

299930

AP - Kraków BG



1050069004

a Nowakowska

Les adjectifs de relation employés attributivement

Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej - Kraków

**Les adjectifs
de relation
employés
attributivement**

**Akademia Pedagogiczna
im. Komisji Edukacji Narodowej
w Krakowie
Prace Monograficzne nr 388**

Małgorzata Nowakowska

**Les adjectifs
de relation
employés
attributivement**

Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej - Kraków 2004

RECENZENCI
prof. dr hab. Marcela Świątkowska
prof. dr hab. Wiesław Banyś



© Copyright by Małgorzata Nowakowska & Wydawnictwo Naukowe AP, Kraków 2004



299930

projekt okładki Jadwiga Burek

ISSN 0239-6025
ISBN 83-7271-278-6

Redakcja/Dział Promocji
Wydawnictwo Naukowe AP
31-116 Kraków, ul. Studencka 5
tel./fax (012) 430-09-83
e-mail: wydawnictwo@ap.krakow.pl

Zapraszamy na stronę internetową:
<http://www.wydawnictwoap.pl>

łamanie Helena Jasek
druk i oprawa Wydawnictwo Naukowe AP, zam. 40/04

BIBL. AP
200... D 167-5

16,90-

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION	10
Chapitre I	
PROBLÈMES DE DÉFINITION DES ADJECTIFS RELATIONNELS	16
1. Les adjectifs dénominaux	16
1.1. La valeur sémantique du suffixe adjectival	17
1.2. Deux lectures des adjectifs dénominaux	19
1.3. L'adjectif dénominal dans le SN	21
1.4. Délimitation de la classe des adjectifs dénominaux	24
2. Les pseudo-adjectifs ou les adjectifs non prédicatifs	26
2.1. L'origine du terme « pseudo-adjectifs »	26
2.2. La délimitation de la classe des pseudo-adjectifs	26
2.3. La délimitation de la classe des adjectifs dénominaux non prédicatifs	27
2.4. Pseudo-adjectifs en position adnominal et leur prédicativité	28
2.5. Critique	31
2.5.1. Détermination des « relations grammaticales »	31
2.5.2. Reconstitution du SN <i>N+Pseudo-adjectif</i> par le SN <i>N+de+(dét.)+N</i>	33
2.5.3. Effacement des prédicats sous-jacents et incorporation	33
2.5.4. Compression et prédicats sous-jacents	34
2.5.5. Lecture [±] action du nom tête	35
2.5.6. Jugement d'acceptabilité	37
2.5.7. Adéquation des termes « pseudo-adjectifs » et « adjectifs non prédicatifs »	38
3. Les adjectifs relationnels	38
3.1. Origine du terme	39
3.2. Critique du terme « adjectifs relationnels »	40
3.3. Caractéristiques des adjectifs relationnels	40
3.3.1. Non-prédicativité	41
3.3.2. Impossibilité de figurer en apposition	41
3.3.3. Impossibilité d'une coordination avec un AQ	42
3.3.4. Non-gradabilité	43
3.3.5. Postposition obligatoire	43
3.3.6. Impossibilité de nominaliser un AR	43
3.3.7. Refus de suffixations diminutives et augmentatives	44
3.3.8. Inexistence d'un terme antonyme	45
3.3.9. Impossibilité d'exprimer un jugement de valeur	45
3.3.10. Adjectifs dénominaux	45
3.3.11. Sens relationnel	46
<i>Origine du sens relationnel</i>	46
<i>Paraphrase interprétative vs paraphrase constructionnelle</i>	48
3.3.12. Possibilité de sous-catégoriser le nom	50
<i>Sous-catégorisation vs spécification</i>	50
<i>Sous-catégorisation et sur-catégorisation</i>	54
<i>AQ sous-catégorisants</i>	56
<i>Sous-catégorisation et composition</i>	58

3.3.13. Passage à la catégorie des AQ	60
3.4. Les adjectifs relationnels et les adjectifs dénominaux non prédicatifs	61

Chapitre II

ADJECTIFS RELATIONNELS ÉPITHÈTES DANS LA PERSPECTIVE

DE LA SYNTAXE-SÉMANTIQUE	63
1. Modèle de la syntaxe-sémantique	63
1.1. Prédicats et arguments	63
1.2. Absence d'isomorphisme entre le niveau du sens et celui de l'expression	67
1.2.1. « Zéro déictique »	68
1.2.2. Blocage d'une place d'argument et distinction entre noms concrets et noms abstraits	69
1.3. La catégorie de l'adjectif	72
2. Définition provisoire des adjectifs relationnels	74
2.1. Critère lexical	75
2.2. Critère argumental	76
2.2.1. Un AQ épithète	77
2.2.2. Un AR épithète	77
Premier cas : <i>président américain, domination masculine et analyse stylistique de ce roman</i>	77
Deuxième cas : <i>parc communal</i>	79
Troisième cas : <i>boucherie chevaline</i>	81
Quatrième cas : <i>race chevaline</i>	82
2.3. Définition provisoire des AR suivant les critères lexical et argumental	84
3. Délimitation de la classe des adjectifs relationnels	85
3.1. Application du critère lexical	85
3.1.1. 'qui a du/des N' et le sens intensif ou augmentatif	86
3.1.2. 'qui a du/des N' et les sens métaphorique et « spécialisé »	87
3.1.3. 'qui a l'aspect de N / qui est comme N'	88
3.1.4. Lecture relationnelle vs lecture qualificative	90
3.2. Application du critère argumental	92

Chapitre III

ADJECTIFS DÉNOMINAUX EN POSITION D'ATTRIBUT	96
1. Énoncés attributifs	96
1.1. Prédication vs épithétisation	97
1.2. Énoncés attributifs proprement dits vs énoncés attributifs à valeur d'identité	100
1.3. Attribut adjectival	102
1.3.1. Verbes essentiellement attributifs et verbes occasionnellement attributifs	102
1.3.2. Attribut du sujet	102
1.3.3. Attribut de l'objet	105
2. Dérivés lexicaux employés attributivement	109
2.1. Premier type : adjectifs dénominaux à lecture ingrédientielle	109
2.2. Second type : adjectifs dénominaux à lecture 'comme'	113
2.2.1. Adjectifs dérivés de noms communs	113
2.2.2. Adjectifs dérivés de noms propres	118
2.3. Adjectifs dénominaux en -eux dépourvus de sens ingrédientiel	123
3. En guise de conclusion	124

Chapitre IV

LA LEVÉE DE LA CONTRAINTE DE L'ATTRIBUT	125
1. Dérivés syntaxiques employés attributivement	125
1.1. Premier cas : adjectifs dénominaux désignant une forme géométrique	126

1.2. Deuxième cas : dérivés adjectivaux composés	127
1.3. Troisième cas : adjectifs dénominaux désignant les partisans d'une doctrine	130
1.4. Bilan : Les dérivés adjectivaux syntaxiques sont-ils des adjectifs de relation ?	133
2. Adjectifs dits « ethniques » comme adjectifs de relation	134
2.1. AR « ethniques » employés attributivement	135
2.1.1. Premier cas	136
2.1.2. Deuxième cas	138
2.1.3. Troisième cas	139
2.1.4. Quatrième cas	139
2.2. Adjectifs « ethniques » en fonction d'argument	140
2.3. Énoncés de type <i>SN est AR « ethnique »</i> ne réalisant aucun schéma	142
2.4. Énoncés de type <i>SN est AR « ethnique »</i> sans prédicat implicite	144
2.5. Bilan : les énoncés attributifs de type <i>SN est AR « ethnique »</i>	147
3. Contrainte de l'attribut	149
3.1. <i>Un N</i> à valeur spécifique comme support de l'attribut	151
3.2. Concurrence du syntagme prépositionnel avec certains adjectifs dénominaux	152
3.3. Spécialisation sémantique d'AR dans un SN figé	154
4. En guise de conclusion	155

Chapitre V

ADJECTIFS RELATIONNELS EN CONTEXTE CONTRASTIF	157
1. La levée de la contrainte de l'attribut en contexte contrastif	157
2. Les AQ et les AR attributs dans un énoncé négatif	158
2.1. Adjectifs antonymes	159
2.2. La négation syntaxique	161
2.3. Les énoncés de type <i>X n'est pas AR₁, mais AR₂</i>	162
2.4. Le paradigme contrastif : établi ou à établir ?	164
3. Contexte contrastif	167
3.1. Contexte proche : un énoncé	167
3.2. Contexte large : co-texte et co-situation	173
3.2.1. Paradigme contrastif donné explicitement	173
3.2.2. Paradigme contrastif inféré	179
4. Propositions relatives et structures appositives	181
4.1. Les AR dans les propositions relatives	182
4.2. Les AR dans les structures appositives	184
5. Levée de la contrainte de l'attribut	187
5.1. Raison de la levée de la contrainte de l'attribut	187
5.2. « Puissance » du contexte contrastif	191

Chapitre VI

L'ADJECTIF RELATIONNEL ATTRIBUT MODALISÉ PAR UN ADVERBE	194
1. Analyse sémantique des énoncés du type <i>SN est ADV AR</i>	195
1.1. Lecture relationnelle d'adjectifs dénominaux modalisés par un adverbe d'intensité	195
1.2. Prédicat relationnel implicite	197
1.3. Conversion d'un constituant régressant en constituant régi	199
2. ADV modalisant des AR attributs	201
2.1. Adverbes de degré	202
2.1.1. Adverbes d'intensité	202
2.1.2. Adverbes de degré moyennement élevé	205
2.1.3. Adverbes de comparaison	206
2.2. Adverbes paradigmatiques	212
2.2.1. Adverbes paradigmatiques exclusifs	213
2.2.2. Adverbes paradigmatiques non exclusifs	216

2.3. Adverbes à valeur temporelle et aspectuelle	219
3. En guise de conclusion : contexte contrastif et adverbess modalisant un AR attribut	221

Chapitre VII

L'ADJECTIF DE RELATION EMPLOYÉ AUTONYMIQUEMENT ET ASSIMILÉ	225
1. Emploi autonymique et énoncé métalinguistique	225
2. AR employé en mention ou en usage	227
2.1. Un exemple non canonique	227
2.2. AR en usage avec connotation autonymique	229
3. AR attributs dans les énoncés définitoires copulatifs	232
3.1. Structure des énoncés définitoires copulatifs	233
3.2. Trois hypothèses	235
4. Énoncés appliquant une définition	237
4.1. Définition	237
4.2. Trois hypothèses	239
5. Levée de la contrainte de l'attribut	240

Chapitre VIII

LES ADJECTIFS DE RELATION EMPLOYÉS ATTRIBUTIVEMENT : UN EFFET DE STYLE ?	242
1. Jeux sur la polysémie d'adjectifs dénominaux	242
1.1. Polysémie d'adjectifs dénominaux	242
1.2. Jeux de langage	243
2. D'autres jeux de langage et effets de style	245
2.1. Coordination d'un AR et d'un adjectif qualificatif	246
2.2. Énoncés tautologiques	249
2.3. Suspens interprétatif	251
2.4. Défigement	253
3. En guise de conclusion	256
CONCLUSION	258
1. Définition des adjectifs de relation	258
2. Contrainte de la position attribut	261
3. Levée de la contrainte de l'attribut	263
STRESZCZENIE	267
SOURCES	277
BIBLIOGRAPHIE	284

REMERCIEMENTS

L'idée de ce livre m'a été suggérée par le prof. Stanisław Karolak. Le cadre théorique qu'il a élaboré a été pour moi une source constante d'inspiration. De même son esprit critique, sa rigueur et la passion qu'il a toujours mis dans l'étude des faits linguistiques ont été pour moi des modèles incomparables. Je lui exprime ici ma très profonde gratitude.

La rédaction définitive de cet ouvrage doit énormément à Denis Apothéoz, que je remercie de tout mon cœur. Ses remarques de fond et suggestions critiques ont permis d'améliorer considérablement la présentation de la problématique. Je lui dois aussi ma reconnaissance pour son soutien et ses encouragements continuels.

Les prof. Marcela Świątkowska et Wiesław Banyś, qui sont intervenus dans la phase finale de cette publication, m'ont fait des remarques pertinentes, dont j'ai tenu compte. Je les en remercie vivement.

Merci également à Emmanuel Pochet, qui a minutieusement revu la rédaction de certains chapitres du livre.

Je suis également reconnaissante à la direction de l'ATILF* (ex INALF) de Nancy, de m'avoir donné accès à sa bibliothèque et à la base de données Frantext.

J'ai bénéficié, à l'Institut de Langues et Littératures Modernes de l'Université Pédagogique, d'une ambiance de travail amicale et d'un soutien constant de la part de mes collègues.

La recherche dont cet ouvrage est l'aboutissement a bénéficié, dans les trois dernières années, d'un subside de la Commission de Recherche Scientifique auprès du Ministère de l'Éducation et de la Recherche (KBN) (projet n° 086/H01/2001/20).

* Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française.

INTRODUCTION

L'usage d'adjectifs comme *communal*, dits « adjectifs de relation » s'est beaucoup répandu. Malgré ce qu'on peut croire, ce phénomène n'est pas du tout récent : il remonte au début du XX^e siècle. Déjà à cette époque-là, on pouvait rencontrer, surtout dans la presse, des exemples aussi curieux que *les consommateurs électriques*, *la mutualité silencieuse* (union des sourds-muets), *les morts ferroviaires*, *automobiles ou pédestres* (exemples cités après Goes 1999 : 249). Il n'est donc pas surprenant que les puristes aient crié à l'abus et l'aient étiqueté par le terme d'« adjectivite » (cf. Sauvageot 1969), tellement ils étaient critiques vis-à-vis de cet usage.

Cependant, comme l'a observé Goes (2000), les adjectifs de relation occupent une place extrêmement marginale dans les grammaires, quand ils n'y sont pas complètement absents. Ils sont généralement cantonnés dans un chapitre consacré à la morphologie dérivationnelle, où ils portent d'ailleurs souvent l'appellation d'adjectifs dénominaux.

En effet, les linguistes eux-mêmes n'ont pas consacré beaucoup d'intérêt à ce type d'adjectifs et, de ce fait, ils n'ont pas encore dévoilé leur fonctionnement. En gros, ils définissent les adjectifs de relation en termes négatifs, en constatant qu'ils ont une distribution plus restreinte que celle des adjectifs qualificatifs (*beau*, *intelligent*). Marqués par leur « incapacité » de fonctionner dans les mêmes entourages que les adjectifs ordinaires, les adjectifs de relation sont difficilement considérés comme une catégorie à part, ce qui explique en partie le fait que les grammaires ne leur consacrent pas beaucoup de place.

La récente *Grammaire méthodique du français* (Riegel & al. 1994)¹ mentionne surtout les caractéristiques négatives des adjectifs de relation, dont leur impossibilité à figurer dans la position d'attribut, ce qu'illustrent les exemples suivants :

- (1) ? Ce discours est présidentiel
- (2) ? Ce décret est présidentiel.

Notre ouvrage se fait l'écho de travaux de linguistes sur le caractère non prédicatif des adjectifs de relation, caractéristique illustrée par les exemples ci-dessus.

¹ Cette grammaire consacre une demi-page à l'adjectif de relation dans le chapitre intitulé « L'adjectif et le groupe adjectival » (p. 356) et quelques phrases (p. 543–544) dans le chapitre intitulé « La suffixation ». La grammaire d'André Martinet signale également la particularité de ce type d'adjectifs (cf. Martinet 1979 : 75).

Ces observations remontent en réalité à Bally (1945), mais elles ont eu un regard d'actualité dans les critiques adressées aux premières versions de la grammaire générative à partir des années soixante. A ses débuts, le modèle génératif faisait dériver les adjectifs épithètes d'une phrase relative attributive. Un syntagme comme *un film intéressant* était décrit comme issu de la structure de base *un film (qui) est intéressant*. Cette analyse s'est vite heurtée à une classe d'adjectifs qui, parce qu'ils étaient systématiquement réfractaires à la position d'attribut, ne pouvaient pas être dérivés d'une phrase attributive comme les adjectifs ordinaires (Bolinger 1967 mentionne par exemple : *a total stranger, an angry storm, a medical man* ; voir aussi, Postal 1969, Levi 1973, 1978, Karolak 1984, 1986, Wierzbicka 1988). De ces travaux provient l'appellation d'adjectifs non prédicatifs ou de pseudo-adjectifs.

Les discussions sur les adjectifs non prédicatifs dans le cadre de la grammaire générative dans ses premières versions ont abouti à des analyses détaillées (cf. entre autres, Zribi 1972, Bartning 1976). Néanmoins, il y a plusieurs raisons pour lesquelles ces analyses ne nous satisfont plus aujourd'hui. Nous les présenterons en détail dans le chapitre 1 (§ 2.5). Ici nous en signalons juste quelques-unes. Les deux premières concernent le modèle en lui seul et les trois suivantes, l'analyse d'adjectifs non prédicatifs faite suivant ce modèle.

Premièrement, le modèle de grammaire générative dans ses premières versions se limite au cadre de la phrase, qui n'est pas suffisant, comme nous le verrons dans le présent ouvrage, pour comprendre le fonctionnement des adjectifs de relation.

Deuxièmement, ce modèle utilise systématiquement le critère de l'acceptabilité grammaticale, sur lequel il base ses résultats d'analyse. Nous ne discutons pas le critère en tant que tel, mais le fait que sous le terme d'acceptabilité, les générativistes entendent souvent quelque chose d'autre que l'agrammaticalité : une sorte de manque d'interprétation. Ce manque d'interprétation caractérise pourtant les phrases analysées en isolation, dépourvues de tout contexte énonciatif, donc, les phrases que les linguistes eux-mêmes ont produites.

Troisièmement, les analyses d'adjectifs non prédicatifs, qui ont été faites suivant ce modèle, ne donnent pas l'explication valable de la contrainte de la position d'attribut. Elles se limitent à constater le fait et l'intégrer dans leur modèle. Ainsi, les générativistes ont postulé des structures profondes différentes pour les adjectifs ordinaires, d'une part, et les adjectifs non prédicatifs, de l'autre (Postal 1969).

Quatrièmement, les analyses d'adjectifs non prédicatifs visaient plutôt leur fonctionnement dans l'environnement adnominal que celui dans la position d'attribut. Notamment, les linguistes d'obédience générativiste ont analysé le rôle que ces adjectifs jouent dans un syntagme de type *déterminant + nom + adjectif non prédicatif*.

Cinquièmement, des tentatives d'expliquer la fameuse contrainte de l'attribut ont été faites avant tout pour d'autres adjectifs que les adjectifs dits « relationnels », comme *présidentiel*. Par exemple, Bolinger (1967) porte un grand intérêt aux adjectifs ordinaires dont le sens varie selon qu'ils sont en position adnominale ou en

position attribut. Selon Bolinger (1967), dans *un étudiant passionné* (*an eager student*), il ne s'agit pas de quelqu'un qui est un étudiant et qui est passionné, mais de quelqu'un qui est passionné en tant qu'étudiant. Des adjectifs comme *main*, *total*, *daily*, constituent d'autres exemples de ce type d'adjectifs (*the main reason*, *a total stranger*, *a daily newspaper*)².

Certes, nous puiserons dans les analyses d'adjectifs non prédicatifs, surtout celles où l'intention particulière est portée au sens. Il n'en reste pas moins que proposer une analyse du comportement syntaxique et sémantique des adjectifs de relation, une trentaine d'années plus tard, n'est pas une tâche vaine. L'intérêt de cette tâche repose avant tout dans le **changement d'approche** : nous adopterons une approche qu'on peut décrire comme à la fois sémantique et syntaxique, s'ouvrant toutefois sur l'analyse du discours et sur des apports d'ordre pragmatique. Cette nouvelle approche, croyons-nous, permettra d'obtenir une autre vision de la contrainte de la position d'attribut envers ces adjectifs.

De prime abord, l'objectif que nous nous sommes donné dans cet ouvrage paraît difficile à atteindre. Il s'agit de répondre à la question suivante : « Pourquoi les adjectifs de relation n'apparaissent-ils pas en position d'attribut ? ». Le problème n'est donc pas de décrire un fait de langue mais d'expliquer pourquoi un fait potentiel n'est pas réalisé.

Il paraît qu'on peut arriver à l'explication de cette contrainte par l'analyse d'énoncés attributifs avec des adjectifs ordinaires ou des noms, qui entrent dans la position d'attribut sans contrainte. Après réflexion, il faut néanmoins reconnaître qu'une telle démarche ne conduit pas à donner une explication satisfaisante de la contrainte de la position d'attribut envers les adjectifs de relation.

Finalement, la tâche que nous nous donnons paraît moins difficile, parce qu'en étant à la quête de faits de langue, on découvre que les adjectifs de relation employés attributivement ne sont pas complètement inexistants. Ainsi, en analysant les conditions dans lesquelles les adjectifs de relation lèvent la contrainte de l'attribut, nous espérons, paradoxalement, arriver à saisir les contextes où la fameuse contrainte subsiste.

Pour pouvoir réaliser cet objectif, nous nous baserons sur un corpus d'énoncés comportant des adjectifs de relation employés attributivement. Nous avons mis quelques années à le construire, mais le résultat est surprenant. Nous disposons d'un corpus d'à peu près 1200 énoncés authentiques, dont les 2/3 comprennent de vrais adjectifs de relation attributifs. Le reste représente des adjectifs qualificatifs ayant des apparences d'adjectifs de relation, ou bien des cas ambigus ou discutables, cas qui s'éclairciront probablement au cours de notre analyse. Les données les plus intéressantes viennent de l'oral (conversations, émissions radio, programmes de télé), mais aussi de certains types de textes écrits (articles de presse, ouvrages scientifiques à tendance pédagogique, romans, correspondance). Une partie des données a été obtenue grâce à la base de données Frantext.

² Pour le français voir Milner 1967.

Nous voulons insister sur l'utilisation des données de ce corpus. Nous pensons que les analyses menées sur des exemples d'énoncés authentiques ont davantage de poids que celles produites sur des exemples forgés pour le besoin d'une démonstration. Comme nous l'avons déjà mentionné, les exemples forgés posent des controverses sur leur acceptabilité. Il arrive qu'un linguiste appuie son raisonnement sur l'inacceptabilité d'un exemple, alors qu'on peut toujours discuter le jugement d'acceptabilité, puisque il s'agit d'un exemple non attesté, et donc, loin du naturel. En vue d'éviter ces controverses, nous avons décidé d'utiliser majoritairement des énoncés non forgés et de les présenter dans leur contexte discursif, que nous jugeons nécessaire pour les interpréter.

Pour la même raison, nous pensons qu'il faut être extrêmement prudent dans l'utilisation de tests d'acceptabilité auprès d'informateurs natifs. Notre expérience nous a montré à quel point cette situation peut être sujette à malentendus et embarrasser les informateurs. Cet état de choses est dû à des facteurs divers. Premièrement, ils se sentent « déstabilisés » devant des exemples forgés, donc cités en dehors de tout contexte énonciatif, parce qu'ils sont obligés de le reconstituer. Deuxièmement, se sentant dans un rôle d'arbitre devant leur langue maternelle, ils recourent beaucoup plus à la norme apprise à l'école qu'à leur sentiment naturel de la langue. Par conséquent, beaucoup d'énoncés qu'ils auraient spontanément dits, eux-mêmes, ont été rejetés comme non naturels, bizarres, voire inacceptables. Troisièmement, les informateurs natifs ne comprennent pas vraiment la tâche qu'ils sont censés accomplir, puisqu'il y a au départ un malentendu entre le linguiste qui mène un test d'acceptabilité et l'informateur. Ce malentendu relève, à notre sens, de la notion d'acceptabilité elle-même. S'agit-il de l'acceptabilité du point de vue de la forme ou du sens ? S'agit-il de l'énoncé vraisemblable ou de celui qui respecte la norme ? Il y a encore un autre argument contre les tests d'acceptabilité. Quand on note des énoncés authentiques, il n'est en effet pas rare de rencontrer le grand étonnement d'un sujet parlant à qui on répète ses propres paroles.

Bien que les dernières années aient été marquées par un certain renouveau de l'intérêt pour les adjectifs de relation, qui est dû à la linguistique computationnelle (Giry-Schneider 1997, Monceau 1997, Daille 1999, Rodríguez Pedreira 2000), les analyses menées dans ce cadre portent souvent les défauts qu'on vient d'observer : celui d'utiliser des énoncés non attestés et celui de leur attribuer des jugements d'acceptabilité discutables.

Dans les grandes lignes notre démarche sera la suivante :

Le chapitre I soulèvera les problèmes de définition et de délimitation des adjectifs de relation. D'abord, nous examinerons l'utilisation du terme « adjectif de relation » ou « adjectif relationnel », en le confrontant à d'autres termes que des linguistes ont tendance à y substituer. Il s'agira de termes comme « adjectif dénominal », « adjectif non prédicatif » ou « pseudo-adjectif », connus soit de la

linguistique française soit de la linguistique américaine. Ensuite, faute de vraie définition, seront données avec nos commentaires les treize caractéristiques des adjectifs de relation, dont la majorité sont formulées de façon négative. Une de leurs caractéristiques est bien entendu l'impossibilité de fonctionner comme attribut.

Le chapitre II présentera d'abord la méthode dont nous nous inspirerons largement au cours de ce livre. C'est la théorie de la syntaxe-sémantique élaborée par Stanisław Karolak. Cette méthode sera ensuite appliquée à l'analyse des adjectifs de relation employés comme épithètes. Ces analyses auront pour but de parvenir à formuler une définition des adjectifs de relation, mais à cette étape de travail, cette définition ne pourra être que provisoire.

Dans le chapitre III nous passerons à la position d'attribut. La première section de ce chapitre sera un exposé de réflexions de linguistes ou philosophes sur les énoncés attributifs, notamment sur la distinction entre épithète et attribut, sur le rapport entre sujet et attribut, et enfin, sur le rôle du verbe copule. Cette mise au point terminologique nous servira dans la seconde section. Elle traitera des adjectifs dénominaux qui apparaissent sans contrainte dans la position d'attribut. On y vérifiera si ces adjectifs respectent la définition des adjectifs de relation que nous avons donnée dans le chapitre précédent.

Les questions principales du chapitre IV seront la contrainte de l'attribut et sa levée. D'abord, nous examinerons les adjectifs dénominaux de ce point de vue, sauf ceux que nous avons exclus dans le chapitre précédent. Au cours de cette analyse, nous nous demanderons pourquoi certains sont affectés par la contrainte de l'attribut et d'autres ne le sont pas, et par la suite, lequel des deux groupes respecte la définition provisoire des adjectifs de relation. Ensuite, nous essaierons de décrire les conditions dans lesquelles les adjectifs de relation lèvent la contrainte de l'attribut. Enfin, nous distinguerons la contrainte de l'attribut d'autres contraintes, notamment celles, qui ont été souvent confondues avec la contrainte de l'attribut.

Les quatre chapitres suivants seront consacrés à la présentation de conditions qui permettent aux adjectifs de relation de lever la contrainte de l'attribut. Le chapitre V traitera du « contexte contrastif ». D'abord, nous essaierons de préciser ce terme qui est communément utilisé sans être défini. Nous nous demanderons donc si le contexte contrastif est construit au niveau lexical, syntaxique, discursif, voire cognitif. Ensuite, notre tâche sera de trouver un lien entre ce contexte et l'emploi des adjectifs de relation dans la position d'attribut malgré la contrainte.

Dans le chapitre VI, nous montrerons comment la modalisation de l'adjectif de relation par un adverbe fait lever la contrainte de l'attribut. Dans la première section, nous analyserons des énoncés de type *SN est ADVAR* afin de découvrir le rôle et la portée de l'adverbe. Dans la seconde section, nous passerons en revue les adverbes qui apparaissent comme modalisateurs de l'adjectif de relation attribut.

Le chapitre VII sera consacré à l'emploi autonymique de l'adjectif relationnel et à son emploi dit « à connotation autonymique ». Pourquoi ces emplois permettent-ils la levée de la contrainte de l'attribut ? C'est la question que nous poserons dans ce chapitre. En vue d'y répondre, nous proposerons trois hypothèses et nous

les vérifierons, d'une part, sur les énoncés définitoires et, de l'autre, sur les énoncés appliquant une définition.

Le chapitre VIII considérera la levée de la contrainte de l'attribut comme le résultat d'une intervention du scripteur ou du locuteur sur son discours. La contrainte de l'attribut sera donc levée dans des énoncés stylistiquement marqués ou dans ceux qui représentent des jeux de langage.

Nous concluons cet ouvrage en trois points. Premièrement, nous donnerons la version définitive de la définition des adjectifs de relation. Deuxièmement, nous reformulerons la contrainte de l'attribut envers les adjectifs de relation du point de vue du système. Troisièmement, nous réfléchirons sur la levée de cette contrainte afin de constater laquelle des conditions examinées dans les quatre derniers chapitres a plus de poids.

CHAPITRE I

PROBLÈMES DE DÉFINITION DES ADJECTIFS RELATIONNELS

A l'intérieur de la catégorie des adjectifs, les linguistes opposent habituellement les adjectifs ordinaires, dits qualificatifs, (*beau, rouge*) aux AR (*communal, bancaire*). Cependant, les adjectifs du type *communal* ont été affublés d'autres étiquettes, comme « adjectifs dénominatifs », « pseudo-adjectifs » et aussi « adjectifs non prédicatifs ». D'où ces étiquettes viennent-elles? Ces termes délimitent-ils la même classe d'adjectifs que celle d'AR? De quels critères se sont servis leurs auteurs pour distinguer ce type d'adjectifs des adjectifs qualificatifs? Afin de répondre à ces questions, nous proposons de passer en revue toutes ces étiquettes. Comme nous allons le voir, celles-ci ne vont pas sans poser des problèmes. Afin d'éviter de tomber dans des pièges terminologiques, nous utiliserons provisoirement l'expression d'« adjectifs du type *communal* » pour désigner la classe des adjectifs qui nous intéresse, partant du principe que *communal* en est un représentant prototypique tant du point de vue sémantique (il n'a pas, à notre connaissance, d'emplois qualificatifs) que morphologique (sa base dérivationnelle est un nom).

1. Les adjectifs dénominatifs

Dans la perspective de la morphologie dérivationnelle, contrairement à des adjectifs comme *beau* ou *rouge*, un adjectif de type *communal* est une forme motivée. C'est un adjectif dénominal, c'est-à-dire le résultat de la transposition d'une base nominale en adjectif¹.

¹ Nous laissons ici de côté la discussion sur les moyens linguistiques de cette dérivation : par exemple, faut-il toujours un suffixe ou non ? Dans les travaux de morphologie on trouve des exemples de dérivés par conversion. Ce sont par exemple des dérivés comme *lutte étudiante, révolte paysanne, réponse alliée*. Kalik (1967 : 285) les cite sans pourtant utiliser le terme de conversion. Elle constate tout simplement qu'on peut enrichir la classe des adjectifs par des changements internes grâce à la communauté de suffixes avec des noms. D'ailleurs, elle donne encore d'autres exemples, qui ne représentent pas la conversion (*émeute noire, victimes européennes et africaines*).

1.1. La valeur sémantique du suffixe adjectival

Dans les études dérivationnelles on s'intéresse souvent à des questions telles que : la modification de la base sous l'influence du suffixe, les raisons du choix de tel suffixe pour telle base ou bien, cas échéant, le supplétisme. Outre ces questions de nature formelle, sur lesquelles nous ne nous attarderons pas, l'analyse dérivationnelle des adjectifs dénominaux soulève aussi des questions d'ordre sémantique et syntaxique. D'abord, nous posons la question de savoir quel est le rôle du suffixe : se limite-t-il à transposer le nom à la catégorie de l'adjectif ou ajoute-t-il un sens nouveau à la base? Autrement dit, faut-il décrire cette transposition comme « dérivation (purement) syntaxique » ou « dérivation lexicale », selon les termes de Kuryłowicz (1936)?

Les morphologues constatent qu'il existe, en français et dans d'autres langues, une relative richesse de suffixes adjectivaux qui opèrent la dérivation *Nom* → *Adjectif*. Cette richesse ne s'explique pas par leur fonction puisque celle-ci se résume en général à transposer un nom en adjectif (cf. Heinz 1956). En effet, plusieurs morphologues (D'Addio 1971, Gawelko 1977, Mélis-Puchulu 1991, Maurel 1993) partagent l'idée que, mis à part les suffixes *-u* (*barbu*), *-é* (*vanillé*), *-esque* (*livresque*) et *-eux* (*joyeux*)², ce type de suffixes n'apporte pas un sens nouveau à la base, et de ce fait, l'adjectif dénominal se paraphrase par '*relatif à N*', où *N* représente sa base nominale.

En ce qui concerne les suffixes pourvus d'un sens, les morphologues s'accordent grosso modo sur leur valeur. Les suffixes *-u*, *-é* et *-eux* se paraphrasent par '*qui a du / des N*', le suffixe *-esque* par '*qui ressemble à N*' (Gawelko 1977a : 42) ou bien, plus précisément, '*qui ressemble à N par des traits stéréotypiques*' (Mélis-Puchulu 1993 : 36)³. Il y a des morphologues qui forment des paraphrases de sens générique et il y en a qui préfèrent les paraphrases de sens spécifique. Par exemple, pour le suffixe *-esque*, l'opinion largement partagée est qu'il a un sens connotatif, voire qu'il évoque le jugement de valeur du locuteur (comparer *hugolesque* avec *hugolien*; cf. Mélis-Puchulu 1993). Quant aux suffixes *-u* et *-eux*, on trouve dans certains travaux une paraphrase de sens plus spécifique que celle que nous venons de donner, paraphrase qui met en évidence un sens intensif ou augmentatif : '*qui a beaucoup de N*' (cf. le sens de *ventru*, *chevelu*, *caillouteux*, *poissonneux*). Les suffixes *-é*, *-acé*⁴, *-eux*, qui sont parfois décrits par '*qui contient N*' (cf. *vanillé*), se spécifient en donnant comme résultat

² Pour l'italien, parmi les suffixes dénotant une relation spécifique, W. D'Addio (1971) énumère les suivants: *-oso* ('*propriété matérielle*'), *-iano* (qui dénote le rapport attributif *l'auteur / œuvre*), *-esco* ('*mode / style*').

³ Plus précisément, Mélis-Puchulu (1993) parle non de la relation avec la base nominale mais de la relation avec le sens de cette base.

⁴ Nous nous demandons si ce suffixe est encore productif. Mélis-Puchulu (1991) semble affirmer que oui.

'qui a l'aspect de N', où l'aspect désigne la couleur, la forme, la consistance (*mosaïque, olivacé, cendreau, cotonneux*). Qu'il y ait dans ce cas spécification ou non, cela dépend de la relation qui s'établit dans un SN entre la base nominale de l'adjectif et le nom recteur. Comparons : *une plante bulbeuse*, qui a un sens non spécifique ('qui a un bulbe'), avec *un clocher bulbeux*, qui a un sens spécifique ('qui a la forme d'un bulbe') (Mélis-Puchulu 1991 : 41). Nous pouvons en déduire que le sens de l'adjectif dérivé se décide lors de ce que les morphologues appellent « l'insertion syntaxique du dérivé ».

Ceci dit, la majorité des suffixes $N \rightarrow Adj.$ ont une valeur sémantique nulle. Ce sont notamment *-al, -el, -ique, -aire, -ien, -in, -ain, -ile, -ier*. A vrai dire, même les suffixes mentionnés plus haut, *-esque, -eux, -é, -acé, -u*, qu'on croit susceptibles de modifier le sens du dérivé par rapport à celui de la base, peuvent se limiter à leur fonction purement formelle, celle d'opérateur de transposition. C'est notamment le suffixe *-esque*, qui, malgré ce qu'on a dit plus haut, n'a pas toujours le sens de ressemblance ou le sens connotatif découlant du jugement de valeur du locuteur, comme le montre l'exemple suivant⁵ :

- (1) Chassériau Théodore : [...] il fut l'élève d'Ingres. [...] Si le tracé des figures est dans la tradition *ingresque*, le traitement de la couleur s'inspire de la technique de Delacroix. (Le Petit Robert)

Ceci dit, nous pensons que dans la perspective de la morphologie lexicale, il est plus prudent d'accorder aux suffixes un sens général puisqu'il y a des cas comme *ingresque* de l'exemple (1)⁶. Cet exemple poserait un vrai problème d'analyse pour les partisans des « paraphrases spécifiques » parce qu'ils devraient prouver pourquoi le sens spécifique du suffixe *-esque* disparaît pour cet adjectif.

Cette constatation s'accorde avec les remarques de Bartning et Noailly (1995) sur le suffixe *-esque*. Ces linguistes observent que les effets humoristiques que produisent ce suffixe et d'autres suffixes $N \rightarrow Adj.$, proviennent souvent de l'insertion d'un adjectif dénominal dans un contexte se caractérisant par un style différent de celui qui lui est habituel : style de la critique littéraire, de la critique d'art ou celui des journalistes. Cela provoque ce que Bartning et Noailly (1995) appellent un « choc des styles ». Nous retrouvons cette opinion chez Kalik (1967), qui, en son temps, a constaté un pareil effet de style pour tous les AR. Elle écrit à ce sujet ce qui suit : « Transposés dans un milieu étranger, les adjectifs de relation peuvent créer, grâce à leur cachet livresque, un effet comique ». Et Kalik (1967 : 281) donne l'exemple suivant :

⁵ Il n'y a pas de lien entre telle ou telle lecture du suffixe *-esque* et l'interprétation métonymique de la base. En effet, *ingresque* signifie ici plutôt 'relatif à la peinture d'Ingres' que 'relatif à Ingres' lui-même, mais cette figure n'est pas une caractéristique propre aux adjectifs dénominaux. La métonymie est fréquente dans l'usage des noms propres, noms de personnes connues ou d'autres noms propres (comme *la Pologne* pour désigner le gouvernement de la Pologne).

⁶ Pareillement, Kalik remarque que dans *hérédiesque* et *ingresque* il n'y a pas de nuance péjorative souvent attribuée aux dérivés en *-esque*. Il arrive donc que ce suffixe ne se distingue pas de *-ien* (1967 : 283).

- (2) L'empereur et l'archiduc n'ayant que des caleçons, on voyait le cœur *impérial* battre deux fois plus vite que le cœur *princier* (Giraudoux).

1.2. Deux lectures des adjectifs dénominaux

Les études sur les adjectifs dénominaux ne se limitent pas, bien évidemment, à la description de la valeur du suffixe adjectival. Il y a des linguistes qui, bien qu'ils soient conscients de l'origine dérivationnelle de ce type d'adjectifs, les analysent tout simplement en tant qu'unités lexicales. Cette perspective contribue aussi à une meilleure compréhension du fonctionnement de ces adjectifs.

Bally (1945, § 179) a été parmi les premiers à constater qu'un même adjectif dénominal peut avoir deux significations différentes. Il oppose, par exemple, *la végétation tropicale* à *une chaleur tropicale*. Dans le premier exemple, selon lui, l'adjectif dérivé *tropical* est pris en extension et désigne une chose ('*sous les tropiques*'), alors que le second exemple de *tropical* extrait « de sa compréhension⁷ un caractère particulier » ('*une chaleur aussi forte que celle dans ces régions*'). Ces deux lectures de l'adjectif *tropical* illustrent, dans la théorie de la transposition de Bally, la distinction entre, respectivement, transposition fonctionnelle et transposition sémantique⁸. Mais, de notre point de vue, ce qui importe, c'est que cette différence d'interprétation donne naissance à l'opposition entre AR (*la végétation tropicale*) et adjectif qualificatif (*une chaleur tropicale*).

Notre idée n'est pas de remettre en question la distinction de Bally, que nous trouvons juste et importante, mais de critiquer l'ambiguïté des exemples qu'il a donnés pour l'illustrer. Ce qui est fâcheux, c'est que *végétation tropicale*, outre sa lecture '*celle qu'on trouve sous les tropiques*', peut être aussi interprété comme '*aussi exubérante que celle sous les tropiques*'. Pareillement pour *chaleur tropicale*, rien n'exclut qu'on puisse l'interpréter non seulement comme '*aussi forte que celle qui règne sous les tropiques*', mais aussi comme '*celle qui règne sous les tropiques*'.

Seul le choix de l'article sauve cette distinction. Le syntagme *la végétation tropicale* s'interprète comme '*celle qu'on trouve sous les tropiques*', étant donné que l'article défini signale l'unicité qui découle du sens complet du syntagme. En revanche *une chaleur tropicale* ne peut pas s'interpréter comme '*celle qui règne sous les tropiques*', à cause de l'article indéfini qui le précède (cf. Bartning 1984,

⁷ Actuellement, on utilise un terme de même sens, *intension*.

⁸ Par cette distinction, la théorie de la transposition est proche de la théorie de la dérivation de Kuryłowicz (1936), où il y a la distinction entre, ce qu'il appelle « dérivation syntaxique » et « dérivation lexicale ». La première consiste à faire changer l'environnement syntaxique sans changer le sens de l'unité qui subit la dérivation, alors que la seconde, à faire changer son sens sans changer sa fonction syntaxique. Kuryłowicz remarque que fréquemment, l'une accompagne l'autre.

Nowakowska 1993). Ainsi, nous préférons illustrer la distinction de Bally avec d'autres exemples de Bally : *école enfantine* vs *naïveté enfantine*, qui ne mettent pas en jeu l'article. Ils ne laissent aucun doute quant à leur lecture : c'est seulement *enfantin* du premier exemple qui s'interprète extensionnellement et non celui du second⁹.

Notons aussi que la distinction de Bally ne recouvre pas, à notre sens, toutes les lectures des adjectifs dénominaux. Ce que Bally ne dit pas, c'est que la lecture « extensionnelle » est à son tour passible de deux lectures. Soit l'adjectif *gouvernemental*, qui n'a jamais, à notre sens, de lecture qualificative. Sa lecture extensionnelle consiste à désigner soit un gouvernement spécifique (il fonctionne dans ce cas comme une anaphore), soit un gouvernement-type (par exemple, dans un discours de nature générale sur différents systèmes politiques). Bally était-il conscient de ces deux lectures ?¹⁰

Quant à la dimension diachronique de cette distinction, il a été souvent observé le passage de la lecture relationnelle à la lecture qualificative. Gawelko (1977a : 8–9) illustre ce phénomène avec l'exemple de *cordial*, relationnel par origine, et qui, en s'appropriant avec le temps des connotations affectives, est devenu un adjectif qualificatif (désormais AQ)¹¹. Mais, ceci n'exclut pas la situation inverse, celle d'un adjectif dénominal qui revient à son sens originel, comme le note Kalik (1967 : 285), en citant les exemples suivants : *production romanesque*, *production livresque danoise*. Ce phénomène a été aussi amplement analysé par Bartning et Noailly (1993), qui constatent que, pour plusieurs adjectifs dénominaux, les deux lectures se sont entremêlées dans l'histoire de la langue française et continuent à s'entremêler. Il y a donc ce que les auteurs appellent un « flux et reflux » du relationnel au qualificatif mais aussi inversement.

⁹ La distinction faite par Bally se retrouve dans des travaux de plusieurs grammairiens et linguistes, quoique sous des appellations différentes : « signification dénotative » vs « signification connotative », et « lecture extensionnelle » vs « lecture intensionnelle » (d'Addio 1971, Hietbrink 1985, Maurel 1993). Pour plus de détails voir Gawelko (1977a : 10–14).

¹⁰ Cf. les constatations intéressantes à ce propos chez Maurel (1993 : 25), qui a montré qu'en latin des adjectifs comme *paternel* ou *amical* peuvent fonctionner avec les deux lectures que nous venons de proposer.

¹¹ Gawelko (1977a : 8–9) le formule comme suit : « Avec le temps, employé dans le langage courant, ils [les adjectifs relationnels] acquièrent des nuances affectives. Au début, ces nuances constituent quelque chose d'accessoire, mais par la suite elles peuvent devenir dominantes. Cette modification d'ordre sémantique est favorisée par la tendance à éliminer la divisibilité formelle en radical et suffixe, qui est le résultat de l'évolution phonétique. De relationnels, qu'ils étaient à l'origine, ces adjectifs deviennent peu à peu qualificatifs. Pour exprimer leur ancien sens la langue doit recourir à de nouveaux dérivés ou à des emprunts. Par ex., l'adjectif *cordial*, primitivement relationnel devient, au cours des derniers siècles, souvent qualificatif d'où le besoin de se servir de plus en plus du mot *cardiaque*. »

1.3. L'adjectif dénominal dans le SN

Bien que la distinction de Bally soit présente dans des travaux de morphologie, elle n'apparaît pas dans la définition que les morphologues donnent aux adjectifs dénominaux. Cette définition dévoile leur insistance sur le caractère relationnel des adjectifs dénominaux et passe sous silence la possibilité des adjectifs dénominaux d'avoir une lecture qualificative.

L'adjectif dénominal est défini comme un dérivé qui met en relation sa base nominale avec le nom recteur, appelé aussi le « nom tête ». Comme nous pouvons le remarquer, cette définition conçoit des adjectifs dénominaux comme étant insérés dans un SN. Ainsi, pour interpréter un adjectif dénominal, il faut d'abord le placer dans un SN et ensuite se demander quel type de relation il entretient avec le nom recteur. En d'autres termes, cette relation découle de la combinaison des sens des deux constituants du SN : le nom recteur et l'adjectif épithète. Dans les langues analytiques cette relation a été décrite en termes de « relations grammaticales » et dans les langues synthétiques, en termes de cas « concrets » ou « profonds ». Pour les deux types de langues, on peut parler *grosso modo* des rôles sémantiques suivants : possession ou appartenance, agent, objet, datif, lieu, instrument, etc. Dans la situation où il n'est pas possible d'attribuer à un adjectif dénominal l'un des rôles énumérés, les linguistes évoquent la fonction originelle du génitif : celle de mettre en relation deux termes, donc de désigner une relation « tout court » ou relation non spécifique (Heinz 1956¹²).

Pour les langues analytiques, l'idée de cette relation a constamment mené des chercheurs à comparer l'adjectif dénominal avec le groupe prépositionnel *de + nom* (cf. Brinker 1974, Levi 1978, Bartning 1976 et 1986, Pinchon 1980, Noailly 1990, Maurel 1993, Nowakowska 1993). Ils ont cherché à les faire commuter dans un SN, comme nous le notons sous (3a) et (3b) :

(3a) (déterminant) Nom + *Adjectif dénominal*

(3b) (déterminant) Nom + *de + (déterminant) Nom*.

Leur but était de vérifier s'ils sont sémantiquement équivalents ou non. Par exemple, sous (4) nous donnons l'exemple d'une équivalence et sous (5) celui de son manque :

¹² Pour Heinz (1956, réimpr. 1988 : 220) les adjectifs dénominaux qu'on considère en dehors du contexte désignent une relation non spécifique. Néanmoins, il en cite quelques exceptions : des adjectifs dénominaux appelés *possessiva*, comme dans *maq brodaty* (=homme barbu), *łańcuch żelazny* (=chaîne métallique). Le sens de relation spécifique apparaît ici, d'ailleurs, aussi bien dans l'adjectif dénominal que le groupe *préposition + nom*; comparons : *maq brodaty* : *maq z brodą*, *łańcuch żelazny* : *łańcuch z żelaza* (en fr. *homme barbu* : *homme avec une / la barbe*, *chaîne métallique* : *chaîne de / en métal*) etc. Ce constat est probablement vrai pour le premier exemple, mais exagéré pour le deuxième, parce que *metalowy*, s'il déterminait un autre nom, ne se paraphraserait pas de la même façon (cf. *przemysł metalowy*, fr. *industrie métallique*). Quant à *barbu*, nous croyons que la relation qu'il implique vient de son trait sémantique sélectif [+humain] et de son trait sémantique inhérent [+partie de corps].

(4a) Affiches annonçant la fête *paroissiale* et la venue du cirque Pinder.

(4b) Affiches annonçant la fête *de la paroisse* et la venue du cirque Pinder.

(5a) Ce philosophe a proposé une interprétation *nietzschéenne* des événements historiques.

(5b) ? Ce philosophe a proposé une interprétation *de Nietzsche* des événements historiques.

A notre sens, la possibilité d'une telle substitution n'apporte pas de précisions quant au type de relation que contractent les deux constituants de ces syntagmes. Ceci ne fait que renvoyer le problème à l'analyse de la valeur de la préposition *de*. L'opinion actuellement admise est, nous semble-t-il, que la préposition *de* a ici une valeur sémantique nulle. Elle correspond dans les langues synthétiques à la désinence du cas génitif, cas considéré grosso modo comme formel¹³.

En effet, pour découvrir le type de relation que contracte l'adjectif dénominal épithète avec le nom recteur dans un SN, il faut considérer les sens de ces deux constituants du syntagme. Parmi plusieurs relations sémantiques possibles, ce sont les relations « d'appartenance » et « de possession » qui dominent les analyses morphologiques des SN *N+Adj. dénominal*. Par exemple, Mélis-Puchulu (1991 : 46ss) voit la première relation dans les SN *une main enfantine, un jouet enfantin* et la seconde dans les SN *un fruit juteux, une rivière poissonneuse*. En outre, selon Mélis-Puchulu, les relations « d'appartenance » et « de possession » sont marquées par les suffixes *-al* et *-é*, comme dans, respectivement, *un nerf dental* vs *un nerf denté*, *une plume caudale* vs *une plume caudée*, *un sillon unguéal* vs *une patte onglée*. Ce qui pose problème dans ces affirmations, c'est que ces deux types de relations ne sont pas définies. Est-il légitime de croire que les relations d'appartenance et de possession désignent respectivement celle des parties constitutives à l'objet qu'elles constituent et celle d'un objet à ses parties constitutives ? Donnons des explications détaillées à ce problème.

1. Quant à la relation dite « d'appartenance », nous ne pensons pas que la relation entre d'une part *main* et *enfant* et de l'autre part, entre *jouet* et *enfant* soit du même genre. Il ne s'agit pas de la même « appartenance » dans les deux cas, même si nous admettons que les paraphrases comportant le verbe *appartenir* soient leurs paraphrases appropriées. Dans l'exemple *une main enfantine* la relation « appartenance » découle d'une relation entre ces constituants du SN considérés comme lexèmes. C'est la relation entre la partie constitutive d'un objet (une main) et l'objet dont elle fait partie (un enfant). En revanche, dans l'exemple *un jouet enfantin* la relation « appartenance » a un caractère différent : elle ne découle pas du lexique et par conséquent, ne s'identifie pas à la précédente.

2. Par l'exemple *un jouet enfantin*, on remarque que la relation d'appartenance reçoit chez des morphologues une interprétation beaucoup plus large que celle de la relation de partie à tout. Mélis-Puchulu (1991) donne encore un autre exemple auquel elle attribue ce type de relation, *l'autorité parentale*. Il est artificiel et

¹³ Ceci dit, suivant l'opinion de S. Karolak (1993), les « cas profonds » découlent des traits sémantiques inhérents et sélectifs du nom recteur, et non de l'adjectif ou du nom qui le détermine.

surtout inapproprié, à notre sens, de le paraphraser par : *'l'autorité qui appartient aux parents'*¹⁴. La paraphrase adéquate pour *'l'autorité parentale'* est plutôt *'l'autorité typique des parents'* ou encore *'l'autorité comme celle des parents'*, paraphrases qui évoquent une propriété typique ou une comparaison à un objet type et non l'appartenance¹⁵. Ces deux paraphrases peuvent sémantiquement découler du SN *'l'autorité des parents'*, à condition que le SN *'les parents'* représente un objet type et non la référence à des personnes concrètes¹⁶. Bref, il nous semble pas idoine de traiter en terme d'appartenance la relation entre une caractéristique et l'objet auquel on attribue cette caractéristique (cf. Karolak 1996b). Ceci présuppose une vision « chosiste » de la langue.

3. Ce qui est aussi dangereux dans l'utilisation de l'étiquette « appartenance », c'est qu'elle est également utilisée dans des travaux de linguistique pour des exemples comme *la voiture présidentielle* ou *un jardin municipal*, dans lesquels on sous-entend l'appartenance d'un objet, voiture ou parc, à un objet indiqué par le contexte et non un objet type. Cette utilisation de ce terme augmente, sans doute, son ambiguïté et, de ce fait, prête à confusion (cf. Karolak 1996b).

Etant donné toutes ces trois raisons, nous éviterons l'utilisation des deux appellations, « relation d'appartenance » et « relation de possession ». En revanche, des termes tels que « relation d'un objet considéré comme un tout à ses parties constitutives », « relation des parties constitutives à l'objet dont elles font partie », « relation d'hyperonyme à hyponyme » et « relation d'hyponyme à hyperonyme »

¹⁴ A vrai dire, ce n'est pas la paraphrase de Méliès-Puchulu (1991 : 46ss). Ce qui lui sert de paraphrase, c'est la phrase *'les parents ont de l'autorité'*, qui représente une structure converse à *'l'autorité appartient aux parents'*.

¹⁵ Remarquons bien que Méliès-Puchulu (1991 : 46) distingue la relation d'appartenance de celle de comparaison, dont elle donne quelques exemples : *la marmite cervicale, le couvercle céleste, un personnage monstrueux, une description caricaturale*.

¹⁶ On connaît par ailleurs (cf. Karolak 1989, 1990) cette opération sémantique, qui consiste à passer de l'emploi générique d'un mot pourvu d'extension à l'emploi générique de ce mot qui perd son extension, donc il est utilisé en français sans article ou sous la forme d'adjectif. Pendant ce passage son interprétation change : de la désignation d'un objet type à la désignation de toutes les propriétés typiques de cet objet type. On illustre ce passage par (1) et (2) :

(1) La voix de l'homme / d'un homme est généralement plus basse que la voix de la femme / d'une femme

(2) Une voix d'homme / masculine est généralement plus basse qu'une voix de femme / féminine

Certes, cette différence d'interprétation existe, mais elle est si subtile qu'on peut passer de l'une à l'autre sans s'en apercevoir. Ainsi, nous pouvons dire (3)

(3) La voix de l'homme est généralement plus basse que la voix de la femme

et passer subrepticement à (4)

(4) La voix masculine est généralement plus basse que la voix féminine.

Remarquons que cette quasi-équivalence apparaît le plus souvent dans les phrases dites « génériques », donc décrivant des objets-types et dépourvues de tout ancrage temporel. Ceci dit, elle peut apparaître aussi dans des phrases dites « spécifiques », dans lesquelles, malgré le contexte actuel, il n'est pas exclu de désigner des objets-types. Cf. aussi Nowakowska 1993, Nowakowska & Apothéoz 2003.

nous paraissent clairs. Ils ne « recouvrent » pas néanmoins, comme on le verra, toutes les relations qui existent dans SN entre un adjectif dénominal et le nom recteur.

Nous tenons à remarquer que les syntagmes *N+AR* que nous citons sont souvent précédés d'un article. Comme nous l'avons expliqué *supra* (§ 1.2), en nous servant des deux exemples de Bally, *la végétation tropicale* et *une chaleur tropicale*, tel ou tel article peut suggérer une des deux interprétations du syntagme *N+AR*. Par conséquent, pour nos analyses, nous donnerons désormais des syntagmes *N+AR* sans article, bien qu'en français, langue à article, ce soit un procédé inhabituel.

1.4. Délimitation de la classe des adjectifs dénominatifs

Comme nous l'avons déjà constaté, les adjectifs dénominatifs sont généralement paraphrasés par '(qui est) relatif à Nom'. Les morphologues leur attribuent donc un sens relationnel (cf. Gawelko 1977a), quand ils ne vont pas jusqu'à identifier purement et simplement adjectif dénominal et AR (Mélis-Puchulu 1991, 1993). Leur argument est l'idée traditionnelle d'après laquelle un adjectif dénominal met en relation sa base nominale avec le nom recteur dans un SN (cf. *infra*, § 3.3.11).

Les premiers linguistes (cf. Bally, Séchehaye, Frei, *infra*, § 3.1) à utiliser le terme d'adjectif relationnel avaient une autre conception de la relation que les morphologues. Selon eux, un adjectif comme *courageux* ne pourrait sans doute pas être considéré comme un AR, alors qu'il est bien un adjectif dénominal¹⁷. Nous n'identifierons pas ces deux classes l'une à l'autre.

En effet, le fait d'évoquer la notion de relation à propos du sens de *courageux* est superflu et contre-intuitif. Cela peut faire croire que nous soutenions, par ces mots, le point de vue « traditionnel », d'après lequel les AR, à la différence des AQ, ne désignent pas une qualité mais une relation. Pour le moment nous ne voulons pas prendre une position nette là-dessus. Nous constatons seulement que les morphologues, en rejetant ce point de vue dit « traditionnel », auraient dû lui opposer un nouveau, ce qu'ils n'ont pas fait.

Rappelons encore que le sens relationnel des adjectifs dénominatifs a conduit les linguistes à substituer ces adjectifs au groupe *de + Nom*, pour les langues analytiques, et au nom avec une désinence de génitif, pour les langues flexionnelles. Cette substitution n'est pourtant pas possible pour *femme courageuse*. Quel syntagme prépositionnel faudrait-il substituer à l'adjectif *courageux* dans *femme*

¹⁷ On peut citer d'autres exemples problématiques : *amoureux, vigoureux* (Gawelko 1977a), *honteux* (Hietbrink 1985) et, pour l'italien, *frenetico, nostalgico, pauroso, orgoglioso, dispettoso* (d'Addio 1971).

*courageuse ? femme de courage ? ou femme du courage ?*¹⁸ Comme on le voit, ce sens relationnel, s'il y en a, n'apparaît pas lors de ces substitutions.

Enfin, essayons de montrer le côté artificiel ou inapproprié des paraphrases de ce type d'adjectifs. Si on admet la paraphrase *femme qui a du courage* pour *femme courageuse*, il faut également admettre la paraphrase *docteur qui a de l'amour* pour *docteur amoureux* (Gawelko 1977a). Du point de vue dérivationnel, ces paraphrases sont peut-être justifiées, parce qu'elles mettent en évidence l'origine nominale des dérivés. Mais, nous doutons que ce soient de bonnes paraphrases métalinguistiques, c'est-à-dire des paraphrases qui décomposent le sens des dérivés. A notre sens, la première des paraphrases citées ne fait qu'affirmer l'identité des deux expressions *être courageux* et *avoir du courage*, et la seconde ne décompose pas le sens d'*amoureux* malgré l'utilisation d'une expression analytique comportant le verbe *avoir*. On remarque, d'ailleurs, le côté « forcé » d'une telle paraphrase : pourquoi ne pas dire tout naturellement *docteur qui aime*.

A ce point, nous voulons insister sur l'utilisation du verbe *avoir* dans les paraphrases dérivationnelles. Les morphologues ne reconnaissent pas explicitement que ce verbe dans *femme qui a du courage* n'a pas la même valeur que dans des exemples comme : '*femme qui a beaucoup de cheveux*' (*femme chevelue*), '*rivière qui a beaucoup de poissons*' (*rivière poissonneuse*), '*plante qui a un bulbe*' (*une plante bulbeuse*), '*parc qu'a la ville*' (*parc municipal*), '*voiture qu'a le président*' (*voiture présidentielle*). C'est seulement la première occurrence de *avoir* qui, à notre sens, peut être appelée « verbe support », c'est-à-dire que ce verbe n'a pas plus de sens que la copule *être* (cf. Karolak 1996b). Par conséquent, des adjectifs comme *courageux* ne font pas partie du même paradigme dérivationnel que *chevelu*, *poissonneux*, *bulbeux*, *municipal* et *présidentiel*.

En résumé, nous pensons que les facteurs que nous venons de présenter suffisent à bien distinguer la classe des AR de celle des adjectifs dénominaux. Ces derniers délimitent une classe d'adjectifs plus vaste que celle des AR car elle inclut, outre les AR, des adjectifs comme *courageux*.

Il reste le problème de la limite extérieure de la classe des adjectifs dénominaux, donc celui de la frontière entre les adjectifs motivés et les adjectifs non motivés. Ce problème n'occupe pas, nous semble-t-il, la place qu'il mérite dans les travaux de morphologie, et il arrive que des exemples d'adjectifs dénominaux cités dans certains travaux représentent de nos jours des cas de démotivation (cf. Apothéloz 2002). En particulier, il s'agit d'adjectifs français comme *crépu*, *colossal*, *titanesque*, *gigantesque* (cf. Mélis-Puchulu 1991, 1993), et d'adjectifs italiens comme *titanico*, *volgare*, *triviale* (cf. d'Addio 1971). Cela dit, nous les excluons de la classe des adjectifs dénominaux.

¹⁸ Le test se révèle aussi négatif pour le polonais, langue flexionnelle : ? *kobieta odwagi*.

2. Les pseudo-adjectifs ou les adjectifs non prédicatifs

Le premier terme suggère que des adjectifs comme *communal* ne sont pas de vrais adjectifs et le second, qu'ils sont incapables d'assumer la fonction de prédicat. Avant de nous prononcer sur le caractère légitime ou non de ces suggestions, nous parlerons de l'origine de ces appellations et nous essaierons de comprendre dans quelle mesure elles sont pertinentes quant au fonctionnement d'adjectifs comme *communal*.

2.1. L'origine du terme « pseudo-adjectifs »

Le terme de pseudo-adjectif a été forgé par P. M. Postal (1969 : 219), représentant de la grammaire générative et transformationnelle. Ce terme désigne les adjectifs dérivés de noms propres, qui, en structure profonde, ne sont pas représentés de la même manière que les adjectifs ordinaires. Pour illustrer ce type d'adjectifs, Postal donne les exemples suivants :

- (6) the American attack on Cuba,
- (7) the Markovian solution of that problem,
- (8) the Persian application for membership.

Selon ce linguiste, ces adjectifs ont la même structure profonde suivante :

- (6a) America's attack on Cuba,
- (7a) Markoff's solution of that problem,
- (8a) the application for membership by Persia.

En faisant cette distinction, Postal a contribué à la modification de la théorie générative standard, qui prévoyait à l'origine une même structure profonde pour tous les adjectifs, à savoir : les propositions relatives attributives. Comme nous l'avons mentionné dans l'Introduction, une pareille modification a été proposée avant, quoique pour d'autres raisons ou pour d'autres types d'adjectifs, par Bolinger (1967).

2.2. La délimitation de la classe des pseudo-adjectifs

Dans sa thèse intitulée *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, I. Bartning (1976) a repris le terme de Postal et l'a appliqué par extension non seulement aux adjectifs dérivés de

noms propres, mais aussi aux adjectifs dérivés de noms communs¹⁹, en arguant que tous deux dérivent de noms. La linguiste suédoise délimite la classe des pseudo-adjectifs au moyen de trois propriétés suivantes :

- a) ce sont des adjectifs dénominatifs, donc dérivés de noms, régulièrement ou par supplétisme,
- b) en position adnominale ils constituent soit un complément de nom (ils admettent alors la reconstitution par la séquence *préposition + (déterminant) + nom*) soit une épithète (ils n'admettent pas dans ce cas une telle reconstitution),
- c) ils n'acceptent pas la modification par l'adverbe *très*, puisque leur sens ne comporte aucun élément gradable.

En prenant en considération ces critères et à la suite de travaux de Postal et de Levi (1973), Bartning considère que la classe des pseudo-adjectifs est un sous-ensemble de celle des adjectifs dénominatifs, excluant ainsi, d'une part, des adjectifs comme *malheureux, courageux, barbu, vanillé*, et d'autre part, des adjectifs comme *tropical* et *populaire*, ayant la lecture qualificative (voir § 1.2). L'élimination que Bartning a faite s'explique, nous semble-t-il, par des raisons d'ordre syntaxique : ces adjectifs peuvent tous assumer la fonction prédicative.

Néanmoins, le critère de la prédicativité ne semble pas décisif pour Bartning (1976 : 21). En effet, dans sa liste de pseudo-adjectifs, il y en a qu'elle décrit comme prédicatifs et comme non prédicatifs.

2.3. La délimitation de la classe des adjectifs dénominatifs non prédicatifs

Tout différemment que pour Bartning, le critère de la prédicativité semble primordial pour J. Levi (1973). Ainsi, dans ses travaux (1973, 1978), elle introduit le terme d'adjectifs non prédicatifs (en anglais, « nominal nonpredicating adjectives »). Certes, outre les adjectifs dénominatifs, le terme d'adjectif non prédicatif englobe aussi des adjectifs qui ont une même structure profonde que les adverbes. Ce sont, par exemple, *potential, former, heavy*, comme le montrent les exemples de Levi (1978 : 8) :

- (9) They are all *potential* enemies. = They are all *potentially* enemies.
- (10) She is a *former* roommate of Sue's. = She was *formerly* a roommate of Sue's.
- (11) His parents are both *heavy* smokers. = His parents both smoke *heavily*.

Mais, Levi, depuis son article de 1973, se concentre sur l'analyse des adjectifs non prédicatifs dénominatifs.

¹⁹ Probablement, Bartning s'est inspirée aussi de travaux de certains linguistes générativistes et transformationnalistes comme, entre autres, Zribi (1972).

En se fondant sur la critique de Bolinger (1967) et Postal (1969) concernant la structure profonde des adjectifs non prédicatifs, J. Levi constate que ces adjectifs ne sont pas issus de prédicats logiques (comme le sont les vrais adjectifs) mais d'arguments logiques²⁰. C'est la raison pour laquelle ils se comportent en surface comme des noms et non comme des adjectifs ordinaires. En insistant sur leur parallèle avec les noms, Levi énumère 5 caractéristiques propres aux adjectifs dénominaux non prédicatifs, qui sont les suivantes :

- (a) ils ne sont pas gradables, et par conséquent, ils ne s'accompagnent jamais de l'adverbe de degré *très*,
- (b) ils ne se laissent pas coordonner avec des adjectifs ordinaires,
- (c) ils acceptent des préfixes de sens quantitatif comme *multi-*, *poly-*, *mono-*, *bi-* etc.,
- (d) ils partagent les traits sémantiques et les traits sélectifs avec les noms desquels ils sont dérivés,
- (e) dans un syntagme nominal, ils assument les mêmes « relations grammaticales » (*case relations*) que les noms, comme par exemple : agent, objet, locatif, datif/possessif, instrumental.

S'inspirant de Dell (cité in Bartning 1976 : 112ss), elle ajoute une sixième caractéristique :

- (f) leur impossibilité de former une nominalisation, par exemple : *une source lumineuse ponctuelle* ? **la ponctualité de la source* (cf. Levi 1978 : 28ss).

Certes, nous trouvons beaucoup de ces caractéristiques disséminées dans des travaux plus anciens (au moins depuis Bally 1945) ; mais Levi les présente de façon méthodique et les met au service de la thèse de l'origine nominale des adjectifs non prédicatifs.

2.4. Pseudo-adjectifs en position adnominale et leur prédicativité

Pour les représentants de la grammaire générative, une des préoccupations majeures était de décrire un SN complexe dans la perspective de ce qu'on appelait à l'époque les « relations grammaticales » (*case relations*) (Levi 1973). Suivant cette théorie, un SN complexe a pour base une phrase sous-jacente et, par conséquent, les rôles des constituants de ce SN s'identifient à des fonctions syntaxiques, notamment celui de sujet, objet, lieu, instrument, temps, etc. Bartning (1976) a appliqué cette perspective aux pseudo-adjectifs employés comme épithète

²⁰ Voici le texte exact de Levi (1973 : 333) : «My proposal is that these adjectives are derived not from underlying logical predicates as would be the case for true adjectives like *big*, *long*, *pretty*, or *sharp* – but rather from underlying nouns, that is, logical arguments in the semantic structure.» Cf. à ce propos aussi la critique du modèle transformationnel par Karolak 1984a, 1986.

dans un SN. Selon cette linguiste, pour décrire leur rôle par rapport au nom tête, il est nécessaire, avant tout, de se demander si le nom tête est une nominalisation verbale²¹ ou non. Ainsi, apparaissent deux cas de figure.

Premièrement, quand le nom tête est une nominalisation verbale, le pseudo-adjectif représente les « relations grammaticales » suivantes (Bartning 1976 : 29ss) :

- (a) objet (*élection présidentielle = x élit le président, construction immobilière = x construit l'immeuble, etc.*)
- (b) sujet (*décision gouvernementale = le gouvernement décide y, discours présidentiel = le président fait un discours, etc.*)
- (c) syntagme prépositionnel locatif (*transport routier = x transporte y par route, débarquement lunaire = x débarque (y) sur la lune, etc.*)
- (d) syntagme prépositionnel instrumental (*communication téléphonique = x communique par téléphone, travail manuel = x travaille avec les mains*)
- (e) syntagme prépositionnel temporel (*dépense annuelle = x dépense y par an*)
- (f) syntagme prépositionnel « destination » (*formation professionnelle = formation pour la profession*)
- (g) syntagme prépositionnel « concernant » (*revendications culturelles = revendications concernant la culture*)
- (h) syntagme prépositionnel « selon » (*décision légale = décision selon la loi*)²²

Remarquons que les cas (f), (g) et (h) sont glosés différemment que les précédents. Ces syntagmes « ne reflètent pas de relations grammaticales typiques et ils ne sont pas reconstituables par de-Dét-N » (Bartning 1976 : 34)²³.

Deuxièmement, quand le nom tête n'est pas une nominalisation verbale, il faut recourir à des prédicats sous-jacents, qui ont été effacés en surface pendant la dérivation des syntagmes *N + pseudo-adjectif*²⁴. Par exemple : un pseudo-adjectif peut être « objet » auprès du prédicat sous-jacent [PRODUIT] (*industrie lainière = l'industrie produit de la laine*), ou bien « sujet » auprès du prédicat sous-jacent [AVOIR] (*hélicoptère présidentiel = le président a un hélicoptère*), ou encore « sujet » auprès du prédicat sous-jacent [ETRE] (*globe terrestre = la terre est un globe*), etc. Notons que les pseudo-adjectifs jouent les « relations grammaticales » que nous venons d'énumérer pour les noms têtes à nominalisation verbale, à une

²¹ Pour Bartning, le terme de nominalisation verbale n'est pas identique à celui de nominalisation déverbale. Bartning en effet considère *solidarité ministérielle* comme une nominalisation verbale. La nominalisation verbale est donc un dérivé nominal de surface qui correspond en structure profonde au symbole V. Ainsi, *voleur* n'est pas une nominalisation verbale.

²² Nous espérons ici ne pas trahir les analyses de Bartning, qui utilise des abréviations parfois difficiles à interpréter.

²³ Bartning marque encore autrement cette différence : elle ne paraphrase pas les syntagmes des points (f), (g) et (h), par une proposition comportant un verbe. Les raisons de ce choix ne sont pas claires, puisque les noms têtes de ces syntagmes représentent des nominalisations verbales. En suivant le modèle des paraphrases précédentes, Bartning aurait pu faire dériver, par exemple, *formation professionnelle* de la proposition *x forme y pour la profession*.

²⁴ Cf. un répertoire de prédicats sous-jacents chez Levi (1973, 1978).

exception près : les « relations grammaticales » sont ici établies par rapport à un prédicat sous-jacent effacé qui a un sens général.

Dans la présentation de la suite de cette classe, qui comprend des SN à nominalisation non verbale, Bartning va des « relations grammaticales » les plus typiques aux moins typiques.

D'abord il y a des syntagmes *N + pseudo-adjectif* dans lesquels il est difficile de trouver des relations grammaticales et des prédicats sous-jacents. La reconstitution du pseudo-adjectif n'est possible que par un groupe avec une autre préposition que *de*. Malgré ces facteurs, Bartning attribue aux pseudo-adjectifs une « relation grammaticale » ; par exemple, lieu (*guérilla urbaine = la guérilla (opère) dans les villes*), instrument (*témoin oculaire = le témoin (a vu x) de ses propres yeux*), temps (*fleurs printanières = les fleurs (poussent) au printemps*).

Ensuite, il y a des syntagmes *N + pseudo-adjectif* qui ne représentent pas de relations grammaticales typiques. Ce qu'on peut déduire des deux constituants du syntagme, c'est, selon Bartning, le sens de destination (*locaux commerciaux = locaux pour le commerce*), ou le sens 'concernant' (*questions politiques = questions concernant la politique*), ou encore le sens 'selon' (*loi constitutionnelle = loi selon la constitution*).

Dans cette recherche des « relations grammaticales » dans les syntagmes *N + pseudo-adjectif*, le cas extrême est représenté par des syntagmes comme *ville universitaire, société industrielle, cité urbaine, vin français, fromage suisse*, etc. où les « relations grammaticales » sont absentes, c'est-à-dire les pseudo-adjectifs épithètes n'ont en structure profonde aucune des fonctions syntaxiques (sujet, objet ou autre) par rapport au nom tête ou par rapport à un prédicat sous-jacent. Le rôle des pseudo-adjectifs consiste ici à sous-catégoriser le nom tête.

Un cas à part est représenté par ce que Bartning appelle « les pseudo-adjectifs doubles », c'est-à-dire ceux qui ont une lecture double (*tropical, populaire*). Ainsi, quand ils gardent la lecture relationnelle, ils obéissent au classement que nous venons de présenter, alors que quand ils ont la lecture [+ COMME] ou qualificative, ils se placent en dehors des « relations grammaticales » et il est impossible de les reconstituer par un groupe prépositionnel.

Quant à la prédicativité des pseudo-adjectifs, Bartning constate que « plus la relation grammaticale est perceptible, moins l'adjectif accepte la position prédicative » (1976 : 39). La relation la plus perceptible est la relation verbe-objet (cf. le classement ci-dessus). Selon Bartning, c'est ce type de relation qui rend inacceptables les phrases suivantes :

(12) * l'élection est présidentielle,

(13) * la construction est immobilière.

Pour Bartning, aussi bien l'adjectif *présidentiel* que *immobilier* représentent la « relation grammaticale » d'objet par rapport à leurs noms têtes. Bartning (1976 : 40) oppose ce cas à l'exemple *l'analyse stylistique*, parce qu'il a été interprété par des informateurs français plutôt comme *au point de vue, en ce qui concerne*

que comme *l'analyse du style*. Il s'ensuit que le pseudo-adjectif *stylistique* peut fonctionner comme prédicat; par exemple :

(14) L'analyse qu'il fait est stylistique

Au critère de l'absence / présence de la « relation grammaticale », Bartning ajoute un critère plus spécifique : « Si le PA [pseudo-adjectif] fait partie d'un SN dont le nom tête est une nominalisation verbale du type A [+action], le PA n'accepte pas la position prédicative » (1976 : 42). Autrement dit, le syntagme N+PA ne peut pas être transformé en phrase attributive. « Si, au contraire, le nom tête est une nominalisation du type B [-action], le PA accepte la position prédicative » (1976 : 42). Autrement dit, le syntagme N+PA peut être transformé en phrase attributive. Soit la nominalisation *revendication* comme nom tête de *revendications syndicales*. Puisque, selon Bartning, le nom tête est interprété comme résultat ou objet d'une action, le pseudo-adjectif peut avoir la fonction prédicative. L'exemple suivant montre ce fait, qui est également valable pour (16) :

(15) Les revendications en question sont syndicales,

(16) Les réunions du lundi seront syndicales.

En résumé, si les syntagmes *N+PA* représentent une des « relations grammaticales », ils ne peuvent pas être convertis en phrases attributives, ce qui signifie que les pseudo-adjectifs épithètes ne peuvent pas devenir attributs. Font exception les syntagmes avec un nom tête qui est une nominalisation verbale pourvue de trait [-action]. En revanche, la conversion en phrase attributive est possible quand le syntagme *N+PA* n'exprime aucune « relation grammaticale ». Dans ce cas, on dit que les pseudo-adjectifs épithètes ont le rôle de sous-catégoriser le nom tête (voir ci-dessus), et alors ces pseudo-adjectifs peuvent occuper la position prédicative.

2.5. Critique

Les analyses que nous venons de présenter posent un certain nombre de problèmes. Ils sont probablement tributaires des premières versions de la grammaire générative, qui a été adoptée par Levi (1973, 1978) et Bartning (1976), pour examiner ce qu'elles appellent « pseudo-adjectifs » et « adjectifs non prédicatifs ». Pour des raisons de simplicité, nous consacrerons plus de place aux premiers. Néanmoins, beaucoup de nos remarques concernent les deux.

2.5.1. Détermination des « relations grammaticales »

Dans leurs analyses du SN *N+Pseudo-adjectif*, les linguistes d'obédience générativiste cherchent à attribuer une parmi plusieurs « relations grammaticales » au pseudo-adjectif par rapport au nom tête. Ce que nous trouvons discutabile, c'est

l'absence de critères précis qu'ils adoptent pour choisir telle ou telle « relation grammaticale ». Rappelons que le modèle génératif postule qu'un SN correspond à une phrase en structure profonde et ce SN « hérite » d'une certaine façon les fonctions syntaxiques de cette phrase. Nous doutons sur les critères de la correspondance entre un SN et sa phrase sous-jacente. Par exemple, il nous semble que l'affirmation selon laquelle l'adjectif *industriel* est « sujet » dans *production industrielle* prête à discussion (cf. Bartning 1976 : 26). Qu'est-ce qui nous empêche d'y voir plutôt « moyen » ou « manière » ? Et pourquoi, par exemple, ne pas constater qu'il y a ici un manque de « relation grammaticale », donc une sorte de sous-catégorisation de la production ?

Un autre exemple qui peut soulever des doutes de la même nature, c'est le SN *les élections présidentielles*. Pour Bartning, *présidentiel* est « objet » par rapport au nom tête, alors qu'on peut aussi bien le considérer comme « but » ou « destination » (*x élit y pour président ou pour présidence*) et même comme étant dépourvu de « relation grammaticale » et donc, ayant la fonction de sous-catégoriser le nom tête (*les élections présidentielles, législatives, municipales*).

Enfin, un troisième exemple qui nous semble discutable, c'est celui de *l'analyse stylistique*. Comme nous l'avons signalé à propos de l'exemple (14) (cf. *supra*), Bartning elle-même lui donne deux analyses : d'après la première, l'adjectif *stylistique* est « objet » et d'après la seconde, faite notamment sous l'influence de commentaires d'informateurs natifs, il ne représente aucune « relation grammaticale », puisqu'il s'interprète comme '*du point de vue du style*'.

Bref les attributions d'une « relation grammaticale » que nous venons de voir nous paraissent arbitraires. A notre sens, elles ne peuvent pas être non arbitraires pour la simple raison que le cadre d'analyse se limite au SN. On pourrait y remédier en élargissant ce cadre jusqu'à la phrase ou jusqu'au discours.

L'analyse du SN *N+Pseudo-adjectif* en termes de « relations grammaticales », qui nous semble abusive, fausse la nature de ce type d'adjectifs. Ils ont principalement un caractère sous-spécifique, d'ailleurs reconnu paradoxalement par les linguistes d'obédience générative eux-mêmes (Levi 1978 : 262ss). Ce caractère sous-spécifique permet au pseudo-adjectif, comme nous venons de l'observer, d'avoir des interprétations variées, y compris celles qui échappent à une « relation grammaticale ». Bartning, elle-même, reconnaît, quoique marginalement, que des SN comme *la réorganisation ministérielle* sont « ambigus structurellement ». Cet exemple peut être interprété soit comme '*x réorganise le ministère (les ministres)*', soit comme '*le ministère réorganise x*' (Bartning 1976 : 36-37). Puisque la classification faite par Bartning (cf. § 2.4) comprend d'autres exemples qui sont ambigus pour les mêmes raisons, on peut dire que cette classification pêche de sur-spécification (cf. Karolak 1984a, 1986, Nowakowska 1993).

2.5.2. Reconstitution du SN *N+Pseudo-adjectif* par le SN *N+de+(dét.)+N*

La préoccupation des linguistes d'obédience générativiste de faire correspondre à chaque pseudo-adjectif telle ou telle « relation grammaticale » va de pair avec celle de « reconstituer » les syntagmes *N + Pseudo-adjectif* au moyen d'un syntagme prépositionnel, par exemple de type *N + de + Dét. + N*. Cet objectif a malheureusement conduit dans plusieurs cas à des reconstitutions abusives²⁵. Pour illustrer ce phénomène, reprenons l'exemple de *production industrielle*, cité plus haut. En effet, l'adjectif *industriel* n'a pas nécessairement le rôle « sujet », mais peut simplement catégoriser le nom *production*.

A ce propos, une autre remarque critique s'impose : les générativistes ne se soucient jamais du problème de l'article dans les SN reconstitués à partir des syntagmes *N + Pseudo-adjectif* (cf. Karolak 1984a, 1986). En fait, on se demande d'où vient l'assurance des générativistes qu'un syntagme comme *production industrielle* soit reconstitué par *production de l'industrie* et non par *production d'industrie* (ou encore *production des industries*). Nous pensons qu'il est impossible de reconstituer un syntagme comme *production industrielle* sans le concevoir comme inséré dans un contexte discursif particulier.

Le même abus est visible quand les linguistes d'obédience générativiste essaient de reconstituer un syntagme du type *N + Pseudo-adjectif* par un groupe contenant une autre préposition que *de*. Par exemple, Bartning (voir ci-dessus) reconstitue *formation professionnelle* par *formation pour la profession*, en suggérant ainsi le sens de « destination ». Quant à nous, nous trouvons trop spécifique une telle reconstitution et nous préférons ranger ce syntagme parmi ce que Bartning appelle « des sous-catégorisants ».

2.5.3. Effacement des prédicats sous-jacents et incorporation

Un autre point faible que nous trouvons dans ces analyses est le bien fondé de certains paramètres sur lesquels est basée la classification de Bartning des SN *N+Pseudo-adjectif* d'après leur représentation des « relations grammaticales ». Rappelons que les « relations grammaticales » apparaissent dans la phrase sous-jacente qui a été nominalisée ou comprimée en donnant comme résultat un SN. Notre critique concerne la compression. Notamment, ce qui nous semble discutable, c'est la distinction que fait Bartning, à la suite de Levi (1974) et de Gruber (1965)²⁶ entre ce qu'elle appelle « l'effacement du prédicat sous-jacent » et « incorporation ».

²⁵ Cf. dans §1.3 ci-dessus une critique similaire adressée à des analyses faites dans la perspective morphologique et dérivationnelle.

²⁶ Les deux sont cités par Bartning 1976 : 26.

Elle illustre le processus d'effacement par (17) et (18), et le processus d'incorporation par (19) et (20) :

(17) *feline agility* < *agility which cats HAVE*,

(18) *musical clock* < *clock which MAKES music*,

(19) *criminal law* < *law CONCERNING crime (loi criminelle)*,

(20) *racial discrimination* < *discrimination ACCORDING TO race (discrimination raciale)*.

Selon Bartning, l'incorporation, exemplifiée par (19) et (20), « se distingue de l'effacement en ce que le sens du syntagme peut être déduit à partir des deux éléments superficiels, puisque l'élément incorporé (en majuscules) est prédictible à partir du nom tête » (1976 : 26). Cependant, l'application de ces critères fait problème pour la simple raison que la définition de l'incorporation peut s'appliquer aussi bien au premier processus de compression : celui d'effacement des prédicats-profonds. Sans entrer dans la discussion sur l'ambiguïté des termes comme *peut être déduit* et *prédictible*, nous pensons que pour interpréter ces syntagmes, il est nécessaire, dans tous les deux cas, de prendre en considération les deux éléments superficiels qui constituent les SN. Autrement dit, nous ne voyons pas en quoi le nom tête pourrait être plus utile pour prédire l'élément implicite d'interprétation (celui qui est signalé par les majuscules), et moins encore, pourquoi cela puisse être vrai pour l'incorporation et non l'effacement des prédicats sous-jacents.

Notre analyse de ces exemples (19) et (20) est toute différente. Nous interprétons les deux exemples comme '*un type de loi / discrimination*', en s'inspirant d'ailleurs des paraphrases qu'on leur a données, qui comportent les sens '*concerning*' et '*according to*'. Ils nous semble hautement inadéquat d'affirmer que ce sens de sous-type est prédit par les noms têtes, comme si chaque concept prédisait son sous-type (*loi* → *loi criminelle*, *discrimination* → *discrimination raciale*). Même si on pouvait y voir une « prédiction », elle aurait un autre sens : un sous-type implique un type et non l'inverse. Cela dit, contrairement à la définition qu'on a donnée à l'incorporation, il est nécessaire de concevoir les deux constituants des SN analysés pour trouver l'élément implicite qui les lie.

Si notre analyse est bonne, nous ne voyons pas en quoi « l'incorporation » diffère de « l'effacement des prédicats sous-jacents ». Autrement dit, les sens '*concerning*' et '*according to*' s'identifient aux prédicats sous-jacents effacés.

2.5.4. Compression et prédicats sous-jacents

Comme nous venons de le voir, d'après le modèle génératif de ses premières versions, l'effacement de prédicats sous-jacents est un moyen de compression qui permet d'obtenir un SN à partir d'une structure profonde, là où il n'y a pas de possibilité d'effectuer une nominalisation. Les générativistes ont dressé une liste des prédicats sous-jacents qui sont effacés lors de la compression. Ce sont : HAVE, CAUSE, MAKE, USE, BE, IN (Bartning 1976 : 27).

D'abord, nous voulons remarquer que l'application de la distinction entre compression et nominalisation n'est pas nette. D'après ce modèle, l'exemple (17), *feline agility*, est analysé comme venant de la compression : on a effacé le prédicat sous-jacent *HAVE* de la phrase sous-jacente '*agility which cats HAVE*'²⁷. Notons qu'il n'y aurait aucun prédicat sous-jacent en structure profonde, si on admettait que le SN *feline agility* vienne de la nominalisation d'une phrase sous-jacente, *Cats are agile*. Il n'y a pas de raison, nous semble-t-il, de ne pas admettre cette possibilité. Dans ce cas, s'il y a effacement, c'est la copule *être* qu'on efface, parce qu'elle est un élément postiche.

Ensuite, nous pensons que la notion même de prédicat sous-jacent est contestable. Considérons deux exemples : *intuition féminine* et *palais présidentiel*. Bartning (1976 : 27) les décrit comme étant issus, tous les deux, de l'effacement du prédicat sous-jacent *AVOIR*. A notre sens, pour le premier exemple, on efface, de sa phrase sous-jacente '*les femmes ONT de l'intuition*', le verbe *avoir*, qui est vide de sens et joue ici le rôle de copule. En revanche, pour le second, ce qui est effacé de la phrase sous-jacente '*le président a un palais*', c'est le verbe à sens plein et véhicule un concept d'appartenance (voir Karolak 1996b, voir aussi §1.4, le point 3). Comment peut-on leur attribuer la même appellation, celle de prédicat sous-jacent ? Si le modèle génératif de ses premières versions confond le verbe *avoir* avec le prédicat d'appartenance, on se demande si les prédicats sous-jacents censés être effacés pendant la compression ne sont pas en réalité des éléments de surface.

La conséquence de cette confusion est que, par exemple, le verbe *have*, de l'exemple (17) ('*agility which cats HAVE*') est mis au même niveau que *make*, de l'exemple (18) ('*clock which MAKES music*'). Quelle que soit la perspective adoptée, il est difficilement contestable que le verbe *to make* ait un sens. Par conséquent, dans *clock which MAKES music*, nous avons affaire à un vrai prédicat sous-jacent.

2.5.5. Lecture [±] action du nom tête

Parmi les critiques que nous adressons au modèle génératif, et en particulier, à Bartning (1976), il en y a une qui est importante, étant donné le problème de la prédicativité des pseudo-adjectifs. Rappelons que, pour Bartning, les pseudo-adjectifs qui se caractérisent par une « relation grammaticale » par rapport à leurs noms têtes ne sont pas prédicatifs. Ils peuvent le devenir à condition que ce nom tête, tout en étant une nominalisation verbale, ait le trait [-action], comme par exemple *organisation*, quand il se paraphrase par '*quelque chose qui est organisé*'. Cette

²⁷ Nous pouvons aussi interpréter ce SN comme une comparaison implicite : '*l'agilité PAREILLE à celle des chats*'.

condition, selon Bartning, fait que le pseudo-adjectif *syndical* peut accepter la fonction prédicative dans les deux exemples suivants (Bartning 1976 : 41) :

- (15a) Les revendications en question sont syndicales,
- (16a) Les réunions du lundi seront syndicales.

Or, rien selon nous ne permet d'affirmer que les nominalisations *réunion* et *revendication* ont la lecture [-action]. Bien que *revendication* puisse effectivement s'interpréter comme objet (*quelque chose qu'on a revendiqué*), son emploi dans (15a) n'exclut nullement une lecture [+action]. Dans le second exemple, même, la nominalisation *réunion* n'admet pratiquement que la lecture [+action] (cf. Karolak 1988, Nowakowska 1993, Nowakowska & Kossakowska 1995). Notre critique concerne, pour la même raison, d'autres exemples de Bartning (1976 : 42-43):

- (21) la réforme dont on parle est universitaire,
- (22) dans cette région le développement est industriel,
- (23) la croissance est économique,
- (24) la production est aussi artisanale parce qu'elle est dispersée,
- (25) Des femmes en majorité ! Parce que sur trois tentatives [de suicides] deux sont féminines.

Il nous paraît évident que dans ces exemples, les noms en position sujet ont tous, du moins peuvent avoir, le trait [+action], comme le suggèrent les paraphrases suivantes :

- (21a) *l'action* de réformer dont on parle est universitaire,
- (22a) dans cette région *le processus* de développement est industriel,
- (23a) *le processus* de croissance est économique²⁸,
- (24a) *l'action* de produire est aussi artisanale parce qu'elle est dispersée²⁹,
- (25a) Des femmes en majorité ! Parce que sur trois *actions* de tenter [de se suicider] deux sont féminines.

²⁸ On pourrait croire que dans les exemples suivants :

- (21) la réforme dont on parle est universitaire,
- (22) dans cette région le développement est industriel,
- (23) la croissance est économique,

donc, dans trois parmi les exemples cités ci-dessus, les nominalisations soient pourvues de trait [-action]. Cette idée pourrait découler des paraphrases possibles faites pour ces phrases :

- (21b) ce qu'on réforme c'est l'université,
- (22b) dans cette région ce qui se développe c'est l'industrie,
- (23b) ce qui croît c'est l'économie.

Comme dans la paraphrase de la nominalisation [-action] *organisation*, dans ces trois paraphrases il y a le pronom *ce*. Or, *ce* est une forme pronominale trompeuse : dans ces trois phrases elle ne sert qu'à segmenter les phrases, qui ont toutes une version liée comme suit :

- (21c) l'université est réformée,
- (22c) dans cette région l'industrie se développe,
- (23c) l'économie croît.

Etant donné ces paraphrases, notées en (c), dans lesquelles il y a un verbe qui dérive une nominalisation, pourrions-nous encore douter du sens [+action] des nominalisations *réforme*, *développement* et *croissance* ?

²⁹ Une meilleure paraphrase de cet exemple serait sans doute *la façon de produire est artisanale* (cf. Nowakowska 1993).

2.5.6. Jugement d'acceptabilité

Dans des analyses générativistes il y a encore un fait purement méthodologique qui prête à la critique. Il s'agit d'un problème que nous avons mentionné dans l'Introduction : les jugements d'acceptabilité ou d'inacceptabilité portés sur les exemples.

Premièrement, beaucoup d'exemples qualifiés d'inacceptables dans ces travaux sont parfaitement plausibles moyennant un contexte discursif particulier. Nous aurons plus loin l'occasion de voir, exemples attestés à l'appui, que certains pseudo-adjectifs tolèrent les emplois prédicatifs, par exemple, quand ils sont employés de façon contrastive.

Deuxièmement, les exemples cités comme inacceptables le sont peut-être, mais à condition que « inacceptable » signifie « difficilement interprétable » ou « mal formé sémantiquement » et non « agrammatical ». Prenons comme exemple une phrase astérisquée de Bartning (1976 : 42) :

(26) * l'utilisation est industrielle

Cette phrase, qui par ailleurs, remarquons-le, n'a pas la ponctuation d'une phrase, est coupée du contexte énonciatif. On peut se demander si l'article défini devant le SN sujet aide dans la reconstitution de ce contexte. L'article défini peut suggérer qu'il s'agit d'un emploi anaphorique, mais si le SN *l'utilisation* était une anaphore, elle serait probablement précédée plutôt de *cette* que de *l'*. Dans ce cas, il faudrait interpréter cette phrase comme une phrase générique, donc phrase qui n'est pas temporellement ancrée, étant donné que l'article défini peut aussi précéder les SN dits « génériques ». Seulement qu'il est difficile de saisir le message que cette phrase devrait porter. Ce qui nous semble important, c'est que qu'on ne puisse pas, à nos yeux, identifier ce « malaise interprétatif » à la contrainte de la position d'attribut. La preuve en est que même avec un adjectif qualificatif en position d'attribut, les problèmes d'interprétation ne disparaissent pas, comme nous l'observons dans l'exemple suivant :

(26a) ? l'utilisation est stupide

Pour pouvoir interpréter cette phrase il manque d'éléments d'information comme : qui a utilisé qqch. ou qu'est-ce qu'on a utilisé. Sans ces éléments, le SN *l'utilisation* est un mauvais candidat pour assumer la fonction sujet ou plutôt, de thème.

Notons que les phrases astérisquées dans les travaux de générativistes ne sont jamais des phrases attestées, mais ce sont des phrases construites. Comme nous l'avons vu, astérisquer une phrase construite relève de l'arbitraire. Pour cette raison, la description de ces phrases, astérisquées et non astérisquées, ne rend pas compte, sinon de façon lointaine, de faits linguistiques réels.

2.5.7. Adéquation des termes « pseudo-adjectifs » et « adjectifs non prédicatifs »

Quant aux termes « pseudo-adjectifs » et « adjectifs non prédicatifs » eux-mêmes, ils ne nous paraissent pas adéquats. Certes, l'appellation « pseudo-adjectif » est conforme à l'idée, largement répandue, que les adjectifs ainsi désignés ne sont pas des adjectifs prototypiques. Mais, comme nous l'avons déjà signalé au sujet de la délimitation de la classe des pseudo-adjectifs (cf. § 2.2), le caractère non prototypique est aussi propre à d'autres adjectifs (cf. Goes 1999)³⁰.

En ce qui concerne le terme « adjectifs non prédicatifs », introduit par Levi, il est également problématique. Levi a forgé ce terme pour une classe d'adjectifs, mais elle reconnaît par ailleurs que le caractère non prédicatif de ces adjectifs n'est pas leur propriété définitoire ! Elle signale par exemple que certains des adjectifs qu'elle appelle « non prédicatifs » peuvent fonctionner comme prédicats dans un contexte contrastif (Levi 1978 : 253).

Le terme « adjectif non prédicatif » est par ailleurs peu compatible avec une des principales thèses de Levi : à savoir que les adjectifs non prédicatifs sont en réalité des « noms profonds ». En effet, aucune contrainte n'exclut les noms, du moins les noms communs, de la position d'attribut.

Toutes les critiques concernant l'analyse des pseudo-adjectifs épithètes sont en fait adressées au modèle génératif des premières versions. Les versions suivantes de ce modèle offrent plus de place à l'interprétation sémantique et à l'analyse qui dépasse le cadre de la phrase. Malheureusement, la recherche sur le fonctionnement des pseudo-adjectifs, si nous ne nous trompons pas, n'a pas été continuée dans ce modèle. Une telle recherche aurait pu apporter des analyses plus fines et plus appropriées. Ainsi, le problème qui nous intéresse dans le présent ouvrage, la prédicativité d'adjectifs du type *communal*, reste toujours un phénomène qui exige plus d'explications.

Ceci dit, nous reconnaissons l'apport des linguistes générativistes dans l'analyse de ce type d'adjectifs, et surtout celui de Bartning, qui consacre beaucoup de place à leur analyse lexicale, et notamment à ce qu'elle appelle « adjectifs doubles », comme nous le verrons plus loin.

3. Les adjectifs relationnels

Le terme « adjectif relationnel » est beaucoup plus ancien que les termes « pseudo-adjectif » et « adjectif non prédicatif ». D'où vient-il?

³⁰ Noailly (1990 : 192) critique le terme de pseudo-adjectif pour la même raison que nous : cette linguiste observe, à la suite de Bartning (1976 : 10), qu'il y a des adjectifs ordinaires, comme *précédent*, dont la distribution est soumise à de nombreuses restrictions, mais qui ne sont pas pour autant moins adjectifs.

3.1. Origine du terme

A l'origine de ce terme³¹ il y a trois linguistes de l'école de Genève : Albert Sechehaye (1926), Henri Frei (1929) et Charles Bally (1965)³². Tous les trois s'appuient sur la distinction entre « inhérence » et « relation ». Selon Lalande (1980 : 515), « Est *inhérent* à un sujet donné toute détermination, constante ou non, qui constitue une *manière d'être* intrinsèque de ce sujet, et non une relation à quelque autre chose ».

En s'inspirant de cette notion, Sechehaye (1950 : 54–55) considère qu'il y a inhérence psychologique quand deux idées, dont l'une représente une action, un état, un changement d'état, et l'autre est une substance, forment une pensée unique. Dans la langue, l'inhérence se traduit par ce que ces trois linguistes appellent la « transitivité intrinsèque », et la relation par la « transitivité extrinsèque »³³. On trouve des explications et des exemples de ces deux rapports sémantiques chez Frei (1929 : 152) :

« L'inhérence est un rapport de transitivité intrinsèque, par exemple entre une substance et sa qualité (*une rose jolie*), un procès et sa manière (*il chante joliment*), une substance et une substance dans l'état (*Pierre est avocat*) ou dans le temps (*Pierre devient un homme*). La relation est un rapport de transitivité extrinsèque entre deux substances, qui sont conçues par conséquent comme extérieures l'une à l'autre : *Pierre frappe Paul; la maison du jardinier, etc.* [...] »

Comme le montre l'exemple *une jolie rose*, les adjectifs entrent en rapport de transitivité intrinsèque avec des noms. Néanmoins, selon Sechehaye (1950) et Frei (1929 : 152), il n'est pas exclu qu'ils représentent un rapport de transitivité extrinsèque. Sechehaye (1950 : 107) exprime cette idée comme suit : “[...] nous pouvons représenter par un adjectif la relation qui unit une idée substantive avec une autre idée substantive. C'est ainsi qu'on parle d'une *boucherie chevaline*, c'est-à-dire «ou l'on vend de la viande de cheval». De même, l'étoile qui marque le pôle devient *l'étoile polaire* et une victoire remportée par les Romains s'appelle une *victoire romaine*. On lisait dans les journaux pendant la guerre : *la riposte alliée*, c'est-à-dire « la riposte des alliés ».” Notons que la forme grammaticale de l'adjectif, notamment son accord avec le nom tête, s'il est épithète ou le sujet de la phrase, s'il est attribut, peut suggérer un rapport d'inhérence. C'est pour cette raison que, selon Sechehaye, l'adjectif *chevalin* dans le SN *boucherie chevaline* est « essentiellement l'expression d'un complément de relation transposé en qualité » (1950 : 107–108).

³¹ Ce terme n'est utilisé, sauf erreur, ni dans les études anglaises ni les études slaves.

³² cf. H. Bonnard 1971.

³³ Damourette et Pichon (1911–1940, §104) reprennent la distinction entre inhérence et relation, qu'ils appellent respectivement « syndèse » et « dichodèse ».

3.2. Critique du terme « adjectifs relationnels »

Notons que la distinction entre « lecture relationnelle » et « lecture qualificative », que nous avons préalablement introduite pour les adjectifs dénominaux (§ 1.2), est bien évidemment valable pour les AR. Ainsi l'adjectif épithète *enfantin* a une lecture relationnelle dans *école enfantine*, alors qu'il a une lecture qualificative dans *naïveté enfantine* (Bally 1945, § 179). Pour cette raison, on dit souvent que le premier est un vrai adjectif relationnel, non le second, qui est devenu un adjectif qualificatif.

Il en résulte que pour désigner l'épithète dans le syntagme *école enfantine*, on utilise tantôt le terme de « lecture relationnelle » tantôt celui d'« adjectif relationnel » ; et pour celle de *naïveté enfantine*, tantôt « lecture qualificative » tantôt « adjectif qualificatif ». S'agissant à l'évidence du « même » adjectif, on devrait selon nous généraliser le terme de « lecture » ou celui d'« emploi » et décrire *enfantin* comme un adjectif polysémique pouvant actualiser une lecture relationnelle ou une lecture qualificative. Cela reviendrait à renoncer à parler d'« adjectif » relationnel.

Cependant les linguistes continuent à utiliser le terme d'« adjectif relationnel » et il est difficile d'aller contre cet usage. Nous continuerons donc nous-même à parler d'« adjectif relationnel », tout en gardant à l'esprit le problème qui vient d'être évoqué. Nous utiliserons également le terme d'« adjectifs doubles », introduit par Bartning (1976), pour désigner les adjectifs qui, comme *enfantin*, ont deux lectures, relationnelle et qualificative.

3.3. Caractéristiques des adjectifs relationnels

Dans la description des AR, un point qui revient constamment est la distinction entre AR et AQ. Cette distinction, comme on le constate dans la majorité des travaux sur les adjectifs (cf. entre autres, Kalik 1967, Riegel 1985, 1993, Goes 1999), repose sur des critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques³⁴. Les caractéristiques des AR qui ont été décrites recouvrent en grande partie celles qui sont propres aux pseudo-adjectifs ou aux adjectifs non prédicatifs dénominaux, que nous avons vues plus haut. La liste qui suit est basée sur la grammaire de Riegel & al. (1994 : 356), qui donne un résumé de ces caractéristiques, ainsi que sur Kalik (1967) et Bosredon (1988).

- (a) Les AR ne peuvent pas fonctionner comme attributs (**Ce parc est municipal*), sauf en emploi contrastif (*Ce parc n'est pas national, mais régional*),

³⁴ Selon Goes (1999 : 257) il faut prendre en considération avant tout le critère statistique. Ce critère l'amène à relativiser la distinction AR vs AQ.

- (b) ils ne peuvent pas être apposés à un nom (**ce parc, municipal*) (Bosredon 1988),
- (c) ils ne se coordonnent pas avec des AQ (**un parc immense et municipal*),
- (d) ils ne sont pas gradables, donc ne peuvent pas être modalisés par un adverbe d'intensité comme *très* (**un parc très municipal*), ni entrer dans des tours comparatifs ou superlatifs (**un parc plus municipal que... ; *le parc le plus municipal*),
- (e) ils ne peuvent pas être antéposés (**un présidentiel discours*),
- (f) ils ne peuvent pas former une nominalisation (**la paternalité de l'autorité*),
- (g) ils n'acceptent pas de suffixes diminutifs ni augmentatifs (Kalik 1967),
- (h) ils ne forment pas de couples d'antonymes (Kalik 1967),
- (i) ils n'expriment aucun jugement de valeur (Kalik 1967),
- (j) ils sont dérivés de bases nominales,
- (k) ils désignent une relation (avec le référent du nom dont ils sont dérivés), qui dépend du sens des deux constituants du syntagme (*la race chevaline = la race des chevaux, une boucherie chevaline = une boucherie où l'on vend de la viande de cheval*) ; cette relation peut être explicitée, par exemple, par un complément du nom ou par une proposition relative,
- (l) ils sous-catégorisent le nom qu'ils déterminent dans un SN, ce qui les conduit parfois à faire de ce SN un syntagme qui s'apparente à un nom composé (*timbre postal*) (Bosredon 1988),
- (m) ils passent à la catégorie des AQ à cause de l'évolution de leur sens vers la lecture qualificative.

On observe que parmi toutes les caractéristiques des AR, 8 sur 13 sont de nature négative, de telle sorte que, dans ces 8 caractéristiques, on pourrait chaque fois ajouter « contrairement aux AQ ». Cela signifie que les AR ont des contraintes d'emploi plus grandes que les AQ. Comme nous le verrons, ces contraintes ne sont pas aussi strictes et la séparation entre les AQ et les AR n'est pas aussi nette que cette liste pourrait le donner à penser. Cette liste appelle les remarques suivantes.

3.3.1. Non-prédicativité

L'impossibilité des AR d'accepter la position attribut est déjà explicitement relativisée dans le point (a), qui évoque le contexte contrastif comme un contexte exceptionnel où cette contrainte syntaxique disparaît. Dans la suite de cet ouvrage nous mentionnerons encore de nombreux cas où cette impossibilité sera aussi contestée.

3.3.2. Impossibilité de figurer en apposition

Si l'on considère l'apposition comme la réduction d'une relative (*Jean, qui est gentil* → *Jean, gentil*), l'impossibilité pour les AR d'occuper cette position s'explique par la caractéristique (a). Puisqu'ils sont inaptes à constituer le prédicat d'une relative (**la voiture qui est présidentielle*), les AR sont forcément exclus

de l'apposition (**la voiture, présidentielle*) (Bosredon 1988 : 3). L'apposition est d'ailleurs généralement considérée comme une prédication seconde (cf. Forsgren 1993). Les points (a) et (b) décrivent donc deux conséquences de la même contrainte, la résistance des AR aux emplois prédicatifs.

3.3.3. Impossibilité d'une coordination avec un AQ

Selon Noailly (1999 : 74), le fait de ne pas coordonner un AR avec un AQ découle d'une règle sémantique générale, stipulant qu'il n'est pas recommandé de coordonner deux termes qui ne sont pas « sémantiquement assortis ». Il en irait ainsi des adjectifs *récent* et *pluvieux* dans le SN *une ville récente et pluvieuse*. Pour interpréter une telle expression il faut alors, selon Noailly, chercher un dénominateur commun aux deux adjectifs (par exemple un sème commun), qui pourrait être par exemple ici '*absence d'attraits*'. Comme on le voit, cette explication revient, de fait, à décrire l'interprétation d'un tel syntagme comme la recherche d'une orientation argumentative commune aux deux épithètes, donc comme la recherche d'un contexte discursif plausible. Toutefois, si la coordination de *récent* et de *pluvieux* dans cet exemple peut paraître quelque peu curieuse, c'est selon nous pour une autre raison. Dans *une ville récente et pluvieuse*, l'épithète *récente* ne qualifie pas le nom *ville* dans le même sens que ne le fait l'épithète *pluvieuse* : le nom *ville* signifie dans ce syntagme d'abord '*ensemble urbanistique et administratif*' (relativement à *récente*), et ensuite '*site ou endroit géographique*' (relativement à *pluvieuse*)³⁵. Il en irait de même du nom *livre* dans le SN *un livre rouge et intéressant*, où *rouge* qualifie le nom dans son acception d'objet matériel, et *intéressant* dans son acception d'objet « sémiologique ». Dans ces deux exemples, le nom est le siège de ce que la rhétorique appelle une syllepse. Rappelons que Fontanier définit la syllepse comme le fait de « prendre un même mot tout à la fois dans deux sens différents » (1977 : 105). On pourrait également dire que ces exemples exploitent, ou font apparaître, la polysémie du nom recteur *ville* et *livre*³⁶. Bref, ce n'est pas selon nous la coordination des deux adjectifs « non assortis sémantiquement » qui est en cause, mais plutôt leur application à un nom. Les syntagmes qui résultent de ce phénomène sont qualifiés de « zeugme sémantique » par la tradition rhétorique³⁷.

³⁵ Autrement dit, cette coordination ne peut pas découler de l'effacement de la seconde occurrence de *une ville* dans *une ville récente et une ville pluvieuse*.

³⁶ Rem. pers. de Denis Apothéloz.

³⁷ Cette figure est traditionnellement illustrée par des exemples comme *Vêtu de probité et de lin blanc* (Hugo), ou *dans cette campagne ruisselante de soleil et de sérénité* (cf. Dupriez 1984 : 473). Notre analyse s'applique aussi à ces exemples. Le problème de la coordination ne découle pas ici d'une quelconque non-congruence sémantique entre les deux termes coordonnés, mais de leur application au terme régissant. Ainsi, *vêtu de*, dans le premier exemple est successivement utilisé dans un sens métaphorique puis dans un sens propre ; et *ruisselante de*, dans le second, est utilisé d'abord dans un sens propre, ensuite dans un sens métaphorique. En ne les répétant pas, on laisse entendre

Quant aux AR, l'impossibilité de les coordonner avec les AQ est due à d'autres raisons. Dans un SN comme *un parc immense et municipal*, le nom recteur n'actualise pas successivement deux acceptions, et n'est donc pas le siège d'une syllepse. Autrement dit, *un parc immense et municipal* n'est pas un zeugme sémantique. Selon nous, le problème que pose ce type de coordination tient au fait que les AR et les AQ ont une fonction sémantique et syntaxique différente relativement au nom qu'ils déterminent. Nous décrirons en détail la fonction de ces deux types d'épithètes dans le deuxième chapitre de cet ouvrage. Notre thèse sera que leur coordination dans un SN engendre un zeugme syntaxique et non pas sémantique (cf. Vendler 1968 : 121ss., Zuber 1973).

3.3.4. Non-gradabilité

Puisque nous reviendrons sur ce point (dans le chapitre sur les AR en emploi contrastif), nous nous limitons ici à dire que malgré la non-gradabilité *ex definitione* des AR, on trouve curieusement des exemples de phrases où on les modalise aussi bien par *très* que par des opérateurs de comparaison (Bartning 1976).

3.3.5. Postposition obligatoire

L'impossibilité de l'antéposition des AR dans les SN, notée dans la liste des caractéristiques des AR sous (e), est une contrainte que le français observe, et, si parfois on croit qu'elle est contournée, il s'agit sans doute d'un AQ qui est homonyme d'un AR (*ce royal repas*). D'où probablement l'idée que le sens des AR détermine leur place (Kalik 1967 : 274). On peut se demander aussi quelle place occupe un AR épithète quand le SN contient non seulement un AR mais aussi un AQ. Selon Bosredon (1988 : 3), l'AR forme une sorte de noyau avec le nom tête et rejette l'AQ en position périphérique : **une voiture imposante présidentielle vs une voiture présidentielle imposante*.

3.3.6. Impossibilité de nominaliser un AR

Depuis Bartning (1976), plusieurs linguistes, entre autres, Kalik (1967) et Levi (1978), ont évoqué l'impossibilité de nominaliser les AR, caractéristique qui les distingue des AQ, et Riegel (1985) constate qu'à partir des AR, on ne peut pas

qu'ils ont toujours le même sens. C'est l'application des deux termes régis (*de probité et de lin blanc, de soleil et de sérénité*), qui « actualise » deux sens différents du terme régissant et engendre la « figure ».

dérivé de noms de propriété parce que, contrairement aux AQ, ils ne dénotent pas de propriétés³⁸.

Cependant ces affirmations demandent à être nuancées. Certes, dans la majorité des cas si un adjectif dénominal forme une nominalisation, il ne s'agit pas d'un AR mais de son homonyme qualificatif, comme *popularité* ← *populaire* (= 'qui plaît aux gens'). Mais on observe qu'en français, il existe bel et bien des nominalisations dont la base est un vrai AR.

Considérons quelques exemples de nominalisations suffixales, donnés par triades : N → AR → N.

sel → salin → salinité
corps → corporel → corporalité
matière → matériel → matérialité
homme (= 'sexe masculin') → masculin → masculinité (taux de masculinité)
histoire → historique → historicité
fait → factuel → factualité

Ces exemples conduisent à reconsidérer l'opinion suivant laquelle les noms dérivés d'AR ne dénoteraient pas des propriétés. A notre sens, il n'y a pas de raison de refuser aux noms ci-dessus la qualité de noms de propriété. Nous ne pensons pas que la dérivation de ces noms fasse intervenir un autre mécanisme que celui de la dérivation syntaxique, au sens de Kuryłowicz³⁹.

3.3.7. Refus de suffixations diminutives et augmentatives

L'impossibilité des AR de prendre des suffixes diminutifs ni augmentatifs découle sans doute de la caractéristique notée sous (c), à savoir, leur non-gradabilité. Ceci dit, nous pouvons attribuer aussi la même caractéristique à certains AQ.

³⁸ Etant entendu que, malgré les apparences formelles, le nom *municipalité* n'est pas un nom de propriété.

³⁹ Il faudrait aussi considérer le cas de la dérivation non affixale (ou conversion). Considérons des formations comme *les présidentielles*, *les législatives*, *la maternelle*, etc. Ces noms ne sont pas dérivés directement de leur base adjectivale respective, mais par le biais de l'ellipse du nom dans un syntagme *Nom + Adjectif* (*les élections présidentielles*, *les élections législatives*, *l'école maternelle*). Cette ellipse laisse comme trace le genre et le nombre du nom recteur effacé. Quant à la récupération du nom recteur, elle est possible, comme l'écrit Apothéloz (2002 : 101), « car l'adjectif nominalisé demeure implicitement associé à un support nominal ». Cette association est parfois assurée par le fait que les AR, en jouant dans ces SN le rôle de sous-catégorisateurs, contribuent à former un paradigme (*les élections présidentielles / législatives / municipales / cantonales / européennes ; un journal hebdomadaire / mensuel*). Remarquons néanmoins que l'ellipse d'un nom n'est pas la condition *sine qua non* de ces nominalisations. Comme le note à juste titre Noailly (1999 : 136), en se servant d'un exemple d'article de presse, on peut très bien parler d'énergie solaire en utilisant la nominalisation *le solaire*, sans se préoccuper du genre du dérivé. Ce qui est important à souligner, c'est que ce type de dérivé ne nécessite pas d'avoir mémorisé un nom, recteur ou pas, pour être utilisé et compris.

3.3.8. Inexistence d'un terme antonyme

Nous discuterons en détail ce point dans le chapitre consacré à l'emploi contrastif des AR. Ici, nous nous limitons à la constatation suivante : effectivement, les AR ne forment pas de couples antonymiques, contrairement à la majorité des AQ (*bon – mauvais, beau – laid, etc.*). Cela dit, ce n'est pas une caractéristique qui oppose nettement les AR aux AQ puisqu'il y a des AQ qui ne forment pas de couples antonymiques non plus, par exemple, les adjectifs de couleur.

3.3.9. Impossibilité d'exprimer un jugement de valeur

Il en va de même, semble-t-il, pour cette caractéristique. Elle n'oppose pas non plus les AR aux AQ parce qu'il n'est pas vrai que tous les AQ expriment un jugement de valeur (par exemple *rouge, prochain, etc.*). Néanmoins, cette caractéristique prête à confusion, et c'est probablement la raison pour laquelle on ne la trouve que dans peu de travaux. Le malaise vient de l'ambiguïté de l'expression « jugement de valeur ». D'où la question : y a-t-il un lien entre cette caractéristique et la gradabilité ?

3.3.10. Adjectifs dénominaux

Avec cette caractéristique, on passe aux caractéristiques de nature positive. Les AR sont considérés généralement comme dérivés de noms (cf. §1). Il s'ensuit que des adjectifs comme *prochain, actuel* ne sont pas des AR, bien qu'ils partagent avec les AR d'autres caractéristiques, comme par exemple, la non-prédicativité. Étant donné que nous reviendrons dans le chapitre suivant sur le problème des rapports entre les AR et les adjectifs dénominaux, nous nous limiterons ici à quelques brèves remarques.

Notons tout d'abord que certains de ces dérivés peuvent poser des problèmes formels. Par exemple, l'origine de l'AR *littéraire* n'est pas claire : dérive-t-il de *lettres* ou de *littérature* ? Formellement aucune des deux origines n'est envisageable. Dans notre perspective, qui est principalement sémantique, nous considérons ce type de discussion comme secondaire. Ce qui importe, c'est que *littéraire* a pour sens 'relatif à la littérature / aux lettres'.

Une autre question de nature formelle est celle de l'orientation de la dérivation. Par exemple, les emplois adjectivaux de *politique, éthique, esthétique, etc.* sont-ils dérivés de leurs emplois nominaux, ou l'inverse ? Cette question concerne la morphologie dérivationnelle, et ne sera pas non plus discutée dans cet ouvrage. Seul nous importe ici encore le fait que ces adjectifs puissent être utilisés comme des AR.

Notre troisième remarque concerne l'existence de doublets ou de triplets dérivationnels. Par exemple, à *cheval* correspondent les AR *chevalin, équin* et *hippique* (pour ce dernier, du moins dans un sens ancien) ; à *estomac* correspondent



les AR *gastrique* et *stomacal*. Ce phénomène ne relève pas à proprement parler de la problématique de l'AR et ne sera pas traité ici.

Du point de vue de la morphologie, signalons enfin que toutes sortes d'idées, parfois contradictoires, ont été émises sur la productivité du français en AR. Par exemple, Kalik (1967 : 278) affirme que le français ne construit plus d'AR signifiant la matière dont est fait un objet. Nous pensons que ce type d'affirmation doit être considéré avec la plus grande prudence.

Les deux dernières caractéristiques des AR, le sens relationnel et la sous-catégorisation du nom, exigent des commentaires plus substantiels de notre part, car elles auront un rôle essentiel dans la suite de cet ouvrage.

3.3.11. Sens relationnel

Le fait de désigner une relation et non une qualité a été d'une importance majeure pour les linguistes qui ont décidé d'appeler ce type d'adjectifs « adjectifs de relation » ou « adjectifs relationnels »⁴⁰. Mais, au fond, de quelle relation s'agit-il ? et quels sont les termes de cette relation ?

Origine du sens relationnel

On dit couramment, comme nous l'avons mentionné dans le point (k) *supra*, que les AR désignent une relation avec le référent du nom dont ils sont dérivés. Cette description n'indique qu'un des deux termes de la relation. Ainsi, on pourrait dire que la paraphrase de *présidentiel* est : '*en relation avec le/un président*'. Cette formulation montre à l'évidence qu'il manque un terme dans cette paraphrase : '*x est en relation avec le/un président*' (cf. Nowakowska 1993). Le terme manquant est une place *x*, propre à tout adjectif⁴¹. Cela dit, notre critique porte sur l'oubli progressif du caractère syntaxique des paraphrases de l'AR. Rappelons que l'aspect syntaxique était présent dans la définition originelle de l'AR, que nous héritons de l'école de Genève. Dans l'esprit des trois linguistes genevois, comme nous l'avons noté dans le § 3.1, il s'agit de la relation entre deux substances ou « idées substantives », exemplifiée prototypiquement par le SN *boucherie chevaline*.

⁴⁰ Comme le constate Karolak (1984a : 45), le terme d'« adjectif relationnel » peut induire en erreur au sens que tout adjectif, qu'il soit relationnel ou qualificatif, est à vrai dire pourvu d'un sens relationnel. Ainsi, l'attribution du terme de « relationnel » à un type d'adjectif seulement peut laisser croire qu'il s'agit ici d'un sens relationnel spécifique. Cependant, un AR n'appelle pas une relation de façon plus spécifique que fait sa base dérivationnelle. Pour l'illustrer le caractère non spécifique de cette relation, Karolak donne comme exemple un SN polonais *morska dziewczyna* (*filie maritime*). Admettons que ce SN ait une interprétation. Elle ne découlera cependant pas de la combinaison de deux concepts, '*filie*' et '*mer*'. Pour l'interpréter, il faut recourir au savoir extralinguistique. Cela montre que le sens de *maritime* dans *filie maritime* n'est pas plus riche que celui de *mer*.

⁴¹ Dans le chapitre II nous décrivons le statut de cette place *x*.

Ainsi, la première substance est représentée par l'AR *chevalin* lui-même et la seconde, par le nom tête *boucherie*.

Cependant, la critique principale que l'on peut adresser à l'approche genevoise concerne ses présupposés ontologiques. L'emploi qui est fait dans cette approche des notions de substance et de qualité entraîne en effet le linguiste en dehors de sa discipline. De plus, de façon générale, la langue ne se limite généralement pas à deux types d'entités : substance et qualité. C'est avec ce présupposé ontologique que les linguistes de Genève ont hérité les notions d'inhérence et de relation. Rappelons que le premier concept a été conçu, entre autres, comme une « rencontre » entre une substance et sa qualité⁴² et le deuxième, comme une « rencontre » entre deux substances.

Pour faire voir quel problème pose cette ontologie de la substance et de la qualité, prenons un exemple souvent débattu, *critique musicale*. Est-ce que l'AR *musical* y représente la relation entre deux substances, comme le voulait l'École de Genève ? La même question se pose pour les AR dans les exemples suivants : *rapport sexuel*, *problème politique*, *question intellectuelle*, *père spirituel*. Peut-on concevoir que le sexe, la politique, l'intellect et l'esprit réfèrent à une substance ? La seconde substance est-elle vraiment représentée par le nom recteur des exemples cités ? Bref, nous nous trouvons devant une question qui n'est pas du tout d'ordre linguistique et, par conséquent, elle reste forcément sans solution. En tant que linguiste, nous n'entrons pas dans ce débat. En revanche, ce qui reste à notre charge, c'est de donner des paramètres linguistiques à telle ou autre entité, et dans ce cas précis, c'est de dire pourquoi les adjectifs des exemples cités ci-dessus ne sont pas des AQ.

Comme nous l'avons déjà souligné, toute relation implique au moins deux termes, qui la complètent. La relation que signifie le syntagme *N+AR* n'échappe pas à ce principe. Quelle est la nature de cette relation ? La solution habituellement proposée qui permet d'explicitier cette relation, c'est de paraphraser l'AR épithète par un syntagme prépositionnel ou par une proposition relative. Ainsi, l'AR est dit « leur équivalent syntaxique et sémantique » (cf. Riegel et al. 1994 : 356), comme dans *boucherie chevaline* = *boucherie où l'on vend de la viande de cheval* ou bien dans *médecine chevaline* = *médecine des chevaux*.

Quant à nous, nous doutons que ce procédé permette d'explicitier la nature exacte de cette relation. Si ces paraphrases permettaient d'explicitier la relation existant dans le SN *N+AR*, nous devrions avoir affaire à deux relations différentes dans les deux exemples : *boucherie chevaline* = *boucherie où l'on vend de la viande de cheval* et *médecine chevaline* = *médecine des chevaux*, puisque

⁴² Il est vrai qu'il y a encore d'autres cas de figure du rapport d'inhérence, qui néanmoins soulèvent des questions. Par exemple Frei (1929 : 152) parle du rapport entre une substance et une substance « dans l'état » (*Pierre est avocat*) ou « dans le temps » (*Pierre devient un homme*). Est-ce qu'on ne peut pas dire qu'on désigne, dans chacun de ces deux exemples, deux substances ? Si c'est vrai, pourquoi alors, selon Frei, ne s'agit-il pas de la relation, mais de l'inhérence ? Qu'est-ce qu'une substance « dans l'état » ou « dans le temps » ?

l'AR *chevalin* commute tantôt avec un syntagme prépositionnel tantôt avec une proposition relative. Cependant, ce constat n'est pas vrai, ce que nous essaierons de montrer.

Paraphrase interprétative vs paraphrase constructionnelle

Compte tenu des problèmes que semble poser l'usage des paraphrases dans l'analyse des SN *N+AR*, nous allons commencer par distinguer deux types de paraphrases. Nous les nommerons « paraphrase interprétative » et « paraphrase constructionnelle »⁴³. Est interprétative une paraphrase qui vise à restituer l'interprétation que les sujets parlants (et par conséquent aussi les linguistes) verbalisent quand ils cherchent à paraphraser au plus près l'effet de sens d'une structure linguistique. Ce type de paraphrase a souvent l'allure d'une définition tirée tout droit d'un dictionnaire. On dira ainsi que *plumer* signifie « dépouiller de ses plumes », que *meubler* signifie « garnir de meubles » et que *ramer* signifie « mettre en mouvement au moyen de rames ». Paraphraser *boucherie chevaline* par « boucherie où l'on vend de la viande de cheval » relève précisément de ce type de paraphrase. Les paraphrases interprétatives consistent donc à mettre en équivalence l'élément paraphrasé et une formulation plus développée qui est censée lui être substituable. A ce titre, elles sont donc davantage soucieuses de rendre compte des conditions d'emploi de la structure paraphrasée que de ses caractéristiques internes.

En revanche on définira comme « constructionnelles » les paraphrases qui visent en priorité à restituer non pas l'interprétation commune attribuée à une structure, ses effets de sens les plus fréquents, ses conditions d'emploi, mais sa construction interne, le ou les rapports sémantiques qui en fondent la cohésion. De ce point de vue, *plumer* ne signifie guère plus que « faire quelque chose en rapport avec une ou des plumes », et de même, *mutatis mutandis*, pour *meubler* et *ramer* (exemples tirés de Apothéloz 2002). Par contraste avec les paraphrases interprétatives, les paraphrases constructionnelles procèdent d'une analyse sémantique mettant en œuvre un modèle des phénomènes sémantiques (du moins, elles visent un tel but) et ne prétendent nullement être des formulations substituables à la structure qu'elles commentent. C'est ce type de paraphrases que nous tenterons de mettre en pratique. Comme l'épithète « constructionnel » le suggère, nous utiliserons ces paraphrases dans le but de décrire un syntagme *N+AR* en tant que « construction », dont la question la plus importante est la relation entre les deux constituants du syntagme.

Nous allons appliquer des paraphrases « constructionnelles » aux deux exemples cités ci-dessus, *boucherie chevaline* et *médecine chevaline*. Nous commençons par le SN *boucherie chevaline*, qu'on paraphrase habituellement comme suit :

⁴³ Cette distinction nous a été suggérée par Denis Apothéloz (com. pers.).

(27) boucherie chevaline = boucherie où l'on vend de la viande de cheval

Cette paraphrase, que nous qualifions d'interprétative, ne rend pas compte du sémantisme du nom tête, et par conséquent, du rôle de l'AR par rapport au nom tête. De plus, elle a le défaut de répéter deux fois un même sens. La décomposition sémantique du nom tête montre que le sème '*vendre*' est déjà véhiculé par le lexème *boucherie* :

(27a) boucherie = '*endroit où qqn vend de la viande*'⁴⁴

Maintenant, combinons la décomposition sémantique de *boucherie* avec celle de l'AR épithète *chevalin* :

(27b) boucherie **chevaline** = '*endroit où qqn vend de la viande qui est de cheval*'

Comme on le voit, *chevalin* a le rôle de se rapporter au sème '*viande*', contenu dans le lexème *boucherie*, en le spécifiant à '*viande de cheval*'.

A présent, nous passons à l'analyse du second exemple, *médecine chevaline*, qui peut être paraphrasé par *médecine des chevaux*. Nous pensons que, bien que le syntagme prépositionnel *des chevaux* soit en effet l'équivalent syntaxique et sémantique de l'AR *chevalin*, il n'est pas apte d'explicitier la relation existant entre le nom tête et l'AR épithète. Comme nous le savons par ailleurs, la préposition *de*, qui est responsable de cette relation, ne peut pas garantir l'univocité de la relation entre les deux constituants du SN (ni d'ailleurs le génitif qui lui correspond dans les langues à cas). Elle joue le rôle de pur relateur entre deux noms du même SN.

Seule la paraphrase constructionnelle de cet exemple permettra de saisir la relation entre le nom tête et l'AR épithète. Nous procédons comme précédemment, à la décomposition sémantique du lexème *médecine*, nous ajoutons le sème '*cheval*' :

(28) médecine = '*domaine scientifique et pratique qui s'occupe de la santé des êtres vivants*'

(28a) médecine **chevaline** = '*domaine scientifique et pratique qui s'occupe de la santé des êtres vivants qui sont des chevaux*'

Comme nous pouvons le constater, la relation entre le nom tête et l'AR dans ce cas est identique à celle de l'exemple précédent, *boucherie chevaline*. L'AR *chevalin* a pour rôle de spécifier le sens d'un des sèmes véhiculé par le nom tête *médecine*, celui de '*êtres vivants*'.

Par l'analyse de ces deux exemples, *boucherie chevaline* et *médecine chevaline*, nous avons voulu montrer qu'on ne peut pas se fier à des paraphrases interprétatives des syntagmes *N+AR*, qu'il s'agisse d'une proposition relative ou d'un syntagme prépositionnel correspondants. Nous leur préférons les paraphrases constructionnelles. C'est grâce à celles-ci que nous avons décomposé les contenus lexicaux du syntagme *N+AR* et, par ce biais, nous avons saisi la nature de la relation entre le nom tête et l'AR épithète.

⁴⁴ Notons que les paraphrases constructionnelles sont toujours écrites en italiques et entre guillemets simples.

Cela dit, ces deux analyses ne montrent qu'une des relations qui peuvent exister entre le nom tête et l'AR épithète. Nous essaierons d'en montrer plus dans le chapitre suivant.

3.3.12. Possibilité de sous-catégoriser le nom

La dernière caractéristique des AR est la suivante : les AR ont la réputation de sous-catégoriser les noms qu'ils déterminent dans un syntagme *N+AR*⁴⁵. L'idée que la complémentation adnominale puisse être sous-catégorisante n'est pas nouvelle. Carlsson (1966 : 43) utilise le terme de sous-catégorisation pour le syntagme *un chien de berger* (cf. aussi Bally 1945 : 89). Ce syntagme désigne une espèce de chien, comme d'ailleurs des lexèmes tels que *épagneul* ou *basset*. Ces deux derniers exemples montrent que la sous-catégorisation donne lieu à des lexicalisations, c'est-à-dire à des lexèmes hyponymes (cf. Bosredon 1988). Les AR épithètes sous-catégorisent le nom tête de la même façon que le complément du nom *de berger* le fait de son nom tête *chien*.

Essayons de saisir l'opération de sous-catégorisation en termes linguistiques. La question qu'il convient de se poser est de savoir ce qu'ont en commun deux exemples comme *transport routier* et *chien de berger*.

Sous-catégorisation vs spécification

Tout d'abord, malgré les apparences, nous pensons que la fonction de sous-catégoriser est d'ordre purement lexical, c'est-à-dire qu'elle concerne des lexèmes et non des syntagmes nominaux. Ainsi, bien que le complément du nom *de berger* contribue d'une certaine façon à former un syntagme, il ne fait qu'agir sur l'intension du nom *chien* et modifie par la même son extension. C'est seulement après cette opération de combinaison sémantique qu'on obtient un syntagme, c'est-à-dire un construit susceptible d'assumer une fonction en discours.

Nous distinguerons la sous-catégorisation de ce que les linguistes appellent la « spécification » (cf. Carlsson 1966 : 43). Contrairement à la sous-catégorisation, la spécification est une opération de discours, qu'elle effectue un syntagme sur un autre syntagme. C'est probablement en ces termes qu'il faut expliquer la différence entre *chien de berger* (sous-catégorisant) et *chien du berger* (spécifiant). Le complément du nom *du berger* n'est pas sous-catégorisant, mais spécifiant (cf. Berrendonner 1995 : 18). Il constitue un syntagme autonome, *le berger*, dont la fonction est de nature discursive et non lexicale : il réfère à un objet qui est

⁴⁵ Dans les travaux sur les AR ou pseudo-adjectifs, cette caractéristique a été considérée comme allant de soi, et donc jamais clairement définie. Seuls deux linguistes y consacrent plus de place : Bartning (1976) et Bosredon (1988). Pour Bartning, un AR sous-catégorise le nom qu'il détermine quand il ne représente, par rapport à ce nom, aucune « relation grammaticale ». Pour Bosredon, cette fonction s'identifie à celle de sous-dénomination.

contextuellement ou co-textuellement déterminé et peut donc fonctionner comme une anaphore⁴⁶.

Qu'en est-il maintenant des AR épithètes ? Nous analyserons d'abord des AR spécifiants, illustrés par deux exemples, *voiture présidentielle* et *mesures gouvernementales* et ensuite, des AR sous-catégorisants, illustrés par *industrie pétrolière*. Nous finirons par l'analyse des AR dérivés de noms désignant des pays et des unités de temps.

Pour nous, l'analyse de *présidentiel* dans *voiture présidentielle* est identique à celle de *du berger*, car ce SN ne désigne généralement pas un type de voitures mais une voiture qui est à l'usage d'un président contextuellement ou co-textuellement déterminé, comme dans l'exemple suivant :

(29) La voiture *présidentielle*, encadrée de motards, fermait le cortège des voitures diplomatiques (exemple de Goes).

Présidentiel renvoie ici à un individu référentiellement identifiable et à cet égard constitue une sorte d'anaphore. Il en va de même de l'AR *diplomatique* dans cet exemple. Selon notre définition, ces deux épithètes sont donc spécifiantes, à l'image du complément de nom *du berger*.

Contrairement à Bosredon (1988 : 5)⁴⁷, nous pensons donc que l'AR dans le SN *mesures gouvernementales* a la fonction de spécifier le nom tête. S'il est vrai que cet AR limite la portée de *mesures*, il ne le fait pas lexicalement mais discursivement. Sa fonction consiste en réalité à indiquer l'agent de certaines mesures (*les mesures de qui ?*). Il a donc une fonction référentielle au sens strict du terme, c'est-à-dire qu'il est susceptible de référer anaphoriquement à un objet contextuellement ou co-textuellement accessible. Autrement dit, comme nous le verrons dans le deuxième chapitre, il a la fonction d'argument auprès du concept de '*mesure*'.

Contrairement aux AR spécifiants, que nous venons de montrer dans *voiture présidentielle* et *mesures gouvernementales*, un AR sous-catégorisant ne fait qu'opérer sur le nom tête en tant que lexème : il ne lui attribue donc aucun repérage dans le texte. C'est le cas de l'AR *pétrolier* dans *industrie pétrolière*.

Dans ces cas, notre opinion diffère de celle de Bartning (1976 : 132). Pour Bartning, puisque le SN *industrie pétrolière* est issu de l'effacement du prédicat sous-jacent [PRODUIT], l'AR *pétrolier* dans ce SN exprime la « relation grammaticale » d'objet et, par conséquent, il n'est pas sous-catégorisant. Pour notre part, comme nous l'avons constaté plus haut (§ 2.5.1 et § 2.5.3), les critères selon lesquels on attribue une « relation grammaticale » à un AR épithète sont discutables,

⁴⁶ Ceci est marqué en français par l'article défini devant le complément de nom. Cf. la discussion sur le problème de l'article dans ces exemples in Guillaume 1975. Voir aussi Karolak (1989, 1990, 1995a).

⁴⁷ Plus précisément, Bosredon écrit que l'AR *gouvernemental*, même utilisé en position d'attribut, garde son pouvoir de sous-catégoriser un nom (1988 : 5), comme dans *Ces mesures sont gouvernementales*.

et de ce fait, la « relation grammaticale » d'un AR épithète ne peut pas être un critère non plus pour lui refuser le statut de sous-catégorisant. Pareillement, des exemples comme *travail artisanal*, *vache laitière*, *formation professionnelle*, *vêtements masculins*, *journal féminin*, etc., contiennent, à notre sens, un AR sous-catégorisant. Pourtant, la linguiste suédoise les analyse en termes de relations sous-jacentes de sujet, d'objet, de destination, ou autre, ce qui constitue pour elle un critère de leur refuser le statut de sous-catégorisants. Remarquons que même si l'on donnait des paraphrases interprétatives aux exemples cités, on ne pourrait pas substituer à l'AR épithète un autre SN que désignant dans le discours un objet générique et non spécifique, comme dans *travail artisanal* = *fait par les artisans / par un artisan* (et non *par un certain artisan*), *vache laitière* = *qui produit du lait*, *formation professionnelle* = *qui prépare des étudiants pour exercer une profession*, *vêtements masculins* = *pour hommes*, *journal féminin* = *pour femmes*. Cela constitue un argument en faveur de leur statut de sous-catégorisants.

En nous servant de la paraphrase constructionnelle du SN *industrie pétrolière*, nous allons montrer que le rôle de l'AR *pétrolier* se limite à opérer sur le lexème *industrie pétrolière*. D'abord, nous proposons une sorte de décomposition sémantique de ce lexème, basée sur une définition de dictionnaire et ensuite, nous y ajoutons le sème véhiculé par *pétrolier* :

(30) *industrie* = 'ensemble des activités économiques ayant pour objet l'exploitation de matières premières, de sources d'énergie et de leur transformation, ainsi que celle de produits semi-finis en biens de production ou de consommation' (Le Nouveau Petit Robert 1993).

(30a) *industrie pétrolière* = 'ensemble des activités économiques ayant pour objet l'exploitation de matières premières (qui sont : le pétrole), de sources d'énergie (qui sont : le pétrole) et de leur transformation, ainsi que celle de produits semi-finis en biens de production ou de consommation'.

Comme nous l'observons, l'AR *pétrolier* spécifie les sèmes '*matières premières*' ou '*sources d'énergie*'⁴⁸. Remarquons que cette analyse ressemble à celle que nous avons faite à propos de SN *boucherie chevaline*, (27a), et de SN *médecine chevaline*, (28a). Il s'ensuit que *chevalin* dans ces deux SN doit être considéré aussi comme sous-catégorisant. L'opération qu'il effectue est donc uniquement une opération lexicale. Comme *de berger* dans *chien de berger*, le rôle de l'AR *pétrolier* est d'enrichir l'intension de *industrie* et de limiter son extension. Par conséquent, il n'a aucune référence dans le discours. Son rôle étant purement lexical, l'AR a ici une fonction sous-catégorisante.

⁴⁸ Cette analyse n'exclut pas l'emploi métonymique du type *le pétrole* pour désigner justement l'*industrie pétrolière*. Cet emploi montre seulement que le sens sous-catégorisant est plus saillant, surtout dans un discours sur, par exemple, les différentes industries, ce qui provoque l'effacement du nom qui est catégorisant (*industrie*).

Passons maintenant à l'analyse d'AR dérivés de noms qui désignent des lieux (ici, noms de pays) et des unités ou périodes temporelles.

Pour ce qui des AR dérivés de noms désignant des pays, notre idée est que, sauf le cas d'une lexicalisation due au figement, comme dans *jardin japonais* (cf. *infra*), ils ne sont généralement pas capables d'enrichir l'intension du nom qu'ils déterminent, donc de le sous-catégoriser. Leur rôle consiste à indiquer un pays déterminé, comme dans *l'ambassadeur suédois, les côtes françaises, les ouvriers algériens, les universités allemandes, le vin français*⁴⁹. En effet, ils s'identifient fonctionnellement aux noms de pays, *Suède, France*, etc. et par conséquent, se réfèrent à un objet. Il s'ensuit que dans les SN cités, ils ont le rôle de spécifier le nom tête⁵⁰.

Pour ce qui des AR dérivés de noms désignant des unités ou périodes temporelles, nous pensons qu'ils peuvent être soit sous-catégorisants (*revue mensuelle*) soit spécifiants (*sculpture médiévale*). L'AR *mensuel* dans *revue mensuelle* est sous-catégorisant parce qu'il n'est pas capable de désigner une date dans le calendrier ni de fonctionner comme deixis temporelle en discours. Il ne signifie que la cyclicité temporelle, comme d'ailleurs dans *cotisation annuelle, fleurs printanières, animaux nocturnes*. En revanche, puisque *médiévale* dans le SN *sculpture médiévale* indique une période déterminée dans le calendrier universel, nous le considérons comme spécifiant. Le SN *dépense annuelle* est ambigu de ce point de vue. L'AR *annuel* sera spécifiant, si le SN *dépense annuelle* est utilisé pour désigner une dépense de cette année, donc de l'année indiquée par la situation de l'énonciation. Il sera sous-catégorisant, si l'on parle d'une dépense qu'on répète chaque année.

Nous terminons notre discussion sur les AR épithètes sous-catégorisants et spécifiants par une remarque. Notons qu'il n'est pas exclu qu'un même SN inséré dans un contexte spécifique donne lieu à la valeur spécifiante de l'AR et dans un contexte générique, à sa valeur sous-catégorisante (cf. § 1.2). Ainsi, un SN comme *autorité parentale* peut être interprété soit comme '*autorité des parents d'un individu contextuellement ou co-textuellement déterminé*' (à condition qu'on retrouve cet individu dans le texte ou la co-situation), soit comme '*autorité des parents-type*', sens qui découle d'un co-texte générique, par exemple, un discours juridique.

⁴⁹ Nous avons choisi exprès les exemples de Bartning pour montrer la différence de nos points de vue. Pour Bartning, ils représentent tous le cas de sous-catégorisation, ce qui s'explique, pour elle, par l'absence de « relation grammaticale » dans ces SN. Quant au SN *vin français*, à notre connaissance, il ne s'interprète pas comme sous-catégorisant, c'est-à-dire comme une sorte de vin, mais ce n'est pas exclu par exemple dans le milieu des connaisseurs.

⁵⁰ Pour ce type d'AR, Berrendonner (1995) exprime, à nos yeux, une opinion similaire. En analysant l'AR *helvétique* dans l'énoncé *Le ciel helvétique sera demain le cadre d'une éclipse de soleil*, il écrit : « Ici, il est vraisemblable que *helvétique* joue le rôle de spécifieur, à valeur de simple localisation. On voit mal, en effet, comment un tel prédicat pourrait servir de critère de classification dans une typologie des ciels » (1995 : 22).

Résumons-nous : Notre position sur la réputation qu'ont les AR épithètes de sous-catégoriser un nom est la suivante. Nous considérons comme sous-catégorisants les AR qui opèrent uniquement sur le nom tête en tant que lexème. Ces AR n'ont pas une fonction discursive *per se* : ils ne sont pas capables, par l'intermédiaire de leur base nominale, de se référer à un objet déterminé. Contrairement aux AR spécifiant, leur rôle ne s'identifie jamais avec celui d'un syntagme nominal utilisé référentiellement ou anaphoriquement. Par la fonction de sous-catégoriser des noms, les AR contribuent à la création de paradigmes qui servent habituellement de taxinomies.

Sous-catégorisation et sur-catégorisation

Il y a un cas d'AR épithète qui pose le problème de classement : sous-catégorise-t-il le nom ou le spécifie-t-il ? Il s'agit d'un SN comme *race chevaline*. Suivant sa paraphrase constructionnelle, son analyse diffère de celle d'autres cas :

(31) *race* = 'ensemble d'animaux ayant des traits héréditaires communs'

(31a) *race chevaline* = 'chevaux en tant qu'ensemble d'animaux ayant des traits héréditaires communs'

Puisque *race*, analogue sémantiquement à *espèce*, est une sorte de nom collectif, il désigne un ensemble. Le SN *la race chevaline*, tout comme *la race des chevaux*, signifie donc une superposition de deux ensembles : celui désigné par *race* et de celui désigné par *chevaux*. En d'autres termes, *la race chevaline* désigne tous les éléments, sans exception, de l'ensemble « *race* »⁵¹. Le tour '*en tant que*' dans cette paraphrase souligne le caractère exhaustif ou « clos » de cet ensemble, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun élément dit « cheval » qui ne fasse partie de l'ensemble « *race* ». Il en est de même d'autres SN du même type : *la catégorie adjectivale* ou *la catégorie de l'adjectif*, *le milieu artistique* ou *le milieu des artistes*.

Cette paraphrase montre également que la tête sémantique du SN ne s'identifie pas à sa tête syntaxique. Du point de vue syntaxique, le nom *race* implique la présence d'une expansion (*la race de x*), rôle qui est joué par l'AR *chevalin*. Du point de vue sémantique, l'ordre de dépendance des deux constituants du SN *race chevaline* est différent. C'est *chevalin* qui est la tête sémantique du SN, ce qui est marqué par l'ordre des sèmes dans la paraphrase : '*chevaux*' régit '*race*' par le tour '*en tant que*'. Cela signifie que bien que syntaxiquement *race* domine *chevaline* (*la race des chevaux*), sémantiquement, c'est l'inverse (*chevaux en tant que race*). Comme nous le constatons d'après la réduction de cette paraphrase, '*chevaux en tant que race*', le nom tête *race* sur-catégorise le nom que transpose l'AR *chevalin* (cf. Nowakowska & Apothéloz 2003)⁵².

⁵¹ Contrairement au SN *race chevaline* / *race des chevaux*, dans le SN *un groupe de chevaux*, le lexème *cheval* au pluriel ne désigne pas tous les éléments de l'ensemble désigné par le nom tête *un groupe* (cf. Karolak & Nowakowska 1999).

⁵² Notons qu'il y a une ressemblance entre ces SN et des SN comme *l'état de fatigue*, *le sentiment de lassitude*, *la profession de médecin*, qui sont appelés, dans la littérature sur les SN, « résumptifs ».

Notons également qu'un SN comme *organisation syndicale* suit une même analyse, ce qui s'explique par sa paraphrase : '*syndicat en tant qu'organisation*'. Comme on le voit, la tête sémantique ne correspond pas à sa tête syntaxique et le nom tête a la fonction de sur-catégorisation. Une seule différence qui apparaît quand on le compare avec l'exemple précédent, *race chevaline* : bien qu'*organisation* soit aussi un nom collectif, la relation entre *organisation* et *syndicat /syndical* n'est pas celle d'un ensemble à tous ses éléments constitutifs. Leur relation représente l'inclusion sémantique : le lexème *syndicat* comporte le sème '*organisation*'. Par conséquent, on peut l'identifier à celle d'hyperonyme à hyponyme. C'est cette relation qui est responsable de sa paraphrase (*'syndicat en tant qu'organisation'*) et, de ce fait, de la dissociation de la tête du SN en tête syntaxique et tête sémantique.

Une première question est : « Est-ce qu'on peut qualifier de spécifiants les AR *chevaline* et *syndicale* dans des SN du type *race chevaline* et *organisation syndicale* ? » Suivant les critères que nous avons adoptés pour reconnaître les AR épithètes spécifiants, nous pensons que non. Ces AR n'ont pas la fonction de spécifier un nom tête parce qu'ils ne sont pas capables de référer à un objet contextuellement ou co-textuellement déterminé.

Une seconde question se pose alors : « Le fait que les AR épithètes dans des SN comme *race chevaline* et *organisation syndicale* soient siège à une sur-catégorisation implique-t-il qu'ils ne soient pas sous-catégorisants ? » Certes, leur analyse sémantique diffère de celle de SN du type *boucherie chevaline* ou *médecine chevaline*. Dans ces derniers il n'y pas de dissociation de la tête du SN : *boucherie* et *médecine* jouent le rôle de tête syntaxique et sémantique. Par conséquent, rien ne conduit à l'idée que le nom tête sur-catégorise l'AR épithète, l'idée qui devrait s'exprimer par '*cheval en tant que boucherie*' et '*cheval /chevaux en tant que médecine*'. Malgré ces faits évidents, dans les deux types de SN, *race chevaline / organisation syndicale*, d'un côté et *boucherie chevaline / médecine chevaline*, de l'autre, la combinaison de leurs deux constituants à l'intérieur du SN résulte d'une opération purement lexicale et non discursive. Il s'ensuit que nous considérerons des SN du type *race chevaline / organisation syndicale* comme un cas particulier de sous-catégorisation.

Des arguments externes s'ajoutent à ce raisonnement. D'une part, ces SN peuvent former un paradigme désignant une taxinomie. D'autre part, il est vrai aussi que les taxinomies formées de telle façon ont un but différent : non celui de sous-catégoriser des entités ou phénomènes, mais celui de les sur-catégoriser. Comme nous le savons, la systématique en biologie regroupe les variétés sous des étiquettes de genre, d'espèce, de famille, etc. Cela dit, faudrait-il, peut-être, décrire ces SN autrement : non pas en termes de sur-/ sous-catégorisation mais en termes de bi-catégorisation ?

« appositifs » ou encore « équatifs ». Les paraphrases de ces SN comportent aussi le tour '*en tant que*'.

Il est temps de nous demander si les AQ peuvent aussi sous-catégoriser un nom. A vrai dire, nos considérations précédentes nous conduisent à dire que oui. Suivant les critères que nous avons adoptés, l'analyse d'un SN comme *critique intéressante* ne diffère pas de celle d'un SN comme *critique musicale*. Le rôle des deux épithètes, *intéressante* et *musicale*, est purement lexical et consiste à enrichir l'intension du nom tête et à restreindre son extension. On peut en déduire que la fonction de sous-catégoriser le nom s'identifie à celle de le déterminer. Rappelons que ce sont les AQ épithètes postposés qui sont qualifiés de déterminatifs (cf. Carlsson 1966, Nespor 1988 : 428, Berrendonner 1995). Contrairement aux AQ épithètes antéposés, ils limitent l'extension du nom tête (*des fleurs rouges* vs *les rouges coquelicots*). Etant donné que, comme nous l'avons constaté *supra*, tous les AR sous-catégorisants ont la fonction de limiter l'extension du nom tête, les AQ postposés devraient être aussi capables d'assumer la fonction de sous-catégoriser le nom tête.

En dépit de ce raisonnement, qui est d'ailleurs juste, nous notons qu'il y a quand même une différence entre un AR épithète sous-catégorisant et un AQ épithète déterminatif. Seul le premier est utilisé pour former des paradigmes dits « taxinomiques ». Ce type de paradigmes se caractérise par un nombre d'éléments limité, par rapport au nombre d'éléments d'un paradigme formé par des AQ. Par exemple, si nous déterminons le nom *critique* par des AR sous-catégorisants (*critique musicale, littéraire, théâtrale*), nous obtiendrons un paradigme à nombre limité d'éléments, alors qu'on peut déterminer ce même nom par un nombre illimité d'AQ (*critique intéressante, méchante, détaillée, précise, intelligente, érudite, compliquée*, etc.). Comme nous allons le voir, il faut des conditions spécifiques pour que les AQ soient capables de former ce type de paradigmes.

Notons à ce propos que ce dernier critère de la fonction de sous-catégorisation, qui consiste en la capacité de former un paradigme taxinomique, ne peut pas être respecté non plus par les adjectifs dénominaux à lecture qualificative. On ne forme pas de taxinomie en se basant, par exemple, sur *naïveté enfantine, ton théâtral* ou *politique reaganienne* (au sens de '*politique COMME celle de Reagan*'). Cela revient à dire que ce type d'adjectifs, comme les AQ, ne peuvent pas sous-catégoriser le nom (cf. Bosredon 1988)⁵³.

Faut-il en déduire que les AQ épithètes ne sous-catégorisent jamais le nom ? Certes, les AQ épithètes prototypiques ne le font pas, mais, dans un de leurs emplois non prototypiques (Goes 1999), ils peuvent le faire ; par exemple, dans *vin blanc* ou *ours blanc*. Comme il est facile de le remarquer, ces AQ ne désignent pas à proprement parler la couleur de l'objet désigné par le nom tête. En réalité, le vin blanc et l'ours blanc sont-ils vraiment blancs ? Bien que cet adjectif évoque d'une

⁵³ On se demande pourquoi un AR comme *présidentielle* dans *voiture présidentielle* ne pourra pas devenir un jour sous-catégorisant. Pourquoi tend-il plutôt à avoir la lecture *COMME* et à devenir un AQ ?

façon cette couleur, il n'est pas utilisé ici pour décrire un objet. Ainsi, quand on prononce (32) ou (32a), on produit des énoncés parfaitement plausibles, alors que, si les AQ épithètes désignaient vraiment la couleur blanche, on obtiendrait une tautologie (pour le premier) et une contradiction (pour le second).

(32) Ce vin blanc est vraiment blanc.

(32a) Ce vin blanc n'est pas du tout blanc.

Ces énoncés sont plausibles parce que l'AQ *blanc* épithète n'est pas synonyme de l'AQ *blanc* attribut. L'AQ épithète, outre l'allusion à la couleur, signifie un type de vin et un type de procédé de fabrication (cf. Gross 1996 : 50–51)⁵⁴.

Comme les AR, ces AQ sont souvent utilisés pour créer des paradigmes de type taxinomique. Prenons un autre exemple de paradigme obtenu grâce à des AQ de couleur, qui sont très fréquemment utilisés dans ce but, *feu rouge*, *feu vert*. Ces deux AQ sont capables de former un paradigme sous-catégorisant parce qu'ils subissent une dérivation sémantique. En fait, si le sens de ces AQ se résumait seulement à nommer une couleur du spectre, le paradigme en question ne se limiterait pas à *vert* et *rouge*, et donc, on pourrait dire également *feu rose*, *feu bleu*, *feu violet*, *feu blanc*, etc. On s'aperçoit tout de suite que *vert* et *rouge* ne s'oppose pas à d'autres couleurs du spectre mais le sens de *vert* découle de l'opposition à *rouge* et vice versa. Il en est de même de la sous-catégorisation des ours et des vins. Le spectre des couleurs se limite considérablement : *blanc* s'oppose à *brun* dans le paradigme *ours blanc*, *ours brun*, et *blanc* s'oppose à *rouge* et *rosé* dans le paradigme *vin blanc*, *rouge*, *rosé*.

Des exemples d'AQ sous-catégorisants sont nombreux (cf. Gross 1996, Lehmann & Martin-Berthet 1998). Citons-en quelques-uns, qui forment une taxinomie : *haricots verts*, *haricots blancs*, *haricots rouges*, *accent grave*, *accent aigu*, *accent circonflexe*, *vin doux*, *vin sec*, *cidre doux*, *cidre brut*. Notons que ces syntagmes se caractérisent par un certain degré de figement. Dans la majorité de ces exemples, c'est la modification de sens de l'AQ épithète, davantage que celle du sens du nom, qui est responsable du figement.

Les résultats de la comparaison des AR avec les AQ du point de leur capacité de sous-catégoriser un nom tête sont les suivants. Les AR et les AQ peuvent être employés pour sous-catégoriser un nom dans un SN. Mais, les AR assument cette fonction sans changer, eux-mêmes, de sens (cf. *boucherie chevaline*, *industrie pétrolière*, *timbre postal*), alors que les AQ, pour pouvoir assumer cette fonction, doivent subir une dérivation lexicale. L'emploi sous-catégorisant des AR et des AQ fait rapprocher les AR des AQ non prototypiques.

⁵⁴ Ce changement de sens va parfois jusqu'à ce que les lexicologues appellent une vraie ou partielle démotivation, comme dans le cas de *mariage blanc*, *peur bleue*, *peste brune*, *carte bleue*, *carte grise* et *carte orange*. Les exemples cités, sauf le premier, sont des noms composés, donc dont le figement est plus grand que dans le cas d'AR sous-catégorisants (cf. *infra*).

Sous-catégorisation et composition

La question de savoir si les AR épithètes sous-catégorisant le nom tête contribuent à former *a fortiori* un nom composé a été plutôt sous-entendue que vraiment posée dans des travaux sur les AR⁵⁵. A ce propos l'article de Bosredon (1988) constitue une exception, mais l'objectif de l'auteur n'est pas à proprement parler de décrire les AR dans leur fonction de sous-catégorisation mais dans leur fonction de sous-dénomination.

Pour comprendre d'où vient un parallèle entre les SN *N+AR* et les noms composés, définissons d'abord ces derniers. Le définition d'un nom composé se base sur plusieurs critères, que nous passerons en revue, suivant Gross (1996), et Lehmann & Martin-Berthet (1998)⁵⁶.

D'abord, suivant le critère d'ordre syntaxique, un nom composé est un syntagme qui ne peut pas subir certaines transformations. Prenons comme exemple le nom composé *une arme blanche* (Gross 1996 : 51) et opposons-le au SN comme *la peau blanche*, qui n'est pas un nom composé. L'adjectif *blanc* d'un N composé ne peut pas subir, entre autres, les transformations suivantes⁵⁷ :

- (a) il ne peut pas être nominalisé (**la blancheur d'une arme vs la blancheur de la peau*),
- (b) il ne peut pas être précédé d'un adverbe d'intensité (**une arme très blanche vs la peau très blanche*),
- (c) il ne peut pas être déplacé en position d'attribut (*?L'arme est blanche vs La peau est blanche*),
- (d) il ne peut pas être apposé (*?Une arme, blanche, a été retrouvée sur le lieu du crime vs Sa peau, blanche, luisait au soleil*).

Ensuite, suivant un autre critère, un nom composé forme une dénomination (Bosredon 1988, Riegel 1991, cité in Gross 1996 : 33). Ainsi, ils peuvent être utilisés pour répondre à la question : *Comment s'appelle cet objet / cette action / cet événement ?* Si nous pouvons dire par exemple : *Cet objet s'appelle une arme blanche*, il faut considérer *arme blanche* de la même façon qu'un nom simple faisant partie du stock lexical d'une langue (cf. Bosredon 1988, Gross 1996 : 33).

Enfin, outre les critères syntaxique et lexical, il y a un critère sémantique⁵⁸, qui vise la non-compositionnalité du sens du nom composé. Un syntagme n'a pas un

⁵⁵ Pour Levi (1973 : 333), un SN formé d'un nom tête et d'un AR épithète a tendance à se figer et former un nom composé. Cependant, Levi n'attribue pas cette tendance spécifiquement aux AR sous-catégorisants. Voir aussi Martinet (1979 : 75).

⁵⁶ Beaucoup de ces critères remontent à Bally (1909, I vol., § 82ss.).

⁵⁷ Lehmann & Martin-Berthet (1998 : 174) citent encore d'autres tests utilisés par les lexicologues, tests qui permettent de décider du statut de nom composé. Notamment, il s'agit de l'impossibilité de l'effacement de l'épithète (*pied noir et pied*), et de l'impossibilité de substitutions paradigmatiques entre co-hyponymes (*chaise longue et *fauteuil long*) ou entre antonymes (*chaise longue et *chaise courte, faux pas et *vrai pas*).

⁵⁸ Selon Lehmann & Martin-Berthet (1998 : 172), on confond souvent le critère sémantique avec le critère référentiel. Quant au dernier, comme l'écrit Gross, la définition du nom composé d'après ce critère remonte à A. Darmesteter et son *Traité de la formation des mots composés* (1874 cité in

sens compositionnel, si on ne peut pas déduire son sens des lexèmes qui le constituent. Par exemple, le sens de SN comme *point noir*, *pied noir*, *peste noire*, *peste brune*, *grand magasin* (= qui vend toutes sortes de marchandises), *beau quartier* (= résidentiel), *mauvaise herbe*, *petits pois*, *table ronde* (= meeting) n'est pas strictement compositionnel. La non-compositionnalité du sens est illustrée de la façon la plus flagrante par les expressions figurées obscures, comme *faire chou blanc*, ou démotivées, comme *tomber en quenouille*. Les noms composés créés par figure, comme *fleur bleue* ou *voir rouge*, et les composés exocentriques, comme *cordon-bleu* ou *rouge-gorge*, ont aussi un sens opaque. En revanche, on pourrait se demander si l'expression *chaise longue*, fréquemment donnée comme exemple de nom composé, a un sens compositionnel, donc déductible des lexèmes composants. La question nous paraît délicate. Pour qualifier son sens de non compositionnel, il faut d'abord prouver qu'il n'y a pas de lien sémantique entre *chaise* et *chaise longue* (cf. Lehmann & Martin-Berthet 1998 : 173).

Le calcul de tous ces critères permet de dire seulement que les syntagmes *N+AR* sous-catégorisants sont « moins » composés que d'autres noms composés. Dans cette situation, il convient d'adopter la solution de Gross (1996 : 13), qui préfère le terme de figement à celui de nom composé, et qui voit le figement comme un mécanisme lexical graduel où les paramètres sémantiques s'entremêlent avec les paramètres syntaxiques. Vus sous cette perspective, des syntagmes du type *N+AR* sous-catégorisant⁵⁹ comme *vache laitière*, *boucherie chevaline*, *timbre postal*, représentent des expressions partiellement figées. Leur figement est dû au manque d'autonomie syntaxique de l'AR épithète, ou, autrement dit, à une forte intégration de l'AR épithète avec le nom tête, ce qui est montré par les résultats négatifs de tests que nous avons énumérés à propos du critère syntaxique. Considérons les résultats de ces tests pour, par exemple, le SN sous-catégorisant *timbre postal* : **la postalité du timbre*, **un timbre très postal*, *?Ce timbre est postal*, *?Le timbre, postal, est collé sur l'enveloppe*. Notons que le figement de ce type de syntagmes s'explique aussi par le critère lexical. Un SN comme *timbre postal* forme en effet une dénomination.

Le bas degré de figement des syntagmes *N+AR* sous-catégorisants découle avant tout de la compositionnalité de leur sens, par quoi ils se distinguent fortement des noms composés opaques. Notons aussi que, puisqu'ils ont la même distribution qu'un de leurs éléments constitutifs, les syntagmes *N+AR* sous-catégorisants sont des syntagmes endocentriques. Montrons que, contrairement aux syntagmes

Gross 1996 : 25), dans lequel on lit : « Le nom composé évoque dans l'esprit non les images distinctes répondant à chacun des mots composants mais une image unique ». La définition de Darmesteter convient bien à des exemples comme *hôtel de ville*, *arc de triomphe* ou *pomme de terre*, mais assez mal à des noms qui ne désignent pas des objets. Pour les traiter, il faut donc parler non des images mais des notions uniques. Ainsi, comme le constatent Lehmann & Martin-Berthet (1998 : 172), *fleur bleue* évoque une seule qualité, celle d'être romanesque et *plein aux as*, celle d'être très riche.

⁵⁹ Gross (1996 : 51) appelle « typologisants », les adjectifs qui font partie des expressions figées. Ce terme correspond à celui que nous utilisons, « sous-catégorisant ».

exocentriques, ils permettent l'effacement de l'épithète. On peut dire, par exemple, *Une boucherie chevaline est une boucherie*, sans changer le sens du nom tête. En revanche, cela n'est pas possible pour un syntagme exocentrique, comme par exemple, *?Un poids lourd est un poids*.⁶⁰

Cela dit, il y a aussi des syntagmes *N+AR* qui ont un sens non compositionnel, comme par exemple, *jardin japonais, salade russe, bouteille bordelaise, massage californien, clé anglaise, sauce anglaise*. Leur sens non compositionnel est dû à la dérivation lexicale qu'ont subie les AR ethniques épithètes. Ces syntagmes s'approchent donc des noms composés opaques, tout en restant endocentriques. Néanmoins, nous les traitons toujours de syntagmes *N+AR sous-catégorisants* parce qu'ils sont capables de former un paradigme taxinomique.

Généralement parlant, nous considérons les SN de type *N+AR sous-catégorisants* comme des expressions figées en vertu de deux sur trois critères, le critère syntaxique et le critère lexical. Rappelons aussi que les AR épithètes, sous-catégorisants ou non, ne permettent pas les transformations que nous avons énumérées sous le critère syntaxique, donc tout SN comportant un AR est forcément partiellement figé.

3.3.13. Passage à la catégorie des AQ

Comme nous l'avons constaté *supra* (cf. § 1.2, cf. aussi § 3.2), un adjectif dénominal peut avoir une lecture double, relationnelle et qualificative (cf. Ljung 1970 : 166–177, Wojtasiewicz 1972 : 397–398). Il arrive souvent que la lecture relationnelle d'un adjectif évolue et finit par lexicaliser une lecture qualificative, sans qu'il y ait une marque d'une telle dérivation lexicale. Ainsi, plusieurs cas de figures sont possibles à un moment donné de l'évolution du français : il y a soit deux lectures coexistantes, soit seule la lecture relationnelle, soit seule la lecture qualificative. Ces trois cas ne sont pourtant pas faciles à déceler pour, au moins, deux raisons. D'abord, parce qu'il arrive qu'un adjectif dénominal, de ses deux lectures, ne conserve pratiquement que sa lecture qualificative, la lecture relationnelle ne subsistant que dans de rares emplois spécialisés (*ton catégorique* vs *proposition catégorique* en logique ; *personne sympathique* vs *ophtalmie sympathique* en médecine). Ensuite, parce qu'il arrive qu'un adjectif dénominal qui s'emploie à présent seulement dans sa lecture qualificative peut à tout moment réactiver sa lecture relationnelle. Tous ces changements sont progressifs, et la dérivation lexicale est donc difficilement perceptible.

Il s'ensuit que ce qu'on appelle, à la suite de Bartning (1976), un adjectif « double » ne recouvre que rarement une situation « équilibrée » et claire à décrire.

⁶⁰ Certains AR ont la capacité de former une sorte de préfixes, donc de passer de la composition à la dérivation (cf. *carburant biologique* > *biocarburant*, *éthique biologique* > *bioéthique*) (Lehmann & Martin-Berthet 1998 : 117). Faut-il considérer cette capacité comme un argument en vertu de leur statut de nom composé ?

Elle exige de garder une grande prudence pendant l'analyse des adjectifs dénominaux parce qu'aucun d'eux n'est jamais à l'abri d'un constant flux et reflux du relationnel au qualificatif et l'inverse, phénomène noté par Bartning et Noailly (1993). Il est néanmoins important de saisir correctement la lecture de l'adjectif dénominal, parce qu'elle joue un rôle essentiel pour son comportement syntaxique.

Il est évident que parler de deux lectures pour un adjectif dénominal signifie qu'on les considère comme un lexème polysémique et non comme deux homonymes. Cette dernière prise de position n'est pourtant pas *a priori* exclue⁶¹. L'analyse en terme de polysémie nous paraît néanmoins plus appropriée dans la mesure où il y a un lien sémantique, généralement perçu, entre la lecture relationnelle et la lecture qualificative.

Par cette caractéristique, qui est la treizième, nous terminons nos commentaires concernant les caractéristiques des AR notées de (a) à (m) dans le § 3.3.

Les treize caractéristiques que nous avons passé en revue dressent un tableau très détaillé des AR, en le superposant parfois à celui des AQ. Mais elles ne permettent pas de formuler une définition des AR, et par conséquent, de distinguer nettement les AR des AQ. Dans le chapitre suivant, nous donnerons notre propre définition des AR qui adoptera des critères différents et moins nombreux.

3.4. Les adjectifs relationnels et les adjectifs dénominaux non prédicatifs

Pour que les commentaires sur le tableau des 13 caractéristiques essentielles des AR soient exhaustifs, nous proposons de le comparer avec celui qu'a dressé Levi pour les adjectifs dénominaux non prédicatifs (cf. § 2.3). D'abord, on remarque une différence quantitative : Levi donne seulement cinq caractéristiques. Ce qui surprend dans cette comparaison, c'est que chez Levi on trouve des caractéristiques non signalées parmi les treize. Nous allons les mentionner non seulement pour réfléchir sur les raisons de cet état, mais surtout pour nous demander si elles sont valables pour les AR.

Une première caractéristique manquante se situe dans la perspective de la morphologie dérivationnelle : les adjectifs dénominaux non prédicatifs acceptent les préfixes de sens quantitatif comme *multi-*, *poly-*, *mono-*, *bi-*, etc. Cette caractéristique, notée (c) dans le § 2.3, est une des preuves de Levi (1978) que les

⁶¹ Bien que Bartning (1976) elle-même utilise constamment le terme « adjectifs doubles », elle estime nécessaire de réserver une entrée différente dans les dictionnaires de langue, à la lecture relationnelle et à la lecture qualificative, ne serait-ce que pour les apprenants non francophones. Cette position n'est pas surprenante, étant donné la constante discussion entre « les partisans de l'homonymie » et « les partisans de la synonymie ». Par exemple, comme l'écrit Stati (1979 : 35), du point de vue de la sémantique structurale descriptive, la délimitation de la polysémie par rapport à l'homonymie est un faux problème.

adjectifs dénominaux non prédicatifs sont en effet des « noms profonds ». Cette caractéristique s'applique bien évidemment aux AR (cf. *multiculturel, monochromatique, bisyllabique, polysémique*), qui conservent la signification de leur base dérivationnelle.

Une deuxième caractéristique, notée (d) dans le § 2.3, est de même nature : les adjectifs dénominaux non prédicatifs partagent les traits sémantiques ([±animé], [±défini], [±concret], etc.) et les traits sélectifs avec les noms desquels ils sont dérivés. Cette deuxième caractéristique est valable pour les AR pour la même raison que la précédente.

Une troisième et dernière caractéristique, notée (e) dans le § 2.3, attribuée aux adjectifs dénominaux non prédicatifs épithètes une des fonctions syntaxiques de la phrase sous-jacente au SN complexe ; agent, objet, locatif, datif / possessif, instrumental. En d'autres termes, ils assument différentes « relations grammaticales ». Il nous est difficile de dire si cette caractéristique s'applique aux AR, parce que, comme nous l'avons montré *supra* (cf. § 2.5), nous contestons l'application même de la notion de « relations grammaticales ».

Comme nous l'avons vu *supra*, dans la tradition française (sauf les sympathisants de la grammaire générative⁶²), on insiste plutôt sur le fait que les AR désignent une relation. Il arrive qu'en voulant reconstituer cette relation, les linguistes paraphrasent le syntagme *N+AR* par une proposition sous-jacente, mais cela n'a rien de systématique dans des travaux de romanisants. Plus fréquentes sont les paraphrases dans lesquelles l'AR épithète est remplacé par un complément du nom convenable ou par une proposition relative.

⁶² Nous trouvons, entre autres, cette idée chez Gross (1996 : 91–92), qui montre que le syntagme *la production pétrolière française* a pour source la phrase *La France produit du pétrole*.

CHAPITRE II

ADJECTIFS RELATIONNELS ÉPITHÈTES DANS LA PERSPECTIVE DE LA SYNTAXE-SÉMANTIQUE

Le présent chapitre comprend trois parties. D'abord, nous présenterons les grandes lignes du modèle de la syntaxe-sémantique, modèle sur lequel nous baserons notre recherche. Ensuite, nous essaierons à partir de ce modèle de donner une définition des AR, qui se limitera pour le moment à leur fonction d'épithète. Enfin, nous nous servirons de cette définition pour distinguer les AR du reste de la classe des adjectifs dénominaux.

1. Modèle de la syntaxe-sémantique

Le modèle que nous adopterons dans cet ouvrage s'inspire de la théorie de la syntaxe-sémantique élaborée par Stanisław Karolak (1984b, 1989, 1990, 1995a, 1996, 2002 ; voir aussi Bogacki & Karolak 1991). Selon ce modèle, les faits de langue, situés par définition au niveau de l'expression, appelé aussi « niveau formel », ont pour base une combinatoire de concepts, située au niveau sémantique, appelé aussi « niveau conceptuel ». Remarquons que le terme de combinatoire ne renvoie pas ici à une syntagmatique linéaire, mais à une structure hiérarchique.

Dans le présent paragraphe, nous présenterons certains aspects de cette approche. D'abord, nous expliquerons ses termes de bases : prédicat et argument. Ensuite, nous traiterons la relation entre le niveau du sens et celui de l'expression. Enfin, nous montrerons comment on analyse la catégorie de l'adjectif selon ce modèle.

1.1. Prédicats et arguments

De façon générale, les lexèmes correspondent à des concepts complexes, et pour arriver aux concepts simples il faut procéder à leur décomposition. Dans la combinatoire conceptuelle telle que la conçoit la syntaxe-sémantique, les concepts

peuvent avoir trois rôles différents : celui de dominer d'autres concepts, celui d'être dominés par d'autres concepts, ou enfin celui d'être adjoints à d'autres concepts. Nous nous occuperons des deux premiers cas : les concepts dominants sont appelés « prédicats » et les concepts dominés sont appelés « arguments ». Ces deux termes, contrairement à celui de concept, sont ainsi des termes fonctionnels. De là vient que « concept dominant » ou « concept constitutif » est synonyme de « prédicat ».

Les prédicats sont décrits d'abord selon le nombre d'arguments qu'ils impliquent¹. On dit aussi que tel ou tel prédicat ouvre une ou plusieurs places d'arguments. Par exemple, le concept de '*beauté*'² ouvre une seule place d'argument, *x*, tandis que le concept d' '*arrivée*' ouvre deux places d'arguments, *x* et *y*. La structure qu'un prédicat forme avec ses arguments est appelée « structure prédicat-argument » ou « proposition au sens logique du terme ». Au niveau de l'expression, elle peut notamment correspondre à une phrase ou à un syntagme nominal, ce qu'illustrent respectivement les deux couples d'exemples suivants : *Tu es belle* ou *ta beauté* et *Jacques Chirac est arrivé en Corse*, ou *l'arrivée de Jacques Chirac en Corse*. Dans la première version, le concept, de beauté ou d'arrivée, domine d'autres concepts, s'il y en a, et dans la seconde il sera dominé par d'autres concepts qui constituent la phrase dans laquelle il sera inséré³. Ajoutons encore que pour la majorité des prédicats à structure sémantique complexe, le nombre d'arguments est calculé suivant la décomposition d'un prédicat complexe en prédicats simples. Par exemple, le prédicat de lavage sera décomposé comme suit : *x effectue certaines opérations sur y en se servant de z afin que y devienne propre*. Ce prédicat ouvre donc trois places d'arguments prévues pour objets, dont le premier représente quelqu'un qui lave, le deuxième – quelque chose ou quelqu'un qui est lavé et le troisième – l'instrument que cette opération exige (cf. Karolak 1995a : 26ss, Banyś 1993).

Ensuite, les prédicats sont décrits selon la nature des arguments qu'ils impliquent. Quand ils impliquent uniquement des arguments dits « d'objets », on les appelle « du premier ordre », et quand ils impliquent au moins un argument dit « propositionnel », on les appelle « d'ordre supérieur ». Une place d'argument d'objet est donc prévue pour des expressions qui nomment un objet, alors qu'une place d'argument propositionnel – pour des expressions qui nomment une situation. Par exemple, les prédicats de '*beauté*' et d' '*arrivée*' sont des prédicats du premier

¹ Impliquer un ou plusieurs arguments signifie pour un prédicat qu'il représente un sens qui exige d'être complété par un ou plusieurs termes. Ainsi, « impliquer » reçoit ici le sens '*exiger sémantiquement la présence d'un autre terme*'.

² Nous avons adopté ici la convention selon laquelle les italiques et guillemets simples marqueront des concepts. Remarquons également encore que choisir les noms pour désigner des concepts est une grande simplification : les noms se situent par définition au niveau de l'expression. Il serait plus adéquat de les désigner par des symboles, ou bien au moins, par les racines, neutres quant au choix de telle ou telle catégorie morphologique.

³ Notons que pour marquer les expressions qui représentent des places d'arguments, nous avons adopté le soulignement. Dans la suite, nous continuerons à marquer de cette façon les lexèmes qui saturent une place d'argument.

ordre, signifiant respectivement la description d'un objet et un acte dans lequel participent nécessairement deux objets. En revanche, le concept de 'promesse' est un concept d'ordre supérieur parce qu'il désigne une relation entre deux objets et une situation. Dans le schéma syntaxique d'un prédicat, nous marquons l'argument propositionnel par p ou q , variables propositionnelles, et les arguments d'objets, par x , y ou z , variables individuelles ; par exemple : x promet p à y . Le symbole p désigne donc une proposition au sens logique du terme, comme par exemple x est gentil. Si l'on insère cette proposition dans notre schéma du prédicat de 'promesse', on obtient : x promet à y que x sera gentil, ce qui, moyennant la coréférence de deux places d'arguments, se réduit à : x promet à y d'être gentil.

Remarquons que la notion d'argument ne s'identifie pas à celle d'actant, telle qu'elle est décrite par exemple dans la théorie de la syntaxe structurale de L. Tesnière (1959, réimpr. 1988). L'argument n'est pas une fonction syntaxique, mais un construit notionnel. De plus, dans la syntaxe structurale de L. Tesnière, le verbe est nécessairement le pivot de la phrase, tandis que dans la syntaxe-sémantique, le pivot de la phrase peut être exprimé aussi bien par un verbe, un adjectif ou un nom (dérivé d'un verbe, d'un adjectif, ou non), voire par n'importe quel lexème, y compris certaines prépositions. Par conséquent, les expressions argumentales ne correspondent pas nécessairement à des compléments du verbe, comme le montrent les exemples *ta beauté* et *l'arrivée de Jacques Chirac en Corse*. En gros, la différence entre les deux approches découle du fait que l'analyse de Tesnière est fondée uniquement sur le niveau de l'expression, alors que celle de Karolak prend en considération deux niveaux : celui de l'expression et celui du sens. Ainsi, pour marquer que les places d'arguments ne se situent pas au niveau de l'expression mais au niveau sémantique, on les symbolise par des variables (individuelles x, y, z , ou propositionnelles p ou q).

Puisque les deux SN cités, *ta beauté* et *l'arrivée de Jacques Chirac en Corse*, constituent une proposition au sens logique du terme, toute autre expansion qui les développerait sera considérée comme sémantiquement non indispensable. Ainsi, des adjectifs comme *remarquable* et *soudaine* dans *ta beauté remarquable* et *l'arrivée soudaine de Jacques Chirac en Corse* ne font pas partie de la proposition (au sens logique du terme). Au niveau du sens, ces deux adjectifs sont traités d'« éléments adjoints ». Au niveau de l'expression, ils sont donc des « expansions libres », opposées aux « expansions obligatoires » (ici, *ta, Jacques Chirac, en Corse*). Les adjectifs qualificatifs sont donc incapables de constituer des expansions obligatoires.

Comme nous l'avons déjà constaté, le concept a pour fonction de décrire un objet ou de désigner une relation existant entre plusieurs objets ou plusieurs objets et une situation, ou encore plusieurs situations. En revanche, les places d'argument qu'un prédicat ouvre sont prévues pour les expressions qui peuvent référer à un objet (expression d'argument d'objet) ou à une situation (expression d'argument propositionnel). Nous montrerons, sur un exemple, comment une expression argumentale effectue cette fonction. Soit l'énoncé (1) :

(1) J'ai rencontré l'actuelle reine d'Angleterre,

Il n'est pas juste de dire que le SN *l'actuelle reine d'Angleterre*, qui est une expression d'argument objet, indique directement un objet. En décrivant un objet extralinguistique, ce SN constitue seulement une sorte d'instruction. Ce SN peut être appelé « description définie » dans la mesure où il décrit un objet de façon suffisamment précise pour l'identifier. En termes logiques, on peut dire que la restriction opérée sur la variable *y* conduit à l'idée d'unicité. Bien évidemment, cette description définie peut être réduite en *la reine d'Angleterre* (« description définie réduite ou contextuelle ») ; c'est alors la déixis temporelle qui compense cette réduction. L'ancrage temporel est ici assuré par la situation d'énonciation.

Ici s'arrête l'instruction donnée par la langue. C'est à la pragmatique que revient la question de savoir si, en prononçant l'énoncé (1), le locuteur a satisfait toutes les conditions d'emploi de son énoncé. Ces conditions renvoient notamment aux questions suivantes : la reine d'Angleterre existe-t-elle vraiment ? l'Angleterre est-elle actuellement une monarchie ? Mais ces questions ne sont pas d'ordre linguistique. Bref, la pragmatique permet d'accomplir l'acte d'indication ou d'identification d'un objet à l'aide d'un SN placé en position d'argument.

Dans le cas d'une description indéfinie, la langue donne une instruction incomplète.

(2) J'ai rencontré une reine,

La description indéfinie *une reine* se rapporte à un des objets correspondant à la description. Dans l'exemple (2), il s'agit d'un objet qui fait partie de l'ensemble de reines.

Voici un autre exemple d'instruction accomplie pragmatiquement. Pour indiquer directement un objet extralinguistique qui se trouve dans la situation d'énonciation, le locuteur a à sa disposition des embrayeurs, comme *ceci*. Qu'il réussisse l'acte d'indication ou non ne dépend pas de l'emploi de l'embrayeur, mais du geste que le locuteur fait avec l'intention d'indiquer un objet. Ainsi, on dit que des embrayeurs comme *ceci* sont des corrélats linguistiques des gestes d'indication. D'autres embrayeurs, comme *je* et *tu*, ne dépendent pas des gestes d'indication : il s'agit seulement de faire la différence entre le locuteur et l'allocutaire, qui se décide par celui qui prend la parole. Par ailleurs, quand un embrayeur de premier type forme un SN comme *cette lampe*, on obtient une description contextuellement définie.

Nous avons défini le niveau sémantique comme une combinatoire hiérarchique de concepts. Montrons cette combinatoire en analysant un énoncé. Par exemple, les deux exemples cités, (1) et (2), ont une structure hiérarchique identique. Le concept de '*rencontre*' y domine celui de '*reine*' et non l'inverse. Autrement dit, le concept de '*rencontre*' ouvre la place d'argument *y* dans laquelle entre le concept de '*reine*'. L'autre place d'argument, *x*, qui est ouverte par le concept constitutif '*rencontre*', n'est pas occupée par un concept. La raison en est que l'objet est donné directement, c'est-à-dire par sa présence dans la situation d'énonciation. Au niveau de l'expression, l'embrayeur *je* constitue un corrélat linguistique de cet

objet. Ainsi, l'expression prédicat-argument des deux énoncés, (1) et (2), est une structure mixte : le premier argument du concept constitutif '*rencontre*' est donné pragmatiquement, alors que le second est donné linguistiquement.

Il est évident que l'analyse exhaustive d'un énoncé ne peut pas se limiter à la proposition au sens logique du terme, qui est dominée elle-même par la temporalité et la modalité, éléments sémantiquement indispensables. La modalité est entendue comme l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de la véracité de l'énoncé, et la temporalité est entendue comme la présence ou absence d'un ancrage avec le moment de l'énonciation. Un énoncé peut aussi comporter des lexèmes qui véhiculent différents concepts dits « adjoints », c'est-à-dire des éléments sémantiquement non indispensables. Les éléments adjoints désignent toutes sortes de circonstances de la situation désignée par le concept constitutif. Ajoutons que l'organisation fonctionnelle de l'énoncé s'identifie à sa structure thème-rhème. Tout énoncé est pourvu de cette organisation, bien que le thème ne soit pas toujours explicite, (ce qui illustre la différence de cette approche et celle de l'École de Prague). Le thème qui est donné pragmatiquement ne correspond à aucune expression, comme dans l'énoncé *Un chien a mordu un passant*, où le thème est le lieu de l'événement, connu des deux interlocuteurs. Bien entendu, la structure thème-rhème d'un énoncé entre en relation avec celle d'énoncés voisins dans un discours. Cet enchaînement garantit, entre autres, la cohérence du discours.

Comme nous l'avons mentionné, le modèle de la syntaxe-sémantique postule aussi une analyse sémantique « interne », c'est-à-dire une analyse des lexèmes. Ceux-ci en effet, à quelques exceptions près, véhiculent des concepts composés. Ces concepts sont considérés comme une sorte de combinatoire de sèmes, appelés aussi « concepts simples ». Cette combinatoire est elle aussi de nature hiérarchique : un sème peut dominer un autre sème, ou être dominé, etc. Cela revient à dire qu'on n'a quasi jamais affaire à un agrégat de sèmes (cf. Karolak 1995a, 2001, Bogacki & Karolak 1991).

1.2. Absence d'isomorphisme entre le niveau du sens et celui de l'expression

L'un des intérêts de ce cadre théorique est qu'il postule qu'il n'y a pas de correspondance terme à terme entre le niveau sémantique et le niveau de l'expression. Ainsi il arrive souvent que le niveau de l'expression ne reflète pas la complexité du niveau sémantique. Par exemple, l'absence d'expression dans une place d'argument peut correspondre à au moins deux cas, un « zéro déictique » ou le blocage de cette place.

1.2.1. « Zéro déictique »

Le premier cas se présente quand l'indication d'un objet, qui est la fonction de l'argument, ne s'effectue pas par des moyens linguistiques mais pragmatiques. Par exemple, quand quelqu'un dit *Il pleut*, il n'indique pas explicitement le lieu où il pleut. Une telle indication est néanmoins postulée au niveau sémantique : le concept de 'pluie' ouvre une place d'argument pour le nom d'un lieu. Dans l'énoncé *Il pleut à Paris*, cette place est occupée par le nom d'une ville. Il s'ensuit que l'énoncé *Il pleut* comprend une sorte d'implicite. Cet implicite, appelé « zéro déictique », s'interprète comme l'indication du lieu où se trouvent les interlocuteurs⁴. S'ils ne se trouvaient pas dans le même lieu au moment de l'énonciation, les interlocuteurs seraient obligés d'indiquer explicitement ce lieu.

Nous utilisons le terme de « zéro déictique » seulement pour la version énonciative de la proposition (au sens logique du terme). Mais dans sa version nominale, il arrive aussi qu'une place d'argument semble ne pas être saturée, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas d'expression qui occupe cette place à l'intérieur du SN, comme par exemple dans l'expression *domination masculine*. Dans ce SN, la place d'argument *x* ouverte par le concept de 'domination' est saturée (*masculin* = *les hommes*), alors que la place *y* semble vide. En réalité, la saturation de cette place a été sans doute faite en dehors du SN, par exemple par un SN comme *les femmes*, se trouvant dans le contexte discursif antérieur. Pour cette raison, le SN *domination masculine* ne peut pas être considéré tel quel comme une description définie; c'est une description définie réduite ou contextuelle⁵. Comme il lui manque l'une des deux expressions argumentales, qu'on récupère en dehors du SN, on peut l'appeler également « description définie incomplète ». Ce type d'incomplétude correspond, en discours, à ce qu'on appelle une anaphore. Ainsi, en général, le SN *la domination masculine* équivaut discursivement à *la domination des femmes par les hommes*. Ce cas ne sera pas appelé « zéro », mais il se base sur un mécanisme d'interprétation identique. Comme pour le zéro déictique, la forme de la proposition au sens logique du terme est incomplète et il faut recourir au contexte, situationnel ou linguistique, pour retrouver l'élément susceptible de compléter la proposition (au sens logique du terme).

⁴ Karolak (1995a :18) distingue le zéro déictique de ce qu'il appelle « zéro d'indétermination ». Il illustre ce cas par les phrases italiennes : *Suonano* et *Bussano alla porta*, dans lesquelles il manque une expression qui puisse occuper la place d'argument *x*, et où la situation d'énonciation n'aide pas non plus à indiquer qui sonne ou qui frappe à la porte.

⁵ Par ailleurs, nous la distinguons d'une description définie comme *l'actuelle reine d'Angleterre*, qui est fondée sur un nom concret. Puisque le SN *la domination masculine* est fondé sur un nom abstrait, nous l'appelons « description définie d'état de choses » (cf. *infra* noms abstraits vs noms concrets).

1.2.2. Blocage d'une place d'argument et distinction entre noms concrets et noms abstraits

Le blocage d'une place d'argument constitue le second cas où il y a absence d'expression dans une place d'argument. Ce blocage apparaît seulement quand on exprime un concept par d'autres expressions qu'un verbe fléchi, et quand de telles expressions ne permettent pas de faire apparaître toutes les places d'arguments au niveau de l'expression. Ainsi, la forme infinitive des verbes bloque la place d'argument x . Parmi les autres expressions qui bloquent une place d'argument, nous évoquerons les adjectifs et les noms concrets.

Autrement que le verbe à la forme personnelle, l'adjectif ne peut pas saturer toutes les places d'arguments ouvertes par le concept qu'il véhicule. Par exemple, le concept '*avarice*' sous la forme verbale permet de saturer les deux places d'arguments, x et p : x *lésine* sur p . En revanche, la forme adjectivale *avare* que véhicule ce même concept ne permet pas de dire en quoi quelqu'un lésine. Cela revient à dire qu'on ne peut pas saturer la place d'argument propositionnel p : elle est bloquée.

La distinction entre noms concrets et noms abstraits est également fondée sur l'idée de blocage d'une place d'argument. Un concept exprimé par un nom abstrait peut saturer toutes les places d'arguments qu'il ouvre, alors qu'exprimé par un nom concret, il bloque une place d'argument. Il est facile de montrer cette différence sur un concept qui a pour expression aussi bien un nom abstrait qu'un nom concret. Soit le concept de '*fondation*' qui ouvre deux places d'arguments : ' x a fondé y ' (cf. Karolak & Nowakowska 1999)⁶. Les deux places d'arguments restent disponibles, au niveau de l'expression, quand on l'exprime par un nom abstrait, *fondation*. C'est ce que montre l'exemple suivant, où *le cardinal Richelieu* sature la place x et *l'Académie Française*, la place y :⁷

(3) fondation de l'Académie Française, par le cardinal Richelieu.

On peut vérifier qu'on a bien affaire à un nom abstrait en paraphrasant (3) par une proposition complétive⁸ :

(3a) (le fait) que le cardinal Richelieu a fondé l'Académie Française,

⁶ Faute de place, nous n'abordons pas ici le problème de l'aspect en tant que catégorie sémantique. Notons cependant que dans la formule du concept '*fondation*', nous avons utilisé le passé composé, '*x* a fondé y ', ce qui s'explique par le fait que l'aspect perfectif est propre au concept de '*fondation*', alors que l'aspect imperfectif en est sémantiquement dérivé.

⁷ Nous continuons à ne pas mettre l'article devant les SN construits ou analysés en dehors du discours. Par le choix de tel ou tel article, nous pourrions suggérer l'interprétation du SN, et par ce biais, nuire à notre analyse (cf. Karolak & Nowakowska 1999).

⁸ L'idée de voir une équivalence entre un nom abstrait et une complétive est présente, au moins implicitement, dans des travaux de quelques linguistes. Par exemple, Bally (1965), en illustrant ce qu'il appelle « transposition fonctionnelle », présente comme équivalents *l'arrivée du docteur* et *que le docteur soit arrivé*.

En revanche, le fait d'exprimer le concept '*fondation*' au moyen d'un nom concret entraîne le blocage d'une place d'argument. Tel serait le cas avec le nom concret *fondateur*, qui bloque la position *x*. Il s'ensuit que cette position n'est plus disponible au niveau de l'expression.

(4) fondateur de l'Académie Française,

Autrement dit, le syntagme (4), parce qu'il comporte le nom concret *fondateur*, ne permet pas d'appeler le fondateur par son nom. On dit que la place *x*, qui est réservée pour le nommer, a été « résorbée » par le nom concret *fondateur*. Pour vérifier si la résorption de la place *x* a effectivement eu lieu, on peut ici aussi recourir à une paraphrase. C'est, cette fois-ci, une proposition relative qui fournit la paraphrase adéquate : elle a le même effet que le nom concret, à savoir, elle bloque une place d'argument moyennant le pronom relatif ⁹ :

(4a) qui a fondé l'Académie Française,

Nous marquerons formellement la différence entre noms abstraits et noms concrets en notant le nom abstrait *fondation* par la formule '*fondation*' (*x*, *y*), et le nom concret *fondateur* par la formule '*fondation*' (*∗*, *y*), la variable *x* barrée signalant la résorption de l'argument *x*.

Cette modélisation de la différence entre noms abstraits et noms concrets est particulièrement utile quand la morphologie ne marque pas cette distinction. Tel est le cas du nom *fondation*, qui peut être soit un nom abstrait, comme nous l'avons déjà vu, soit un nom concret. Comme nom abstrait, il permet de saturer les deux places d'arguments. Comme nom concret, il bloque la place *y*, donc il ne permet pas d'indiquer le nom de ce qui est fondé :

(5) fondation du cardinal Richelieu

Ici encore la proposition relative correspondante montre que c'est la place d'argument *y* qui est résorbée :

(5a) qu' a fondé le cardinal Richelieu

La formule du nom *fondation* en tant que nom concret est donc la suivante : '*fondation*' (*x*, *∗*).

En français, comme dans d'autres langues, il y a des lexèmes qui sont spécialisés pour fonctionner comme noms concrets. Ce sont, par exemple, *voiture*, *arbre* ou bien *père* et *centre*. Etant donné que les concepts véhiculés par ces noms n'ont pas de version verbale, il faut recourir à une sorte de décomposition en concepts simples (ou sèmes) pour pouvoir compter les places à saturer, et ainsi vérifier s'il s'agit ou non d'un nom concret. En pratique, le test est simple : du moment où un nom se laisse paraphraser par une relative, il s'agit d'un nom concret.

⁹ A ce propos, notons encore une fois que l'argument ne s'identifie pas à l'actant au sens de Tesnière. Ce dernier reste un élément du niveau de l'expression.

Le pronom relatif de la paraphrase montre quelle place d'argument a été résorbée. Comme nous l'observons ci-dessous, les deux premiers exemples, *voiture* et *arbre*, résorbent la place x :

(6) *voiture* = '(quelque chose) qui_x a quatre roues et qui_x a un moteur et qui_x sert à se déplacer...'

(7) *arbre* = '(quelque chose) qui_x est une plante et qui_x a un tronc et qui_x a des branches...'

Ces paraphrases, même simplifiées et incomplètes, montrent que les deux noms analysés expriment un concept à une seule place d'argument, et que cette unique place est résorbée¹⁰. Les deux autres exemples, *père* et *centre*, résorbent aussi la place d'argument x , mais, à la différence de *voiture* et *arbre*, ils représentent des concepts à deux places d'arguments.

(8) *père* = '(quelqu'un) qui_x a fait naître y '

(9) *centre* = '(quelque chose) qui_x est le point ou l'endroit se trouvant au milieu de y '

Nous leur attribuons les formules respectives : '*père*' (x, y) et '*centre*' (x, y). Puisque la place y est disponible, nous pouvons la saturer au moyen d'une expression, par exemple : *le père de Marie*, et *le centre du monde*.

Comme on peut le constater, cette approche donne une représentation syntaxique d'unités qui relèvent traditionnellement du sémantique, les lexèmes. Ainsi, pour mettre au jour la syntaxe d'un nom (appelé « nom morphologique »), on lui fait correspondre un « nom syntaxique », c'est-à-dire une structure hiérarchique complexe qui est censée « dévoiler », représenter sa structure syntaxique interne.

Comme les infinitifs, les noms concrets bloquent ou résorbent une place d'argument. Il s'ensuit que la résorption est une opération purement syntaxique. Néanmoins, du point de vue lexicologique, on peut voir dans la résorption un phénomène de blocage, qui a pour conséquence un changement du sens dénotatif du mot ; comparons *fondation* au sens de (*le fait*) *que x a fondé y* avec *fondation* au sens de (*qqch.*) *qu' y a fondé x* .

La distinction entre noms concrets et noms abstraits nous sera utile pour analyser les SN du type $N+AR$. De façon générale, cette distinction nous apprend qu'il n'y a pas de correspondance terme à terme entre le niveau du sens et celui de l'expression, et qu'un lexème n'ouvre pas nécessairement le même nombre de places d'arguments que le concept qu'il véhicule. Par exemple, le concept de '*voiture*' ouvre une place d'argument, alors que le lexème *voiture*, à la suite de la résorption, n'en ouvre aucune ; ou bien, le concept de '*père*' ouvre deux places d'arguments, alors que le lexème *père* en ouvre une seule.

¹⁰ S'il existait un nom abstrait comme *voiturité*, la place x serait disponible en surface, et par conséquent il serait possible de parler, par exemple, de *la voiturité du nouveau modèle de la Fiat*.

Il va de soi que le zéro déictique et la résorption d'une place d'argument n'épuisent pas tous les cas où on observe une absence d'isomorphisme entre le niveau sémantique et le niveau de l'expression.

Remarquons enfin que, quand nous désignons les rapports entre ces deux niveaux, nous utilisons les expressions suivantes : pour désigner le passage du niveau du sens à celui de l'expression, nous disons que tel concept est « exprimé » par tel élément linguistique (par exemple, par un lexème particulier), ou bien que telle place d'argument est « occupée » par telle expression argumentale. En revanche, pour désigner le passage du niveau de l'expression à celui du sens, nous disons par exemple que tel lexème ou telle expression « véhicule » tel concept, ou bien que telle expression « sature » ou « instancie » telle place d'argument.

1.3. La catégorie de l'adjectif

L'adjectif exprime un concept qui peut avoir deux statuts dans une proposition (au sens logique du terme) : soit être non constitutif, soit être constitutif d'une proposition. Le premier statut correspond à la fonction d'épithète et le second, à celle d'attribut. Nous décrirons ces deux fonctions au niveau sémantique.

Pour traiter l'adjectif épithète, analysons le SN *voiture confortable*. Quel est le rôle, au niveau sémantique, de l'adjectif *confortable* par rapport au nom tête ? Il est clair qu'il correspond au concept de '*confort*', qui ouvre une seule place d'argument *x*. Mais le nom tête *voiture* sature-t-il cette place ou non ? La réponse est négative. S'il la saturait, ce SN traiterait du confort d'une voiture. Tel serait le cas si on avait non pas *voiture confortable* mais le SN *confort d'une / la / cette voiture*. Dans cette expression, la place *x* est occupée par le SN *une / la / cette voiture*. Mais dans le SN *voiture confortable*, le concept '*confort*' reste non appliqué. Comme nous le verrons, la place d'argument qu'il ouvre est résorbée.

Si *confortable* n'implique pas *voiture*, peut-on dire à l'inverse que *voiture* implique *confortable* ? En d'autres termes, est-ce le lexème *voiture* qui ouvre une place d'argument dans laquelle entre *confortable* ? Comme nous l'avons montré plus haut (§ 1.1), le lexème *voiture* est un nom concret à zéro place d'argument, ayant résorbé l'unique place que le concept '*voiture*' ouvre, ce que note dans sa formule la variable barrée : '*voiture*' (✱). Il s'ensuit que l'AQ *confortable* dans le SN *voiture confortable* ne peut saturer aucune place d'argument. N'étant pas impliqué par *voiture*, il est sémantiquement facultatif, c'est-à-dire que c'est un élément adjoint. Au niveau de l'expression, cet adjectif constitue donc ici ce que nous avons appelé plus haut une « expansion libre ».

Qualifier l'AQ *confortable* d'élément adjoint dans *voiture confortable* ne signifie évidemment pas que cet adjectif n'a aucun rôle sémantique par rapport au nom tête *voiture*. Le concept de '*confort*' qu'il véhicule se combine avec celui de '*voiture*' et, de ce fait, participe à la restriction du domaine de l'argument *x*, argument

qui est résorbé par *voiture*. Cela revient à dire que le SN *voiture confortable* dénote des objets qui sont des voitures et qui sont confortables¹¹. Notons que la restriction opérée par le concept '*confort*' est seconde : d'abord le concept '*voiture*' restreint la variable *x* au domaine des voitures ; et ensuite le concept '*confort*', adjoint au premier, la restreint au domaine des voitures confortables.

Cette analyse du SN *voiture confortable* se résume à trois constats. Premièrement, il n'y a aucune relation d'implication d'aucune sorte entre le concept de '*voiture*' et celui de '*confort*'. Deuxièmement, les deux concepts, '*voiture*' et '*confort*', se rapportent à la même place d'argument *x*. Cette place est résorbée aussi bien par le nom concret *voiture* que par l'adjectif *confortable*. Troisièmement, les deux concepts restreignent la variable *x*, mais ces restrictions sont ordonnées : d'abord le concept de '*voiture*', ensuite celui de '*confort*'. La formule ci-dessous rend compte de tous ces constats :

(10) le SN *voiture confortable* correspond à : '*confort*' ['*voiture*' (✕)]

Ce qui vient d'être dit à propos de la restriction est à verser au dossier des nombreuses discussions et prises de positions que les linguistes ont menées et mènent encore à propos de la différence entre les adjectifs et les noms (voir par exemple Jespersen 1924 : 72ss, Bloomfield 1970 : 190ss, Wierzbicka 1985, Riegel 1985, Berrendonner 1995, Noailly 1999, Goes 1999, 2000). D'après le modèle que nous adoptons (Karolak 1996a), les noms peuvent restreindre une variable, alors que les adjectifs ne le peuvent pas ; plus exactement les adjectifs ne peuvent restreindre une variable que si une restriction est déjà opérée par un nom¹². Ce fait paraît évident, si on considère que les adjectifs n'ont jamais de fonctions de sujet ou de compléments du verbe. Il explique également, d'une part la constante dépendance fonctionnelle de l'adjectif par rapport au nom, d'autre part la relative liberté fonctionnelle du substantif. La dépendance fonctionnelle de l'adjectif a pour conséquence qu'il est toujours accompagné d'un nom (ou de ses substituts, comme certains pronoms) s'il se rapporte à une place d'argument, qui est prévue par définition pour des SN qui peuvent servir à identifier ou indiquer un objet¹³. Néanmoins, les adjectifs épithètes ont un point commun avec les noms concrets.

¹¹ Pour la simplicité de la présentation, nous faisons abstraction du cas appelé par Bolinger (1967) « *reference modification* » (cf. *supra* « Introduction »), et des adjectifs dits « *syncatégorématiques* » (cf. Twardowski 1927, Dąmbska 1927, réimp. 1991, Vendler 1968, Zuber 1973, Kamp 1975, Stati 1979, Martin 1986). L'analyse de ces adjectifs exigerait une place plus grande que celle que nous pouvons y consacrer dans notre ouvrage. Notons juste que, bien qu'ils ne puissent pas avoir une même analyse en terme de dénotation, ils suivent l'analyse que reçoivent les AQ catégorématiques, l'analyse faite en terme de restriction du domaine d'une variable *x*.

¹² Cette conception n'est pas en désaccord avec l'idée, fondée sur des considérations cognitives, selon laquelle la catégorisation précède nécessairement la caractérisation. Berrendonner (1995 : 17) exprime cette idée en parlant du « rang de pertinence ontothétique supérieur » de la catégorisation par rapport à l'épithétisation.

¹³ Cela fait comprendre la raison pour laquelle, comme le constate Ducrot (1972 : 242–243), l'acte de démonstration ne peut jamais être effectué par un adjectif. Celui-ci exige dans ce cas la présence d'un nom pour délimiter l'objet indiqué.

Ils bloquent tous les deux une place d'argument, comme le montre la formule (10). Il n'est donc guère surprenant que les dictionnaires définissent souvent les adjectifs en utilisant une relative ; par exemple : *confortable* = *qui contribue au bien-être matériel* (*Dictionnaire Hachette*, 2000). Les adjectifs peuvent donc être soumis au même test que les noms concrets (cf. *supra*)¹⁴ : celui de la paraphrase par une relative, qui montre, par le pronom relatif, quelle place d'argument est bloquée.

Reste à analyser l'adjectif dans sa fonction d'attribut. Cette fonction est considérée comme constitutive du point de vue de la construction d'une proposition au sens logique du terme. Comme nous l'observons dans (11) :

(11) *Cette voiture, est confortable*

le concept de '*confort*' implique ici celui de '*voiture*' et non l'inverse. La fonction d'attribut débloque la place *x*, qui est originairement résorbée par l'adjectif *confortable*. Cette place est par conséquent disponible pour le SN *cette voiture*, qui peut la saturer. Contrairement à l'adjectif épithète, l'attribut est un élément sémantiquement indispensable et non facultatif ('*x est confortable*'). Il faut également noter que, puisqu'il s'agit ici d'une proposition dans sa version énonciative, l'attribut se situe dans le champ de la modalité et de la temporalité et il reçoit la fonction de rhème dans la structure thème-rhème (cf. *supra*). La copule *être* n'a ici aucun reflet au niveau sémantique.

Dans la suite de ce chapitre, nous ferons plusieurs fois allusion à cette analyse de l'adjectif *confortable*, afin de la confronter à celle des AR épithètes. Nous traiterons de la fonction d'attribut dans le chapitre suivant.

De façon générale, on notera que l'approche de la syntaxe-sémantique a un grand pouvoir explicatif, pouvoir qui est fondé sur une conception stricte du lien entre le sémantique et le syntaxique. Ce modèle fournit également une théorie originale du rapport entre le niveau du sens et celui de l'expression, plus exactement du passage de règles dites « universelles » à des règles dites « idiosyncrasiques », propres à des langues vernaculaires.

2. Définition provisoire des adjectifs relationnels

Dans la discussion que nous avons menée au chapitre précédent à propos de la distinction entre AR et AQ, nous avons conclu que les contraintes syntaxiques propres aux AR, qui permettent de les distinguer des AQ, ne sont pas aussi rigides qu'on le croit habituellement. Cela signifie-t-il qu'il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre AR et AQ et de délimiter rigoureusement la classe des AR ?

¹⁴ Cette ressemblance de paraphrase ne devrait pas étonner, étant donné le parallélisme avec les propositions relatives dites « adjectives » et les propositions relatives dites « substantives » (cf. Riegel et al. 1994 : 480–488).

Puisque nous n'avons pas encore entamé l'examen du problème de la prédicativité des AR, nous ne pouvons nous appuyer pour l'instant que sur leur emploi épithétique. Par conséquent, notre définition ici ne peut avoir qu'un caractère provisoire. C'est seulement à la fin de cet ouvrage que nous pourrons répondre à la question suivante : Cette définition s'étend-elle aux AR qui ont une autre fonction que celle d'épithète ?

Nous allons donc maintenant tenter de définir les AR épithètes. Nous prendrons en considération deux critères : lexical et argumental. Le premier concerne le sens des AR par rapport à leur base dérivationnelle et le second, leur rôle quant à la possibilité de saturer une place d'argument.

2.1. Critère lexical

Nous définirons un AR comme une forme adjectivale qui dérive d'une base nominale mais dont le sens n'a pas subi du changement au cours de cette dérivation. En utilisant les termes de Kuryłowicz (1936), on dira que l'AR est issu d'une dérivation syntaxique et non d'une dérivation lexicale¹⁵.

Il faut ajouter que certains AR sont dérivationnellement ambigus. C'est le cas par exemple de *présidentiel*, *médical*, *touristique*, qui sont des lexèmes polysémiques. Comme le constate Bartning (1976 : 113), dans les couples de SN suivants chacun de ces adjectifs a deux sens différents :

(12a) voyage présidentiel < président

(12b) candidats présidentiels < présidence

(13a) salaire médical < médecins

(13b) études médicales < médecine

(14a) invasion touristique < touristes

(14b) croissance touristique < tourisme

Comme nous pouvons le constater, ce type de polysémie apparaît dans la situation où il est possible d'identifier deux lexèmes nominaux (éventuellement davantage) comme base dérivationnelle pour un AR, ces lexèmes étant bien entendu sémantiquement proches. Dans les exemples ci-dessus, l'un des deux lexèmes nominaux désigne toujours une personne qui exerce une certaine activité ou fonction (noté *a*), alors que l'autre lexème nominal (noté *b*) désigne soit la fonction elle-

¹⁵ Nous retrouvons une définition presque identique chez Maurel (1993 : 24), que nous citons ici : « Je proposerai donc une définition, faisant intervenir cruciallement *les* catégories en jeu. Si N désigne le nom dont dérive l'AR, on aura quelque chose comme :

AR = l'adjectif correspond à N.

L'article défini souligné indique bien le caractère principal d'une telle définition : le processus de dérivation entre les deux catégories (N et A) est le *seul* « contenu » de la relation entre N et A, qui n'a donc aucune valeur sémantique *a priori* (avant emploi) ».

-même (*présidence*), soit le domaine d'activité (*médecine, tourisme*) liés à ces personnes. Nous pensons que les AR dits « ethniques » sont aussi ambigus du point de vue dérivationnel. Par exemple, l'AR *américain* peut être interprété comme dérivant soit du nom *Etats-Unis* soit du nom *Américain(s)* (désignant des humains qui habitent ce pays ou en proviennent).

Comme le montre Bartning (1976), l'ambiguïté qui découle de ces doubles analyses dérivationnelles est généralement levée par l'insertion du lexème dans un SN. Néanmoins, nous pensons qu'il y a des cas où elle peut persister (cf. *infra*). L'AR *militaire* en est un exemple. Il peut être rattaché dérivationnellement à au moins trois lexèmes, *soldat(s)*, *armée* ou *guerre*. Cette ambiguïté dérivationnelle apparaît dans les exemples suivants : *école militaire* (← *soldats, guerre*), *justice militaire* (← *armée, soldats*), *hôpital militaire* (← *armée, soldats*), *médecin militaire* (← *armée, soldats, guerre*), *gouvernement militaire* (← *armée, soldats*), etc. Bien évidemment, l'équivoque entre '*soldat(s)*' et '*armée*' est moins surprenante que celle entre ces deux pris ensemble, d'une part, et '*guerre*', de l'autre. Car grâce au sens dénotatif des deux noms, *soldats* et *armée*, qui sont des noms concrets, on conçoit facilement une relation de parties constitutives à un tout. Mais l'analyse sémantique interne de tous les trois lexèmes met en évidence qu'ils sont tous sémantiquement apparentés : *armée* = '*ensemble de soldats d'un état*', *soldat* = '*homme qui sert dans une armée*', *guerre* = '*ensemble d'actions effectuées par les armées des états ennemis*'.

Soulignons cependant qu'un dérivé dénominal comme *militaire* peut également recevoir la lecture dite « *comme* »¹⁶, présente par exemple dans les SN : *précision militaire, rigueur militaire, heure militaire*. Mais l'adjectif *militaire* n'est pas ici un AR. Puisque la lecture '*comme*' apparaît au cours de sa dérivation, cet adjectif est issu d'une dérivation lexicale, au sens de Kuryłowicz.

2.2. Critère argumental

Il s'agit ici de décrire les AR épithétiques au niveau du sens et répondre à la question de savoir s'ils saturent une place d'argument. Nous les décrirons toujours en contraste avec les AQ.

Avant d'entamer cette analyse, rendons compte du niveau de l'expression. A ce niveau, le fonctionnement des AQ et des AR dans un syntagme nominal est identique : ils sont épithètes, et à ce titre leur fonction est de déterminer le nom tête. Ils assument cette fonction en vertu de leur appartenance à la catégorie de l'adjectif et, de ce fait, ils seraient incapables de constituer le nom tête d'un SN (cf. *supra*). Certes, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent,

¹⁶ Nous nous inspirons sur ce point de I. Bartning. Elle parle d'une « interprétation QUALIFICATION OU COMME », qui « implique une paraphrase *qui est COMME, qui RESSEMBLE* à, ou des synonymes évaluatoires qualificatifs » (1976 : 105).

l'appartenance à la catégorie de l'adjectif est « naturelle » pour les AQ, puisque c'est leur catégorie originelle, alors que les AR l'ont dérivée par adjectivisation. Le suffixe adjectival est une marque qui empêche l'adjectif d'assumer des fonctions syntaxiques propres au nom, donc celle de sujet ou de compléments¹⁷.

Au niveau du sens, comme nous allons le montrer, le fonctionnement des AQ et celui des AR dans un SN est passablement différent. Pour le montrer, nous nous appuierons ici encore sur la syntaxe-sémantique qui analyse les SN comme des versions non énonciatives de propositions au sens logique du terme.

2.2.1. Un AQ épithète

Comme nous l'avons constaté *supra* en analysant le SN *voiture confortable* (cf. § 1.3), l'adjectif *confortable* est un élément adjoind par rapport au nom tête *voiture*. Cela signifie qu'il n'ouvre aucune place d'argument et qu'il ne sature aucune place non plus. L'unique rôle qu'il puisse jouer est celui de restreindre le domaine de l'argument *x*, qui est coréférent à l'argument résorbé par le nom concret *voiture*, d'où la formule du SN : '*confort*' [*'voiture'* (\ast)]. La coréférence des arguments résorbés, marquée par la même variable \ast , fait apparaître un lien syntaxique entre le nom tête et l'AQ épithète.

2.2.2. Un AR épithète

La situation est toute différente pour les AR, ce qui ne veut pas dire qu'il est possible d'en donner une description « unique ». Ainsi, nous distinguerons quatre cas de figure, mais aucun de ces cas, comme nous le montrerons, n'est identique à celui de l'AQ épithète *confortable*.

Premier cas : *président américain, domination masculine et analyse stylistique de ce roman*

Remarquons tout d'abord que les noms têtes de ces SN sont tous les trois des lexèmes qui exigent d'être complétés : *président de quel pays ?*, *domination de qui/quoi par qui/quoi ?*, *analyse de quoi par qui ?* Ce sont donc des lexèmes qui ouvrent des places d'argument. Or, bien que cela n'apparaisse pas immédiatement pour le troisième exemple, les AR épithètes dans ces exemples saturent ces places d'arguments. Cela signifie que, contrairement à des AQ comme *confortable*, ces

¹⁷ Ce qui ne veut pas dire qu'un nom ne puisse pas fonctionner comme épithète sans avoir la forme morphologique d'adjectif (cf. Noailly 1990).

adjectifs constituent une expansion du nom tête qui est sémantiquement obligatoire (cf. § 1.1).

Dans le SN *président américain*, l'AR *américain* sature la place *y* ouverte par le concept de 'président', la place d'argument *x* étant quant à elle résorbée ('président = (qqn) qui_{*}dirige *y*'). Nous représentons cette situation par la formule suivante :

(15) le SN *président américain* correspond à : 'président' (*, américain,)

Le soulignement marque ici le fait qu'*américain* sature la place d'argument *y* et la variable *x* barrée signale la résorption de cette place. Ajoutons que, vu son équivalence avec le SN *président américain*, le SN *président des Etats-Unis* a forcément la même formule.

Le SN *domination masculine* présente une structure analogue, à ceci près que le nom tête *domination* n'y est pas un nom concret, comme *président*, mais un nom abstrait. Ainsi, le concept 'domination' ouvre deux places d'arguments (*x domine y*), places qui peuvent être saturées : par exemple *domination des femmes, par les hommes*. Si le SN *domination masculine* ne sature pas lui-même la place d'argument *y*, c'est que la saturation a été faite en dehors du SN (cf. *supra*). Etant donné que nous nous limitons pour l'instant à analyser le seul SN, sans le situer dans un contexte phrastique ou discursif, nous marquons cette place par une variable, comme si elle était libre :

(16) le SN *domination masculine* correspond à : 'domination' [masculine, (y)]

L'analyse du troisième exemple, *analyse stylistique de ce roman*, diffère de la précédente. Dans ce SN le nom tête ouvre deux places d'arguments, *x* et *y*. La première n'est pas remplie. Quant à la seconde, elle paraît de prime abord remplie par le SN *ce roman*, ce que traduit la formule ci-dessous :

(17) le SN *analyse de ce roman* correspond à : 'analyse' (x, ce roman,)

Cela revient à dire que le SN *analyse de ce roman* constitue une proposition (au sens logique du terme) et que l'AR *stylistique* *y* fonctionne comme élément adjoint. Toutefois cette analyse du rôle de l'AR *stylistique* serait juste, s'il n'y avait pas de rapport sémantique entre cet AR et le nom *roman*. Or, le nom *roman* désigne ici un objet sémiologique, qui est par définition un objet de caractère complexe, car pourvu d'un contenu et d'une forme. Ainsi, le SN *analyse de ce roman* signifie quelque chose comme 'analyse de la forme et du contenu de ce roman : le style, la narration, le message, etc'. En d'autres termes le nom *roman* fonctionne dans ce SN de façon en quelque sorte métonymique : il y apparaît à la place de *la forme et le contenu du roman*. Il ne constitue donc pas vraiment l'expression d'argument *y*, mais seulement une partie de celle-ci. L'autre partie est constituée précisément par l'AR *stylistique*, qui exprime l'un des aspects du roman. De là vient probablement l'intuition qu'une paraphrase acceptable du SN *analyse stylistique de ce roman* est 'analyse du style de ce roman' (cf. Bartning 1976 : 40). Par conséquent, nous devons rectifier la formule (17) :

(17a) le SN *analyse stylistique de ce roman* correspond à : 'analyse' (x, *style de ce roman*,)

Notons que la métonymie réside dans le fait qu'*analyse* sélectionne *roman* dans un de ses sens, celui d'objet sémiologique¹⁸. Par ailleurs, *roman* désignant un objet physique apparaît dans un SN comme *impression de ce roman*. Dans ce SN, contrairement à *stylistique*, un adjectif comme *économique* ne se rapporte pas à une place d'argument y (cf. *impression économique de ce roman*).

Cette première série d'exemples montre d'une façon relativement simple que les AR sont capables de fonctionner comme expressions argumentales et peuvent saturer une place d'argument ouverte par le nom tête. L'exemple *analyse stylistique de ce roman* illustre une situation spécifique, celle où l'AR constitue un fragment de l'expression argumentale.

Deuxième cas : *parc communal*

L'analyse de ce SN diffère des SN du « premier cas » par le fait que le nom tête est un nom concret à zéro place d'argument. Faut-il en déduire que le rôle des AR épithètes est ici identique à celui de l'AQ *confortable* dans le SN *voiture confortable* ?

Rappelons que dans le SN *voiture confortable*, l'AQ *confortable* se rapporte à la même place d'argument que le nom tête, ce que nous avons montré dans sa formule : 'confort' ['voiture' (∗)]. En d'autres termes, on dira que le SN *voiture confortable* dénote des objets qui sont des voitures et qui sont confortables. Cela n'est pas vrai pour *parc communal*.

Dans le SN *parc communal*, les noms *parc* et *commune* sont des noms concrets à zéro place d'argument, ce qu'on notera respectivement par 'parc' (∗) et 'commune/communal' (∗), (bien entendu, à condition d'admettre que *communal* ait le même sens que sa base nominale (cf. § 2.1)). Comment ces deux concepts, 'parc' et 'commune', se combinent-ils ? Faute de coréférence de la place x, ils se combinent différemment que 'voiture' et 'confort'. Puisque la place x ouverte par le concept 'parc' n'est pas identique à la place x ouverte par le concept 'commune', la formule 'communal' ['parc' (∗)], où les deux concepts restreignent la même place x, n'est pas adéquate. Cela explique aussi pourquoi on ne peut pas paraphraser ce SN en disant qu'il dénote des objets qui sont des parcs et qui sont des communes.

Ainsi, pour mettre en évidence le fait que le nom *parc* résorbe une autre place d'argument que le nom *commune*, nous proposons de distinguer ces places par un indice : x_1 et x_2 . Toutefois, cela ne dit rien du lien sémantique qu'il y a entre les deux lexèmes qui composent le SN *parc communal*. Qu'est-ce qui fait que le SN *parc communal* a un sens ?

Nous pensons que pour que *parc* puisse se combiner sémantiquement avec *communal*, il faut qu'il y ait un élément implicite qui assure leur relation (cf. Karolak

¹⁸ La polysémie du lexème *roman* est décrite aussi en terme de « facettes » (cf. Kleiber 1999 : 94ss).

1996b). Nous décrirons cet élément comme un concept à deux places d'arguments. Ces places sont saturées respectivement par les deux lexèmes, *parc* et *communal*, qui forment le SN. Ce concept a un caractère implicite dans la mesure où il ne trouve d'expression ni à l'intérieur du SN, ni dans le contexte discursif. Pour le symboliser, nous utiliserons la lettre *R*, qui évoque le concept de 'relation'. Le SN *parc communal* reçoit alors la formule suivante :

(18) le SN *parc communal* correspond à : *R* [*'parc'* (*,₁), [*'commune'* (*,₂)]

Les deux places d'arguments ouvertes par le concept implicite *R*, se trouvent entre les crochets. Pour les montrer mieux, nous les marquerons par les lettres majuscules en italique *X* et *Y*, et nous réécrivons cette formule comme suit :¹⁹

(18a) *parc communal* = '*parc*_{*X*} qui est en relation (non spécifique) avec une/la commune_{*Y*}'.

Dans cette formule le symbole *R* est remplacé par une sorte de paraphrase : *X qui est en relation (non spécifique) avec Y*. Nous insistons sur le caractère non spécifique de cette relation. Bien qu'elle devienne fréquemment spécifique grâce à l'apport pragmatique, elle reste non spécifique du point de vue de l'analyse sémantique du SN. Ainsi, un SN comme *résidence princière* peut s'interpréter, dans l'une de ses lectures, comme '*résidence où demeure un prince*' (cf. Riegel et al. 1994 : 543–544)²⁰, mais dans ce cas il ne s'agit que d'une interprétation purement pragmatique. Cette interprétation ne doit pas être confondue avec le sens du SN, dont le concept de '*demeurer*' ne résulte pas. De fait, grâce à son caractère non spécifique, ce SN admet un éventail d'interprétations pragmatiques, qui sont inférables moyennant le contexte linguistique ou situationnel, par exemple : '*résidence qui appartient à un prince / des princes*', '*résidence où ont demeuré des princes*', '*résidence qui a appartenu à un prince*', '*résidence où séjournent des princes*', etc.

¹⁹ Nous avons choisi un exemple similaire à celui analysé par Riegel (1985), *parc municipal*. L'analyse de Riegel diffère de la nôtre parce qu'elle applique une théorie ensembliste, et de ce fait, se situe dans la tradition linguistique que base la description de faits linguistiques sur certains présupposés ontologiques. Voici ce que Riegel écrit là-dessus : « Soit les syntagmes nominaux *le parc immense*, *le parc splendide* et *le parc municipal*. La mise en rapport des deux premiers adjectifs avec le reste du syntagme nominal se fait à l'intérieur de la structure immanente à l'entité évoquée par *le parc*, puisque l'immensité et la splendeur sont des parties constitutives du parc au même titre que son gazon et ses allées, bien qu'elles soient d'une manière différente. Il n'en va pas de même façon pour l'adjectif *municipal*, dont les paraphrases montrent qu'il relie l'entité «le parc» à une autre entité, «la commune», qui ne saurait être considérée comme une partie de la première : *le parc municipal* ≡ *le parc qui {appartient à / dépend de} la commune*. » (1985 : 114).

²⁰ Nous voulons souligner que nous sommes contre « l'abus de la pragmatique ». Par exemple, pour le SN *une résidence princière* au sens de '*digne d'un prince, luxueuse*', nous ne dirions pas, comme on peut le lire dans Riegel et al. (1994 : 543–544), que cette caractéristique (être digne d'un prince, luxueux) soit pragmatiquement associée à l'objet désigné par le nom tête. A notre sens, dans ce syntagme, il n'y a pas d'implicite qui exigerait un appui pragmatique, puisque *princier* véhicule effectivement ce sens, sens que note le lexique français depuis longtemps (cf. Le Petit Robert). Par conséquent, nous ne voyons pas dans ce cas le besoin de recourir à la pragmatique. En revanche, ce même SN, *une résidence princière*, au sens de '*résidence qui est en relation (non spécifique) avec un prince*' exige ce recours.

Ce deuxième cas, malgré des différences avec le premier, aboutit à une conclusion similaire : un AR *y* est également représenté comme une expression argumentale. Ici, cette expression sature une place d'argument qui n'est pas ouverte par le nom tête du SN, comme pour « le premier cas », mais par un concept implicite de 'relation'.

Troisième cas : *boucherie chevaline*

De prime abord il semble que l'analyse de ce SN soit identique à celle du cas précédent. En effet, comme dans le SN *parc communal*, les deux lexèmes du SN *boucherie chevaline* ne contractent aucune relation. Le lexème *boucherie*, nom concret à zéro place d'argument, n'implique aucun élément, ce qui est vrai aussi pour *chevalin*, qui est dérivé du nom *cheval*. Par conséquent, il est légitime de postuler ici encore la présence d'un concept implicite qui assure une relation sémantique entre les deux, ce que montrent la formule (19) et sa version « linguistique » (19a) :

(19) le SN *boucherie chevaline* correspond à : $R [\text{'boucherie'} (x_1)], [\text{'cheval'} (x_2)]$

(19a) le SN *boucherie chevaline* correspond à : 'boucherie_x qui est en relation (non spécifique) avec le / un cheval_y'.

Pendant, on peut montrer que cette relation s'explique ici lexicalement. Comme nous l'avons vu au chapitre I (cf. (27b)), bien que cette relation ne résulte pas de ces deux constituants de façon directe, elle est déductible du sens du nom tête *boucherie*. En effet, si on décompose le concept '*boucherie*' en concepts simples,

(19b) '*boucherie*' = '*endroit où qqn vend de la viande*'

on découvre que ce concept complexe comprend notamment le concept '*vente*'. Ce concept, à son tour, ouvre deux places d'arguments *x* et *y*²¹, dont la première est bloquée, et la seconde saturée par le concept '*viande*', ce que nous schématiserons comme suit :

(19c) '*boucherie*' = '*endroit où qqn vend de la viande*'

Quand on complète cette structure sémantique au moyen de l'AR *chevalin*, on ne modifie pas vraiment le concept de viande, mais on le spécifie. Nous le montrons, en comparant le concept de viande tout seul avec le concept de viande auquel on ajoute celui de cheval :

(19d) '*viande*' = '*chair de différents animaux, en tant qu'aliment*'

(19e) '*viande*' : '*cheval*' = '*chair de cheval, en tant qu'aliment*'

²¹ En réalité, le concept de *vente* ouvre 3 places d'arguments ('*x vend y à z*'), mais ici, nous omettons la troisième place pour des raisons de simplicité. Le pronom *qqn* signale ici le blocage de la place *x* du concept de vente.

Cette spécification du concept de viande par celui de cheval découle de la relation d'inclusion entre ces deux concepts (cf. la relation d'hyponymie entre les lexèmes *animal* et *cheval*). Autrement dit, le concept de cheval peut être dit « spécifique » par rapport à celui d'*animal*, qui est dit « générique ».

A présent, si nous revenons à (19c), qui paraphrase *boucherie* et si nous y ajoutons *chevalin* en tenant compte de ce que nous venons d'écrire, on obtient la paraphrase suivante :

(19f) '*boucherie chevaline*' = '*endroit où qqn_x vend de la chair de cheval en tant qu'aliment*'

Cette paraphrase montre que le concept *R* qui assure la relation sémantique entre le nom tête et l'AR est de nature lexicale. Une telle analyse se distingue du cas précédent (*parc communal*). Dans ce dernier, le rapport sémantique qu'entretient l'AR avec le reste du SN est déductible du contexte pragmatique. En revanche, dans le SN *boucherie chevaline*, il est déductible du sens même des lexèmes qui constituent ce SN.

Quatrième cas : *race chevaline*

Comme nous l'avons constaté au chapitre précédent (cf. le § 3.3.12, « Sous-catégorisation et sur-catégorisation »), il y a deux analyses plausibles du rapport entre les deux constituants de ce SN.

Suivant une première analyse, le nom tête *race* peut être considéré comme tête sémantique du SN *race chevaline*, à condition qu'on interprète ce SN comme '*chevaux en tant que race*'. On peut analyser de la même façon des SN comme *milieu artistique*, *catégorie adjectivale* (cf. '*artistes en tant que milieu*', '*adjectif(s) en tant que catégorie*'). A nos yeux, cette interprétation est due à deux facteurs au moins.

D'abord, le nom tête de ces exemples diffère d'autres noms collectifs comme *groupe*, *foule*, etc. par son statut de quasi-exhaustivité, ce qui veut dire qu'accompagné par un nom qui le complète, le nom *race* implique le parcours de tous les éléments de l'ensemble qu'il désigne, sans exception. De là vient sans doute l'emploi obligatoire de l'article défini en français dans des SN comme *la race des chevaux*, *le milieu des artistes* ou *la catégorie des adjectifs*.

Ensuite, le nom tête est un lexème « catégoriel », c'est-à-dire que son sens consiste à nommer le rang supérieur d'une catégorisation. Il se comporte comme les termes dits « postiches », dont nous citons quelques exemples après Lyons : *être*, *personne*, *chose*, *événement* (1970 : 348).

Quelle est la conséquence de cette analyse pour le rôle de l'AR *chevalin* ? Puisqu'il constitue la tête sémantique dans *race chevaline*, il représente ce SN dans les relations sémantiques qu'il peut avoir avec d'autres éléments linguistiques. Par exemple, si l'on introduit le SN *race chevaline* dans la place d'argument y de

l'expression prédicative *x examine y*, ce sera *chevalin* qui entrera en relation directe avec *examiner*. Ainsi, l'énoncé (20) se traduit au niveau du sens par (20a) :

(20) Ce livre examine *la race chevaline*

(20a) Ce livre examine les chevaux (en tant que race),

On voit que le prédicat '*examiner*' domine directement le concept de '*cheval*' et non celui de '*race*'. Cela signifie que c'est le concept de '*cheval*' qui sature la place d'argument *y*.

Suivant la seconde analyse, l'AR sert à sous-catégoriser le nom tête et, de ce fait, le nom tête ne peut pas être considéré comme un mot « postiche ». Cela signifie que *race chevaline* est une race déterminée, comme *le genre humain* est un genre déterminé. Par ces mots, nous exprimons des réserves sur le traitement analogique du lexème *race* et de noms superordonnés comme *être*. De même qu'il est difficile de soutenir que dans le SN *race chevaline*, il s'agit de la relation d'hyperonyme à hyponyme, comme c'est le cas dans le SN *sentiment d'amour*²². Si ce dernier SN a pour paraphrase un jugement analytique (cf. *L'amour est un sentiment*), le SN *race chevaline* se paraphrase plutôt par *Les chevaux forment une race* que par *Les chevaux sont une race*. Ce raisonnement nous mène à postuler dans le SN *race chevaline* la présence d'un concept relationnel. Ainsi, la formule du SN *race chevaline* est la suivante :

(21) le SN *race chevaline* correspond à : R ['*race*' (\ast_1)], ['*cheval*' (\ast_2)]

(21a) le SN *race chevaline* correspond à : '*race*_{*x*} qui est en relation (non spécifique) avec *les chevaux*_{*y*}'.

Etant donné la présence de *R* ici, cette formule est identique à celle du SN *boucherie chevaline*. La différence réside dans la façon de déduire ce que *R* signifie. Dans ce cas, il s'agit d'un concept indéterminé qui évoque une relation entre un ensemble et les éléments constituant cet ensemble. Il s'apparente donc sémantiquement au verbe *former* ou *constituer*.

Nous pensons que sémantiquement parlant, la seconde analyse est plus adéquate. Notamment, cette analyse appuie l'idée que l'AR sert à sous-catégoriser. Cependant, il n'est pas exclu qu'en discours, ce soit l'AR qui devienne la tête sémantique du SN et que la tête syntaxique ne serve qu'à le sur-catégoriser. Bref, cette double analyse est la raison pour laquelle nous l'avons traité comme un cas à part, distinct du cas précédent (*boucherie chevaline*).

²² Ajoutons que comme l'écrit Lyons (1970 : 347ss), les hyperonymes ou les termes superordonnés impliquent des termes sous-ordonnés.

2.3. Définition provisoire des AR suivant les critères lexical et argumental

Pour conclure, nous allons formuler une définition des AR qui résulte des deux critères qui viennent d'être examinés, lexical et argumental. Comme nous l'avons écrit *supra*, cette définition est provisoire et ne rend compte que des AR épithètes, laissant de côté les AR attributs.

Selon le critère lexical, les AR sont des adjectifs dénominaux qui ont exactement le même sens que leur base dérivationnelle. Le passage de la catégorie du nom à celle de l'adjectif consiste donc en une dérivation syntaxique non accompagnée d'une dérivation lexicale (au sens de Kuryłowicz). Cette caractérisation nécessite bien entendu de tenir compte du phénomène de l'ambiguïté dérivationnelle.

Le critère argumental met en évidence la capacité des AR de saturer une place d'argument, ce qui est une façon positive de les définir. Cette propriété a été illustrée par quatre cas de figure.

Le premier cas, du type *président américain, domination masculine et analyse stylistique de ce roman*, se caractérise par une sorte de relation « directe » entre le nom tête et l'AR épithète. Cette relation est due au fait que le nom tête implique l'AR épithète. Comme nous l'avons montré, l'AR sature une place d'argument ouverte par le nom tête, et pour cette raison, il constitue une expansion obligatoire de ce nom. Dans *analyse stylistique de ce roman*, l'AR assume cette fonction parce que le SN *ce roman* n'est qu'une partie de l'expression argumentale, l'AR *stylistique* constituant l'autre partie.

Le deuxième cas, du type *parc communal*, diffère du premier en ceci que l'AR n'est pas impliqué par le nom tête mais en constitue une expansion libre. Il a toutefois pour rôle de saturer une place d'argument, même si celle-ci n'est pas ouverte par le nom tête. Elle est ouverte par un concept implicite *R* qui assure la relation sémantique entre les deux constituants du SN.

Comme dans le cas précédent, le troisième cas, illustré par *boucherie chevaline*, se caractérise par la présence d'un concept implicite *R* et l'AR sature l'une des deux places d'arguments qu'il ouvre. Ce concept représente la relation qui unit les deux constituants du SN. Cette relation ne se situe pas ici au niveau pragmatique mais lexical. Nous l'avons découverte en décomposant le nom tête en concepts simples.

Le quatrième cas, du type *race chevaline*, se distingue du précédent par le fait qu'il se soumet à deux analyses plausibles. Suivant la première, l'AR *chevalin* est la tête sémantique du SN. Par ce fait, il lui est assigné la fonction propre aux noms têtes qui consiste à « représenter », dans un énoncé, tout le SN, c'est-à-dire à saturer une place d'argument. La seconde analyse révèle la présence d'un concept relationnel implicite qui évoque une relation ensembliste. L'AR *chevalin* sature une des places d'argument qu'il ouvre. La première analyse fait prévaloir l'idée

que le nom tête sur-catégorise le reste du SN et la seconde celle que l'AR épithète sous-catégorise le nom tête.

Enfin, notons que dans aucun de ces quatre cas, nous ne pouvons répéter la description que nous avons faite des AQ épithètes, à savoir qu'ils restreignent la même variable d'argument que le nom tête. On pourrait même dire que c'est justement cette vision des AR qui est à l'origine de leur appellation, « adjectif relationnels ». En effet, ils exigent, en quelque sorte, une justification pour se combiner avec les autres constituants du SN. Cette justification est procurée par la relation que l'AR contracte avec ces constituants.

3. Délimitation de la classe des adjectifs relationnels

Nous adopterons maintenant cette définition provisoire pour délimiter la classe des AR, en procédant dans le même ordre que précédemment : d'abord le critère lexical, ensuite le critère argumental.

3.1. Application du critère lexical

La définition des AR selon le critère lexical implique la question suivante : quels adjectifs ont subi une dérivation lexicale au cours du passage de la catégorie des noms à celle des adjectifs ? Ces adjectifs seront exclus de la classe des AR et, par ce biais, nous pourrions dessiner les bornes de cette classe.

On peut considérer qu'il y a dérivation lexicale quand, suite au changement de catégorie, l'adjectif a un sens plus riche que celui de la base dérivationnelle. Nous distinguerons ici deux²³ cas, que nous nommerons lecture ingrédientielle et lecture « *comme* » (cf. Stati 1979 : 108). Ces deux cas correspondent aux paraphrases suivantes :

- (a) '*qui est pourvu de N / qui contient du/des N*'
- (b) '*qui a l'aspect de N / qui est comme N*'

Ces deux lectures, lecture ingrédientielle et lecture « *comme* », peuvent être illustrées par les deux groupes d'exemples ci-dessous :

²³ Le nombre des cas n'est pas universel. Comme le remarque Maurel (1993 : 24), le latin fait une distinction morphologique qui n'existe pas en français, celle entre les adjectifs désignant la matière, comme *aureus*, *argenteus*, *ferreus* (= en or, en argent, en fer), et les adjectifs dérivés de la même base qui ont un sens non spécifique, comme *aurarius*, *argentarius* (= qui est en relation avec l'or, l'argent).

- (a) *terrain montagneux, terrain vallonné, boisson vanillée, eau gazeuse, minerai ferreux, plat calorique, fruits juteux, meuble poussiéreux, pierre moussue, sol cendrex, rivière poissonneuse, chemin pierreux, visage anguleux, homme poilu, individu ventru, plante bulbeuse, homme barbu, etc.* ;
- (b) *ciel laiteux, visage cendrex, clocher bulbeux, démarche éléphantique, naïveté enfantine, personne théâtrale, douceur printanière, précision suisse, cinéma hollywoodien (dans la lecture « comme »), politique reaganienne (dans la lecture « comme »), héroïne cornélienne (dans la lecture « comme »).*

Ces deux cas de figure, ainsi que les exemples que nous avons choisis pour les illustrer, appellent les commentaires suivants.

3.1.1. 'qui a du/des N' et le sens intensif ou augmentatif

Concernant les adjectifs cités sous (a), il faut noter que les linguistes y voient souvent un sens dit « intensif » (cf. Stati 1979, Riegel 1985). Cela signifie qu'on pourrait paraphraser ces adjectifs comme :

(a') *'qui contient beaucoup de N / de grands N'.*

Nous pensons que dans la majorité des cas, il s'agit d'une interprétation qui ne découle pas du sens lexical de ces adjectifs mais il s'agit d'une interprétation d'ordre pragmatique. Ainsi, les adjectifs dans des exemples comme *terrain montagneux, terrain vallonné, boisson vanillée, eau gazeuse, minerai ferreux, plat calorique* ne reçoivent pas la paraphrase (a'), mais l'idée de quantité est présente dans leurs conditions d'emploi, notamment, il faut qu'il y ait beaucoup de montagnes ou qu'il y a de hautes montagnes pour qualifier un terrain de montagneux, et ainsi de suite. Outre les conditions d'emploi, le sens dit « intensif » peut être corollaire de représentations stéréotypiques qui s'attachent au SN. Par exemple, quand on caractérise une forme d'*anguleuse*, l'adjectif a un sens « neutre », alors qu'appliqué au nom *visage*, il s'approprie un sens intensif. Il s'ensuit que ces adjectifs admettent cette interprétation. De là vient sans doute la possibilité de les accompagner d'un adverbe d'intensité comme *très*.

Cependant, les dérivés en *-u*, comme *velu, chevelu, feuillu, ossu, branchu*, différent des précédents : le sens intensif est intégré dans leur sens lexical²⁴ (cf. Riegel 1985 : 111). Il en va de même pour *ventru*, qui, comme *pattu, mamelu, charnu, pansu, fessu, lippu, joufflu*, comporte le sème 'gros' dans son sens (cf. la paraphrase : '*qui a un gros ventre*'). Il est clair que ce sème apparaît tôt, lors du passage du nom à la catégorie de l'adjectif. En fait, le sème 'gros' est l'unique justification de l'application de *ventru* à un nom de personne. Autrement dit, si *ventru* signifiait seulement '*qui a le / un ventre*', on obtiendrait un SN dépourvu

²⁴ Quant à *chevelu*, il y a un seul emploi, sauf erreur, où il n'a pas de sens intensif : *cuir chevelu*.

de pertinence communicative : ?*un individu qui a le / un ventre*. Il en va de même de tous les adjectifs qui sont dérivés de noms désignant des parties du corps inaliénables (cf. Stati 1979 : 108–109).

Dans le groupe d'adjectifs en *-u*, il en est un qui est très peu susceptible d'avoir un sens intensif²⁵. Il s'agit de *barbu*, qui signifie '*qui a une barbe*'. Il nous semble qu'on peut expliquer l'absence de sens intensif par le fait que, contrairement à *ventru*, l'adjectif *barbu* est dérivé d'un nom désignant une partie de corps dite « aliénable ». Cela signifie que *barbu* véhicule un sens qui n'est pas une partie intégrante d'un lexème comme *homme*. Ainsi, appliqué à un nom d'individu, il est pleinement informatif ('*qui a une barbe*'). Il en va de même de trois autres adjectifs *bossu*, *moustachu*, *cornu*. Cela dit, il n'est pas exclu qu'un locuteur puisse en faire, dans des conditions particulières, un usage intensif ; bien évidemment, dans le sens de '*qui a une grosse barbe*', et non '*qui a beaucoup de barbes*' (cf. la condition du glissement du sens « neutre » au sens intensif *supra*). On peut appliquer une même analyse à l'avant-dernier exemple du groupe (a), *plante bulbeuse*. L'adjectif *bulbeuse*, au sens de '*qui a un bulbe*', appliqué à une plante, est pleinement informatif puisque ce sens n'est pas inclus dans le concept de plante (cf. aussi *insectes ailés*)²⁶.

3.1.2. '*qui a du/des N*' et les sens métaphorique et « spécialisé »

Les adjectifs du groupe (a) peuvent avoir un sens métaphorique. Pour des exemples comme *blé barbu*, le sens métaphorique découle de l'application « inhabituelle » de l'adjectif à un nom, et pour *fourchu*, ce sens est inscrit dans l'adjectif lui-même, comme le montre sa paraphrase : '*qui est pourvu de qqch. qui est comme une fourche / qui est pourvu de qqch. qui a la forme d'une fourche*'. Notons que parler de « sens métaphorique », s'agissant d'un adjectif dénominal, équivaut à ce que nous avons appelé plus haut « lecture comme ». Ainsi, des adjectifs dénominiaux comme *fourchu* et *barbu* dans le SN *blé barbu* se situent forcément dans le groupe (b).

On parlera par ailleurs de sens « spécialisé » pour désigner une interprétation spécifique donnée à un adjectif dénominal lorsqu'il est utilisé dans un langage de spécialité. Ainsi, l'adjectif *ferreux* reçoit, dans le jargon des chimistes, une lecture plus spécifique que '*qui contient du fer*', à savoir : '*qui est issu de la synthèse avec le fer bivalent*'. L'adjectif ayant cette lecture s'oppose à *ferrique*, qui se

²⁵ Selon Stati (1979 : 109), le sens intensif de *barbu* n'est pas pertinent. De son point de vue, ses deux paraphrases, *qui a une barbe* et *qui a une grosse barbe*, sont des variantes libres.

²⁶ Sur cet exemple on remarque que le terme « partie (in)aliénable d'un corps » peut induire en erreur pendant une analyse sémantique. Il est pertinent seulement au sens de « constituant, ou non, une partie intégrante de la signification du corps d'un objet ». Ainsi, un bulbe pourrait être qualifié « intuitivement » de partie inaliénable par rapport à une plante, mais le sens '*bulbe*' n'est pas inclus dans le lexème *plante*.

paraphrase par '*qui est issu de la synthèse avec le fer trivalent*' (*chlorure ferreux* et *chlorure ferrique*). Il se peut qu'une telle spécialisation de leur sens puisse entraîner une restriction sur la collocation, voire le figement, au moins partiel, des SN ainsi formés (*chlorure ferreux* / *ferrique* vs *minerai ferreux* / **ferrique*).

3.1.3. '*qui a l'aspect de N / qui est comme N*'

Nous avons établi *supra* que la dérivation lexicale consiste en un enrichissement du sens de la base dérivationnelle (cf. aussi Stati 1979 : 110). Pour le groupe d'adjectifs qui se paraphrasent par '*qui a l'aspect de N / qui est comme N*', l'idée de l'enrichissement du sens²⁷ nécessite quelques précisions.

La structure sémantique interne d'un adjectif comme *laiteux* contient la variable prédicative '*comme*', qui symbolise un prédicat de comparaison. Etant donné que toute comparaison implique deux états de choses que l'on compare, la variable '*comme*' ouvre deux places d'arguments propositionnels, c'est-à-dire deux places pour proposition. Chacune de ces propositions se compose de plusieurs concepts, symbolisés par p_1, p_2 etc., qui sont appliqués à un argument. Les arguments dans les deux propositions ne sont pas identiques, ce que nous marquons par x_1 et x_2 , alors que les concepts sont identiques. Ajoutons que l'argument x_1 est résorbé, étant donné qu'il s'agit d'un adjectif. Ainsi, *laiteux* se traduit par la structure sémantique suivante (cf. Nowakowska 1993 : 136ss) :

(22) *laiteux* = '*qui_⊗ est p_1, p_2 ... COMME le lait_{x_2} est p_1, p_2 ...*'

où le symbole \otimes désigne l'argument résorbé et le soulignement, la saturation d'une place d'argument.

L'enrichissement du sens du concept de lait au cours de la dérivation se fait par la saturation des variables p_1, p_2 etc. Puisque pour *laiteux*, les variables sont substituées par des constantes, il s'agit d'un sens codé. Dans le cas contraire, le sens des adjectifs reste indéterminé.

Nous présenterons d'abord des adjectifs comme *laiteux*, qui ont codé les concepts désignant des caractéristiques venues d'une comparaison.

- (a) *laiteux* = '*qui est blanc ou peu limpide comme le lait*' (*ciel laiteux, eau laiteuse*),
- (b) *cireux* = '*qui est gris comme la cendre*' (*visage cireux*),
- (c) *bulbeux* = '*qui a une forme comme celle d'un bulbe*' (*clocher bulbeux*),
- (d) *éléphantique* = '*qui est lourd comme un éléphant*' (*démarche éléphantique*),
- (e) *théâtral* = '*qui est artificiel et affecté comme le jeu des acteurs au théâtre*' (*personne théâtrale*).

Il est communément admis que dans plusieurs cas le choix de telle ou autre caractéristique s'appuie sur le stéréotype de l'objet désigné par la base dérivationnelle,

²⁷ Goes parle ici d'amenuisement du sens (1999 : 241).

comme par exemple dans *éléphantésque* (cf. Mélis-Puchulu 1993). Dans certains cas, les adjectifs dont le sens s'appuie sur un stéréotype peut s'interpréter comme un simple intensifieur dans des SN. Prenons comme exemple *enfantin* et *printanier*. Leurs traits sémantiques peuvent être décrits comme suit :

- (a) *enfantin* = 'qui est petit, fragile, dépendant physiquement et mentalement des adultes...'
- (b) *printanier* = 'qui se caractérise par une température plus élevée qu'en hiver, ce qui a une influence sur la végétation'

Or, dans les SN *naïveté enfantine* et *douceur printanière*, ces adjectifs ne font qu'intensifier un seul trait, celui qui est évoqué par le nom tête, comme si l'on voulait dire '*vraie naïveté*' et '*vraie douceur*', ou bien encore '*naïveté proverbiale*' et '*douceur proverbiale*'. Bien entendu, ce trait dérive du stéréotype d'enfant et de printemps.

L'enrichissement du sens dérivé n'est pas entièrement ou pas du tout codé pour les adjectifs dérivés de noms propres (noms de personnes ou de lieux géographiques). Ces noms étant en principe dépourvus de sens, la spécialisation se définit, dans ce cas, comme la construction d'un sens sur l'unique appui de représentations stéréotypiques. Cette création de sens, effectuée par le biais d'un savoir socio-culturel, peut être illustrée par les exemples suivants (dans l'une de leurs lectures, la lecture dite « *comme* », cf. Bartning 1976) : *cinéma hollywoodien*, *politique reaganienne*, *héroïne cornélienne*. Nous montrons ci-dessous qu'ils représentent une même structure sémantique que nous avons attribuée *supra* à *laiteux* :

- (a) *hollywoodien* = 'qui_{x₁} est p₁, p₂ ... COMME Hollywood_{x₂} est p₁, p₂ ...'
- (b) *reaganien* = 'qui_{x₁} est p₁, p₂ ... COMME Reagan_{x₂} est p₁, p₂ ...'
- (c) *cornélien* = 'qui_{x₁} est p₁, p₂ ... COMME Corneille_{x₂} est p₁, p₂ ...'

Contrairement à *laiteux*, ces adjectifs persistent à avoir un sens indéterminé, ce qui signifie qu'il n'y a pas ici de substitution de constantes aux variables p₁, p₂ etc. On pourrait nous objecter que ces adjectifs reçoivent dans certains SN des paraphrases si précises qu'il faut exclure l'idée de leur sens indéterminé. En effet, on a tendance à paraphraser par exemple les SN *cinéma hollywoodien*, *politique reaganienne* et *héroïne cornélienne* comme respectivement : '*cinéma qui est destiné à un grand public, qui s'appuie sur les stars, etc.*', '*politique ultra-libérale*' et '*héroïne qui est tiraillée entre la passion et le devoir*'. Nous pensons néanmoins que ces paraphrases ne sont pas les seules possibles, ce qui témoigne du sens indéterminé de ces adjectifs.

Remarquons pour finir que les adjectifs dérivés de noms propres peuvent aussi servir d'intensifieur. C'est par exemple le cas de l'adjectif *suisse* dans le SN *précision suisse*. Puisque parmi les traits stéréotypiques concernant les Suisses il y a la précision, nous pouvons dire que le SN *précision suisse* pourrait être conçu comme '*précision par excellence*'²⁸. Néanmoins, cette paraphrase manque de

²⁸ Schapira (1999), en commentant des exemples comme *la patience d'ange* ou *les querelles d'Allemands* écrit comme suit : « Appliqué au cliché, il [le prototype] peut désigner une personne,

précision, étant donné qu'elle efface la désignation faite par le nom propre, qui est la base dérivationnelle. Cette remarque concerne d'ailleurs tous les adjectifs dérivés de noms propres.

Bien évidemment, nous n'avons pas épuisé la question de l'enrichissement du sens lors de la dérivation N → Adj. Nous n'avons analysé que deux cas de ce phénomène : celui de la formation du sens codé, de la formation du sens non codé.

3.1.4. Lecture relationnelle vs lecture qualificative

Il est important de se rendre compte de ce que, là où la morphologie ne distingue pas formellement les deux types d'adjectifs, seule la lecture dite « *comme* » permet de tracer une ligne de démarcation entre les AR et les AQ²⁹. C'est le cas d'*enfantin*, qui, comme l'écrit Bally (1945 : 117), est soit un AR (*école enfantine*), soit non (*sa naïveté enfantine*)³⁰. Cela signifie que l'adjectif *enfantin* recouvre deux unités lexicales. L'unité ayant une lecture « *comme* » est exclue de la classe des AR parce que cette lecture est le signe d'une dérivation lexicale. Rappelons que, suivant notre définition provisoire, les vrais AR sont issus d'un changement de catégorie qui ne s'accompagne pas de changement de sens. Parmi les exemples que nous avons cités *supra* dans le groupe (b), il y a des cas à double lecture. Nous les donnons en couples, dans l'ordre suivant : un exemple à lecture « *comme* » opposé à un exemple sans cette lecture :

- (a) sa naïveté enfantine vs école enfantine (exemples de Bally)
- (b) personne théâtrale vs spectacle théâtral
- (c) douceur printanière vs période printanière
- (d) précision suisse (= '*précision qui est comme celle attribuée stéréotypiquement aux Suisses*'), vs président suisse (= '*président de la Confédération Suisse*'),
- (e) cinéma hollywoodien (= '*cinéma qui est comme celui de Hollywood selon un stéréotype*'), vs municipalité hollywoodienne (= '*municipalité qui est celle de Hollywood*'),

une chose ou une situation censée illustrée le mieux et de façon notoire (c'est-à-dire ratifiée par la *doxa*) une qualité ou une action. » Nous pensons que ce commentaire est particulièrement valable pour les trois exemples, *naïveté enfantine*, *douceur printanière*, *précision suisse*.

²⁹ Nous reconnaissons qu'il est maladroit de notre part d'utiliser une fois le terme d'« adjectif relationnel ou qualificatif » et une autre fois celui de « lecture relationnelle ou qualificative de l'adjectif », comme si les deux étaient synonymes. Nous le faisons pour deux raisons. Premièrement, nous suivons la terminologie adoptée traditionnellement par les linguistes romanistes, ce qui permet d'éviter les équivoques. Deuxièmement, la distinction entre « adjectif relationnel » et « lecture relationnelle » n'est pas toujours pertinente. Le problème apparaît quand on discute d'exemples comme *enfantin* ou *théâtral*, c'est-à-dire dans la situation où une forme adjectivale recouvre deux acceptions différentes, lecture relationnelle et lecture qualificative. L'une des deux acceptions de cette forme adjectivale s'identifie donc à un AR et l'autre, à un AQ.

³⁰ En réalité, l'exemple de Bally ne contient pas de possessif. Nous l'avons mis pour éviter l'ambiguïté de l'adjectif *enfantin* dans ce SN, ambiguïté entre lecture qualificative et relationnelle, qui n'est pas exclue.

- (f) politique reaganienne (= 'politique qui est comme celle de Reagan selon un stéréotype') vs politique reaganienne (= 'politique qui est celle de Reagan').
- (g) héroïne cornélienne (= 'héroïne qui est comme celle (du théâtre) de Corneille') vs héroïne cornélienne (= 'héroïne qui est (du théâtre) de Corneille') (exemples de Bally)

Notons que certaines de ces interprétations s'appuient sur des stéréotypes. Ainsi, *cinéma hollywoodien* pourrait avoir une lecture relationnelle, à condition de ne pas prendre en considération le sens stéréotypé qu'on associe aux films tournés à Hollywood (cf. aussi deux lectures du SN *politique reaganienne*).

Nous observons aussi une polysémie pour certains des adjectifs dénominaux cités dans le groupe (a) : *montagneux*, *gazeux*, *calorique* et *pierreux*. Outre leur lecture ingrédientielle qui est exprimée par la paraphrase 'qui est pourvu de N / qui contient des/du N', ils ont une lecture relationnelle, c'est-à-dire qu'ils s'identifient sémantiquement avec leur base nominale. Nous le notons dans les exemples suivants (l'exemple de gauche a une lecture ingrédientielle et l'exemple de droite a une lecture relationnelle) :

- (a) terrain montagneux vs chaîne montagneuse,
 (b) eau gazeuse vs état gazeux (de l'eau)
 (c) plat calorique vs valeur calorique (d'un plat)
 (d) chemin pierreux vs concrétion pierreuse

La polysémie de dérivés comme *montagneux*, *gazeux*, et *pierreux* met en cause l'opinion selon laquelle le suffixe *-eux* porte le sens de 'qui est pourvu de / contient des/du N'. Comme nous venons de le voir, ce suffixe *-eux* peut être vide de sens, par exemple dans *terrain montagneux*, *état gazeux*, *concrétion pierreuse*³¹. De plus, l'exemple de l'adjectif *calorique*, qui se comporte comme les dérivés en *-eux* ci-dessus, enlève aux suffixes *-eux*, *-u* et *-é* le caractère exclusif quant à la création du sens 'qui est pourvu de N / contient des/du N'.

Cependant, dans la suite de cet ouvrage, nous continuerons à prendre en considération les deux lectures des adjectifs dénominaux, parce qu'il y a des cas où la distinction entre les deux est délicate. Cette difficulté apparaît quand la lecture « *comme* » n'est pas codée, c'est-à-dire quand elle n'est pas lexicalisée. Par exemple, dans le cas de *musique militaire*, on hésite entre une lecture relationnelle et une lecture qualificative de type « *comme* ». Comme on le verra dans la suite, c'est la position attribut qui permettra de trancher entre les deux interprétations.

En résumant les considérations sur le critère lexical que nous utilisons pour délimiter la classe des AR, nous constatons que ne font pas partie de cette classe tous les dérivés dénominaux qui modifient le sens de la base nominale au cours du passage à la catégorie des adjectifs, quelles que soient les marques de cette

³¹ Notons que selon nous, le SN *concrétion pierreuse* ne signifie pas 'concrétion qui contient de la pierre', mais 'concrétion qui est constituée de pierre', ou autrement dit, 'pierre en tant que concrétion' (cf. *concrétion saline*, *calcaire*). Cette paraphrase évoque le SN *race chevaline*, décrit comme « quatrième cas » qui illustre la définition de l' AR suivant le critère argumental (cf. § 2.2).

modification. Ainsi, sont exclus de cette classe les adjectifs dénominaux à lecture ingrédientielle et à lecture « *comme* ».

Nous admettons néanmoins que ce constat ne résout pas le problème d'adjectifs dénominaux comme *peureux, joyeux, courageux, amoureux, orgueilleux, douloureux, vigoureux*. Le concept véhiculé par leur base nominale n'a subi la moindre modification au cours de la dérivation. Faut-il, pour autant, les admettre dans la classe des AR ? Ainsi, nous revenons inévitablement à une discussion entamée *supra* (cf. chapitre I, § 1.4). Pour y donner terme, nous sommes obligée de nous appuyer sur ce que nous appelons le critère argumental.

3.2. Application du critère argumental

Tout d'abord, rappelons la définition des AR selon le critère argumental (cf. § 2.3) : les AR fonctionnent comme une expression qui sature une place d'argument. Sont conformes à cette définition des adjectifs comme *américain, masculin, communal, chevalin* et *stylistique* (dans les SN *président américain, domination masculine, parc communal, boucherie chevaline, analyse stylistique de ce roman* et *race chevaline*). Cela signifie qu'ils sont appelés, à juste titre, « adjectifs relationnels ».

Remarquons que les adjectifs dénominaux qui ont, soit la lecture ingrédientielle ('*qui est pourvu de N / qui contient du/des N*'), soit la lecture dite « *comme* » ('*qui a l'aspect de N / qui est comme N*') ne sont pas des AR. Comme les AQ, ils restreignent le domaine de l'argument auquel se rapporte le nom tête, ce qui est montré dans les paraphrases constructionnelles et les formules des exemples suivants :

(23) eau gazeuse = '*(qqch.) qui_n est du liquide naturel indispensable pour les êtres vivants et qui_n contient du gaz*'

(23a) '*gazeux*' ['eau' (×)]

(24) personne théâtrale = '*(qqn) qui_n est un être humain et qui_n est p_x, p_y ... comme qqn lié au théâtre*'

(24a) '*théâtral*' ['personne' (×)].

Notons par ailleurs que les deux concepts, '*gazeux*' et '*théâtral*' sont des concepts complexes : respectivement le concept '*gaz*' et le concept '*théâtre*' en font notamment partie.

A présent, vérifions si des adjectifs comme *peureux, joyeux, courageux, amoureux, orgueilleux, douloureux, vigoureux* fonctionnent comme les AQ ou les AR. Au premier abord, il apparaît qu'ils ressemblent aux AQ (cf. § 1.4 du chapitre I). On pourra dire que, tout comme les AQ, en se rapportant à un même argument que le nom tête, ils restreignent le domaine de cet argument : *chien peureux* ('*(qqch.) qui_n est un animal capable d'aboyer et qui_n est peureux*'), *personne joyeuse, homme courageux, linguiste amoureux, garçon orgueilleux,*

cicatrice douloureuse, vieillard vigoureux. Cependant, il serait abusif d'affirmer de façon définitive qu'aucun de ces adjectifs ne peut jamais avoir un autre fonctionnement. Par exemple, l'adjectif *amoureux* dans *aventure amoureuse*³² n'a pas le même fonctionnement que dans *linguiste amoureux*. Pour saisir cette différence, faisons l'analyse des deux SN, d'abord celle de *linguiste amoureux*, ensuite celle de *aventure amoureuse*.

Comme nous le savons, l'adjectif *amoureux* dans *linguiste amoureux* restreint le domaine de l'argument résorbé par le nom tête. De plus, la place d'argument *x* bloquée par le nom tête est identique à celle bloquée par l'adjectif *amoureux*. Par ailleurs, cet adjectif ouvre une autre place d'argument, *y*, qui reste disponible³³. Dans notre paraphrase ci-dessous, nous utilisons le pronom relatif *qui* pour marquer la place *x*, qui est bloquée, parce que, comme nous l'avons observé *supra* (cf. § 1.2.2), les pronoms relatifs ont pour fonction de bloquer une place d'argument³⁴.

(25a) *linguiste* = '*qui*_x s'occupe de l'analyse de la langue' = '*qui*_x est linguiste' = '*linguiste*' (x)

(25b) *amoureux* = '*qui*_x aime *y*' = '*qui*_x est amoureux de *y*' = '*amour*'(x, y)

(25c) *linguiste amoureux* = '*qui*_x s'occupe de l'analyse de la langue et *qui*_y est amoureux de *y*'

Maintenant, essayons de combiner *aventure* avec *amoureux* pour former un SN. Le nom *aventure* est un nom abstrait qui ouvre une place d'argument *x*. Quant à l'adjectif *amoureux*, nous répétons son analyse faite dans (25b) :

(26a) *aventure* (de *x*) = '*événement inattendu, imprévu* (*qui arrive à x*)'

(26b) *amoureux* = '*qui*_x aime *y*' = '*qui*_x est amoureux de *y*' = '*amour*'(x, y)

(26c) *aventure amoureuse* = # '*événement inattendu, imprévu* (*qui arrive à x*) et *qui*_y est amoureux de *y*'

Nous remarquons tout de suite qu'*aventure* ne peut pas se combiner avec *amoureux* suivant la même paraphrase constructionnelle que précédemment, ce que nous notons par le signe #. Contrairement à l'exemple *linguiste amoureux*, l'adjectif *amoureux* ne se rapporte pas ici à la même place d'argument qu'*aventure*.

³² Dans le SN *aventure amoureuse*, il est possible de supprimer l'épithète *amoureuse* là où le contexte prend la charge de le compléter. Par exemple, en parlant de la vie amoureuse de qqn, on peut dire *une / son aventure* tout court, ce qui équivaut à *une / son aventure amoureuse*.

³³ Le concept d'amour, qui se décompose en '*x éprouve de l'amour pour y*', est un concept à deux places d'arguments (cf. Karolak 1995a : 29, Wydro 1999 : 131).

³⁴ Nous nous appuyons ici sur l'idée de Karolak, qui écrit : « Les adjectifs et participes partagent certaines propriétés syntaxiques avec les noms concrets. Tout comme ceux-ci, ils résorbent une position d'argument, la même que les noms qu'ils accompagnent » (1995a : 23). Pour l'illustrer, il donne l'exemple suivant : *quelqu'un désire d'épouser quelqu'un* → *qui désire d'épouser quelqu'un* → *désireux d'épouser quelqu'un*. L'analyse de *désireux* est identique à celle de *amoureux* dans *linguiste amoureux*.

Par conséquent, il faut postuler la présence d'un concept implicite qui permet la combinaison de ces deux lexèmes dans le SN *aventure amoureuse* :

(26d) *aventure amoureuse* = '*aventure (de x) qui est en relation avec l'amour (de x pour y)*'

Observons que dans cette combinaison, le lexème *aventure* ne bloque pas la place d'argument *x* : elle peut être remplie, comme par exemple dans *l'aventure amoureuse de Paul*. En revanche, le lexème *amour* se comporte comme s'il était détaché, voire dépourvu de ses places d'arguments, du moins de la place *y*. Cela entraîne les rectifications suivantes dans (27d) :

(26e) *aventure amoureuse* = '*aventure (de x) qui est en relation avec l'amour*'

Cette paraphrase constructionnelle montre qu'*amoureux* fonctionne comme une expression saturant la deuxième place ouverte par le concept implicite de '*relation*', ce que nous marquons par le soulignement. Il s'ensuit qu'il faut le traiter dans cet exemple comme un AR.

Comme nous venons de le montrer, des adjectifs dérivés de noms abstraits, comme *peureux*, *courageux*, *amoureux*, ont une propriété qui relève du premier critère : ils n'ont pas modifié le sens de la base nominale dont ils dérivent. En revanche, la majorité d'entre eux n'ont pas la propriété relevant du second critère : ils fonctionnent comme les AQ. Cette dernière constatation n'est pas définitive : un adjectif comme *amoureux* trouve des emplois propres aux AR (*aventure amoureuse*). Il nous semble qu'il n'y a rien a priori qui empêcherait un tel emploi. Avec l'exemple d'*amoureux*, nous mettons l'accent sur le fait que seule une analyse du fonctionnement de l'adjectif dénominal épithète, moyennant une paraphrase constructionnelle appropriée du SN, permet de décider si un adjectif est un AR ou non dans ce SN.

Notons à ce propos que les adjectifs dénominaux que nous définissons ici comme relationnels n'ont pas nécessairement pour base un nom concret. Ils peuvent dériver aussi de noms abstraits comme, justement, *amoureux* (*aventure amoureuse*, *passion amoureuse*, *geste amoureux*³⁵), *digestif* (*troubles digestifs*) ou encore *passionnel* (*crime passionnel*). Ainsi, nous nous écartons de la tradition qui considère comme relationnels les adjectifs qui désignent une relation à un objet, c'est-à-dire une relation à une substance.

Au total, nous devons admettre que délimiter la classe des AR est en quelque sorte une tâche vaine. Il y a à cela plusieurs raisons. Nous en mentionnerons deux.

D'abord, le terme de « classe » sous-entend qu'il s'agit plutôt d'unités lexématiques. Or, les AR sont définis ici non seulement comme des expressions, mais surtout comme des expressions employées dans un SN, et donc dans une des

³⁵ Nous ne voyons pas d'opposition entre *amoureux* dans *aventure amoureuse* et dans *geste amoureux*, comme c'était le cas de Carlsson (cité in Brinker 1974). Bien évidemment, l'analyse de ces deux exemples n'est pas identique, mais rien n'enlève à *amoureux* son statut d'AR. Notamment, si *geste* signifie grosso modo '*mouvement du corps exprimant p*', l'adjectif *amoureux* sature la place *p*.

acceptions qu'elles peuvent avoir. Il en va de même de leurs propriétés conformes au critère argumental : un adjectif dénominal comme *amoureux* peut tantôt restreindre le domaine d'un argument, tantôt saturer une place d'argument. Cela revient à dire qu'il suit tantôt le fonctionnement qui est propre aux AQ épithètes et tantôt celui qui est propre aux AR épithètes.

Ensuite, l'idée de délimiter la classe des AR peut être comprise comme la volonté de recueillir un nombre important d'unités de langue. Malheureusement, il est souvent délicat de constater ce qu'est un fait de langue à un état stable ou stabilisé de son évolution. De plus, il est difficile, voire impossible, d'avoir accès à tous les faits de langue, notamment ceux qui existent non seulement dans la langue dite « standard » mais aussi celle de spécialités.

Cela dit, au lieu d'essayer d'énumérer les éléments de la classe des AR, nous avons montré les propriétés, décrites aux niveaux lexical et sémantique, qui permettent de distinguer les AR des AQ, même dans les cas de formes identiques. Cette façon de faire permet d'éviter de donner des AR une définition négative, comme c'est le cas dans certaines approches de ce problème (cf. chapitre I). Nous pensons que notre approche sera également opérationnelle dans l'analyse des adjectifs dénominaux en emploi attributif.

CHAPITRE III

ADJECTIFS DÉNOMINAUX EN POSITION D'ATTRIBUT

Beaucoup d'adjectifs dénominaux apparaissent régulièrement et sans difficulté en position d'attribut. Le présent chapitre est fondé sur l'hypothèse selon laquelle une meilleure connaissance de ce fonctionnement devrait permettre de mieux comprendre pourquoi certains adjectifs dénominaux, et notamment les AR, sont réfractaires à cette position syntaxique. Il sera donc essentiellement question ici d'énoncés « attributifs ». Nous commencerons par donner une description générale de ces énoncés (§ 1) et étudierons ensuite les adjectifs dénominaux apparaissant régulièrement dans la position d'attribut (§ 2).

1. Énoncés attributifs

Dans la littérature sur le sujet, outre le terme d'énoncé attributif apparaît celui d'énoncé copulatif (cf. notamment Boone 1991, 1998). Puisqu'il existe des énoncés de ce type sans copule, nous adoptons ici le terme d'énoncé attributif, qui englobe aussi ce cas. Ajoutons encore que dans l'analyse des énoncés attributifs, on traite souvent l'attribut du sujet et l'attribut de l'objet comme deux sujets à part. Cette séparation vient probablement des objectifs posés différents. L'attribut du sujet est décrit généralement par des philosophes et des linguistes d'inspiration philosophique qui ont pour but de déterminer le rapport entre le SN sujet¹ et le SN attribut. L'attribut de l'objet, en revanche, est analysé par des linguistes qui posent la question de la distinction entre attribut de l'objet et épithète (cf. notamment Furukawa 1996). Nous, de notre part, nous pensons qu'il serait bon d'intégrer ces deux analyses, ce que nous ferons pour les adjectifs dénominaux. C'est pourquoi nous adopterons un terme générique, celui de « **support de l'attribut** », pour désigner aussi bien le sujet que l'objet dans les analyses de leur relation avec l'attribut. Ceci dit, ces adjectifs étant employés beaucoup moins fréquemment comme attribut de l'objet que comme attribut du sujet, notre analyse ne sera pas toujours équilibrée sur ce point.

¹ Le terme de sujet est entendu ici comme « sujet logique », c'est-à-dire comme « ce à propos de quoi on prédique qqch. ». Dans la suite du texte, ce terme sera utilisé dans le même sens.

Pour bien comprendre ce qui fait la spécificité du statut d'attribut, nous commencerons par revenir sur la distinction entre position adnominale, ou épithète, et position d'attribut. Nous distinguerons ensuite entre énoncés attributifs proprement dits et énoncés attributifs d'identité, distinction basée sur le fonctionnement de l'attribut. Enfin, nous réfléchirons sur le sens de la copule.

1.1. Prédication vs épithétisation

Les linguistes (Sweet 1891, Jespersen 1924, Secheyay 1926, Kuryłowicz 1987a, 1987b, Szupryczyńska 1980 : 38ss) ont souvent comparé les énoncés attributifs à des syntagmes du type *SN + ADJ*, parce qu'ils voyaient dans le syntagme la « réduction » ou « condensation » d'un énoncé attributif. La confrontation des deux structures, (1) et (2),

(1) *SN est ADJ*

(2) *SN ADJ*

devrait permettre de mettre au jour la différence entre prédication et épithétisation.

Dans la littérature sur la prédication il y a une tendance à considérer la prédication comme un acte. D'abord, cette vision de la prédication est caractéristique de la syntaxe de Jespersen. Ce linguiste danois parle d'un caractère « vivant » de la prédication, qu'il appelle « nexus » (Jespersen 1969 : 120–121, 1971 : 148–151). Il la distingue de l'épithétisation, qu'il appelle « jonction », parce que, comme il l'écrit, la prédication unit « deux idées qui doivent nécessairement rester distinctes » (Jespersen 1924 : 148, cf. aussi Secheyay 1950 : 31ss). Il y a des linguistes qui trouvent ce caractère « vivant » dans l'activité du locuteur, donc dans l'affirmation qu'il effectue. Notamment Sweet (1891, t. 1, § 44), qui s'inspire de Jespersen, voit dans l'énoncé *La terre est ronde* une information affirmée (ang. *stated*), et l'oppose au *SN la ronde terre*, où l'information est supposée (ang. *assumed, taken for granted*).

Ensuite, ce même caractère « vivant » de la prédication est présent dans la théorie de T. Mauro (cf. T. de Mauro & A. M. Thoron 1985). D'après sa conception, qu'il qualifie de sémiotique, la prédication est une opération qui aboutit à formuler un signe. Cette opération établit la connexibilité entre un élément prédicatif et un élément dont on prédique. Ce qui est important, c'est ce que ces deux éléments du signe sont donnés comme différents. Leur connexion s'effectue donc devant les yeux de l'interlocuteur. C'est par cette propriété que la prédication se distingue de l'épithétisation.

Suivant le modèle de la syntaxe-sémantique, nous décrivons la prédication et l'épithétisation comme suit. Commençons par cette dernière. L'adjectif épithète véhicule un concept qui s'ajoute à celui véhiculé par le nom tête. Notons qu'il n'est pas un élément sémantiquement obligatoire par rapport au concept véhiculé par le nom tête, raison pour laquelle on peut le qualifier d'élément adjoint.

En revanche, le rôle de l'adjectif prédicatif est beaucoup plus important et plus complexe. D'abord, l'adjectif prédicatif ne véhicule pas un concept adjoint,

mais un concept qui domine celui véhiculé par le support de l'attribut. Ensuite, il se met de ce fait dans le champ de la modalité. N'oublions pas que, comme la prédication est inséparable de la formation d'un énoncé, elle n'échappe pas à la modalité, donc à l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé². Ainsi, quand un locuteur effectue l'acte de prédication³, il modalise forcément une proposition, ce qui se manifeste parfois par des marques grammaticales attachées au verbe copule. Une simple affirmation, sans marque particulière, constitue en elle-même une modalité, qu'on peut qualifier d'assertion puisque le locuteur « prend la responsabilité » du contenu de son énoncé. Contrairement à l'expression prédicative *est ADJ*, l'adjectif épithète n'est pas directement concerné par la modalité.

L'attribut a donc un rôle fondamental dans un énoncé attributif parce qu'il est responsable de la prédication. Sous cet aspect, son rôle est identique à celui d'un verbe fini. L'attribut est indispensable à la formation d'un énoncé : il exprime un concept constitutif. Ce concept domine celui véhiculé par le support de l'attribut de telle sorte que ces deux concepts, le dominant et le dominé, constituent une proposition au sens logique du terme. Ainsi, le rôle de l'attribut ne se laisse pas analyser indépendamment de celui du sujet (cf. Quine 1960, Searle 1972, Strawson 1973, 1977a, 1977b). Ajoutons que, si l'attribut se lie à une copule, c'est parce qu'il est incapable de porter des marques temporelles ou modales.

Quant à la copule, elle est souvent présentée comme indispensable dans un énoncé attributif en français. A cet égard, on oppose souvent le français au russe, langue dans laquelle on omet le verbe *être* (cf. Benveniste 1966 : 187–207). Notamment, c'est le cas des énoncés affirmatifs au présent⁴. Or, la description du rôle de la copule dans les énoncés attributifs en français demande des rectifications. Est connu notamment le cas d'omission du verbe *être* dans des énoncés exclamatifs avec un attribut détaché antéposé comme, par exemple dans l'énoncé suivant :

(3) *Génial*, ce spectacle !

Un cas particulier des énoncés exclamatifs est celui sans copule et sans le support de l'attribut :

(3a) *Génial* !

Dans ce cas l'objet dont on parle, c'est-à-dire le thème, n'est pas exprimé mais donné par la situation d'énonciation.

² Cette définition n'exclut pas la conception de Searle (1972), d'après laquelle la modalité peut se manifester sous la forme d'une force illocutoire.

³ Le fait de décrire la prédication comme un acte ne signifie pas que nous entendons par prédication un acte de langage particulier. Sur ce point nous suivons l'analyse de Searle (1972 : 143–177).

⁴ A noter également que lorsque l'attribut est un adjectif, celui-ci apparaît sous une variante courte, alors qu'il apparaît sous une variante longue quand il est épithète. De l'absence de la copule, on ne peut donc pas inférer que la fonction attributive des adjectifs n'est pas formellement marquée en russe.

Ces deux exemples pourraient faire croire que l'omission de la copule est propre à l'oral et aux énoncés se caractérisant par une fonction expressive. Cependant, même à l'écrit, il arrive de trouver des énoncés attributifs sans copule et sans support de l'attribut, comme l'exemple ci-dessous :

(4) *Estival, mais nuageux* [titre]. [...] Cette situation vaudra à la Suisse un temps certes toujours estival, mais un peu plus nuageux que ces derniers jours [...] (Le Temps, 19.08.02)

Ici, l'omission du support de l'attribut et de la copule est due sans doute au caractère laconique des titres en général. L'omission du support de l'attribut a lieu seulement à condition que celui-ci, qui est en même temps le thème, soit indiqué par le contexte linguistique ou non linguistique (par exemple, les dessins représentant la météo), ou encore inférable du sens de l'attribut (le champ sémantique de la météo). D'autres conditions d'omission de la copule résident sans doute dans la temporalité déictique et la modalité assertive. Ainsi, la description de (3), (3a) et (4) nous oblige à ajouter au schéma *N est ADJ*, d'autres schémas d'énoncés attributifs :

(5) *ADJ, SN* !

(5a) *ADJ* !

(6) *ADJ₁, mais ADJ₂* [titre].

La possibilité de l'omission de la copule en français, et surtout dans d'autres langues, explique certaines critiques qui ont été adressées au modèle aristotélicien de la proposition, modèle dont ont hérité la logique classique et la grammaire de Port-Royal (Arnault & Lancelot 1997). Nous partageons aussi l'opinion que les logiciens et grammairiens d'inspiration aristotélicienne ont sur-estimé l'importance du verbe *être* dans la formation d'une proposition et, par conséquent, nous nous situons plutôt dans la lignée d'inspiration platonicienne dans la description de la proposition (cf. Jespersen 1971 : 219–223, Derrida 1971, Zaslavsky 1982, T. de Mauro & A. M. Thoron 1985, Nef 1993 : 18, Wierzbicka 1993b : 114ss, Ludwig 1997).

Assez étrangement, il n'y a jamais de copule dans le cas de l'attribut de l'objet. Comme nous l'avons signalé *supra*, nombreux philosophes et linguistes se limitent aux énoncés comprenant un attribut du sujet. Pourtant, la relation entre attribut et son support est identique qu'il s'agisse un attribut du sujet ou de l'objet.

Quant à l'attribut, à la fin de ces considérations d'ordre général, il faut noter que suivant la pensée platonicienne, on peut observer une corrélation entre la prédication et le rhème (cf. Bogusławski 1974). Cela dit, les spécialistes d'analyse de la structure thème-rhème (cf. Daneš 1974) n'identifient pas mécaniquement la prédication avec le rhème de l'énoncé. Néanmoins, dans le cas d'énoncés attributifs, la prédication par attribut peut correspondre exactement au rhème, surtout quand l'énoncé attributif n'est pas développé. Dans ce cas, l'attribut se caractérise par l'accent et l'intonation propres au rhème. Quand l'énoncé attributif est développé, l'expression prédicative constitue seulement une partie de l'expression rhématique. Bien entendu, ces constats peuvent être remis en question dès qu'il s'agit d'une structure segmentée (cf. Higgins 1973).

1.2. Énoncés attributifs proprement dits vs énoncés attributifs à valeur d'identité

Dans les énoncés attributifs de type *SN est ADJ*, l'attribut ne peut pas avoir une autre fonction que celle de prédication. Cependant, puisque les adjectifs dénominaux, dont il est question dans cet ouvrage, partagent plusieurs propriétés avec les noms (cf. chapitre I), nous devons tenir compte également d'énoncés attributifs de type *SN est SN*. Or dans ce type d'énoncé, l'attribut n'effectue pas toujours une prédication. Il se peut que ce soit la copule qui, en vertu de son sens d'équation ou d'identité, soit responsable de la prédication (cf. Partee 1998). Deux exemples, discutés par Boone (1998 : 68), permettent d'illustrer ce cas :

- (7) L'étoile du soir est l'étoile du matin.
- (8) Simone de Beauvoir est Castor.

La copule *être* ne correspond habituellement pas à un concept, son rôle se résumant à porter des marques de temps et de modalité, et à lier le sujet et l'attribut (cf. Benveniste 1966 : 187–207, Lyons 1970 : 246ss, Derrida 1971, Gardies 1975 : 94–101, Zaslavsky 1982, Peteghem 1991, Żmigrodzki 1991, Desclés 1996, Grzegorzczkowska 1999). Cependant, dans le type d'énoncés exemplifié par (7) et (8), la copule véhicule un concept. Il s'agit d'un concept relationnel d'identité à deux places d'arguments, *x* et *y* (Karolak 1995b : 40 ; Boone 1998 : 75), qui sont saturées soit par deux descriptions définies, comme dans (7), soit par deux noms propres, comme dans (8)⁵. L'attribut constitue ici une expression argumentale et non une expression prédicative⁶, ce que nous montrons par le soulignement ci-dessous :

- (7a) L'étoile du soir est l'étoile du matin.
- (8b) Simone de Beauvoir est Castor.

La copule reçoit également un sens d'identité dans les énoncés que Kleiber (1981 : 322) appelle « désignationnels »⁷, exemplifiés par :

- (9) C'est / Cette femme est / Je suis Simone de Beauvoir.

⁵ Cf. la discussion sur les phrases copulatives d'identité et la force référentielle de l'attribut et du sujet dans Peteghem 1991 : 20ss.

⁶ Les énoncés qui comportent une description définie comme attribut et un nom propre comme support de l'attribut sont des énoncés attributifs proprement dits. D'abord, dans l'énoncé *Vénus est l'étoile du matin* où aucun élément n'est focalisé, c'est le SN attribut et non la copule *être* qui constitue la prédication. Ainsi, le caractère unique de ce SN ne signifie pas qu'il sert à indiquer un objet unique. Ensuite, dans un énoncé où l'ordre est renversé, comme dans *L'étoile du matin est Vénus*, les fonctions de prédicat et d'argument sont les mêmes comme dans l'énoncé précédent. La seule différence concerne la structure thème-rhème : la description définie constitue l'expression thématique et le nom propre, l'expression rhématique (cf. les phrases « spécificationnelles » de Higgins 1973).

⁷ Nous préférons cette appellation à celle de « phrases copulatives d'identification », utilisée par plusieurs linguistes (entre autres, Pollock 1983, Desclés 1996, 1998) et empruntée à Higgins (1973). Cette dernière risque d'être confondue avec « phrases copulatives d'identité ». De plus, ce terme peut suggérer le caractère unique et référentiel de l'attribut, ce qui n'est pas toujours vrai (cf. *infra*).

Contrairement à (7) et (8), il n'y a pas ici de symétrie entre les deux expressions d'arguments *x* et *y*. L'expression qui sature la place *y* est un nom propre, alors que les expressions qui saturent la place *x* sont les suivantes : *ce*, *cette femme* et *je*. Pourtant, cette différence n'altère pas le sens d'identité de la copule *être*. En admettant après Karolak (1995b) que les noms propres s'identifient généralement à un prédicat dénominatif '*être appelé*' et un objet phonémique (un nom dans son emploi autonymique) qu'il implique, nous paraphrasons *Simone de Beauvoir* par '*qui s'appelle Simone de Beauvoir*'. Après l'insertion de cette paraphrase dans les énoncés « désignationnels » cités, on obtient ce qui suit :

- (9a) C'est *celle* qui s'appelle Simone de Beauvoir.
- (9b) Cette femme est *celle* qui s'appelle Simone de Beauvoir.
- (9c) Je suis *celle* qui s'appelle Simone de Beauvoir.

Le pronom *celle*, que nous avons introduit dans les paraphrases, sert d'opérateur. Cet opérateur a pour fonction de marquer l'unicité de l'expression argumentale *y* ; il correspond au quantificateur unique qui lie la variable *y*. Ainsi, ces énoncés communiquent l'identité d'un objet désigné déictiquement ou anaphoriquement (sujet de l'énoncé) avec un objet unique désigné par son nom de famille (attribut de l'énoncé).

Or, les énoncés mentionnés sous (9) peuvent avoir une autre interprétation, donc une autre paraphrase :

- (9d) C'est *quelqu'un* qui s'appelle Simone de Beauvoir.
- (9e) Cette femme est *quelqu'un* qui s'appelle Simone de Beauvoir.
- (9f) Je suis *quelqu'un* qui s'appelle Simone de Beauvoir.

Cette seconde interprétation diffère de la première par le fait que l'attribut n'a pas de caractère unique. Il s'ensuit que la copule des énoncés (9d), (9e) et (9f) ne signifie pas l'identité ; elle est vide de sens. Etant un pur mot de liaison, nous avons affaire ici à des énoncés attributifs proprement dits⁸. Il est évident que dans une perspective sémantique cette ambiguïté des énoncés dits « désignationnels » est importante. Ces énoncés recèlent donc deux analyses différentes : la première consiste à les interpréter comme des énoncés d'identité, la seconde comme des énoncés attributifs (cf. Peteghem 1991 : 30ss).

⁸ Il nous semble que notre distinction est analogue à celle faite par Higgins (1973 : 265–266), qui parle de deux lectures de la phrase *The girl who helps us on Fridays is Mary Gray*. La première, qu'il appelle « identificationnelle », correspond à celle où l'argument *y* du prédicat '*s'appeler*' n'est pas lié par le quantificateur unique (= '*quelqu'un qui s'appelle Mary Gray*') et la seconde, qu'il appelle « spécificationnelle », correspond à celle où l'argument *y* du prédicat '*s'appeler*' est lié par le quantificateur unique (= '*celle qui s'appelle Mary Gray*'). Cela dit, Higgins parvient à cette distinction en s'appuyant sur un raisonnement de nature pragmatique et non sémantique, et il ne considère pas les noms propres comme des expressions impliquant le concept '*s'appeler*'. Cf. aussi Pollock (1983 : 102), qui constate que dans la phrase *Cet homme est Jean*, le nom propre en position attribut a un caractère non référentiel, et de ce fait, non argumental.

1.3. Attribut adjectival

A présent, nous passerons à l'analyse d'adjectifs dénominaux en position attribut. Cette analyse sera précédée de quelques observations sur le verbe copule.

1.3.1. Verbes essentiellement attributifs et verbes occasionnellement attributifs

Nous avons schématisé les énoncés copulatifs par *N est ADJ / N*, comme si le verbe *être* était le seul possible. Cependant, d'autres verbes ou expressions verbales peuvent avoir la fonction de copule, notamment *sembler, paraître, paraître à qqn comme, avoir l'air, faire, devenir, demeurer, rester, se vouloir, se faire, tomber, tourner à, se voir, se sentir, se révéler, s'annoncer, s'avérer, se montrer, mourir, naître*⁹, etc. (dans le cas de l'attribut du sujet), et *trouver, juger, rendre, découvrir, croire, pressentir*, etc. (dans le cas de l'attribut de l'objet). Contrairement au verbe *être*, ces verbes ne sont pas complètement vides de sens. Il y en a qui expriment un sens dit « grammatical » : modal (*sembler, paraître, avoir l'air, faire, paraître à qqn comme, se vouloir*) ou aspectuel (*devenir, demeurer, rester, s'annoncer, se faire, tomber, tourner à*). Mais il y en a aussi qui véhiculent à proprement parler un concept (*mourir, naître, se voir, se sentir, se révéler, s'avérer, se montrer, trouver, juger, rendre, découvrir, croire, pressentir*). Bien entendu, cette frontière ne peut être qu'approximative, les verbes conceptuels pouvant subir un processus de grammaticalisation (cf. Guimier 1991, Grzegorzczkova 1999).

Cela dit, il est vrai que certains verbes sont régulièrement utilisés dans la prédication attributive, et que d'autres le sont seulement occasionnellement ; d'où la distinction faite par Riegel (1981) entre les verbes « essentiellement attributifs » et les verbes « occasionnellement attributifs ». Nous analyserons les adjectifs dénominaux en position attribut à partir de cette distinction. Nous traiterons séparément les attributs du sujet et les attributs de l'objet.

1.3.2. Attribut du sujet

Les exemples que nous mentionnons ci-dessous contiennent des adjectifs dénominaux en position d'attribut du sujet. Cet attribut peut être introduit par un verbe essentiellement attributif ou copule à proprement parler, comme dans les exemples (10) à (14). Pour ce qui est des verbes occasionnellement attributifs, il

⁹ Grzegorzczkova (1999) considère le verbe polonais *stanowić* (fr. *constituer*) comme un verbe copule, en le comparant avec le verbe *być* (fr. *être*). Le premier se caractérise par des restrictions quant aux lexèmes qui occupent la position attribut et il est utilisé dans des énoncés de style soutenu.

faut reconnaître qu'ils sont rares en liaison avec les adjectifs dénominaux comme attributs. Notre corpus n'en comprend que quatre, qui sont les exemples (15) à (18) :

- (10) Sur le Centre, le ciel *deviendra* plus *nuageux* l'après-midi. (Libération 7.10.99)
- (11) On notera qu'il n'était pas question, dans notre chanson révolutionnaire, de brûler les livres. [...] Mais, bien entendu, nous ne brûlâmes jamais rien [...]. Notre contestation *restait verbale*, et durant trois minutes, le temps de dévaler l'escalier en hurlant et de nous répandre sur les pavés de la rue des Ecoles. (Bchb : 141–142)
- (12) [...] que le reportage a conquis son droit de cité dans l'histoire de la littérature. La poésie *se fait psychologique* et, comme les jeunes gens le proclament, *parisienne* et *moderne*. (Bepc : 181–182)
- (13) [...] et c'est les muscles qui apparaissent sur le squelette des faits matériels de cette existence. Cette prose d'algèbre en devient aussi colorée qu'elle *se veut psychologique*. L'homme ressuscite au regard de l'imagination [...] (Bepc : 214)¹⁰
- (14) Souvent, parce que le mal qu'on a fait s'accroît d'avoir échappé au contrôle de la volonté, le souvenir d'un acte sans importance *se révèle criminel*, et l'on apprend que, au moment de le perpétrer, aussi insignifiant nous parût-il, notre virtuelle, ensommeillée, affamée nature de monstre s'est dévoilée. (Bpla : 51)
- (15) [...] la paralysie reprend quarante-trois jours après et il *meurt rabique* le quarante-sixième jour. [...] ces faits sont cependant fort rares chez le lapin comme chez le chien [...]. (Prt : 387)
- (16) [...] ouvertures en largeur, qui sont une des grandes nouveautés de l'architecture moderne. Ce qui naguère encore *était réputé* purement *mercantile* et sans valeur d'art est devenu artistique. L'ingénieur a été promu architecte. (als : 6411–6412)
- (17) On racontait aussi qu'il avait crevé les yeux d'un de ses chiens... comme ça pour rigoler un peu. Etait-ce vrai? Tout ça *me revient verbal* dans le tiroir-caisse des souvenirs. Je l'ai jamais vu de mes yeux, ce chien aveugle et le père Caillot, on ne l'apercevait que de loin. (Bme : 105–106)
- (18) Marcel il arrivait dans ce cloaque... il *se mouvait royal*... il faisait des petits saluts droite à gauche. Tout un chacun le connaissait... (Bec : 47)

Suivant l'analyse de Riegel (1981), on dira que dans le cas des verbes « essentiellement attributifs » (exemples (10) à (14)), l'effacement de l'attribut fait que l'énoncé devient agrammatical ou change de sens¹¹. En revanche, un tel

¹⁰ Les exemples pris dans Frantext, faute de moyens techniques, comportent parfois des phrases incomplètes, dont nous nous excusons. Les sources exactes de nos exemples sont codées par des lettres, dont la signification se trouve à la fin du livre (cf. Sources).

¹¹ Riegel (1981) fait apparaître cette distinction en utilisant aussi d'autres tests : pronominalisation de l'attribut, détachement de l'attribut, mise en emphase de l'énoncé par segmentation, substitution d'un verbe synonyme à la copule et formation d'un énoncé interrogatif en *comment*.

effacement est possible dans le cas des verbes « occasionnellement attributifs » (exemples (15) à (18)).

Comment l'approche de la syntaxe-sémantique analyse-t-elle ces exemples ?

La prédication attributive de (10) à (14) construit une seule proposition (au sens logique du terme), alors que celle de (15) à (18), construit deux propositions. En effet, la prédication des quatre derniers exemples véhicule deux concepts (resp. 'mourir' et 'rage', 'réputation' et 'mercantile', 'revenir' et 'mot', 'se mouvoir' et 'royal'). La combinaison des deux est possible grâce à la coréférence des places d'argument qu'ouvrent les deux concepts. Dans les schémas ci-dessous cette place est appelée *x*. Ces schémas montrent les structures qui se sont unies en une seule prédication autour du sujet, qui correspond à la place *x* :

(15a) *x meurt rabique* ← quand *x meurt x est rabique*

(16a) *x était réputé mercantile* ← *x était réputé d'être mercantile* = *x avait la réputation que x était mercantile*

(13a) *x me revient verbal* ← *x me revient et x est verbal*

(14a) *x se mouvait royal* ← *x se mouvait et x était royal*

Considérons enfin un exemple curieux, qui ne respecte pas cette coréférence. Dans un énoncé farci d'expressions argotiques, tiré d'un roman contemporain, nous avons trouvé l'adjectif *mental* employé comme attribut du sujet, alors qu'il a la valeur de l'adverbe *mentalement* :

(19) Mariette! Elle ne fait aucune manière pour l'hôtel, mais auparavant elle veut becter. On est, après le cinoche, dans les heures du dîner. Ce qui me complique les choses... je *me calcule mental* ce qui me reste dans les fouilles... ça ne suffit pas pour la bouffe plus une chambre... surtout si on s'offre des petits suppléments de marché noir. (Bec : 195)

En effet, la non-observance de la coréférence se vérifie : *x se calcule mental* n'est pas équivalent à *x se calcule et x est mental*. C'est l'action de calculer qui est mentale et non son agent. Ayant le statut d'un concept qui s'adjoint à celui de 'calculer', *mental* informe sur une circonstance de cette action. En termes de syntaxe-sémantique, *mental* est donc considéré comme une expansion libre par rapport au prédicat '*se calculer*'.

Il y a deux explications à cette transgression syntaxique. Premièrement, la valeur de circonstance est également présente dans des énoncés comme (17) ou (18). En effet, les adjectifs *verbal* et *royal*, étant attributs du sujet, peuvent s'interpréter aussi comme circonstanciels, c'est-à-dire comme *x me revient verbalement* et *x se mouvait royalement*. L'attribut non coréférent de (19) peut être donc créé par analogie à ce type d'emploi. Deuxièmement, (19) peut avoir pour source le syntagme nominal *calcul mental*, syntagme quasi-figé. L'opération du scripteur consiste à traiter ce syntagme comme une sorte de radical à partir duquel il forge un verbe. Faisant partie d'une expression figée, l'adjectif *mental* ne change pas de catégorie.

1.3.3. Attribut de l'objet

Pour ce qui est des verbes construits avec l'attribut de l'objet, ce sont des verbes transitifs dont le complément d'objet est déterminé par un attribut (par exemple : *trouver, juger, rendre, découvrir, croire*). On décrit généralement la prédication à attribut de l'objet comme issue de la transformation d'une complétive (cf. Ruwet 1975, Riegel 1981, 1996, 2001, Blanche-Benveniste 1991, Czapiga 1993). Cette transformation consiste à effacer la copule *être* de la complétive et à effectuer l'opération dite « montée du sujet », par laquelle à l'élément qui a la fonction sujet dans la complétive, on assigne la fonction d'objet de la principale. Par exemple, (20) est issu de (20a) en ayant subi cette transformation :

(20) Elle avait pas dû être gâtée jusqu'alors, ma mignonne Lulu, parce que le studio, elle *le trouvait princier*. (Stpg : 126)

(20a) ... elle *trouvait* qu'*il* était *princier*.

Le même type de transformation intervient pour (21), (22) et (23) ci-dessous :

(21) Elle devient Eve, chassée du Paradis pour le « Magnificat » de Neumeler, où on *la découvre charnelle*. Jérôme Robbins la choisit pour « In the Night », l'un de ses plus beaux ballets, on la savait passionnée, elle s'y révèle passionnante. (Programme de l'Institut Français de Cracovie)

(22) Je ne te croyais pas si réaliste, je *te croyais plus poétique*. Tu n'as donc pas d'imagination? (Jr : 226–227)

(23) Afin de *rendre* votre peau *soyeuse* grâce à Nivea Lait Corps, ajoutez-lui des algues pour masser votre corps. (publicité)

Le dernier exemple semble faire exception. Puisqu'il comprend le verbe *rendre*, nous devons recourir au verbe *faire*. Pourtant, cette transformation satisfait les mêmes conditions parce que *faire* et *rendre* sont deux variantes contextuelles d'un même lexème de sens causatif¹². Ainsi, nous obtenons comme résultat *faire que votre peau est soyeuse* → *rendre votre peau soyeuse*.

Dans les exemples ci-dessus, les verbes *découvrir, croire* et *rendre* sont des verbes « essentiellement attributifs ». En effet, suivant les tests syntaxiques proposés par Riegel (1981), l'effacement de l'attribut entraîne l'agrammaticalité ou le changement de sens de l'énoncé. Cela dit, remarquons que dans le cas de l'attribut de l'objet, qu'il s'agisse de verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs, leur analyse faite au niveau conceptuel est tout à fait différente de celle de l'attribut du sujet. Rappelons que pour ce dernier, la prédication de type *verbe essentiellement*

¹² En français, le verbe *rendre* s'est spécialisé pour les attributs de l'objet et *faire*, pour introduire une complétive. En fait, les deux verbes diffèrent par leur distribution, mais ils sont identiques par leur sens. C'est pour cette raison que nous les considérons comme deux variantes du même lexème véhiculant un sens causatif. Ajoutons qu'en anglais, ce concept est exprimé par un seul lexème, *make*.

attributif + *attribut* constitue une seule proposition (au sens logique du terme) (*x devient nuageux*), alors que celle de type *verbe occasionnellement attributif* + *attribut* constitue deux propositions « amalgamées », c'est-à-dire liées par la coréférence des places d'arguments (*x meurt rabique* = *x meurt et x est rabique*).

Les verbes *découvrir*, *croire*, *rendre* véhiculent un concept. C'est un concept d'ordre supérieur : la première place qu'ils ouvrent est une place d'argument d'objet *x* et la seconde, une place d'argument propositionnel *p*. Même le verbe *rendre*, véhiculant un concept de cause, implique comme second argument un argument propositionnel. Nous schématisons notre analyse ci-dessous en nous servant, comme précédemment, de soulignements pour marquer la saturation des places d'arguments. Remarquons encore que la non-saturation de la place *x* est due à la forme infinitive du verbe *faire* :

(21a) on_x découvre qu'elle est charnelle_p,

(22a) je_x croyais que tu étais (plus) poétique_p,

(23a) Afin de faire que votre peau est soyeuse_p,

Avant de poursuivre notre analyse de l'attribut de l'objet, nous ferons deux remarques. D'abord, soulignons que l'implication¹³ d'un argument propositionnel *p*, et non d'un argument d'objet, découle du sens des verbes en question. Le verbe *croire*, dans toutes ses acceptions, exige un argument propositionnel, parce qu'il signifie '*x pense que qqch. est vrai*'. Les verbes *découvrir* et *rendre* sont polysémiques (cf. Blanche-Benveniste 1991). En tant qu'essentiellement attributif, le verbe *découvrir* signifie '*x constate p et x ne savait pas p auparavant*' et non '*x trouve y et x ne connaissait pas y*', et le verbe *rendre*, '*x fait que p / x provoque p*', et non '*x donne y à z et y appartient à z*'. Ensuite, comme nous pouvons l'observer, l'argument *p* lui aussi constitue une proposition : elle se compose d'un concept et de l'argument *x* que ce concept implique (*x est charnel*, *x est poétique*, *x est soyeux*). Bien entendu, c'est une proposition qui est dominée par le concept constitutif de l'énoncé, celui véhiculé par les verbes attributifs (*découvrir*, *croire*, *rendre*).

La structure à attribut de l'objet, qui nous intéresse ici, est le résultat d'une autre façon de représenter l'argument propositionnel *p*, qui constitue une proposition dominée. Contrairement à la complétive, l'expression qui le véhicule est discontinue, comme on le montre ci-dessous :

(21b) on_x, la_p découvre charnelle_p,

(22b) je_x, te_p croyais (plus) poétique_p,

(23b) Afin de rendre votre peau_p, soyeuse_p,

¹³ Rappelons que dans la théorie de la syntaxe-sémantique, ce terme signifie '*exiger d'être complété par un terme*', autrement dit, '*ouvrir une place d'argument*'.

Néanmoins, cette expression discontinue comprend tous les éléments sémantiquement indispensables pour construire une proposition. Son premier fragment est une expression argumentale (*la, te et votre peau*) et son second fragment (*charnelle, poétique et soyeuse*), une expression prédicative à une place d'argument.

Pour ce qui est des verbes « occasionnellement attributifs », notre corpus n'en contient pas. Cela tient seulement au fait que des énoncés comme par exemple *x la choisit charnelle / poétique / soyeuse* sont rares, et non au fait qu'ils n'existent pas. Ici, l'analyse de l'attribut de l'objet diffère forcément de celle que nous venons de faire pour les verbes « essentiellement attributifs », *découvrir, croire et rendre*. Les adjectifs attributs *charnelle, poétique et soyeuse* ne sont pas un élément sémantiquement obligatoire. Le verbe *choisir* exprime un prédicat à deux places d'arguments, *x choisit y*. Ainsi, les adjectifs *charnelle, poétique et soyeuse*, ne saturant aucune de ces deux places qu'il ouvre, constituent un élément adjoint par rapport à la place d'argument *y*. Il s'ensuit que le terme « prédication seconde » convient bien à ces attributs (cf. Furukawa 1996).

Revenons au problème du sens des verbes attributifs. Malgré ce que nous venons d'écrire, nous ne sommes pas à même de faire une césure nette entre ceux qui ont un sens lexical et ceux qui ont un sens grammatical. Considérons par exemple le verbe *croire*. D'une part, il ne fait pas de doute que ce verbe est un lexème : il a un sens identifiable grâce à des quasi-synonymes comme *être persuadé, penser et tenir pour vrai*, etc. D'autre part, suite à des phénomènes de grammaticalisation, nous ne pouvons pas exclure non plus que dans certains emplois, le sens lexical du verbe *croire* se transforme en un sens purement modal, synonyme pratiquement de *selon moi*. Il se peut qu'une telle délexicalisation ou désémantisation atteigne, comme l'avait constaté Benveniste (1966 : 264), plutôt les formes verbales de la première personne du singulier du présent que d'autres (cf. également Ducrot 1975)¹⁴. Une même hésitation apparaît, nous semble-t-il, pour le verbe *pressentir*, tel qu'il est utilisé dans (24) :

(24) [...] c'était dans un mouvement qui remontait de l'Egypte, s'infléchissait d'abord vers l'Occident, puis poussait le bateau à des rives du Nord que d'emblée je *pressentais* montagneuses. Et un soir, la nuit tombait, nous sommes arrivés devant un port dont les maisons s'étagaient au flanc d'une assez haute montagne [...]. (Brtarr : 9–10)

D'une part, le verbe *pressentir* correspond au concept d'ordre supérieur à deux places d'arguments *x* et *p*. La place *x* est occupée par *je*, alors que la place *p* l'est par l'expression discontinue *des rives du Nord [...] montagneuses*. D'autre

¹⁴ Benveniste explique que les verbes qui dénotent des dispositions et des opérations mentales se distinguent d'autres verbes par le sens qu'ils ont à la première personne du présent. Par exemple, *je sens (que le temps va changer)* décrit une impression du sujet parlant, alors que *je crois (que le temps va changer)* ne décrit pas le sujet parlant, mais il « équivaut à une assertion mitigée. En disant *je crois (que)*, je convertis en une énonciation subjective le fait asserté impersonnellement, à savoir *le temps va changer*, qui est la véritable proposition » (Benveniste 1966 : 264).

part, le verbe *pressentir* à la première personne exprime l'attitude du locuteur vis-à-vis de la proposition *x est montagneux*, attitude qu'on pourrait appeler ici, avec Benveniste, « assertion mitigée ». Ces deux analyses sont représentées par les schémas ci-dessous. Dans le second schéma, *M* signifie la modalité, et la proposition dominée par la modalité est mise entre parenthèses :

(24a) des rives du Nord, que je *pressens* montagneuses,

(24b) *je pressens*_M que (les rives du Nord sont montagneuses)

Reste problématique le rôle de l'imparfait du verbe *pressentir* dans (24). Le processus de grammaticalisation intervient-il dans le cas d'un autre temps que le présent ? Nous laissons cette question, comme bien d'autres, sans réponse. Elles exigeraient une analyse qui dépasserait largement le cadre de ce chapitre.

Enfin, ajoutons encore une remarque sur les attributs du sujet et de l'objet, et les formes que les verbes attributifs prennent dans les deux cas. Les verbes qui introduisent l'attribut de l'objet sont employés transitivement à la voix active. Bien entendu, si ces mêmes verbes ont une forme pronominale ou passive, nous avons affaire à l'attribut du sujet. Prenons comme exemple *croire* : *x croit qqn poétique* à partir duquel on peut obtenir un tour pronominal dans le cas de coréférence : *x se croit poétique*¹⁵. Cet emploi est illustré par l'exemple suivant :

(25) Nil se répute parfois cynique, mais à comparaison de lui, qui est son cadet de huit ans, il *se juge* ridiculement *sentimental*. (Miv : 61)

Bien entendu, le terme de forme pronominale inclut également les verbes dits « pronominaux autonomes » (cf. Riegel et al. 1994 : 261ss)¹⁶, c'est-à-dire ceux qui apparaissent dans des tours non pronominaux, mais dans ce cas ils ont un sens différent. Remarquons que pour les verbes pronominaux autonomes, le pronom réfléchi n'a aucun rôle sémantique, ce qui veut dire qu'il n'est pas une marque de coréférence. Nous donnons trois exemples de ce type de verbes : *se présenter* (= *apparaître comme*), *se faire* (= *devenir*) et *se vouloir* (= *prétendre, vouloir paraître*).

(26) Le roman *se présentait* comme « *historique* ». Le décor en est Vienne, le Vienne des années 1938–1945 jusqu'à la fin de l'occupation russe. Le personnage central est un jeune anarchiste [...] (J. Irving, 1998, *Le monde selon Garp*, Seuil : 210)

¹⁵ Riegel (1991) signale qu'il n'y a pas de symétrie entre la structure avec complétive et celle avec attribut de l'objet, ce qui se manifeste dans la confrontation de la troisième avec la première personne : cf.

Il croit qu'il est malade et Il se croit malade,

Je crois que je suis malade et ?Je me crois malade.

En effet, dans le dernier, il y a une sorte de contradiction entre une opinion énoncée par le locuteur, dont il prend forcément la responsabilité, et la présupposition d'une opinion non fondée, qui est propre aux constructions à attribut de l'objet du type *x se croit ADJ / N*.

¹⁶ Grevisse (1980) les appelle « accidentellement pronominaux » (cf. §1388).

- (27) [...] que le reportage a conquis son droit de cité dans l'histoire de la littérature. La poésie *se fait psychologique* et, comme les jeunes gens le proclament, *parisienne* et *moderne*. (Bepc:181–182)
- (28) [...] et c'est les muscles qui apparaissent sur le squelette des faits matériels de cette existence. Cette prose d'algèbre en devient aussi colorée qu'elle *se veut psychologique*. L'homme ressuscite au regard de l'imagination [...] (Bepc : 214)

2. Dérivés lexicaux employés attributivement

A présent, nous nous demanderons quels adjectifs dénominaux peuvent occuper sans aucune contrainte la position attribut. Dans ce paragraphe nous décrirons ceux qui se lexicalisent au cours de leur dérivation. Notre idée est que, en tant que dérivés lexicaux, ils ne sont pas réfractaires à la position d'attribut. En présentant des exemples de notre corpus, nous en distinguerons deux types sémantiques. Nous les avons déjà présentés en gros *supra* (cf. le chapitre II, § 3.1). Ces adjectifs ne sont pas des AR parce qu'ils subissent une dérivation lexicale, au sens de Kuryłowicz. Celle-ci accompagne le changement de catégorie $N \rightarrow Adj$.

2.1. Premier type : adjectifs dénominaux à lecture ingrédientielle

Rappelons brièvement que ces adjectifs, outre le sens qu'ils héritent de leur base nominale, (que nous marquons par N), ont un sens paraphrasable comme '*qui est pourvu de N / qui contient du/des N*'. Par ailleurs, ils s'approprient facilement un sens augmentatif ou intensif : '*qui est pourvu de / qui contient beaucoup de N*'. L'emploi attributif de ce type d'adjectifs est illustré par des exemples comme ci-dessous :

- (29) L'examen des résultats obtenus aboutit à des conclusions très nettes. L'herbe des parcelles à fumure complète est plus *aqueuse*, car sa végétation est très rapide. Elle accuse une augmentation importante de richesse. (qaef : 17)
- (30) Son visage était assez *anguleux*, mais elle avait un profil droit, des lèvres minces et des traits réguliers. (Dr : 60)
- (31) Si on congèle la viande, ça la ramollit, mais ça ne change pas grand'chose si la viande est *nerveuse*, parce que la congélation ne casse pas les tissus nerveux. (oral 1998)
- (32) Le sol tout alentour est uniformément *sablonneux*. Les deux autres soulèvements sont *granitiques*. Enormes verrues monolithes. Passages de mayos. Le lit de la rivière, en cette saison, n'est qu'une arène sèche. (Gr : 944–945)

- (33) Il était sale. Il portait son pantalon gris, toujours le même, tirebouchonné et taché. Sa canadienne était *graisseuse* et ses chaussures *crottées*. (Eevv : 67–68)
- (34) Avec un air offensé, Albertine lui retira le béret et vit le désastre. Les cheveux, le front, les oreilles étaient *huileux* et sentaient la friture. (Sas : 126–127)
- (35) L'idée effleura à peine Robinson que cet or était à lui, en somme, et que les bêtes allaient être privées de la seule pâture de l'île que la saison des pluies ne rendait jamais *marécageuse*. (Tvlp : 237–238)
- (36) D'instinct, elle se rendait compte que c'était un pis-aller... que certainement je me glisserais ailleurs... dans des compotiers où les fruits sont plus *juteux*. (Bme : 122)
- (37) [...] la turquoise est *poreuse* et se salit facilement; son lustre est *cireux*; [...] (Mpp : 94)
- (38) En effet, si l'on pratique en phase d'accalmie une rectoscopie on voit bien que la muqueuse colique n'est pas normale, elle est *granuleuse*, toujours extrêmement fragile. (emq : 166)
- (39) C'était Olivier comme s'il venait réclamer sa place parmi tous ces tracas. Ses vêtements étaient *poussiéreux*, ses cheveux dorés parsemés de toiles d'araignée, son visage sale et il sentait le salpêtre. (Sas : 188–189)
- (40) Vendredi 8 octobre. Nuageux au nord, soleil au sud. Le ciel sera *nuageux* à très *nuageux* le matin des pays de la Loire à la Picardie [...] Sur le Centre, le ciel deviendra plus *nuageux* l'après-midi. (Libération, 7.10.99)
- (41) Pourvu que l'été devienne moins *pluvieux*! (Vdd : 85)
- (42) « Le temps les jours suivants ». Mercredi 5 janvier. Devenant *pluvieux* et *venteux* à l'ouest, quelques éclaircies ailleurs. (Libération, 4.01.2000)
- (43) L'après-midi était *orageux* et le tonnerre roulait de sourdes avalanches dans le lointain. (Mbc : 165–166)

Les énoncés copulatifs avec adjectif dénominal à lecture ingrédientielle se caractérisent par un fonctionnement spécifique : on peut renverser l'ordre de la prédication sans nuire au sens de l'énoncé (cf. Meunier 1984). Ce renversement est schématisé par (44a) relativement à (44) :

(44) SN_1 est Adj. dénominal (de sens ingrédientiel)

(44a) *il y a du/des N_0 dans/sur/à/... SN_1* (où N_0 = le sens de la base nominale de l'Adj.)

L'ordre renversé de la prédication fait apparaître un parallèle entre le sens ingrédientiel et un sens locatif très général. Quand le SN_0 ou le SN_1 sont fondés sur un nom concret, il s'agit en général d'une localisation spatiale, et quand ils sont fondés sur un nom abstrait, il s'agit en général d'une localisation temporelle. Le premier cas se présente dans les exemples (29) à (40) ci-dessus ; le second, dans les exemples (41) à (43). Donnons une paraphrase pour un exemple de chacun des deux cas :

(34a) Les cheveux, le front, les oreilles étaient *huileux* et sentaient la friture.
= Il y avait *de l'huile* sur les cheveux, le front, les oreilles.

(43a) L'après-midi était *orageux* et le tonnerre roulait de sourdes avalanches dans le lointain.
= Il y aura *de l'orage / des orages* dans l'après midi.

Bref, nous avons montré que le sens '*qui est pourvu de N / qui contient du/des N*', que nous appelons « sens ingrédientiel », correspond à une relation inverse à celle de localisation au sens très large du terme.

Par ailleurs, il existe un groupe d'adjectifs qui n'ont pas en eux-mêmes de sens ingrédientiel mais qui peuvent s'approprier un tel sens après avoir subi une opération de préfixation. Pour le faire voir, nous utiliserons les exemples de Levi (1978 : 24), qui montre que le caractère prédicatif de certains adjectifs dépend de la présence d'un préfixe de sens numérique (cf. chapitre I, § 2.3 et § 3.4) :

(45) *That analysis is *chromatic*
Those drawings are *monochromatic*

(46) * Those exports are *national*
Those agreements are *binational*

(47) * That structure is *consonantal*
Those roots are *triconsonantal*

(48) * That barrier is *sonic*
Those recordings are *quadrasonic*

(49) * That distinctiveness is *phonic*
That music is *polyphonic*

Bien que les jugements d'agrammaticalité soient ici discutables (cf. chapitre I, § 2.5.6), ces exemples révèlent néanmoins une certaine régularité. Dans leurs équivalents français, les énoncés avec adjectif préfixé paraissent en effet beaucoup plus naturels que les autres. Les exemples listés ci-dessous confirment cette intuition. Les paraphrases que nous avons ajoutées ont pour but de faire apparaître le sens ingrédientiel¹⁷ du dérivé adjectival pourvu d'un préfixe de sens numérique :

(50) Traditionnellement, les adjectifs de couleur sont vus comme des signes primaires, parce qu'ils sont *monosyllabiques* [...] (Ga : 50)
... parce qu'ils sont *pourvus d'une seule syllabe*...

(51) La position droite semble être la plus *polyvalente*, du point de vue sémantique et du point de vue pragmatique. (Grd : 13)
La position droite semble être *celle pourvue du plus de valeurs*...

(52) Nous entendons par là que même s'il est *polysémique*, l'adjectif ne présente à chaque fois qu'un sème dominant, gradable sur une échelle linéaire. (Ga : 76)
... même s'il est *pourvu de plusieurs sens / de beaucoup de sens*...

¹⁷ Les morphologues considèrent que le sens que nous appelons « ingrédientiel » ('*qui est pourvu de N / qui contient du/des N*') est porté par les suffixes *-eux*, *-u* et *-é*. Les exemples cités dans le présent paragraphe montrent que d'autres suffixes peuvent aussi avoir ce sens (sur ce point, voir aussi chapitre II, § 3.1.4).

- (53) ... il [Le Pen] l'admet lui-même, la France est maintenant « *multiconfessionnelle* ». (Le Nouvel Observateur, 9–15.09.1999)
... il y a *plusieurs confessions / beaucoup de confessions* en France.
- (54) [...] sont placés « en dehors », c'est-à-dire prêts à fuir, à s'envoler dans toutes les directions. Notre danse est, dit Levinson, « *excentrique* », quand la danse d'Asie est « *concentrique* », repliée sur elle-même dans un enveloppement de courbes rentrantes et, par suite, peu mobile. (als : 4410–4411)
Notre danse a *son centre qui est à l'extérieur / décentré*, quand la danse d'Asie a *son centre à l'intérieur...*¹⁸

A présent enlevons les préfixes numériques et considérons les énoncés obtenus :

- (50a) ?? Traditionnellement, les adjectifs de couleur sont vus comme des signes primaires, parce qu'ils sont *syllabiques* [...]
?? ... parce qu'ils sont *pourvus de syllabes*
- (51a) La position droite semble être (la plus) **valente*, du point de vue sémantique et du point de vue pragmatique.
La position droite semble être *celle pourvue de ?...*
- (52a) ?? Nous entendons par là que même s'il est *sémique*, l'adjectif ne présente à chaque fois qu'un sème dominant, gradable sur une échelle linéaire.
?? ... même s'il est *pourvu de sème...*
- (53a) ?? ... il [Le Pen] l'admet lui-même, la France est maintenant « *confessionnelle* ».
?? ... la France est maintenant *pourvue de religions*.
- (54a) [...] sont placés « en dehors », c'est-à-dire prêts à fuir, à s'envoler dans toutes les directions. Notre danse est, dit Levinson, **centrique*, quand la danse d'Asie est **centrique*, repliée sur elle-même dans un enveloppement de courbes rentrantes et, par suite, peu mobile.
Notre danse a ?, quand la danse d'Asie a ?.

On note deux conséquences du retrait du préfixe numérique dans les exemples ci-dessus. D'abord on a obtenu des lexèmes inexistants, comme dans (51a) et (54a), ce qui fait qu'on ne peut pas leur attribuer un jugement d'acceptabilité. Ensuite, plusieurs énoncés sont devenus non informationnels, comme (50a), (52a) et (54a). Cela est visible dans leurs paraphrases. Tout un énoncé a perdu sa « raison d'être » parce qu'il exprimait l'opposition basée sur le sens numérique véhiculé par le préfixe.

Somme toute, les adjectifs auxquels on a enlevé le préfixe ont perdu l'interprétation ingrédientielle et, par conséquent, sont de vrais AR.

¹⁸ Bien entendu, les deux dernières paraphrases ne rendent pas compte des guillemets de l'auteur.

2.2. Second type : adjectifs dénominaux à lecture ‘comme’

Nous avons déjà mentionné la lecture ‘comme’ dans le chapitre I (cf. entre autres § 1.2). Nous avons alors utilisé le terme de « lecture qualificative des AR » comme synonyme de « lecture ‘comme’ ». Dans le chapitre II (cf. § 3.1), nous avons parlé de cette lecture en terme de dérivation lexicale. Répétons brièvement quels étaient nos constats. Les adjectifs dénominaux à lecture ‘comme’ ont un sens métaphorique par rapport à leur base nominale : ils signifient une sorte de comparaison, comme dans ‘qui a l’aspect de N / qui est comme N’ (où N représente le sens de la base nominale), d’où l’appellation « lecture ‘comme’ ».

Nous allons maintenant examiner des exemples d’adjectifs de ce type en position d’attribut. Nous traiterons séparément les adjectifs dérivés de noms communs et ceux dérivés de noms propres, leur analyse sémantique faisant apparaître des différences importantes.

2.2.1. Adjectifs dérivés de noms communs

Comme nous l’avons dit *supra* (cf. le chapitre II, § 3.1), le sens de ces adjectifs découle bien du sens de leur base nominale, mais il est modifié par l’apparition de la variable ‘comme’. Considérons ce sens dans les exemples ci-dessous :

- (55) La robe est *royale*, mais Sophia sans chichi. Elle nous fait découvrir son joyeux bric-à-brac de star à peine majeure. (Paris Match, 15.05.97)
- (56) Soudain, Bullit, au milieu d’une phrase, s’arrêta net, et Sybil, dont le visage était devenu *cireux*, se redressa à demi. (K1 : 104–105)
- (57) Tout est encore *brumeux* en elle. Elle se frotte les yeux. Sa salive épaisse colle sa langue à son palais. C’est un peu comme si elle avait mâché de la poussière. Il y a cette brume qui l’empêche [...] (Ccvvm : 249–250)
- (58) Sur le trottoir, la cohue, elle va dans tous les sens, lente ou vive, elle se fraye des passages, elle est *galeuse* comme les chiens abandonnés, elle est aveugle comme les mendiants, c’est une foule de la Chine, je la revois encore dans les images de la prospérité de maintenant, [...]. (Da : 59–60)
- (59) [dit sur un ethnologue, auteur d’un livre] Vous êtes très *universitaire*. (télé, la Cinquième, 7.06.98)
- (60) L’un de ses amis, prof d’espagnol qui travailla chez Disney, dit de lui : « Il est *humain*, voilà tout ». (Libération, 24.01.2001)
- (61) Il est relativement aisé d’y entrer, il est *surhumain* d’en sortir. Une perplexité atroce ombre le front de celui qui veut y circuler et, à le voir patauger dans le béton [...] (Bmv : 443)
- (62) Nous étions trop... trop remuantes? Nous étions trop *maternelles*? Tu voulais t’émanciper? Tu en avais ta claque de nos baisers, de nos cajoleries? (Fg : 398–399)

- (63) Il y en a qui s'installent là-bas. Et puis, ça fait boule de neige. Ils sont très *moutonniers*, ces gens.... (oral, 13.09.01)
- (64) D'un coup de peigne, elle lui a ouvert la joue. Le type l'a d'abord regardée d'un air étonné puis il a porté une main à sa blessure en reculant et le sang pissait, c'était assez *théâtral* sauf qu'il semblait avoir oublié son texte, il faisait uniquement bouger ses lèvres. (Dm : 117)
- (65) – Je voyage de moins en moins. – L'Italie, toujours ? Rien d'autre ? L'Italie est tellement *provinciale* ! – Je ne trouve pas. – L'habitude ! La répétition ! C'est d'un bourgeois ! (Ss : 254–255)
- (66) Avez-vous occupé tous ces pays parce que vos pâturages ne suffisaient plus à vos chevaux et à vos yacks? Aude faillit rire, tant la question lui paraissait *puérile*. (Lho : 335–336)
- (67) Les familles séparées de la Corée du Sud et de la Corée du Nord vont faire connaissance pour la première fois depuis la guerre de Corée. L'événement est *historique*... (radio, France Culture, 15.08.2000)
- (68) « Le produit de la vente. André James a dépassé les 75 millions de francs ». [titre] L'événement s'annonçait *historique*. Il l'a été. (Le Monde, 29.10.1999)
- (69) Plusieurs tables étaient dressées sur le devant, dans une pinède, aux confins du parc et de la montagne. La réception était *familiale* et informelle. (Tem : 186–187)
- (70) – « Parce que, dit Franklin, c'est lui qui attaque d'habitude. Parce que c'est convenu ainsi. Parce qu'il est plus *sculptural*, plus archange, plus photogénique ». (Gnc : 273–274)
- (71) On reconnaîtrait enfin à quel point cette fantaisie est *aristocratique* et combien peu de personnes en sont capables, mais aussi comme elle est belle et bienfaisante. (Lc : 139)
- (72) – Nos rapports sont à la fois professionnels et amicaux. Il me fait découvrir le monde et m'initie à tous les arts: musique, théâtre, cinéma... Notre relation reste *platonique*, mais il n'est pas rare que les sculpteurs tombent amoureux de leurs modèles ! (Aymé)
- (73) C'était le moment où Paulo devenait *aérien*, *séraphique*, où son visage carré devenait triangulaire, où ses yeux sombres devenaient verts, où il volait sur elle après s'être enfoui en elle, et pour ce vol de Paulo elle aurait donné la terre entière. (Dacb : 130)

Dans ce cas, le mécanisme de la dérivation lexicale se base forcément sur la comparaison de deux objets. La variable '*comme*' implique deux termes de cette comparaison. Comme toute comparaison, celle-ci se fait par rapport à une qualité. De là le schéma (74) :

(74) x est Adj. dénominal = x est Q comme (relatif à) N_v -base dérivationnelle

Ce schéma comprend deux symboles : d'abord, Q , qui est la variable prévue pour tout concept désignant une qualité ou caractéristique qui sert de repère à la comparaison ; ensuite, un symbole de nature facultative, *relatif à*, qui signifie un concept relationnel. Ce symbole apparaît dans le cas où le lexème situé en position sujet et la base nominale de l'adjectif n'ont pas les mêmes traits sémantiques

sélectifs. Notamment, il est absent d'énoncés où on applique *maternel* ou *humain* à des lexèmes personnels, mais il est présent dans ceux où *royal* est appliqué à une robe et *aristocratique* à une action.

Maintenant, appliquons ce schéma à certains des énoncés ci-dessus, par exemple (55), (60), (64), (67) et (73) :

(55a) La robe est *royale* = *x est Q comme celle portée par les reines*

(60a) Il est *humain* = *x est Q comme les gens*

(64a) C'est *théâtral* = *x est Q comme le théâtre*

(67a) L'événement est *historique* = *x est Q comme qqch. qui constitue l'histoire*

(73a) Paulo devenait *aérien, séraphique* = *x est Q comme de l'air, x est Q comme les séraphins*

La variable *Q* doit être spécifiée. Soit elle est spécifiée dans le système lexical, soit elle l'est dans le discours. Dans le premier cas, le sens est « codé » lexicalement, dans le second, il est « non codé ». Mais cette distinction est difficile à appliquer à nos exemples, probablement parce qu'elle n'est pas si nette qu'on imagine. Nous pouvons juste dire que deux adjectifs parmi ceux cités ci-dessus, *universitaire* et *séraphique* nous semblent les moins codés.

À présent, nous illustrons le phénomène de la spécialisation de la variable *Q* dans le lexique en nous servant des paraphrases suivantes, dans lesquelles cette variable est remplacée par un ou des concepts spécifiques :

(55b) La robe est *royale* = '*x est somptueuse. etc. comme celle portée par les reines*'

(60b) Il est *humain* = '*x est bon, généreux. etc. comme les gens*'

(64b) C'est *théâtral* = '*x est spectaculaire, artificiel, exagéré comme le théâtre*'

(67b) L'événement est *historique* = '*x est important comme qqch. qui constitue l'histoire*'

(73b) Paulo devenait *aérien, séraphique* = '*x devenait léger. etc. comme de l'air, x devenait éthéré. etc. comme les séraphins*'

Il serait néanmoins abusif, nous semble-t-il, d'assigner à ces concepts spécifiques le rôle de « constantes », censées remplacer la variable *Q*. La raison en est que les concepts que nous avons introduits dans les paraphrases ne sont pas les seuls possibles. Pour ces adjectifs, il y a donc une espèce d'ouverture ou de sous-détermination interprétative. Cette sous-détermination lexicale fait que leurs interprétations peuvent varier. Cependant, les définitions que proposent les dictionnaires donnent l'impression qu'il s'agit d'un sens codé, c'est-à-dire fixé dans le système. Par exemple, pour définir l'adjectif *printanier*, le Petit Robert énumère trois adjectifs : *léger, clair, fleuri*, qui sont censés être synonymes de *printanier* dans l'exemple *étouffe / tenue printanière*. Le dictionnaire Hachette Multimédia / Hachette Livre (2000) définit *printanier* comme *qui convient au printemps, clair, gai*, en l'illustrant par l'exemple : *robe printanière*. Nous pensons que les définitions des dictionnaires tendent à sur-déterminer le sens des adjectifs

dénominaux à lecture 'comme'. En effet, même lorsqu'ils donnent une liste d'adjectifs correspondant à des interprétations possibles, cette liste ne peut pas être exhaustive et ne saurait rendre vraiment compte des possibilités sémantiques d'un adjectif dénominal à lecture 'comme'. Observons, sur les exemples ci-dessous, à quel point les interprétations de l'adjectif *printanier* peuvent varier :

(75) Pour un 17 décembre, le temps était *printanier*. (PDe : 308)

(76) [...] je me laisse aller une fois encore avec délices aux sottes et grisantes promesses du renouveau. D'avoir retrouvé Isabelle me rend plus *printanière* encore. Comme les pommes de terre dans ma cave, je me mets à germer. (Gief : 87-88)

(77) La saison me semblait avoir fait un bond appréciable. En vérité, les arbres s'étaient déjà transformés, l'air était plus léger, les rues avaient un autre aspect. Les femmes étaient aussi plus *printanières*. (Aymé)

(78) Vous êtes bien *printanière*, avec cette robe! (PR)

Remarquons encore que les interprétations de *printanier* peuvent varier d'un sens plutôt comparatif à un sens plutôt métaphorique. Bien entendu, ces métaphores sont fondées sur la transgression des traits sélectifs (comme toute métaphore), mais il est difficile de déterminer s'il s'agit d'authentiques figures ou de figures déjà « entrées dans la langue », donc de métaphores « mortes ».

Dans les exemples suivants il s'agit plutôt de métaphores mortes. Même quand on remplace l'adjectif dénominal par son correspondant dérivationnel nominal, nous avons toujours affaire à des métaphores mortes :

(79) La vie est devenue *infernale* (l'oral)

→ La vie est devenue *un enfer / l'enfer !*

(80) Ses rapports avec mon mari sont *catastrophiques*.

→ Ses rapports avec mon mari sont *une catastrophe /, c'est une / la catastrophe*.

(81) Pendant plus de quarante-huit heures, Bruxelles est dévastée par le feu. Les pertes humaines sont *dramatiques*; les dégâts matériels aussi [...] (dépliant)

→ Les pertes humaines sont *un drame*.

(82) Si ma mère avait été moins indiscreète et moins *tyrannique*, les limites de son intelligence m'auraient moins gênée... (S. de Beauvoir, 1972, *Tout compte fait*, Gallimard).

→ Si ma mère avait été *un tyran*...

(83) [...] pour montrer combien l'usage est *tyrannique*, constatons que « gravement » a un doublet étymologique : « grièvement » ; mais chose curieuse, cet adverbe, appliqué à « malade », est incorrect ; en revanche, il est l'adverbe consacré pour « blessé » ; (Bally, *Traité de stylistique française*, § 83)

→ pour montrer combien l'usage est *un tyran*...

(84) C'est assez *hérétique* du point de vue syntaxique. (oral, Caen, colloque, 28.06.01)

→ C'est plutôt *une hérésie* du point de vue syntaxique.

(85) Etranges pieds ou piédestaux ! [...] il semble que Giacometti – et qu'il me pardonne! observe un rituel intime selon lequel il donnera à la statue une base autoritaire, terrienne,

féodale. L'action de cette base, sur nous, est *magique*... (J. Genet, 1992, *L'atelier d'Alberto Giacometti*, Marc Barbezat, L'Arbalète)

→ L'action de cette base est *de la magie*...

(86) Ses démêlés avec « la » Weigel, épouse de Brecht, sont depuis longtemps *anecdotiques* à ses yeux. L'essentiel est ailleurs. (Le Temps, 22.06.02)

→ Ses démêlés avec « la » Weigel sont *une anecdote* à ses yeux.

Le caractère sous-déterminé des adjectifs dénominaux à lecture '*comme*' fait qu'on peut les appliquer à n'importe quel lexème se trouvant en position sujet. Par exemple, *théâtral* sert à qualifier *hypothèse* et *simiesque*, *ces escapades*, respectivement dans les énoncés suivants :

(87) [...] que j'écris ces lignes, j'ai sous les yeux des photographies où, dans le jardin, j'imagine, de l'ambassade à Londres, ou peut-être, mais l'hypothèse est bien *théâtrale*, au cours d'un week-end à Glangowness, ils entourent, deux d'un côté, deux de l'autre, leur père l'ambassadeur. C'est une espèce de spectacle. (Oth : 65)

(88) Robinson s'était toujours gardé de suivre son compagnon dans ces escalades qu'il jugeait *simiesques*. Ce matin-là pourtant, il se trouvait au pied du plus haut de ces arbres, [...] (Tvlp : 201–202)

Nous insistons sur le caractère sous-déterminé des adjectifs à lecture '*comme*' parce que leurs définitions de dictionnaire nous semblent souvent pécher de sur-détermination. Des lexicographes illustrent ces adjectifs par trois ou quatre exemples, toujours les mêmes, ce qui pourrait faire croire qu'ils fonctionnent dans des collocations et que, par conséquent, leur sens se soit spécifié. Notamment, *simiesque*, dans différents dictionnaires est cité dans les syntagmes suivants : *visage, mains, doigts, allure, agilité simiesque(s)*.

Notons encore qu'une forme adjectivale ne peut dériver le sens '*comme*' qu'à condition qu'elle soit perçue comme motivée (cf. chapitre I, § 1.4). Notamment dans les exemples ci-dessous, *caniculaire* satisfait cette condition et non *formel* :

(89) Jeudi, une vague d'orages devrait traverser le pays et rafraîchir la moitié ouest, tandis que l'Est restera *caniculaire*. (Libération, 31.07.01)

(90) Dans son rapport sur les conséquences de la construction de l'autoroute A28 sur les populations sarthoises des espèces de coléoptères protégées par la directive européenne 43/92, que *Libération* s'est procuré, le P^r Luce est *formel*: si cet axe est réalisé, ce scarabée, *l'Osmoderma eremita*, n'y survivra pas. (Libération, 13.08.99)

L'adjectif *caniculaire* est conçu comme se rapportant à la canicule, alors que *formel* est perçu comme signifiant '*strict*' et donc sans rapport à sa base nominale.

Notons enfin que les adjectifs à lecture ingrédientielle ne partagent pas la même sous-détermination interprétative : bien au contraire, leur sens est relativement déterminé et même stable.

2.2.2. Adjectifs dérivés de noms propres

Nous avons distingué les adjectifs dérivés de noms propres de ceux dérivés de noms communs parce que, même si leurs descriptions sémantiques aboutissent souvent à des résultats similaires, elles sont au départ différentes. Il est clair que là où *N*, de la paraphrase '*qui a l'aspect de N / qui est comme N*', est originairement un nom propre, le sens de l'adjectif dénominal est entièrement ou partiellement non codé. En effet, dans la construction du sens des adjectifs dérivés d'un nom propre participent des éléments d'ordre pragmatique et surtout culturel. De là vient probablement la difficulté qu'ont les lexicographes à en formuler une définition. Aussi ces derniers se limitent-ils souvent à une lecture relationnelle du type '*relatif à Hollywood, à Hippocrate*', etc.

Observons, sur quelques exemples de dérivés de noms propres (noms d'époques, de villes et de personnages connus), comment le savoir partagé d'ordre culturel intervient dans leur interprétation :

- (91) [...] on pouvait la suivre avec le bagage du certificat d'études primaires; mais, surtout, elle s'applique aux astrologues, petits et grands, dont la mentalité est restée *médiévale*, pour ne pas dire *chaldéenne* ! La stagnation de l'astrologie. (Bqs : 188–189)
- (92) F. Raphael – Il n'avait pas envie de tomber dans le domaine de Woody Allen. Kubrick voulait atteindre un public aussi large que possible, je pense. Au fond, il était très *hollywoodien*.
N.O. – Mais il détestait Hollywood.
F. Raphael – Et alors? On peut être français et détester les Français. Par exemple, quand il a eu le sentiment que notre collaboration s'épuisait, il m'a dit merci et au revoir. Et je n'en ai jamais entendu parler. C'est très *hollywoodien*, ça. (Le Nouvel Observateur, 9–15.09.1999)
- (93) [en parlant d'un film de Robert Altman] « Gosford Park » est typiquement *altmanien*. (radio, 23.03.02)
- (94) Dans les jours de la régence, les docteurs Genin et Civoct furent des praticiens de première classe [...]. Le premier était tout à fait *hypocratique*¹⁹, et procédait en forme; le second, qui soignait beaucoup de belles dames, était plus doux, plus accommodant [...]. (Brillat-Savarin, 1982, *Physiologie du goût*, Flammarion; p. 27)
- (95) Elle est toujours dorlotée par ses trois pères et lorsque sa mère décide de l'emmener en Angleterre pour suivre l'homme qui désire l'épouser, la situation devient *cornélienne*. Que faire ? abandonner Peter, Jack et Michael ? (Actua Ciné, 105, mars 1991, éd. A.C.E, p. 29)
- (96) [émission sur les relations entre Haydn et Mozart, il est question d'éventuelles influences de style dans leurs compositions] Haydn se montre très peu *mozartien*. (radio, France-Culture, 26.01.02)

¹⁹ Nous n'avons pas corrigé l'orthographe de cet adjectif : l'orthographe actuelle est *hippocratique*.

Ces adjectifs résistent à une analyse sémantique stricte, principalement non seulement parce que leur interprétation est fondée toute entière sur des savoirs culturels, mais aussi parce qu'ils peuvent être constamment redéfinis en discours. Prenons comme exemple l'emploi de l'adjectif *hollywoodien* dans (92). D'abord cet adjectif est utilisé pour signifier *grosso modo* 'accessible à un grand public'. Mais ce même *hollywoodien* est modifié ensuite dans le texte pour caractériser le comportement supposé des cinéastes d'Hollywood, et a à peu près l'interprétation suivante : 'qui ne garde pas ses relations d'amitié / qui limite ses relations interpersonnelles au travail et au profit'. De plus, on sous-entend un sens péjoratif, surtout dans la deuxième lecture d'*hollywoodien*. Ce sens péjoratif est dû sans doute au co-texte, mais il n'est pas exclu que, placé dans un contexte culturel spécifique, ce même adjectif devienne mélioratif. Dans l'exemple (91) nous avons aussi affaire à un sens péjoratif (*médiéval* et *chaldéen* au sens de 'retardé, rétrograde'), mais cette fois-ci, il est difficile de dire s'il s'agit d'un sens dû au contexte non linguistique ou linguistique (cf. la copule *rester*).

Comme nous l'observons dans les exemples (93), (94), (95) et (96), cette ouverture à des lectures contextuelles a également lieu pour les adjectifs dérivés de noms de personnages connus (*Altman*, *Hippocrate*, *Corneille*, *Mozart*). Comme leur emploi est toujours plus ou moins métonymique (le nom d'un personnage sert à désigner le contenu de son œuvre ou son style, etc.), l'interprétation de ces adjectifs exige qu'on partage un savoir culturel. Voici encore d'autres exemples de ce type, qui montrent que le savoir partagé peut concerner des domaines extrêmement divers : littérature, psychologie, cinéma, mythologie, etc.

- (97) (en parlant de mots comme « châteaux », « roi », « reine »...) C'est très *shakespearien*. (oral, 18.09.2000)
- (98) Puis des feux commencent à s'allumer partout, pour des cuisines bédouines qui seront *pantagruéliques*; sur des tas de branches sèches, des petites flammes jaunes surgissent çà et là, éclairant brusquement des groupes de chameaux, [...] (Lm : 183)
- (99) Mon père me dit qu'il va vous tuer, que vous êtes son rival, qu'il est le seul homme qui m'aime vraiment, etc. Moi, je lui réponds: « Papa, c'est *freudien* », et je cache votre photo sous mon oreiller. (Miv : 333)
- (100) Qui n'a chié et pissé tout son soûl jacte mieux et avoue plus vite. Pour le coup, la rétention est pas *freudienne*. Elle facilite au contraire le déballage et les consensus. (Dz : 88–89)
- (101) Elle est ravissante cette petite ! Sa naïveté un peu rustique la nimbe de je ne sais quelle aura œdipienne. La Vierge à l'Enfant. Tout cela est *freudien* ! Au fond je n'ai pas eu de mère. Je suis en train de le payer. (Achz)
- (102) Je vois la vie du bon côté. Et même du James Bond côté ; car c'est *bondesque* ce qui nous arrive, je suis le premier à n'en pas disconvenir. Je me vois très bien bosser l'œuvre secrète de rénovation terrestre, avec Dominique comme compagne. A nous, le pôle Sud-Côte d'Azur ! (exemple cité in Bartning & Noailly 1995 : 98)

- (103) « Jean-Claude Duvalier, un sans-papiers en attente de régularisation ». Dans le cas d'un refus, la bataille promet d'être *homérique*. (Le Monde, 28.09.99)
- (104) – Nos rapports sont à la fois professionnels et amicaux. Il me fait découvrir le monde et m'initie à tous les arts: musique, théâtre, cinéma... Notre relation reste *platonique*, mais il n'est pas rare que les sculpteurs tombent amoureux de leurs modèles! (Aymé)
- (105) Moïse est profondément *narcissique*. Il cultive avec amour son corps qui fut si beau et qui conserve encore, à la soixantaine, sveltesse et musculature. (Paris Match, 15.05.97 : 116)

On observera encore que, employés attributivement, les adjectifs dérivés de noms de personnes n'ont pas toujours la lecture '*comme*'. Ils peuvent avoir aussi une lecture purement relationnelle, auquel cas ce sont de vrais AR, comme dans les deux exemples ci-dessous. Mais ceci n'a rien de régulier en français. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, il s'agit ici de la levée de la contrainte de l'attribut :

- (106) Je lui chercherais en vain des répondants plus nobles : comme la Touraine est *balzacienne* et le Boischaux marqué par Nohant, la Normandie d'Étretat, de Saint-Valéry-en-Caux et de Dieppe reste pour moi, quand je la visite, le pays d'Arsène Lupin, le pays où les « coupés » 1910 font la course avec les rapides [...] (Gl : 125)
- (107) [...] imprécision qu'il hait dans la pensée, autant que l'impropriété dans le langage. Il l'a fondé sur la raison, et sa règle s'établit sur un principe d'autorité ; sa géométrie est *euclidienne*, scolastique sa méthode – mais son drame, *newtonien*, est celui d'une gravitation. Tant de matière encore à consumer au feu de l'esprit ! (SPh)

Passons maintenant à l'examen d'adjectifs dérivés de noms propres géographiques, surtout de noms de pays et de villes. Comme les précédents, ces adjectifs se caractérisent par une ouverture d'interprétation relativement grande. La lecture '*comme*' reste en rapport strict avec leur sens de base, celui de désignation d'un territoire ou d'une ethnie (d'où le terme « adjectifs ethniques »), mais on associe souvent à ces dérivés des stéréotypes et des clichés qui spécifient la lecture '*comme*' (cf. Bartning 1984, 1986, Ljung 1970 : 171–177 ; cf. aussi le « sens connotatif » in Grzegorzczkowska 1990). Nous verrons ce phénomène d'abord dans des adjectifs appliqués aux noms de personne, qui se trouvent en position sujet.

- (108) Il était irlandais. Et terriblement *britannique*. Il avait appris en famille et presque au berceau ce qu'étaient les malheurs des nations déchirées. (Ovs : 85)
- (109) [on parle d'un cinéaste portugais] Il n'est pas *méditerranéen*, il est *atlantique*. (radio, 25.05.02)
- (110) Cristina Isabel était irrésistiblement *brésilienne*. Le visage mat, l'élégance naturelle, la physionomie mobile et éveillée, l'élocution vive et rapide, l'accent un peu grasseyant et chuintant, [...] (Ovs : 165)
- (111) Ça a beaucoup étonné mon mari qui se disait petit alors qu'il avait 1,69 m ! Il était très *ukrainien*, russe du Midi, mais musclé, proportionné... (Dce : 222)
- (112) Tu es très *française*, très « soft » comme on dit ici. Très idéaliste aussi. Tu manques de défense, c'est ton seul défaut. (Bfr : 250)

Dans chacun de ces exemples le caractère vague de la lecture 'comme' est la porte ouverte à toutes sortes d'interprétations stéréotypiques, comme dans (108) et (109). Pour ce dernier exemple, nous pensons que cet énoncé contrastif crée lui-même un nouveau stéréotype. Bien qu'il se base sur un stéréotype existant, celui du tempérament méditerranéen, il ne l'oppose pas à un tempérament nordique mais atlantique. On nous suggère qu'il y a une différence de tempérament entre les Portugais méditerranéens et les Portugais atlantiques.

Le caractère sous-déterminé de la lecture 'comme' permet aussi au locuteur ou scripteur de réviser le sens stéréotypique associé aux adjectifs dits ethniques »²⁰. Par exemple, dans (110) et (111) les adjectifs *brésilien* et *ukrainien* visent manifestement à évoquer des stéréotypes physiques, et dans (112) l'adjectif *français* évoque un stéréotype psychologique.

Regardons à présent le phénomène de la spécification de la variable 'comme' par un sens stéréotypique dans des adjectifs qui sont appliqués aux noms abstraits.

(113) D'une manière voisine, ce qui m'épate le plus chez François Mitterrand, c'est de m'aligner de son côté par une libre vocation dont *la saveur* m'apparaît éminemment *française*. D'emblée j'ai été sensible à son discours judicieusement enraciné et à sa qualité transparente d'écrivain [...] (Bmv : 427–428)

(114) *Le style de l'église São Vicente de Fora* est très *italien*, depuis les statues de saints occupant les niches de la façade jusqu'à l'autel baroque. L'architecte italien, Filippo Terzi, se serait inspiré de l'église du Gesù à Rome. (Lisbonne. Guide de voyage. 1997, Berlitz Publishing, p. 31)

(115) [...] le reportage a conquis son droit de cité dans l'histoire de la littérature. *La poésie* se fait psychologique et, comme les jeunes gens le proclament, *parisienne* et moderne. (Bepc : 181–182)

(116) Les cheminées abîmées par la tempête de 1999 ne sont pas toujours réparées, et la pollution noircit déjà la pierre. C'est très *français* : on engloutit des fortunes pour réparer les dégâts, mais les guichets du Louvre restent ouverts au flux continu des voitures. (Libération, 24.01.2001)

Les noms abstraits en position sujet, ainsi que leurs substituts syntaxiques (ici, le pronom *ce*), ont pour sens une façon de faire ou d'être. Ainsi, les adjectifs dits « ethniques » qu'on leur attribue ne peuvent que sous-entendre un sens stéréotypique associé aux communautés en question²¹. La présence d'un sens stéréotypé est signalée par des adverbes comme *terriblement*, *irrésistiblement*, *très*, *éminemment*. Ces adverbes n'auraient pas de raison d'être si les adjectifs dits « ethniques » étaient des AR. Ici, s'ils déterminent ces adjectifs, ils le font uniquement au niveau de l'expression. Au niveau du sens, ils se combinent avec un concept implicite venant d'un stéréotype qu'on associe à une communauté.

²⁰ Nous pensons qu'il faut ranger dans cette section certains des exemples que Bartning appelle *prédication générique* (1976 :63ss), comme *Ce vin est bien français*.

²¹ Il nous semble difficile de décider quelle interprétation actualise l'adjectif *parisien* de l'exemple (115), même en nous appuyant sur l'éventail d'interprétations présenté par Skibińska (1999).

Un dernier cas dans lequel les adjectifs dits « ethniques » ont la lecture 'comme' est le suivant. Il s'agit d'énoncés qui sont des tautologies ou contradictions apparentes, comme dans les deux exemples ci-dessous :

(117) – Les **Français** n'ont pas tenu. – Peut-être parce qu'ils n'ont pas la chance d'habiter dans une île... Peut-être aussi parce qu'ils ne sont pas *anglais* et parce qu'ils sont *français*..., hasardait Augustin. (Obsm:108–109)

(118) c'est très *germanique la France* malgré ce qu'on pense généralement (l'oral)

Dire, comme dans (117), que les Français sont français n'est pas une vraie tautologie, parce que l'adjectif *français* reçoit une interprétation discursive (cf. entre autres, par la confrontation entre Anglais et Français) (cf. Grice 1979 : 67, Schapira 2000). Pour la même raison, dire, comme dans (118), que les Français sont germaniques n'est une contradiction qu'en apparence. Remarquons encore que l'exemple suivant ne s'analyse pas en terme de tautologie à cause de l'emploi d'un verbe attributif de sens psychologique, *juger* :

(119) [...] reflète le caractère tourmenté, mélancolique, que sa timidité rend profondément malheureux au milieu des plus grands succès. Musique inégale, d'ailleurs, que l'on juge *occidentale en occident*, et plus *russe* qu'aucune autre en *Russie*. Différence qui tient à ce que Tchaïkovski est aux antipodes d'un Borodine et d'un Moussorgski, très loin [...] (Dht : 178–179)

L'emploi des adjectifs dits « ethniques » en position attribut évoque un problème d'ordre plus général : celui de l'absence de marques qui opposeraient la catégorie du nom à celle de l'adjectif dans cette position (par exemple l'article). Dans le cas suivant, ce qui fait opter pour la catégorie du nom, c'est la majuscule :

(120) C'est tout de même quelque chose la révolution ! Seulement quand il s'agit de sa fille... il redevient *Sicilien*, ce con-là ! C'est ça qui est emmerdant ! Il faut que tu ailles le trouver Lucie, il t'aime beaucoup ! (Achz : 525)

Dans la mesure où la règle orthographique qui est en usage n'est pas stricte (cf. Bochnakowa 1995, Garde 1996), on peut dire que la position attribut neutralise la distinction *nom vs adjectif* dans la langue française, quand les adjectifs sont formellement identiques aux noms. Ce phénomène concerne aussi d'autres adjectifs (cf. *infra*), comme par exemple, *politique, animal, militaire, moral, catholique, chrétien, platonicien, intellectuel, dominicain, stalinien, lesbien, criminel, végétal, gothique, impressionniste, etc.*

Notons enfin que les adjectifs « ethniques » dérivés de noms de pays sont ambigus (cf. chapitre II, § 2.1) : ils se rapportent soit au pays soit aux habitants de ce pays. Dans tous les exemples cités ci-dessus il s'agit des habitants. Cela s'explique probablement par le fait que ce sont en général les habitants d'un pays, et non le pays lui-même, qui sont soumis à des jugements de valeur, donc à la création de clichés.

2.3. Adjectifs dénominaux en *-eux* dépourvus de sens ingrédientiel

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà signalé (cf. le chapitre II, § 3.1.4) qu'il n'est pas adéquat de donner un tableau monochromatique aux adjectifs dénominaux en *-eux*. Or, nos observations sur les adjectifs dénominaux à lecture ingrédientielle ('*qui est pourvu de N / qui contient du/des N*') peuvent donner cette impression, parce qu'elles sont exemplifiées majoritairement par des adjectifs en *-eux*. En effet, leur interprétation ingrédientielle et leur emploi attributif régulier (cf. § 2.1) semblent être leurs seuls interprétation et fonctionnement. Nous allons ici nuancer quelque peu ce tableau.

En dépit des faits présentés dans le présent chapitre, l'interprétation des dérivés en *-eux* n'est pas toujours ingrédientielle. Par exemple, dans un SN comme *concrétion pierreuse*, l'adjectif *pierreux* n'a pas cette interprétation, qu'il a en revanche dans *chemin pierreux*²². Ainsi, de ces deux exemples, seul *chemin pierreux* se laisse paraphraser par une structure à ordre renversé comportant un concept de localisation, structure dont on se sert pour paraphraser les adjectifs à lecture ingrédientielle (cf. § 2.1) :

(121) 'il y a des / beaucoup de pierres sur (le/ce) chemin'

Mais il ne serait pas adéquat de donner le même type de paraphrase constructionnelle au SN *concrétion pierreuse* :

(122) ? 'il y a des / beaucoup de pierres dans (la /cette) concrétion'

Ce SN peut donner lieu à deux paraphrases constructionnelles. Dans la première, l'adjectif *pierreux* sous-catégorise *concrétion*. Puisque *concrétion* se définit comme '*agrégat de plusieurs substances solides*', le concept de '*pierre*' spécifie un des sèmes de cette définition, celui de substance. La seconde paraphrase consiste à traiter *pierreux* comme la tête sémantique du SN, de sorte que le SN *concrétion pierreuse* communique que la pierre est considérée comme concrétion. Ces deux paraphrases peuvent être schématisées ainsi :

(123) *concrétion pierreuse* = '*agrégat des substances solides qui sont des pierres / de la pierre*'

(124) *concrétion pierreuse* = '*pierre(s) en tant qu'agrégat de substances solides*'

Il s'ensuit que, dans cet emploi, l'adjectif *pierreux* n'est pas un dérivé lexical : il a le même sens que sa base nominale *pierre*. Cela signifie qu'il est conforme à la définition des AR selon le critère lexical. De plus, il fonctionne comme les AR, et notamment comme ceux qu'on rencontre dans les SN *race chevaline* ou *catégorie*

²² Cf. aussi respectivement des couples d'exemples comme *état gazeux (de l'eau) vs eau gazeuse*, *chaîne montagneuse vs terrain montagneux*.

adjectivale (cf. le chapitre II, § 2.2.2). On peut donc prévoir qu'il y aura des restrictions quant à l'utilisation de l'adjectif *pieux* dans la position attribut. Nous reviendrons sur ce point au chapitre suivant.

3. En guise de conclusion

En conclusion de ces analyses, on peut dire que les adjectifs à lecture ingrédientielle et les adjectifs à lecture '*comme*' présentent des propriétés qui les éloignent des AR, et qui rendent possible leur emploi comme attributs.

Contrairement aux AR, ils sont des dérivés lexicaux (au sens de Kuryłowicz) et ne fonctionnent pas comme arguments (cf. le chapitre II, § 2). Ils se rapportent à la même place d'argument que le lexème occupant la position sujet. Leur fonctionnement dans un énoncé copulatif peut être représenté par les deux schémas suivants, le premier schéma concernant les adjectifs à lecture ingrédientielle, le second, les adjectifs à lecture '*comme*' :

(125) *x est 'pourvu de N'*

(126) *x est 'comme N'*

Rappelons que *N* représente le sens de la base nominale de l'adjectif. Par leur fonctionnement, ces adjectifs dénominaux se rapprochent ainsi des adjectifs qualificatifs.

Comme nous le montrerons dans le chapitre suivant, il y a des adjectifs dénominaux qui s'emploient attributivement, bien qu'ils soient de purs dérivés syntaxiques, et non des dérivés lexicaux. Dans ce cas il n'y aura pas de raison sémantique, c'est-à-dire découlant du sens dérivationnel, qui explique leur emploi attributif.

CHAPITRE IV

LA LEVÉE DE LA CONTRAINTE DE L'ATTRIBUT

Dans le présent chapitre, nous entamons la discussion sur la contrainte de l'attribut que subissent une grande partie des adjectifs dénominaux. Cette contrainte n'intervient pas dans le cas des adjectifs dénominaux décrits dans le chapitre précédent, qui s'apparentent à cet égard aux adjectifs qualificatifs. Les adjectifs dénominaux dont nous traiterons ici sont des dérivés purement syntaxiques. La contrainte de l'attribut se trouvera donc à nouveau dans ce chapitre au centre de la discussion.

Nos considérations seront divisées en deux parties. D'abord nous traiterons des adjectifs dénominaux qui respectent seulement l'un des deux critères d'après lesquels nous avons défini les AR, le critère lexical ; ensuite, nous traiterons des vrais AR, c'est-à-dire des adjectifs qui respectent les deux critères de cette définition, le critère lexical et le critère argumental.

1. Dérivés syntaxiques employés attributivement

Contrairement aux adjectifs dénominaux examinés au chapitre précédent, les adjectifs présentés dans cette première section ne subissent pas de modification de sens au cours de la dérivation $N \rightarrow Adj$. Pourtant, ils ne sont pas concernés par la contrainte de la position attribut.

Trois cas sont particulièrement fréquents, que nous allons successivement examiner : les adjectifs désignant une forme géométrique, les adjectifs composés et les adjectifs désignant les partisans d'une théorie. Chaque cas se distingue des autres par le sens que véhicule l'adjectif dénominal.

Bien entendu, affirmer d'un objet qu'il a telle ou telle forme géométrique est souvent une approximation. Ce caractère concerne particulièrement l'emploi de l'adjectif *circulaire* dans l'exemple suivant :

- (9) Et les hommes étaient eux-mêmes semblables à des mirages, que la faim, la soif et la fatigue avaient fait naître sur la terre déserte. Les routes étaient *circulaires*, elles conduisaient toujours au point de départ, traçant des cercles de plus en plus étroits autour de la Saguiet el Hamra. (Cd : 23–24)

Cela dit, s'il est employé métaphoriquement, l'adjectif *circulaire* doit être rangé dans le groupe des adjectifs dénominaux à lecture '*comme*'. Tel est le cas dans l'exemple ci-dessous :

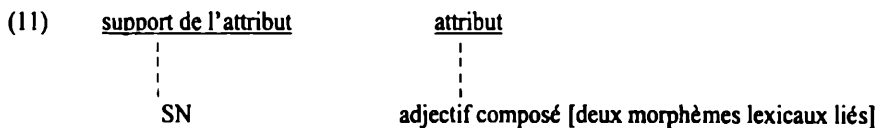
- (10) Ainsi, lorsque le voyage atteint son zénith de plaisir ou de ras-le-bol, son temps vous replie sur vous-même, devient *circulaire*. Ah, la roue du temps, qui ne s'y est pas essayé! (Ks : 257)

La possibilité qu'ont les adjectifs désignant une forme géométrique de s'employer comme attribut est liée, nous semble-t-il, à leur sens spécifique, celui de forme géométrique. Cela signifie que, contrairement aux AR, tels que nous les avons définis (cf. chapitre II, § 2.2.2, « troisième cas »), ils n'ont pas besoin d'un prédicat implicite *R* pour assurer une relation avec le support de l'attribut. C'est justement le sème '*forme*' qui leur sert de lien. En effet, ce sème peut être considéré comme un concept qui ouvre deux places d'arguments, *x* et *y* (cf. *x a la forme de y*). Le support de l'attribut entre dans la place *x*. Cela explique le fait que la contrainte de l'attribut ne les concerne pas.

1.2. Deuxième cas : dérivés adjectivaux composés

Cette appellation pourrait donner à penser que pour distinguer ce groupe d'adjectifs, nous avons utilisé un critère morphologique. Il est vrai que les adjectifs dits « composés » se distinguent avant tout par leur morphologie. Toutefois le sens rejoint ici la morphologie et, comme dans le cas précédent, on a ici affaire à un sens complexe, dû, cette fois-ci, à la structure dérivationnelle de ces adjectifs, plus précisément à la présence de deux morphèmes lexicaux au lieu d'un seul. Ces morphèmes correspondent, bien entendu, à deux concepts différents.

L'emploi attributif de ces adjectifs peut être schématisé comme suit :



A la présentation de ces dérivés nous allons joindre leurs paraphrases constructionnelles, qui ont pour but de faire ressortir la présence d'au moins deux concepts pour chaque adjectif composé. Leur présence remet en question l'idée que ces adjectifs, à l'image des AR, puissent désigner un objet ou un domaine.

- (12) – Mais c'est un parking souterrain ou non? – Oui, il est *souterrain*. (conversation, 01.2000)
glose : ... il est *sous la terre*.
- (13) Un autre aspect notable est qu'il porte sur un nombre de produits limités, dont le marché antérieur était déjà *international*, et bien connu. En conséquence, l'établissement d'un certain nombre de conditions doit permettre d'atteindre « par elles-mêmes » le but poursuivi. (Gap : 40–41)
glose: ... le marché antérieur était déjà *entre les nations (les états)*
- (14) Les confitures étaient autrefois employées en médecine. La gelée de coing est *antidiarrhéique*, celle de violette émoulliente et béchique, celle de sureau laxative et *antinévralgique*. La confiture de carotte est dépurative, celle de cassis *antirhumatismale*, celle de rhubarbe purgative, celle de raifort *antiscorbutique* et la myrtille donne une meilleure acuité visuelle... (S. Fonteneau, 1979, *Les confitures à l'ancienne*, Dargaud, p. 90)
glose: La gelée de coing est *contre la diarrhée* ...
glose: celle de sureau est *contre la névralgie*
glose: celle de cassis est *contre les rhumatismes*
glose: celle de raifort est *contre le scorbut*
- (15) L'oxyde de carbone a la propriété de se transformer en acide carbonique XX, en fixant un atome d'oxygène. Cette combinaison est *exothermique*. (Bma : 109–110)
glose: Cette combinaison *dégage de la chaleur*
- (16) ... on sait qu'à fortes doses, l'aluminium est *neurotoxique*. (Science & Vie, XI 2000 : 100)
glose: ... l'aluminium est *toxique pour le système nerveux*
- (17) Il est vrai de dire que toute conception chrétienne de l'univers, quelle qu'elle soit, est *théocentrique*. (Gep : 106)
glose: ... toute conception chrétienne de l'univers *considère Dieu comme le centre de toutes choses*
- (18) Comme ils s'étonnaient de la correction de mon accent, je répondis que j'étais élève dans une école française, que ma famille était *francophile* et que, chez moi, on parlait le français. (Tem : 154)
glose: ... ma famille *aimait les Français et la France*
- (19) Nul n'ignore, j'en suis sûr, les deux questions les plus souvent posées au romancier : De quoi « parle » votre livre ? Est-il *autobiographique* ? (J. Irving, 1980, *Le monde selon Garp*)
glose: Est-il *un récit de la vie de l'auteur par lui-même* ?

Toutes ces paraphrases révèlent une structure hiérarchique : un concept domine un autre ou d'autres. Autrement dit, un des concepts sature une place d'argument ouverte par un autre. Notons que pour (12), (13) et (14), ce sont les prépositions

qui expriment le concept dominant. Par exemple, 'sous' désigne une relation spatiale entre deux objets, l'objet situé et le lieu ('sous' (x, y)) et il domine le concept de terre. Ce qui est plus important pour notre propos, c'est que les concepts dominants dans ces paraphrases sont des concepts relationnels, c'est-à-dire qu'ils ouvrent deux places d'arguments. La première place qu'ils ouvrent est saturée par le support de l'attribut. Cela signifie que grâce à ces concepts, les adjectifs composés s'emploient sans contrainte comme attributs.

Disons enfin que la paraphrase d'un adjectif composé comporte toujours au moins deux concepts dont l'un est dominant, quelle que soit la paraphrase. Par exemple, dans le cas de l'adjectif *international*, la paraphrase constructionnelle peut varier. Dans (13), cité ci-dessus, elle comprend la préposition *entre*, alors qu'il ne va pas de même pour les exemples suivants :

(20) Un cinéma ! Et puis l'obligation de saluer « bien aimablement, ch'te prie, la politesse c'est *international* » les moines anglais, qui ne lui accordaient pas un regard en retour. Albert, la colère. (Vib : 193)

glose : ... la politesse *n'est pas le propre d'un pays particulier / est qqch. qui dépasse un pays particulier*

(21) [...] on a intérêt à substituer au mot « Feedback » – qui, d'origine anglo-saxonne, est devenu *international* – l'expression « boucle de rétroaction ». (hgs : 110–111)

glose : ... qui [...] *a été adopté par beaucoup de nations, de langues / que beaucoup de nations, de langues se sont appropriées*

(22) La nouvelle taxe sera *internationale*, et non plus simplement *interdépartementale*. (exemple de Zribi 1972)

glose : La nouvelle taxe sera *adoptée par plusieurs pays, et non plus simplement par plusieurs départements*.

(23) [...] ils passaient aux mains des officiers allemands, ils salueraient le feldwebel et l'oberleutnant; ça ne faisait pas grande différence, la caste des officiers est *internationale*; les travaux forcés continuaient, voilà tout. (Sma : 147–148)

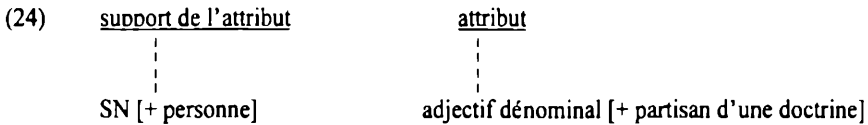
glose : ... la caste des officiers *n'est pas le propre d'une nation particulière / représente plusieurs pays*

Par ailleurs, on peut se demander si toutes ces gloses, aussi différentes qu'elles soient, ne peuvent pas être conçues sinon comme gloses synonymes, du moins comme liées par des inférences sémantiques.

Cela dit, il y a des adjectifs composés qui n'ont pas ce fonctionnement. Et notamment, comme nous l'avons vu *supra*, les adjectifs avec un morphème préfixé de sens numérique, comme *monosyllabique*, *polysémique*, *multiconfessionnel*, qui sont pourvus d'un sens ingrédientiel (cf. le chapitre III, § 2.1) et des adjectifs comme *surhumain*, qui sont pourvus d'un sens 'comme' (cf. le chapitre III, § 2.2.1). Les adjectifs à sens ingrédientiel et à sens 'comme' sont des dérivés lexicaux, contrairement aux adjectifs traités dans le présent chapitre.

1.3. Troisième cas : adjectifs dénominaux désignant les partisans d'une doctrine

Les énoncés qui comprennent ces adjectifs réalisent le schéma suivant :



Ce schéma représente la structure d'un énoncé comprenant un lexème personnel en tant que support de l'attribut et un adjectif attributif qui désigne le partisan d'une doctrine politique, philosophique, religieuse, artistique ou autre. Ajoutons encore que si, dans certains exemples de cette section, le support de l'attribut n'a pas le trait [+ personne], c'est qu'il y a métonymie². Considérons quelques exemples qui illustrent ce schéma :

- (25) – Le plan, dit Monsieur Perle, est évident. Nous avons à la base deux facteurs déterminants : vous êtes *occidental* et *catholique*. (Vhr : 73)
- (26) [...] c'est très courant, être *shintôïste* et *bouddhiste*. On pourrait, à l'extrême rigueur, être *chrétien* et *bouddhiste*. Je connaissais au moins un jésuite, il est vrai qu'il était indien – et qu'il était *jésuite*, qui se disait aussi *bouddhiste*. (Odm : 277)
- (27) Son précepteur était fou. Parce qu'elle avait un cœur généreux, elle devint *socialiste* et elle resta *chrétienne*. (Odm : 538–539)
- (28) Nil vous l'a peut-être dit, je suis *végétarienne*. Ma sœur, elle, est *végétalienne*. On se dispute à cause de ça. (Miv : 60)
- (29) Avais-je retrouvé l'archétype de la maison entr'aperçue lors du passage à la vie? On est facilement *platonicien* à Pompéi. Je me souviens de la confluence en moi de tous les sens, de la pure sensation du passé irrémédiable et de l'instant, [...] (Bpla : 41)
- (30) Il doit flairer que chui pas cliente mais essaie malgré tout de raccrocher les wagons en me disant qu'avant tout il est *épicurien*. Et pis cul rien. Pendant ce temps-là Œil-de-Braise papillonne et butine glauquement. (Haa : 24–25)

Ces adjectifs présentent une ambiguïté dérivationnelle, se rapportant aussi bien à une doctrine qu'au partisan ou adepte d'une doctrine. Cette ambiguïté n'est pas toujours signalée par les lexicographes, qui attribuent la première acception à l'adjectif et la seconde, au nom. Pourtant, dire qu'une forme comme *chrétien* est un adjectif ou un nom est une décision difficile parce que la morphologie ne distingue pas ces deux catégories. Dans cette décision pourrait théoriquement aider

² En particulier, dans les exemples (34) et (35) *infra*.

la présence d'un article (cf. Peteghem 1993 : 52, Reboul & Moeschler 1994). Mais celui-ci est majoritairement omis dans la position attribut. L'ajout d'un adverbe comme *très* ne résout pas non plus le problème de la catégorie morphologique, parce qu'il y a de vrais noms, morphologiquement parlant, qui admettent la détermination par *très*, comme dans *Elle est très femme* (cf. Peteghem 1991 : 115). Bref, la neutralisation entre adjectif et nom dans la position attribut semble être une caractéristique grammaticale de la langue française³. Ainsi, nous n'avons pas de raisons d'exclure les lexèmes ayant le sens '*partisan ou adepte d'une doctrine*' de notre champ de recherche. Quant au problème de l'ambiguïté dérivationnelle, nous constatons que les adjectifs dénominaux réalisant le schéma (24), fidèlement ou par métonymie, ont l'acception '*partisan ou adepte d'une doctrine*' et non '*une doctrine*'.

Le problème de l'ambiguïté dérivationnelle se pose de façon particulière pour les adjectifs qui ont pour origine dérivationnelle un nom propre, en l'occurrence ici le nom de la personne qui est à l'origine d'une doctrine. Nous venons d'en voir quelques exemples (*bouddhiste, platonicien* et *épicurien*). En tant que dérivés, outre l'acception '*partisan ou adepte d'une doctrine*', ils ont aussi deux acceptions relationnelles : '*relatif au créateur d'une doctrine*' et '*relatif à la doctrine à l'origine de laquelle il y a un nom propre*'. Par exemple, *épicurien* a les acceptions '*partisan de la doctrine d'Épicure*', '*relatif à Épicure*' et '*relatif à la doctrine à l'origine de laquelle il y a Épicure*'. Il en va de même pour des dérivés comme *stalinien*⁴, *hitlérien*, *freudien*, *hugolien*, *hégélien*, *cartésien*. Considérons ces adjectifs dans les exemples suivants :

- (31) Papa était communiste, mon frère socialiste, maman anarchiste. Il semblait normal que je sois un peu des trois. A neuf ans, j'étais *stalinien* : le petit père des peuples, c'était le mien. (Mvs : 30–31)
- (32) Il serait grand temps de vous en souvenir et de les rassembler autour de vous qui n'avez rien de mieux à faire. – Mais Jessica est communiste en Espagne, Vanessa est *hitlérienne* en Allemagne, Pandora fait Dieu sait quoi en Amérique ou en Asie. (Oth : 298–299)
- (33) [...] Hyppolite incarnait une philosophie souffrante, militante et glorieuse. Jean Hyppolite était *hégélien*. L'odyssée de l'esprit et l'idée absolue s'exprimaient par sa bouche. (Obsm : 215–216)
- (34) Gide me rappela au sérieux, m'annonçant que la France, en mon absence, était devenue *freudienne*, et que tout l'art contemporain s'en trouverait affecté – sans maîtrise. (SPh : 480–481)

³ En polonais, par exemple, les AR désignant les partisans d'une doctrine correspondraient forcément à des noms, parce qu'ils s'appliquent à des sujets personnels, de la même façon que les AR dits « ethniques » appliqués à des personnes. Du point de vue de cette langue, deux exemples de ce paragraphe feraient exception : (34) et (35), où les sujets ne sont pas directement personnels, *la France* et *Dunkerque*. Dans ces deux cas, le polonais utiliserait des formes adjectivales et non nominales.

⁴ Aujourd'hui cet adjectif dénominal s'utilise souvent dans une interprétation '*comme*' (cf. *infra*).

- (35) Son œil de verre, allons ! n'y était pas pour rien. « Cristino nous aimait... ». Dunkerque aussi. Ça se chantonne, dans le cœur, pour soi. Dunkerque qui se voulait *hugolien*. Frémissant aux vocables qui sonnent ! Son œil unique. C'est pour ça que Jeannot l'a reconnu tout de suite. (CHfm)
- (36) Mais voilà que les choses, à l'intérieur même du passé, se compliquaient tout à coup sous l'effet d'une catastrophe. Jusqu'en 1789, nous étions *hégéliens*. L'histoire du monde était le jugement de Dieu. (Opd)
- (37) La vérité n'avait aucun rapport avec ce que suggéraient l'observation, l'expérience, les instruments de la science, le dialogue. Descartes s'éloignait. Nous étions *cartésiens* par la conception fondamentale de la garantie divine. (Opd)

Cela dit, les acceptions relationnelles de ces adjectifs ne sont pas exclues a priori. Cependant, comme nous le voyons dans ces exemples, elles ne s'actualisent pas quand ces adjectifs sont employés attributivement et appliqués à un lexème personnel.

Ce même problème se pose aussi pour certains adjectifs dérivés d'un nom commun. Il y a des emplois dans lesquels ces adjectifs ne s'interprètent pas comme '*partisan d'une doctrine*', mais comme '*une doctrine*'. Leur interprétation est alors dépourvue du concept de '*sympathie pour*' ou '*partisan de*'. Tel est le cas de l'adjectif *catholique* dans le SN *l'Eglise catholique*. Cet adjectif se comporte ici comme un vrai AR.

Les dérivés adjectivaux qui ont pour origine le nom du créateur d'une doctrine se caractérisent par une grande productivité en français. Pratiquement toute personne à l'origine d'une doctrine, théorie, méthode ou technique, même si sa renommée est limitée, peut donner lieu à la création d'un adjectif à partir de son nom. Cependant, ces formations ne sont souvent interprétables qu'à l'intérieur d'un milieu socioculturel ou professionnel limité. Par exemple, dans le milieu des linguistes on interprète facilement des énoncés comme *Il est chomskien* ou *Il est culiolien*, etc. Dans (38), il s'agit du milieu des amateurs d'art lyrique :

- (38) – Si je comprends bien vous n'êtes pas vraiment *alagnesque* ? – Non, je ne suis pas *alagnesque*. [du nom du ténor Roberto Alagna] (extrait radiophonique in Naf : 37)

Ce type de dérivé peut aussi subir un changement de sens et, avec le temps, s'éloigner de son sens originel. Ainsi l'adjectif *stalinien* a aujourd'hui une interprétation '*comme*' qui s'écarte de l'idée de stalinisme en tant que doctrine ou système politique. Il désigne plutôt certaines méthodes ou pratiques utilisées, par exemple, dans la gestion des conflits au sein d'un parti politique ou d'une communauté quelconque, etc.

Un cas à part est celui où l'adjectif signifie la sympathie pour une doctrine :

- (39) Margaret Thatcher non plus n'est guère *européenne*, encore qu'elle ait fait, pendant la campagne, plusieurs concessions à Edward Heath, l'ancien Premier ministre Tory, « fan » de la C.E.E. (exemple de Bartning)

Formellement parlant, cet adjectif est dérivé du nom d'un continent et, dans son sens originel, n'a rien à voir avec une doctrine. Or, *être européen* signifie dans cet exemple '*être partisan de l'idée de l'Europe unie*'. Sémantiquement parlant,

l'adjectif *européen* apparaît donc ici comme étant dérivé du nom *européisme*, et non du nom propre *Europe*. La forme *européiste* produirait le même sens.

1.4. Bilan : Les dérivés adjectivaux syntaxiques sont-ils des adjectifs de relation ?

Contrairement à ceux discutés au chapitre III, les exemples d'adjectifs dénominaux présentés ici suivent *grosso modo* la définition des AR du point de vue du critère lexical (cf. chapitre II, § 2.1). Les trois cas examinés ici (adjectifs désignant une forme géométrique, adjectifs composés et adjectifs désignant le partisan d'une doctrine) ne sont pas des dérivés lexicaux mais syntaxiques (au sens de Kuryłowicz). Cela signifie que ces dérivés s'identifient sémantiquement à leur base nominale.

Or l'intuition nous suggère que ces adjectifs diffèrent sémantiquement d'AR prototypiques comme *départemental*, *présidentiel*, *communal* ou *chevalin*. En effet, la base nominale des adjectifs dont traite le présent paragraphe ne se limite pas à une simple désignation d'un objet ou d'un domaine, comme le fait la base des AR prototypiques. Elle a un caractère complexe : elle véhicule au moins deux concepts. D'abord, celle des adjectifs désignant une forme géométrique véhicule un concept désignant un objet physique et l'autre, désignant une forme, comme un triangle ou un cube. Cela signifie que, par exemple, la base de l'adjectif *triangulaire* ne désigne pas un objet tout court, comme c'est le cas de *départemental*, mais un objet qui est pourvu d'une forme géométrique bien précise. Ensuite, la base des adjectifs composés comprend deux morphèmes lexicaux. Et enfin, la base des adjectifs désignant les partisans d'une doctrine est aussi un lexème à caractère complexe : ce lexème combine le concept de partisan ou d'adepte à celui d'une doctrine, comme le socialisme ou l'épicurisme.

Une question se pose : Le caractère complexe de leur base a-t-il des conséquences pour le fonctionnement de ces trois types d'adjectifs dénominaux ? Afin de répondre à cette question, revenons sur le critère argumental de la définition des AR. Nous avons constaté *supra* (cf. chapitre II, § 2.2.2) que les AR épithètes ont pour fonction de saturer une place d'argument, qu'elle soit ouverte par le nom tête (*président américain*, *domination masculine*, *analyse stylistique du roman*), par un concept relationnel implicite (*parc communal*), par l'un des sèmes contenu dans le nom tête (*boucherie chevaline*), ou encore par un concept dominant (*catégorie adjectivale*). Les adjectifs dénominaux que nous venons d'examiner saturent-ils eux aussi une place d'argument ?

Pour le vérifier, rappelons d'abord que les deux concepts qui sont véhiculés par ces adjectifs ont une structure hiérarchique (cf. § 1.2). Montrons-la par un exemple représentant les trois groupes. Voici les formules respectives des adjectifs *cubique*, *antidiarrhéique* et *hégélien* :

(1°) 'forme' (x, cube.)

(2°) 'contre' (x, diarrhée.)

(3°) 'partisan' (x, doctrine de Hegel.)

Ces formules montrent que le concept dominant ouvre toujours deux places d'arguments et que le concept dominé sature toujours la deuxième place d'argument, (ce que nous marquons par le soulignement dans nos formules). Par exemple, dans (1°), le concept de forme domine celui de cube. Ce qui nous importe, c'est que la première place d'argument qu'ouvre le concept dominant reste libre. Le caractère disponible de cette place fait que toute cette structure fonctionne forcément comme un prédicat et non comme un argument. Rappelons que l'argument est incapable par définition d'ouvrir une place, c'est-à-dire d'impliquer un argument.

Bien entendu, dans les énoncés attributifs, la première place d'argument est occupée par le support de l'attribut, (ce que nous marquons par le soulignement) :

(1°) le support de l'attribut, (est) de la forme d'un cube,

(2°) le support de l'attribut, (est) contre la diarrhée,

(3°) le support de l'attribut, (est) partisan de la doctrine de Hegel,

De ce point de vue, ces trois types d'adjectifs fonctionnent comme des adjectifs qualificatifs. Par exemple, quand on dit :

(40) Pierre, est gentil,

la place x qu'ouvre le prédicat de gentillesse est aussi occupée par le support de l'attribut.

Il s'ensuit que, contrairement aux AR prototypiques, les adjectifs dénominatifs relevant de ces trois types sont aptes à constituer une vraie prédication dans un énoncé attributif. Pourvus d'un sens composé, ils forment une prédication suffisante du point de vue du sens. Comme le montrent les formules, l'attribut se rapporte directement au support de l'attribut. Nous en concluons que, tout en étant conformes au critère lexical de la définition des AR, les adjectifs dénominatifs examinés ici ne sont pas de vrais AR, ce que révèle leur fonctionnement.

2. Adjectifs dits « ethniques » comme adjectifs de relation

A présent, nous traiterons des adjectifs dénominatifs qui respectent les deux critères qui nous ont permis de définir les AR. Nous voulons ici en montrer avant tout le fonctionnement, en contraste avec les adjectifs du paragraphe précédent.

Pour réaliser cet objectif, nous avons choisi les adjectifs dits « ethniques ». Ce choix ne signifie pas qu'ils sont les seuls à pouvoir fonctionner comme les AR, c'est-à-dire saturer une place d'argument. Nous décrirons d'autres AR dans les chapitres suivants.

Comme nous avons déjà pu l'observer *supra*, les adjectifs qu'on appelle traditionnellement « ethniques » n'ont pas qu'une seule analyse sémantique. Certains entrent dans le groupe des adjectifs dénominaux à lecture '*comme*' (cf. chapitre III, § 2.2.2). Cette lecture impliquant un changement de sens au cours de la dérivation, ces adjectifs sont des dérivés lexicaux, ce qui revient à dire qu'ils ne sont pas des AR, comme dans *Tu es très française, très « soft »*... Dans le présent paragraphe, nous présenterons des adjectifs dits « ethniques » qui sont des dérivés syntaxiques, c'est-à-dire des formes qui ont le même sens que leur base nominale, comme dans *Elle est Française*. Nous les décrirons aussi comme de vrais AR, c'est-à-dire comme des adjectifs aptes à saturer une place d'argument.

Avant de décrire ce fonctionnement, nous nous demanderons quel est le schéma syntaxico-sémantique qu'actualise un énoncé attributif de type *SN est AR* quand l'AR est un adjectif ethnique.

2.1. AR « ethniques » employés attributivement

Les adjectifs dits « ethniques » (cf. chapitre II, § 2.1 et chapitre III, § 2.2.2) se caractérisent par une ambiguïté dérivationnelle. Ils sont triplement ambigus : ils se rapportent soit à une communauté, soit à un territoire ou pays, soit à une langue. Par exemple, l'adjectif *français* forme un paradigme avec *France* (pays), *Français* (communauté), *français* (langue)⁵. Ces lectures ne sont pas dues à l'opération de dérivation $N \rightarrow Adj$. en tant que telle. Elles proviennent du fait que trois lexèmes peuvent constituer la base dérivationnelle de l'adjectif *français*. Autrement dit, ces adjectifs « ethniques » sont des dérivés syntaxiques et non des dérivés lexicaux.

Utilisés dans les énoncés attributifs, ces adjectifs perdent généralement leur ambiguïté, en raison du lien qui s'établit alors avec le lexème nominal qui a la fonction de support de l'attribut .

Nous distinguerons quatre schémas syntaxiques d'énoncés attributifs, selon que la prédication attributive porte sur un lexème possédant le trait [+ personnel], le trait [+ territoire], le trait [+ objet non naturel ou objet produit] ou le trait [+ objet sémiologique].

Bien entendu, des pronoms embrayeurs, des pronoms anaphoriques ou des noms propres peuvent également apparaître en position sujet. L'objet extralinguistique ou textuel qu'ils indiquent sera tout de même décrit par les traits mentionnés ci-dessus. C'est pour des raisons de commodité que nous parlerons toujours d'un lexème et non d'un pronom ou d'un nom propre ayant la fonction de support de l'attribut.

⁵ On appelle traditionnellement « adjectifs ethniques » les adjectifs qui dénotent une communauté ou un territoire occupé par cette communauté. Ces adjectifs dénotant souvent aussi une langue, cette appellation ne paraît pas très adéquate. Faute de terme plus adéquat, nous continuerons cependant à parler d'adjectifs « ethniques ».

2.1.1. Premier cas

Certains énoncés attributifs qui combinent l'adjectif « ethnique » avec un lexème personnel, sélectionnant ainsi une des acceptions de l'adjectif, celle de communauté. D'où le schéma, (dans lequel la copule est entre parenthèses, parce qu'elle n'apparaît pas dans le cas de l'attribut de l'objet) :

(1°) support de l'attribut [+ personne] (*copule*) adjectif « ethnique » [+ communauté]

En combinant ces deux lexèmes, l'énoncé attributif (1°) s'interprète comme assignant à une personne l'appartenance à une communauté. Cette interprétation peut déboucher sur d'autres interprétations : lieu de naissance, origine, origine des parents, provenance voire même sentiment d'appartenance à une communauté et, dans le cas où l'adjectif « ethnique » désigne un peuple, nationalité, citoyenneté et langue parlée.

Dans les exemples cités ci-dessous il y a une sorte d'amalgame de toutes ces interprétations, ou plutôt une sorte de sous-détermination interprétative.

- (41) Parce que j'ai oublié de dire que son père à Belkacem, avant d'être bazardé par la fenêtre, il était *algérien* et elle, elle était née là-bas, à Oran. (Sag : 40)
- (42) Faut-il filmer les pauvres, les misérables ? Oui, sans doute, tous les hommes sont égaux, mais seulement s'ils sont dans l'actualité. Vous êtes *éthiopien* ? Désolé, cette semaine on fait les Kurdes. Vous êtes *croate* ? On a déjà donné avant-hier, ce soir ce sont les Serbes, chacun son tour. (Ss : 159)
- (43) Plus tard, vers Brioude, quand ils partagèrent les casse-croûte, elles lui confièrent qu'elles étaient *parisiennes* et sœurs jumelles, ce qui se voyait bien. (Sfc : 272)
- (44) Robert a treize ans, il est blond et maigre, [...]. Il est *lorrain* comme Henri, lui je le connais, on était à la communale ensemble dans la classe du certif' [...]. (Bn : 35)
- (45) Elle refuse (« Il ferait des bêtises et puis il doit terminer son apprentissage »). J'ai été *lorrain* pendant quatre mois pour rien. J'aurais dû fuir, franchir les murs qui n'existaient pas. (Bn : 37)
- (46) [...] (journaliste au service du réel) un passeport italien réactivé et deux fausses cartes d'identité. Perruques. Maquillages. Elle serait successivement *italienne, autrichienne, et grecque*. (Ppmp : 212)
- (47) Il était *juif*, bien sûr. Et *américain*, naturellement. Il était aussi *polonais*. Les Grecs de l'âge classique s'imaginaient que l'omphalos de Delphes était le centre du monde. (Ovs : 264)
- (48) [...] dans le ghetto Les loups blancs sont plus sauvages et plus méchants Jonathan est un peu feu] et un peu fou Un peu *british*, un peu *zoulou* Mais Jonathan est *africain* avant tout Rebelle, vivant et debout [...]. (Rtn : 38)
- (49) « Hey, qu'est-ce qui se passe ? » Je ahane mon histoire : « Concert-auto-flic-perdu-motards ! » Le moustachu : « T'es pas d'ici ? » Non, je suis *français* de France ! Le conducteur semble enfin s'intéresser à ce qui se passe : « Alors t'es pas un de ces putains de fils de pute de connard américain ? ». (Mer : 106)

- (50) Vautré dans mon fauteuil crapaud à fleurs, je me sentais *anglais*, ou plutôt *anglaise*, reprenant des forces et de l'inspiration avant le prochain championnat de confitures. (Oga : 280)
- (51) Au moins les intrigantes du Harem apprendraient une bonne fois que la Kadine française n'était plus *française* de cœur. (Gns : 344)
- (52) L'idée d'incarner une espionne me chauffait bien la tête. J'implorais Robin pour qu'elle ne soit pas *allemande*. C'était viscéral. Il pouvait bien la changer en laponne ou en tout ce qui lui ferait plaisir pourvu qu'elle ne soit pas *teutonne*. (Haf : 170)

A la lecture de ces exemples, plusieurs remarques s'imposent.

D'abord, certaines expansions permettent de sélectionner une interprétation. Par exemple, *de France* dans (49) et *de cœur* dans (51) sélectionnent respectivement l'interprétation de provenance et celle du sentiment d'appartenance à une communauté. Dans (50), nous avons aussi affaire à cette dernière interprétation, qui est due cette fois-ci au verbe attributif *se sentir*.

Ensuite, il est également intéressant de noter que, bien que l'appartenance ethnique soit a priori une propriété exclusive et stable, il est possible d'attribuer plusieurs appartenances à un même individu, comme dans (48), ou une appartenance temporaire, comme dans (45) et (46).

Enfin, l'adjectif *teuton* de (52) amalgame l'idée de nationalité ou provenance avec une lecture péjorative, ce qui le distingue de l'adjectif *allemand*.

Considérons encore un exemple à part, qui ne comprend pas d'adjectif « ethnique », mais qui évoque tout de même la provenance :

- (53) HIPPO Si ! Xavier jette sa biscotte, éccœuré. XAVIER Oh non putain ! Du café noir sans sucre... non ! Hippo allume une clope. HIPPO Et ouais c'est dur. Alors elle est *normalienne* tu crois ? XAVIER J'en sais rien moi. (Rmp : 23–25)

Il est possible que l'adjectif *normalien* soit ici employé de la même façon qu'un adjectif ethnique. Mais il est possible aussi que cet emploi attributif soit analogue à celui qu'on a dans un énoncé comme *x est lycéenne*, qui n'a pas de sens de provenance. Dans ce deuxième cas, *normalien* serait conçu plutôt comme un nom que comme un adjectif. La neutralisation de la distinction entre ces deux catégories dans la position d'attribut ne permet pas de prendre une position nette dans ce dilemme.

Cela dit, avec les adjectifs dits « ethniques », nous revenons au problème de la distinction entre adjectif et nom. En position d'attribut, nous avons pris le parti de traiter ces formes catégoriellement ambiguës comme des adjectifs (cf. Peteghem 1993 : 52). Notre position concerne bien entendu le français et non l'anglais ou le polonais, qui sont différents de ce point de vue (cf. Wierzbicka 1988).

Notons enfin que les adjectifs « ethniques » ont des affinités sémantiques avec les adjectifs dénominaux à lecture '*comme*', décrits dans le paragraphe précédent. Notamment, ces derniers « héritent » un caractère ambigu ou sous-déterminé, mais ils sont sémantiquement plus riches, grâce au sens comparatif ou métaphorique.

2.1.2. Deuxième cas

D'autres énoncés attributifs combinent l'adjectif « ethnique » avec un syntagme comportant un lexème (ou un nom propre) pourvu du trait [+ territoire] :

(2°) support de l'attribut [+ territoire] (*copule*) adjectif « ethnique » [+ territoire]

Ce type d'énoncé informe en gros de l'inclusion d'un territoire dans un autre, c'est-à-dire de la relation partie-tout (cf. Wierzbicka 1993b : 115), comme on le voit dans les exemples suivants :

- (54) En 1945, les territoires allemands situés à l'est de l'Oder et de la Neisse occidentale ont vu leurs habitants allemands expulsés. Ces territoires sont devenus *polonais*. (L'Express, 4.11.99)
- (55) « Taiwan n'est pas *chinois* ». [titre] Taiwan ne fait pas partie de la Chine et le principe d'une seule Chine ne peut s'y appliquer : c'est ce qu'a affirmé hier la vice-présidente taïwanaise, Annette Lu... (Libération, 24.07.2000)
- (56) Après avoir appartenu successivement à trois états (L'Empire, la France et la Hollande) et été incendiée à deux reprises, Liège devint *belge* en 1830. (dépliant)
- (57) [...] Charles Quint s'en empare en 1527... – Sac de..., dit A. – Oui, lui dis-je, et Napoléon et Hitler occupent la Ville éternelle pendant les brèves années où l'Europe est *française* avant de devenir *allemande*. Mais ni Hannibal, ni Attila, ni Frédéric XII de Hohenstaufen, ni aucun des autres maîtres de cette construction formidable [...] (Odm : 68)

Puisque la relation d'inclusion implique deux termes de même nature, nous en concluons qu'aussi bien le lexème qui fonctionne comme support de l'attribut que l'adjectif « ethnique » désignent tous les deux un territoire. Cela dit, l'idée d'inclusion semble trop rigide pour décrire des exemples comme ceux qu'on vient de citer, en particulier le dernier. L'idée de domination serait probablement plus adéquate. Il s'ensuit que dans ce cas l'adjectif « ethnique » désigne une communauté plutôt qu'un territoire. Cette observation prouve que la désambiguïsation de l'adjectif ethnique dans un énoncé attributif n'est jamais complète.

Notons pour terminer qu'il faut prendre garde de ne pas confondre ces emplois avec les adjectifs « ethniques » ayant une lecture '*comme*' (cf. chapitre III, § 2.2.2), qui sont des dérivés lexicaux. Rappelons cette lecture avec un exemple :

- (58) Après avoir demeuré à Venise, après y avoir touché les pierres et les tableaux, je n'ai pu détruire l'effet de cette nuit enchantée. Venise est *asiatique* et *arabe*; elle est aussi *byzantine*, *gothique*, *lombarde*; (Qai : 145)

Tous ces adjectifs appliqués à Venise ne désignent pas ici des peuples ou des territoires, mais des traces civilisationnelles ou culturelles, des styles architecturaux qui ont laissé leur empreinte dans la ville.

2.1.3. Troisième cas

Il existe encore des énoncés attributifs qui combinent l'adjectif ethnique avec un lexème dénotant un objet « produit », selon le schéma suivant :

(3°) support de l'attribut [+ objet non naturel ou objet produit] (*copule*) adjectif « ethnique »
[+ lieu / + habitants d'un pays]

L'énoncé s'interprète alors comme attribuant une provenance ou une origine à un objet, comme dans les exemples ci-dessous :

(59) – Ne casse pas mes verres américains!

– Ah bon ? Ils sont *américains*, tes verres? [Après avoir vérifié le lieu de production sur le fond] C'est vrai, ils sont vraiment *américains*. (oral, 1998).

(60) « Les yeux de Tokyo » [titre]. Sortie cette semaine au Méliès du film de Jean-Pierre Limosin *Tokyo Eyes*. Ça casse des briques, mais ça possède quelques petits détails charmants qui le place un cran au-dessus de la production moyenne. D'abord, c'est *franco-japonais*, ce qui est rare. Ensuite, ça vibre sur un rythme syncopé qui en fait une sorte de film techno... (Le Petit Bulletin, 23–30.9.98)

(61) Si Concorde n'était pas *franco-anglais*, mais *américain*, il se vendrait mieux. (exemple d'Anscombe et de Ducrot)

On voit réapparaître dans ces exemples le même type d'ambiguïté dérivationnelle que dans certains des exemples précédents. Ici notamment, on ne pourra pas exclure leur interprétation comme désignation des habitants du pays en question. Ces derniers deviendraient donc des « producteurs ». Notons à ce propos qu'il s'agit de la même ambiguïté que dans le cas précédent, celle entre pays et habitants. Ce type d'ambiguïté est vraisemblablement favorisé par la fréquence de ce genre de métonymie.

2.1.4. Quatrième cas

Les derniers énoncés attributifs étudiés ici combinent l'adjectif « ethnique » avec un lexème désignant un objet sémiologique, comme le montre le schéma suivant :

(4°) support de l'attribut [+ objet sémiologique] (*copule*) adjectif « ethnique » [+ langue]

Dans ce cas, l'adjectif désigne souvent une langue, comme nous l'avons signalé dans le schéma ci-dessus. Ce type d'énoncé communique qu'un objet sémiologique fait partie d'une langue ou qu'il est exprimé dans une langue donnée. Nous illustrons ce cas de figure par les exemples suivants :

(62) Ce qui n'est pas clair n'est pas *français*. (Yci : 119)

(63) Aujourd'hui on dirait peut-être éleveurs. A l'écrit, nous faisons très attention au vocabulaire que nous utilisons. « Est-ce que c'est *français* ce que j'ai mis dans cette

phrase ?», venaient me demander mes camarades de classe. Je ne savais pas toujours me prononcer n'ayant pas de dictionnaire. (Bsf : 218)

(64) L'île des larmes a la graphie et a la consonance des noms d'Europe centrale, de Russie, de Grèce et de Turquie. Par ailleurs, beaucoup d'émigrants souhaitaient avoir des noms qui fassent *américains*. De là vient que d'innombrables histoires de changements de noms eurent lieu à Ellis Island : un homme venu de Berlin fut nommé Berliner, un autre prénommé Vladimir [...] (Pei : 22–23)

(65) Robert Altman : Les films français sont comme des films belges tournés en flamand. Ils ne voyagent pas. Il ne faut pas se faire d'illusions; tant qu'ils ne seront pas en anglais, il n'y a aucune raison pour que ça change. En même temps, si tel était le cas, ils perdraient beaucoup de leur force, parce que ce ne serait pas naturel.

P. M. : C'est sans solution !

Robert Altman : Les films français doivent rester *français*. Un film est une réponse artistique à une culture. (Paris Match, 15.05.97 : 93)

Ceci dit, ni ce schéma, ni les trois précédents, ne suivent un modèle. Ils viennent d'une sorte de généralisation des exemples dont nous disposons dans notre corpus. Par conséquent, si dans (65), il y avait *suisse* à la place de *français*, on ne pourrait pas l'interpréter suivant le schéma 4°. Il en va de même pour l'exemple suivant. Ici, bien que le support de l'attribut ne dénote pas un signe ou un objet comprenant des signes, l'adjectif « ethnique » s'interprète comme renvoyant à une langue. Cette interprétation tient au fait que tout le passage porte sur la question de la politique linguistique. Ici, *école* est compris, par métonymie, comme désignant l'enseignement.

(66) « Les langues en U.R.S.S. : Instruments d'intégration ou de consolidation des nations ? » [titre] [...] Des informations partielles suggèrent qu'en milieu urbain les écoles sont plutôt *russe*, tandis qu'elles sont plutôt *ukrainiennes* à la campagne. Dans ces conditions, on peut penser que la part faite à l'enseignement ukrainien est beaucoup moins belle qu'il n'y paraît de prime abord. (CEe : 217)

2.2. Adjectifs « ethniques » en fonction d'argument

A présent, nous passons à l'analyse fonctionnelle des adjectifs « ethniques » afin de répondre à la question de savoir si, au niveau du sens, ils ont une fonction d'argument. A notre analyse seront soumis les quatre cas d'énoncés que nous venons de présenter et que nous rappelons ci-dessous, chacun par un seul exemple.

(41) Parce que j'ai oublié de dire que son père à Belkacem, avant d'être bazardé par la fenêtre, il était *algérien* et elle, elle était née là-bas, à Oran. (Sag : 40)

(55) « Taiwan n'est pas *chinois* ». [titre] Taiwan ne fait pas partie de la Chine et le principe d'une seule Chine ne peut s'y appliquer : c'est ce qu'a affirmé hier la vice-présidente taïwanaise, Annette Lu... (Libération, 24.07.2000)

(61) Si Concorde n'était pas *franco-anglais*, mais *américain*, il se vendrait mieux. (exemple d'Anscombe et de Ducrot)

(62) Ce qui n'est pas clair n'est pas *français*. (Yci : 119)

Dans ces exemples, la fonction des adjectifs « ethniques » consiste à désigner un objet unique, respectivement l'Algérie, la Chine, la France et l'Angleterre, les Etats-Unis, et le français. Rappelons que, conformément à la syntaxe-sémantique, telle est justement la propriété des arguments : référer à un objet (cf. chapitre II, § 1.1). Ils se distinguent sur ce point des prédicats, qui décrivent un objet ou établissent une relation entre plusieurs objets.

Quelle est, alors, l'expression qui a la fonction de prédicat dans chacun de ces quatre exemples ?

A première vue, il est difficile de trouver dans ces quatre exemples une expression qui véhicule un prédicat. Ce n'est pas le support de l'attribut. Celui-ci sert à identifier un objet, qu'il s'agisse d'un objet unique en vertu de son caractère spécifique (*il ← son père, Taiwan*) ou d'un objet unique en vertu de son caractère générique (*Concorde et ce qui n'est pas clair*). Le seul candidat est le verbe *être*. Mais on sait que ce verbe a la fonction de copule, fonction qui se limite à relier l'attribut à son support, ce qui revient à dire qu'il ne véhicule aucun concept spécifique. L'unique exception à cette analyse est le cas où le verbe *être* exprime le concept d'équation ou d'identité (cf. chapitre III, § 1.3), situation qui ne concerne pas les énoncés ci-dessus. Nous arrivons ainsi à la conclusion que les énoncés attributifs ci-dessus manquent d'expression prédicative.

Ainsi, le prédicat relationnel que nous avons recherché manque d'expression, c'est-à-dire qu'il est présent uniquement au niveau du sens. Bien que son caractère implicite rende difficile sa description, il doit être forcément considéré comme relationnel, ce qui fait que nous le symbolisons par la lettre *R*. Ce prédicat implicite ouvre deux places d'arguments, dans lesquelles entrent l'expression support de l'attribut et l'adjectif « ethnique » attribut. Ce prédicat a pour fonction d'assurer la relation entre les deux expressions qui constituent un énoncé attributif.

Comme nous l'avons déjà suggéré dans la description des quatre types d'énoncés, ce prédicat implicite est le siège de différentes interprétations. Pour les quatre exemples cités ci-dessus, ces interprétations peuvent être considérées comme les concepts respectifs suivants : « appartenance ensembliste ou provenance », « relation partie-tout ou domination », « provenance ou production » et enfin « expression ou partie d'une langue ». Ces concepts découlent d'un calcul sémantique fait des lexèmes présents dans les énoncés représentés par les quatre exemples ci-dessus (cf. Karolak 1996b). De là viennent les notations ci-dessous, qui correspondent respectivement aux quatre types d'énoncés cités *supra*.

(1°) '*appartenance ensembliste / provenance / ...*' ($x_{[+ \text{personnel}]}$)⁹ $Y_{[+ \text{communauté} / \text{territoire}]}$)

(2°) '*relation partie-tout / domination*' ($x_{[+ \text{territoire}]}$)⁹ $Y_{[+ \text{territoire} / \text{communauté}]}$)

(3°) '*provenance / production*' ($x_{[+ \text{objet non naturel} / \text{produit}]}$)⁹ $Y_{[+ \text{lieu} / \text{habitants d'un pays}]}$)

(4°) '*expression / appartenance (à une langue)*' ($x_{[+ \text{objet sémiologique}]}$)⁹ $Y_{[+ \text{langue}]}$)

Cela dit, ces concepts proposés dans les quatre notations ci-dessus ne peuvent être traités que comme donnés à titre approximatif. Ceci pour la simple raison qu'un lexème du français comme *appartenance ensembliste* ou *provenance*, qui pourrait correspondre à un terme du niveau du sens, est toujours trop spécifique. Pour éviter l'objection de surdétermination dans notre analyse, nous insistons sur le caractère exemplaire des notations ci-dessus. Bref, ce qui a le plus d'importance dans notre description, c'est l'idée du prédicat relationnel implicite (cf. Nowakowska à paraître c).

Notons néanmoins que le manque de détermination sémantique du prédicat implicite ne peut jamais se changer en « anéantissement » de sens. A l'origine de ce sens implicite, il y a un calcul de relations prévisibles entre deux expressions d'arguments *x* et *y*, et, comme nous venons de le montrer dans les quatre schémas, ces expressions ne représentent pas des objets quelconques mais des objets pourvus de certains traits sémantiques. Le fait que certaines relations cognitives, dites « préconstruites », soient décodables est une condition nécessaire pour former des énoncés attributifs, étant donné que le verbe *être*, contrairement à d'autres verbes sémantiquement pleins, ne véhicule aucun concept relationnel.

Quant au rôle de l'adjectif « ethnique », celui-ci apparaît dans cette analyse comme une expression qui occupe la place *y* dans chacune des quatre propositions. Il s'ensuit que tous les adjectifs « ethniques » présentés dans le présent paragraphe sont de vrais AR : ils fonctionnent comme arguments. Puisqu'ils saturent une place d'argument ouverte par un prédicat implicite, leur fonctionnement est conforme à celui des AR épithètes décrits dans le chapitre II (§ 2.2.2) sous le titre « deuxième cas », qui est illustré par le SN *parc communal*.

2.3. Énoncés de type *SN est AR « ethnique »* ne réalisant aucun schéma

Les AR « ethniques » dont nous allons traiter maintenant fonctionnent eux aussi comme arguments, mais leur emploi attributif apparaît moins standard que celui décrit précédemment. Aussi, nous ne pourrions pas ici distinguer différents types de prédicats implicites. Nous nous limiterons à décrire les possibilités d'interprétation et les conditions d'emploi des énoncés attributifs comportant ces adjectifs.

Un premier prédicat implicite est la relation de propriété ou de possession, entendue au sens le plus large possible. Notons que quand un énoncé attributif implicite cette relation, il la réalise comme relation d'appartenance⁶, qui est la relation converse de celle de possession. Considérons-la dans les deux exemples suivants :

⁶ Les linguistes faisant des usages très variés de ce terme, nous tenons à insister qu'ici, il s'agit du concept véhiculé par des expressions comme *x appartient à y*, *x est à y* et *y a x*. Il ne s'agit pas notamment d'appartenance ensembliste ni de relation partie-tout. Notons que le prédicat implicite d'appartenance ensembliste apparaît dans des énoncés de type *x [+personnel] appartient à y [+communauté]* et celui de relation partie-tout dans des énoncés de type *x [+territoire] fait partie de y [+territoire]* ou *x [+objet sémiologique] fait partie de y [+langue]*.

(67) En Afghanistan, la création des talibans comme puissance politique répondait aux besoins des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne tant sur le plan intérieur qu'extérieur : asseoir et consolider leur politique dans la région au gré de leurs intérêts et agiter l'intégrisme islamique comme épouvantail sur le plan intérieur. Comme le déclara Benazir Butto, l'idée des talibans était anglaise, la gestion américaine, l'argent *saoudien* et la mise en place pakistanaise! (Le Monde, 30.10.01)

(68) [en disant qu'il y a un bon nombre de linguistes culioliens au Japon et en évoquant une revue] Cette revue est *culiolienne*. (oral, 30.06.01)

Cette relation découle du calcul qu'on fait de la mise en relation d'une expression de sens [\pm personnel] avec une expression de sens [+ personnel]. La première constitue le support de l'attribut et la seconde est un AR « ethnique » attribut, ce que nous schématisons par (69) :

(69) ' $x_{[\pm \text{ personnel}]}$ appartient à $y_{[+ \text{ personnel}]}$ '

Nous concevons le prédicat implicite d'appartenance ou de propriété comme une sorte de « chapeau » susceptible d'actualiser des interprétations relativement variées. Par exemple, celles qu'on trouve dans (68) : *x est réalisé par y*, *x est tenu par y* ou *x est marqué par y*. Les locuteurs parviennent à de telles interprétations grâce à un savoir extralinguistique, ici celui qui concerne l'édition de revues. Une autre interprétation du concept sous-déterminé d'appartenance ou de propriété est celle d'appartenance ou de propriété momentanée qui, dans le contexte d'un match de football, devient très spécifique et égale à *x est joué par y*, comme dans l'exemple suivant :

(70) [un commentateur de match de football] La balle était *française*. (oral)

Il y a des cas où il est difficile de donner une dénomination précise au prédicat implicite. La seule chose qu'on puisse alors en dire est qu'il est relationnel et qu'il lie deux expressions, l'une fonctionnant comme support de l'attribut, et l'autre, comme attribut. Dans les deux exemples suivants, la première est un nom de période temporelle et la seconde est un AR qui désigne les habitants d'un pays ou, par métonymie, le pays lui-même :

(71) [Il est question de la politique de Bush après le 11 septembre] *Le XXI^e siècle sera-t-il américain?* (radio, 30.01.02)

(72) [titre d'un article de presse, traitant d'économie] *Le futur sera nippon*.

Le malaise interprétatif vient du caractère non standard de ces constructions, que nous pouvons considérer comme des figures de style. Elles consistent ici dans le fait qu'un adjectif attribut désigne métonymiquement les habitants d'un pays. Des francophones natifs pourraient même voir dans cette construction le calque de la phrase attribuée à Malraux : *Le XXI^e siècle sera spirituel*⁷. En faisant le

⁷ Remarque personnelle de Denis Apothéloz.

parallèle entre cette phrase, d'un côté, (71) et (72), de l'autre, on lit dans ces derniers la description d'une époque comme marquée par les Américains ou par les Japonais.

Dans le présent paragraphe, comme dans le précédent, nous avons traité du problème de l'implication d'un prédicat. Nous plaçant du point de vue de l'interprétation d'un énoncé attributif, nous avons constaté qu'on peut découvrir un sens implicite par le biais d'un calcul du sens de plusieurs éléments de l'énoncé et du contexte. Mais nous pouvons aussi considérer cette même opération d'implication dans la perspective de la formation d'un énoncé attributif. Cette opération doit respecter certaines conditions. Nous pensons qu'on peut l'effectuer à condition que les concepts qu'on implique correspondent à ce qu'on pourrait appeler des « relations préconstruites ». Seules les relations préconstruites, qui sont de nature cognitive, sont faciles à interpréter. Nous avons évoqué notamment des relations comme '*appartenance ensembliste*', '*provenance*', '*relation partie-tout*', '*production*', '*expression*', etc. (cf. § 2.2). Ces relations se réactivent spontanément à la lecture d'énoncés attributifs de type *SN est AR*. La connaissance de la co-situation, comme celle d'un match de football, permet de réactiver des relations d'un sens moins général. De ce point de vue, les SN de type *N+AR* sont, nous semble-t-il, beaucoup moins restrictifs : ils peuvent impliquer n'importe quel prédicat désignant une relation non préconstruite entre deux lexèmes, créée *ad hoc* dans le discours.

Enfin, nous proposons de considérer les énoncés attributifs à prédicat implicite dans une autre perspective encore. Les énoncés qui se laissent classer d'après le type de prédicat qu'ils impliquent (cf. § 2.2) ont probablement une fréquence plus grande que ceux dont l'interprétation varie suivant les données et indices se trouvant dans l'énoncé ou dans le savoir partagé. Il s'ensuit que les premiers ont abouti à grammaticaliser certaines informations implicites et se présentent comme des structures syntaxiques et sémantiques standardisées. En revanche, les seconds, que nous présentons ici, n'ont rien d'un énoncé standard : ils ont souvent une interprétation ouverte et peuvent être perçus comme une figure de style.

2.4. Énoncés de type *SN est AR* « ethnique » sans prédicat implicite

A présent, nous passons aux énoncés attributifs qui, à nos yeux, n'exigent aucun implicite pour être interprétés. Considérons trois exemples :

(73) [...] il fait aussi des pièces de faïence et de porcelaine. Grande est la part qu'il donne au décor peint, dont *l'inspiration* est *orientale* le plus souvent. Emile Lenoble (1875–1940) – gendre de Chaplet dont il fut l'élève, Lenoble puise, comme lui, son inspiration en Extrême-Orient [...] (Fcf : 144)

(74) [...] un certain réveil du bouddhisme s'est dessiné en Chine depuis un demi-siècle ; mais en fait le Japon n'a servi que de truchement, et là aussi *l'impulsion première* est

occidentale. C'est dans l'intelligentsia laïque que ce mouvement a produit ses meilleurs fruits. (*Philosophie de la religion*, 1957 : 5401)

- (75) [en parlant de films] Et moi j'adorais les trucs de cape et d'épée dont je me rendais pas compte d'ailleurs à l'époque qu'une fois sur deux ils étaient italiens – si bien que j'ai eu quarante... quarante-quatre ans, je me suis pas rendu compte à l'époque... *mes premiers bains d'imagination* étaient souvent *américains* ou *italiens*, jamais *français*. (Entretiens de Serge Daney avec Noël Simsolo, France Culture, 24–28.08.92)

Au premier abord, on pourrait croire que ces énoncés attributifs comprennent le prédicat implicite de provenance ou d'influence. Nous ne nions pas la présence d'un sens comme celui de provenance ou d'influence mais, à nos yeux, ce sens ne constitue pas un prédicat implicite. L'idée d'influence vient du sens résultatif des expressions qui se trouvent en position de support de l'attribut. Ce sont respectivement *l'inspiration (du décor peint)*, *l'impulsion première (au bouddhisme)* et *mes premiers bains d'imagination*, et plus précisément les lexèmes qui les constituent : *inspiration*, *impulsion* et *bain (d'imagination)*. Notons aussi que, par rapport à un énoncé comme *L'Orient a inspiré qqn*, l'énoncé attributif a un ordre renversé. Cette différence d'ordre fait qu'on voit à tort une idée de provenance dans un énoncé attributif comme *L'inspiration du décor peint est orientale le plus souvent*.

Suivant cette analyse, le rôle de l'AR « ethnique » consiste à occuper une place d'argument qui est ouverte, cette fois-ci, par l'expression fonctionnant comme support de l'attribut et non par un prédicat implicite. Par ce fait, le fonctionnement de l'AR « ethnique » est identique ici à celui d'un AR épithète tel que nous l'avons décrit au chapitre II (§ 2.2.2) sous le titre « premier cas », qui est illustré par le SN *domination masculine*.

Quant à l'AR *français* dans (75), il désigne la France ou, par métonymie les films français et même, la civilisation française. Il en va de même de *américain* et *italien*.

Considérons l'exemple suivant, qui relève de la même analyse :

- (76) En Afghanistan, la création des talibans comme puissance politique répondait aux besoins des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne tant sur le plan intérieur qu'extérieur : asseoir et consolider leur politique dans la région au gré de leurs intérêts et agiter l'intégrisme islamique comme épouvantail sur le plan intérieur. Comme le déclara Benazir Butto, l'idée des talibans était *anglaise*, la gestion *américaine*, l'argent saoudien et la mise en place *pakistanaise*! (Le Monde, 30.10.01)⁸

Ici, la relation entre *l'idée des talibans* et *anglaise* est une relation qui, au niveau du sens, correspond à celle qui existe entre un prédicat et son argument. Cela revient à dire que les deux expressions n'exigent aucun sens relationnel pour se combiner. Autrement dit, l'énoncé *l'idée des talibans est anglaise* correspond

⁸ Pour l'analyse de l'énoncé *l'argent (était) saoudien* voir *supra* (cf. § 2.3). La relation entre l'expression support de l'attribut et l'AR attribut est décrite en terme de prédicat implicite R.

à une proposition au sens logique du terme. Il en va de même de *la gestion est anglaise* et *la mise en place est pakistanaise*. Il est donc superflu de postuler ici l'existence d'un sens implicite qui permette de combiner sémantiquement l'expression support de l'attribut avec l'AR ethnique attribut. Schématisons le rôle des AR « ethniques » en nous servant de l'exemple ci-dessus⁹ :

- (a) l'idée des talibans était anglaise,
- (b) la gestion était américaine,
- (c) la mise en place était pakistanaise.

Les AR occupent la place d'argument *x* qu'ouvre le prédicat véhiculé par l'expression se trouvant en position sujet. Ces trois énoncés équivalent sémantiquement aux énoncés suivants, dans le sens qu'ils représentent les mêmes propositions au sens logique du terme :

- (a') Les Anglais / L'Angleterre ont / a eu l'idée des talibans
- (b') Les Américains / Les Etats-Unis ont géré...
- (c') Les Pakistanais / Le Pakistan ont / a mis en place

La différence qui existe entre les deux sortes d'énoncés réside dans leur structure thème-rhème. Dans (a), (b) et (c), la désignation du pays constitue le rhème de l'énoncé, alors que dans (a'), (b') et (c'), elle en constitue le thème¹⁰.

Considérons encore un énoncé attributif qui, nous semble-t-il, peut avoir deux interprétations différentes. Selon la première, il comprend un prédicat implicite de localisation, et selon la seconde, il n'y a pas de prédicat implicite. Ces deux possibilités d'interprétations, qui ne sont vraisemblablement pas les seules, découlent du calcul sémantique qu'on fait quand on combine le SN *la première épreuve* et l'AR « ethnique » *européenne* :

(77) La première épreuve sera *européenne* (télé, novembre 2002)

Les étapes de notre analyse sont les suivantes. D'abord, on note que l'AR *européen* désigne soit un continent soit les habitants de ce continent. Ensuite, nous prenons en considération le sens du SN *la première épreuve*, et plus précisément son sens en tant que compétition sportive, qui implique des participants, que nous pouvons symboliser par les variables individuelles *x*, *y*, *z*, etc. De la combinaison de ces données, on conclut que l'énoncé (77) communique soit les agents de l'épreuve (par métonymie, les équipes européennes, par opposition à celles d'autres continents), soit le lieu de l'épreuve (l'Europe). Dans le premier cas, l'adjectif

⁹ Rappelons que nous utilisons le soulignement pour marquer une expression argumentale.

¹⁰ Par ailleurs, si l'on remplaçait les énoncés de l'exemple original par des énoncés segmentés, on ne nuirait pas à leur structure thème-rhème. Comparons : *Comme le déclara Benazir Butto, l'idée des talibans était anglaise, la gestion américaine, [...] et la mise en place pakistanaise!* avec *Comme le déclara Benazir Butto, ce sont les Anglais qui ont eu l'idée des talibans, les Américains qui l'ont gérée et les Pakistanais qui l'ont mise en place!*

européen apparaît comme une expression argumentale englobant plusieurs agents de l'épreuve (il les indique de façon collective). Dans le second, il apparaît comme un élément adjoint par rapport au concept d'épreuve. Contrairement aux concepts de déplacement directionnel, ce concept n'implique pas le lieu. Le lieu, comme d'autres circonstances de toute action, a *grosso modo* un statut facultatif dans la théorie de la syntaxe-sémantique. Par conséquent, l'AR *européen* se lie au SN *la première épreuve* de façon indirecte. Pour les combiner, il faut un concept implicite *R* à deux places d'arguments, *p* et *x*, qui s'interprète comme la localisation. L'AR *européen* occupe ici la place d'argument *x*.

Notons ces deux interprétations respectivement par les formules suivantes :

(77a) $P(x, y, z...)$

(77b) $R(p, x)$

Dans ces formules, le symbole *P* (majuscule) désigne un prédicat, donc le constituant sémantique dominant et le symbole *p* (minuscule) désigne une place d'argument propositionnel, donc un constituant dominé. Chacun des deux symboles correspond au SN *la première épreuve*. Notons que le prédicat *R* interprété comme la localisation ne trouve aucune expression dans l'énoncé (77), et c'est pourquoi nous parlons d'« implicitation ».

L'existence de deux interprétations n'est pas lourde en conséquences quant au rôle de l'AR « ethnique ». Il se rapporte toujours à une place d'argument, qu'elle soit ouverte par le support de l'attribut ou par le prédicat implicite ayant l'interprétation 'localisation'. Remarquons encore que, bien qu'on ait distingué ces deux interprétations, l'hésitation entre les deux ne nuit aucunement à l'interprétation de tout l'énoncé.

2.5. Bilan : les énoncés attributifs de type *SN est AR « ethnique »*

En résumé, nous dirons que l'AR « ethnique » attribut fonctionne comme argument, c'est-à-dire qu'il sature une place d'argument. Son fonctionnement révèle, par ce fait, de grandes affinités avec les noms, la seule catégorie morphologique prédestinée à la place d'argument (cf. Karolak 1996b). Notons que les AR « ethniques » que nous avons choisis pour le présent exposé se prêtent particulièrement bien à la tâche de saturer une place d'argument, en raison de leur sens dérivationnel (désignation d'un territoire, d'une communauté ou d'une langue). Ainsi, employés dans un énoncé, ils peuvent référer à un objet unique. Nous verrons plus loin que d'autres AR ont un fonctionnement analogue.

La description d'énoncés de type *SN est AR « ethnique »* nous amène à modifier la description des énoncés attributifs canoniques (cf. chapitre III, § 1.2). Au niveau du sens, un énoncé attributif canonique correspond à la structure suivante. L'attribut correspond à un prédicat qui implique un argument, et l'expression

fonctionnant comme support de l'attribut correspond à l'argument impliqué. Ainsi, au niveau de l'expression, suivant l'ordre de l'énoncé attributif, on désigne d'abord un objet et ensuite on lui attribue une caractéristique. Nous schématisons la correspondance entre les deux niveaux comme suit¹¹ :

- (a) niveau du sens : $P(x)$
- (b) niveau de l'expression : support de l'attribut, (copule) attribut,

Cependant, les énoncés de type *SN est AR* « ethnique » ne correspondent pas à cette structure sémantique. Dans ces énoncés l'attribut ne correspond pas à un prédicat mais à un argument. En particulier, nous avons distingué deux cas de figure.

Le premier est celui où l'énoncé de type *SN est AR* « ethnique » sous-entend une relation entre deux termes. Cette relation est implicite, mais peut correspondre notamment à un des prédicats, comme '*appartenance ensembliste*', '*provenance*', '*relation partie-tout*', '*expression*' ou d'autres (cf. § 2.1, 2.2 et 2.3). Ainsi, l'attribut et le support de l'attribut correspondent aux deux arguments qui sont impliqués par le prédicat implicite, ce que nous schématisons comme suit :

- (a) niveau du sens : $P(x, y)$
- (b) niveau de l'expression : support de l'attribut, (copule) attribut,

Nous tenons à souligner le caractère indispensable du prédicat relationnel implicite. Pour qu'il y ait une proposition, il faut un prédicat ainsi que l'argument ou les arguments qu'il implique. Un énoncé dans lequel le support de l'attribut et l'attribut se réfèrent à des objets ne serait donc pas une proposition, faute de prédicat relationnel.

Passons au second cas. Il se caractérise par le fait que les constituants de l'énoncé de type *SN est AR* « ethnique » suivent un ordre inverse à celui de l'énoncé attributif¹² canonique. Notamment, l'attribut correspond à l'argument et le support de l'attribut au prédicat (cf. § 2.4), ce que nous schématisons comme suit :

- (a) niveau du sens : $P(x)$
- (b) niveau de l'expression : support de l'attribut, (copule) attribut,

Cela signifie que l'expression fonctionnant comme support de l'attribut est la seule à véhiculer le prédicat, puisque l'attribut a la fonction référentielle. Il s'ensuit que ce second cas ne concerne pas, par exemple, les énoncés dans lesquels le support de l'attribut est un embrayeur, qui est un élément linguistique vide de sens.

Bref, par rapport aux énoncés attributifs, les énoncés de la forme *SN est AR* « ethnique » apparaissent comme un type à part. On ne peut pas les considérer

¹¹ Le terme « copule » est ici mis entre parenthèses parce que la copule n'est pas toujours indispensable dans les énoncés attributifs.

¹² En utilisant le terme « énoncés attributifs », nous mettons de côté les énoncés attributifs d'identité (cf. chapitre III, § 1.3).

comme un sous-type d'énoncés attributifs d'identité : bien qu'ils sous-entendent souvent un concept relationnel, il ne s'agit jamais du concept d'identité.

3. Contrainte de l'attribut

Les adjectifs dénominaux décrits dans le présent chapitre sont tous des dérivés syntaxiques, ce qui signifie qu'ils ne changent pas de sens lors de la dérivation. Ils sont donc conformes au critère lexical de la définition des AR. Pourtant, ils ne sont pas sensibles à la contrainte de l'attribut. L'explication de ce phénomène n'est pas la même pour les deux types d'adjectifs que nous avons examinés dans ce chapitre.

Premièrement, il y a des adjectifs dénominaux véhiculant deux concepts qui se combinent (cf. § 1). L'un des deux concepts est non relationnel, ce qui signifie que ces adjectifs désignent un objet, à l'image des AR prototypiques. Outre un concept non relationnel, ils comprennent un concept relationnel, comme celui de forme, celui de partisan (d'une doctrine) et d'autres, tels ceux qui sont véhiculés par un morphème suffixé ou préfixé dans le cas d'adjectifs composés. En raison de ce concept relationnel, la contrainte de l'attribut ne les affecte pas. En effet, comme nous l'avons montré *supra* (cf. § 1.4), l'une des deux places d'argument qu'il ouvre est disponible et, dans les énoncés attributifs, elle est saturée par l'expression support de l'attribut.

Deuxièmement, il y a des adjectifs dénominaux qui, contrairement aux précédents, ne sont pas pourvus d'un sens complexe et ne véhiculent qu'un seul concept, un concept non relationnel. Par leur fonctionnement, ces adjectifs s'identifient aux AR prototypiques (cf. § 2). De ces adjectifs, nous dirons qu'ils lèvent la contrainte de la position attribut, et non qu'ils ne sont pas concernés par elle¹³. Les adjectifs dénominaux de ce type, qui sont de vrais AR, ne sont pas prédestinés à la formation d'une prédication. Leur fonction est celle d'argument et consiste à désigner un objet. Cette fonction exclut par définition celle de prédicat, alors qu'une expression attributive dans un énoncé attributif canonique a la fonction de prédicat. La contrainte de l'attribut réside justement dans cette contradiction : désignant un objet, les AR ne sont pas appropriés à la fonction prédicative de l'attribut. C'est pourquoi les énoncés comprenant un AR attribut nécessitent, comme nous l'avons vu, de recourir soit à un prédicat relationnel implicite soit au prédicat véhiculé par le support de l'attribut. Il s'agit là de deux conditions dans lesquelles l'AR lève la contrainte de l'attribut.

Cela dit, nous n'avons pas encore jusqu'ici traité directement de la contrainte elle-même (cf. Bogacki 1990 : 17ss). Nous avons seulement constaté que les AR, qui fonctionnent comme arguments, sont par conséquent exclus de la position attribut,

¹³ Nous avons écrit ici qu'un AR lève la contrainte de l'attribut et non qu'il la transgresse parce que le résultat obtenu n'est pas un énoncé agrammatical (cf. Nowakowska 2000).

étant donné que l'attribut a, par définition, une fonction prédicative. La contrainte de l'attribut peut donc être décrite comme une condition dictée par l'attribut, qui est la suivante. Une expression qui apparaît comme attribut doit correspondre à un prédicat au niveau du sens. Cela signifie, plus précisément, qu'elle doit ouvrir une place d'argument prévue pour l'expression support de l'attribut. Cependant, les AR ne peuvent pas, par définition, respecter cette condition parce qu'ils ne disposent d'aucune place d'argument à cause de la résorption.

On peut, par ailleurs, se demander pourquoi les noms, et en particulier, les noms concrets peuvent apparaître en position d'attribut, alors qu'ils sont, eux aussi, le siège d'une résorption. En effet, les noms concrets résorbent toujours la première place d'argument. On le note, par exemple, dans les noms *ours* et *président*, qui ont respectivement les formules suivantes : '*ours*' (\ast) et '*président*' (\ast, y). Dans ces formules la résorption est signalée par x barré. Pourtant, dans des énoncés attributifs comme :

(78) Cet animal est un *ours*,

(79) Marc est le *président* d'une association,

la contrainte de l'attribut n'intervient pas. Ce fait s'explique de la façon suivante : la place x , que ces noms résorbent, s'identifie à celle qui est occupée par l'expression support de l'attribut. Autrement dit, les noms attributs et l'expression support de l'attribut se rapportent à la même place d'argument¹⁴. Pour le premier énoncé, par exemple, il s'agit d'un objet qui est d'abord décrit et identifié par le SN *cet animal* et ensuite décrit par l'attribut. Dans les deux noms, *ours* et *président*, la place d'argument x est donc débloquée.

Il n'en va pas de même pour les AR. Par exemple, dans l'énoncé :

(80) L'Alsace est française,

le SN *l'Alsace* occupe une place d'argument que nous appelons par exemple x . L'AR *français*, qui se glose ici par *qui est appelé « France »*, résorbe la première place d'argument, ce qui est signalé par le pronom relatif. Dans cette glose, la place résorbée est à tort désignée par la même variable x . En réalité, les deux places ne sont pas identiques. C'est pourquoi, comme nous l'avons montré plus haut, nous postulons un prédicat relationnel implicite dans ce type d'énoncé attributif.

Cette analyse fait comprendre par ailleurs pourquoi la contrainte de l'attribut n'affecte pas les dérivés syntaxiques véhiculant deux concepts qui se combinent (cf. § 1). Comme on peut le noter ici, ils fonctionnent comme la majorité des noms en position d'attribut : ils se rapportent à la même place d'argument que l'expression support de l'attribut.

Nous tenons à ajouter que nous préférons utiliser l'expression « contrainte de l'attribut » à celle de « non prédicativité des AR ». Nous pensons que cette dernière

¹⁴ Par ce fait, ils se comportent comme les AQ, qui ne sont pas affectés par la contrainte de l'attribut non plus.

peut induire en erreur, en laissant entendre que les AR ne fonctionnent jamais comme attributs, ce qui n'est pas vrai. Comme nous l'avons montré, ils peuvent fonctionner comme attributs quand il y a un moyen de remédier au manque de lien entre l'AR attribut et l'expression support de l'attribut. Nous l'avons vu notamment pour les AR ethniques. Ces AR se laissent parfois lier à l'expression support de l'attribut avec un prédicat relationnel implicite, que nous avons symbolisé par *R*. La présence d'un prédicat implicite relationnel est l'une des conditions qui permet de lever la contrainte de l'attribut.

Bref, nous concevons la contrainte de l'attribut comme une condition posée par l'attribut, condition de correspondre à un prédicat du niveau du sens, que les AR ne peuvent pas respecter. Comme nous l'avons montré sur l'exemple des AR ethniques, cette contrainte peut être levée. Dans la suite, nous présenterons quelques situations dans lesquelles la contrainte sera quand même maintenue. Comme nous le verrons, elle sera maintenue pour des raisons de nature générale, des raisons qui ne concernent pas seulement les AR mais les énoncés attributifs en tant que tels ou encore d'autres faits de langue.

3.1. *Un N* à valeur spécifique comme support de l'attribut

Présentons un cas, où la contrainte de l'attribut se superpose à une contrainte plus générale, celle qui touche les énoncés spécifiques à attribut adjectival (cf. Kleiber 1981 : 108–157 et 163–170, Riegel 1985 : 119ss, Karolak 1995 : 109ss). Selon cette contrainte, un SN précédé de l'article indéfini ne peut pas fonctionner comme support de l'attribut dans les énoncés spécifiques. Nous l'illustrons par l'exemple suivant :

(81) ? *Un président* est éloquent.

Certes, on pourrait nous objecter et dire que cet énoncé est parfaitement plausible dans la situation où il y a plusieurs présidents. Mais, dans cette situation l'énoncé (81) serait équivalent au suivant :

(81a) *L'un des présidents* est éloquent.

Cependant, comme nous l'avons dit, nous analysons un SN précédé de l'article indéfini et non d'un numéral. La contrainte que nous évoquons ici concerne précisément le cas où le support de l'attribut est précédé de l'article indéfini.

Précisons encore qu'un énoncé spécifique se caractérise par un ancrage spatio-temporel dans la situation d'énonciation. C'est la raison pour laquelle un même énoncé est plausible quand il n'est pas lié au moment de l'acte de parole :

(81b) *Un président* est éloquent

C'est un énoncé générique à sens prescriptif, qui signifie que les présidents en tant que tels doivent être éloquents (cf. Karolak & Nowakowska 1999).

Comme nous l'avons dit, cette contrainte affecte les énoncés attributifs avec un attribut adjectival. Ceci s'explique par le caractère intrinsèquement intemporel des adjectifs. Les adjectifs sont non seulement dépourvus de marques temporelles, mais surtout ils se combinent mal à des expressions signifiant un repère temporel (cf. par exemple : ? *Ce président est éloquent maintenant / le 3 mars*).

Ainsi, les AR, qui partagent le caractère intrinsèquement intemporel avec les autres adjectifs, subissent la même contrainte dans les énoncés attributifs, comme dans :

(82) ? Un président est *français*

Le caractère spécifique du support de l'attribut n'est pas compatible avec le caractère intemporel, donc générique, de l'attribut adjectival, ce qui justifie cette contrainte¹⁵.

3.2. Concurrence du syntagme prépositionnel avec certains adjectifs dénominaux

Une autre raison encore fait maintenir la contrainte de l'attribut. Elle concerne la concurrence de certaines formes en français. Il s'agit en particulier de la substituabilité entre le syntagme prépositionnel et l'adjectif dénominal correspondant. Nous illustrerons ce phénomène par deux cas.

Le premier concerne l'indication d'un lieu. La langue française semble préférer un syntagme prépositionnel de sens locatif à un AR « ethnique », comme le suggèrent les exemples suivants :

(83) ? Son appartement est *parisien*

(83a) Son appartement est à *Paris*

En raison de son origine dérivationnelle, l'AR *parisien* est parfaitement apte à indiquer un lieu. Mais pour que l'énoncé (83) puisse communiquer la localisation d'un objet, il devrait comporter un élément susceptible d'impliciter un prédicat de localisation. Ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs le syntagme prépositionnel

¹⁵ Cf. Karolak (1995 : 55–56) pour une autre contrainte présente dans les énoncés à attribut adjectival. Ce linguiste cite par exemple des énoncés asémantiques comme **La danse est excellente*, **La course est rapide*, **La connaissance des vins est fine*. Leur caractère asémantique réside dans le fait que tous ces attributs ouvrent une place d'argument propositionnel. En tant qu'entités adjointes, ils exigent, au niveau de sens, qu'on mette dans cette place une proposition complète. Ces SN-sujet ne représentent pourtant pas des propositions closes, par opposition à ceux des phrases suivantes : *La danse de Gaston est excellente*, *Votre connaissance des vins est fine*. De là leur acceptabilité au niveau du sens.

à Paris communique un lieu de façon tout à fait explicite, ce qui n'est pas le cas de l'AR *parisien*¹⁶. Ajoutons encore que l'adjectif *parisien* garde toujours la possibilité de s'employer dans la lecture 'comme', et dans ce cas, la contrainte de l'attribut n'intervient pas.

Le second cas concerne l'indication de la matière. C'est de nouveau un syntagme prépositionnel, et non un adjectif dénominal, qui est utilisé en français pour désigner la matière dont est fait un objet. La grammaticalisation des syntagmes de type *en / de N [+matière]* (*en pierre, de bois, etc.*) a eu probablement un impact sur le sens des adjectifs dérivés de nom de matière. En français, ils ne sont jamais utilisés pour désigner l'argument *y* du prédicat implicite *x est fait de y* (où *y* est une place ouverte pour désigner une matière) ; et ils n'ont pas non plus une lecture de type 'qui est fait de N'. Ainsi, on ne produit en principe jamais un énoncé comme (84), lui préférant (84a) :

(84) ? Cette maison est *pierreuse*

(84a) Cette maison est *en / de pierre*.

Cette concurrence concerne aussi la position adnominale, comme nous l'observons dans ? *une maison pierreuse vs une maison en / de pierre*.

Nous ferons l'hypothèse que la grammaticalisation des syntagmes prépositionnels *en / de N de matière* est liée à la spécialisation du sens des adjectifs dérivés de noms de matière (cf. *infra*). Comme nous l'avons constaté plus haut, le résultat de cette spécialisation est une lecture ingrédientielle (cf. le chapitre III, § 2.1) ou une lecture 'comme', pour certaines formes adjectivales. Ainsi, des adjectifs comme *aqueux, gazeux, sulfureux, asphaltique, granitique, salin, boueux, ferreux, etc.* ont une lecture ingrédientielle et des adjectifs comme *cotonneux, pâteux, cireux, glaiseux, graisseux, parchemineux, ligneux, caoutchouteux, marbré, etc.* ont la lecture 'comme'. Des adjectifs comme *graveleux, pierreux, laineux, etc.* ont les deux lectures. Cela dit, il y a des exceptions à cette spécialisation du sens : notamment *gazeux* ou *pierreux* ont aussi une lecture « relationnelle » (cf. *l'état gazeux de l'eau, une concrétion pierreuse*).

Des deux processus de grammaticalisation du syntagme prépositionnel ou de spécialisation sémantique de l'adjectif dérivé, il est extrêmement difficile de déterminer lequel a précédé l'autre. Rappelons que le latin disposait de deux formes distinctes d'adjectifs dérivés de noms de matière : l'une qui avait une lecture

¹⁶ Le fait qu'un syntagme prépositionnel soit systématiquement utilisé en français pour désigner un lieu amène à modifier, nous semble-t-il, l'analyse de l'énoncé (77). Notamment, nous n'avons pas exclu que l'énoncé *La première épreuve sera européenne* implicite un prédicat de localisation. A la lumière de ce que nous venons de constater, il faut exclure cette interprétation et retenir plutôt l'autre interprétation que nous avons proposée. En tout cas, s'il y a un prédicat implicite, il s'agit sans doute d'un prédicat moins spécifique que la localisation, ce que nous avons noté *supra* dans la formule (77a).

« relationnelle » et l'autre qui avait une lecture « fait de » (cf. Maurel 1993 : 24). Cette distinction ne s'est pas conservée lexicalement en français.

Il nous paraît indispensable de souligner que ce que nous appelons « sens ingrédientiel » est bien différent du sens véhiculé par le syntagme prépositionnel *en / de N de matière*. Ce dernier véhicule le prédicat '*fait de N*', comme on le voit de la confrontation des deux énoncés suivants :

(84a) Cette maison est *en / de pierre*

(84b) Cette maison est *faite de pierre*

Tandis que le sens ingrédientiel, comme celui de *pierreux*, se paraphrase par : '*qui est pourvu de N / qui contient du / des N*'.

Par ailleurs, la grammaticalisation du syntagme prépositionnel *de/en N de matière* n'est pas universelle : elle n'intervient ni dans la langue anglaise ni dans la langue polonaise.

3.3. Spécialisation sémantique d'AR dans un SN figé

Cette spécialisation s'observe notamment pour les adjectifs dits « ethniques » qui font partie d'expressions figées comme *jardin japonais, salade russe, bouteille bordelaise, massage californien, clé anglaise, sauce anglaise*. Ces adjectifs ont le plus souvent dérivé une acception différente de celle de lieu. Le sens non compositionnel de ces syntagmes figés ne leur permet pas notamment de séparer le nom tête de l'adjectif épithète, ce qui fait qu'il est impossible de forger un énoncé attributif à la base d'un de ces syntagmes figés, comme par exemple :

(85) ? Cette salade est *russe*.

Le sens non compositionnel du syntagme *salade russe* s'explique par la spécialisation du sens de l'adjectif *russe*, qui désigne ici un type de salade, faite de légumes cuits assaisonnés de sauce mayonnaise, etc. Cette spécialisation du sens est due à la collocation avec *salade*. Ainsi, dans (85) il s'agit d'un adjectif qui ne ressemble que formellement à un adjectif « ethnique ». L'adjectif *russe* dans *salade russe* n'est pas non plus un AR.

Cependant, quand l'expression *russe* désigne un lieu, elle peut apparaître en position d'attribut :

(86) Cette salade est *russe*

Etant conforme à l'un des schémas des énoncés attributifs (cf. § 2.1.3), cet énoncé communique la provenance d'un objet produit. C'est un des cas où la contrainte de l'attribut est levée.

Bref, la contrainte de l'attribut peut se résumer dans l'impossibilité du défigement.

4. En guise de conclusion

Toutes ces observations et analyses conduisent à redéfinir la contrainte de l'attribut. C'est en fait une condition posée par l'attribut. Selon cette condition, les expressions qui sont censées entrer dans cette position syntaxique doivent correspondre à un prédicat au niveau du sens. Les AR ne respectent pas cette condition. Contrairement aux autres adjectifs, ils fonctionnent comme arguments, cette fonction excluant celle de prédicat.

Notons que dans certains contextes la contrainte de l'attribut peut être levée (cf. § 2.1). Nous avons montré ce phénomène en présentant les AR ethniques, ce qui ne signifie pas que nous pouvons établir une liste d'AR qui permettent de lever cette contrainte. La contrainte de l'attribut est levée si l'on accomplit certaines conditions sémantiques, syntaxiques ou autres. Comme nous l'avons montré dans ce chapitre, il est possible de lever cette contrainte à condition notamment qu'il y ait un prédicat implicite qui établisse une relation entre l'AR attribut et le support de l'attribut. Ce prédicat relationnel reçoit souvent des interprétations qui sont basées sur des relations « préconstruites » comme appartenance ensembliste, provenance, relation partie-tout, etc. Dans certains cas, ce prédicat implicite peut s'interpréter à l'appui du savoir partagé. Nous avons décrit encore un autre cas dans lequel la relation entre l'AR attribut et le support de l'attribut est rétablie. Il s'agit d'énoncés où le support de l'attribut correspond à un prédicat. Ainsi, étant donné que l'AR a le rôle d'argument, la relation entre l'AR attribut et le support de l'attribut correspond à celle d'un prédicat à son argument (cf. ... *la mise en place (était) pakistanaise* ... dans l'exemple (76) *supra*).

Malgré ce que nous venons de dire, la contrainte de l'attribut ne se laisse pas lever dans certains cas. Il s'agit d'énoncés attributifs dans lesquels interviennent d'autres contraintes (cf. § 3). Par exemple, la structure même d'un énoncé attributif peut entraîner certaines restrictions. Le verbe copule étant vide de sens, l'énoncé attributif n'est formé en réalité que de deux termes qu'il met en relation. Il est indispensable donc que ces deux termes, en se combinant, constituent une information cohérente. Bref, la contrainte de l'attribut peut s'accompagner d'une autre contrainte, et c'est cette dernière qui ne permet pas aux AR de se mettre en position d'attribut.

Dans le présent chapitre, nous avons décrit trois contraintes que les AR respectent. Rappelons qu'elles ne sont forcément liées ni aux AR en tant que tels, ni aux énoncés attributifs en tant que tels.

Une contrainte intervient dans un énoncé attributif :

1° quand le support de l'attribut est un SN spécifique qui comprend l'article indéfini (cf. ? *Un président est français* dans le § 3.1),

2° quand l'AR est en concurrence avec un syntagme prépositionnel qui est utilisé régulièrement pour désigner un lieu (cf. ? *Son appartement est parisien* vs. *Son appartement est à Paris* dans le § 3.2),

3° quand un AR subit une spécialisation sémantique sous l'impact de la collocation avec un nom et cesse d'être un AR (cf. ? *Cette salade est russe* dans le § 3.3).

Comme nous l'avons dit, ces contraintes s'ajoutent à celle de l'attribut. Cela dit, comme nous le verrons dans la suite de notre ouvrage, à l'exemple de la contrainte de l'attribut, la contrainte que nous avons formulée comme troisième peut être aussi levée dans certaines conditions.

CHAPITRE V

ADJECTIFS RELATIONNELS EN CONTEXTE CONTRASTIF

Dans le chapitre précédent nous avons montré, entre autres, comment les AR « ethniques » contournent la contrainte de l'attribut. Nous avons établi que cette contrainte est levée dans certaines conditions d'emploi, notamment dans le cas d'énoncés attributifs qui implicent un prédicat relationnel correspondant à une relation préconstruite. Dans le présent chapitre, nous traiterons d'une autre condition qui permet de contourner la contrainte de l'attribut : le contexte contrastif.

Pour nous, le contraste est une relation qui existe entre des notions logiquement incompatibles. Il est notamment représenté par des AR appartenant à un même paradigme, comme *sociologique/psychologique* ou *spirituel/matériel*. Nous voulons montrer que cette relation n'est pas uniquement activée par la structure *X n'est pas AR₁, mais AR₂*, structure qui contient un énoncé négatif. Cette relation peut aussi se manifester dans des énoncés affirmatifs. De plus, la relation de contraste apparaît aussi comme une relation trans-phrastique à l'intérieur d'un discours. On définira donc le contexte contrastif comme un contexte dont on infère un prédicat de contraste, qui implique des éléments logiquement incompatibles formant un paradigme.

Dans le présent chapitre, nous présenterons d'abord l'analyse de certains linguistes et grammairiens sur cette question. Nous rappellerons que les contextes contrastifs sont traditionnellement présentés comme des structures qui coordonnent un énoncé négatif et un élément positif (§ 1). Ensuite, nous nous attarderons sur l'idée de contraste résultant de l'antonymie lexicale ou d'un énoncé négatif (§ 2). Puis nous analyserons les AR employés attributivement dans un contexte contrastif obtenu sans participation d'un énoncé négatif (§ 3). Enfin, toujours dans le cadre du contexte contrastif, nous aborderons la question des phrases relatives et appositives (§ 4).

1. La levée de la contrainte de l'attribut en contexte contrastif

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre I (cf. § 3.3), dans un contexte contrastif, la contrainte de l'attribut paraît systématiquement levée. Ainsi, l'énoncé

(1) est affecté par la contrainte en question, alors que (1a) la contourne en raison d'un contexte contrastif :

(1) ? Cette critique est *littéraire*.

(1a) Cette critique n'est pas *musicale*, mais *littéraire*. (exemple d'I. Tamba-Mecz)

Le comportement particulier des AR en contexte contrastif a donné lieu à plusieurs analyses (Tamba-Mecz 1980), en particulier dans la perspective générative et transformationnelle (Zribi-Hertz 1972 et Bartning 1976 : 75ss). Depuis Zribi-Hertz, on explique le phénomène observé en considérant qu'un énoncé comme (1a) correspond, de fait, à la structure (1b), où les AR n'occupent pas la position d'attribut mais d'épithète :

(1b) Cette critique n'est pas une *critique* musicale, mais une *critique* littéraire.

Commentant cet exemple, Riegel écrit : « L'adjectif relationnel ne serait donc pas l'attribut du sujet mais l'épithète d'un substantif effacé identique à celui du syntagme sujet [...] » (1985 : 117–118). Cette explication nous paraît peu satisfaisante car elle confond, ou établit un lien peu clair, entre le niveau du sens et celui de l'expression. En fait, (1b) est une paraphrase possible de (1a) et, à ce titre, se situe à un autre niveau. Si l'on traitait (1b) comme un vrai énoncé, c'est-à-dire appartenant au niveau de l'expression, on constaterait qu'il n'est pas identique à (1a).

Tout en tenant compte de l'apport des linguistes et grammairiens sur ce problème, nous proposerons nos propres analyses de ces énoncés. Nous essaierons toutefois de dépasser le constat qu'ils se comportent comme s'ils comprenaient un support nominal.

Nous examinerons d'abord les AR dans les énoncés négatifs, en comparant la négation des AR et celle des AQ. Ensuite, nous aborderons l'idée de contraste de façon plus générale, indépendamment de la négation.

2. Les AQ et les AR attributs dans un énoncé négatif

Afin de comprendre comment on crée un contexte contrastif à partir d'un énoncé négatif coordonné à un énoncé positif, du type $X n'est pas AR_1, mais AR_2^1$, nous proposons de rappeler quelques faits sur l'antonymie et la négation en général. Les questions que nous poserons seront les suivantes : Où les AR se situent-ils dans le système des antonymes adjectivaux ? Quel type de négation représentent les énoncés du type $X n'est pas AR_1, mais AR_2$?

¹ Il est vrai que cette structure est considérée par plusieurs linguistes comme un seul énoncé. Mais, au niveau du sens, il est question ici de deux structures prédicat-argument, donc de deux propositions (au sens logique du terme).

2.1. Adjectifs antonymes

Notre description des adjectifs antonymes suivra plusieurs études logiques et linguistiques (cf. Leech 1974, Ducrot 1973, 1980 : 49ss., 1984 : 216ss., Anscombe & Ducrot 1977, Martin 1976, Lyons 1978, Mæschler 1982, Horn 1985, Giermak-Zielińska 1987, Ritz 1993). Notons d'abord que parmi les adjectifs, il y en a qui forment des couples d'antonymes par des moyens morphologiques, comme *intelligent / inintelligent*, *content / mécontent*, *humain / non humain*. La majorité des adjectifs antonymes sont pourtant formés par les moyens lexicaux, comme *beau / laid*. Ensuite, les adjectifs antonymes sont souvent analysés du point de vue logique. Ainsi, on distingue les adjectifs contraires des contradictoires. Le premier cas est illustré par un couple comme *gentil / méchant*, le second par un couple comme *vivant / mort*. Les contraires supposent une échelle entre deux pôles, ici la gentillesse et la méchanceté, ce qui fait qu'ils sont sujets à la gradation (*plus / très gentil*, *plus / très méchant*) (cf. Sapir 1968 : 207–248). En revanche, les contradictoires ne supposent pas une telle échelle, donc ils ne sont pas gradables (? *plus / très vivant*, ? *plus / très mort*); ils sont « complémentaires », le tiers étant exclu (quelqu'un est soit mort soit vivant, exclusivement)². Étant donné que les antonymes contraires et contradictoires constituent des paradigmes à deux éléments, ils expriment des oppositions binaires. Cependant, il existe des adjectifs qui forment des paradigmes à plusieurs éléments, comme les adjectifs de couleurs. Pour ce type d'adjectifs, nous utiliserons le terme « opposition multiple » ou « contraste », et, à la suite de Lyons (1978 : 233), nous appellerons les éléments contrastés « termes incompatibles ». Ajoutons enfin, que les adjectifs converses, c'est-à-dire ceux qui diffèrent par la permutation des arguments, sont aussi qualifiés d'antonymes (cf. *inférieur / supérieur*). Or, qu'en est-il des AR à cet égard ?

Dans le cadre que nous venons de donner, les AR se présentent soit comme lexèmes en opposition binaire, soit comme lexèmes dits « incompatibles », les uns et les autres désignant des notions non gradables, contrairement à la majorité des AQ.

D'abord, comme lexèmes en opposition binaire, ils sont dérivés par l'ajout du préfixe *non(-)* et *in-*, par exemple : *culturel / non culturel*, *gouvernemental / non gouvernemental*, *européen / non européen*, *personnel / impersonnel* (cf. Gaatone 1971 : 21–24).

Ensuite, en tant que lexèmes « incompatibles » (Lyons 1978), ils entrent dans des taxinomies multiples, comme les séries de noms *rose, tulipe, jonquille...* ou *or, argent, cuivre...* (cf. Leech 1974 et Bartning 1976 : 75ss). Un exemple d'une telle série d'AR est *mensuel, annuel, hebdomadaire*³. Comme l'écrit Bartning

² Autrement dit, les adjectifs contradictoires sont en relation de disjonction exclusive. Le calcul des propositions nous enseigne aussi que la négation d'un antonyme contradictoire entraîne l'assertion de l'autre.

³ Il résulte de ces observations que les AR se rapprochent beaucoup plus des noms que des AQ. Mais, dans le groupe d'AR, les adjectifs de couleur font figure d'exception à cet égard.

(1976 : 70), les AR sous-classifient les noms, comme *mensuel* dans *revue mensuelle* et *alimentaire* dans *industrie alimentaire*. Leur fonction est analogue à celle des compléments adnominaux *de + nom* (cf. *panneau de réclame*). Ils renvoient donc plutôt à une relation de contraste dans un paradigme qu'à une vraie opposition.

Quant aux antonymes préfixés, nous les divisons en deux groupes, selon le sens du préfixe. Premièrement, il y a des dérivés dont le préfixe véhicule le sens de manque ou d'absence, comme dans les deux exemples ci-dessous, dans lesquels *immatériel* et *incorporel* se glosent respectivement comme '*sans matière*' et '*sans corps*' :

- (2) Le dragon symbolise tout ce qui mystérieux et *immatériel*. (sur la publicité de Rolex 2000)
- (3) L'âme est *incorporelle*. (PR)

Deuxièmement, il y a des adjectifs dont le préfixe porte un sens négatif proprement dit, comme dans les exemples suivants, dans lesquels l'adjectif *impersonnel* se glose dans sa première occurrence comme '*qui n'est pas en relation avec une/la/les personne(s)*' et dans sa seconde occurrence comme '*qui n'est pas en relation avec une (seule) personne*'.

- (4) Le dieu des panthéistes est *impersonnel*.
- (5) La carte multicourses est *impersonnelle*; elle peut être utilisée par plusieurs personnes voyageant ensemble. (2000, inscription sur un billet)

Soulignons que dans la paraphrase des adjectifs *immatériel* et *incorporel*, le sens négatif est signalé par le sème '*sans*', tandis que dans celle de l'adjectif *impersonnel*, il est signalé par la particule négative. Seuls les premiers sont des adjectifs composés, au sens où nous l'entendons (cf. chapitre IV § 1.2). Ainsi, des adjectifs comme *incorporel* se rangent dans le même groupe d'adjectifs que *antibactérien*, *souterrain* ou *international*. Rappelons que la contrainte de l'attribut ne les affecte pas parce que leur sens se compose de deux concepts dont l'un ouvre une place d'argument prévue pour l'expression support de l'attribut. Il n'en va pas de même de l'adjectif *impersonnel* cité dans (4) et (5). Ainsi, son emploi attributif est dû à d'autres raisons (cf. *infra*).

Ces considérations concernant les adjectifs antonymes préfixés exigent d'être complétées. La césure entre préfixés en *non(-)* et préfixés en *in-* n'est pas si nette qu'on le croit souvent. Ainsi, I. Bartning (1976 : 81-83) affirme que les pseudo-adjectifs (qui correspondent *grosso modo* aux AR) dérivent leur antonyme uniquement avec le préfixe *non(-)* et jamais avec le préfixe *in-*, ni avec ses variantes. Elle montre que les dérivés en *in-* ont forcément une lecture qualitative, comme par exemple, *impopulaire* vs *non populaire*, *inhumain* vs *non humain*, *immorale* vs *non morale* (cf. aussi Gaatone 1971). Cette affirmation doit être relativisée, comme le montrent les énoncés (4) et (5) ou encore le SN *pronom impersonnel*. Même l'adjectif *inhumain*, qui a codé un sens qualificatif, peut « revenir » à son

origine dérivationnelle et avoir une lecture relationnelle, comme dans l'énoncé suivant :

- (6) [émission sur une exposition où une artiste expose des objets pouvant être utilisés comme vêtements] Cet objet est portatif. Est-ce qu'il est humain? Oui, dans un sens, parce qu'on peut le porter. Mais également, il est *inhumain*, parce qu'il a sa propre vie. (oral, reconstruit, France-Culture, 16.01.02)

Il est vrai toutefois que dans la majorité de leurs emplois, *inhumain* et *impersonnel* fonctionnent comme des AQ et sont donc des dérivés lexicaux. *Impersonnel* a une lecture qualificative dans les deux exemples ci-dessous :

- (7) La loi est *impersonnelle*. (= objective)
(8) La conversation était restée « courtoise et *impersonnelle* ». (Romains in Petit Robert) (= qui manque d'originalité, dépersonnalisé, neutre et froid)

Ces considérations sur l'antonymie nous permettront de comprendre dans la suite comment le lexique participe à la création d'un contexte contrastif. En effet, les AR forment des relations de contraste dans le lexique. Ils s'organisent en paradigmes à l'intérieur desquels chaque élément contraste (et est incompatible) avec les autres. Dans le cas d'AR en *non-* et *in-*, le paradigme qu'ils forment se compose de deux termes en opposition privative. Suivant nos distinctions, les deux antonymes se gloseront donc comme '*qui est en relation / qui n'est pas en relation avec N*', où *N* signale la base nominale des AR. Comme nous le verrons *infra*, ce cas peut être considéré comme un sous-type de la relation de contraste.

2.2. La négation syntaxique

Après un court examen de la négation « lexicale », passons au fonctionnement des AR et des AQ dans les énoncés négatifs. Soit d'abord un énoncé comprenant un AQ :

- (9) Il n'est pas gentil.

Selon le contexte, (9) se prête à deux lectures différentes. Dans la première, il implique l'énoncé contraire *Il est méchant*⁴. Le locuteur de (9) a pour objectif de décrire un état de choses, de sorte qu'on est en présence de ce que Ducrot appelle « négation descriptive ». Dans la seconde lecture, l'énonciation de (9) s'oppose à une énonciation antérieure, effective ou seulement envisagée, et a donc un caractère réfutatif. On est alors en présence d'une « négation polémique ».

⁴ Rappelons, après Ducrot (1973 : 125–127), que la négation descriptive n'agit pas de façon symétrique sur les couples d'adjectifs antithétiques comme *gentil* vs *méchant* : on nie le prédicat s'il est un terme non marqué, positif, favorable, et on nie la phrase si le prédicat est un terme marqué, défavorable, négatif. Ainsi, *Pierre n'est pas gentil* équivaut plus ou moins à *Pierre est méchant*, mais l'inverse n'est pas vrai : *Pierre n'est pas méchant* n'équivaut pas à *Pierre est gentil*.

Dans cette perspective, l'énoncé (1a) (*Cette critique n'est pas musicale, mais littéraire*) représente sans aucun doute une négation polémique parce que le but du locuteur ou du scripteur est de réfuter une opinion précédemment exprimée ou supposée, et non pas de décrire un objet⁵. Puisque l'AR *musical* sous-catégorise le référent de *cette critique*, il suppose un paradigme contrastif à l'intérieur duquel il entre nécessairement en contraste avec un autre terme, par exemple, *littéraire*. Toute classification suppose en effet au moins deux termes qui forment un paradigme contrastif.

Donnons un autre exemple. Contrairement à (1a), cet exemple est accompagné de son contexte linguistique, ce qui permet de mieux juger de son caractère polémique. Il est extrait de la préface du livre de T. de Quincey sur la vie d'E. Kant.

(10) De Quincey considère que jamais l'intelligence humaine ne s'éleva au point qu'elle atteignit en Emmanuel Kant. Et pourtant l'intelligence humaine, même à ce point, n'est pas *divine*. Non seulement elle est mortelle mais, chose affreuse, elle peut décroître, vieillir, se décrépiter. (préface de *Les derniers jours d'Emmanuel Kant* de Quincey)

Le premier énoncé de cet extrait nous conduit à l'idée que l'intelligence humaine, telle qu'elle était incarnée dans Kant, était extraordinaire. Ensuite, le connecteur *pourtant* modifie l'orientation de l'argumentation (Anscombe & Ducrot 1977), et le deuxième énoncé, qui est un énoncé générique, dit que l'intelligence des hommes, même quand elle est à ce point extraordinaire, n'est pas celle de (ou d'un) Dieu. Insistons sur le fait que cet énoncé négatif ne donne aucune description de l'intelligence humaine, il l'oppose seulement à l'intelligence divine, fait qui permet de le considérer comme polémique. Remarquons bien que c'est seulement le dernier énoncé qui comprend une description de l'intelligence humaine (*mortelle mais, chose affreuse, elle peut décroître, vieillir, se décrépiter*), énoncé qui sert au scripteur à justifier sa réfutation.

2.3. Les énoncés de type *X n'est pas AR₁, mais AR₂*

De fait, les énoncés polémiques articulent souvent, comme l'exemple ci-dessus, un élément négatif et un élément positif. Pour les énoncés attributifs comportant

⁵ A notre sens, il ne s'agit pas de négation « métalinguistique ». Elle devrait s'en prendre aux « termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose », comme l'écrit Ducrot (1984 : 217). Les énoncés analysés dans le présent chapitre n'ont pas la capacité d'annuler les présupposés de l'énoncé positif sous-jacent (cf. l'exemple de Ducrot : *Pierre n'a pas cessé de fumer; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie*), ni former une réfutation de valeur « majorante » (cf. *Pierre n'est pas intelligent, il est génial*). Les énoncés négatifs du présent chapitre ne correspondent pas non plus, nous semble-t-il, à la négation métalinguistique de Horn (1985). Notons tout de même qu'il est possible de soutenir une autre opinion, d'après laquelle la modalité de négation correspondrait à une opération métalinguistique. En attribuant le jugement de fausseté à une proposition, on passe à la métalangue (cf. aussi Wierzbicka 1993a, Ritz 1993).

un AR en position attribut, la structure type est *X n'est pas AR₁ mais AR₂*, avec quelques variantes, comme (b) et (c) :

- (a) *X n'est pas AR₁ mais AR₂*
- (b) *X est AR₁ et non / nullement AR₂*
- (c) *X n'est pas AR₁, X est AR₂*

La structure (a) est illustrée par les exemples (11) à (14), la structure (b) par (15) et (16)⁶ et la structure (c) par (17) :

- (11) Ce qui a une extrême importance dans la conception de la forme, c'est que la musique d'église n'est pas *instrumentale*, mais *vocale*, puisque le texte tient la première place. Il importe donc que le plan soit vocal et non symphonique. (Pme : 82–83)
- (12) [–J'ai pris une aspirine parce que j'ai mal à la gorge. – Pourquoi une aspirine? C'est un anti-inflammatoire.] – La cause n'est pas *inflammatoire* mais *bactérienne*. (oral, 02)
- (13) [...] il [Benno Besson] souligne que la pièce de Brecht, que son œuvre poétique et théâtrale dépassent de très loin le contexte historique – celui des kolkhozes – qui les ont inspirées. Qu'on ne saurait donc réduire l'écrivain à une posture politique. Que l'héritage, s'il y a héritage, n'est pas *dogmatique*, mais *poétique* et *intellectuel*. (Le Temps, 22.06.02)
- (14) Il a été ainsi conduit à distinguer une aphasie liée à un trouble de la compréhension, dite de Wernicke, dont l'origine lésionnelle n'est plus *frontale* mais *pariéto-temporale*, un trouble de l'expression orale ou anarthrie, et une forme mixte, dite de Broca. (BCh : 672)
- (15) Ce qui a une extrême importance dans la conception de la forme, c'est que la musique d'église n'est pas instrumentale, mais vocale, puisque le texte tient la première place. Il importe donc que le plan soit *vocal* et non *symphonique*. (Pme : 82–83)
- (16) [...] c'est autour du problème du « fonctionnement du langage » que se structure l'argumentation, le langage étant ici envisagé en tant que support d'expression dans les « circonstances effectives » de son utilisation. La perspective est ici *descriptive* et nullement *fondationnelle*. (sur Wittgenstein, Ggo : 42)
- (17) La mondialisation n'est pas *économique*, elle est d'abord *territoriale* et *géographique*. (entretien radiophonique, 07.02)

Ajoutons qu'à la place d'AR₂ peut apparaître un SN et même toute une proposition introduite par *mais*, comme dans (18) :

- (18) La différence entre la proposition relative, dite adjectivale, et la proposition conjonctionnelle, dite substantive, n'est pas *psychologique* comme celle qui règne entre l'adjectif et le

⁶ Ce type de structure contrastive s'observe dans presque tous les exemples de Bartning (1976 : 75–80), dans lesquels on commence par un énoncé positif et on finit par un énoncé négatif. Cf. deux exemples de Bartning :

Ce métier est féminin, et non pas masculin.

Cette région est agricole et non pas minière.

substantif, *mais elle représente simplement deux agencements logiques divers.* (Sechehaye, A., 1950, *Essai sur la structure de la phrase*, Paris, Champion, p. 215)

Dans certains énoncés contrastifs il y a un adverbe qui détermine l'attribut. Cela n'est pas sans effet sur la levée de la contrainte de l'attribut. Nous montrerons dans le prochain chapitre que l'adverbe à lui seul peut provoquer cette levée. Notons que la négation portant sur les adverbes *uniquement* ou *seulement* n'est pas une vraie négation. A vrai dire, il s'agit d'une restriction, comme on le voit ci-dessous :

- (19) Ma tâche n'est pas *uniquement méthodologique* mais elle est aussi *industrielle* puisque nous sommes en train de faire un dictionnaire informatique... (oral, 28.06.01)
- (20) [à propos des deux chanteurs, Richard Anthony et Johnny Hallyday] Le contraste est d'ailleurs non *seulement musical* mais *physique* entre les deux. (France-Inter, 7.08.02)

Observons aussi que la structure d'un contexte contrastif peut être remarquablement différente des trois types que nous venons de présenter. Il y a des contextes contrastifs qui ne sont produits que par un énoncé négatif. La relation de contraste s'établit alors grâce à l'apport du contexte linguistique ultérieur, comme dans l'exemple suivant :

- (21) [Deux personnes discutent d'un écrivain suisse, disant qu'il était genevois, suisse romand, germaniste et suisse en général.] Contrairement à nous tous, d'après lui, le monde n'est pas *idéologique*. Le monde est un endroit où on découvre des choses.... (radio, 27.08.01)

Nous consacrerons *infra* plus de place au contexte discursif et à son rôle dans l'établissement du sens contrastif.

Ajoutons enfin que certains énoncés négatifs sont des propositions relatives appositives, comme on le voit dans (22) :

- (22) « D'une certaine manière de poser la voix » [Titre] [...] Mallarmé (on pense au « Lys! » ou aux « Palmes! ») que le mot nous ouvre enfin son essence la plus intime, qui n'est plus *intellectuelle*, qui n'est plus *imaginative*, qui n'est plus *musicale*, mais se réduit à quelque chose comme une longueur d'onde singulière, sur laquelle nous nous trouvons en prise un bref instant à des degrés variés d'indicible, [...] (Gab : 189–190)

Nous consacrerons plus de temps à l'AR attribut employé dans des structures relatives appositives à la fin de ce chapitre.

2.4. Le paradigme contrastif : établi ou à établir ?

Les énoncés de type *X n'est pas AR₁ mais AR₂* produisent un paradigme contrastif, AR₁ et AR₂ représentant deux lexèmes contrastant à l'intérieur de ce paradigme. La question se pose de savoir si c'est le système lexical qui fournit ce paradigme.

En ce qui concerne les AR dérivés par *non(-)* et *in-*, la réponse est affirmative, et de plus, le type dérivationnel en *non(-)* paraît relativement productif. Il n'en est pas de même pour les AR ne comportant pas de morphème de négation, comme *musical* et *littéraire*. Autrement dit, pour ces AR, qui sont aptes à produire des paradigmes contrastifs, la question que nous venons de poser reste ouverte. A ce point, considérons (23), qui est affecté par la contrainte de l'attribut.

(23) ? Cette critique n'est pas *musicale*,

La contrainte s'explique ici par un malaise interprétatif. L'exclusion de *musical* ne suffit pas pour constituer une prédication. Ce malaise n'apparaît pas pour (24)⁷,

(24) Pierre n'est pas gentil,

où l'on nie un AQ et non un AR. De cet énoncé négatif découle en effet une information positive, la (relative) méchanceté de Pierre. La reconstitution du terme antonyme est possible pour les AQ gradables et les AQ qui forment des oppositions binaires parce qu'un AQ de ce type implique généralement un antonyme lexical, sans appui du discours⁸.

Nous pensons donc que les AR n'impliquent pas d'antonymes lexicaux et qu'ils forment plutôt des paradigmes contrastifs dans le discours. On pourrait nous objecter en soutenant que dans l'exemple (25), que nous rappelons ici, il y a opposition de l'intelligence humaine et de l'intelligence divine ; et que le paradigme contrastif *humain / divin* relève du lexique.

(25) De Quincey considère que jamais l'intelligence humaine ne s'éleva au point qu'elle atteignit en Emmanuel Kant. Et pourtant l'intelligence humaine, même à ce point, n'est pas *divine*. Non seulement elle est mortelle mais, chose affreuse, elle peut décroître, vieillir, se décrépiter. (préface de *Les derniers jours d'Emmanuel Kant* de Quincey)

Bien qu'il soit vrai que *humain* s'oppose à *divin*, rien n'assure vraiment que ce soit l'unique paradigme qu'on puisse former à partir de *humain*⁹. Comparons ce paradigme avec celui qui apparaît dans le roman de Boule *La planète des singes*.

(26) « [...] – Et ces squelettes ?
– Ils ne sont pas *simiens*.

⁷ Le malaise de (23) est comparable, nous semble-t-il, à celui d'un énoncé comme ? *Jean n'habite pas*. Il est difficile de comprendre en particulier le but d'une telle énonciation. Il n'est sans doute pas informatif car il est impossible d'en inférer une information concernant Jean. Cela explique pourquoi un énoncé comme *Jean n'habite pas Nancy* est parfaitement interprétable : l'exclusion de cette ville fait inférer 'ailleurs' (cf. *Jean habite une autre ville / un autre endroit que Nancy*).

⁸ A ce sujet, Bartning (1976 : 78) écrit que les pseudo-adjectifs forment des taxinomies multiples, comme dans *développement industriel, économique, culturel*, etc., et rarement des taxinomies à deux termes, comme dans *produits naturel, produits chimiques*. Observons quand même qu'une antonymie comme *naturel vs chimique* est discursive plutôt que lexicale. Pourquoi *chimique* aurait-il pour antonyme *naturel* plutôt que, par exemple, *physique* ?

⁹ S'il est vrai que certains AQ peuvent aussi entrer dans plusieurs paradigmes d'opposition, ils n'y entrent qu'en vertu de leur polysémie (par exemple, *clair vs trouble*, ou *clair vs sombre*, ou encore *clair vs confus*), ce qui n'est pas vrai pour les AR.

– Je vois » [...] il reprend lentement : « Je ne peux vous le cacher; vous l’avez deviné : ce sont des squelettes d’hommes. » [...] « Je suis certain aujourd’hui, admet-il, qu’il a existé autrefois sur notre planète une race d’êtres humains dotés d’un esprit comparables au vôtre et à celui des hommes qui peuplent votre terre, race qui a dégénéré et est revenue à l’état bestial [...] » (Boule)

Dans cet extrait, on réfute l’idée que les squelettes retrouvés dans les fouilles archéologiques soient des squelettes de singes, fait auquel on pouvait s’attendre sur la « planète des singes ». En réalité, ce sont des squelettes d’hommes, ce qui laisse entendre que sur cette planète ce sont les singes qui ont succédé aux hommes dans l’évolution des êtres dotés d’intelligence, et non l’inverse.

Cet exemple montre que c’est le scripteur qui a ici créé un paradigme contrastif, en fonction de ses objectifs. Ce paradigme est certes moins stéréotypé, moins prévisible que *humain vs animal* ou *humain vs divin*. Cela dit, comme un nom, un AR peut entrer en contraste avec différents AR et former plus d’un paradigme. En réalité, l’unique principe qui doit être respecté pour former un paradigme est de réunir des termes pourvus d’un sème commun¹⁰. Ainsi, les paradigmes *humain / divin* et *humain / simien* sont établis sous des « chapeaux » génériques différents : pour le premier c’est ‘*êtres intelligents de l’univers ou cosmos*’ et pour le second, ‘*êtres naturels, donc mortels, d’intelligence relativement développée (vivant sur cette planète)*’.

Nous avons vu que l’AR *humain* peut participer de plusieurs paradigmes contrastifs, en évoquant des taxinomies plus ou moins stéréotypées. L’AR *sanitaire*, par exemple, nous conduit vers des contrastes encore moins stéréotypés, voire difficilement déchiffrables. C’est à nouveau le texte qui, davantage encore que pour *humain*, sera responsable de l’établissement du paradigme contrastif, comme on le voit dans (27) :

- (27) Deux millions de vaches à la poubelle. Seuls des bovins européens de plus de trente mois sont concernés. L’opération a débuté en France. [titre] [...] Ces milliers de bêtes ne sont pas soumises au test rapide de détection de l’ESB. Le motif de leur destruction, clairement affiché par les pouvoirs publics, n’est pas *sanitaire*, mais *politique*. Elles

¹⁰ Dans sa thèse sur la négation, J. Mæschler formule cette idée pour les noms : « Il nous reste à lever une dernière ambiguïté, liée au fait que les relations de contradiction et de contrariété – en tant que relations interpropositionnelles – concernent la vérité et la fausseté des propositions en question. Dans une situation donnée – où le référent est identique –, (43) et (44) expriment des propositions contraires :

(43) C’est une fleur

(44) C’est une chaise

Cependant, aucune relation sémantique de type oppositif (relation inverse) n’existe entre *chaise* et *fleur*. Ces deux lexèmes appartiennent à deux sous-systèmes lexicaux différents. Une condition d’ordre sémantique doit être posée pour pouvoir parler de contradiction ou de contrariété au sens où nous les avons jusqu’ici entendus : les lexèmes opposés doivent appartenir au même (sous-) système lexical, c’est-à-dire posséder un certain nombre de composants sémantiques communs dans leur description sémantique » (1982 : 19). Cf. aussi les propositions incompatibles et non inverses chez Martin (1976 : 61).

sont « retirées » au nom d'un règlement communautaire daté du 18 décembre [...] (Libération, 24.01.2001)

Le premier élément du contraste, *sanitaire*, découle sémantiquement de ce qui est dit antérieurement (*le test rapide de détection de l'ESB*), et le choix du second terme du contraste, *politique*, est justifié après coup (*un règlement communautaire daté du 18 décembre*).

Outre les paradigmes contrastifs construits dans le discours, il y a aussi des paradigmes « préconstruits » (cf. *infra*). Il s'agit avant tout de ceux qui englobent différents domaines de l'activité et des connaissances humaines comme la politique, l'économie, la culture, l'enseignement, l'industrie, l'agriculture, la science, etc. Ainsi, même si le paradigme est ouvert, le lecteur est capable de retrouver d'autres termes du paradigme, comme dans l'exemple suivant :

(28) Il faut penser une paix qui ne soit pas entièrement *politique*, c'est-à-dire qui n'entre pas complètement dans le domaine politique. (Derrida sur Levinas, France Culture, 1999)

Bien entendu, nous n'avons pas épuisé ici la problématique des paradigmes contrastifs, mais nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

3. Contexte contrastif

La négation lexicale ou syntaxique n'est pas le seul procédé permettant de construire des contextes contrastifs. L'idée de contraste peut découler de certaines oppositions logiques ou temporelles présentes dans un texte. Dans ce cas, elle peut se manifester autrement que par une négation. Elle implique alors souvent des structures textuelles dépassant largement le niveau de l'énoncé. Dans la présentation des exemples, nous procéderons du contexte le plus proche au contexte le plus distant.

3.1. Contexte proche : un énoncé

Dans ce paragraphe nous traiterons du contraste dans un énoncé. Mais, étant donné que chaque énoncé que nous analyserons comprend deux AR attributs, il représente non une mais deux propositions. De là vient la possibilité de considérer ces énoncés dans la perspective logique du calcul des propositions (cf. Blanché 1996 : 35ss). Dans la majorité des exemples de notre corpus, l'idée de contraste découle d'une relation de disjonction. Mais il est possible aussi qu'elle découle d'une relation opposée à la disjonction, ce que nous verrons à la fin de ce paragraphe.

Formellement il s'agit d'énoncés qui appliquent deux AR attributs à une même expression-support. Bien entendu, un des deux AR peut être remplacé par une autre expression, à condition qu'il y ait toujours une idée de contraste.

Commençons par les structures qui expriment l'idée de disjonction. Ces structures se caractérisent par des marques diverses. Nous allons les présenter successivement.

En premier lieu, la disjonction est marquée par la conjonction *ou*, qui est sa marque la plus canonique. Cela signifie que le scripteur présente comme disjonctifs deux AR attributs pour un même support de l'attribut, comme dans les exemples suivants :

- (29) A la naissance, il faut qu'un sexe soit *masculin* ou *féminin*. On est homme ou femme... Ce sera peut-être l'histoire d'homme ou de femme face à eux-mêmes et face à l'autre. (résumé d'un spectacle, programme de théâtre, 2001)
- (30) La constitution de la V^e est-elle *présidentielle* ou *parlementaire* ? (Canard enchaîné, 13/2-74 in Bartning 1976 : 15)¹¹
- (31) [en parlant d'un monorail, nouveau moyen de transport à Nancy, hybride du tram et du bus] Je ne sais pas s'il va être *électrique* ou non (oral, 3.09.2000)
- (32) Les 200 kilomètres d'étroite plaine côtière et les montagnes qui la bordent sont saccagés de façon presque ininterrompue. « A 50 % seulement » répondent les optimistes, qui comptent les moindres interstices boisés subsistants. « Pas pire que la Côte d'Azur », renchérissent les mêmes. Possible, mais il reste au moins en France d'autres côtes en réserve. Au Liban, les seules richesses sont *foncières* ou *bancaires*, les seules ressources sont le tourisme et le développement à venir des services. (Le Monde, 4.7.98)
- (33) « Santiago de Compostela » [titre] [...] Mais elle est surtout *médiévale* ou *renaissance*¹², par ses ruelles à galeries couvertes, piliers de guingois, arcades fantaisistes, voûtes de toutes les hauteurs, [...] (Tie : 271-272)
- (34) [...] les gratifications, quoique stimulantes, appartiennent à des méthodes de gestion qui encourent le risque d'être jugées arbitraires. Leur attribution est généralement *annuelle* ou *semestrielle*. Elles peuvent être fixées en valeur absolue ou observer une certaine proportionnalité avec l'échelle hiérarchique des salaires. (ues : 4402)
- (35) Quel sera donc, en ce sens précis, son régime naturel ? Si ce n'était profaner les mots grecs que de les appliquer à une barbarie, nous dirions qu'il est *monarchique* ou *oligarchique*, probablement les deux à la fois. Ces régimes se confondent à l'état rudimentaire : il faut un chef, et il n'y a pas de communauté sans des privilégiés [...] (Bdm : 295)¹³

¹¹ En répondant à des objections possibles, nous soutenons que *présidentiel* et *parlementaire* sont de vrais AR, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de sens plus riche que leurs bases dérivationnelles *président* et *parlement*. Si on y voit des interprétations, respectivement, *moins démocratique* / *plus démocratique*, elles sont le résultat de leur combinaison avec le nom *constitution* (comparer avec *voiture présidentielle*, *élections parlementaires*).

¹² De notre point de vue, c'est le sens et le fonctionnement qui sont les plus importants dans les analyses de faits linguistiques. Cela fait que nous traitons ici *renaissance* de la même façon que *médiéval*, malgré leur différence formelle.

¹³ Le dernier exemple annonce l'existence d'énoncés qui enlèvent l'idée de disjonction, parce qu'il infère le message suivant : *son régime est probablement monarchique et oligarchique à la fois*, qui peut sembler contradictoire.

Pour la description des AR attributs, le terme de disjonction convient mieux que celui d'alternative parce qu'il désigne un choix non exclusif entre deux solutions, ce qui signifie qu'un tiers est possible. En effet, les AR se rangent dans des taxinomies à plusieurs termes. De là la possibilité de coordonner plusieurs AR par la conjonction *ou*, comme on le voit dans les exemples suivants :

- (36) « Les autorités lancent une alerte au retour de la syphilis à Paris » [titre] Il importe aussi de faire savoir que la contamination entre partenaires sexuels peut se faire à partir des lésions « primaires » (dénommées « chancres », qui peuvent être *génitaux*, *anaux* ou *buccaux*, ces deux derniers passant le plus souvent inaperçus) ou « secondaires » (plaques muqueuses buccales, génitales et anales). (Le Monde, 7.05.02)
- (37) Enfin, et plus loin qu'à nos racines nationales, c'est à l'indispensable fondation que nous ramène Vernant en racontant les mythes grecs. On a longuement pensé en effet que la fondation est *religieuse*, *philosophique* ou *esthétique*, et le narrateur de la Recherche du Temps perdu savait déjà qu'elle vacille... (France-Culture, appel téléphonique, Julia Kristeva, 24.07.02)
- (38) On croit toujours que c'est le chant qui déclenche dans la population mélomane les plus grandes passions d'aficionados. Mais les orchestres ne sont pas en reste. « Le meilleur, c'est l'Orchestre de Paris », dira l'un. « Pas du tout, c'est le National », répondra l'autre. Et aucun des deux n'en démord, sans que l'on puisse toujours savoir si les critères sont *musicaux* ou *affectifs*, voire *politiques*. (Le Figaro, 21.08.02)
- (39) « Pour ou contre l'Ecole des beaux arts », [titre][...] Pour s'opposer à cet enseignement, des artistes qui ont souvent tenté le concours et suivi les cours de l'Ecole, vont essayer de nouvelles voies. Si les sujets restent encore *historiques*, *littéraires* ou *religieux*, les œuvres de ces peintres sont plus proches, par leur traitement de la réalité perceptible et de la nature. (texte informatif, Musée des Beaux-Arts de Nancy, 2001)

En deuxième lieu, l'idée de disjonction peut ne pas être marquée ou l'être de façon équivoque, comme par la conjonction *et* dans (43). Dans les énoncés attributifs ci-dessous, il est question de plusieurs sous-types ou aspects d'un objet. Le support de l'attribut est par exemple un SN spécifique au pluriel (comme dans (40) et (41)), un SN générique (cf. *la puissance sociale* dans (42)) ou encore un SN abstrait (comme dans (43)) :

- (40) Il [le fragment de texte] est relu, évalué, éventuellement raturé, il contraint la forme du texte à venir. Les marques des changements d'activité délimitent des unités rédactionnelles : le titre, le plan, les phrases ponctuées, les paragraphes, les ratures. Ces marques sont *verbales* (commentaires et connecteurs métarédactionnels), *vocales* (prosodie caractéristique des dictées ou des lectures), *posturales* (en cas d'enregistrement vidéo). (Berthoud A.-C. & Mondada L.)
- (41) [...] d'ailleurs, le roi n'eût point fait état de ces jappements. Des huit républiques, quatre étaient *aristocratiques*, Venise, Gênes, Raguse et Malte; trois étaient *bourgeoises*, les provinces-unies, Genève et Lucques; (Hr : 418)
- (42) Ainsi, dès le commencement du dix-septième siècle, dans les vingt-cinq états du groupe européen, la puissance sociale descendait déjà de nuance en nuance du sommet

des nations à leur base, et avait pris et pratiqué toutes les formes que la théorie peut lui donner. Pleinement monarchique dans dix états, elle était *monarchique*, mais limitée, dans sept, *aristocratique* dans quatre, *bourgeoise* dans trois, pleinement *populaire* dans un. Dans ce groupe construit par la providence, la transition des états monarchiques aux états populaires était visible. (Hr : 419)

- (43) [à propos de la participation de la France aux opérations américaines en Afghanistan] [...] la participation de la France à ces opérations, elle est *navale* et elle est *aérienne*. (radio, 3.01.02)

En troisième lieu, l'idée de disjonction peut apparaître quand il est question de deux états de choses distincts séparés par un intervalle de temps, comme dans les exemples (44) et (45). L'idée d'intervalle temporel est alors soulignée par exemple par un verbe comme *devenir*, qui implique deux bornes d'un processus, ou un adverbe comme *avant* :

- (44) – Quand vous aurez dit que la conjoncture, de *mondiale*, est *devenue planétaire*, vous n'aurez pas avancé grand-chose. Première fois sur la planète ne signifie pas forcément dernière. L'Apocalypse a toujours été un mauvais calcul. (Ss:50–51)¹⁴

- (45) Dans les climats continentaux le printemps est *animal avant* d'être *végétal* (oral, 2003)

L'adverbe *avant*, dans les exemples suivants, a toutefois une interprétation argumentative qui prévaut sur son interprétation temporelle, ce qui n'empêche pas le contraste :

- (46) Il s'agit d'un effort collectif : celui qui consiste à prendre conscience de l'ère nouvelle. L'urgence est *intellectuelle avant* d'être *pratique*. Elle consiste à sortir du clivage obsolète des années 80, celui qui a opposé dans une amère querelle « modernes » et « archaïques », souverainistes et cosmopolites, pro et anti-Maastricht, « pensée unique » et « résistance ». (Le Nouvel Observateur, 9–15.09.1999)

- (47) [dans une argumentation opposant les Etats-Unis à l'Europe] Le problème est tout d'abord *intellectuel avant* d'être *politique* ou *économique*... (radio, 05.2002)

En quatrième lieu, l'idée de disjonction se résume en une confrontation de deux points de vue du locuteur. Cette confrontation d'opinions est marquée par des verbes modaux comme *pourrait sembler* dans (48) ou *veut / doit* dans (49), ou bien encore par une conjonction à valeur potentiellement polémique comme *mais* et une conjonction à valeur modale comme *même si* dans (50) :

- (48) Gottlob Frege (1848–1925) est communément présenté comme l'un des « pères fondateurs » de la philosophie analytique. [...] Ses travaux sont d'abord ceux d'un « philosophe-logicien », préoccupé par le problème des « fondements de l'arithmétique ». Frege, comme certains de ses contemporains, est convaincu que ces fondements ne sauraient être trouvés ailleurs que du côté de « pures lois logiques » qu'il s'efforce de découvrir et de formuler dans un « symbolisme adéquat ». Ce projet,

¹⁴ Citons aussi un exemple de Martinet : « Avec le changement de propriétaire, la boucherie, de bovine, est *devenue chevaline* » (1979 : 75).

qui *pourrait sembler* purement *technique*, devient véritablement *philosophique*, dès lors que Frege se refuse à réduire le symbolisme logique à un simple calcul « sur » des symboles, mais y voit l'expression de « lois de la pensée pure ». (Ggo : 6)¹⁵

(49) Un visage ne se livre déjà pas si facilement, pourtant, l'effort n'est pas trop grand pour en découvrir la signification. [...] je crois qu'il importe de l'isoler. Si mon regard le fait échapper à tout ce qui l'entoure, si mon regard (mon attention) empêche que ce visage se confonde avec le reste du monde [...] c'est sa seule signification qui va affluer et s'entasser dans ce visage, – ou cette personne, ou cet être, ou ce phénomène. Je veux dire que la connaissance d'un visage si elle *veut* être *esthétique* *doit* refuser d'être *historique*. (J. Genet, 1958–1963, *L'atelier d'Alberto Giacometti*, Marc Barbezat)

(50) X : Quand vous dites le déclin de l'autorité du père est-ce que ce n'est pas celle de l'autorité parentale ?

Y : Oui mais l'autorité au départ dans notre système elle est par définition *paternelle même si* la mère y participe. (France-Culture, 21.07.02)

En cinquième lieu, l'idée de disjonction peut être liée à des structures comparatives (*plus... que...*, ... *plutôt que...*), comme dans les exemples suivants :

(51) La forêt française sinistrée. Les dégâts sont *plus économiques qu'écologiques*. (titre de presse)

(52) Il me semble que les conséquences seront *plus dépressives que névrotiques*. (radio, 26.07.02)

(53) [...] nous pouvons étendre notre connaissance au-delà des bornes de l'expérience, en tirant des inférences dont l'inférence inductive est un modèle. Or, de telles inférences s'appuient sur des principes qui, n'étant pas dérivés de l'expérience et étant *logiques plutôt que psychologiques*, doivent être connus a priori. (Ggo : 20)

Bien entendu, l'adverbe *plus... que* ne rend pas les adjectifs *économique, écologique, dépressif* ou *névrotique* gradables¹⁶. Ces adjectifs restent de vrais AR, ce que font voir les deux paraphrases suivantes : *Les dégâts concernent plus l'aspect économique que l'aspect écologique* ou *Les conséquences concerneront plus l'aspect dépressif que l'aspect névrotique*. Ajoutons que le verbe *concerner* désigne ici un concept relationnel non déterminé. Quant à la problématique des adverbes, nous y reviendrons dans le prochain chapitre (cf. aussi Nowakowska, à paraître a).

Nous finirons ce paragraphe par les énoncés dans lesquels il y a une relation opposée à celle de disjonction. Ce sont des énoncés dans lesquels on décrit un objet, qui est désigné par le SN-sujet, sous deux aspects différents. Les exemples ci-dessous montrent que les AR qui désignent ces deux aspects peuvent être liés par l'adverbe de comparaison *aussi bien... que*, ou bien par la conjonction *et*, que « renforcent » des adverbes comme *également* ou *à la fois* ; ils peuvent aussi être tout simplement juxtaposés :

¹⁵ Nous pensons qu'ici le verbe *devenir* n'a pas un sens aspectuel mais modal.

¹⁶ Bartning (1976 : 60) note que *plus... que* déterminant les pseudo-adjectifs n'est pas un adverbe de degré mais de comparaison, et qu'il est synonyme de *plutôt... que*.

- (54) [...] est un poste avancé des collines, et le lieu de rencontre où s'équilibrent à leur sauvagerie l'aménité des premiers jardins et la force des premiers blés. Son génie est *aussi pastoral* qu'*agricole* ; et s'il a sa grandeur céréale au midi, par contre, vers le nord, ce sont ses bergers et ses bêtes qui, durant six mois de l'année, hantent les plateaux. (Bmt : 332–333)
- (55) [Quand on vous appelle sur portable, vous êtes dans un non-lieu] La question est *à la fois juridique et politique*. (France-Culture, 10.01.02)
- (56) Nous ne sommes pas cependant convaincu que ce soit le chemin indiqué pour une étude qui se veut *également syntaxique et sémantique*. (Goes)
- (57) « Fanfares. Un genre festif qui a su se renouveler. » [titre] [...] Cette année, brésilienne ou gnawie pour la Fête de la musique, elles [les fanfares] ont arpenté l'asphalte de Ménilmontant à la Villette, en prélude à une double action Maroquinerie et Cabaret sauvage. Où s'annonce une quinzaine de toutes les couleurs. La féerie sera *sonore et visuelle* avec la venue de Jaipur Kawa Brass Band, formation du Rajasthan (Nord de l'Inde) née de l'héritage britannique ou de Yelemba [...] (Libération, 25.06.02)
- (58) [...] la préface de Cromwell est un long plaidoyer pour la réalité ; à tout instant il entend préciser, distinguer, raisonner, démontrer ; son oeuvre se veut *sociale, morale, philosophique, voire scientifique* ; la « fonction du poète » n'est aucunement de ciseler de purs objets de plaisir. (Bfb : 171)

Paradoxalement, ces énoncés présentent des AR faisant paradigme, et en ce sens « incompatibles », comme compatibles. On observe ici que dans le discours, il n'est pas exclu de rapprocher deux termes logiquement incompatibles, comme *pastoral / agricole, juridique / politique* ou *syntaxique / sémantique, sonore / visuel*... D'où d'ailleurs des expressions adjectivales composées comme *syntaxico-sémantique, biochimique, audio-visuel* et d'autres.

On trouve le même rapprochement de termes incompatibles dans des énoncés contenant une double négation. Comme nous l'observons dans les deux exemples suivants, ce rapprochement n'est pas vraiment justifié ; il est mis en relief par certaines expressions se trouvant dans le contexte suivant, expressions que nous marquons en gras :

- (59) [...] – entre la vie et les phénomènes physiques et chimiques. La création vitale des tissus *n'est ni chimique ni physique* ; la désagrégation et décomposition des tissus est **physique et chimique**. Il y a entre les deux ordres de phénomènes une ligne de démarcation tranchée. (Bcn : 51–53)
- (60) Il n'est pas prudent. Il ne fait pas de réserves. Il oeuvre selon son désir, en assume les conséquences. Dans ses rapports avec la nature, son anthropomorphisme *n'est ni scientifique ni poétique* : **c'est tout réuni**. C'est sans doute le moment de la conscience humaine où effectivement les choses ne sont pas séparées en disciplines. (Dce : 296)

Il y a aussi des énoncés dans lesquels ce rapprochement est explicitement justifié. Par exemple, on ajoute des expressions de caractère restrictif comme *quant à l'étude et au diagnostic...*, *par plusieurs traits de caractère* ou *pour les formes jeunes / anciennes*, comme dans les extraits (61), (62) et (63). Cette

justification peut se faire aussi par l'ajout de *d'une part / d'autre part*, comme dans (64) :

- (61) Ils sont presque tous tombés dans l'empirisme et, aujourd'hui encore, cette contradiction existe dans la médecine, à savoir qu'elle est *scientifique* quant à l'étude et au diagnostic et au pronostic des maladies et *empirique* quant à la thérapeutique. (Bpm : 100)
- (62) [émission sur les héros grecs, où il est notamment question d'Achille et de sa double nature humaine et divine] ... sa nature est *humaine*, mais par plusieurs traits de caractère il est *divin*. (France-Culture 1.04.02)
- (63) « Fissure anale » [titre] Le traitement est plutôt *médical* pour les formes jeunes (usage de laxatifs doux, cicatrisants...) et plutôt *chirurgical* pour les formes anciennes (excision de la fissure, sphinctérotomie interne, traitement des hémorroïdes associées) (Encyclopedia Universalis, CD, France)
- (64) L'industrie des transports maritimes présente de nos jours un double caractère nettement marqué. Elle est *nationale*, d'une part, et *internationale*, d'autre part. Ce caractère international réside d'abord dans le fait que, même pour un marin exercé, les navires de commerce appartenant à une même catégorie offrent, dans leur aspect, [...] (BPtm : 6)

Ajoutons enfin un exemple moins canonique, comme on le voit dans la subordonnée relative suivante :

- (65) Toutes les compétences qui n'ont pas été attribuées de manière exclusive ou complémentaire aux **Communautés** ou aux **Régions** restent *nationales* [...] (dépliant touristique sur la Belgique).

3.2. Contexte large : co-texte et co-situation

L'idée de contraste ne se limite pas à un énoncé ou à deux énoncés coordonnés ou juxtaposés. Elle peut articuler une séquence plus longue voire la totalité d'un discours argumentatif. Elle s'établit aussi bien à partir de données uniquement explicites que de données partiellement implicites. Nous présenterons ces deux cas dans les deux paragraphes suivants.

3.2.1. Paradigme contrastif donné explicitement

Dans le premier cas, l'énoncé attributif réclame un apport du texte précédent ou suivant pour établir l'idée de contraste. Le contraste est fondé en général sur des relations logiques ou temporelles, fait déjà observé dans le cadre du contexte restreint à un seul énoncé (cf. le paragraphe précédent). Avant de passer en revue ces relations, considérons un exemple pour montrer l'importance de l'apport du contexte précédent et suivant.

(66) Au mois de mai dernier, l'Office fédéral de métrologie, à Berne, s'est fait une joie de rappeler que la Suisse figure parmi les Etats fondateurs de la convention internationale du mètre. [...] Aujourd'hui à Berne, la réalisation du mètre s'effectue à l'aide de fréquences connues et stables : les physiciens utilisent trois lasers hélium-néon comme base pour la mesure des longueurs (étalon national) [...]. De 1889 à 1960, le mètre étalon suisse était *matériel* : une barre de platine iridié [...] (Le Temps, 11.07.2000)

Ce texte fournit les deux éléments du contraste de façon explicite. Autrement dit, il attribue deux descriptions différentes à un même objet, descriptions qui sont valides à des moments différents (cf. *aujourd'hui vs de 1889 à 1960*). Un contraste est ainsi exprimé entre la représentation du mètre étalon suisse à l'époque actuelle et antérieurement. L'idée exprimée par l'AR attribut *matériel* est mise en contraste avec celle de quelque chose d'immatériel, idée qui découle du texte précédent : *la réalisation du mètre s'effectue à l'aide de fréquences connues et stables : les physiciens utilisent trois lasers hélium-néon comme base pour la mesure des longueurs*.

Comme le montre (66), le contraste entre '*matériel*' et '*non matériel*' s'articule ici dans une relation temporelle. Donnons d'autres exemples de textes où le scripteur oppose deux états de choses espacés dans le temps. Dans les exemples ci-dessous les marques temporelles sont indiquées en caractères gras :

- (67) Les grecs et les romains l'apprent des égyptiens et des macédoniens. *Pendant des millénaires*, cette fabrication fut strictement *familiale* et *ménagère*, entièrement réservée aux femmes. *Puis* elle *évolua* vers la forme artisanale [...] (Bia : 12)
- (68) [...] pour empêcher toute « fuite » avant l'annonce officielle à 19.30, les journalistes n'ont pas le droit de communiquer avec le monde extérieur. [...] « L'idée était de s'assurer que les journalistes ne diffusent aucune information avant la clôture des marchés financiers en Australie. Mais, *aujourd'hui* cette raison d'être ne signifie plus grand-chose, car la place financière est *planétaire*. » De Rome, Paris ou New York, un investisseur peut acheter des actions australiennes avant la réouverture de la Bourse de Sydney. (Le Monde, 7.05.02)
- (69) Dans *les années 60* – de Gagarine à Apollo –, le spatial, c'est l'astronote. *Aujourd'hui*, le spatial américain, budgétairement parlant, est en majorité *robotique*. Qu'il s'agisse du militaire, de l'observation de la Terre, des télécoms ou de l'astrophysique. En Europe, le robot domine plus encore. (Libération, 3.02.03)
- (70) [...] cette technique *nouvelle* a été mise au point *en 1952*, à la suite des travaux de A. T. James et de Martin. C'est une forme de chromatographie de partition où la phase mobile est *gazeuse*. James et Martin utilisèrent une phase liquide d'huile de silicone et d'acide stéarique imprégnant une colonne de kieselguhr pour séparer une phase vapeur formée [...] (hgs : 419–420)

Dans le premier exemple, il est dit que le mode de fabrication d'un certain produit a évolué : de familial et ménager, il est devenu artisanal. Dans le deuxième exemple, il est question d'un changement dans le domaine de la finance : auparavant les opérations financières se limitaient à un pays ou à la bourse d'un pays (par exemple à celle de Sydney ou aux marchés d'Australie), alors que maintenant elles

n'ont plus de limite (cf. *planétaire, de Rome, Paris ou New York*). Le contraste est souligné par la conjonction *mais*, décrite généralement comme inversant l'orientation argumentative du discours. Le troisième exemple met en contraste le secteur spatial des années 60 et celui d'aujourd'hui : les astronautes sont de plus en plus souvent remplacés par des robots. Enfin le quatrième exemple fait état d'une méthode biochimique nouvelle qui s'inspire de travaux de deux chercheurs (cf. le passé simple).

Après le « contraste temporel », passons aux exemples, très nombreux dans notre corpus, dans lesquels le contraste est basé tout simplement sur la relation logique de disjonction¹⁷. Dans les exemples ci-dessous l'un des deux éléments du contraste est l'AR attribut, l'autre élément se trouvant dans le co-texte. Nous avons marqué en gras les expressions qui sont, nous semble-t-il, les meilleurs candidats pour constituer le second élément du contraste.

- (71) [...] spatialisation du vécu lui-même n'empêche point qu'à travers une infinité d'actes continus se constitue une réelle pluralité de motifs visés ; mais cette pluralité n'est pas *mentale* ; ce n'est pas une pluralité dans la conscience même comme foyer d'actes : c'est une pluralité **intentionnelle**. Cette grave confusion entache toute la psychologie [...] (Rpv : 154)
- (72) [...] – l'étonnement, au sens moderne du mot, n'est dans sa pureté qu'une alerte du connaître. L'émotion est rarement *cérébrale* : elle affecte généralement nos intérêts **corporels, sociaux, intellectuels, spirituels**, etc. ; (Rpv : 240–241)
- (73) Et là intervient la personnalité propre des agriculteurs. On ne se rend pas assez compte que leur démarche n'est pas *intellectuelle*. Ils sont dans une situation donnée. C'est dans **les faits** qu'ils peuvent s'éduquer. (Drsc : 235–236)
- (74) Dans tous ces cas, ce n'est ni la volonté ni le désir d'**une personne donnée** qui établit un ordre, mais l'esprit dynamique du groupe. Le contrôle est *social*, et les **individus** font partie de la communauté ; ils ne sont pas en dehors d'elle. (hidp : 421–422)
- (75) Les psychiatres recourent aux antidépresseurs, davantage qu'aux anxiolytiques. En France, les psychothérapies sont souvent *verbales* et d'inspiration analytique. Les Anglo-Saxons pratiquent plutôt des thérapies **cognitives et comportementales**. (Le Monde, 11.09.02)
- (76) [commentaire sur un texte de Kant traitant d'un peintre qui peint un jardin] Cet art est *pictural* mais il prend comme exemple **le jardin**. (France-Culture, 08.02)
- (77) Le dos de ces femmes est peut-être plus *humain* que leur face. La nuque, les épaules, le creux des reins, les fesses, semblent avoir été modelés plus "amoureusement" que toute la face. Vu de trois quarts, ce va-et-vient de la femme à **la déesse** est peut-être ce qu'il y a de plus troublant. (J. Genet, 1992, *L'atelier d'Alberto Giacometti*, Marc Barbezat, L'Arbalète)

¹⁷ Bien entendu, dans le cas précédent, où l'idée de contraste est basée sur l'espacement temporel, on a affaire aussi à la relation de disjonction. Ici, le contraste se base seulement sur la relation de disjonction.

- (78) La carte multicourses est *impersonnelle* ; elle peut être utilisée par **plusieurs personnes** voyageant ensemble. (2000, inscription sur un billet)

Le dernier exemple cité exige quelques commentaires. D'abord, il diffère des précédents en ceci qu'il comprend un AR à préfixe négatif. Ensuite, cet AR forme un paradigme contrastif avec un terme qui reçoit ici une interprétation particulière : *plusieurs personnes*, ce qui signifie qu'il faut le lire comme *une seule personne*.

Comme on le voit dans les deux exemples suivants, il arrive que les deux éléments du contraste soient des AR attributs :

- (79) le chevet est *roman* tu vois le porche aussi il est *roman* et tout le reste est *gothique*.
(oral 99)

- (80) [...] la poussée du passé est d'une régularité, d'une puissance, d'un tragique irrésistibles. Il n'y a que deux drames au monde. Le premier est *individuel* : c'est la souffrance. Le deuxième est *collectif*, et beaucoup plus que collectif : c'est que l'univers ne cesse jamais de tomber dans le passé. – Est-ce un drame? (Odm : 350)

De plus, dans ce dernier exemple, le contraste est préparé (cf. *deux drames du monde*). Le contraste peut être souligné par un marqueur argumentatif, comme dans l'exemple suivant :

- (81) Qui n'a chié et pissé tout son soûl jacte mieux et avoue plus vite. Pour le coup, la rétention est pas *freudienne*. Elle facilite **au contraire** le déballage et les consensus.
(Dz : 88–89)

Dans l'exemple suivant le contraste est aussi basé sur la disjonction, ce qui apparaît de façon moins tranchante que dans les exemples précédents :

- (82) Horace déjà n'écrivait-il pas : « **L'éphèbe** sent le mâle, et **la vierge** en s'épanouissant dégage le parfum du narcisse blanc ... » ? L'odeur humaine est toujours *charnelle*, c'est donc toujours une odeur de péché. Comment, par conséquent, voudrait-on qu'**un nourrisson** ait une odeur, lui qui n'a pas même connu en rêve le péché de la chair ? Comment voudrait-on qu'il sente ? (P. Süskind, *Le parfum*, Fayard, p. 19)

On voit ici le travail du scripteur qui établit un paradigme contrastif original (cf. § 2.4). Au premier abord, on peut croire qu'il mette en contraste la chair et le manque de chair. Cependant, cette dernière propriété ne peut pas s'appliquer aux humains (cf. les SN *l'éphèbe* et *la vierge*). En effet, on s'aperçoit que l'adjectif *charnel* s'interprète ici comme '*relatif au péché de la chair*'. Cette interprétation permet de comprendre pourquoi on l'applique à *l'éphèbe* et *la vierge* et non à *le nourrisson*.

Le contraste entre deux états de choses vient souvent de la confrontation de deux opinions différentes. Cette confrontation est présente aussi dans les exemples cités ci-dessus, mais dans les exemples que nous allons donner, la modalité est marquée par des moyens linguistiques. Notamment, il s'agit de verbes d'opinion, de verbes ou de temps modaux voire d'adverbes de phrase (cf. le chapitre suivant). Nous les avons mis en italiques gras, pour les distinguer des mots en gras, qui constituent le second terme du contraste :

- (83) [...] encore fallait-il supposer celles-ci [les nébuleuses irrésolubles] de nature **stellaire**, à l'encontre de l'opinion de Herschel, lequel les *présuait gazeuses*. Or, la nature gazeuse de certaines fut établie à partir de 1864, lorsque Huggins eut reconnu qu'elles fournissaient des spectres d'émission. (hgs1 : 142–143)
- (84) [...] la pacification de la Pologne ; on lui proposa dès lors de remplacer son contingent par un subside et elle offrit généreusement 400 000 roubles. Cette guerre ne *parut* pas *nationale* aux allemands, encore moins aux italiens : ils y *virent* une guerre **de classes ou idéologique**, et leurs princes, une guerre **politique**. (Lrf : 273)
- (85) [interview avec un auteur ; on oppose **littérature** et philosophie] ≈ Est-ce que vous *revendiquez* que votre livre *soit philosophique* ? [...] (radio, 2002)
- (86) « 90 minutes ». [titre] Canal + développe son secteur infos avec ce nouveau magazine d'enquêtes et de reportages, dont la diffusion pour l'instant **trimestrielle** et en crypté, *pourrait* rapidement devenir *mensuelle* et en clair. (Libération, 4.01.2000)
- (87) Le personnage se débat dans les arbustes. Je n'en *devine* que **la forme abstraite**, telle que je l'ai entrevue au crépuscule. Il est saisissable, *corporel*. Il est vivant, puisqu'il se débat [...] (de Ghelderode M., 2001, *Sortilèges*, Bruxelles: Editions Labor : 71)
- (88) Un texte entretient des rapports de différente intensité avec le temps réel (historique) dans lequel sont censés se situer les événements représentés. Le « roman historique » est ici à l'un des extrêmes : il prétend à la vérité, dans la description de l'histoire. A l'autre extrême se situent les « contes de fées » [...]. Habituellement, même quand un roman ne *se veut* nullement *historique*, on reconnaît sans mal à quelle époque s'en situe l'action. (DTd : 404)
- (89) – Pendant les vacances tu devrais faire un peu **d'exercices**, ça te ferait du bien.
– Avec le travail que j'ai, j'ai l'impression que mes efforts seront *surtout intellectuels*. (conversation reconstruite, 1999)
- (90) L'omniprésence des émissions télé-réalité va-t-elle bouleverser le paysage musical ? Pascal Nègre, PDG d'Universal Music France, voit dans ces avatars modernes du radio-crochet une manière, pas la seule, de débusquer les vedettes de demain. [...] Le phénomène est *d'abord planétaire*. En **Espagne**, « Operacion Trunfo » fut dès 2001 l'un des premiers raz de marée européens de la formule. (Le Monde, 31.01.03)

Pour terminer cette présentation des contextes pouvant construire un contraste, examinons encore le cas où un objet se voit attribuer deux ou plusieurs caractéristiques, l'une étant exprimée par un AR. Ces caractéristiques peuvent être présentées comme étant d'une même importance, ce qui est marqué par *aussi* ou *également* dans les exemples ci-dessous :

- (91) [article sur la fête des Vignerons en Suisse à Vevey] Les enjeux de ces festivités sont **la fraternité humaine, l'ouverture sur l'avenir et le partage des utopies** [...] Eminemment actuels, d'un point de vue sociologique, ces enjeux sont *aussi artistiques*. Le cœur de la Fête, il ne faut pas l'oublier, c'est un spectacle, un vrai spectacle théâtral, avec des personnages et une histoire [...] (d'après Le Temps, 24.07.99)
- (92) [émission sur une exposition où une artiste présente des objets pouvant être utilisés comme vêtements] Cet objet est portatif. Est-ce qu'il est *humain*? Oui, dans un sens,

parce qu'on peut le porter. Mais *également*, il est *inhumain*, parce qu'il a sa propre vie. (oral, reconstruit, France-Culture, 16.01.02)

- (93) *Economique*, l'espace du métropolitain l'est (et spontanément reconnu comme tel par ses utilisateurs) au point de susciter un certain nombre de comportements dérivés, complémentaires ou déviants qui se laissent lire ou dire dans le langage de l'économie, même s'ils ont *aussi* des aspects **juridiques, esthétiques et sociaux**. Aux deux extrêmes, la fauche et la triche. (Marc Augé, *Un ethnologue dans le métro*, Paris, Hachette, 1986, p. 79).

Bien que les AR soient des termes en principe « incompatibles », rien n'empêche d'appliquer plusieurs AR à un même objet. En effet, dans les exemples ci-dessus, il est question de plusieurs aspects d'un même objet. Parfois, une telle application est justifiée par l'ajout d'expressions à sens restrictif comme *d'un point de vue sociologique* (premier exemple), *dans un sens / parce qu'il a sa propre vie* (deuxième exemple) et *même si* (troisième exemple).

Quant au contraste, il se lit dans (91) grâce aux expressions se trouvant dans le contexte précédent, que nous avons mises en gras. Elles forment un paradigme contrastif avec l'AR attribut *artistique*. Dans (92), le paradigme contrastif est formé par deux AR attributs, *humain* et *inhumain*. Notons qu'aucun de ces adjectifs n'a ici de sens qualificatif ; ce sont de vrais AR, conformes à la définition que nous avons donnée au chapitre II. Ce constat remet en question l'opinion répandue d'après laquelle le préfixe *in-* transforme automatiquement un AR en AQ (I. Bartning 1976 : 81–83, Gaatone 1971). Enfin dans (93), le premier terme du contraste est exprimé par l'AR attribut *économique* et le second par les AR adnominaux *juridiques, esthétiques et sociaux*. Observons également la structure particulière de la première phrase de cet exemple, qui est peu fréquente : un AR attribut détaché par antéposition et repris ensuite par le pronom neutre. Le détachement est bien entendu un moyen de focaliser l'AR *économique*¹⁸.

Avec l'exemple suivant, nous continuons à explorer la relation de disjonction, mais cet exemple nous permet d'insister sur un fait : l'idée de contraste est presque toujours nécessaire pour pouvoir interpréter des énoncés négatifs. Considérons d'abord (94), dont nous avons enlevé tout ce qui suit les énoncés attributifs négatifs :

- (94) ? « là encore, la formule doit être interprétée largement : tous les intérêts professionnels ne sont pas *économiques* ; tous les intérêts économiques ne sont pas *industriels, commerciaux ou agricoles*. » (Rsf : 13)

Nous avons déjà dit qu'un énoncé négatif qui rejette certaines caractéristiques exprimées par des AR provoque un malaise interprétatif (cf. § 2.2). Il en va de même pour (96) qui, hors contexte, ne respecte pas le principe de quantité de Grice (1979). Comme les AR *économique, industriel, commercial et agricole* n'évoquent pas ici un cinquième terme qui serait en quelque sorte leur « antonyme », celui-ci doit être fourni ailleurs dans le texte. Ce que le scripteur a effectivement fait :

¹⁸ Cela dit, l'ordre renversé dans une phrase copulative n'apparaît pas seulement dans le français oral (cf. chapitre III, § 1.1).

(94a) « là encore, la formule doit être interprétée largement : tous les intérêts professionnels ne sont pas *économiques* ; tous les intérêts économiques ne sont pas *industriels, commerciaux* ou *agricoles*. En fait, elle interdit seulement d'appeler syndicat une association purement **culturelle** ou purement **politique** ; [...] » (Rsf : 13)

Il en va de même pour l'exemple suivant, avec un AR dérivé d'un nom propre :

(95) ? Je lui chercherais en vain des répondants plus nobles: [...] la Touraine est *balzacienne* et [...] (Gl : 125)

Nous savons que les dérivés adjectivaux de ce type peuvent par ailleurs avoir une lecture qualificative qui découle d'un sens connotatif stéréotypé. Mais, aucun stéréotype ne se laisse activer ici. Il s'agit tout simplement d'un AR qui désigne Balzac, comme on le découvre par la suite :

(95a) Je lui chercherais en vain des répondants plus nobles: comme la Touraine est *balzacienne* et le Boischaud marqué par Nohant, la Normandie d'Étretat, de Saint-Valéry-en-Caux et de Dieppe reste pour moi, quand je la visite, le pays d'Arsène Lupin, le pays où les «coupés» 1910 font la course avec les rapides et où sur les routes le frénétique collégien [...] (Gl : 125)

Observons encore que le paradigme contrastif se dédouble dans ce texte. D'une part, il y a des régions ou lieux comme la Touraine, le Boischaud, la Normandie ; de l'autre, des personnages célèbres qui, pour l'auteur, ont marqué ces régions : Balzac, George Sand et Arsène Lupin. Le nom de George Sand n'est pas donné mais inféré d'un savoir extralinguistique (cf. *Nohant*).

3.2.2. Paradigme contrastif inféré

Dans le deuxième cas de figure, le paradigme contrastif s'appuie sur un savoir extratextuel. Parfois, il s'agit même d'une sous-catégorisation préconstruite dans le domaine désigné par le SN support de l'attribut. Par exemple, on distingue les maladies orientales des maladies européennes, la langue orale et écrite, le féminin et le masculin, comme dans les exemples suivants :

(96) – Pourquoi ? demanda-t-il. Pourquoi M. Holmes pense-t-il que je pourrais le secourir ?
– Parce que vous êtes compétent dans les maladies orientales.
– Mais d'où vient qu'il croit que sa maladie est *orientale* ?
– Parce que, au cours d'une enquête professionnelle, il a travaillé avec des marins chinois sur les docks. (Conan Doyle, 1958, *Sherlock Holmes*, vol. 2 : 619)

(97) [...] ces langues très anciennes étaient seulement *orales* jusqu'au début du XX^e siècle. (Qtm : 75)

(98) Est-ce qu'on a trouvé d'autres restes dont on peut dire qu'ils sont *féminins*? (radio, émission sur la paléontologie)

D'autres paradigmes se caractérisent par une ouverture. Ils présupposent plusieurs termes, comme nous le verrons dans les exemples suivants, notamment :

le style scientifique, standard, familier, etc., l'actualité cinématographique, politique, sportive, etc., les raisons financières, politiques, militaires, etc., le défi médical, moral, politique, etc., et l'obsession du sexe, de la mort, de la mélancolie, de l'hygiène, etc. Le lecteur reconstruit ces paradigmes par le biais d'un calcul inférentiel qui s'appuie sur des données textuelles et extratextuelles.

- (99) Dans quelle rubrique il a été publié? a) Actualité scientifique b) Loisirs-Culture c) Famille-Santé. Réponse c: il est question de santé (angoisse, dépression, anxiété), mais le ton n'est pas *scientifique* (à commencer par le titre). (DALF, p.8)
- (100) [changement de sujet lors d'une émission radio] L'actualité est aussi *inémato-graphique* aujourd'hui. [ensuite, on parle du Festival de Cannes] (radio, 04.02)
- (101) L'actualité de cette journée est d'abord *sportive*. (TV5, début d'un journal télévisé)
- (102) [il est question des bases aériennes de Moscou. Pourquoi Moscou s'est-il retiré du Cuba ?] Les raisons principales sont bien évidemment *financières*. (radio, 15.05.02)
- (103) Pour les « poilus » de 14', la chair était triste [titre]. [...] Pour beaucoup, seul un bain de sang peut redonner au corps malade de la France sa force, sa grandeur et sa discipline morale. Mais la victoire devant revenir à ceux qui sauront rester purs, chastes et forts, il est impératif que le soldat soit à la hauteur de la tâche qui lui est confiée et que le « poilu », emblème et instrument de la lutte, échappe aux tourments de la chair. [alinéa] Le défi est d'abord *médical*. Car si le sexe intéresse tant les stratèges, c'est à cause du péril que représentent les maladies vénériennes. La lutte contre la syphilis, endémique dans le pays, apparaît comme une priorité absolue [...] (Le Temps, 22.06.02)
- (104) [critique du film *Ghost world* de Zwigoff] Que faire après ? Après le lycée, après les films à répétition, après les générations révolutionnaires ? Comment sortir d'un immobilisme frigidité ? [alinéa] La première obsession d'Enid sera *sexuelle*. Pur produit des frayeurs des adultes, descendance désenchantée, Enid discute plus qu'elle n'expérimente. Les hommes sont au choix des imbéciles ou des souffre-douleurs, souvent les deux. (Cahiers du cinéma, juin 2002)

Le contraste à deux termes peut être fondé sur une « opposition privative ». On lit ainsi dans les exemples suivants qu'on distingue la logique booléenne de la non booléenne, la discipline olympique de la non olympique, les phénomènes linguistiques des non linguistiques, l'action mentale de la non mentale :

- (105) Si je formalisais et axiomatisais, s'il m'arrivait de mettre en forme recevable par la gent mathématicienne quelques formules audacieuses de Piaget, je discutais aussi beaucoup [...]. Il en résulta que plus m'impressionnaient la logique mathématique et sa beauté, plus aussi je m'apercevais qu'elle ne saisissait qu'une partie de la richesse de la pensée et que se dessinait l'idée que toute intelligence n'est pas nécessairement *booléenne*. (Grize, 1990, *Logique et langage* : 8)
- (106) «Championnat de France de descente de canoë-kayak» [titre]. La discipline n'est pas *olympique*, elle en souffre moralement et financièrement. (Libération, 24.07.2000)
- (107) [...] appartiennent à la sémantique linguistique [...] des phénomènes tels que les « relations thématiques » [...], les relations existant, par exemple, entre les verbes

« persuader », « avoir l'intention de », [...]. Tous ces phénomènes sont purement *linguistiques* et font partie de la grammaire. (Fuchs & le Goffic)¹⁹

(108) [en parlant de l'art de Gina Pane : ≈ L'action qu'elle fait est une sorte d'anti-action...]
L'action est d'abord *mentale* : [≈ elle se prépare dans le cerveau de l'artiste...] (France-Culture, 07.02)

Pour des adjectifs comme *mondial*, *national* ou *planétaire* des exemples (109) – (111), les termes de sens privatif qui leur correspondent s'interprètent ici respectivement comme '*qui ne concerne pas le monde (entier)*', '*qui ne concerne pas un (seul) peuple / pays*', '*qui ne concerne pas la planète (entière)*' :

(109) [Il est question de la révolution] Elle est, à elle seule, un prodigieux calcul, qui s'étend à l'univers. Elle sait, même si elle ne l'avoue pas toujours, qu'elle sera *mondiale* ou ne sera pas. Ses chances s'équilibrent aux risques d'une guerre universelle qui, même dans le cas d'une victoire, ne lui offrira que l'empire des ruines. (Chr : 361–362)

(110) Le danger FN [Front National] n'est pas *QUE national* (radio, 09.06.02)²⁰

(111) En regardant les chiffres on voit que la mondialisation n'est pas *planétaire*. (France-Inter, 25.01.03)

4. Propositions relatives et structures appositives

L'idée de contraste est aussi déterminante pour les AR, qui, malgré la contrainte, s'emploient attributivement aussi dans des propositions relatives. Contrairement aux énoncés présentés jusqu'ici, les énoncés attributifs que nous analyserons dans la suite sont des propositions subordonnées et l'expression support de l'attribut est ici constituée par un pronom relatif. Cependant, la relation entre l'attribut et l'expression support de l'attribut se laisse analyser dans les mêmes termes que précédemment. Ainsi, dans l'exemple (112), ce qui est primordial, c'est l'existence du paradigme préconstruit : *marin* et *terrestre* :

(112) L'iguane marin des Galapagos est le seul lézard au monde qui soit *marin*. (inscription se trouvant dans un musée d'histoire naturelle)

¹⁹ Nous suivons Bartning (1976 : 60–61) quand elle rapproche deux contextes favorables aux pseudo-adjectifs (que nous appelons « AR ») : le contexte contrastif et le contexte d'adverbes d'exclusion (comme *purement*, *strictement*...) parce que les deux contextes mettent en évidence le rôle sous-classificateur des pseudo-adjectifs. Quant aux adverbes d'exclusion, ce rapprochement se justifie probablement par le fait qu'ils signifient la restriction à un seul élément d'un domaine non déterminé avec l'exclusion de tous autres éléments. Donc, ils impliquent le contraste entre un élément et le reste, donc tout ce qui n'en est pas un (cf. *Ces problèmes sont purement agricoles*, *Ces revendications sont strictement féminines*, exemples de Bartning).

²⁰ Le mot *que* est écrit en majuscules pour marquer l'accent d'insistance.

Les propositions relatives se divisent traditionnellement en restrictives et appositives. Le premier type est illustré par l'exemple (112) ci-dessus, et le second par l'exemple suivant :

(113) [A propos de la crise économique en Argentine] Des marchés, qui étaient *alimentaires* jusqu'à aujourd'hui, vendent maintenant de l'art déco. (radio, 08.03)

Notons que les relatives restrictives de type *qui est AR* se caractérisent par un parallèle avec un AR épithète²¹, comme on l'observe ci-dessous :

(112a) L'iguane marin des Galapagos est le seul lézard au monde *qui soit marin*.

(112b) L'iguane marin des Galapagos est le seul lézard *marin* au monde.

Dans le cas des relatives appositives, il y a parallélisme avec une épithète apposée :

(113a) [A propos de la crise économique en Argentine] Des marchés, *qui étaient alimentaires* jusqu'à aujourd'hui, vendent maintenant de l'art déco. (radio, 08.03)

(113b) Des marchés, *alimentaires* jusqu'à aujourd'hui, vendent maintenant de l'art déco.

Notre présentation suivra l'ordre suivant : nous traiterons d'abord des relatives, et ensuite nous présenterons des structures appositives.

4.1. Les AR dans les propositions relatives

Nous ne tiendrons pas compte ici de la distinction entre relatives restrictives et relatives appositives. La raison principale en est que cette distinction n'est pas pertinente pour la levée de la contrainte de l'attribut.

Notre analyse suit le même scénario que dans les paragraphes précédents. Nous examinerons d'abord des exemples où il y a disjonction. L'un des termes est exprimé par un AR attribut, l'autre par une expression signalée en gras :

(114) Donc, j'y reviens : il n'y a pas d'histoire **économique** et sociale. Il y a l'histoire tout court, dans son unité. L'histoire qui est *sociale* tout entière, par définition. L'histoire que je tiens pour l'étude, scientifiquement conduite, des diverses activités et des diverses créations des hommes d'autrefois [...] (Fcph : 20)

(115) On envisage la création d'un site dans lequel les présentations qui sont *locales* peuvent être partagées dans toute **la Pologne**. (oral, 10.11.01)

(116) « Du décor » (1918). [titre] Je demande qu'on étudie la composition du **décor** dans un Charlot. Que le cinéma prenne garde: il doit être dépouillé de tout ce qui est *verbal*, mais l'art ici doit suppléer à la parole, et c'est quelque chose de plus que la représentation exacte de la vie. (Aop : 59–60)

(117) « D'une certaine manière de poser la voix » [titre] [...] que le mot nous ouvre enfin son essence la plus intime, qui n'est plus *intellectuelle*, qui n'est plus *imaginative*, qui

²¹ Cela dit, nous ne les considérons pas comme structures équivalentes. La différence entre les deux relève de la structure thème-rhème : l'épithète ne porte pas l'accent rhématique.

n'est plus *musicale*, mais se réduit à quelque chose comme **une longueur d'onde singulière**, sur laquelle nous nous trouvons en prise un bref instant à des degrés variés d'indicible, [...] (Gab : 189–190)

(118) [...] dès qu'ils sont petits vient de ce qu'on ne valorise pas le mode de langage qu'ils ont avec leurs parents, qui est un langage très riche, gestuel, émotionnel, mais qui est *non verbal*, et c'est justement en mettant des paroles sur leur langage affectif avec leur mère qu'on les instruit du langage *verbal*. On s'abstient de le faire à l'école. (Dce : 330)

Comme nous l'avons constaté plus haut, le contraste se fonde parfois sur une relation opposée à celle de disjonction. Dans ce cas, il y a souvent une expression de sens restrictif qui justifie l'application de termes « incompatibles » à un objet, comme dans (120) et (121) :

(119) [émission sur de Gaulle] nous voterons pour la république qui sera demain *fraternelle, sociale...* (radio, 04.02)

(120) On peut donc distinguer deux classes de produits volcaniques, ceux qui sont *volcaniques à la manière des laves*, et ceux qui sont *volcaniques à la manière du soufre*, du sel ammoniac, etc. à toutes les époques de l'histoire du globe, les phénomènes éruptifs ont donné des produits appartenant à ces deux classes, mais la nature des uns et des autres a varié avec le temps. (Bev : 2)

(121) Après avoir parcouru cette terre d'Alsace si peuplée, et en passant par la « Porte de Bourgogne » qui n'est, du reste, *bourguignonne que de nom*, et qui est *terre rhénane par sa civilisation*, le voyageur retrouve soudain les solitudes forestières rencontrées en Ardenne, sur le plateau lorrain et dans les Vosges. (dtfd : 38)

Enfin, il peut n'y avoir qu'un terme du paradigme contrastif, l'autre terme étant inféré grâce à une sous-catégorisation préconstruite à laquelle participe l'objet désigné par l'expression sujet. Dans (122) on distingue l'origine agricole de la pollution de son origine industrielle, dans (123) des récompenses individuelles de récompenses collectives, dans (124) l'armée professionnelle de l'armée de milices et dans (125), une organisation étatique de celle qui ne dépend pas de l'Etat :

(122) « Le Danube » [titre]. La pollution en phosphates dont l'origine est principalement *agricole* a fait des dégâts... (télé, 23.09.01)

(123) [...] les fenêtres restant ouvertes pendant les récréations. Les seules récompenses données aux enfants sont des bons points, des images et des jouets qui restent strictement *individuels*. Les seules punitions permises sont les suivantes : privation, pour un temps très court, de travail et de jeux en commun, retrait des récompenses. (eef : 98)

(124) [Il est question de la réforme de l'armée française. Les jeunes Français passent seulement une journée dans l'armée en apprenant le métier de la défense] C'est le seul lien avec l'armée qui deviendra *professionnelle*. (France-Inter, 10.1998)

(125) [à propos de OLP, organisation palestinienne] ... face à un mouvement qui n'est pas *étatique*.... (France Culture, 04.02.)

Dans certains exemples de notre corpus, le second terme du contraste ne peut pas être inféré d'une sous-catégorisation préconstruite :

- (126) [présentation de la structure de l'organisation internationale « Prof-Europe »] Il y a une commission qui n'est pas *géographique*. C'est celle du français langue maternelle. Elle représente différents pays. (oral, 10.11.01.)
- (127) [...] il a considérablement assoupli l'éthique traditionnelle pour lui permettre de faire face aux exigences d'une économie qui ne serait plus *artisanale*, qui ne serait plus une économie de marché fermé. (ues : 6413-6414)
- (128) [avant l'instauration du PACS, on voulait réformer le mariage] On proposait une vision qui était *républicaine* (radio, France-Culture, 8.12.01)

Le paradigme contrastif est alors construit dans le discours, et un contexte relativement large est parfois nécessaire pour l'identifier.

4.2. Les AR dans les structures appositives

Les structures que nous présentons ici sont généralement marquées typographiquement par une virgule. Notre corpus comprend trois cas de structures appositives, qu'on peut schématiser comme suit :

(1°) énoncé, *qu'il(s) / elle(s) soit (soient)* AR₁ ou AR₂

(2°) énoncé, *étant* AR₁ plutôt que AR₂

(3°) énoncé, AR₁ ou AR₂...

Certaines propositions subordonnées ont une valeur de supposition. Ces subordonnées comportent toujours un pronom anaphorique en position sujet et les AR attributs en contraste sont coordonnés par la conjonction *ou*. De nombreux exemples de notre corpus présentent ce type de construction :

- (129) Toute révolution est cyclique, qu'elle soit *politique* et *sociale*, ou *naturelle* et *cosmique*. On pourrait parler d'un retour à la « grammaire générale » (au sens du XVIII^e). (de Gaulmyn M.-M.)
- (130) Les règles grammaticales d'une langue sont indépendantes de toute échelle de valeurs, qu'elle soit *logique*, *esthétique* ou *éthique*, et, de façon générale, la langue est dépourvue de toute finalité spécifique. (Hjelmslev L.)
- (131) (Il est question d'un référendum en Suisse sur l'adhésion à l'Europe) Les Suisses ne sont pas du tout pressés qu'on vienne mettre le nez dans leurs affaires, qu'elles soient *fiscales*, *bancaires* ou *sociales*. (France-Inter, 4.3.2001)
- (132) On a peur des toxicomanes, mais on a honte de l'alcoolisme, soutient Philippe Mottet, directeur du centre valaisan. Alors l'entourage, qu'il soit *familial*, *social* ou *professionnel*, entre dans ce que l'on appelle une codépendance. Le processus est simple: il s'agit de nier que la personne est malade, de consommer avec elle, de refouler ses sentiments, de marcher sur des œufs [...], de minimiser les effets dévastateurs que procure la consommation abusive et chronique d'alcool chez certaines personnes. (Le Matin, 7.8.98)

- (133) Par la suite, on employa «synapse» pour désigner la surface où le neurone entre en contact avec une autre cellule, qu'elle soit *musculaire, nerveuse* ou *glandulaire*. (N. Sillamy, 1983, *Dictionnaire usuel de psychologie*, Bordas.)
- (134) [...] tout à fait conforme au dynamisme irrépessible du Raymond, dont, je devais le constater par la suite, se trouvaient bénéficier toutes ses entreprises, qu'elles fussent *commerciales, amicales, ou amoureuses*. La prise des mesures – nouvelle pour moi –, le choix des tissus, celui d'un modèle, furent expédiés dans un mouvement souple. (Sce : 256–257)
- (135) La polémique est indispensable à la vie et au mouvement. Elle suppose une doctrine et un but, qu'elle soit *politique, religieuse, artistique* ou *littéraire*, car une polémique qui ne va nulle part n'intéresse pas. Les articles polémiques de Zola, si absurde que fut la thèse dite [...] (Dbj : 116–117)
- (136) Et, c'était parti j'étais sur la liste noire de Mme Anselme, c'est la même liste d'ailleurs que doivent se partager toutes les autorités, qu'elles soient *douanières, policières* ou *scolaires*; j'ai toujours l'impression quand je passe une frontière ou que je traverse hors des clous, que ces Messieurs en savent sur mon compte plus [...] (Gief : 36)
- (137) Chacune des fonctions sociales que nous avons exercées à l'intérieur d'une institution collective, autrement dit d'un groupe organisé, qu'il soit *familial, professionnel, religieux, national, politique, culturel*, a créé en nous un certain personnage et les conflits entre nos tendances et celles du groupe ont engendré [...] (Depm : 156–157)
- (138) Nous parlerons, par contraste avec des situations « diglossiques » (bilinguisme, etc.) que décrivent les linguistes, de « monoglossie » française. Les raisons en sont nombreuses. Politiques, tout d'abord : l'intérêt de l'Etat, qu'il soit *royal, impérial* ou *républicain*, pour la langue est une constante. (Cerquiglini B.)
- (139) Le mot conversation est banni. Je crois que c'est celui qui dit ici le mieux la honte et l'orgueil. Toute communauté, qu'elle soit *familiale* ou *autre*, nous est haïssable, dégradante. Nous sommes ensemble dans une honte de principe d'avoir à vivre la vie. (Da : 69)
- (140) Nous lui transmettons tous vos courriers, qu'ils soient **papier** ou *électroniques* (radio, 10.02)
- (141) Les grammaires contemporaines, qu'elles soient *scolaires* ou *d'usage*, s'accordent pour opposer la catégorie adjectivale à la catégorie nominale » (Riegel M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, PUF)

Ces exemples appellent les remarques suivantes.

Premièrement, dans l'exemple (131) il n'y pas de conjonction *ou*, mais cela ne change rien à la valeur de la relation logique qui existe entre les AR énumérés : il s'agit toujours de la disjonction.

Deuxièmement, dans (139) l'AR n'est pas coordonné avec un autre AR mais avec l'adjectif *autre*, qui constitue une sorte de quasi-variable à valeur d'adjectif²²,

²² Dans la syntaxe-sémantique on appelle « quasi-variables » les pronoms *quelqu'un* et *quelque chose*, parce qu'ils marquent des places d'arguments au niveau de l'expression.

pouvant désigner n'importe quel élément du paradigme représenté par *familial* dans le domaine des communautés.

Troisièmement, comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, un AR peut former un contraste avec une autre forme qu'un adjectif, par exemple avec le nom *papier* dans (140) ou avec le syntagme prépositionnel *d'usage* dans (141). Comme les AR, ces deux expressions sont normalement réfractaires à la position attribut (cf. ? *Vos courriers sont papier* et ? *Les grammaires contemporaines sont d'usage*)²³, mais ici le contraste lève cette contrainte.

Enfin, notons que les AR attributs ne sont pas les seuls adjectifs qui apparaissent dans les structures appositives à valeur de supposition. On y rencontre aussi des adjectifs comme *primaire* que les linguistes excluent souvent du groupe des adjectifs qualificatifs. Bien qu'ils ne soient pas des AR, ils jouent parfois le même rôle que les AR, comme dans l'apposition de l'exemple suivant :

(142) Dans les écoles de Neuchâtel – qu'elles soient *enfantines*²⁴, *primaires* ou *supérieures* –, les cours ont eu lieu normalement. (L'Express, 20.06.02)

D'autres structures appositives ont la valeur d'une constatation et non d'une supposition. Ce sont des structures participiales, qui sont notamment formées avec le participe présent d'un verbe copule, comme dans l'exemple suivant :

(143) [...] nous pouvons étendre notre connaissance au-delà des bornes de l'expérience, en tirant des inférences dont l'inférence inductive est un modèle. Or, de telles inférences s'appuient sur des principes qui, n'étant pas dérivés de l'expérience et étant *logiques* plutôt que *psychologiques*, doivent être connus a priori. (Ggo : 20)

Voilà les derniers AR épithètes appositifs que nous examinerons ici :

(144) C'est une leçon d'humilité que l'Amérique devrait méditer pour ses futures aventures, *spatiales* ou *autres*. (Libération, 3.02.03)

(145) « Le premier coffee shop a ouvert en septembre à Stockport, près de Manchester ». [titre]. [...] La ville, autrefois *industrielle*, n'a accédé à la notoriété que depuis qu'elle abrite le premier cannabis-café de Grande Bretagne. (Libération, 14.08.02)

(146) C'est une leçon d'humilité que l'Amérique devrait méditer pour ses futures aventures, *spatiales* ou *autres*. Celles-ci ont toujours un coût. *Economique* d'abord. Il n'est pas sûr, par exemple, que Washington ait consacré assez de crédits au maintien en parfait état de marche des navettes de plus de 20 ans d'âge. Coût *humain* ensuite. (Libération, 3.02.03)

Dans le premier exemple, l'AR *spatial* est apposé au syntagme qui le précède. Puisque l'apposition est ici une structure coordonnée et comprend la conjonction

²³ Si, dans cet énoncé, on substituait *certaines grammaires* à *les grammaires*, on présupposerait une idée de contraste.

²⁴ Quoique dérivé du nom *enfant*, nous ne considérons pas ici l'adjectif *enfantin* comme un AR parce qu'il ne signifie pas 'qui est relatif à l'enfant' (cf. *auditoire enfantin*, *chanson enfantine*, *ronde enfantine*).

ou, ce cas ne diffère que formellement du premier cas de figure, c'est-à-dire d'une proposition subordonnée à valeur de supposition.

Dans le deuxième exemple, l'AR *industriel* est apposé au SN *la ville*. Le contraste est ici mis en évidence grâce à l'espacement temporel de deux états de choses (cf. *autrefois* et *le premier / en septembre*). L'autre terme du paradigme contrastif se laisse déduire du texte *La ville [...] n'a accédé à la notoriété...* Il s'agit donc d'une ville touristique.

Dans le troisième exemple, l'AR *économique* est apposé au SN *un coût*, duquel il est séparé non par une virgule mais par un point²⁵. L'autre terme du paradigme contrastif est l'AR épithète *humain*. Le paradigme contrastif se présente comme deux états de choses ayant une importance différente (cf. *d'abord* et *ensuite*).

5. Levée de la contrainte de l'attribut

L'objectif que nous nous sommes fixé dans ce chapitre était d'expliquer pourquoi le contexte contrastif lève la contrainte de l'attribut envers les AR.

Rappelons que le contexte contrastif est construit sur un paradigme de termes incompatibles. Dans les exemples analysés plus haut, au moins l'un des deux termes de ce paradigme est un AR attribut. Un paradigme contrastif peut être activé de façon asymétrique : le premier terme impliqué par le prédicat de contraste est par exemple exprimé par un AR attribut, et l'autre découle alors de plusieurs lexèmes ; ou bien, le premier terme impliqué par le prédicat de contraste est exprimé par un AR attribut, et l'autre n'est pas donné explicitement mais inféré à partir du contexte linguistique ou situationnel, ou encore d'une sous-catégorisation préconstruite.

Dans le présent chapitre, nous nous sommes également interrogée sur l'origine des paradigmes à termes incompatibles, que nous appelons « contrastifs », entièrement ou en partie exprimés par les AR. Il est difficile de soutenir que ces paradigmes viennent uniquement du système lexical. Comme nous l'avons montré, un AR peut entrer dans plusieurs paradigmes contrastifs, plus ou moins stéréotypés ou préconstruits (cf. *humain / animal* et *humain / simien*). Bref, les paradigmes contrastifs que construisent les AR appartiennent à l'ordre du discours bien davantage qu'à celui de la langue.

5.1. Raison de la levée de la contrainte de l'attribut

Le phénomène du contexte contrastif devrait faire l'objet d'analyses comme un phénomène linguistique à part entière. Il opère notamment dans les énoncés

²⁵ Si l'on admet que cet extrait imite stylistiquement l'oral, on peut analyser ce point comme une marque qui correspond à une pause relativement longue.

passifs, ce que notent certaines grammaires de français (cf. Riegel et al. 1994 : 437). Ainsi, un énoncé comme *Cette copie est corrigée par moi* devient beaucoup plus naturel si on y ajoute en contraste un autre complément d'agent : *Cette copie est corrigée par moi et non par mon collègue*. Comme nous l'avons abondamment exemplifié dans ce chapitre, les contextes contrastifs lèvent la contrainte qui exclut les AR de la position attribut. Quel est le mécanisme de ce phénomène ?

Notons d'abord que l'attribut a toujours été considéré par les linguistes comme une position ayant, par excellence, une fonction prédicative. C'est l'unique élément de l'énoncé attributif qui permet de « poser » un message, en d'autres termes de prédiquer quelque chose d'un objet. Mais le fonctionnement de l'attribut dans un contexte contrastif est passablement différent : l'attribut y est dominé par un prédicat implicite de contraste. Ainsi, un AR attribut qui est mis en contraste avec un autre terme devient un des arguments du prédicat contrastif, prédicat qui ouvre par définition deux places d'arguments. Rappelons que les AR sont justement reconnus pour saturer une place d'argument, trait que nous avons considéré comme définitionnel (cf. le chapitre II, § 2.2). Ce fonctionnement est donc conforme au rôle de l'AR dans un contexte contrastif.

Reprenons un exemple déjà mentionné, dans lequel le prédicat de contraste domine *robotique*, d'une part, et *l'astronaute*, de l'autre :

(69) Dans les années 60 – de Gagarine à Apollo –, le spatial, c'est **l'astronaute**. Aujourd'hui, le spatial américain, budgétairement parlant, est en majorité *robotique*. Qu'il s'agisse du militaire, de l'observation de la Terre, des télécoms ou de l'astrophysique. En Europe, le robot domine plus encore. (Libération, 3.02.03)

Nous emprunterons les symboles de variables propositionnelles, P et Q , au calcul des propositions et nous nous en servirons dans notre analyse. Commençons par l'analyse de l'énoncé comportant un AR attribut, que nous symbolisons par P , par opposition à Q , symbolisant l'énoncé qui comporte le second terme du contraste.

L'analyse sémantique de P révèle la présence d'un prédicat relationnel implicite à deux places d'arguments, que nous avons symbolisé par R (cf. chapitre IV). La première place d'argument, p , est instanciée ici par le support de l'attribut *le spatial américain* et la seconde place, x , par l'AR attribut *robotique*²⁶. Ainsi, la variable P correspond à la formule suivante :

(1°) $P \rightarrow R(p, x) \rightarrow R(\underline{\text{le spatial américain}}, \underline{\text{robotique}})$

La variable Q correspond à l'énoncé qui comporte le second terme mis en contraste, *l'astronaute*. La variable propositionnelle Q se compose ici d'un prédicat G , interprétable comme 'identité', et de ses deux arguments, p et x , ce qu'on observe dans la formule ci-dessous :

(2°) $Q \rightarrow G(p, x) \rightarrow G(\underline{\text{le spatial américain}}, \underline{\text{l'astronaute}})$

²⁶ Bien entendu, pour le besoin de simplicité, nous avons exclu de notre analyse la modalité et la temporalité.

Maintenant, revenons à l'exemple qui nous a servi de point de départ dans la discussion sur le contexte contrastif (cf. § 1) :

(1a) Cette critique n'est pas *musicale*, mais *littéraire*. (exemple d'I. Tamba-Mecz)

Appliquons-y l'analyse en terme de prédicat de contraste. Les deux propositions contiennent un implicite relationnel dit « *R* » permettant de lier le support de l'attribut à l'attribut. Par conséquent, le support de l'attribut et l'attribut instancient les deux places d'arguments qu'il ouvre. La première proposition de (1a) diffère de la seconde par la présence de la négation, ce que nous marquerons par le symbole *NEG* :

(7°) *NEG R (cette critique_x, musicale_y)*].

(8°) *R (cette critique_x, littéraire_y)*

Le symbole *NEG* se trouve ici devant le prédicat *R*, mais il n'est pas certain que la négation n'ait, dans sa portée, que l'attribut. Ajoutons encore que, (1a) représente deux propositions au niveau du sens, bien qu'il soit considéré, par ailleurs, comme un seul énoncé.

En ajoutant le prédicat de contraste à (7°) et à (8°), on obtient le schéma suivant :

(9°) $P \rightarrow [R (\text{cette critique}_x).$	‘ <i>contraste</i> ’	{	<i>NEG (musicale_y)</i>
$Q \rightarrow [R (\text{cette critique}_x).$			<i>(littéraire_y)</i>

Suivant cette formule, dans la portée du prédicat de contraste se trouvent les deux AR attributs. Ici, la négation n'est plus une négation du prédicat *R* mais une négation de constituant, qui se traduit par l'exclusion d'un AR attribut. Cela est d'autant plus plausible pour (1a) que les deux constituants mis en contraste sont marqués prosodiquement par une emphase.

Ces analyses nous permettent d'expliquer le rôle du contraste dans la levée de la contrainte de l'attribut. Rappelons que dans le chapitre précédent, nous avons constaté que cette contrainte est levée à condition que le prédicat implicite *R*, qui lie le support de l'attribut à l'attribut, s'interprète par une des relations « préconstruites » ou par le biais d'un contexte situationnel particulier. Nous avons examiné cette condition avec des énoncés comportant des AR ethniques attributs. Dans ces énoncés, l'interprétation du prédicat *R* prend appui sur une relation comme partie-tout, appartenance ou origine. Cependant, la majorité des énoncés du présent chapitre comprennent des AR attributs qui sous-catégorisent le support de l'attribut. Par conséquent, ces énoncés ne peuvent pas respecter la condition de « relations préconstruites ». Nous pensons que c'est en raison du contexte contrastif que la contrainte de l'attribut est levée. Plus précisément, ce qui importe ce n'est pas le lien de l'AR attribut avec le support de l'attribut mais celui de l'AR attribut avec un terme mis en contraste se trouvant à l'extérieur de l'énoncé. Ce lien est assumé

par un prédicat, quoique implicite, mais relativement univoque, le contraste. Nous pensons que son caractère univoque est de prime importance pour la levée de cette contrainte.

5.2. « Puissance » du contexte contrastif

Etant donné le nombre d'énoncés attributifs présentés dans ce chapitre, dans lesquels les AR sont employés comme attributs, l'effet du contexte contrastif est incontestable. C'est ce contexte qui est responsable de la levée de la contrainte de l'attribut. Dans la suite nous tenterons d'examiner la « puissance » du contexte contrastif. Dans ce but, nous recourons aux situations présentées dans le chapitre précédent (cf. § 3), dans lesquelles intervient la contrainte de l'attribut. Puis nous vérifierons dans combien de situations le contexte contrastif lève la contrainte de l'attribut.

Premièrement, le contexte contrastif permet de sélectionner un adjectif dit « ethnique » qui entre dans une structure figée (cf. chapitre IV, § 3.3). Bien entendu, il faut que la structure figée en question forme un paradigme contrastif. Considérons les exemples suivants :

(147) Cette salade n'est pas *russe* mais *niçoise*

(148) Ce jardin n'est pas *japonais* mais *anglais*

(149) ? Cette clé n'est pas *anglaise* mais ...

(150) ? Cette bouteille n'est pas *bordelaise* mais ...

Les deux derniers exemples posent problème quant à l'existence d'une taxinomie. Bien entendu, ce problème, qui est de nature extralinguistique, disparaît dès le moment où on crée une sous-catégorie d'objets dans un langage des spécialités. Quoi qu'il en soit, nous voulons seulement montrer ici que ce sont des mécanismes linguistiques qui permettent de former certains énoncés, et non des taxinomies d'objets réels.

Observons tout de même que ce cas ne nous concerne pas directement dans la mesure où, ces expressions étant figées, les adjectifs qui en font partie ne sont plus des AR. Cela dit, le contexte contrastif se montre ici d'autant plus puissant qu'il ne se limite pas aux AR.

Deuxièmement, rappelons qu'en ce qui concerne les adjectifs dénominaux ayant une acception double, relationnelle et non relationnelle, nous avons constaté qu'ils ont tendance de prendre l'acception non relationnelle quand ils sont attributs (cf. *Cette eau est gazeuse*). Toutefois, le prédicat implicite de contraste rend possible leur emploi attributif même dans leur acception relationnelle. Reprenons, pour illustrer ce cas, deux exemples déjà mentionnés plus haut comportant un adjectif en *-eux*, qui a ici une acception relationnelle et non « ingrédientielle » (cf. chapitre III, § 2.1) :

- (70) [...] cette technique nouvelle a été mise au point en 1952, à la suite des travaux de A. T. James et de Martin. C'est une forme de chromatographie de partition où la phase mobile est *gazeuse*. James et Martin utilisèrent une phase **liquide** d'huile de silicone et d'acide stéarique imprégnant une colonne de kieselguhr pour séparer une phase vapeur formée [...] (hgs : 419–420)
- (83) [...] encore fallait-il supposer celles-ci [les nébuleuses irrésolubles] de nature **stellaire**, à l'encontre de l'opinion de Herschel, lequel les présumait *gazeuses*. Or, la nature gazeuse de certaines fut établie à partir de 1864, lorsque Huggins eut reconnu qu'elles fournissaient des spectres d'émission. (hgs1:142–143)

Dans ces exemples, nous avons mis en gras les expressions qui constituent l'autre terme du paradigme contrastif. Pour (83), *stellaire* n'est pas à proprement parler un terme qui contraste avec *gazeux*, mais le lecteur en infère l'idée de matière ferme.

À présent, répondons à la question suivante : « Dans quels cas le contexte contrastif ne permet-il pas de lever la contrainte de l'attribut ? » Dans deux situations, que nous allons maintenant présenter.

D'abord, il s'agit du cas où le SN support précédé de l'article indéfini a un caractère spécifique, (cf. chapitre IV, § 3.1), comme dans (151) :

(151) ? Un président est français.

Insérons maintenant cet énoncé dans un contexte contrastif :

(151a) ? Un président n'est pas français mais anglais.

Comme on le constate, le caractère spécifique du SN support de l'attribut prévaut sur le contexte contrastif : la contrainte de l'attribut reste valide.

Il y a également les cas où la probabilité que l'AR figure comme attribut est extrêmement faible, en raison de la concurrence avec un syntagme prépositionnel (cf. chapitre 4, § 3.2). C'est ce qu'on observe dans l'exemple suivant :

(152) ? Son appartement est parisien²⁷.

(152a) Son appartement est à Paris.

Le point d'interrogation vaut bien sûr ici pour une lecture relationnelle de *parisien*, non pour une lecture '*comme*'.

Dans cet exemple le contexte contrastif n'est pas à même de lever la contrainte de l'attribut :

(152b) ? Son appartement n'est pas parisien mais cracovien.

Malgré ces deux cas, les contextes contrastifs se montrent très puissants contre la contrainte de l'attribut. Il n'est pas exclu qu'il explique la levée de cette

²⁷ Puisque nous nous limitons ici aux AR, nous n'avons pas donné le deuxième exemple de cette concurrence, notamment celle où *piereux* est exclu de la position attribut en faveur du syntagme *en pierre* (cf. ? *Cette maison n'est pas pierreuse mais en bois*) (cf. chapitre IV, § 3.2).

contrainte dans certains exemples du chapitre précédent, pour lesquels nous avons trouvé une autre explication (cf. chapitre IV, § 2.3 et § 2.4). Par exemple, cela s'avère évident pour les exemples suivants, déjà examinés :

(153) [un commentateur de match de football] La balle était *française*. (oral)

(154) [...] un certain réveil du bouddhisme s'est dessiné en Chine depuis un demi-siècle ; mais en fait le Japon n'a servi que de truchement, et là aussi l'impulsion première est *occidentale*. C'est dans l'intelligentsia laïque que ce mouvement a produit ses meilleurs fruits. Rompant avec l'orthodoxie néo-confucianiste qui avait étouffé le bouddhisme [...] (*Philosophie de la religion*, 1957 : 5401)

(155) La première épreuve sera *européenne* (télé, novembre 2002)

Dans ces exemples, le contexte contrastif peut être justifié de la façon suivante : dans (153), la France affronte une autre équipe; dans (154), on oppose l'Orient et l'Occident, suivant un paradigme préconstruit; et dans (155), le contraste est fondé sur un savoir extralinguistique de nature géographique et sportive.

CHAPITRE VI

L'ADJECTIF RELATIONNEL ATTRIBUT MODALISÉ PAR UN ADVERBE

Les linguistes décrivant les AR évoquent, parmi d'autres contraintes syntaxiques, l'impossibilité des AR, épithétiques ou attributs de se combiner avec un adverbe, surtout avec un adverbe d'intensité (cf. chapitre I, § 3.3 ; cf. aussi § 2.2 et § 2.3). On admet généralement que cette contrainte s'explique à son tour par leur sens non gradable. Ainsi, un adjectif dénominal étant un vrai AR n'apparaît jamais dans des contextes comme ? *un jardin très municipal*, ? *un jardin plus municipal qu'agréable*. Autrement dit, un adjectif dénominal qui se laisse modaliser par un adverbe d'intensité ou de comparaison s'approprie *ipso facto* un sens appréciatif et « passe » dans la catégorie des adjectifs qualificatifs, comme dans *très parisien*, *très giscardien*, *très masculin*, etc.¹ Nous soumettrons ces constats à un examen critique, tout en nous limitant à la position d'attribut.

Nous examinerons aussi la constatation de Bartning (1976 : 60–61), d'après laquelle les adverbes de restriction peuvent non seulement modaliser un AR, mais ils permettent également à un AR de lever la contrainte de l'attribut. Par ailleurs, cette linguiste suédoise compare le rôle des adverbes de restriction à celui du contexte contrastif. Nous essaierons pour notre part de découvrir l'origine de ce parallèle.

Ce chapitre se présentera donc comme la suite logique du chapitre précédent. Plus précisément, nous illustrerons l'application nouvelle de ce que nous avons appelé contexte contrastif. Nous poursuivrons aussi le même but que précédemment : celui de décrire les conditions de la levée de la contrainte de l'attribut. Nous tâcherons donc de préciser quels sont les adverbes qui admettent cette levée.

Nos réflexions seront présentées en deux parties. La première se penchera sur le fonctionnement des AR modalisés par des adverbes et la seconde passera en revue différents adverbes qui modalisent les AR.

¹ Nous trouvons cette opinion notamment dans Wilmet (cité in Goes 1999 : 76). Goes la formule un peu différemment : « La présence de *très* désambiguïse les adjectifs dénominaux dans le sens de la qualification... » (1999 : 72). Seule Bartning (1976 : 60) donne des exemples qui remettent en question ce principe et qui montrent que les pseudo-adjectifs, que nous appelons ici *grosso modo* « adjectifs relationnels », peuvent garder leur lecture relationnelle malgré la présence d'adverbes de comparaison comme *plus... que* et d'adverbes d'exclusion comme *strictement*, *essentiellement*, *purement*, etc.

1. Analyse sémantique des énoncés du type *SN est ADV AR*

Puisque les AR ne se laissent apparemment pas modaliser par un adverbe d'intensité, nous nous assurerons d'abord que les énoncés *SN est ADV d'intensité AR* de notre corpus comportent véritablement un AR. Nous procéderons ensuite à l'analyse sémantique de deux cas d'énoncés du type *SN est ADV AR*.

1.1. Lecture relationnelle d'adjectifs dénominaux modalisés par un adverbe d'intensité

L'objectif que nous donnons ici est de vérifier si un adjectif dénominal attribut modalisé par un adverbe a bien une lecture relationnelle et une lecture non qualificative. Prenons pour exemple l'adverbe *très*, qui est généralement considéré comme « incompatible » avec un AR. Commençons notre analyse par la confrontation de deux emplois de l'adjectif dénominal *militaire* dans les deux exemples suivants :

- (1) [Titre] Le prochain gouvernement ivoirien sera *très militaire*.
[Début de l'article] Le nouvel homme fort de la Côte-d'Ivoire s'installe au pouvoir [...] ... dix portefeuilles sur les 21 prévus pour le gouvernement de transition qui doit être formé « ces jours-ci » seront réservés aux militaires et aux candidats directement nommés par ceux-ci. (Libération, 4.01.2000)
- (2) Tes chaussures sont *très militaires*.

Il s'avère que seul l'adjectif *militaire* de (2) se laisse gloser par (2a), qui contient la variable '*comme*' :

(2a) *militaire* = '*qui est p₁, p₂, ... COMME qqch. lié aux militaires*'

Rappelons que la possibilité de paraphraser un adjectif dénominal par la variable '*comme*' nous amène à exclure cet adjectif de la catégorie des AR (cf. chapitre II, § 3.1.3). Des deux emplois de *militaire*, seul celui de (2) a une lecture qualificative, alors que celui de (1) a une lecture relationnelle. Bref, l'adjectif *militaire* ne prend pas automatiquement une acception qualificative (cf. Goes 1999 : 72ss), quand il se combine avec *très*².

² Nous obtiendrions le même résultat si nous construisions des syntagmes nominaux à partir de (1) et (2) : *gouvernement militaire, chaussures militaires*. Sans aborder la question de leur signification, on s'aperçoit rapidement que *gouvernement militaire* forme un paradigme contrastif avec *gouvernement civil*, tandis que *chaussures militaires* ne constitue aucun paradigme. Rappelons que la possibilité de former un paradigme dit « classificatoire » (que nous avons appelé « contrastif » dans le chapitre précédent) est un test positif des AR.

Par ailleurs, on pourrait se demander si l'adjectif *militaire* de (2) s'est approprié la lecture « *comme* » sous l'influence de *très* ou s'il l'avait de toute façon. Cette question impliquerait qu'on analyse un énoncé comme *X est militaire* et qu'on décide alors de la lecture de *militaire*. Or, cet énoncé est peu plausible³ et la démarche paraît méthodologiquement erronée parce qu'elle prescrit l'ordre suivant dans la formation d'un énoncé : on emploie un adjectif attribut auquel on ajoute un adverbe. Cette question devra donc rester sans réponse.

Ce qu'il est possible d'examiner, c'est la possibilité de combiner sémantiquement un adverbe avec un adjectif attribut. Sur ce point, l'analyse de (2) ne pose aucun problème. L'adverbe *très* se combine avec un adjectif désignant une propriété gradable. En effet, la variable '*comme*', qui évoque le concept de ressemblance, permet la gradation. Ce qui se laisse grader dans *militaire* est le degré de ressemblance avec qqch. qui est en relation avec les soldats. Notons que les qualités qui suggèrent cette ressemblance sont symbolisées dans la glose par p_1, p_2 , variables conceptuelles. Ainsi, l'adverbe d'intensité *très* se combine sans aucune difficulté avec l'adjectif *militaire*. En revanche, la réponse à la question comment l'adverbe *très* se combine avec *militaire* de (1) est difficile, compte tenu du caractère non qualificatif de *militaire*. Il paraît évident que *très* ne peut pas se combiner sémantiquement avec l'adjectif *militaire* parce que ce dernier ne véhicule pas un concept plus complexe que celui de soldat. Cela signifie que la variable '*comme*' est absente de sa structure sémantique inhérente, ce qui le rend non gradable. Il semble donc que l'adverbe *très* entre en relation avec l'adjectif *militaire* seulement au niveau formel et non au niveau sémantique. Nous soumettrons cette idée à une vérification *infra*.

Des adjectifs dénominaux comme *militaire* modalisés, le cas échéant, par un adverbe d'intensité, peuvent avoir soit une lecture qualificative soit une lecture relationnelle. Lorsqu'ils ne sont pas modalisés par un adverbe, ils ont plutôt une lecture relationnelle, et apparaissent assurément en contexte contrastif (cf. le chapitre précédent). Ainsi, les faits de langue remettent en question l'opinion que nous discutons ici, d'après laquelle un adjectif non gradable est réfractaire à l'adverbe *très*. Cette opinion a probablement été fondée sur une plus grande fréquence de la suite *très AQ* par rapport à *très AR*. Nous reviendrons encore sur cette opinion dans la section consacrée aux adverbes d'intensité (cf. *infra*).

Puisqu'à cette étape, le rôle sémantique des adverbes dans les énoncés du type *SN est ADV AR* reste encore énigmatique, nous poursuivrons l'analyse de ce problème dans les paragraphes suivants. Notre analyse concernera non seulement l'AR attribut et l'adverbe qui le modalise, mais également d'autres éléments de l'énoncé attributif. Cette analyse aboutira à la distinction de deux cas, que nous présenterons dans les deux paragraphes suivants.

³ Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, ce type d'énoncé est plausible en contexte contrastif. Dans ce cas, *militaire* aura une lecture relationnelle.

1.2. Prédicat relationnel implicite

L'idée que nous tenterons de développer est que les énoncés du type *SN est ADV AR* correspondent à une structure qui en est quasi synonyme et qui contient non un AR mais un nom véhiculant le même concept que l'AR.

Pour illustrer cette idée, commençons par rappeler l'exemple (1) :

- (1) [Titre] Le prochain gouvernement ivoirien sera *très militaire*.
[Début de l'article] Le nouvel homme fort de la Côte-d'Ivoire s'installe au pouvoir [...] ... dix portefeuilles sur les 21 prévus pour le gouvernement de transition qui doit être formé « ces jours-ci » seront réservés aux militaires et aux candidats directement nommés par ceux-ci. (*Libération*, 4.01.2000)

Cet énoncé ne peut selon nous pas être interprété, si l'on exclut une relation entre le SN sujet et l'AR attribut *militaire*. Puisque, contrairement à l'AR *militaire*, le SN sujet est fondé sur un nom collectif, il s'agit de la relation d'ensemble-élément. Ainsi, (1) est presque synonyme de (1a)⁴ :

- (1a) Ce gouvernement a *beaucoup* de militaires / Dans ce gouvernement il y a *beaucoup* de militaires.

On peut donc considérer (1) comme le résultat d'une sorte de transposition syntaxique schématisable comme suit⁵ :

- (1b) Ce gouvernement a *beaucoup* de militaires / Dans ce gouvernement il y a *beaucoup* de militaires
→ Ce gouvernement est *très* militaire

ce qu'on schématisera ainsi :

- (1c) SN a ADV de quantité de SN₀ → SN est ADV d'intensité AR (= dérivé de N₀)

Ce schéma mérite d'être commenté. D'abord, la formulation de départ comprend le verbe *avoir*, qui exprime la relation ensemble-élément entre SN et SN₀. Cette relation reste implicite dans la formulation d'arrivée⁶. Ensuite, l'AR, dérivant de N₀, véhicule le même concept que N₀. Enfin, l'ADV de quantité et l'ADV d'intensité sont deux variantes contextuelles du même lexème désignant une grandeur importante : la variante qui précède le nom la présente comme une

⁴ Nous distinguons la relation qui existe entre *gouvernement* et *militaire* de celle qui existe entre *eau* et *gazeuse*. Dans ce dernier cas, nous avons évoqué la lecture ingrédientielle de l'adjectif adnominal (cf. chapitre III, § 2.1). Cette lecture apparaît pour les adjectifs dérivés de noms non comptables ou de noms abstraits, qui sont majoritairement pourvus de suffixe *-eux*, ce qui n'est pas le cas de *militaire*.

⁵ Dans les énoncés (1a) le modalisateur *très* est remplacé par *beaucoup* en raison d'une contrainte distributionnelle.

⁶ La différence entre ces deux formulations permet par ailleurs de comprendre pourquoi nous utilisons le terme de quasi-synonymie et non celui de synonymie.

quantité et celle qui précède l'AR la présente comme un degré (cf. Sapir 1968 : 207–248)⁷.

Dans le chapitre IV (cf. § 2.3), nous avons décrit la relation entre l'AR attribut et le support de l'attribut en terme de présence d'un prédicat relationnel implicite *R* au niveau du sens. Nous pensons que l'énoncé *Ce gouvernement est très militaire* est conforme à cette description ; d'où la formule suivante :

(1d) *R* {*ce gouvernement*, [*quant (militaire)*]}

Le prédicat implicite *R*, qui s'interprète dans (1) comme relation ensemble–élément, ouvre deux places d'arguments. Dans la place *x* se place le SN sujet et dans la place *y*, l'AR modalisé quantitativement. Ce modalisateur est symbolisé par '*quant*'. Modaliser un AR par *très* signifie qu'on adjoint à la place *y* un prédicat de quantité.

Comme nous l'avons fait remarquer, notre analyse a éclairci la question du lien sémantique de l'adverbe *très* avec un AR, soulevée dans le paragraphe précédent. Pratiquement synonyme de *beaucoup*, l'adverbe *très* se combine avec l'AR, puisque ce dernier est synonyme du nom dont il est dérivé.

Notons par ailleurs que, lorsqu'on ne peut pas attribuer à *R* une interprétation comme *ensemble–élément*, l'analyse du lien sémantique entre l'adverbe *très* et un AR qu'il modalise diffère légèrement de celle de (1). Illustrons ce dernier cas de figure par l'exemple suivant :

(3) [Il est question de la Meuse.] L'économie est encore *très agricole*. (France-Culture, 23.05.02)

Nous pensons que, dans cet exemple, ne correspond à *R* aucune interprétation spécifique, si l'on conçoit que la relation ensemble–élément en est une. Autrement dit, *R* a un sens tout aussi sous-déterminé que celui véhiculé par les verbes *concerner* ou *se lier à*. De là la formule suivante :

(3a) *quant* [*R (L'économie)*, (*agricole*)]

Cette formule diffère de (1d) par la portée du modalisateur : c'est le prédicat relationnel *R* qui est ici modalisé. Il convient donc d'interpréter l'énoncé (3) de la manière suivante : il y a un lien entre deux objets, économie et agriculture, et l'importance qu'on lui accorde est illustrée par l'adverbe d'intensité *très*.

Cette analyse nous apprend quelque chose d'important quant au rôle des adverbes d'intensité comme *très* dans des énoncés du genre *SN est ADV d'intensité AR*. En effet, quand ces adverbes modalisent un AR, ils ne se rapportent pas directement à l'AR modalisé. Comme on l'observe dans (1), *très* ne désigne pas un degré de la propriété '*être militaire*', puisque, ici, l'adjectif *militaire* n'est pas

⁷ Comme chacun le sait, *très* ne détermine qu'exceptionnellement des noms (cf. ?*très arbre*). Il apparaît devant des mots dont le statut de nom n'est pas sûr (*Elle est très femme*) et devant certains types d'attributs (*Il a très peur* vs. **Il a très courage*). Dans le français familier, il y a encore un emploi idiomatique du genre *Marc est très chocolat*, qui a la signification de *Marc aime beaucoup le chocolat*.

gradable. Notons par ailleurs, que l'analyse sémantique de *très* qui modalise un adjectif qualificatif est complètement différente. Dans un énoncé comme :

(4) *Marc est très gentil,*

l'adverbe exprime un degré élevé de la gentillesse. Il se rapporte directement à l'adjectif *gentil*, qui est gradable, ce qui correspond à la formule suivante :

(4a) *degré [gentillesse (Marc_x)].*

dans laquelle le prédicat de gentillesse, qui ouvre une place d'argument, est modifié par un prédicat de degré, avant de s'appliquer à un argument.

Comme la fréquence de ce type d'énoncés est beaucoup plus élevée que celle d'énoncés du type *SN est très AR*, la tendance est sans doute d'attribuer à *très* l'analyse sémantique propre à l'emploi le plus fréquent.

1.3. Conversion d'un constituant régissant en constituant régi

Dans la section précédente, nous avons montré que des énoncés de type *SN est ADV AR* peuvent comporter un prédicat relationnel implicite. Nous décrivons à présent un cas encore différent, dans lequel ce prédicat implicite n'est pas indispensable. Il s'agit d'énoncés qui comportent des adverbes comme *typiquement*, *spécialement* ou *spécifiquement*. L'interprétation de ces énoncés diffère de celle de type *SN est typique de SN₀* uniquement par la hiérarchie de leurs constituants. Ainsi, pour obtenir ce dernier type, il faut convertir un constituant régissant en constituant régi⁸. Cette conversion s'effectue d'après le schéma suivant :

(5) *SN est typiquement AR (= dérivé de N₀)*
← *SN est typique de SN₀*

Dans ce schéma, nous avons mis en italique le constituant véhiculant le concept de typicité. Quand il modalise un AR attribut, il est un constituant régi, alors que quand il est attribut, il est un constituant régissant.

L'identité d'interprétation de ces deux structures s'explique par le fait qu'elles peuvent toutes deux être représentées par la même formule :

(5a) *SN est typiquement AR (= dérivé de N₀)*
SN est typique de SN₀
'typicité' (p, x)

Le concept de typicité peut s'exprimer notamment par *p est typique de x* ou bien par *p est propre à x*. C'est un concept d'ordre supérieur : son premier argument propositionnel *p* est prévu pour nommer les caractéristiques de qqn ou de qqch.

⁸ Pour les termes de régissant et de régi cf. Tesnière 1988.

Dans les deux énoncés, la place d'argument p correspond au SN sujet. En revanche, dans la place x entre soit un AR soit un SN_0 , selon l'énoncé. Cette forme de conversion peut être illustrée par l'exemple suivant :

- (6) Il en découle que cette relation est *typiquement monologale*, ce qui n'empêche pourtant pas les participants à l'échange verbal de produire des répliques [...] (st : 154)

D'autres adverbes peuvent être analysés de la même manière, notamment *spécifiquement* et *spécialement*, qui sont sémantiquement proches de *typiquement* :

- (7) Les capacités manuelles des hominidés seraient-elles *plus spécifiquement humaines* ? Pas vraiment. La grotte de Swartkrans, en Afrique du Sud, a livré une grande quantité d'ossements d'« Australopithecus robustus », parmi lesquels un nombre significatif d'os de la main. Leur étude [...] a montré que la compréhension d'« A. robustus » était comparable à celle habituellement attribuée au seul genre « Homo ». (*Science & Vie*, XI 1999)
- (8) Une œuvre pour piano, par exemple, et dont le destin serait *spécifiquement pianistique*, comporterait naturellement l'utilisation constante d'une des ressources capitales de l'instrument : les pédales. (als : 3804)
- (9) Qu'est-ce que le nihilisme? Et pourquoi on peut dire que le nihilisme est *spécialement allemand* ? [émission radio sur un article de Levi-Strauss, 1998]

Comme on a pu l'observer, notre position consiste à proposer la même analyse sémantique aussi bien pour *SN est typique de SN_0* que pour *SN est typiquement AR*. Cela revient à dire que ces deux combinatoires du niveau formel correspondent à une seule combinatoire du niveau sémantique.

Cependant, le lexème *typiquement / typique* peut poser problème quand il se combine avec certains lexèmes. C'est ce qu'on observe dans les deux exemples suivants :

- (10) la Bible c'est *typiquement protestant* (l'oral)
- (11) Aux Bouffes-du-Nord, en 1997, je chantais un texte de Thomas Bernhard sur la nécessité de renouvellement : il évoquait les « têtes nouvelles ». Ce besoin de « têtes neuves » est *typiquement allemand*. (interview avec Hanna Schygula, *L'Express*, 4.11.99)

Ces exemples peuvent certes être analysés de la même manière que (6), avec quasi-synonymie des deux structures (cf. *SN est typiquement protestant* = *SN est typique des protestants / du protestantisme* et *SN est typiquement allemand* = *SN est typique des Allemands*). Mais il n'est pas exclu d'attribuer aux adjectifs dénominaux *protestant* et *allemand* une interprétation stéréotypée, ce qui signifie qu'il est possible de donner aux exemples (10) et (11) une autre formule que celle présentée dans (5a) :

- (10a) SN est typiquement protestant
R {SN_sujet, [typique (protestant/protestantisme,)]}

- (11a) SN est typiquement allemand
R {SN_sujet, [typique (Allemands,)]}

Selon cette formule, dans un énoncé comme *SN est typiquement protestant / allemand*, il y a un prédicat relationnel implicite *R* qui ouvre la place *p*, qui est instancié ici par le SN sujet, et la place *x*, qui est instancié par l'AR attribut. Le concept de typicité est alors un élément adjoind se rapportant à l'argument *x*.

Si l'on admet que, par son sens indéterminé, le verbe *concerner* s'approche de la variable *R*, on peut interpréter les deux énoncés respectivement par (10b) et (11b):

(10b) SN est typiquement protestant – SN *concerne* les protestants typiques / le protestantisme typique

(11b) SN est typiquement allemand – SN *concerne* les Allemands typiques

Cette seconde analyse d'énoncés *SN est typiquement AR* met en cause le statut d'AR des adjectifs *allemand* et *protestant*. Un vrai AR désignerait des Allemands ou des protestants, alors qu'ici, ces adjectifs représentent des unités sémantiquement plus riches qu'une telle désignation : ils désignent un ensemble de traits stéréotypés attribués aux Allemands ou aux protestants, et ont donc une lecture qualificative.

A l'exception de cette seconde analyse des deux derniers exemples, dans tous les exemples présentés jusqu'ici, ni l'adverbe *très* ni l'adverbe *typiquement* n'affectent le sens de l'adjectif dénominal qu'il détermine. Cela revient à dire que cet adjectif garde sa lecture relationnelle et il lève dès lors la contrainte syntaxique de la position attribut.

2. ADV modalisant des AR attributs

Les énoncés du type *SN est ADV AR* que nous présenterons dans ce paragraphe comprennent au niveau du sens un prédicat relationnel implicite (cf. *supra*, § 1.2). Comme nous le montrerons dans la formule (12) ci-dessous, ce prédicat implicite ouvre deux places d'arguments *x* et *y* et dans la place *x* entre le SN sujet et dans la place *y* entre l'AR attribut. Par ailleurs, il est possible que le prédicat *R* ouvre deux places d'arguments propositionnels, *p* et *q*.

(12) *R* (*SN_sujet*, *AR_attribut*,)

L'adverbe qui détermine l'AR attribut peut quant à lui revêtir deux rôles : soit il se rapporte à ce prédicat implicite, soit il se rapporte à la place *y*, en limitant son domaine. Ces deux rôles sont notés respectivement dans les formules suivantes, dans lesquelles le symbole *A* représente le concept véhiculé par l'adverbe modalisant l'AR attribut :

(12a) *A* {*R* [(*SN_sujet*, *AR_attribut*,)]}

(12b) *R* {(*SN_sujet*,), [*A* (*AR_attribut*,)]}

Notre corpus comprend un large éventail d'adverbes modalisant des AR. Nous présenterons d'abord des adverbes de degré, puis des adverbes dits « paradigmatiques », relativement nombreux dans notre corpus, et enfin des adverbes à valeur temporelle et aspectuelle.

2.1. Adverbes de degré

Les linguistes et grammairiens notent que la définition des adverbes de degré implique que l'adjectif qu'ils déterminent soit gradable, c'est-à-dire qu'il désigne « une propriété susceptible d'une variation en termes de degré », comme l'écrit Guimier (1996 : 29). Or, comme nous l'avons montré *supra*, notamment à l'aide de l'exemple de *très*, ces adverbes peuvent également modaliser des AR, alors qu'ils ne sont pas gradables. Il faudrait donc réviser la définition des adverbes de degré.

Parmi les adverbes de degré modalisant les AR attributs, nous traiterons d'adverbes d'intensité, d'adverbes de degré non élevé et d'adverbes de comparaison.

2.1.1. Adverbes d'intensité

Comme nous l'avons déjà montré *supra* (cf. § 1.1), l'existence même d'énoncés comme *SN est ADV d'intensité AR* contredit la thèse selon laquelle un adverbe d'intensité comme *très* modalise uniquement des adjectifs gradables. Les schémas (12a) et (12b) nous permettent de comprendre comment des adverbes d'intensité peuvent modaliser des adjectifs non gradables comme les AR. Cette possibilité vient surtout de l'implicite relationnel qui apparaît dans l'analyse sémantique d'énoncés du genre *SN est ADV d'intensité AR*.

Analogiquement aux formules (12a) et (12b), deux cas sont plausibles. Après avoir substitué l'adverbe *très* au symbole *A* dans (12a), on constate que *très* ne se rapporte pas sémantiquement à l'AR attribut, mais à l'implicite relationnel *R*. Cela signifie que le concept 'grande quantité / degré élevé', véhiculé par *très*, domine le prédicat *R*. Ainsi c'est ce prédicat implicite qui est gradé ou quantifié et non le concept contenu dans l'AR attribut. Par ailleurs, suivant la formule (12b), le concept de 'grande quantité / degré élevé', véhiculé par l'adverbe *très*, se rapporte à la place d'argument *y* et il restreint son domaine. Même dans ce cas, le concept véhiculé par *très* n'implique pas la gradation. L'AR attribut qui occupe la place *y* désigne des objets et l'adverbe *très* les quantifie, en raison de son sens quantitatif.

Bien entendu, dans le second cas, l'AR désigne forcément des objets comptables et non des objets non comptables uniques (cf. *politique, économique, etc.*). Cela dit, il existe des AR qui désignent aussi bien un objet comptable qu'un objet unique, comme par exemple *sismique* qui se rapporte à *séisme(s)* et à *sismicité* (cf. *infra*). Un énoncé comprenant de tels AR peut donc faire l'objet de deux analyses, l'une correspondant à la formule (12a) et l'autre correspondant à la formule (12b).

Nous allons maintenant passer en revue différents adverbes d'intensité réunis dans notre corpus. Les exemples suivants comprennent l'adverbe *très* et ses deux variantes exclamatives, *si* et *combien*. Ce à quoi il convient d'ajouter *trop*, qui diffère légèrement de *très*, parce qu'il signifie 'degré élevé dépassant une norme' :

- (13) C'est une région qui est *très sismique*. (radio, après un tremblement de terre en Algérie)
- (14) [Il est question d'une chaire sculptée] Dans cette chaire il y a des éléments qui sont *très maritimes*, il y a des sculptures, des sirènes et des choses qui rappellent un bateau. (oral, 13.10.99)
- (15) L'Afghanistan est encore *très tribal*. [...] Il y a des tribus sédentaires et il y a des tribus nomades. Leur musique est très différente. (radio, 18.03.02)
- (16) Youri [titre]. Cités de partout / des maris s'en vont / même deux heures / mais voilà va t'en savoir où ? c'est si spécial / les hommes c'est *très spatial* / en général ça tient bien l'coup. (Chanson d'Enzo Enzo)
- (17) Ça, c'est un bon dictionnaire du français non conventionnel, mais ça reste *très littéraire*. Il y a beaucoup de citations d'écrivains. (l'oral, 08.2000)
- (18) Cramouillard invita Nil et M. Dulaurier à la reprise de Boris Godounov, mis en scène par Joseph Losey, avec Ruggiero Raimondi dans le rôle du tzar. – Moussorgski, c'est *si sexuel*, et tellement mystique, tout ce que j'aime! leur avait-elle dit en roulant des yeux tantriques. (Miv : 159–160)
- (19) [Il vient d'être question d'une exécution capitale au Texas] C'est dire *combien* l'enjeu est *politique*. (télé, 2000)
- (20) Youri [titre]. Cité des étoiles / Youri Alexevitch Gagarine s'en va / embrasser des nues / qu'il connaît pas / Moi sa femme, j'y vais pas / c'est *trop mondial* pour moi. (Chanson d'Enzo Enzo)⁹

A présent, observons des adverbes d'intensité dérivés d'adjectifs par le suffixe *-ment* :

- (21) « Savez-vous planter les ordinateurs ? » [titre] Le langage technique est *hautement métaphorique*. En nous investissant dans les machines, nous leur attribuons des propriétés humaines. Le rapport de l'homme à la technique a été de tout temps marqué par l'anthropomorphisme : une montre, une machine, un appareil, un instrument, une voiture « marchent ». Cette métaphore nous est au demeurant tellement familière qu'il ne nous vient pas à l'idée que d'autres langues puissent faire jouer d'autres analogies. (Ypf:91)
- (22) [...] le stéréotype des voix noires et des voix blanches aux États-Unis est *largement culturel*, bien que le FBI se targue de pouvoir toujours identifier la race d'un

⁹ Les exemple (16) et (20) se prêtent sans doute à d'intéressants commentaires d'ordre stylistique. Comme de tels commentaires dépassent l'objectif du présent chapitre, nous nous limiterons ici à une seule remarque. La structure de type *qqch. est Adj. trop pour qqn* impliquerait plutôt l'adjectif à lecture qualificative *mondain* que l'AR *mondial*. Le choix du scripteur est probablement dû à la trop grande spécification du sens de l'adjectif *mondain* (cf. chapitre VIII).

correspondant anonyme. Effectivement, des enquêtes ont montré qu'on pouvait le plus souvent distinguer un Blanc d'un Noir au téléphone ou sur un enregistrement. Cependant, des Noirs cultivés ont été pris pour des Blancs et des « petits » Blancs du Sud pour des Noirs. (Yci : 44)¹⁰

- (23) [Marguerite Yourcenar sur l'ancienne musique japonaise interprétée dans les temples] [...] cette musique est *excessivement intellectuelle*... (France-Culture, 15.08.01)
- (24) Elle parlait un bon italien, tandis que son slovène était *fortement dialectal*. (radio, 22.12.01)
- (25) Cramouillard invita Nil et M. Dulaurier à la reprise de Boris Godounov, mis en scène par Joseph Losey, avec Ruggiero Raimondi dans le rôle du tzar. – Moussorgski, c'est si sexuel, et *tellement mystique*, tout ce que j'aime! leur avait-elle dit en roulant des yeux tantriques. (Miv : 159–160)
- (26) « C'est la cuisine qui m'a permis de conserver une double identité suisse et grecque; la nourriture, c'est un fort élément d'intégration », dit-il. Lorsqu'il était au Conseil national, il avait d'ailleurs demandé qu'on mette en place l'inventaire alimentaire de la Suisse. « Certains conseillers ont ricané : ils n'avaient pas compris que, pour moi, c'était *éminemment politique*... De toute façon, ça devra se faire si la Suisse intègre l'Europe », ajoute-t-il. (Le Temps, 18.08.99)
- (27) La région Ile-de-France est *extrêmement urbaine*. (France-Inter, 02.07.2003)

Ces adverbes sont quasi-synonymes de l'adverbe *très* et en diffèrent seulement par les contraintes contextuelles qu'ils subissent. Comme on le lit chez Guimier (1996 : 32), les adverbes en *-ment* ne peuvent pas se combiner avec tout adjectif parce qu'ils gardent certains traits sémantiques hérités de leurs bases adjectivales.

Les adverbes de degré, en ce compris les adverbes d'intensité, sont généralement décrits comme endophrastiques, voire intra-prédicatifs, pour utiliser les termes de Guimier (1996). Dans le cas des énoncés attributifs, ces adverbes portent sur l'attribut, mais pour un AR attribut, la situation est plus complexe. Comme le montrent les formules (12a) et (12b), l'adverbe porte sur l'AR attribut ou bien sur un prédicat implicite, qui domine l'AR attribut. Cela dit, la portée de ces adverbes ne dépasse de toute façon pas le dictum, c'est-à-dire la structure prédicat-argument qui lui correspond au niveau du sens.

Néanmoins, il y a dans notre corpus quelques exemples comportant des adverbes à interprétation intensive qui peuvent être considérés comme exophrastiques, bien qu'ils ne soient pas détachés, comme par exemple :

- (28) [...] et les régiments suisses avaient été licenciés; en l'an II, une sérieuse épuration élimina les éléments suspects. Néanmoins, pour que l'armée devint *vraiment nationale*, il restait à réaliser l'unité et à y appeler tous les français. (Lrf : 587–588)

¹⁰ Nous pensons que l'AR *culturel* appartient au même paradigme contrastif que *naturel* (cf. *facteurs naturels et facteurs culturels*).

- (29) [...] *bien* a un sens nettement qualitatif (opposé à *mal*) et il qualifie un participe dont l'interprétation est *nettement verbale* [...] (Ga : 74)
- (30) [...] range les charbons selon leur pourcentage plus ou moins élevé en matières volatiles / charbons gras ou maigres /. 2 origine. – l'origine de la houille est *indiscutablement végétale*. (Bgh : 215)
- (31) [il est question des bases aériennes de Moscou. Pourquoi Moscou s'est-il retiré de Cuba ?] Les raisons principales sont *bien évidemment financières*. (radio, 15.05.02)

Si l'on entend par « portée » non seulement la domination d'un terme sur un autre au niveau de l'expression¹¹ mais aussi au niveau du sens, on peut soutenir que ces adverbes ont bien, en raison de leur sens modal, une portée exophrastique. En effet, les adverbes cités ci-dessus traduisent l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé. Plus précisément, il s'agit ici de l'assertion. Comme on le sait, un énoncé assertif n'exige aucune marque. D'où l'interprétation intensive de ces adverbes modaux¹².

Nous ne savons pas pour l'instant si ces adverbes expriment de par leur origine la modalité épistémique ou s'ils sont plutôt des adverbes illocutifs (cf. Guimier 1996 : 158–159). Ce qui importe avant tout pour notre propos, c'est leur valeur intensive.

2.1.2. Adverbes de degré moyennement élevé

Les adverbes que nous présenterons ici signifient '*degré moyennement élevé / quantité moyennement importante*'. Nous illustrerons ce type d'adverbe par des exemples classés en deux groupes. Les exemples de (32) à (33), cités ci-dessous, comportent des adverbes qui s'interprètent comme '*totalité*'. Ce sont les adverbes *tout à fait* et *bien*, qui sont proches sémantiquement de '*complètement*' (cf. Guimier 1996 : 30). Le reste des exemples cités ci-dessous comportent des adverbes qui désignent un degré moyen ou une quantité approximative.

- (32) [...] l'apparition, à certains endroits privilégiés du récit, des articulations complexes, bivalentes, provoquera une lecture sur plusieurs plans isotopes à la fois. [alinéa] Un

¹¹ Gustave Guillaume utilise ici le terme d'incidence, terme repris par les linguistes travaillant dans le cadre de sa théorie, entre autres, par Guimier. Ce dernier montre néanmoins que, par rapport au terme de portée, le terme d'incidence s'avère insuffisant (1996 : 4). Certains linguistes traitent ces deux termes de synonymes, notamment Le Querler (1996).

¹² Guimier écrit à propos de ce type d'emploi : « *Vraiment et réellement*, fondamentalement des adverbes de modalité, et donc à fonctionnement exophrastique, sont adverbes de degré, et donc endophrastiques, lorsqu'ils précèdent directement et sans pause un adjectif : *il est vraiment / réellement intelligent, ce garçon*. En fonctionnement exophrastique, l'adverbe, qui peut être glosé par « il est vrai de dire que... », n'implique plus un haut degré de la qualité adjectivale (même s'il ne l'exclut pas non plus) : *vraiment, il n'est pas très intelligent, ce garçon*. De nombreuses langues font appel à un adjectif modal qui signifie basialement la conformité au réel pour exprimer l'intensité. » (Guimier 1996 : 30)

problème, bien qu'il ne soit plus *tout à fait linguistique*, peut se poser à ce propos. Il paraît évident que Baudelaire n'est pas un *boudoir* ni Rimbaud un *bateau ivre* [...] (Gss : 98)

- (33) Il y a des domaines de linguistique qui sont *bien romans* [en parlant des origines américaine et romane de la méthodologie en linguistique] (oral, 07.98.)
- (34) Si la population de la ville n'atteignait pas cent mille âmes, elle était *en majorité masculine, célibataire*, jeune, étrangère, ambitieuse, belliqueuse... Dans de telles conditions comment garantir l'ordre public? (Lad : 30)
- (35) Dans les années 60 – de Gagarine à Apollo –, le spatial, c'est l'astronaute. Aujourd'hui, le spatial américain, budgétairement parlant, est *en majorité robotique*. Qu'il s'agisse du militaire, de l'observation de la Terre, des télécoms ou de l'astrophysique. En Europe, le robot domine plus encore. (Libération, 3.02.03)
- (36) Ce groupe comporte tous les instruments et accessoires dont le nombre et la variété sont illimités et dont le rôle est *généralement rythmique*. Les timbales cependant, employées au nombre de deux au minimum et de dimensions différentes, produisent un son musical [...] (als : 4001)
- (37) [...] les gratifications, quoique stimulantes, appartiennent à des méthodes de gestion qui encourent le risque d'être jugées arbitraires. Leur attribution est *généralement annuelle ou semestrielle*. (ues : 4402)
- (38) Que cette suite de la Genèse soit encore *jusqu'à un certain point mythique*, bien que le fond en soit narratif et historique, cela est incontestable [...] (P. Leroux, *De l'Humanité, de son principe et de son avenir...* in Fc : 47)
- (39) Les architectes français modernes [vis-à-vis des architectes suisses], ils prennent une position qui est *d'une certaine façon partielle et nationale*. (France Culture, 06.01)
- (40) L'adjectif « court » est *assez prototypique*. (un colloque de linguistique, oral, 01)
- (41) A côté de la dérivation, il faut faire une place à d'autres procédés de formation des mots qui ne sont que *partiellement morphologiques*. (J. Gardes-Tamine, *La grammaire. T. 1*, Paris : Armand Colin, 1998 : 78)
- (42) Mais tout change s'il s'agit d'une maladie connue; celle que l'allemand appelle *Fallsucht* est désignée de plusieurs manières en français, et notamment par *épilepsie* et *haut mal*. On sait fort bien de quoi il s'agit, et l'évocation entre en jeu dans la comparaison des deux mots ; *haut mal* est le terme populaire, vulgaire ; l'autre est resté *plus au moins scientifique*; il évoque donc les associations multiples que l'on attache à la médecine. (Bally)

Dans les exemples cités ci-dessus, sauf (34), l'adverbe représente un prédicat qui domine le prédicat implicite *R*, comme nous l'avons formulé dans (12a).

2.1.3. Adverbes de comparaison

Dans ce paragraphe, il ne sera pas vraiment question d'adverbes mais des structures comparatives *plus... que, aussi... que* et *moins... que*, fondées sur des adverbes de degré ou de quantité. Certains adverbes, comme *également, à la*

fois, impliquent une comparaison, et plus précisément la mise sur un pied d'égalité de ces deux termes. Ces derniers sont cependant moins fréquents dans notre corpus. Nous présenterons d'abord les exemples de grade de supériorité et d'infériorité, puis de grade d'égalité.

Les modalisateurs comparatifs respectent la formule (12a). Leur présence dans des énoncés de type *SN est plus/moins/aussi AR que...* se justifie, ici aussi, par un prédicat relationnel implicite. Ils ne nécessitent donc pas une lecture qualificative de l'adjectif attribut, contrairement à l'opinion partagée par la majorité des linguistes et grammairiens (Kalik 1967 : 271, Milner cité par Bartning 1976 : 61, Guimier 1996 : 29, Wilmet cité par Goes 1999 : 76, Goes 1999 : 72ss).

En effet, ces adverbes se rapportent sémantiquement à un prédicat implicite. Nous expliciterons ce prédicat, grâce au verbe *se lier à*, pour montrer que l'adjectif attribut n'a pas de lecture qualificative et ne se soumet pas non plus à la gradation. Par exemple, l'énoncé :

(43) C'est *moins biblique* – le lion *que* le serpent. (oral, 18.09.00)

peut se paraphraser par :

(43a) Le lion *se lie moins* à la Bible *que* le serpent.

Bien entendu, cette paraphrase pêche par une certaine surdétermination sémantique. Il serait donc plus adéquat de conserver le symbole *R*, au lieu de lui substituer un verbe, aussi général soit-il. On peut dire que le prédicat implicite *R* amorce un mécanisme inférentiel chez le lecteur, qui essaie d'interpréter un énoncé du type *SN est plus/moins/aussi AR que...* Dans le calcul qu'il fait, c'est avant tout le sens de l'AR qui est important. Il faut, par exemple, pour interpréter l'énoncé suivant, reconnaître dans l'AR attribut la désignation d'un lieu :

(44) La trajectoire du courant perturbé sera *plus méridionale que* prévu. Il en résultera un temps assez mitigé en Suisse dès dimanche après-midi... (*Le Temps*, 12.02.2000)

Ce calcul inférentiel peut aussi aboutir à l'idée de la relation ensemble-élément, que nous avons déjà pu observer *supra*, dans l'analyse de l'exemple (1) (cf. § 1.2). Nous pourrions aussi l'observer dans l'exemple suivant, où *jargonique* revêt un sens collectif :

(45) Le terme « cotexte » est *plus jargonique que* « contexte » (oral, 18.09.00)

En donnant une paraphrase sémantiquement surdéterminante, nous allons non seulement insister sur le caractère non gradable de l'adjectif *jargonique*, mais également mieux saisir l'interprétation de (45). Dans cette paraphrase, la variable *R* sera remplacée par le verbe *appartenir à* :

(45a) Le terme « cotexte » *appartient davantage au jargon que* « contexte »

Notons par ailleurs que l'interprétation de (45) diffère légèrement de celle de (43) et (44). Dans ces exemples, la comparaison porte sur la variable *R*, dont l'interprétation découle d'un calcul inférentiel. En d'autres termes, le lion peut être

moins lié à la Bible que le serpent et la trajectoire d'un courant peut être située plus au Sud que prévu. Il n'en est pas ainsi pour (45) : comment quelque chose peut-il appartenir davantage à un ensemble ? La seule réponse que nous trouvons est que (45) signifie que *cotexte*, davantage que *contexte*, illustre de manière prototypique ce qu'est le jargon. C'est par là même que le terme *jargon* est représenté comme s'il n'avait pas de définition stricte¹³.

Il en va de même de (46). Puisqu'on considère les signes iconiques comme des catégories « floues », l'on peut énoncer ce qui suit :

(46) Ces constructions sont *plus iconiques que* les autres. On va dans la direction inverse que l'arbitraire [...] (oral, 2000)

Donnons à présent plus d'exemples d'énoncés du type *SN est plus/moins AR que...*, réunis dans notre corpus. Dans les exemples (47) à (49), comme dans les autres exemples de ce paragraphe cités ci-dessus, les deux termes comparés sont le SN sujet et celui qui suit *que* comparatif. Les exemples (50) à (55) représentent la structure *SN est plus/moins AR₁ que AR₂*, dans laquelle les deux AR sont des termes comparés.

(47) les femmes sont *dix fois plus biologiques que* les hommes¹⁴ (l'oral)

(48) Ses maillons paraissent *plus centraux que* les autres. (oral)

(49) La structure de la banque européenne est *plus fédérale que* celle de la banque américaine. (radio, 2.01.02)

(50) [...] le mini cyclone a mis à terre « deux années de récolte de bois ». Selon Brice de Turheim, expert forestier, « cette catastrophe est *bien plus économique qu'écologique* ». Le reboisement avec des jeunes pousses pourrait en effet contribuer à améliorer la biodiversité et à lutter contre l'effet de serre. (*Libération*, 4.01.2000)

(51) « La forêt française sinistrée. Les dégâts sont *plus économiques qu'écologiques*. »

(52) D'abord elle [la grammaire générale] marque la fin [...] du privilège reconnu, aux siècles précédents, à la grammaire latine, dont on avait tendance à faire le modèle de toute grammaire : La grammaire générale n'est pas *plus latine qu'elle n'est française* ou *allemande*, mais elle transcende toutes les langues. (TDD : 18)

(53) Son ampleur n'est pas *moins sociopolitique qu'épistémologique*. (Ga : 248)

¹³ L'idée de la vision « sans contour » explique, à nos yeux, l'emploi de *aussi* devant un AR épithète dans un exemple de Bartning (1976 : 161) : « Jamais nous n'avons eu un système *aussi présidentiel*. La preuve : le président choisit maintenant ses ministres ou ses secrétaires d'Etat (voyez Bigeard) comme s'ils étaient ses collaborateurs personnels ». La définition de ce qu'est le système présidentiel n'étant pas stricte, il est possible de concevoir un système particulier qui illustre plus ou moins bien cette définition.

¹⁴ Cet énoncé est ambigu. Il signifie que les femmes sont plus déterminées par les fonctions biologiques, ou bien que les femmes accordent une plus grande importance aux produits biologiques que les hommes. Cette ambiguïté est, bien entendu, levée en situation d'énonciation. En tout cas, aucune des deux interprétations ne remet en question, à nos yeux, le statut relationnel de l'adjectif *biologique*.

(54) [...] a pour but d'égaliser les conditions sociales des paysans et d'éviter la concentration de la terre en un nombre trop restreint de mains. Une telle préoccupation apparaît *plus sociale qu'agronomique*. On désigne sous le nom vague de lois agraires l'ensemble des mesures qui en dérivent. (Mpa : 139–140)

(55) Il me semble que les conséquences seront *plus dépressives que névrotiques*. (radio, 26.07.02)

Bartning (1976 : 60) constate, à propos des énoncés du type *SN est plus AR, que AR₂*, que *plus... que* est synonyme de *plutôt... que*. Nous préférons, pour notre part, nuancer ce constat, en gardant à l'esprit leur différence de sens et d'emploi. L'adverbe *plutôt* s'interprète comme une hésitation du sujet parlant dans son choix entre deux termes. Le sujet parlant manifeste dès lors une certaine préférence pour le premier de ces deux termes, alors que l'adverbe *beaucoup* placé dans la structure comparative *plus... que* n'implique aucune hésitation. Par ailleurs, la tournure *plutôt... que...* est toujours complétée par deux termes comparés, alors que la tournure *plus... que...* est complétée tantôt par deux termes comparés, tantôt par l'étalon et l'autre terme comparé. Dans ce deuxième cas, le premier terme comparé est le SN sujet.

Comme l'écrit à juste terme Bartning (1976 : 60), des structures comme *SN est plus AR, que AR₂*, suggèrent un contexte contrastif, qui implique pour lui le rejet de l'un des deux AR contrastés¹⁵. Vérifions l'existence d'un tel parallèle à l'aide de l'exemple (55) : confrontons-le avec l'énoncé suivant qui fait substituer *et non* à la tournure *plus... que* :

(55a) Il me semble que les conséquences seront *dépressives et non névrotiques*.

Observons aussi un même parallèle dans deux exemples, où apparaît la tournure comparative *plutôt... que* :

(56) « Fissure anale »] Le traitement est *plutôt médical* pour les formes jeunes (usage de laxatifs doux, cicatrisants...) et *plutôt chirurgical* pour les formes anciennes (excision de la fissure, sphinctérotomie interne, traitement des hémorroïdes associées) (Encyclopedia Universalis, CD, France)

Le traitement est *médical* [le sens inféré = **et non chirurgical**] pour les formes jeunes [...] et le traitement est *chirurgical* [le sens inféré = **et non médical**] pour les formes anciennes [...]

(57) – est-ce que tu trouves qu'à la poste le personnel en général est sympa avec les femmes

– non pas à la poste parce qu'à la poste le personnel est *plutôt féminin*; c'est les mecs qui sont sympas avec les femmes surtout. (l'oral)

le personnel est *féminin*; c'est les mecs qui sont sympas avec les femmes surtout.

¹⁵ Comme nous avons pu l'observer dans le chapitre précédent, notre définition du contexte contrastif est plus large. Ce contexte n'englobe à vrai dire pas seulement des énoncés négatifs.

Ces deux derniers exemples ne remettent pas en question les observations de Bartning, mais ils les rectifient. Il s'agit, bien entendu, du contexte contrastif, mais ces exemples ne se laissent pas représenter par la structure appelée par Bartning « contexte contrastif », structure *SN est AR, et non AR*, car il manque dans ces énoncés le second terme de la tournure comparative. Selon notre conception du contexte contrastif, l'absence de l'un des deux termes mis en contraste ne pose pas de problème : le second terme ne fait en effet pas partie de la tournure comparative, mais il se trouve dans le contexte suivant : pour (56), c'est *chirurgical* et pour (57), c'est *mecs*.

Le parallèle entre ces tournures comparatives et le contexte contrastif est somme toute très important, surtout quand on cherche un dénominateur commun à tous les cas de non-respect de la contrainte de l'attribut. Comme nous le verrons *infra*, l'idée du contexte contrastif tel que nous l'avons défini dans le chapitre précédent, réapparaîtra dans la suite de ce chapitre.

Dans la présentation des énoncés comparatifs de notre corpus, après le grade de supériorité et d'infériorité, nous arriverons à ceux qui désignent le grade d'égalité.

On analysera généralement ces énoncés comme les exemples précédents. Suivant la formule (12a), leur analyse au niveau du sens révèle un prédicat relationnel, symbolisé par la variable *R*. Ces énoncés subissent également l'impact du contexte contrastif, qui lève la contrainte de l'attribut (cf. le chapitre précédent). Deux marques du grade d'égalité sont présentes dans les exemples suivants : la tournure canonique *aussi... que* et l'expression adverbiale *à la fois* :

(58) [...] est un poste avancé des collines [...]. Son génie est *aussi pastoral qu'agricole*; et s'il a sa grandeur céréale au midi, par contre, vers le nord, ce sont ses bergers et ses bêtes qui, durant six mois de l'année, hantent les plateaux. (Bmt : 332–333)

(59) [Quand on vous appelle sur portable, vous êtes dans un non-lieu] La question est *à la fois juridique et politique*. (France-Culture, 10.01.02)

(60) [en parlant des phrases segmentées] Cette accommodation de la grammaire et de la parole expressive nous paraît très importante pour notre thèse. Dans le style périodique, il y a dissociation; ici au contraire la dissociation cesse et la grammaire revient à sa double fonction normale qui est *à la fois psychologique et logique*. Les distinctions fondamentales et en particulier celle du sujet et du prédicat retrouvent leur valeur. (Sesp : 135–136)

(61) Nous ne sommes pas cependant convaincus que ce soit le chemin indiqué pour une étude qui se veut *également syntaxique et sémantique*. (Ga : 7)

Nous terminerons la présentation d'énoncés comparatifs de notre corpus par le seul exemple de grade superlatif dont nous disposons :

(62) « L'emprunt » : C'est *le moins morphologique* des modes de formation, puisque, comme son nom l'indique, il consiste à utiliser dans une langue un mot pris à une autre comme *adagio* pris à l'italien, *camping* à l'anglais, *assassin* à l'arabe. (J. Gardes-Tamine, *La grammaire. T. 1*, Paris : Armand Colin, 1998 : 79)

Dans le chapitre précédent, nous avons défini le contexte contrastif non seulement en terme de forme, mais aussi, et surtout, en terme de prédicat, autrement

dit en tant qu'unité du niveau du sens. Une telle définition explique que le contraste ne se réalise pas toujours de façon symétrique, c'est-à-dire par la présence de deux formes mises en contraste dans un même énoncé. L'un des deux termes est souvent déduit du contexte, relativement large, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent. Il en va de même pour le second terme comparatif. On peut le déduire notamment de marques temporelles ou aspectuelles, comme dans (63), (64) et (65), ou bien de marques de balisage textuel, comme dans (66) et (67). L'un des deux termes comparatifs peut être aussi donné physiquement dans la situation d'énonciation ou bien dans le contexte linguistique précédent. Ces deux situations sont plausibles dans l'interprétation de l'énoncé (68). Dans tous les exemples ci-dessous, nous avons marqué en gras les indices qui permettent de retrouver le second terme de la comparaison.

- (63) **Maintenant** nous serons *moins urbains*, parce que nous allons écouter un reportage sur les Dogons du Mali et leur culture d'oignons. (radio, France Culture, 22.09.98)
- (64) Si les romanciers **d'aujourd'hui** ont l'air de penser qu'ils rendraient leur œuvre *moins intemporelle*, ou limiteraient leur portée, en donnant le montant exact des gains et des dépenses, ceux du **XIX^e** furent de scrupuleux comptables. (Libération, 31.12.01)
- (65) Le rachitisme n'est autre chose qu'une faute alimentaire. Question de choix, d'horaire et de dosage. A mesure qu'il se dépouponne, l'enfant **devient** *moins lymphatique* et *plus sanguin*, il vire lentement au respiratoire, tout en conservant et perfectionnant ses propriétés digestives. (als : 4405)¹⁶
- (66) ... la **deuxième** hypothèse, qui est plus intéressante, *plus scientifique*, c'est... (radio, 01)
- (67) [article sur la réorganisation des programmes d'une chaîne de radio] En début de soirée, un **troisième** rendez-vous sera probablement *un peu plus politique*, avec notamment l'organisation de débats. Le week-end, l'information sera surtout sportive. (24 Heures, 15.12.1998)
- (68) [En comparant le guide « **Escapade à Lisbonne** » de Michelin avec « Lisbonne » de Berlitz] Il est *plus culturel*, ce guide. (oral, 31.08.99)

Certaines marques aspectuelles, comme les expressions adverbiales *de plus en plus* et *de moins en moins*, impliquent un changement progressif¹⁷. Dans les exemples ci-dessous, le second terme de la comparaison est identique à celui du SN sujet mais considéré dans l'état précédent du changement progressif :

- (69) [énoncé formulé comme une sorte de titre, et suivi d'une information statistique sur le pourcentage des Français qui vivent dans les villes] Les Français sont *de plus en plus urbains*. (radio France-Inter, Bulletin d'information 19.08.98)
- (70) [en parlant des changements dans la compétence linguistique des étudiants non francophones qui étudient le français] Ils deviennent *de plus en plus oraux*, nos étudiants. (oral, 18.09.2000)

¹⁶ Les AR *lymphatique* et *sanguin* véhiculent ici le même concept que les noms *lymphatique* et *sanguin* et non *lymphe* et *sang*.

¹⁷ Le terme « changement » n'implique pas ici l'aspect perfectif.

(71) Avec le temps l'église romaine catholique sera *de moins en moins catholique et de moins en moins romaine*. (TV5, 31.05.01)

(72) Yasser Arafat, il est *de plus en plus parkinsonien*. (oral, 14.10.2000)¹⁸

2.2. Adverbes paradigmatissants

Le deuxième type d'adverbes qui apparaît dans des énoncés de type *SN est ADV AR* est représenté par ce que H. Nølke (1983, 1993 : 30ss) appelle « adverbes paradigmatissants ». Ces adverbes ne se limitent pas à modaliser un élément d'énoncé, mais présupposent par ailleurs tout un paradigme dont l'élément modalisé fait partie (cf. *seul* dans l'énoncé *Seul Pierre est venu*)¹⁹. Comme les noms, les AR sont connus pour leur capacité à constituer un paradigme d'éléments en contraste. C'est la raison pour laquelle, à nos yeux, les adverbes paradigmatissants se combinent parfaitement avec les AR. Comme nous l'avons rappelé dans le chapitre précédent, les AR forment un paradigme d'éléments sous-catégorisants par rapport à une catégorie.

D'après Guimier (1996 : 17), les adverbes paradigmatissants sont exophrastiques, bien qu'ils puissent être intégrés à un syntagme adjectival. Cela est conforme à l'idée de rapprochement que nous proposons ici entre ces adverbes et l'idée de contraste. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, le contraste est un prédicat qui domine deux structures prédicat-argument, et sa portée dépasse *de facto* un seul énoncé.

Notons par ailleurs que le contexte contrastif s'accommode bien d'un adverbe paradigmatissant, mais il ne présuppose pas sa présence. Comme on l'observe dans l'exemple suivant, *oral* contraste avec *en vers*, alors que l'adverbe *simplement* n'est pas paradigmatissant. Il s'agit sans doute en l'occurrence d'un adverbe illocutif :

(73) [...] « glisse, barque funèbre ! » (deslizate, barco funebre !) malheureusement ma traduction n'est pas *en vers* et elle est *simplement orale*, en sorte que Valéry se répand ici à la manière homérique. (GVc : 446–447)

Dans la présente section, nous traiterons d'abord des adverbes paradigmatissants exclusifs (cf. Bartning 1976 : 60ss), puis des paradigmatissants non exclusifs.

¹⁸ L'AR *parkinsonien* véhicule ici le même concept que le nom *parkinsonien* et non que *Parkinson*. Cet exemple suggère par ailleurs l'absence d'un critère qui permettrait de décider du statut (nominal ou adjectival) de formes comme *parkinsonien*.

¹⁹ Nølke (1993) constate par ailleurs que ces adverbes sont des marqueurs du foyer. Il n'est pas certain que cette constatation soit toujours vraie pour des énoncés de type *SN est ADV AR*.

2.2.1. Adverbes paradigmatifs exclusifs

Les adverbes paradigmatifs comme *uniquement*, *exclusivement*, *seulement*, *purement*, qui signifient 'restriction exclusive', limitent le paradigme qu'ils présupposent à un seul élément²⁰. Dans notre cas, cet élément est représenté par l'AR attribut modalisé et est présenté en contraste par rapport aux autres éléments du paradigme, éléments souvent donnés par le co-texte. Dans l'exemple (74) ce sont les aspects sociaux, médiatiques ou sémiologiques d'un projet qui sont écartés au profit des aspects linguistiques. Il est également possible que le paradigme soit inféré d'un savoir extralinguistique, ce qui vaut pour (75) (*revue sur papier / revue électronique*).

(74) Cependant, il ne s'agit pas ici de parler des enjeux sociaux ou médiatiques du genre communicatif que constitue le débat télévisé ni de faire une analyse sémiologique du verbal, du visuel et du gestuel dans *Apostrophes*, [...]. Notre objectif est **uniquement linguistique**, et notre étude se limite à l'emploi des adverbes en *-ment* par des énonciateurs en situation de débat. (Gezundhajt H., 2000, *Adverbes en -ment et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive*, Peter Lang.)

(75) Je te donne l'adresse d'une nouvelle revue, qui s'appelle [...], qui sera **purement Internet**²¹, donc **purement électronique**. (courriel)

Notons encore que les adverbes exclusifs présupposent, par leur sens, un prédicat de contraste. Dans ce cas, le contraste lie l'élément modalisé par un adjectif exclusif et le reste du paradigme que cet adjectif présuppose. Bref, les énoncés de type *SN est ADV exclusif AR* exigent un contexte contrastif²². Ils suivent donc l'analyse sémantique que nous avons menée dans le chapitre précédent, et dont l'idée principale est que le contraste permet aux AR de lever la contrainte de l'attribut.

Les énoncés de ce type sont nombreux dans notre corpus. Nous en présenterons une partie seulement, en donnant quelques exemples pour chaque adjectif. Dans la présentation des exemples ci-dessous, nous indiquerons en gras le second terme du contraste chaque fois qu'il apparaît dans le corps d'un exemple.

Observons tout d'abord les adverbes qui représentent le mieux l'idée d'exclusivité, notamment *exclusivement*, *uniquement* et *seulement*.

(76) Et peu à peu je constatai une désaffection croissante des toilettes masculines, même de la part des autres secteurs. [...] Ce boycott constituait une véritable vengeance vis-

²⁰ Ce constat est en accord avec l'analyse de *purement* réalisée par Guimier (1996 : 17).

²¹ Nous avons pris en considération *Internet*, bien qu'il ne soit pas morphologiquement un adjectif mais un nom en raison de son emploi en position d'attribut parallèle à *électronique*. Le français ne dérive par ailleurs aucun adjectif de *Internet*.

²² Bartning (1976) notait déjà une analogie entre deux énoncés comme : *cette industrie est alimentaire et non...* et *cette industrie est strictement / purement alimentaire*. Elle écrivait que leurs interprétations se rapprochent en ce sens que « l'adjectif exclut d'autres types d'industries exactement comme le fait le contexte contrastif *et non pas*. » (1976 : 62)

-à-vis de Yumimoto : les employés qui choisissaient d'aller plutôt au quarante-troisième étage perdaient, à attendre l'ascenseur, un temps qu'ils eussent pu mettre au service de la compagnie. [...] si l'origine du mot « boycott » est un propriétaire irlandais du nom de Boycott, on peut néanmoins supposer que l'étymologie de son patronyme comporte une allusion à un garçon. Et de fait, le blocus de mon ministère fut *exclusivement masculin*. [alinéa] Il n'y eut pas de girlcott. (A. Nothomb, 1999, *Stupeur et tremblements*, p. 133)

- (77) L'attaque de l'Otan sur l'ex-Yougoslavie. Le commandant des forces de l'OTAN souligne que les objectifs sont *exclusivement militaires*. (TV, Euronews 26.03.99)
- (78) « A deux, Air France et Delta voient grand » [titre] [...] Si le patron de Delta n'a pas exclu de prendre une participation dans le capital d'Air-France où l'Etat déciderait d'en mettre une nouvelle tranche sur le marché, l'accord annoncé est, pour le moment, *exclusivement commercial*. (Libération, 23.06.99)
- (79) [...] et qui fut longtemps un genre exclusivement théâtral, a subi en passant au music-hall des modifications importantes. La revue de théâtre était *uniquement satirique*. Se souvenant des hardiesses parodiques des farces et des soties, elle présentait l'actualité sous la forme d'actions scéniques et d'allégories [...] (als : 7801)
- (80) ce panneau c'est *seulement administratif* [à propos d'un panneau indiquant la fin d'une commune et se situant manifestement en pleine campagne] (l'oral)

Donnons ensuite des exemples avec les adverbes *purement* et *strictement*, qui, malgré leur origine dérivationnelle, sont synonymes des trois adverbes précédents (cf. Guimier 1996 : 17), comme on peut l'observer dans les exemples suivants :

- (81) Textes à dominante descriptive (il est rare qu'un texte soit *purement descriptif* mais les passages descriptifs sont fréquents dans les textes *narratifs* : nouvelles, romans, récits, par exemple). (Tauzer-Sabatelli F. et al., *DALF B1, B2, B3, B4. 450 activités*, CLE International : 22).
- (82) [À propos d'un accord signé entre "Michelin" et "Good-Year" pour la mise au point d'un pneumatique pouvant rouler même après une crevaision...] Michelin et Good-Year restent des entreprises concurrentes. Elles n'ont pas l'intention de fusionner. L'alliance est *purement technologique*. (radio, 2000, ponctuation ajoutée)
- (83) L'œuvre de Pissarro est *purement pictural* et partant, indescriptible; il n'y a pas de *littérature* dans ses toiles, pas de titre suggestif ou attendrissant, pas même de sujets dans le sens étroit du mot. (Vallotton, 1985, Lausanne, Bibliothèque des Arts, p. 192)
- (84) « [...]Super extolletur super libanum fructus ejus ». Cette scène, ainsi que les trois suivantes, est *purement musicale*. La route et le fleuve. L'arbre s'efface peu à peu [...] (Cht : 1242–1243)
- (85) On sait que le peuplement de l'Arctique nord-américain s'est déroulé en deux vagues de migration d'ouest en est. La première, partie de toute évidence du détour de Béring, se produisit il y a quatre mille ans. La seconde, qu'on a longtemps crue *purement « américaine »* en la faisant partir de l'Alaska, commença autour de l'an 1000. (Science & Vie, XI 1999)

(86) Les grecs et les romains l'apprirent des égyptiens et des macédoniens. Pendant des millénaires, cette fabrication fut *strictement familiale et ménagère*, entièrement réservée aux femmes. Puis elle évolua vers la forme *artisanale* [...] (Bia : 12)

(87) Cette carte de train reste *strictement personnelle*.

(88) R. Jakobson (1963), par exemple, range la construction (1) au nombre des « phrases équationnelles », qui informent uniquement sur le code lexical et dont la « fonction est *strictement métalinguistique* » (p.218). (Rd : 30)

Notons à ce sujet l'opinion de Guimier (1996), qui attribue une valeur métalinguistique à l'adverbe *strictement*. Plus précisément, en citant l'exemple :

(89) Un étranger n'aurait pu faire référence qu'aux incidents *strictement* techniques du parcours (Fleutiaux)

Guimier affirme que « L'adverbe qui précède l'adjectif commente le choix de cet adjectif : il s'agit des incidents qu'on peut d'une manière stricte qualifier de *techniques* » (1996 : 17). Une telle analyse est certes plausible, mais elle ne signifie pas que cet adverbe ait une valeur métalinguistique. Nous pensons que, dans l'une des interprétations de (89), c'est l'adjectif modalisé et non l'adverbe modalisant qui est employé métalinguistiquement, c'est-à-dire autonymiquement. Par ailleurs, il y a une marque de l'emploi autonymique dans l'exemple (85), où l'AR *américain* est mis entre guillemets (cf. chapitre VII). En fait, les adverbes *strictement* et *purement* n'entraînent pas nécessairement l'emploi autonymique de l'adjectif qu'ils modalisent.

Enfin, l'adverbe *entièrement*, de par son sens de totalité, peut être aussi considéré comme un adverbe exclusif²³ :

(90) Il faut penser une paix qui ne soit pas *entièrement politique*, c'est-à-dire qui n'entre pas complètement dans le domaine politique. (Derrida sur Levinas, France Culture, 1999)

(91) [pendant une visite guidée] Les deux premières tours de l'église sont *entièrement romanes* ... (oral, 06.01)

(92) Au Canada, il y a des musées qui sont *entièrement universitaires*, dans lesquels les étudiants s'occupent des pièces... (radio, 10.12.01)

(93) Dès la fin du XVIII^e siècle, il apparaît difficile de mettre en doute, devant les sociétés savantes, « que la matière qui fait le fond du charbon est *entièrement végétale* » ; et Buffon résume ainsi, dans son histoire naturelle des minéraux ... l'opinion alors la plus répandue... [...] (Sch : 269–270)

Notons aussi que l'adverbe *entièrement* se rapproche de *complètement*, *bien* ou *tout à fait*, classifiés *supra* comme adverbes de degré moyennement élevé. Ce parallèle réside dans leur sens de totalité, sens qui ne souffre aucune exception. Par le choix d'un de ces adverbes, le sujet parlant veut sans doute insister sur le sens exclusif. La classification que nous avons opérée n'est donc pas si rigide

²³ Guimier le range dans le groupe des adverbes intensifs « formés sur des adjectifs qui appartiennent déjà, de par leur sens de base, au domaine du quantitatif » (1996 : 29).

qu'elle y paraît. Comme nous venons de le voir, quand ils ont un sens de totalité, les adverbes qui désignent un degré relativement élevé peuvent aussi être considérés comme adverbes paradigmatiques.

2.2.2. Adverbes paradigmatiques non exclusifs

Un adverbe paradigmatique non exclusif présuppose les éléments qui forment un même paradigme avec l'élément qu'il modalise, mais cet élément n'est pas présenté comme exclusif (cf. Guimier 1996 : 17), comme dans le cas des adverbes paradigmatiques exclusifs. Autrement dit, la relation entre l'élément modalisé et les éléments présupposés se définit comme relation logique de disjonction non exclusive. Des adverbes comme *principalement*, *fondamentalement* et *essentiellement* en sont un bon exemple. Ils s'interprètent comme '*surtout*', '*en grande partie*' ou '*grosso modo*', ce que nous pouvons observer dans les exemples suivants :

- (94) Le Danube. La pollution en phosphates dont l'origine est *principalement agricole* a fait des dégâts ... (télé, 23.09.01)
- (95) [...] à un ensemble de prémisses est associé un ensemble de conclusions, qui font l'objet de l'acte de communication et auxquelles les interprétants ont accès via un contexte et des règles de déduction. Le modèle inférentiel est donc *fondamentalement interprétatif*. (Mtp : 32)
- (96) Les adverbes conjonctifs sont *fondamentalement anaphoriques* (Guimier 1996 : 125)
- (97) Berg a su cacher son effort. Il a su de même faire sortir d'un drame assez plat de l'émotion; et sa **musique** fait oublier la pauvreté d'un livret vériste. L'œuvre est *essentiellement théâtrale* : dès que l'action faiblit, il semble que le système dodécaphonique montre aussitôt sa propre faiblesse : la **musique** devient monotone et fait naître l'ennui. (Dht : 215)
- (98) [en Arménie, qqn s'est installé. Il s'est facilement intégré parce qu'il travaillait la terre.] A l'époque, l'économie était *essentiellement agricole*, ... donc [...] (France Inter, 4.06.01)
- (99) La parenté des problèmes entraîne évidemment de grandes similitudes dans les moyens en œuvre, et ce d'autant plus que la technique actuelle est *essentiellement électrique* et basée sur les propriétés de la lampe électronique. Cet appareil a été inventé en 1912 par l'ingénieur américain De Forest, [...] (*Arts et littérature dans la société contemporaine* in Frantext)
- (100) Au 7^e siècle avant J.-C., Romulus fonde Rome mais la population de la ville est *essentiellement masculine*. Pour que ces hommes puissent trouver des compagnes, Romulus organise une fête et invite les familles des villes voisines (en particulier de la région de Sabine). (Girardet J. et al., 1990, *Le Nouveau sans Frontières* 3, CLE International : 49)

L'exemple suivant constitue une exception, car l'adverbe *essentiellement* s'interprète ici comme '*particulièrement*' :

(101) « [...] profitons-en, parce qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait... » Mais de quoi profitent-ils ? Ils ne profitent pas de ce qui est *essentiellement humain*, qui est la communication avec les autres. (Dce : 173–174)

Reste la description de l'adverbe *d'abord*, qui a un statut double, voire triple. En tant que synonyme de *principalement*, c'est un adverbe paradigmatissant non exclusif, et comme tous les adverbes de ce type, il est endophrastique, voire intra-prédicatif. Cependant, il diffère des adverbes cités ci-dessus parce qu'il est habituellement utilisé comme opérateur de balisage textuel. Dans ce rôle, il présuppose les autres éléments d'une énumération dans un texte. C'est un constituant détaché antéposé, c'est-à-dire exophrastique. On pourrait en déduire que le double statut de *d'abord* se trouve reflétée dans sa position dans un énoncé. Comme on le voit dans (102) et (103), il peut soit précéder l'attribut, soit se placer tout au début d'un énoncé :

(102) [début d'un journal télévisé] L'actualité de cette journée est *d'abord sportive*. (TV5)

(103) *D'abord*, l'actualité de cette journée est *sportive*.

Néanmoins, nous devrions encore nuancer l'analyse de l'adverbe *d'abord*. Dans (103) il s'interprète certes uniquement comme marqueur de balisage, mais dans (102) il s'interprète soit comme marqueur de balisage soit comme *principalement*.

On observera par ailleurs qu'il y a, entre ces deux interprétations de l'adverbe *d'abord*, un lien inférentiel : informer d'un fait en premier lieu (comme dans (103)) conduit à inférer que le locuteur y attache une importance particulièrement grande (comme dans une des interprétations de (102)).

Comme nous venons de le signaler, l'adverbe *d'abord* est un cas difficile : est-il endophrastique ou exophrastique ? Certes, en tant qu'adverbe de balisage, donc conjonctif, *d'abord* est qualifié d'exophrastique (Guimier 1996 : 17), mais il « lie » parfois les deux fonctions, ou bien, comme on le disait auparavant, il les neutralise.

Par ailleurs, l'analyse de *d'abord* comporte encore un troisième aspect. Cet adverbe est à l'origine un marqueur de temporalité, d'où sa fonction de marqueur de balisage textuel.

Passons maintenant à l'illustration de ces considérations. Les énoncés (104) et (105) représentent, à nos yeux, l'ambiguïté entre *principalement* et un opérateur de balisage. L'adverbe de l'énoncé (106) peut être interprété comme marqueur de temps ou de balisage textuel, alors que celui de (107) est sans doute univoque : il marque le balisage textuel.

(104) Il faut que la mondialisation soit *d'abord citoyenne*... (radio, 31.01.02)

(105) Pour les « poilus » de 14, la chair était triste [titre]. [...] Pour beaucoup, seul un bain de sang peut redonner au corps malade de la France sa force, sa grandeur et sa discipline morale. Mais la victoire devant revenir à ceux qui sauront rester purs, chastes et forts, il est impératif que le soldat soit à la hauteur de la tâche qui lui est

confiée et que le « poilu », emblème et instrument de la lutte, échappe aux tourments de la chair. [alinéa] Le défi est *d'abord médical*. Car si le sexe tend les stratèges, c'est à cause du péril que représentent les maladies vénériennes. La lutte contre la syphilis, endémique dans le pays, apparaît comme une priorité absolue [...] (Le Temps, 22.06.02)

(106) [en parlant de l'art de Gina Pane : ≈ L'action qu'elle fait est une sorte d'anti-action...] L'action est *d'abord mentale* : [≈ elle se prépare dans le cerveau de l'artiste...] (France-Culture, 07.02)

(107) L'omniprésence des émissions télé-réalité va-t-elle bouleverser le paysage musical ? Pascal Nègre, PDG d'Universal Music France, voit dans ces avatars modernes du radio-crochet une manière, pas la seule, de débusquer les vedettes de demain. [...] Le phénomène est *d'abord planétaire*. En Espagne, « Operacion Trunfo » fut dès 2001 l'un des premier raz de marée européens de la formule. (Le Monde, 31.01.03)

Notons aussi que, l'adverbe *d'abord*, dans le sens de '*principalement*', est souvent utilisé dans un discours argumentatif. Comme il présuppose d'autres éléments du paradigme de l'adjectif qu'il modalise, ces éléments peuvent être mis en contraste ou en opposition. Par exemple, cette relation est explicitée par *pas seulement* dans (108) et par *mais aussi* dans (109) :

(108) Berthe Morisot. Exposition [titre]. [...] Pour aborder les thèmes personnels, explique Hugues Wilhelm, « il faut bien connaître l'artiste, la femme, le milieu qu'elle fréquentait ». [...] Si « l'univers de Berthe Morisot est *d'abord familial* », souligne Martine Aubry, maire de Lille, son importance n'est *pas seulement* due au fait que « cette famille est la famille impressionniste elle-même ». (Le Temps, 22.06.02)

(109) L'enjeu est *d'abord économique mais aussi* de nature.... (émission radio sur la création d'un nouveau poste dans les entreprises qui aura pour but de faire garder le savoir-faire des employés qui avaient quitté l'entreprise; radio, 08.99)

D'autres adverbes non exclusifs partagent ce fonctionnement en texte argumentatif, comme on l'observe dans les exemples suivants :

(110) Le combat sera *partiellement militaire mais aussi économique* et... (télé, 21.09.01)

(111) Ma tâche n'est *pas uniquement méthodologique mais* elle est *aussi industrielle* puisque nous sommes en train de faire un dictionnaire informatique..... (oral, Caen, 28.06.01)

Contrairement à *d'abord*, les adverbes *avant tout* et *surtout* ne fonctionnent pas comme marqueurs de balisage textuel et devront donc être analysés comme '*principalement / en grande partie*'. Ajoutons que, dans leur rôle de paradigmatiques, ils impliquent un prédicat contrastif. Nous marquerons, le cas échéant, en gras le second terme du contraste dans les exemples suivants :

(112) L'abus d'alcool reste *avant tout masculin*. [titre]. Les hommes restent imperméables à la prévention contre l'alcoolisme. C'est la conclusion de l'Office fédéral de la santé après deux ans de campagne. (Tribune de Genève, 6.04.01)

(113) [article sur la réorganisation des programmes d'une chaîne de radio] En début de soirée, un troisième rendez-vous sera probablement un peu plus **politique**, avec

notamment l'organisation de débats. Le week-end, l'information sera *surtout sportive*. (24 Heures, 15.12.1998)

- (114) Pair-Non-Pair (Gironde), Marcenat, près de Cabrerets (Lot), Gargas (Hautes-Pyrénées), et les grottes espagnoles. Solutréen. L'industrie est *surtout lithique*, l'industrie de l'os est en régression. Il y a des objets de parure et des œuvres d'art. (Bip : 60)
- (115) La philosophie est réduite aux formes logiques du raisonnement. L'autorité, le dogmatisme sont la règle. L'enseignement est *surtout verbal*. La cellule pédagogique est déjà la classe qu'on fait aussi homogène que possible. Les trois premières années d'études sont les classes de grammaire [...] (eef : 125)
- (116) [...] un mensonge auquel autrui croit n'est pas pour lui un mensonge. La honte, qu'il ressent assez tôt, est *surtout sociale*. Il fait volontiers les gestes que lui demande l'entourage pour se mettre en harmonie avec lui [...] (Mtc : 682–683)
- (117) « Santiago de Compostela » [titre] [...] de la même matière rude, est fait de larges dalles rectangulaires, mal jointes et cabossées, qui donnent aux rues l'aspect d'un Pompéi encore vivant. Mais elle est *surtout médiévale* ou *renaissance*, par ses ruelles à galeries couvertes, piliers de guingois, arcades fantaisistes, voûtes de toutes les hauteurs [...] (Tie : 271–272)

Examinons enfin le cas de l'adverbe *plus que*. Il n'est habituellement pas considéré comme paradigmatissant, en raison de son interprétation intensive, interprétation qu'il reçoit quand il modalise un adjectif qualificatif (cf. *Il est plus qu'intelligent* = *Il est extrêmement intelligent*). Pourtant, quand il modalise un AR, l'adverbe *plus que* s'interprète comme 'au-delà de', ce qui implique à son tour 'concernant d'autres X'. Cette interprétation conduit à le considérer comme un adverbe paradigmatissant. Notre analyse est illustrée par les exemples suivants :

- (118) [émission sur la justice internationale] Cette question est *plus que politique* ... (France-Culture, 06.01)
- (119) [émission sur le pardon et ses aspects politiques, éthiques, juridiques, etc.] En tuant son fils aîné, Abraham entre dans la jurisprudence qui est *plus que politique, plus qu'éthique, plus que sociale*... (J. Derrida dans France-Culture, 06.01)
- (120) Il n'y a que deux drames au monde. Le premier est individuel : c'est la souffrance. Le deuxième est collectif, et *beaucoup plus que collectif* : c'est que l'univers ne cesse jamais de tomber dans le passé. – Est-ce un drame ? (Odm : 350)

2.3. Adverbes à valeur temporelle et aspectuelle

Les adverbes de ce type concernent l'aspect perfectif ou imperfectif. L'aspect perfectif se définit comme une absence de borne temporelle, alors que l'aspect imperfectif indique la présence d'au moins une borne. Ces adverbes sont, comme on le lit chez Guimier (1996), endophrastiques, voire intra-prédicatifs.

Les adverbes à valeur aspectuelle et temporelle s'intègrent dans un contexte contrastif. Ceux qui signalent l'aspect imperfectif présupposent, par contraste,

l'aspect perfectif, et vice-versa. Le premier cas est figuré dans les exemples suivants par l'adverbe *encore*, qui marque la continuité. Le second cas est illustré par deux adverbes, *déjà* et *ne... plus*, qui désignent la borne initiale respectivement pour un énoncé positif et pour un énoncé négatif.

- (121) Il s'est révélé sous la seconde république et sous l'empire comme une force de conservation dans un pays où la majorité est *encore rurale*, et l'on comprend qu'une des grandes maladroites de la seconde république a été de vouloir le restreindre par un moyen détourné. (Vme : 82)
- (122) La lance et la scie ont permis au XIX^e siècle le développement considérable des carrières de pierre tendre, d'autant que l'extraction des carrières de pierre dure était *encore manuelle*, mais le XX^e siècle seul a réalisé l'industrialisation des carrières avec le développement des haveuses, tranches à percussion ou à chaîne [...] (Lipm : 51–52)
- (123) [Un médecin gynécologue parle d'une certaine technique d'observation ou de captation des battements du cœur du fœtus. Il explique la technique] ... mais ça c'est *déjà historique*, c'était dans les années soixante-dix ... (France-Culture, 2002)
- (124) Quand l'école *n'est plus nationale*, il faut réagir. (radio)

Les adverbes de fréquence font partie de la catégorie des adverbes d'aspect imperfectif. Les énoncés de type *SN est ADV de fréquence AR* apparaissent en effet en contexte contrastif. Aussi, dans les exemples ci-dessous, des adverbes comme *rarement* et *souvent* s'opposent par contraste respectivement à *généralement* et *quelquefois* :

- (125) [...] – l'étonnement, au sens moderne du mot, n'est dans sa pureté qu'une alerte du connaître. L'émotion est *rarement cérébrale* : elle affecte *généralement* nos intérêts corporels, sociaux, intellectuels, spirituels, etc. (Rpv : 240–241)
- (126) En fait, la fréquence de cette correspondance est variable : le carnet est *souvent mensuel*. *Quelquefois*, l'élève tient lui-même à jour un carnet de correspondance soumis au double visa des professeurs et des parents. (eef : 134)

Cependant, comme on l'observe dans l'exemple suivant, *toujours* opposé à *soudain* n'a pas de sens de fréquence :

- (127) Le cinéma est une invention du diable. C'est le malin génie qui met les puissances du cinéma dans les mains de Méliès. Il n'y a qu'à se rappeler sa fameuse révélation [...], lorsque place de l'Opéra *soudain* l'appareil de prise de vues se bloque : « En projetant la bande, ressoudée au point où s'était produite la rupture, je vis subitement un omnibus Madeleine-Bastille changé en corbillard et des hommes changés en femmes. » La transformation est *toujours diabolique* : un omnibus se transforme en corbillard, un homme en femme, Madeleine en Bastille, un prêtre en Méphisto (*Le Diable au couvent*, 1899). (Cahiers du cinéma, 06.02)

L'adverbe *toujours* employé dans (127) signale l'absence d'ancrage temporel. L'énoncé comprenant *toujours* est en effet une constatation d'ordre général, qui n'est aucunement liée à des repères temporels se trouvant dans l'extrait cité ci-dessus.

Notons enfin que certains des adverbess dits « à valeur temporelle ou aspectuelle » ne se limitent pas à une interprétation aspectuelle ou temporelle. Il s'agit notamment des adverbess *souvent* et *encore* :

- (128) Les psychiatress recourent aux antidépresseurs, davantage qu'aux anxiolytiques. En France, les psychothérapies sont *souvent verbales* et d'inspiration analytique. Les Anglo-Saxons pratiquent plutôt des thérapies cognitives et comportementales. (Le Monde, 11.09.02)
- (129) [...] ainsi, dans un conflit relatif aux salaires, qu'on se garde de voir une simple question économique là où le problème est *encore social*. Nous voulons dire « partir du complexe », puis dans son esprit rapidement en séparer les éléments, juger de leur grandeur relative [...] (Wcf : 25)

L'adverbe *souvent* de (128) perd, au moins partiellement, sa valeur de fréquence, et se rapproche de *principalement*, qui est un adverbe paradigmatissant non exclusif. L'adverbe *encore* de (129) n'a plus de valeur aspectuelle : il devient un marqueur argumentatif de surenchérissement et s'approche de l'adverbe *de nouveau*.

3. En guise de conclusion : contexte contrastif et adverbess modalisant un AR attribut

Dans le présent chapitre, nous avons analysé des énoncés respectant la structure *SN est ADV AR*. L'existence même de ces énoncés contredit deux opinions communément admises : d'une part, celle qui considère que les adjectifs dénominaux ne peuvent pas véhiculer une acception relationnelle s'ils sont modalisés notamment par un adverbe d'intensité ou de gradation; d'autre part, celle qui voudrait qu'un AR n'occupe jamais la position attribut.

Nous avons tout d'abord remis en question la première de ces deux opinions. Nous avons constaté que l'analyse de ces énoncés au niveau du sens révèle un implicite relationnel, que nous avons symbolisé par *R*. Dans la majorité des cas, l'adverbe se rapporte à cet implicite. Cette analyse est d'une importante capitale pour les adverbess d'intensité ou de gradation. Un adjectif dénominal attribut modalisé par un adverbe d'intensité ou de gradation n'a pas forcément de lecture qualitative. Comme on le voit sur la base des exemples cités dans ce chapitre, certains ont bel et bien une lecture relationnelle.

Seuls les énoncés du genre *SN est typiquement AR* n'obéissent pas à l'analyse en terme d'implicite relationnel. Nous pensons que le concept de typicité peut être considéré comme un prédicat et que, par conséquent, il n'y a pas besoin de recourir à l'implicite dans leur analyse sémantique. Cela revient à dire que ces énoncés sont quasi-synonymes d'énoncés du type *SN est typique de SN₀*, où *AR* est dérivé du *N₀*.

Nous avons ensuite remis en question la seconde des deux opinions citées ci-dessus, opinion selon laquelle un AR n'apparaît pas en position d'attribut. Dans tous les énoncés du présent chapitre, nous avons paradoxalement observé la levée de la contrainte de l'attribut par les AR. Nous pensons que, pour bon nombre des exemples analysés dans ce chapitre, cette levée s'explique par la même raison que dans le chapitre précédent, à savoir le contexte contrastif. En d'autres termes, la majorité des adverbes présentés ci-dessus ne se limitent pas à modaliser un terme. Ils présupposent également que le terme qu'ils modalisent forme un paradigme contrastif avec un autre terme, qu'il soit explicité ou sous-entendu. Les adverbes d'intensité constituent une exception que nous traiterons plus tard.

Parmi les adverbes étudiés, les adverbes suivants présupposent un contexte contrastif : adverbes de degré moyennement élevé, adverbes ou expressions comparatifs, adverbes paradigmatiques exclusifs et non exclusifs et adverbes à valeur aspectuelle et temporelle.

Les adverbes de degré moyennement élevé (cf. § 2.1.2) présupposent un sens complémentaire (Ritz 1993 : 74ss). Par exemple, des adverbes comme *en majorité* présupposent le sens de minorité. Dans l'exemple que nous rappelons ici, l'adverbe *en majorité* modalise l'AR *robotique* et le sens de minorité se rapporte au SN *l'astronaute*, qui comprend le second terme formant le paradigme contrastif avec *robotique* :

- (35) Dans les années 60 – de Gagarine à Apollo –, le spatial, c'est l'**astronaute**. Aujourd'hui, le spatial américain, budgétairement parlant, est *en majorité robotique*. Qu'il s'agisse du militaire, de l'observation de la Terre, des télécoms ou de l'astrophysique. En Europe, le robot domine plus encore. (Libération, 3.02.03)

Tout comme les énoncés présentés dans le chapitre précédent, les énoncés du type *SN est ADV de degré moyennement élevé AR* s'insèrent parfaitement dans un texte argumentatif. Dans un extrait que nous avons déjà cité *supra*, l'AR *mythique* constitue par exemple un paradigme contrastif avec deux termes, *narratif* et *historique* :

- (38) Que cette suite de la Genèse soit encore *jusqu'à un certain point mythique*, **bien que** le fond en soit **narratif** et **historique**, cela est incontestable [...] (P. Leroux, *De l'Humanité, de son principe et de son avenir...* in Fc : 47)

Dans (38), la direction de l'argumentation change en raison de la conjonction *bien que*. L'opposition ainsi introduite est soutenue par le paradigme contrastif et par le sens complémentaire que présuppose l'expression adverbiale *jusqu'à un certain point*.

Parmi les adverbes de degré moyennement élevé, certains ont un sens de totalité, comme par exemple *tout à fait*. Ces adverbes impliquent un contexte contrastif pour les mêmes raisons que les adverbes paradigmatiques exclusifs, dont nous traiterons ci-dessous.

Des adverbes ou expressions comparatifs comme *plus... que...*, *moins... que...*, *aussi... que...* et *à la fois... et...* impliquent quant à eux l'idée de contraste de

façon directe : ces expressions ouvrent par définition deux places d'arguments. Les deux termes, dont au moins un AR, occupent ces places.

Les adverbess paradigmatissans présupposent pour leur part un paradigme de termes dont ils modalisent un élément. Des adverbess paradigmatissans exclusifs comme *purement* modalisent un élément du paradigme qu'ils présupposent à l'exclusion du reste; par exemple, *X est purement politique* implique à l'exclusion d'autres domaines d'activité humaines comme le social, l'économique, etc. Des adverbess non exclusifs comme *essentiellement* modalisent aussi un élément du paradigme présupposé, sans pourtant exclure d'autres éléments, comme dans l'énoncé : *Cette œuvre est essentiellement théâtrale*. Comme nous le voyons, l'idée de contraste apparaît dans la même définition de ces adverbess et est de plus renforcée par l'apparition d'autres éléments du paradigme présupposés dans le co-texte ou dans la situation d'énonciation. Leur coopération avec le co-texte est particulièrement visible dans le cas des adverbess paradigmatissans qui fonctionnent comme adverbess de balisage textuel (cf. l'analyse de l'adverbe *d'abord* faite dans le § 2.2.2).

Enfin, des adverbess à valeur aspectuelle et temporelle comme *déjà*, *ne... plus*, *encore*, *souvent*, *toujours*, etc. présupposent eux aussi généralement un sens complémentaire : l'aspect perfectif présuppose l'aspect imperfectif et vice versa, et l'absence d'ancrage temporel présuppose sa présence et vice versa. Cette opinion est à vrai dire inhérente à certaines analyses réalisées dans le chapitre précédent. Nous avons en effet constaté qu'il y a contraste quand on présente dans un texte deux états de choses espacés dans le temps. Cela dit, pour les énoncés du type *SN est ADV AR*, cet espacement est marqué par l'adverbe qui modalise un AR attribut et non n'importe quelle expression adverbiale qui apparaît dans le co-texte.

Pour les quatre types d'adverbess que nous venons d'énumérer, nous pensons somme toute qu'un AR qui est modalisé par l'un des quatre types lève la contrainte de l'attribut parce que ces adverbess présupposent l'idée de contraste. D'où un dénominateur commun avec le chapitre précédent, où nous avons développé la même position.

A ce stade, nous voulons faire une observation qui nous paraît indispensable. Si nous avons souvent utilisé le verbe *présupposer*, c'est que, dans presque tous les cas, un adverbe présuppose l'idée de contraste, autrement dit, que son sens nous permet d'inférer cette idée. Cependant, les adverbess ou expressions comparatifs impliquent selon nous cette idée de façon directe. Cela signifie que, de par leur sens comparatif, ils exigent sémantiquement deux expansions. Les deux termes qu'on compare se présentent effectivement ici non comme des éléments présupposés, mais comme des éléments nécessaires au niveau du sens et au niveau de l'expression, donc comme des expansions obligatoires. Ils sont non seulement des éléments obligatoires mais, en raison de leur rôle d'expressions argumentales, ils font également partie intégrante d'une même structure prédicat-argument. Ainsi, les comparatifs se distinguent nettement des autres adverbess présentés dans ce chapitre.

Réfléchissons à présent sur le rôle des adverbes qui n'impliquent pas l'idée de contraste, notamment les adverbes d'intensité. Pourquoi les AR qu'ils modalisent s'emploient-ils sans contrainte dans la position attribut ? L'idée de départ est que l'AR attribut dans les énoncés *SN est ADV d'intensité AR* est analysé au niveau du sens comme un élément qui instancie une place d'argument. Il s'agit précisément de la deuxième place ouverte par un prédicat implicite relationnel *R*, la première étant instanciée par le SN sujet. C'est à cet implicite que se rapporte l'adverbe d'intensité, bien qu'au niveau de l'expression, il se rapporte directement à un AR attribut (cf. *L'économie est encore très agricole*). Bref, la combinaison d'un adverbe d'intensité et d'un AR ne pose pas de problème au niveau sémantique.

Bien entendu, dans le cas où l'implicite relationnel *R* s'interprète comme une relation ensemble-éléments, l'adverbe d'intensité peut s'interpréter quantitativement, comme dans *Le prochain gouvernement ivoirien sera très militaire*. Le concept de grande quantité aura ici dans sa portée uniquement la seconde place d'argument ouverte par le prédicat *R*, instanciée par l'AR *militaire*. Cela signifie par ailleurs que nous ne voyons pas de différence sémantique entre le concept de grande quantité et celui d'intensité. Les adverbes *très* et *beaucoup* sont par conséquent deux variantes contextuelles d'un même lexème.

CHAPITRE VII

L'ADJECTIF DE RELATION EMPLOYÉ AUTONYMIQUEMENT ET ASSIMILÉ

Dans le présent chapitre, nous examinerons en détail les conditions qui permettent à un AR de lever la contrainte de l'attribut, à l'emploi autonymique d'un AR et aux énoncés métalinguistiques.

1. Emploi autonymique et énoncé métalinguistique

Avant d'examiner la question de la contrainte, nous reviendrons sur la notion d'autonymie et celle d'énoncé métalinguistique. Nous essayerons de nous situer par rapport aux différentes théories avancées.

La langue permet de référer non seulement à la réalité extralinguistique mais aussi à la langue elle-même ; il y a deux points de vue, distincts quoique non incompatibles à ce sujet : le point de vue microscopique et le point de vue macroscopique. Le premier a été proposé par la scolastique médiévale dans le cadre de la théorie de la supposition ; le second, par certains logiciens et linguistes contemporains (dont Hjelmslev), en termes de langue-objet et de métalangue. C'est entre ces deux points de vue que se place probablement la fonction métalinguistique décrite par Jakobson, fonction qui rend compte des emplois de la langue pour parler de la langue. Où se situe l'emploi autonymique parmi ces trois perspectives ?

Commençons par la supposition des médiévaux. Bien que philosophes et logiciens ne soient pas d'accord sur le nombre des types de suppositions, deux opinions sont communément admises : d'une part, les noms en supposition personnelle (sous-type de la supposition formelle) désignent des objets extralinguistiques et, d'autre part, les noms en supposition matérielle s'autodésignent (c'est ce qu'on appelle aujourd'hui un emploi autonymique). Dans ces deux exemples canoniques de la supposition matérielle, le premier donne lieu à une glose du signifiant, le second à une glose du signifié :

- (1) « Chat » a quatre lettres.
- (2) « Intelligent » signifie *très doué*.

(1) et (2) sont par ailleurs souvent considérés comme des énoncés métalinguistiques. Toutefois, l'on pourrait mettre en doute la supposition simple

(autre sous-type de la supposition formelle, correspondant à ce qu'on appelle communément aujourd'hui « référence générique »), dont (3) est un exemple.

(3) La chaise est un meuble qui sert à s'asseoir.

Le nom général *chaise*, désignant une espèce, désigne-t-il ici un objet extralinguistique ou un objet linguistique ? L'on peut tout aussi bien soutenir que (3) est ou n'est pas un énoncé métalinguistique, ce qui montre que la distinction entre définition de chose et définition de mot n'est pas toujours nette. La différence entre les deux est certes minime (cf. Riegel 1987 : 31, à propos de Jakobson). On peut par exemple paraphraser la définition de chose (3) par la définition de mot (3a)¹ et expliciter ainsi l'identité entre le sujet et l'attribut :

(3a) « Chaise » signifie *meuble qui sert à s'asseoir*.

Outre le verbe « métalinguistique » *signifier*, (3a) se distingue de (3) par la présence de guillemets et par l'absence de déterminant devant le nom.

L'ambiguïté de (3) est également suscitée par la copule *être*, qui en est également responsable. Dans l'interprétation de (3) comme définition de chose, la copule se limite au rôle de lien syntaxique entre le sujet et l'attribut, alors que dans son interprétation comme définition de mot, elle s'approprie le sens d'identité ou d'équation (cf. le chapitre III, § 1.2)². Autrement dit, dans le premier cas, l'expression attributive *meuble qui sert à s'asseoir* prédique de l'espèce *chaise* ; ne représentant alors aucun concept, la copule ne fait pas partie de la prédication et a une valeur nulle au niveau sémantique. En revanche, dans le second cas, on prédique l'équation entre le sujet et l'attribut, et c'est la copule qui porte ce sens.

De surcroît, (3a) n'est pas l'unique paraphrase métalinguistique de (3). Comme l'observe Riegel (1987), un énoncé copulatif définitoire s'interprète non seulement comme rapport de signification mais aussi comme rapport de désignation. On peut expliciter cette lecture par le verbe *désigner* :

(3b) « Chaise » désigne un meuble qui sert à s'asseoir.

Il n'y a pas selon nous de raison de considérer (3a) ou (3b) comme meilleure paraphrase de (3). La différence entre les deux est que (3b) définit le terme en extension, et (3a) en intension. Cela n'a rien de surprenant, puisque, comme l'ont remarqué plusieurs linguistes, le terme défini appartient toujours à la catégorie syntaxique du nom, qui est pourvu, pour les logiciens, aussi bien d'extension que d'intension.

L'énoncé (3) conserve finalement son statut ambigu, entre langue-objet et métalangue. Néanmoins, une autre perspective peut faire prévaloir un statut

¹ C'est sans doute pour cette raison que Riegel appelle ce type d'énoncé « acte indirect de définition » (Riegel 1987).

² Cette constatation est apparemment toujours vérifiée quand on interprète la copule comme le rapport de signification entre le sujet et l'attribut ; les deux sens véhiculés sont alors identiques. Mais quand on interprète la copule comme rapport de désignation, elle mettrait un signe d'égalité entre un signe cité, donc dépourvu d'extension (sujet), et un signe pourvu d'extension (attribut).

métalinguistique. Il s'agit de la perspective de la syntaxe-sémantique, selon laquelle tout énoncé portant sur une espèce est de fait même intralinguistique, en particulier si l'on considère qu'il y a absence de marques d'ancrage spatial et temporel³. Dans la perspective que nous adoptons ici, tout énoncé générique est métalinguistique.

L'emploi autonymique dans (3) ne semble pas justifier de qualifier le nom défini d'« autonome ». Ce nom manque de marques explicites, par exemple un verbe « métalinguistique » comme *signifier* ou *désigner*, qui forceraient l'interprétation autonymique du nom (cf. Bosredon et Tamba 1998).

Selon nous, l'emploi autonymique d'un mot consiste à se désigner lui-même en tant que signe. Du point de vue sémiotique, ce type d'emploi donne lieu à trois cas de figures : soit il constituera un signe complet (expressions citées), soit uniquement son signifié (expressions qui constituent le deuxième argument du prédicat '*x signifie y*'), soit son signifiant (expressions qui constituent le troisième argument du prédicat '*x appelle y z*')⁴.

2. AR employé en mention ou en usage

Essayons à présent de passer aux formes adjectivales et d'examiner quelques cas qui posent problème quant au choix entre emploi autonymique et emploi non autonymique. Puisque ces deux types d'emplois sont connus dans la littérature de l'objet sous les appellations respectives de « mot en mention » et « mot en usage », nous les utiliserons également dans la suite de ce chapitre.

2.1. Un exemple non canonique

Observons d'abord les deux occurrences des adjectifs *explicite* et *présumé* dans l'extrait d'article suivant. Bien que ces deux adjectifs ne soient pas des exemples typiques d'AR, ils retiendront notre intérêt parce que, comme nous allons le voir, leur comportement syntaxique est analogue à celui des AR.

- (4) Dans le régime dit « *explicite* », on peut, de son vivant, faire connaître soit son accord, soit son refus. Dans le régime appelé « *présumé* », on postule que la personne qui n'a pas manifesté, de son vivant, son refus du prélèvement est donneur potentiel. Le

³ Par conséquent, la phrase *L'homme a inventé la roue* n'est ni générique ni métalinguistique, malgré l'emploi générique du nom *homme*. Ici, il est certain que *homme* n'est pas employé autonymiquement. (cf. Karolak & Nowakowska 1999).

⁴ Notre acception de l'autonomie est plus large que celle de Riegel (1987 : 37), qui ne voit pas d'autonomie dans l'expression qui suit le verbe *signifier* dans son exemple :

CANARD *signifie* « *morceau de sucre trempé dans une liqueur* ».

C'est selon nous un nom développé, qui est par ailleurs pourvu d'extension, mais qui est utilisé ici sans extension. Vu les traits sélectifs du verbe *signifier*, il est utilisé pour désigner son signifié.

tableau ci-dessus montre la variété des systèmes mis en place dans différents pays européens. En Europe du Nord, où le consentement est « *explicite* », la proportion de la population inscrite sur les registres est notablement supérieure à celle des pays d'Europe du Sud ou centrale où le consentement est « *présumé* » et où, par définition, ne peuvent s'inscrire que les personnes opposées aux prélèvements *post mortem*. (Le Monde, 28.09.1999 ; les italiques et les guillemets sont de l'auteur)

Bien que l'auteur ait utilisé le même dispositif graphique pour les deux occurrences des adjectifs *explicite* et *présumé*, ils ne sont autonymes que dans leur première occurrence. Ils sont à proprement parler des expressions argumentales des formes verbales *dit* et *appelé* et, étant donné les traits sélectifs de ces verbes, ils sont utilisés uniquement pour leur signifiant. En revanche, dans leur deuxième occurrence et malgré les guillemets, *explicite* et *présumé* s'interprètent comme un tout significatif et sont pourvus d'extension. La preuve en est qu'il serait difficile de les paraphraser par le verbe métalinguistique *appeler* sans changer leur signification⁵ (cf. Zuber 1992) ; le texte en deviendrait d'ailleurs incohérent, comme le montre (4a) :

(4a) ? En Europe du Nord, où le consentement est **appelé** « *explicite* », la proportion de la population inscrite sur les registres est notablement supérieure à celle des pays d'Europe du Sud ou centrale où le consentement est **appelé** « *présumé* » et où, par définition, ne peuvent s'inscrire que les personnes opposées aux prélèvements *post mortem*.

Selon nous, l'adjectif *explicite* dans sa seconde occurrence a la fonction de prédiquer, plus précisément, de caractériser *le consentement* et d'informer qu'il se fait '*d'après le régime explicite*'. Il en va de même pour l'adjectif *présumé* dans la paraphrase suivante :

(4b) En Europe du Nord, où le consentement *vient du régime* « *explicite* » / *est conforme au régime qu'on vient de définir* comme « *explicite* » ...

L'adjectif *explicite* condense en quelque sorte toute cette information, ce qui n'est possible que parce que cet adjectif n'est pas une simple étiquette dépourvue de sens. Notons néanmoins que l'adjectif *explicite* prend ici un sens beaucoup plus spécifique que son sens codé. C'est probablement la raison pour laquelle le scripteur met les guillemets devant la seconde occurrence de cet adjectif. Mais il est tout aussi vrai que, même sans guillemets, ces adjectifs garderaient le sens qui vient de leur être attribué. Néanmoins, les guillemets attirent l'attention du lecteur sur le signe en tant que tel⁶. Bien qu'ils ne constituent pas un commentaire

⁵ La prédication de (4a) ajoute une restriction par rapport à (4). Si le locuteur fait cette restriction en utilisant le verbe *dit* ou *appelé*, c'est comme s'il voulait argumenter dans la direction suivante: *X est uniquement appelé « Y »*. La restriction faite par ce type de verbes lève une partie de la signification de l'adjectif, dans la mesure où elle force l'interprétation en tant que signifiant.

⁶ Nous observons le même procédé dans l'exemple suivant : « La mémoire du capitaine Lévy ». Gilbert Lévy jubile : « *Ce type a menti. Cette fois, on le tient.* » Gilbert Lévy « tenait » Yocef Kehati. (Le Nouvel Observateur, 3-9.08.2000) (les guillemets et l'italique sont de l'auteur).

métalinguistique explicite, nous pensons qu'ils font ici office d'une expression comme *au sens qu'on vient de lui donner* et signalent par conséquent ce que Rey-Debove (1997) appelle « connotation autonymique ». On pourrait dire qu'il y a connotation autonymique là où un signe en usage s'accompagne de marques qui témoignent de sa capacité à se dénoter lui-même (cf. Riegel 1987 : 51, Bosredon et Tamba 1998, Revuz-Authier 2002)⁷. La seconde occurrence d'*explicite* diffère d'exemples souvent donnés pour illustrer ce phénomène, dans la mesure où elle ne comprend pas d'autre marque de connotation autonymique que les guillemets.

Revenons sur l'interprétation de la première occurrence des adjectifs *explicite* et *présumé*. Nous venons d'observer que le verbe *appelé* nous force à les interpréter uniquement comme leur signifiant. Mais, le signe *explicite*, qui n'est pas un vrai nom propre, est pourvu d'un sens lexical qui ne s'efface pas complètement (cf. le chapitre III, § 1.2). Et la personne qui a qualifié ce régime d'*explicite*, et non d'*implicite* ou d'un autre qualificatif, visait à décrire une caractéristique effective de ce régime. Comme le constate à juste titre Zuber dans son article sur l'analyse des phrases génériques du type *to be* et *to be called* (Zuber 1992), on utilise *être appelé* seulement si l'on a préalablement défini l'appartenance à une catégorie en ayant prédiqué *X est un N...* Cela se vérifie pour notre exemple : ce régime est appelé « explicite » parce qu'il consiste à dire *explicitement* que...

Quant à la cohérence textuelle de (4), le passage de l'occurrence autonymique d'*explicite* à son occurrence non autonymique s'effectue sans problème. Mais ce ne sont pas les liens anaphoriques qui rendent ce passage possible. En effet, dans ce texte, le scripteur commence par attribuer un signifié au signifiant *explicite* (première occurrence), puis utilise *explicite* comme signe complet (seconde occurrence).

2.2. AR en usage avec connotation autonymique

A présent, passons à l'examen des AR attributs. Comme dans l'exemple précédent, dans (5) la réflexivité du signe est également évoquée sans qu'il y ait un commentaire métalinguistique. Il s'agit de l'AR dit « ethnique » *américain* :

- (5) On sait que le peuplement de l'Arctique nord-américain s'est déroulé en deux vagues de migration d'ouest en est. La première, partie de toute évidence du Détroit de Béring, se produisit il y a quatre mille ans. La seconde, qu'on a longtemps crue purement

⁷ Riegel (1897 : 51) illustre cet emploi avec les exemples suivants:

(63) Il était, comme on dit aujourd'hui, « branché ».

(64) Votre ami n'est, excusez le terme, qu'un foutriquet.

(65) Pierre est ce qu'on appelle un joyeux vivant.

Son commentaire est le suivant: « [...] les signes *branché*, *foutriquet* ou *joyeux vivant* bien qu'employés référentiellement ne s'effacent pas pour autant devant leur référent puisqu'ils sont l'objet d'un commentaire métalinguistique ». (cf. aussi Authier-Revuz 1995).

« *américaine* » en la faisant partir de l'Alaska, commença autour de l'an 1000. (Science & Vie, XI 1999) (guillemets de l'auteur)

Malgré les guillemets, cet AR s'interprète sans doute comme un signe complet, par conséquent, (5) peut être paraphrasé par (5a) et non par (5b) :

(5a) La seconde, qu'on a longtemps crue *concernée uniquement par les Américains / l'Amérique*, en la faisant partir de l'Alaska, commença autour de l'an 1000.

(5b) La seconde, qu'on a longtemps crue dite « *américaine* » en la faisant partir de l'Alaska, commença autour de l'an 1000.

L'AR *américain* n'est donc pas en mention mais en usage. Pourtant, les guillemets mettent encore ici l'accent sur le signifiant. Le scripteur voulait ainsi probablement suggérer que les historiens ont distingué deux vagues de migration, catégorisées l'une comme *vague de Béring*, l'autre comme *vague américaine*. Autrement dit, le signifié de l'adjectif *américain* est affecté par cette collocation.

Notons encore que l'emploi attributif de l'AR *américain* de (5) correspond au niveau du sens à la seconde place d'argument ouverte par un prédicat implicite relationnel *R*. Ce prédicat est explicité dans (5a) par le verbe *concerné*. De plus, (5a) rappelle qu'un AR ethnique est dérivationnellement polysémique : un AR comme *américain* désigne notamment une communauté ou le territoire qu'occupe cette communauté (cf. chapitre IV, § 2). L'adverbe *purement*, qui est un paradigmatissant exclusif, se rapporte à la place d'argument saturée par *américain* (cf. chapitre VI, § 2.2.1).

L'exemple suivant est de la même nature, ce qui veut dire qu'il n'illustre pas la connotation autonymique de façon canonique; elle n'y est signalée que par les guillemets :

(6) Quant aux intérieurs, ils ne sont pas « *naturels* », mais construits tous dans un studio... (L'interview avec Eric Rohmer sur son film « L'anglaise et le duc », dépliant de cinéma, 09.2001)

Les guillemets sont à nos yeux utilisés pour signaler l'un des sens de l'adjectif *naturel*. Dans le cas présent, l'adjectif *naturel* s'identifie sémantiquement à l'adjectif sous-catégorisant du syntagme *décors / intérieurs naturels* (cf. *décors de studio*). Etant donné que l'adjectif *naturel* a plus souvent une lecture qualificative que relationnelle quand il se trouve en position d'attribut, le scripteur a sans doute utilisé les guillemets pour marquer ainsi sa lecture relationnelle, plus rare.

Les exemples suivants représenteront les AR attributs en usage avec connotation autonymique, mais, contrairement à (5) et (6), cette connotation sera signalée par un vrai commentaire métalinguistique. Les auteurs utilisent différentes stratégies pour introduire ce commentaire. Il y a surtout des expressions comme *au sens où*, *en ce sens que*, et *dans un sens*, mais aussi un énoncé parenthétique, comme on le voit dans le dernier exemple cité ci-dessous. Dans les exemples suivants, ces procédés sont signalés en gras et l'AR attribut est toujours indiqué en italiques. Nous signalons entre les parenthèses les guillemets ou les italiques chaque fois qu'ils viennent de l'auteur :

- (7) La perspective dans laquelle je vais me situer est « *génétique* » **au sens où** elle s'attache au fait autonymique du point de vue de l'apprentissage des langues. (A.-C. Berthoud, résumé d'une communication; les guillemets sont de l'auteur)
- (8) Du lundi 10 au samedi 15 juin 2002 le comité ATTAC 54 organise une action « Manifestive » nommée : **PASS%OE A L'ATTAC !** [...] Au cours de cette semaine « Manifestive », des artistes seront présents de manière militante afin de montrer que leur vision de l'art est *politique au sens où*, l'effervescence créative développe l'esprit critique et favorise les initiatives. (un trac ; tous les guillemets sont de l'auteur)
- (9) La chimie animale est, ai-je dit, une chimie organisée qui se lie avec les phénomènes évolutifs ; mais aussi les phénomènes chimico-physiques sont *chimico-physiques en ce sens qu'ils* sont déterminés, mais ils sont d'une nature spéciale. (Bpm : 90)
- (10) Etudiant les propriétés structurales de la langue, la syntaxe ne considère que les rapports des signes entre eux, et fait abstraction de leur signification extrinsèque. Elle n'a donc affaire qu'à des *systèmes formels*, à des calculs. De tels systèmes sont sans doute, en général, *logiques*, **en ce sens qu'ils** possèdent de ces qualités qu'on regarde comme logiques : rigueur, cohérence, etc. (Bil : 27; tous les italiques sont de l'auteur)
- (11) [émission sur une exposition où une artiste expose des objets pouvant être utilisés comme vêtements] Cet objet est portatif. Est-ce qu'il est *humain*? Oui, **dans un sens**, parce qu'on peut le porter. Mais également, il est *inhumain*, parce qu'il a sa propre vie. (oral, reconstruit, France-Culture, 16.01.02)
- (12) Un *G* muet a été introduit artificiellement dans certains mots afin de souligner leur origine latine. Par exemple dans le mot *doigt* où le *G* rappelle le latin *digitum*, qui a donné *digital* ou encore dans *vingt*, où l'on retrouve le *G* du latin *vigenta* et de *vigésimal*. [fin de paragraphe] C'est pourquoi on dit que l'orthographe française est *idéographique (elle est conçue pour l'œil)* et *intellectuelle (elle s'adresse à l'esprit, elle renvoie à un savoir sur la langue)*. (Yhl : 32, tous les italiques sont de l'auteur)

Il n'est pas sûr que des expressions comme *au sens où* ou *en ce sens que* entraînent toujours la connotation autonymique du mot auquel elles se rapportent. Il nous semble cependant évident que l'opérateur de reformulation *c'est-à-dire* ne l'entraîne jamais, bien qu'il introduise un commentaire métalinguistique, comme dans l'exemple suivant :

- (13) Nous avons dit que l'espace est *existentiel* ; nous aurions pu dire aussi bien que l'existence est *spatiale*, **c'est-à-dire que**, par une nécessité intérieure, elle s'ouvre sur un « dehors » au point que l'on peut parler d'un espace mental et d'un « monde des significations [...] » (MPp : 339–340)

Dans cet exemple, *c'est-à-dire* sert à introduire la reformulation de plusieurs constatations précédentes. Ainsi, l'AR *spatial* n'est pas affecté par ces commentaires de façon exclusive. Il est un simple signe en usage sans qu'il y ait connotation autonymique.

Observons enfin les deux exemples suivants. Malgré la présence du modalisateur *par définition*, il ne s'agit pas ici de la connotation autonymique pour les AR *paternels* et *anaphorique* :

- (14) X : Quand vous dites le déclin de l'autorité du père est-ce que ce n'est pas celle de l'autorité parentale ?
 Y : Oui mais l'autorité au départ dans notre système elle est **par définition paternelle** même si la mère y participe. (oral, France-Culture, 21.07.02)
- (15) Il est particulièrement intéressant d'observer, à travers l'exemple (13), que l'adjectif possessif, qui est **par définition anaphorique**, peut faire partie d'un SN métalinguistique. (Fc : 51)

Dans tous les exemples présentés dans ce paragraphe, les AR sont employés en usage et, de ce fait, ne diffèrent pas de tous ceux que nous avons décrits précédemment. Leur trait distinctif est qu'il sont marqués par les guillemets ou affectés par un commentaire métalinguistique. Il convient maintenant d'examiner si cette modalisation autonymique est la raison pour laquelle les AR cités ci-dessus lèvent la contrainte de la position d'attribut.

Auparavant, remarquons que dans la majorité des exemples cités dans ce paragraphe, la contrainte de l'attribut est de toute façon levée, en raison de ce que nous avons appelé « contexte contrastif » (cf. chapitre V). L'idée de contraste est présente dans plusieurs exemples : notamment dans (5) *la première* s'oppose à *la seconde*, dans (6) *naturels* à (*faits dans*) *le studio*, dans (11) *humain* à *inhumain*, dans (12) *idéographique* à *intellectuel*. Ces AR sont ainsi employés comme attributs en raison du contexte contrastif, à moins que la modalisation autonymique en constitue une autre raison.

Considérons à présent le reste des exemples, c'est-à-dire (7), (8), (9) et (10), dans lesquels les AR sont affectés par un commentaire métalinguistique. Nous pouvons aussi parler dans ces exemples d'un contexte contrastif. Mais cette fois-ci, c'est le commentaire métalinguistique qui participe dans la construction de ce contexte. Il sous-entend un paradigme contrastif dont l'AR attribut fait partie. Dans l'exemple (7), en ajoutant à l'AR *génétique* le commentaire *au sens où elle s'attache au fait autonymique du point de vue de l'apprentissage des langues*, le scripteur infère l'idée de contraste avec « *génétique* » *ayant son sens propre* ou « *génétique* » *ayant d'autres sens*. Analysons encore l'exemple (9), qui contient un énoncé dit « tautologique », qui infère un discours polémique. L'utilisation d'une structure tautologique suggère ici qu'un adversaire puisse contester l'appellation *chimico-physique* pour *phénomènes chimico-physiques*, d'où le commentaire du scripteur qui précise sa signification.

Nous concluons de ces considérations que la connotation autonymique sous-entend un paradigme contrastif dont l'AR attribut fait partie et, en affectant cet AR, elle permet de lever la contrainte de l'attribut.

3. AR attributs dans les énoncés définitoires copulatifs

Dans ce paragraphe, nous comparerons d'abord les énoncés définitoires comprenant un AR attribut avec les énoncés définitoires canonique du point de

vue de leur structure, nous réfléchissons sur la levée de la contrainte de l'attribut dans ce type d'énoncés.

3.1. Structure des énoncés définitoires copulatifs

Comme toute définition, un énoncé définitoire copulatif doit comporter un défini et un définissant. Dans la définition canonique, le défini occupe la position de sujet et le définissant la position d'attribut, ce que schématise (16) et ce qu'exemplifie (16a) :

(16) *Le / Un N_0 est un N_1 qui ...*

(16a) La linguistique est une science qui a pour but d'analyser la langue ou les langues vernaculaires.

Confrontons ce type d'énoncé avec les énoncés définitoires copulatifs dans lesquels il y a un AR en position d'attribut, selon le schéma (17) exemplifié par (17a) :

(17) *Un N est AR si...*

(17a) L'anaphore se définit traditionnellement comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte. Plus précisément, une expression est *anaphorique* si son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte. (RPRg)

Cette confrontation fait apparaître que l'ordre des deux parties constitutives de la définition, défini et définissant, est inverse : dans (16)–(16a) c'est le sujet qui est le défini, tandis que dans (17)–(17a), c'est l'AR en position d'attribut qui est le défini.

Parmi les divers types de définitions, une seule ressemble structurellement à celle qui contient un AR attribut : c'est la définition dite « contextuelle », notamment utilisée pour définir les termes syntaxiquement non autonomes, comme les adjectifs. Par exemple :

(18) Un nombre *pair* est un nombre divisible par deux.

La parenté de structure entre (17) et (18) apparaît dans la possibilité de supprimer, dans la définition contextuelle, et sans provoquer de changement de sens, la seconde occurrence du nom *nombre*, et de déplacer l'adjectif en position d'attribut. Soit :

(18a) Un nombre est *pair* s'il l'on peut le diviser par deux.

Les structures de la deuxième phrase de (17) et celle de (18a) sont maintenant identiques : dans les deux cas, la proposition conditionnelle constitue la partie du définissant appelée classiquement « différence spécifique ». Ceci conduit assez naturellement à considérer qu'une définition contextuelle peut suivre le schéma (17) si l'on efface un nom qui est déterminé par l'adjectif que l'on définit.

Certains énoncés définitoires comprenant un AR attribut modifient parfois cette structure, présentée dans (17). Et plus précisément, on substitue la conjonction *si* par *lorsque*, comme dans (19) et (20) ci-dessous, ou bien par l'expression conjonctive *au sens où*, comme dans (21). Cette dernière est utilisée quand la définition modifie le sens d'un terme qui a, par ailleurs, un sens codé. Il s'agit probablement d'un type de définitions stipulatoires (cf. Kiefer 1974 : 46, Riegel 1987). Seul le dernier exemple que nous citons ci-dessous suit fidèlement le schéma (17) :

- (19) Sur le plan juridique une école est *nationale* **lorsqu'elle** est entretenue par l'état. Les écoles nationales d'enseignement technique dont il est question dans ce paragraphe sont des établissements qui dépassent [...] (eef : 173)
- (20) Deux éléments relèvent de la diachronie, et sont donc *diachroniques* **lorsqu'ils** font intervenir deux stades de l'évolution d'une langue. (italiques de l'auteur; N. Sillamy, 1983, *Dictionnaire usuel de psychologie*, Bordas)
- (21) L'intentionnalité fait intervenir, principalement, le but illocutionnaire de l'acte : un acte illocutionnaire est *intentionnel* **au sens où** l'intention du locuteur est d'amener l'interlocuteur à reconnaître minimalement deux choses : d'une part, son intention communicative (l'intention que l'interlocuteur reconnaisse l'intention du locuteur de produire un acte de communication) et, d'autre part, son intention illocutionnaire (l'intention que l'interlocuteur reconnaisse le but de l'acte illocutionnaire, et que cette reconnaissance se fasse via l'énonciation de cet acte). (Mtp : 110)
- (22) Un document est *contractuel* si son signataire s'oblige, envers une ou plusieurs personnes, à faire ou à ne pas faire quelque chose.

La structure de ce type d'énoncés peut aussi être modifiée par le renversement de l'ordre des mots, comme par exemple dans (23) et (24). Ce renversement sert ici à réunir tous les éléments du définissant :

- (23) [Morris] distingue également entre les dimensions *sémantique*, *syntactique* et *pragmatique* : est *sémantique* la relation entre les signes et les designata ou les denotata; *syntactique*, la relation des signes entre eux; *pragmatique*, la relation entre les signes et leurs utilisateurs. (les premiers trois italiques sont de l'auteur ; DTd : 117)
- (24) En ce sens, Saussure aurait inauguré la démarche scientifique en linguistique : devient *scientifique* une réflexion qui se donne à elle-même ses concepts et ses méthodes propres d'analyse. (FGi : 10)

Nous rectifierons donc le schéma (17) et lui substituerons les deux suivants :

- (25) *Un N est AR si / lorsque / au sens où ...*
- (25a) *Est AR un N qui ... / le N de SN*

Il existe néanmoins dans notre corpus des énoncés définitoires qui ne suivent pas ce schéma, à savoir les deux énoncés comprenant les AR marqués en italiques dans l'exemple suivant :

(26) Cette opposition entre nature et convention constituait un lien commun de la philosophie grecque. Dire d'une institution déterminée qu'elle était *naturelle* équivalait à dire qu'elle tenait son origine des principes éternels et immuables existant en dehors de l'homme, et qu'elle était indestructible ; dire d'une institution qu'elle était *conventionnelle* impliquait qu'elle n'était le résultat que de la coutume et de la tradition, donc d'un accord tacite ou d'un « contrat social » entre les membres de la communauté [...](Lyons J., 1970, *Linguistique générale* : 7–8) (les italiques de l'auteur)

Cet énoncé définitoire est une sorte de version « discursive » d'un énoncé définitoire canonique. Mais, il se laisse réduire au schéma (25), lorsqu'on efface surtout les deux occurrences du verbe *dire*.

3.2. Trois hypothèses

Comme nous l'avons vu, les AR apparaissent comme attributs dans les énoncés définitoires. Nous examinerons maintenant trois hypothèses que l'on peut avancer pour expliquer la levée de la contrainte de l'attribut dans ce type d'énoncés.

Nous en présenterons tout d'abord deux. L'on peut ainsi postuler qu'un énoncé du type :

(25b) *Un N est AR si / lorsque ...*

correspond aux deux structures suivantes (cf. Nowakowska 2000) :

(25c) *Un N AR est un N qui...*

(25d) *Un N est « AR » si / lorsque...*

Reprenons l'exemple (17a) pour illustrer ces deux schémas. Les exemples (17b) et (17c) peuvent paraphraser (17a) :

(17a) [...] une expression est *anaphorique* si son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte.

(17b) [...] une expression *anaphorique* est une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte.

(17c) [...] une expression est « *anaphorique* » si / lorsque son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte.

Selon une première hypothèse, illustrée par (17b), un AR peut occuper une position d'attribut parce qu'il est facile de reconstituer son « support extensionnel »⁸. Dans la paraphrase (17b) par exemple, le nom *expression* est le support extensionnel d'*anaphorique* et joue dans cette définition le rôle de genre prochain. L'idée du support extensionnel est fondée sur l'équivalence des deux parties constitutives de la définition, le défini et le définissant. En se basant plus précisément sur la

⁸ Nous avons suivi ici une remarque personnelle du prof. Stanisław Karolak.

paraphrase (17b), l'on constate que cette équivalence s'interprète comme désignation. Ainsi, le concept de désignation est implicite dans (17b), mais une fois explicité, il nécessite la présence du « support extensionnel » pour l'AR, comme on le note ci-dessous :

(17d) [...] une expression anaphorique *désigne* une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte.

D'après cette hypothèse, la définition (17a) est donc considérée comme une définition de chose et l'AR, avec son « support extensionnel », a ici pour rôle de saturer l'une des deux places d'arguments ouvertes par le prédicat de désignation.

En revanche, d'après la deuxième hypothèse, illustrée par (17c), un énoncé définitoire sous-entend un prédicat métalinguistique comme '*appeler*'. Cette hypothèse découle de l'idée que toute définition peut être conçue comme définition de nom⁹. L'AR sature alors pour sa part l'une des places d'arguments ouverte par le prédicat implicite de dénomination, ce qui justifie l'emploi attributif de l'AR :

(17e) [...] une expression est *appelée* « anaphorique » si / lorsque son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte.

Ces deux hypothèses présentent deux raisons de lever la contrainte de l'attribut. Elles rappellent ce que nous avons écrit à propos d'autres types d'énoncés attributifs que les définitions. En effet, dans certains énoncés, nous avons postulé la présence d'un prédicat relationnel implicite qui reçoit des interprétations standard souvent basées sur les relations « préconstruites » (cf. chapitre IV, § 2.2). Puisqu'il s'agit ici d'une définition et que toute définition maintient l'ambiguïté entre définition de chose et définition de mot¹⁰, le prédicat relationnel implicite que l'on appelle souvent « équatif » s'interprète ici soit comme un prédicat de désignation soit de dénomination. Ces deux hypothèses ne s'excluent donc pas.

Concernant les AR attributs dans les énoncés définitoires, une troisième hypothèse entre encore en jeu. Nous pensons que, dans ces énoncés, l'AR sert à classifier, et une classification implique par définition un paradigme formé par des termes logiquement incompatibles, que nous appelons « paradigme contrastif » (cf. chapitre V). Dans certains textes, ce paradigme est donné explicitement par l'auteur, comme dans l'exemple suivant :

(27) Ainsi des deux stylistiques : l'une considère les structures et leur fonctionnement à l'intérieur du système de la langue, elle est *descriptive* ; l'autre en détermine les causes, elle est *génétique* ; la première est une stylistique des effets et relève de la sémantique ou étudie des significations, la seconde une stylistique des causes et s'apparente à la critique littéraire. (Les italiques sont de l'auteur ; Guiraud)

⁹ Comme on l'apprend dans Lalande (1980), la distinction entre définitions de choses et définitions de mots remonte à la scolastique et est interprétée différemment par différents philosophes.

¹⁰ Cette ambiguïté est présente, nous semble-t-il, dans plusieurs des exemples cités ci-dessus, en raison du marquage autonymique de l'AR (guillemets ou italiques).

Dans beaucoup d'autres énoncés définitoires cités (cf. le § 3.1 ci-dessus), ce paradigme est aussi donné, comme dans (23) et (26) (cf. *sémantique / syntaxique / pragmatique ; naturel / conventionnel*). Dans d'autres, le second terme du paradigme contrastif est sous-entendu en raison d'un savoir extralinguistique comme dans (20) (cf. *diachronique / synchronique*) ou bien est inféré selon la relation privative, comme dans (17a), (19), (21), (22) et (24). Bref, c'est donc le contexte contrastif qui permet aux AR d'apparaître en position d'attributs.

Cependant, en avançant l'hypothèse du contexte contrastif, nous ne remettons pas en question les deux premières hypothèses, qui restent soutenables. L'idée qu'un énoncé définitoire comprend un prédicat métalinguistique implicite (la deuxième hypothèse) peut notamment expliquer l'emploi des italiques dans (27). Néanmoins, nous pensons que la dernière hypothèse est plus avantageuse car elle a un plus grand pouvoir explicatif, ce que nous avons vu dans les deux chapitres précédents et que nous verrons *infra*.

4. Énoncés appliquant une définition

Dans cette section, nous traiterons d'énoncés qui suivent ou peuvent suivre des énoncés définitoires en discours. Ces énoncés reprennent le terme préalablement défini, c'est pourquoi nous les appelons « énoncés appliquant une définition ». Nous les distinguerons d'abord des énoncés définitoires et nous vérifierons ensuite les trois hypothèses avancées dans le paragraphe précédent pour ce type d'énoncés.

4.1. Définition

Un énoncé définitoire est par définition un énoncé générique, ce qui revient à dire qu'il est dépourvu d'un quelconque ancrage temporel à la situation d'énonciation. De plus, les expressions argumentales qu'il comprend correspondent au niveau du sens à des places d'arguments quantifiées universellement¹¹. Ainsi, le SN sujet a forcément un caractère générique. En revanche, dans les énoncés qui suivent un énoncé définitoire, cette expression a un caractère spécifique. Observons cette distinction dans l'extrait suivant :

- (28) [...] **une expression** est anaphorique si son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte [...]. Dans cet extrait de Stendhal, **plusieurs groupes nominaux** sont *anaphoriques*. (RPRg)

¹¹ Dans l'énoncé *Une chaise est un meuble qui sert à s'asseoir*, le SN sujet correspond par exemple, au niveau du sens, au concept de chaise qui est restreint par le quantificateur universel. Ainsi, ce SN peut correspondre à une glose comme *tout x qui est une chaise*, où *tout* représente le quantificateur universel. Ce quantificateur témoigne du caractère générique du SN *une chaise*.

Dans le premier énoncé, le sujet (le SN *une expression*) désigne un objet linguistique quelconque, alors que dans le second, le sujet (le SN *plusieurs groupes nominaux*) désigne un objet linguistique non défini mais spécifique.

Dans les énoncés qui suivent une définition comme le second de (28), il nous semble difficile de déterminer si l'on a bien affaire à un AR employé autonymiquement ou non, parce qu'il s'agit d'objets linguistiques et non extralinguistiques. Pour véritablement trancher sur ce point, nous proposons de citer un exemple décrivant un objet extralinguistique et de soumettre les deux exemples d'énoncés appliquant une définition au test de l'ajout à l'AR d'un opérateur métalinguistique :

- (29) Dans cet extrait de Stendhal, plusieurs groupes nominaux sont *anaphoriques*.
? Dans cet extrait de Stendhal, plusieurs groupes nominaux sont *dits* « *anaphoriques* ».
- (30) Ce document (spécifique) est *contractuel*¹².
? Ce document (spécifique) est *dit* « *contractuel* ».

Ce test s'avère négatif, ce qui prouve que l'AR est en usage. Par ailleurs, l'ajout d'un opérateur métalinguistique dans (28) nuirait à la cohérence textuelle :

- (28a) [...] une expression est anaphorique si son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte [...]. ? Dans cet extrait de Stendhal, plusieurs groupes nominaux sont *dits* « *anaphoriques* ». (RPRg)

Dans un énoncé définitoire, l'on utilise l'opérateur *dit* pour introduire un signifiant qui dénommera le définissant. En revanche, son utilisation dans un énoncé spécifique revêt une autre valeur : il présuppose une polémique concernant le terme utilisé, ou dévoile au moins des distances prises par le locuteur vis-à-vis de l'appellation qu'il a utilisée.

Considérons encore un exemple plus difficile que les précédents. Il s'agit d'un extrait de texte de logique, dans lequel nous avons mis en gras le SN sujet à caractère spécifique :

- (31) [...] l'usage lui-même s'accorde assez généralement pour distinguer implicitement deux sortes de noms communs définis, selon que le nom implique ou n'implique pas l'affirmation que l'ensemble des individus ainsi désignés comporte au moins un élément. **Le nom « les français »**, dans son usage courant, est *positionnel*, car il n'a pas besoin de sous-entendre « si du moins quelque français existe ». En revanche l'expression nominale « tout homme capable de nager cent mètres en moins de 52 secondes » ne peut être une expression positionnelle que si je prétends que quelqu'un est à la hauteur d'une telle performance. (Gardies)

L'analyse du deuxième énoncé de cet extrait semble en fait contredire nos considérations précédentes : il accepte l'ajout de l'opérateur *dit* devant *positionnel*, et conteste de ce fait que l'AR attribut soit ici en usage.

¹² Nous ajoutons *spécifique* entre parenthèses pour exclure l'interprétation suivante : '*ce type de document*'.

Or, il y a une différence entre l'extrait de Gardies et celui de (28). Leur progression textuelle n'obéit pas à la même stratégie. Dans (28), on définit d'abord un terme, puis on l'applique à un objet spécifique. Dans le texte de Gardies, le premier énoncé définit le terme *positionnel*, opposé à *non positionnel*, mais en revanche, il ne mentionne pas le terme défini. Comme si cet énoncé comprenait seulement une partie de la définition : le définissant. Le deuxième énoncé sert à la fois à définir et à illustrer cette définition. En effet, cet énoncé enchâsse deux propositions qui réalisent ces deux objectifs distincts. La première applique le terme *positionnel* au SN *les Français* et la deuxième justifie cette application en renvoyant à la définition de ce terme dans le premier énoncé.

Nous pensons donc que l'AR *positionnel* accepte d'être précédé de *dit* à cause de son caractère bi-fonctionnel.

Nous proposerons ensuite un autre exemple à analyser. Considérons le quatrième énoncé qui applique la définition du terme *scientifique* dans l'exemple suivant :

(32) « 1.3.2. la linguistique scientifique ». [sous-titre] On dit que le XIX^e s. a vu naître l'étude *scientifique* de la langue en Occident. C'est vrai, si l'on donne au terme *scientifique* le sens qu'il a en général aujourd'hui : c'est bien au cours du XIX^e s. que l'on a commencé à examiner de façon approfondie et objective les données de la langue, pour les expliquer ensuite à l'aide d'hypothèses inductives. N'oublions pas que cette conception de la science est récente. La grammaire spéculative des scolastiques et de ses successeurs à Port-Royal était *scientifique* elle aussi par rapport à ce qu'ils considéraient comme le savoir constitué. (Lyons) (les deux premiers italiques sont de l'auteur)

L'AR attribut *scientifique* ne pose à vrai dire pas de problèmes de statut : il n'est pas employé autonymiquement. En effet, le test de l'ajout de l'opérateur *dit* devant cet adjectif s'avère négatif. En revanche, pose avant tout problème dans l'exemple (32) l'utilisation des italiques pour *scientifique* dans le syntagme *l'étude scientifique*. Ces deux variantes peuvent être interprétées comme une marque de connotation autonymique qui anticipe la discussion sur la signification de ce terme¹³. Cet exemple montre ainsi un parallèle entre les énoncés appliquant une définition et les énoncés que nous avons analysés dans § 2.2, qui comportent eux une connotation autonymique.

4.2. Trois hypothèses

Au cours de l'analyse d'énoncés définitoires de type *un N est AR si / lorsque...*, nous avons avancé trois hypothèses pouvant justifier l'emploi attributif des AR. Vérifions si elles sont plausibles pour les énoncés appliquant une définition.

¹³ Nous notons cependant le manque d'italiques dans l'AR du dernier énoncé (les italiques sont de nous), ce qui peut surprendre car l'AR *scientifique* est utilisé avec connotation autonymique (cf. *par rapport à ce qu'ils considéraient comme le savoir constitué*).

Nous vérifierons d'abord la première hypothèse, qui traite d'un support extensionnel sous-entendu. Nous ajouterons pour ce faire à l'AR attribut un nom convenable :

- (29a) Dans cet extrait de Stendhal, plusieurs groupes nominaux sont *anaphoriques*.
Dans cet extrait de Stendhal, plusieurs groupes nominaux sont *des groupes nominaux anaphoriques*.
- (30a) Ce document (spécifique) est *contractuel*.
Ce document (spécifique) est *un document contractuel*.

Le résultat est certes positif, mais cette hypothèse, telle qu'elle a été formulée *supra*, implique la présence d'un prédicat équatif implicite qui lie l'attribut et le sujet, alors que les énoncés qui appliquent une définition ne comprennent pas ce prédicat. L'hypothèse d'un support extensionnel sous-entendu n'est donc pas plausible pour les énoncés appliquant une définition.

La deuxième hypothèse justifie quant à elle l'emploi attributif d'un AR par le fait qu'il sature une des places d'arguments ouvertes par un prédicat implicite de dénomination. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons ajouté *dit*, qui explicite ce prédicat, devant les AR des exemples (29a) et (30a) :

- (29b) Dans cet extrait de Stendhal, plusieurs groupes nominaux sont *anaphoriques*.
Dans cet extrait de Stendhal, plusieurs groupes nominaux sont *dits « anaphoriques »*.
- (30b) Ce document (spécifique) est *contractuel*.
Ce document (spécifique) est *dît « contractuel »*.

Cette hypothèse ne peut pas être prise en considération ici parce qu'elle présuppose que l'on puisse interpréter l'AR attribut autonymiquement. Nous avons démontré le contraire pour l'AR attribut dans les énoncés appliquant une définition.

Enfin, selon la troisième hypothèse, un AR s'emploie attributivement grâce au contexte contrastif. Nous avons affirmé *supra* que le contexte contrastif provient de ce que les définitions impliquent toujours une classification. Il en va de même pour les énoncés appliquant une définition : on applique à des exemples spécifiques des distinctions que l'on vient de donner dans une définition.

Ces considérations nous amènent à accepter ce que nous avons appelé « la troisième hypothèse ».

5. Levée de la contrainte de l'attribut

De manière générale, dans les énoncés définitoires et les énoncés qui appliquent une définition, la contrainte de l'attribut est levée grâce au contexte contrastif. L'idée de contraste apparaît entre un terme défini et un autre terme qui est présent dans le contexte ou inféré. Cette remarque affecte aussi les AR en usage avec connotation autonymique. Commenter métalinguistiquement un AR signale en général que cet AR a un autre ou plusieurs autres sens. Ce type de commentaire entraîne donc inévitablement l'idée de contraste.

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre V, le prédicat implicite de contraste domine deux termes qui font partie de deux structures prédicat-argument différentes. Conçu au niveau de l'expression, ce prédicat assure ainsi un lien entre deux énoncés. Ce lien joue un rôle non négligeable dans la construction de discours dans lesquels apparaissent habituellement des énoncés définitoires ou appliquant une définition, notamment dans des discours scientifiques, pédagogiques ou autres, qui ont pour but d'effectuer et d'appliquer certaines distinctions terminologiques.

Cependant, dans le cas des énoncés définitoires, le contexte contrastif n'est pas l'unique raison de la levée de la contrainte de l'attribut. Autrement dit, il ne constitue pas ici une condition nécessaire. Comme nous l'avons montré *supra*, l'hypothèse d'un « support extensionnel » et celle d'un prédicat métalinguistique sous-entendu sont aussi plausibles.

Il n'en reste pas moins que l'idée de contraste a un plus grand pouvoir explicatif. Le contraste explique non seulement les AR dans les énoncés définitoires, dans les énoncés appliquant une définition ou dans les énoncés comportant une connotation autonymique, mais aussi les AR dans plusieurs cas décrits dans les chapitres précédents (cf. les chapitres V et VI). Dans le présent chapitre, le contraste est basé sur des classifications terminologiques et sémantiques, voire sémiologiques.

Enfin, pour les AR examinés dans ce chapitre, la question de la modalisation autonymique se traduit par la présence d'un commentaire métalinguistique concernant l'AR attribut seul, et non par une reformulation de tout l'énoncé. Dans cette situation, l'AR attribut est toujours en usage, mais avec une connotation autonymique. Nous reconnaissons certes la modalisation autonymique comme un facteur qui permet de lever la contrainte de l'attribut, mais, comme nous l'avons vu plus haut, cette modalisation implique de toute façon l'idée de contraste dans la mesure où un commentaire métalinguistique qui se rapporte à l'AR attribut présuppose l'existence d'un ou de plusieurs autres sens de cet AR.

CHAPITRE VIII

LES ADJECTIFS DE RELATION EMPLOYÉS ATTRIBUTIVEMENT : UN EFFET DE STYLE ?

Un texte qui comprend de nombreux AR peut être considéré sous une perspective stylistique. L'utilisation d'AR peut effectivement donner lieu à des observations quant au type de texte ou au style de l'auteur. Dans le présent chapitre, nous nous intéresserons non aux questions de cet ordre, mais plutôt aux effets de style que l'on obtient quand on place un AR en position d'attribut. Nous nous intéresserons aussi aux jeux de langage comprenant un AR employé attributivement.

Nous utiliserons les appellations « effet de style » et « jeu de langage », qui suggèrent que le locuteur laisse une empreinte sur son texte. Son but ne sera pas seulement de laisser une empreinte personnelle mais aussi d'obéir à des besoins communicatifs. En raison du principe d'économie, ou pour d'autres raisons d'ailleurs, il sous-entendra une partie de l'information par le biais d'un jeu de langage. Il prouvera ainsi qu'il est un usager conscient du code qu'il emploie.

Cette façon de présenter les effets de style et jeux de langage se place dans la tradition de la *Grammaire des fautes* (1929) de Frei, qui s'est inspiré à son tour de la stylistique de Bally (1909). En effet, Frei présente les « fautes » comme le résultat de l'activité d'un usager qui intervient dans la langue en portant atteinte à certaines règles systémiques.

Dans la première partie de ce chapitre, nous chercherons à montrer comment la polysémie des adjectifs dénominatifs permet de produire des jeux de langage. Dans la seconde, nous tenterons d'appréhender d'autres jeux de langage et leur mécanisme.

1. Jeux sur la polysémie d'adjectifs dénominatifs

Dans cette première partie, nous traiterons de jeux de langage qui sont étroitement liés à la polysémie des adjectifs dénominatifs.

1.1. Polysémie d'adjectifs dénominatifs

Dans les chapitres précédents, nous avons souvent insisté sur la distinction entre la lecture relationnelle d'un adjectif dénominal et sa lecture qualificative. Théoriquement, ces deux lectures pourraient être considérées comme un fait de

polysémie ou d'homonymie. Sans nous engager dans ce type de discussion, nous préférons cependant la première solution, en raison des jeux de langage, qui, comme on le verra dans le présent chapitre, exploitent cette distinction.

De façon générale, pour pouvoir interpréter un adjectif dénominal polysémique, il faut prendre en considération plusieurs paramètres, notamment sa position syntaxique. Etant donné la résistance des adjectifs dénominatifs ayant une lecture relationnelle à la position d'attribut, on ne sera guère surpris de constater que cette position favorise la désambiguïsation des AR polysémiques vers l'acception qualificative. Si quelqu'un commente par exemple la collection de mode d'un couturier en disant :

(1) Sa collection était *masculine*,

l'allocutaire pensera d'abord à l'interprétation qualificative de *masculin*, donc à des caractéristiques vestimentaires réputées prototypiques de la masculinité. Cependant, comme nous allons le voir, l'interprétation relationnelle est tout à fait envisageable, à condition qu'elle puisse prendre appui sur le co-texte. Dans l'exemple cité, cet appui se trouve en aval du texte, comme le montre l'extrait (1a), où il ne fait aucun doute que *masculine* doive être interprété comme adjectif de relation :

(1a) Ma première collection était *masculine*, parce que le fabricant que j'avais trouvé était spécialisé dans *l'homme*. (Le Monde, 15.08.2000)

Même interprétation relationnelle dans l'exemple suivant :

(2) Le verdict est le suivant : le sang est *humain*, mais d'origine inconnue. (sur l'affaire de la Madone de Civittavecchia, TV La Cinquième, 19.06.98)

On observera que (1) et (2) parviennent à une interprétation relationnelle par des moyens en partie différents. Tout d'abord, les informations faisant prévaloir cette interprétation se trouvent en aval de l'adjectif, dans (1) ; tandis que dans (2) elles sont données en amont de l'adjectif, dans une séquence non reproduite ici où il est question d'une sculpture de la Vierge sur laquelle apparaissent périodiquement des larmes de sang soumises à des analyses chimiques. Notons aussi que dans les deux exemples, le contraste est en faveur de l'interprétation relationnelle : pour (1), il s'agit du paradigme *collection pour homme vs collection pour femme* et pour (2), *sang d'origine humaine vs sang d'origine non humaine*.

Ajoutons que dans (2), l'interprétation qualificative de *humain* ne s'actualise pas ici pour une autre raison. L'adjectif *humain* dans l'acception qualificative s'applique plutôt à des noms ayant le trait [+Comportement] ou [+Humain] ; par exemple, *Sa réaction a été très humaine* ou *Il a des défauts, c'est humain*.

1.2. Jeux de langage

Il est intéressant d'observer que dans certains énoncés, le locuteur paraît avoir exploité la polysémie d'un adjectif dénominal, donnant des indices incohérents. L'adjectif *urbain* nous permet d'illustrer ce phénomène. Cet adjectif peut être

glosé comme '*relatif à la ville*' (lecture relationnelle) et '*qui fait preuve d'urbanité*' (lecture qualificative). L'exemple (3) montre que le choix de l'une des deux interprétations n'est de loin pas toujours clair :

(3) Les Français sont de plus en plus *urbains*. (oral)

Comme nous l'avons exposé dans le paragraphe précédent, certains indices supposent indiscutablement la lecture qualificative. Pour l'énoncé (3), un premier indice est le fait même de placer l'adjectif *urbain* en position d'attribut, dans laquelle se placent systématiquement les adjectifs qualificatifs. Un deuxième est l'utilisation d'un adverbe de degré, perçu comme modalisant uniquement les adjectifs qualificatifs, qui sont majoritairement gradables. Un dernier indice est qu' *urbain* signifiant '*qui fait preuve d'urbanité*' peut s'appliquer au SN *les Français*, qui est pourvu du trait [+personnel]. Il n'y a donc pas de problèmes de nature sélectionnelle entre le support de l'attribut et l'attribut ayant une lecture qualificative.

Cependant, après avoir pris connaissance de la suite du texte, on en arrive à la conclusion que ces trois indices sont trompeurs : il s'agit d'adjectifs dénominaux interprétés relationnellement.

(3a) Les Français sont de plus en plus *urbains*. [premier énoncé ; la suite : des informations concernant une statistique sur le pourcentage des Français qui vivent dans les *villes*] (radio, France-Inter : Bulletin d'information, 19.08.98)

Comme nous venons de l'observer, l'analyse de l'énoncé avec un adjectif dénominal attribut conduit à une lecture qualificative, alors que les informations apportées par le contexte induisent inévitablement une lecture relationnelle.

Puisque l'énoncé (3a) sert à introduire une nouvelle information, nous pouvons supposer que la « confusion » entre les deux interprétations de l'adjectif dénominal était voulue (cf. les termes « flux » et de « reflux » de Bartning et Noailly 1993). Le locuteur a sans doute voulu atteindre un effet de « captation » de l'attention de l'allocutaire (cf. aussi *infra*)¹.

La polysémie des adjectifs dénominaux peut aussi donner lieu à un procédé que nous avons nommé « oscillation entre lecture relationnelle et lecture qualificative » (cf. Nowakowska 1998b). A la différence de (3), le jeu d'« oscillation » justifie les deux lectures de l'adjectif dénominal, au moins dans la perspective du locuteur. Mais, comme précédemment, les indices qu'un lecteur trouve dans un texte ne sont pas cohérents. Observons ces indices dans l'exemple suivant :

(4) Notre pudeur s'accommoda par la suite de cet arrangement tacite. La question resta aussi dissimulée que la face cachée de la *lune*. D'ailleurs, Claude est *lunaire* à ses heures. (Jbt : 121)

D'une part, la proximité en discours de *lune* et de *lunaire* laisse supposer qu'il y a ici interprétation relationnelle de cet adjectif dénominal; il en découle que *lunaire* est un dérivé syntaxique et non lexical de *lune*. D'autre part, la tentative

¹ Le terme suggéré par Denis Apothéloz dans une rem. pers.

d'appliquer le sens '*relatif à la lune*' à un *x* personnel nous mène dans une impasse, et par conséquent, nous fait pencher pour l'interprétation qualificative ('*chimérique*'). Notons que le scripteur n'a pas utilisé *lunatique*, forme univoque, ce qui peut témoigner du caractère intentionnel de ce jeu.

Même si dans (4), il s'agit sans doute d'une interprétation qualificative, il reste à expliquer le problème de l'enchaînement en discours de deux lexèmes : *lune* et *lunaire* signifiant '*chimérique*'. En effet, cet enchaînement fait apparaître ce que Greimas (1986 : 70) appelle « double isotopie » (cf. aussi Buttler 2001 : 263ss). Cependant, l'auteur de (4) suggère que « *lunaire* relationnel » et « *lunaire* qualificatif » sont proches non seulement par leur forme mais aussi par leur sens. Notre appellation d'« oscillation » prend dès lors un sens nouveau².

Donnons un autre exemple de jeu d'« oscillation ». Ici, contrairement à (4), le contexte précédent ne contient pas de nom évoquant la base dérivationnelle de l'adjectif dénominal :

(5) Youri [titre]. Cité des étoiles / Youri Alexevitch Gagarine s'en va / embrasser des nues / qu'il connaît pas / Moi sa femme, j'y vais pas / c'est trop *mondial* pour moi. (Chanson d'Enzo Enzo)

Dans cet exemple, on ne peut certes pas nier que l'adjectif *mondial* ait une lecture relationnelle, mais ce serait plutôt l'adjectif *mondain* qui conviendrait le mieux à une structure attributive de type *SN est trop Adj. pour qqn*. La décision d'utiliser plutôt *mondial* que *mondain* s'explique par la volonté de l'auteur de la chanson d'attirer l'attention du récepteur sur le sens de ces deux adjectifs. Le sens de l'adjectif *mondain* ('*qui évoque la vie de la haute société*') est trop spécifique parce que dans cette chanson, il est question du monde ou du cosmos. Cela ne signifie pas pour autant que l'adjectif *mondial*, avec sa lecture relationnelle ('*relatif au monde*'), convienne parfaitement, notamment à cause de sa modalisation par l'adverbe *trop* et l'ajout du complément *pour moi*. C'est pourquoi nous dirions qu'il se rapproche légèrement d'une lecture qualificative au sens où aller se promener dans le monde ou dans le cosmos est envisagé ici comme un fait soumis à une évaluation appréciative.

2. D'autres jeux de langage et effets de style

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous envisagerons quatre cas dans lesquels se produit un jeu de langage ou effet de style. Puisque nous ne disposons pas d'une classification linguistique des jeux ou effets de style, nous les délimiterons

² Il en va de même pour les adjectifs dénominaux adnominaux, comme dans l'exemple suivant, où la première occurrence de *pharaonique* « oscille » entre les deux lectures :

« Un musée *pharaonique* à 3 kilomètres à vol de faucon de la pyramide de Kheops » [Titre]. Les dimensions et le coût du projet sont *pharaoniques*. Le ministère égyptien de la culture a décidé de relever le défi [...] (Le Monde, 11.01.02).

principalement par le contexte dans lequel ils opèrent, comme la coordination d'un AR avec un adjectif qualificatif et les énoncés tautologiques de type *SN est AR*. Nous traiterons les jeux de langage de ce type également en terme de phénomènes, comme défigement ou difficulté interprétative.

Les jeux de langage et effets de style que nous présenterons dans cette partie ne découlent pas de la polysémie des adjectifs dénominaux. Néanmoins, nos analyses ne seront pas complètement exemptes de considérations concernant la polysémie.

2.1. Coordination d'un AR et d'un adjectif qualificatif

Comme d'autres figures ou jeux de langage, l'effet de style obtenu par la coordination d'un AR et d'un adjectif qualificatif ne concerne pas seulement les AR employés attributivement (cf. le chapitre I, § 3.3.3). L'exemple canonique de cette figure est l'expression de Hugo *Vêtu de probité et de lin blanc* (Dupriez 1984 : 473), caractérisée par la coordination de deux syntagmes prépositionnels. La figure ainsi obtenue est appelée traditionnellement « zeugme sémantique », appellation qui peut être interprétée comme un manque de congruence sémantique entre les éléments coordonnés. Il est également possible de l'appeler « syllepse », étant donné que *vêtu* est utilisé ici à la fois dans son sens propre et dans un sens métaphorique (Fontanier 1977 : 105).

Cela dit, dans la perspective linguistique, dénommer la coordination d'un AR avec un adjectif qualificatif « zeugme sémantique » ou « syllepse » ne suffit pas. Nous proposerons donc une analyse de ce phénomène en termes linguistiques, et plus précisément en termes de syntaxe-sémantique (cf. chapitre II).

Nous commencerons par deux exemples de notre corpus, dans lesquels nous avons indiqué en italiques les adjectifs qualificatifs et en italiques gras, les AR :

- (6) [il est question d'un tableau de peinture moderne qui est fait sur un plexiglas ; ce tableau est une sorte de superposition de couches de tableau ou de peinture ; un critique d'art dit :] cette profondeur est *optique* et *réelle* (France-Culture, 07.02)
- (7) [sur l'histoire de l'orthographe] Seul *CH* correspond pour nous à un besoin, puisqu'il note une nouvelle consonne, propre au français. *PH* fait double emploi avec *F*. Quant à *TH*, il est purement *étymologique* et *décoratif*. Tant que l'orthographe n'a pas été fixée, c'est-à-dire en gros jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'usage de *TH* et de *RH* est demeuré fluctuant. *Rhythme* pouvait s'écrire aussi *rhythme* ou *rythme*, ou encore *rytme* ou *ritme*. Heureux temps! (Yhl : 34)

Faisons tout d'abord l'analyse des adjectifs qualificatifs dans les deux exemples cités ci-dessus. Ils constituent des expressions prédicatives qui s'appliquent directement au support de l'attribut. Ils correspondent donc, au niveau sémantique, à des prédicats qui ouvrent une ou plusieurs places d'arguments. Dans (6) et (7), le support de l'attribut occupe l'une de ces places, comme nous l'avons illustré en les soulignant dans les formules ci-dessous :

(6a) 'réalité' (p)
réel (*cette profondeur* _{p})

(7a) 'décoration' (x, y, z)
décoratif ($\bar{x}, \bar{y}, \underline{TH}_z$)

Notons que l'adjectif *réel* de (6) véhicule un concept à une place d'argument (p est réel). La place p est saturée par le SN *cette profondeur*. Quant à (7a), le prédicat 'décoration' ouvre trois places d'arguments (x *décore* y avec z), mais quand il s'actualise par l'adjectif *décoratif*, deux places sont résorbées, ce que nous signalons par les variables individuelles barrées, \bar{x} et \bar{y} . La place d'argument z est instanciée par [les lettres] *TH*.

Nous analyserons ensuite les deux AR, *optique* et *étymologique*, coordonnés aux adjectifs qualificatifs. Il est selon nous impossible qu'ils entretiennent la même relation avec le support de l'attribut que les adjectifs qualificatifs. L'AR *optique* de (6), par exemple, ne peut pas se rapporter à la même place d'argument que *cette profondeur*. Ainsi, pour pouvoir interpréter la relation qu'entretient l'AR attribut avec le support de l'attribut, il convient de postuler un prédicat implicite établissant cette relation. De là le symbole R dans notre formule, respectivement pour les deux exemples analysés :

(6b) $R(p, q)$
 R (*cette profondeur* _{p}). (*optique* _{q})

(7b) $R(x, p)$
 R (*TH* _{x}). (*étymologique* _{p})

Notons que dans les deux exemples, le prédicat R ouvre deux places d'arguments : le support de l'attribut sature la première et l'AR attribut, la seconde. Ajoutons aussi que le prédicat R ouvre tantôt des places pour arguments d'objets, symbolisés par x, y, z , tantôt pour arguments propositionnels, symbolisés par p, q . Cette espèce d'instabilité implicationnelle découle de son caractère implicite. Autrement dit, le prédicat R accepte différents types d'objets comme arguments puisqu'il n'est pas lui-même sémantiquement déterminé.

La coordination de deux adjectifs attributs porte à croire que leur relation syntaxique par rapport au support de l'attribut est de la même nature. Cependant, les analyses de (6) et (7) révèlent qu'un adjectif qualificatif attribut correspond au niveau du sens à un prédicat (cf. p est réel, z est décoratif), alors qu'un AR attribut ne correspond pas à un prédicat. Cet AR est lui-même dominé par un prédicat (R). Il ne se lie donc pas directement au support de l'attribut (cf. Vendler 1968 : 121ss.).

Bref, dans le cas présent, l'effet de style est dû non à une non congruence sémantique d'un AR avec un adjectif qualificatif, mais à la différence de relation syntaxique qu'ils entretiennent avec le support de l'attribut.

Nous illustrerons cet effet de style par plusieurs exemples, dans lesquels les adjectifs qualificatifs sont indiqués en italiques et les AR, en italiques gras :

- (8) Des classes entières de régnicoles, les hérétiques et les juifs, étaient hors la loi. Tout clergé pauvre est évangélique, tout clergé riche est *mondain, sensuel, politique*, et par conséquent *intolérant*. Sa position est convoitée, il a besoin de se défendre, il lui faut une arme, l'intolérance en est une. (Hr : 443)
- (9) Les architectes français modernes [vis-à-vis des architectes suisses], ils prennent une position qui est d'une certaine façon *partielle et nationale*. (France Culture, 06.2001)
- (10) [...] le reportage a conquis son droit de cité dans l'histoire de la littérature. La poésie se fait *psychologique* et, comme les jeunes gens le proclament, *parisienne et moderne*. (Bepc : 181–182)
- (11) [...] l'aviation; la plus puissante, ce sont pourtant les usines Ford qui la fabriquent. Le poète supprimé, désormais ce sera la société qui produira sa propre poésie. Elle sera *sociale, régulière, collective, quotidienne*, et la radio la propagera à heures fixes aux quatre coins du monde, tous les soirs. Ou encore elle sera religieuse, morale, [...] (Reap : 100–101)
- (12) [festival cinématographique de Locarno] Tout « Nuovo », tout beau. [sous-titre] Ce film est *sexuel*, donc *amnésique*. Et Anna Mouglalis est sa plus jolie princesse. (Libération, 7.08.02)
- (13) Le personnage se débat dans les arbustes. Je n'en devine que la forme abstraite, telle que je l'ai entrevue au crépuscule. Il est *saisissable, corporel*. Il est vivant, puisqu'il se débat [...] (de Ghelderode, M., 2001, *Sortilèges*, Bruxelles: Editions Labor : 71)
- (14) L'œuvre de Pissarro est purement *pictural* et partant, *indescriptible* ; il n'y a pas de littérature dans ses toiles, pas de titre suggestif ou attendrissant, pas même de sujets dans le sens étroit du mot. Cet art-là doit nécessairement passer par l'œil pour être goûté et compris ; alors seulement il est irrésistible. (*Valloiton*, 1985, Lausanne, Bibliothèque des Arts, p. 192)

Certains de ces exemples appellent des commentaires détaillés. D'abord, dans (9), *partielle* est entendu comme *partiale*, ce qui pose la question de son statut qualificatif (cf. l'expression *information partielle et partiale*). Ensuite, dans (10), à défaut d'un contexte clair, on ne peut être certain que l'adjectif *parisienne* sous-entende un sens stéréotypé et que, partant, il ait une lecture qualificative. En revanche, l'adjectif *psychologique* dans (10) est un véritable AR, d'autant plus qu'il est ici sous-catégorisant. Enfin, dans (12), l'adjectif *amnésique* ne signifie pas 'relatif à l'amnésie', mais 'qui se comporte comme s'il souffrait d'amnésie'. Ce n'est donc pas un AR mais un adjectif qualificatif.

Analysons encore un exemple, qui comprend, outre l'effet de style provenant de la coordination d'un AR et d'un adjectif qualificatif, une autre figure de style, la métonymie :

- (15) Si la population de la ville n'atteignait pas cent mille âmes, elle était en majorité *masculine, célibataire, jeune, étrangère, ambitieuse, belliqueuse...* Dans de telles conditions comment garantir l'ordre public ? (Lad : 30)

L'utilisation d'un nom collectif *population* à la place d'un nom comme *gens* ou *habitants*, donne l'impression que l'on peut parler du sexe ou de l'état civil de

façon globale et non distributive. Une métonymie de ce genre est relativement fréquente, mais, ce qui nous importe, c'est ce qu'elle implique pour l'adjectif *masculin*. En effet, cet adjectif est analysé comme instanciant une place d'argument ouverte par un prédicat implicite *R*. Bien entendu, celui-ci s'interprète ici comme relation *ensemble-élément* (cf. aussi chapitre VI, § 2.1.2).

2.2. Énoncés tautologiques

Comme on le lit dans Lalande (1980 : 1103), la tautologie est définie en logique comme une proposition « dont le sujet et le prédicat sont un seul même concept (exprimé ou non par un même mot) »³. Dans la mesure où les tautologies sont purement formelles et ne renseignent en rien sur la réalité, elles n'apparaissent pas dans des échanges communicatifs à but informatif. Les énoncés qui apparaissent dans le langage ordinaire ressemblent structurellement aux tautologies, comme par exemple, *Les hommes sont les hommes*. Ils sont formellement et non sémantiquement tautologiques parce qu'en réalité, leur attribut sous-entend un autre sens que le concept d'*homme*. Dans les énoncés dits « tautologiques », le lexème employé comme attribut sous-entend plus précisément une sorte d'insistance sur son sens définitionnel, sens qui s'interprète ensuite par le contexte (cf. Desclés 1996 : 93, Schapira 2000).

Il en va de même pour les énoncés copulatifs du type *SN est Adj. dénominal*, comme dans l'exemple suivant :

- (16) [...] si nous osons foncer sur le fantôme, que la frayeur agite devant nous. Certes, **la littérature** est faite pour nous embarrasser si elle est *littéraire*, **le roman** s'il est *romanesque* ou **le théâtre** *théâtral*. Mais il est un moyen de tourner l'embarras à notre avantage : c'est de rendre **le théâtre** un peu plus *théâtral*, **le roman** violemment *romanesque* [...] (Pft : 170–171)

Comme on l'observe dans (16), les adjectifs *littéraire*, *romanesque* et *théâtral* en première occurrence ont une interprétation qui ne renvoie pas simplement aux concepts respectifs '*littérature*', '*roman*' ou '*théâtre*'. Leur emploi dans un énoncé dit tautologique implique que l'interprétation des ces adjectifs se limite aux traits définitionnels considérés comme les plus saillants, c'est-à-dire stéréotypés, de trois lexèmes *littérature*, *roman* et *théâtre*. L'auteur utilise ensuite un autre moyen de mise en relief de ces traits stéréotypés : il modalise ces adjectifs avec un adverbe de degré ou d'intensité (*un peu plus théâtral*, *violemment romanesque*).

Dans l'exemple suivant, le scripteur insiste sur les traits définitionnels des lexèmes *société* et *organisme*, soutenant ainsi l'idée formulée dans la première

³ Cette définition a été modifiée par Wittgenstein, pour qui la tautologie est « toute proposition complexe qui reste vraie en vertu de sa forme seule, quelle que soit la valeur de vérité des propositions qui la composent ». (Lalande 1980 : 1103)

phrase de l'extrait à savoir qu'il n'y a pas de droit privé, étant donné que le droit est une conséquence de la vie sociale et publique. Les énoncés tautologiques apparaissent donc dans ce texte comme de vrais outils de persuasion rhétorique :

(17) De plus, pour séparer complètement ces deux sortes de droit, il faudrait admettre qu'il y a vraiment un droit privé, et nous croyons que tout droit est public, parce que tout droit est social. Toutes les fonctions de **la société** sont *sociales*, comme toutes les fonctions de **l'organisme** sont *organiques*. Les fonctions économiques ont ce caractère comme les autres. (Ddts : 96)

Comme nous venons de le voir dans (16), l'insistance sur les traits définitionnels est parfois mise en évidence par l'utilisation d'un adverbe de degré. Considérons l'adverbe *plus*, qui modalise les adjectifs *russe* et *impressionniste* dans (18) et (19) :

(18) [...] reflète le caractère tourmenté, mélancolique, que sa timidité rend profondément malheureux au milieu des plus grands succès. Musique inégale, d'ailleurs, que l'on juge occidentale en occident, et *plus russe* qu'aucune autre **en Russie**. Différence qui tient à ce que Tchaïkovski est aux antipodes d'un Borodine et d'un Moussorgski, très loin [...] (Dht : 178–179)

(19) Berthe Morisot. Exposition. Elle fut *plus impressionniste* que... **les impressionnistes** [titre]. (Le Temps, 22.06.02)⁴

Comme nous l'avons constaté *supra* (chapitre III, § 2.2.2), l'apparition d'un sens connotatif est particulièrement fréquente pour les adjectifs ethniques qui désignent des communautés. Ces adjectifs revêtent facilement un sens stéréotypé, comme dans les deux exemples suivants :

(20) [...] Dieu a coûté autant de sang que l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes et de leur bonheur à venir. Et il me semble que **les Anglais** sont beaucoup *plus anglais* que **les Français** ne sont *français* ou **les Italiens** *italiens*. (Odm : 65–66)

(21) – **Les Français** n'ont pas tenu. – Peut-être parce qu'ils n'ont pas la chance d'habiter dans une île... Peut-être aussi parce qu'ils ne sont pas *anglais* et parce qu'ils sont *français*..., hasardait Augustin. Je me demande un peu ce qu'est en train de penser Brasillach. (Obsm : 108–109)

Ceci dit, il n'en est pas toujours ainsi pour un adjectif ethnique. Considérons *britannique* dans l'exemple ci-dessous :

(22) « Documentaire. "Histoires d'otages: Beyrouth 1984–1991". Mercredi, à 22h25 – Canal+ ». [titre] A l'époque, les Anglais, il est vrai, y virent surtout la preuve d'une perfidie française. Elle n'avait d'égale que celle des Américains dont Madame Thatcher put s'indigner qu'eux aussi mènent leur propre jeu dans l'ombre. Et dans le dos de la dame de fer... Reprochera-t-on à un document **britannique** d'être ... *britannique* ? (Le Nouvel Observateur, 9–15.09.1999)

Notons que c'est le seul exemple où l'adjectif employé attributivement dans un énoncé dit « tautologique » est un véritable AR. Dans les autres exemples cités

⁴ Il y a sans doute une analogie avec la célèbre expression *plus royal que le roi*

dans ce paragraphe, s'associe toujours aux adjectifs dénominaux un sens implicite, qui s'interprète en discours.

L'effet de style produit par un énoncé dit « tautologique » a donc pour origine le décalage entre la fonction communicative d'un énoncé et l'apparence d'une redite. Rappelons que l'attribut est en principe un rhème ; il est donc responsable de la progression textuelle. Cependant, quand il y a répétition d'un lexème déjà formulé dans le support de l'attribut, le texte donne l'impression de piétiner. Il ne s'agit cependant que d'une impression puisque la deuxième occurrence du lexème a un sens qualificatif incluant des traits stéréotypiques.

2.3. Suspens interprétatif

En présentant la majorité des énoncés de type *SN est AR*, nous avons postulé un prédicat implicite *R* qui a pour rôle d'établir la relation sémantique entre l'attribut et son support. Il y a jeu de langage quand le lecteur rencontre des difficultés importantes dans l'interprétation de cet implicite. Il s'agit précisément du cas où le prédicat implicite *R* ne se laisse pas interpréter par ce qu'on appelle « une relation préconstruite » (cf. chapitre IV, § 2.2 et 2.3).

Ce jeu, que nous appelons ici « suspens interprétatif », est souvent produit notamment dans des titres de presse, comme dans l'exemple suivant :

(23) Dans le canton de Fribourg, la prévention routière est *musicale*.

L'adjectif dénominal *musical* peut recevoir deux lectures, mais nous nous occuperons ici seulement de sa lecture relationnelle. La formule de l'énoncé copulatif de (23) se présente donc comme suit :

(23a) *R* (*la prévention routière_p*). (*musicale_r*)

Cette formule montre que le prédicat implicite *R* établit une relation sémantique entre l'attribut et son support, mais sans l'expliciter. De plus, tout calcul inférentiel qui essaie de construire un rapport cohérent entre le monde de la prévention routière et celui de la musique est voué à l'échec. Le titre [...] *la prévention routière est musicale* apparaît donc comme une sorte d'intrigue sémantique. L'objectif du scripteur est ainsi atteint : nous avons ici à faire à ce que nous appelons un « effet de captation ». Les indices qui éclaircissent cette intrigue sont ensuite donnés dans le corps de l'article :

(23b) A la rentrée scolaire, la police cantonale met sur le marché des rengaines sur CD pour apprendre aux plus jeunes comment affronter le trafic routier. (Le Matin, 11.08.2000)

Grâce à (23b), le prédicat *R* a été spécifié plus clairement : c'est toute la phrase (23b) qui vise à atteindre ce but.

La lecture qualificative de l'adjectif dénominal *musical* amène quant à elle à sélectionner des expressions pourvues de traits comme [+ ensemble de sons].

Or, il est difficile de trouver ce composant sémantique dans l'expression *la prévention routière*. L'interprétation qualificative est donc exclue de (23).

Confrontons ce dernier cas aux deux exemples suivants, dans lesquels l'adjectif *musical* a une lecture qualificative :

- (24) Le « locuteur naïf » n'est guère capable de prendre ses distances avec la langue. [...] Il cherche à l'humaniser en quelque sorte en lui attribuant des qualités et des défauts: telle langue est belle, harmonieuse, *musicale*, telle est laide, dissonante. (Yci : 12)
- (25) Moins *musical* est le piaillage aigu des femmes de pêcheurs faisant la réclame pour les produits de la pêche du jour. (Lisbonne. Guide de voyage)

Ici, dans (24) et (25), le support de l'attribut se combine sans problèmes avec l'adjectif *musical* dans sa lecture qualificative.

L'analyse de l'exemple (23) montre comment un énoncé copulatif initial entraîne un « suspens » interprétatif. La solution est en l'occurrence donnée dans le corps de l'article. Dans l'exemple suivant, la solution n'est pas directement donnée :

- (26) Youri [titre]. Cités de partout / des maris s'en vont / même deux heures / mais voilà va t'en savoir où ? c'est si spécial / les hommes c'est très *spatial* / en général ça tient bien l'coup. (une chanson d'Enzo Enzo)

Au niveau du sens, l'analyse de l'énoncé copulatif dans (26) se limite à ce qui suit. Le prédicat implicite *R* ouvre deux places d'arguments ; la première est instanciée par *les hommes* et la seconde, par l'AR *spatial*. Par ailleurs, l'adverbe d'intensité *très* signale que le prédicat implicite *R* est quantifié (cf. chapitre VI, § 1.2). Ce qui pose problème, c'est comment interpréter l'implicite *R* qui établit la relation entre *les hommes* et *spatial*. Ce suspens interprétatif était sans doute voulu par l'auteur de la chanson.

Contrairement au cas (23), la solution interprétative dans (26) n'est pas explicitement donnée. Il faut recourir à un calcul inférentiel complexe. Deux parcours interprétatifs nous semblent plausibles.

Le premier s'appuie sur des éléments co-textuels. Plusieurs expressions de ce fragment ont effectivement en commun le concept de lieu, ce sont : *spatial* / *espace*, (*va t'en savoir*) *où*, *cités de partout*. Ce concept est impliqué par le concept de déplacement, véhiculé par le verbe *s'en aller*. D'où l'interprétation selon laquelle on décrit les hommes par le déplacement dans l'espace et on soumet cette action à une quantification ou intensification (cf. l'adverbe *très*). Cette description sied particulièrement bien grâce à l'emploi de l'adjectif, qui, contrairement au verbe, est une catégorie morphologique apte à véhiculer des caractéristiques permanentes ou stables (à comparer *les hommes c'est très spatial* et *les hommes se déplacent*).

Le second parcours n'est pas en contradiction avec le premier, mais il s'appuie sur des données extralinguistiques. On interprète ainsi cet espace parcouru comme l'espace cosmique. L'idée de cosmos est inférée à partir du nom propre Youri (Gagarine), qui est le titre de la chanson.

Notons encore que l'AR *spatial* fait la rime avec *spécial*. Faut-il en déduire que ces deux adjectifs s'associent aussi sémantiquement ? L'ouverture à différentes interprétations rend ce texte poétique.

En résumé, nous avons analysé des énoncés qui donnent lieu à un « suspens » interprétatif. Ce sont des énoncés copulatifs de type *SN est AR* qui ne s'appuient pas sur une relation « préconstruite ». Leur caractère énigmatique produit un effet de captation de l'attention de l'allocutaire. Comme nous le remarquons ici, l'effet de captation, décrit *supra* (cf. § 1.2), n'est pas forcément lié à la polysémie des adjectifs dénominaux.

2.4. Défigement

Le défigement peut donner lieu à un jeu de langage qui ne se produit pas uniquement dans les énoncés copulatifs comprenant des adjectifs dénominaux. Considérons comment G. Gross (1996 : 20) décrit ce phénomène :

(27) *Le défigement consiste à ouvrir des paradigmes là où, par définition, il n'y en a pas. Ce « coup de force » s'observe de plus en plus dans la presse qui se sert du défigement en vue de certains effets particuliers destinés à attirer l'attention du lecteur. [...] Le défigement ainsi pratiqué n'est pas considéré comme une « faute », comme c'est le cas des transgressions opérées sur des suites générées par des règles, mais comme une activité ludique.*

Tout acceptant cette description, nous avons néanmoins observé que le défigement n'est pas toujours une activité ludique à proprement parler. Le « coup de force » de l'usager n'est pas ludique quand il est dicté par le besoin d'économie. Dans ce cas, l'usager apparaît non comme un « joueur » mais comme quelqu'un qui répond à d'autres besoins que celui d'obéir à des règles du système comme celle de ne pas détacher un élément d'une expression figée.

Rappelons que dans le chapitre I (cf. § 3.3.12), nous avons décidé d'appeler « expressions figées » même des syntagmes qui comprennent un AR sous-catégorisant. Le sens non compositionnel n'est donc pas pour nous un critère indispensable. Il suffit qu'un adjectif soit « attaché » à son nom recteur pour des raisons syntaxiques, raisons qui font partie, bien entendu, des traits définitionnels des AR (cf. le chapitre IV, § 3.4). Malgré tout, les syntagmes figés de type *N+AR* que nous présenterons dans la suite se caractériseront par un sens non compositionnel. Nous distinguerons deux cas.

Dans certaines expressions figées, le figement d'un AR avec un nom a pour origine la spécification du sens de l'AR par rapport à sa base nominale. L'AR *maternel* par exemple ne signifie pas '*relatif à la/une mère*' dans *langue maternelle* et *matériel* ne signifie pas '*relatif à la matière*' dans *travail matériel*. La modification sémantique de ces adjectifs découle certes de leur collocation avec un nom, respectivement, *langue* et *travail*. Mais il ne faut pas oublier qu'à la base

de ces syntagmes figés, il y a des oppositions lexicales, respectivement, *langue maternelle vs langue(s) étrangère(s)* et *travail matériel vs travail intellectuel*. Les deux exemples suivants montrent comment le locuteur défige ces syntagmes en plaçant l'AR en position d'attribut :

- (28) C'était, paraît-il, académique. Que la danse soit un mode d'expression, je n'en disconviens pas. Cette langue, pourtant, ne m'est pas *maternelle*. J'en suis déçu. Prises au mot à mot, les attitudes me paraissent absurdes, le vocabulaire m'échappe. (Bmv : 185–186)
- (29) [...] mais s'il s'agit de travaux **matériels**, alors l'esprit est parfaitement libre d'écouter attentivement, il l'est même d'autant plus que les travaux sont plus *matériels*, donc moins intéressants : tâches ménagères de la femme, petits bricolages du mari. La publicité radiophonique se grave non seulement dans la mémoire intellectuelle [...] (Wpr : 4–5)

Le « coup de force » que le scripteur réalise dans (28) n'a pas pour résultat une simple séparation d'un adjectif de son nom recteur. Il introduit ici une complémentation, qui opère par l'ajout d'un objet indirect, comme si le scripteur confondait ou superposait *langue maternelle* avec *langue familière* (cf. *Cette langue m'est familière*). Ce rapprochement est-il dû à un raisonnement inférentiel comme *si c'est ma langue maternelle, donc c'est une langue qui m'est familière ?*

Dans l'exemple (29), on observe aussi deux opérations qui procèdent au défigement. Outre la mise de l'AR en position d'attribut, le scripteur introduit un adverbe de degré qui modalise l'AR. Ce procédé porte à croire que *matériel* est ici un adjectif qualificatif à proprement parler, ce qui signifierait qu'on peut avoir des travaux *plus matériels que* d'autres. En réalité, l'adverbe *plus* signale ici que certains travaux représentent mieux que d'autres ce qu'on appelle « travaux matériels ». Cette « gradation » évoque donc une vision prototypique de la catégorisation (cf. les exemples (45) et (46) du § 2.1.3 dans le chapitre VI).

Ajoutons encore un exemple où le défigement s'effectue uniquement par la mise de l'AR en position d'attribut :

- (30) Incroyable, vos photos sur papier deviennent *numériques* ! [...] Vos photos deviennent alors des fichiers informatiques... (dépliant)

Dans d'autres expressions figées, le figement est en revanche dû au changement de sens du nom recteur et non de l'AR épithète. Le syntagme *père spirituel* illustre par exemple ce deuxième cas de figure. Observons dans quelles conditions ce syntagme peut être défigé :

- (31) William W. Meissner est docteur en médecine, psychanalyste, professeur à l'université de Boston. Et en outre, donc, il est jésuite. D'où cette idée qu'il a eue d'appliquer ses théories et recherches à saint Ignace de Loyola, l'initiateur de la Compagnie de Jésus. D'où, en écho, la question qui surgit chez le lecteur : peut-on psychanalyser son père, fût-il *spirituel* ? (Le Monde, 17.05.02)

Le défigement s'accompagne ici d'une sorte de tricherie sur le sens du lexème *père*. D'abord, le lexème qui forme le SN *son père* est utilisé au sens de '*celui qui a fait naître x*'. Ensuite, puisque le pronom *il* reprend le SN *son père*, on a l'impression qu'il s'agit du même lexème *père*. Cependant, étant donné le contexte de *spirituel*, le pronom anaphorique *il* renvoie à *son père* dans lequel *père* signifie '*quelqu'un dont x suit l'enseignement ou l'exemple*'. Le défigement de *père spirituel* se lie ainsi ici au jeu d'« oscillation » sémantique concernant le lexème *père*.

Dans l'exemple suivant, le défigement ne s'accompagne d'une « oscillation » sémantique mais d'un jeu d'homonymes :

- (32) [le contexte précédent : on parle des élections présidentielles qui s'approchent. Les politiciens profitent d'une exposition annuelle dans le Salon de l'Agriculture pour chercher des voix de paysans.] La campagne, cette année, est *électorale*. (Bulletin d'info, France-Inter, 2002)

Le scripteur superpose deux lexèmes homonymes : *campagne*₁ et *campagne*₂. Le premier lexème est évoqué par des lexèmes faisant partie d'un même champ sémantique (*agriculture* et *paysans*) et le second, par le lexème *élections* et la collocation avec *électorale*. Le défigement de l'expression *campagne électorale* est donc redoublé de cette superposition, ce qui augmente l'effet de surprise.

Enfin, le défigement peut également se produire quand le scripteur ressent le besoin de présenter l'AR comme le rhème. Considérons (33) :

- (33) [...] imprécision qu'il hait dans la pensée, autant que l'impropriété dans le langage. Il l'a fondé sur la raison, et sa règle s'établit sur un principe d'autorité; sa géométrie est *euclidienne*, scolastique sa méthode – mais son drame, newtonien, est celui d'une gravitation. Tant de matière encore à consumer au feu de l'esprit ! (Sph)

Nous remarquons que les AR attributs sont ici focalisés. Un autre effet voulu est encore la simplicité formelle, que le scripteur obtient par la répétition d'une même structure attributive (cf. *sa géométrie est euclidienne, scolastique sa méthode – mais son drame, newtonien*). Son texte devient ainsi lapidaire.

Ce mécanisme de défigement ne se limite pas aux AR. Il est identique pour les adjectifs dénominaux à lecture qualificative, comme dans (34) :

- (34) La création du cliché, et notamment du cliché intensif, dépend de la force d'illustration de l'exemple que la *doxa* érige en modèle. Or, le rôle de l'opinion commune dans le choix de ce modèle est primordial : il est entendu, du moins dans la communauté francophone, que la faim la plus terrible est celle d'un loup affamé ; que la patience suprême est *angélique* ; que les Allemands mènent entre eux les querelles les plus féroces. (Schapira Ch., 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys, p. 32)

Dans cet exemple, à la base du détachement d'*angélique* et de son emploi attributif, il y a aussi le besoin de focaliser cet adjectif appartenant systématiquement

à l'expression figée *patience angélique*. Le scripteur met en effet l'accent sur la partie du message dont il se sert dans son discours argumentatif, en l'occurrence l'adjectif *angélique*.

Il en va de même pour d'autres catégories qui font partie d'expressions figées :

- (35) Nous sommes assis à la table qui n'est pas *ronde*, comme vous le voyez, mais on peut discuter quand même... (l'oral, lors d'un colloque, 98)
- (36) [article sur la circulation dans le quartier de la gare de Neuchâtel] Imaginez le scénario d'une alerte à la bombe [...] à la gare de Neuchâtel, un matin vers 7 heures [...]. Quel film à grand spectacle [...]! Et pour les secours, le film sera *d'horreur*, les routes reliant la gare étant bouchonnées [...]. (L'Express, 19.12.1998)

Dans (35), le défigement concerne une expression comprenant un adjectif qualificatif (non dérivé) et dans (36), une expression comprenant un syntagme prépositionnel.

3. En guise de conclusion

Notre liste de jeux de langage dans lesquels les AR peuvent être impliqués n'est pas exhaustive. Il manque en particulier le non-respect, par l'attribut, des traits sélectifs du support de l'attribut, comme dans l'exemple suivant :

- (37) [émission sur une exposition où une artiste expose des objets pouvant être utilisés comme vêtements] Cet objet est portatif. Est-ce qu'il est *humain*? Oui, dans un sens, parce qu'on peut le porter. Mais également, il est *inhumain*, parce qu'il a sa propre vie. (oral, reconstruit, France-Culture, 16.01.02)

Le trait [- personnel / + objectif] du support de l'attribut est incompatible avec le trait [+ humain] de l'attribut. Cette incompatibilité n'est pas rare. En effet, parmi les exemples d'AR cités dans ce chapitre et dans les chapitres précédents, plusieurs ne respectent pas les traits sélectifs du support de l'attribut. Cependant, nous ne l'avons signalé que pour les besoins d'une analyse sémantique exacte.

Notons par ailleurs que, dans cet exemple, le non-respect, par l'attribut, des traits sélectifs du support de l'attribut se combine à d'autres effets de style : « suspens interprétatif » ou jeu sur la polysémie de l'adjectif dénominal. Cette remarque explique, au moins en partie, pourquoi notre liste de jeux de langage est incomplète : il faudrait à vrai dire savoir séparer un jeu de langage de l'autre et, par la suite, les classer.

Dans ce chapitre, nous nous sommes ainsi limitée à certaines observations sur l'objectif du livre. Nous avons notamment montré que l'activité du locuteur, activité plus ou moins consciente, plus ou moins intentionnelle, donne lieu à des jeux de langage en produisant des énoncés de type *SN est AR*. Le locuteur ou scripteur est surtout mené par le principe d'économie, mais son but consiste aussi

à attirer l'attention de l'allocataire ou lecteur. Il y aboutit par différents procédés tels que « oscillation » entre deux lectures d'un adjectif dénominal, redite apparente, coordination d'un AR avec un adjectif qualificatif, « suspens » interprétatif, etc. Dans de tels cas, l'on peut considérer que le locuteur choisit de privilégier le communicationnel ou le rhétorique au détriment du système. Ces jeux permettent en définitive de lever la contrainte de l'attribut envers les AR.

CONCLUSION

Dans le présent ouvrage, nous avons tout d'abord veillé à redéfinir les adjectifs de relation, tout en rendant compte des paramètres morphologique, sémantique et syntaxique. Puis nous avons étudié la contrainte de l'attribut que subissent les AR, pour enfin spécifier les conditions dans lesquelles cette contrainte est levée.

1. Définition des adjectifs de relation

Les AR, dont la définition est malaisée, sont des dérivés dénominaux, ce qui suppose une affinité avec deux catégories morphologiques, celle de départ et celle d'arrivée. D'une part, leur affinité avec le nom dont ils sont dérivés concerne non seulement leur sens mais aussi leur fonctionnement, d'où la ressemblance que les linguistes ont souvent constatée entre le fonctionnement adnominal des AR et celui de syntagmes adnominaux de type *de (dét.) N* (cf. *production pétrolière* et *production de pétrole*). D'autre part, leur affinité avec la catégorie de l'adjectif réside surtout dans leurs propriétés morpho-syntaxiques : ils sont marqués en genre et en nombre.

Malgré la difficulté susmentionnée, il y a eu des tentatives de définir et de délimiter les AR. Elles n'ont cependant pas abouti à une définition des AR mais à une description en termes négatifs. Opposés aux adjectifs qualificatifs, les AR sont souvent définis comme soumis à plusieurs contraintes syntaxiques, ce que nous avons constaté dans le premier chapitre. Citons trois contraintes importantes :

1° les AR n'apparaissent pas en position d'attribut, sauf dans un contexte contrastif ;

2° ils ne se coordonnent jamais avec un adjectif qualificatif ;

3° ils ne se laissent pas modaliser par un adverbe de degré.

Cependant, comme nous l'avons montré dans le présent ouvrage, ces constats ne sont soutenable qu'avec de nombreux « amendements ». Ils ne peuvent donc être utilisés pour définir les AR ou pour distinguer le groupe des AR des adjectifs en général ou des adjectifs dénominaux en particulier.

Par ailleurs, ces constats ont encore d'autres défauts. Ils laissent sous-entendre que, soit les AR sont soumis à ces trois contraintes sans aucune exception, soit quand un AR ne respecte pas une de ces contraintes, on a affaire à de vraies transgressions. Cependant, les exemples de notre corpus indiquent que souvent, les AR ne respectent pas les contraintes énumérées. Ainsi, au lieu de parler de

transgression d'une contrainte, nous avons dans ce cas utilisé le terme de « levée ». Ne sont pas toujours jugés agrammaticaux les énoncés dans lesquels un AR n'a pas respecté une des contraintes syntaxiques, surtout celle de l'attribut.

A l'issue de toutes ces considérations, nous avons décidé de donner notre propre définition des AR. Nous en avons établi une version provisoire dans le deuxième chapitre de notre livre (cf. § 2). Autrement dit, nous l'avons formulée uniquement pour les AR épithètes. Ensuite, pendant les analyses des énoncés copulatifs, nous l'avons constamment appliquée à des AR employés comme attributs, pour ensuite proposer sa version définitive.

La définition des AR que nous proposons suit deux critères.

Selon le critère lexical, un AR est défini comme un adjectif dénominal qui véhicule le même concept que sa base nominale. Selon le critère que nous avons appelé « argumental », un AR sature toujours une place d'argument, quel que soit le caractère du prédicat qui ouvre cette place.

Le critère lexical a permis de ne pas considérer comme AR les adjectifs dénominaux ayant une lecture qualificative (appelée aussi lecture '*comme*') et les adjectifs dénominaux ayant une lecture ingrédientielle. L'analyse sémantique de ces deux types de dérivés révèle en effet non seulement le concept qu'ils ont hérité de leur base nominale mais aussi la variable conceptuelle '*comme*' ou le concept '*pourvu de*' (cf. chapitre II, § 3.1). Nous appelons ce type de dérivés « dérivés lexicaux », parce qu'ils changent de sens pendant la dérivation (cf. le terme « dérivation lexicale » de Kuryłowicz 1936). Dans de nombreux cas, une analyse sémantique précise a été indispensable pour distinguer un dérivé lexical d'un dérivé syntaxique. Nous avons par exemple mené cette analyse pour les adjectifs dérivés de noms propres (dérivés de noms de personnages, de villes, de pays, cf. chapitre III, § 2.2.2). Quand ces adjectifs sont des dérivés lexicaux, la désignation d'un objet nommé, désignation qu'ils héritent de leur base nominale, est combinée avec la variable conceptuelle '*comme*'. Cette variable s'approprie différentes interprétations découlant d'un savoir partagé, stéréotypé ou non (cf. *SN est très hollywoodien, SN est très peu mozartien, SN est terriblement britannique*, etc.). Cependant, quand ils sont dérivés syntaxiques, ils ne se limitent qu'à la désignation d'un objet nommé.

Notons aussi que pour bien appliquer le critère lexical, il faut tenir compte de l'ambiguïté dérivationnelle. Elle se traduit par l'impossibilité de trouver une seule base nominale pour certains AR, notamment pour les AR dits « ethniques », dont la base nominale désigne soit un territoire, soit la communauté qui habite un territoire, soit le parler utilisé sur un territoire (cf. chapitre IV, § 2.1).

D'après le critère argumental, on définit les AR comme des unités qui sont capables de saturer une place d'argument. Cela implique qu'ils sont toujours dominés par un prédicat et qu'ils ne dominent jamais eux-mêmes une unité.

Nous avons d'abord appliqué ce critère aux AR épithètes (chapitre II, § 2.2.2). Comme nous l'avons montré, le prédicat qui ouvre une place d'argument saturée par un AR peut être de nature différente: tantôt il est véhiculé par le nom tête du

syntagme de type *N AR* (*président américain, domination masculine, analyse stylistique de ce roman*), tantôt il est un prédicat relationnel implicite *R* assurant une relation entre le nom tête et l'AR épithète (*parc communal, boucherie chevaline*), tantôt il est véhiculé par l'expression prédicative de l'énoncé dans lequel apparaît un syntagme de type *N AR* (*race chevaline*). Ce dernier cas peut être illustré par l'expression prédicative *examiner*, qui domine plutôt le concept de cheval que celui de race, dans l'énoncé : *Ce livre examine la race chevaline*. Ce constat est évident car cet énoncé est équivalent à *Ce livre examine les chevaux*.

Nous en avons conclu que les AR épithètes ne peuvent jamais se rapporter à la même place d'argument que le nom tête (cf. chapitre II, § 3.2). On le voit notamment dans le SN *boucherie chevaline* : le nom *boucherie* résorbe un argument qui n'est pas identique à celui résorbé par *chevalin / cheval*, ce que nous marquons par leurs notations respectives : *boucherie* (\ast_1) et *chevaline / cheval* (\ast_2). Les adjectifs qualificatifs épithètes se rapportent en revanche à la même place d'argument que leur nom tête et ils restreignent, par conséquent, le domaine de cet argument, comme dans *chien peureux* que nous glossons par '*(qqch.) qui est un animal capable d'aboyer et qui est peureux*'. La répétition du pronom *qui* dans leur glose constructionnelle indique qu'il s'agit de la place d'argument à laquelle se rapportent aussi bien le nom tête que l'adjectif qualificatif épithète. Ce dernier exemple montre par ailleurs que les deux critères, lexical et argumental, sont indispensables pour identifier un AR. C'est le critère argumental qui est ici décisif. Le critère lexical seul hisserait l'adjectif *peureux* au rang des candidats au statut d'AR : cet adjectif se limite *grosso modo* à véhiculer le même concept que sa base nominale *peur*.

Appliqué aux adjectifs dénominaux employés comme attributs, le critère argumental nous a permis de ne pas considérer comme AR certains dérivés syntaxiques. Il s'agit de ceux qui véhiculent deux concepts. Nous en avons distingué trois cas : les adjectifs qui désignent une forme géométrique, les dérivés adjectivaux composés et ceux qui désignent les partisans d'une doctrine (cf. chapitre IV, § 1.4). Dans la mesure où leurs bases nominales véhiculent également deux concepts, ils seraient, selon le critère lexical, de bons candidats pour devenir des AR. Cependant, le critère argumental permet d'observer qu'ils se rapportent à la même place d'argument que le support de l'attribut. L'un des deux concepts qu'ils véhiculent ouvre plus précisément une place d'argument qui peut être saturée par l'expression support de l'attribut. Considéré au niveau du sens, l'adjectif *cubique* se compose par exemple de deux concepts, celui de forme et celui de cube. Comme on le voit dans la glose suivante, le premier domine le second : le concept de cube instancie l'une des places ouverte par le concept de forme : '*x a la forme d'un cube*'. Ce qui importe plus dans ce raisonnement, c'est que le concept de forme ouvre encore une autre place. Elle peut être instanciée par l'expression support de l'attribut quand l'adjectif *cubique* est mis en position attribut, comme dans *Cette construction est cubique*, qui s'identifie à *Cette construction a la forme d'un cube*, (les deux énoncés correspondant à la formule : '*forme*' [(*cette construction*)]).

(*cube*)). Ces adjectifs ne saturent donc aucune place d'argument. A l'image des adjectifs qualificatifs, ils se rapportent en outre à la même place d'argument que le support de l'attribut.

La définition des AR en termes positifs que nous proposons ici a somme toute l'avantage non seulement de distinguer les AR des adjectifs qualificatifs ou d'autres adjectifs dénominatifs, mais aussi, comme nous le verrons *infra*, d'analyser le mécanisme de ce qu'on appelle « contrainte de l'attribut », c'est-à-dire la raison pour laquelle les AR apparaissent rarement dans la position d'attribut.

2. Contrainte de la position attribut

La contrainte de l'attribut a souvent été présentée comme l'exclusion systématique des AR de la position d'attribut. Or, de nombreuses exceptions, dont le contexte contrastif, remettent en question ce constat. S'agit-il donc d'une vraie contrainte ?

Nous continuons à considérer cette restriction syntaxique comme une contrainte mais nous pensons qu'elle se limite à une structure prédicat-argument, qui est souvent représentée au niveau de l'expression par un énoncé simple. Cette contrainte interdit donc de mettre un AR en position d'attribut et de former un énoncé « en isolement », alors qu'on forme systématiquement des énoncés de ce type avec la majorité des adjectifs qualificatifs.

Les linguistes qui ont traité les AR se sont en gros contentés de constater que les AR subissent la contrainte de l'attribut. Cependant, cette contrainte n'a jamais été vraiment formulée. Nous tenterons donc de le faire en répondant à la question suivante : « Quelles sont les raisons pour lesquelles les AR sont réfractaires à la position d'attribut ? »

Nous pensons que la contrainte de l'attribut, contrainte que subissent les AR, est suscitée par la contradiction qui apparaît entre la fonction de l'attribut et les propriétés des AR. Une expression en position d'attribut doit avoir une fonction prédicative. Cela signifie qu'elle est censée correspondre à un prédicat au niveau du sens. Rappelons que tout prédicat ouvre par définition au moins une place d'argument. Dans les énoncés attributifs proprement dits (cf. chapitre III, § 1.2), dont le verbe copule est vide de sens, c'est l'attribut qui ouvre une place d'argument et le support de l'attribut qui la sature (cf. *Marie est gentille*). Cependant, les AR se caractérisent par la résorption de toutes les places d'arguments ouvertes par le concept qu'ils véhiculent. Incapables d'ouvrir une place d'argument, ils ne se lient pas sémantiquement avec le support de l'attribut (cf. chapitre IV, § 3). Bref, ils s'adaptent mal à leur rôle d'attribut en raison de leurs propriétés sémantico-syntaxiques.

D'où notre formulation de la contrainte de l'attribut. Elle est conçue comme l'impossibilité des AR d'ouvrir une place d'argument qui puisse être instanciée par le support de l'attribut.

Cette formulation permet de comprendre pourquoi cette contrainte n'affecte pas certains types d'adjectifs dénominaux.

Tout d'abord, il s'agit, bien entendu, des adjectifs à lecture 'comme' et à lecture ingrédientielle, c'est-à-dire des adjectifs que nous avons appelés « dérivés lexicaux ». Rappelons-en respectivement deux exemples, *enfantin* et *gazeux*. Sémantiquement parlant, chacun d'eux représente la combinaison de deux concepts (cf. chapitre II, § 3.1), respectivement, celui de comparaison avec celui d'enfant et celui d'ingrédience avec celui de gaz, ce qu'illustrent leurs gloses :

- (1) *enfantin* = 'qui_x est $p_1, p_2 \dots$ comme un enfant est $p_1, p_2 \dots$ '
(2) *gazeux* = 'qui_x est pourvu de gaz'

Notons que leur glose révèle la résorption de la première place d'argument, marquée ici par x (cf. chapitre II, § 3.2). Cette place se débloque lors de leur emploi attributif. En l'occurrence, il importe avant tout que cette place, une fois débloquée, soit instanciée par le support de l'attribut, ce que nous indiquons par le soulignement dans les deux formules ci-dessous :

- (1a) Son visage est enfantin
'Son visage_x est $p_1, p_2 \dots$ comme celui d'un enfant est $p_1, p_2 \dots$ '
(2a) Cette eau est gazeuse
'Cette eau_x est pourvue de gaz'

Certains dérivés syntaxiques ne sont quant à eux pas affectés par la contrainte de l'attribut. Il s'agit de ceux qui véhiculent deux concepts (cf. le chapitre IV, § 1.4). Ils se comportent de la même manière que les deux types de dérivés lexicaux que nous venons de considérer, ce que nous illustrerons par l'exemple de l'adjectif *cubique*. Sa glose est la suivante :

- (3) *cubique* = 'qui_x a la forme d'un cube'

Employé attributivement, il débloque la place d'argument x , qu'il résorbait. Le support de l'attribut peut instancier la place débloquée, comme on le voit ci-dessous :

- (3a) Cette construction est cubique
'Cette construction_x a la forme d'un cube'

Cette identité de place d'argument est pour nous cruciale. C'est seulement dans cette situation que la contrainte de l'attribut n'affecte pas un adjectif dénominal qui est un dérivé syntaxique.

¹ Rappelons que les symboles $p_1, p_2 \dots$ désignent les variables conceptuelles et non les constantes, ce qui signifie que l'adjectif *enfantin* ne donne pas d'information exacte. Il représente *ipso facto* le procédé de recours à une implicitation par comparaison.

Ces considérations nous invitent à présenter la contrainte de l'attribut dans une autre perspective, à savoir celle d'un énoncé attributif. Puisque les AR ne peuvent avoir de fonction prédicative, un énoncé attributif comprenant un AR attribut perd sa raison d'être et devient un énoncé sans prédication. Notons que le verbe copule d'un énoncé attributif ne peut pas non plus constituer une prédication parce qu'il est vide de sens. Bref, cette contrainte peut être considérée comme une impossibilité de former un énoncé attributif sans prédication.

Ajoutons par ailleurs que cette contrainte se confond avec d'autres contraintes qui n'interviennent pas uniquement dans les énoncés de type *SN est AR* et ne concernent pas spécifiquement les AR (cf. chapitre IV, § 3.1, 3.2 et 3.3).

3. Levée de la contrainte de l'attribut

Comme nous l'avons montré dans plusieurs chapitres de notre ouvrage, la contrainte de l'attribut peut être levée. Etant donné qu'un AR ne peut pas avoir de fonction prédicative et que des énoncés attributifs de type *SN est AR* sont néanmoins produits, ces mêmes énoncés doivent avoir un autre candidat pour la fonction prédicative : soit le support de l'attribut, soit un prédicat implicite que nous appelons *R*.

Le support de l'attribut peut revêtir cette fonction lorsqu'il est lui-même un SN fondé sur un nom abstrait (cf. chapitre II, § 1.2.2), ce qui signifie que ce SN ne représente alors qu'une partie d'une structure prédicat-argument. L'autre partie est représentée par l'AR attribut. L'AR a plus précisément pour tâche d'instancier une place d'argument ouverte par le support de l'attribut, comme nous le montrons dans l'énoncé suivant :

(4) [...] la gestion était américaine [...].

Dans cet énoncé (cf. chapitre IV, § 2.4), le support de l'attribut véhicule le prédicat 'gestion', qui ouvre deux places d'argument. L'AR attribut en instancie une, ce que nous marquons par le soulignement². Bref, le support de l'attribut revêt ici une fonction prédicative.

Il arrive souvent qu'aucun des éléments de l'énoncé attributif ne peut constituer la prédication. Ce type d'énoncé copulatif comprend donc un verbe copule, vide de sens, et deux expressions, l'AR attribut et son support. Ils peuvent chacun instancier une place d'argument, bien qu'aucun d'entre eux ne puisse en ouvrir une. L'AR attribut et son support n'établissent par conséquent aucune relation sémantique entre eux. Cette relation est donc forcément établie par un prédicat implicite que nous avons appelé *R*. Cet implicite relationnel fait office de prédication.

Pourtant, il est faux de dire qu'on postule la présence de ce prédicat chaque fois qu'il n'y a pas de lien sémantique entre l'attribut et son support. Ce postulat se réalise dans une seule condition : il faut que le prédicat implicite relationnel soit

² L'autre place d'argument a forcément été instanciée par une expression issue du contexte précédent. En effet, cet énoncé fait partie d'un discours sur les Talibans.

interprétable dans le cadre d'un énoncé ou d'un discours. Son interprétation doit être basée sur ce qu'on appelle « relations préconstruites » (appartenance ensembliste, provenance, relation partie–tout, etc.) ou sur un savoir partagé (par exemple, le savoir sur les règles d'un match de football).

Dans le chapitre VIII, nous avons décrit des cas qui constituent une exception à cette condition. Il s'agit en l'occurrence d'abus ou de jeux de langage. Des énoncés de ce type sont produits en principe pour attirer l'attention du lecteur. Cependant, ce que l'on peut interpréter comme abus volontaire ou jeu de langage est en réalité parfois dicté par le principe d'économie.

Le postulat d'un prédicat relationnel implicite permet aussi d'analyser des énoncés de type *SN est ADV AR* dans lesquels *ADV* est un adverbe d'intensité ou de gradation. Comme nous l'avons montré dans le chapitre VI (cf. § 1.2), l'existence de cet implicite permet d'interpréter les adverbes d'intensité ou de gradation comme quantité. Dans le titre d'un article *Le prochain gouvernement ivoirien sera très militaire*, l'adverbe *très* par exemple ne qualifie pas mais quantifie le lexème *militaire*. Cet énoncé communique donc qu'il y a une relation (implicite) entre un gouvernement donné et des militaires en nombre important. Cette relation s'interprète ici comme celle d'ensemble–élément.

Il y a une situation particulière dans laquelle le prédicat relationnel implicite ne s'appuie pas sur des relations préconstruites ou sur le co-texte ou le savoir extralinguistique. C'est le contexte contrastif. Dans ce cas, l'AR attribut est toujours une expression argumentale instanciant l'une des deux places qu'ouvre le prédicat relationnel implicite *R*. Mais, il est en outre un élément dominé par un autre prédicat implicite, le contraste. Ce prédicat exige aussi deux places argumentales, mais, contrairement au prédicat *R*, son interprétation ne s'éloigne pas beaucoup du concept de contraste. Il diffère aussi du prédicat *R* par le fait qu'il domine des éléments faisant partie non d'une mais de deux propositions (au sens logique du terme) dans leur version énonciative (cf. chapitre II, § 1.2.1). En d'autres termes, le prédicat implicite de contraste n'opère pas sur un énoncé mais bien sur deux énoncés, même s'ils sont très éloignés. Quels éléments affecte-t-il ? Il prend dans sa portée deux termes dits « incompatibles », qui constituent ce que nous appelons « paradigme contrastif ». Le premier terme est l'AR attribut d'un énoncé de type *SN est AR* (cf. chapitre V). Le second est un terme se trouvant dans un contexte discursif, même lointain, ou bien, il est inféré du contexte linguistique ou d'un savoir partagé.

Pour mieux décrire le fonctionnement du prédicat contrastif implicite, nous insisterons sur deux de ses caractéristiques. D'abord, ce prédicat implique seulement un des éléments d'un énoncé, ce qui rappelle ainsi la « négation de constituant ». Ensuite, il rappelle le fonctionnement des adverbes paradigmatiques parce que le second terme qu'il implique se trouve dans nombre de cas dans un autre énoncé (cf. chapitre VI, § 2.2). Il doit donc être considéré comme un élément qui participe dans la construction d'un discours, en particulier d'un discours argumentatif.

Nous avons symbolisé ces caractéristiques du prédicat de contraste comme suit. D'abord, à l'image du calcul des propositions, les deux énoncés auxquels il se rapporte sont symbolisés par les variables propositionnelles *P* et *Q*. La variable *P*

symbolise un énoncé attributif qui comprend un AR attribut. Comme cet énoncé comprend un prédicat relationnel R , on peut le réécrire par la formule suivante :

$$(5a) P \rightarrow R(x, \underline{AR}_1),$$

où l'AR instancie l'une des deux places d'arguments ouverte par le prédicat implicite R . La variable Q représente un énoncé faisant partie d'un même discours que P et comprenant un terme qui forme le paradigme contrastif avec l'AR attribut du premier énoncé. D'où la formule :

$$(5b) Q \rightarrow G(x_1, y_1),$$

dans laquelle y_1 symbolise l'autre terme mis en contraste. Comme nous l'avons constaté *supra*, le prédicat de contraste inclut dans son champ seulement l'AR attribut et l'expression qui constitue un paradigme contrastif avec cet AR, ce que nous schématisons ci-dessous :

$$(5) \begin{array}{l} P \rightarrow R(x), \\ Q \rightarrow G(x_1), \end{array} \quad \text{'contraste'} \left\{ \begin{array}{l} (AR_1) \\ (y_1) \end{array} \right.$$

Le prédicat implicite de contraste lie deux termes logiquement incompatibles. Ce prédicat évoque ainsi l'opérateur logique de disjonction mais il ne s'y identifie pas. La relation de contraste n'est pas une vraie disjonction logique : elle peut être inférée de différentes relations discursives, temporelles ou autres. Bref, tout en se basant sur l'idée de disjonction logique, la relation de contraste suit des principes d'ordre linguistique.

Nous avons présenté tout d'abord le fonctionnement du prédicat de contraste sur une structure complexe coordonnée de type $X \text{ n'est pas } AR_1 \text{, mais } AR_2$. Cette structure comprend une négation polémique, ce qui signifie qu'on rejette ici un terme du paradigme (AR_1) en lui substituant un autre (AR_2) (cf. chapitre V, § 2.3). Nous avons ensuite mis en évidence ce même fonctionnement dans d'autres structures coordonnées, en particulier avec la conjonction *ou*, mais aussi avec d'autres conjonctions (*et*), même dans des structures juxtaposées. Enfin, le contexte de contraste se forme entre deux énoncés indépendants, voire éloignés l'un de l'autre.

Dans la majorité des exemples examinés, l'idée de contraste ne relève donc pas toujours directement de la disjonction logique. Cette idée est souvent inférée de l'espacement temporel de deux états de choses décrits (cf. des marques comme *avant de* ou la présence du verbe *devenir*) ou de la différence de points de vue concernant un état de choses. Cette différence se manifeste discursivement par des marques modales ou des marques comparatives. Cette idée peut apparaître, le cas échéant, là où l'on « concilie » en discours deux termes logiquement incompatibles (cf. des marques comme *à la fois*).

Le contexte contrastif prend souvent appui sur des adverbes ou expressions adverbiales, comme nous l'avons noté dans le chapitre VI. Il s'agit plus précisément d'adverbes de degré moyennement élevé (cf. *majoritairement*, *jusqu'à un certain point*, etc.), d'adverbes ou d'expressions comparatifs (*plus... que...*, *moins que...*,

à la fois, etc.), d'adverbes paradigmatiseurs exclusifs et non exclusifs (*purement, essentiellement*, etc.) et d'adverbes à valeur aspectuelle et temporelle (*déjà, ne... plus, encore, rarement, toujours*, etc.). Cependant, l'utilisation de ces adverbes ne constitue pas une condition qui accompagne forcément celle de contexte contrastif, condition qui permet de lever la contrainte de l'attribut.

La même condition, celle de contexte contrastif, est aussi respectée dans le cas d'un AR attribut employé autonymiquement ou à connotation autonymique (cf. le chapitre VII). Ces AR attributs apparaissent dans des discours d'ordre scientifique, pédagogique ou autre, qui ont pour objectif d'établir des distinctions terminologiques. D'où l'idée nécessaire de contraste. Cette idée est aussi présente là où un AR attribut est le siège d'un commentaire métalinguistique tout en étant en « usage », c'est-à-dire dans des énoncés de type *SN est AR au sens où...* Le fait de préciser le sens de cet AR signifie qu'on peut attribuer ou qu'on attribue habituellement un autre sens à cet AR.

Par ailleurs, il est possible de soutenir que dans les énoncés définitoires, il y a une autre raison pour laquelle la contrainte de l'attribut est levée. Si l'on accepte qu'une définition au sens classique du terme soit une mise en équivalence de deux termes, du défini et du définissant, le verbe copule apparaît comme véhiculant le sens d'identité. L'AR qui apparaît dans un énoncé définitoire comme *Un N est AR si....* et qui constitue ici le terme défini, instancie ainsi l'une des deux places d'arguments ouvertes par le prédicat d'identité. L'autre est saturée par *un N[...]* si ..., le terme définissant (cf. chapitre VII, § 3.1).

Nous avons présenté le contexte contrastif comme une condition dans laquelle la contrainte de l'attribut est levée. Même si d'autres raisons peuvent expliquer la levée de cette contrainte, le contexte contrastif en fait toujours partie. Il s'agit notamment d'énoncés avec un prédicat implicite interprété par certaines relations dites « préconstruites ». On pourrait en conclure que le contexte contrastif suffirait à expliquer quasiment tous les cas dans lesquels la contrainte est levée.

A l'issue de ces considérations, rappelons que la contrainte de l'attribut n'est pas levée dans certains cas, que nous avons énumérés dans le chapitre V (cf. § 5.2). Rappelons seulement qu'il s'agit de la situation où la contrainte de l'attribut est redoublée d'autres contraintes, qui n'opèrent pas seulement dans les énoncés attributifs.

Przymiotniki relacyjne w pozycji orzecznika

Streszczenie

Autorka porusza problem powstały z powodu pewnej restrykcji składniowej dotyczącej użycia przymiotników francuskich typu *présidentiel* (pol. *prezydencki*). Konsekwencją tej restrykcji jest ich niewystępowanie w funkcji orzecznika, co potwierdza nienaturalność zdania (1):

(1) ? *Cette voiture est présidentielle* (= ? Ten samochód jest *prezydencki*)

Stwierdzając istnienie tej restrykcji, autorka dołącza się do grupy krytyków gramatyki generatywnej pierwszej wersji, którzy zauważyli, że przydawka przymiotna nie zawsze jest transformacyjnie derywowana od orzecznika. Można mówić o takiej transformacji jedynie w stosunku do klasycznych przymiotników jakościowych. Np.:

(2) (Ten) samochód jest szybki → szybki samochód

Jednakże syntagm takich, jak *samochód prezydencki*, zawierających tzw. przymiotnik relacyjny, nie można otrzymać w ten sam sposób. Podlegałyby więc innej historii derywacyjnej, prawdopodobnie podobnej do derywacji syntagmy typu *samochód prezydenta*.

Należy zauważyć, że wobec istnienia restrykcji nakładanej na przymiotniki relacyjne w pozycji orzecznika, tytuł rozprawy wydaje się prowokacyjny. Jednak autorka zapowiada we wstępie, że pomimo tej restrykcji dysponuje znacznym korpusem, na który składają się właśnie takie użycia przymiotnika, które zostały wyżej uznane za niemożliwe. Opis tych przymiotników wymaga zatem nie tylko zbadania tej restrykcji, ale też zastanowienia się nad tym, czy nie należy jej istnienia podważyć.

Dodajmy, że autorka wszystkie swoje analizy opiera na ponad 1200 autentycznych zdaniach wziętych z prasy, literatury pięknej i fachowej, a także z języka mówionego (radio, telewizja, rozmowy frankofonów). Innymi słowy, nigdy nie konstruowała przykładów z zamiarem przeprowadzania testów akceptowalności, uważając ich wyniki za dyskusyjne.

I. Problemy z definicją przymiotnika relacyjnego

Przed przyjęciem terminu „przymiotnik relacyjny” do opisu przymiotników typu *présidentiel*, autorka dokonuje przeglądu historii trzech terminów, które pasowałyby do tego rodzaju przymiotników. Są to „*adjectif dénominal*” (przymiotnik odrzeczownikowy), „*pseudo-adjectif*” (pseudoprzymiotnik), i w końcu „*adjectif relationnel*” (przymiotnik relacyjny). Jak można się domyślać, te trzy terminy dotyczą różnego poziomu opisu języka i biorą się z różnych tradycji i teorii językoznawczych. Dokładniej mówiąc, pierwszy termin dotyczy słowotwórstwa, natomiast drugi i trzeci – składni i semantyki jednocześnie. Co do

tradycji, to pierwszy jest rzadko używany przez romanistów. Przeważa nad nim, nawet wśród badaczy słowotwórstwa, termin „przymiotnik relacyjny”. Zaś termin „pseudoprzymiotnik” powstał w kręgu genetywistów, a dokładniej tych, którzy zajmowali się przymiotnikami nie nadającymi się do spełnienia funkcji orzecznika.

Pozostając w zgodzie z nazewnictwem romańskim, autorka przyjęła termin pochodzący od Bally’ego, „przymiotnik relacyjny”.

Tego rodzaju przymiotniki są zazwyczaj definiowane w sposób negatywny, co oznacza, że różnią się od pozostałych przymiotników różnymi ograniczeniami. Autorka zebrała 13 charakterystyk, jakie można znaleźć w literaturze przedmiotu oraz dokonała ich analizy. M.in. przymiotnik relacyjny nie może funkcjonować jako orzecznik (**Ce parc est municipal* = *Ten park jest miejski*), jako apozycja (**ce parc, municipal* = *ten park, miejski*), jako element współrzędny w stosunku do przymiotnika jakościowego (**un parc immense et municipal* = *park olbrzymi i miejski*), nie podlega on również stopniowaniu (**un parc très municipal* = *park bardzo miejski*), nie może poprzedzać rzeczownika określanego (**un présidentiel discours* = *dosł. prezydenckie przemówienie*) itp. Cechą pozytywną przymiotnika relacyjnego jest to, że oznacza on relację z desygnatem rzeczownika, od którego pochodzi. Ponadto językoznawcy opisywali jego znaczenie zawsze w funkcji przydawki, opierając się na jego związku z rzeczownikiem określanym, tworząc z nim syntagmę nominalną. Powtarza się też opinia, że stosunek ten jawi się *explicitie* dzięki parafrazie poprzez przydawkę rzeczowną (*la production pétrolière* = *la production de pétrole*; *dosł. produkcja naftowa* = *produkcja ropy*) lub zdanie względne (*une boucherie chevaline* = *une boucherie où l’on vend de la viande de cheval*; *dosł. rzeźnia końska* = *rzeźnia, w której sprzedaje się koninę*). Inną ważną charakterystyką przymiotnika jest to, że ulega derywacji semantycznej, nie zmieniając formy. Fakt ten należy wziąć pod uwagę podczas analizy przymiotników takich, jak *tropical*, *théâtral* czy *humain* (= *tropikalny, teatralny, ludzki*), które są wieloznaczne (por. *noc tropikalna* vs. *tropikalny upał*, *sztuka teatralna* vs. *teatralny gest*, *wymiar ludzki* vs. *ludzki odruch*).

Autorce, po dokładnej analizie wszystkich trzynastu cech przymiotnika relacyjnego, nie udało się na ich podstawie dokonać definicji tego przymiotnika, a co za tym idzie, odpowiedzieć na pytanie, które dokładnie przymiotniki są relacyjne, a które – nie. Stwierdzenie to wynika, po pierwsze, z tego, że niektóre znane z literatury przedmiotu cechy przymiotników relacyjnych są dyskusyjne: choćby najważniejsza z naszego punktu widzenia niemożność wystąpienia tego przymiotnika w funkcji orzecznika. Po drugie, ta cecha dotyczy nie tylko takich przymiotników, jak *présidentiel* czy *communal*: podobnie zachowują się np. takie przymiotniki, jak: *prawy w prawy brzeg Wisły*, *ostatni w ostatni cesarz*, *szczęśliwy w szczęśliwy traf*. Porównaj te przykłady z niezbyt udanymi zdaniami, w których przymiotniki te mają funkcję orzecznika: ? *Ten brzeg Wisły jest prawy*; ? *Ten cesarz jest ostatni*; ? *Ten traf jest szczęśliwy*.

II. Przymiotniki relacyjne, funkcjonujące jako przydawka według teorii składni semantycznej

Metodologia, którą posługuje się autorka, opiera się na składni semantycznej, opracowanej przez prof. Stanisława Karolaka. Metoda ta łączy składnię z semantyką i postuluje, że podstawą opisu języka jest opis łączliwości sensów na tzw. płaszczyźnie treści. Regularności występujące na tej płaszczyźnie obejmuje tzw. gramatyka uniwersalna,

zaś na płaszczyźnie wyrażenia, w wyniku opisu łączliwości form danego języka, powstaje tzw. gramatyka szczegółowa. Należy zauważyć, że w tej metodologii składniki znaczące podlegają hierarchizacji. Ważne w tym względzie są terminy, takie jak „predykat” i „argument”. „Predykat” oznacza pojęcie, które implikuje obiekty lub stany rzeczy. Obiekty nazywa się „argumentami obiektowymi”, a stany rzeczy – „argumentami propozycjonalnymi”. Rzeczą istotną jest również częsty brak izomorfii między płaszczyzną wyrażenia a płaszczyzną treści. Zdarza się np., że ta ostatnia zawiera więcej jednostek niż płaszczyzna wyrażenia, i wtedy mamy do czynienia z implicytacją.

Podczas opisu analizowanego korpusu autorka podjęła próbę zastosowania tej metody do analizy jednostek językowych większych od zdania. Ponadto wykroczyła poza opis znaczenia systemowego opisywanych jednostek, podejmując się interpretacji treści implicytnych.

W celu określenia, które z badanych przymiotników są przymiotnikami relacyjnymi, zredagowano nową ich definicję. Na tym etapie definicja oparta jest na ich analizie tylko w funkcji przydawki. Definicja jest sformułowana na podstawie dwóch kryteriów: leksykalnego i „argumentowego”. Bada się przymiotnik pod względem wyrażonego przezeń znaczenia leksykalnego i funkcji argumentowej. Zatem przymiotnikiem relacyjnym jest taki przymiotnik, który podczas zmiany kategorii morfologicznej (rzeczownik → przymiotnik) nie wzbogacił się o nowe treści, tj. zawiera ciągle te same, jakie posiada jego podstawa derywacyjna. Według drugiego kryterium, przymiotnik relacyjny jest definiowany w opozycji do przymiotników jakościowych, które ograniczają ekstensję syntagmy tak, jak to czyni *comfortable* w syntagmie *voiture comfortable* (*wygodny samochód*), tj. *x est une voiture et x est comfortable* (= *x jest samochodem i x jest wygodny*). Natomiast przymiotnik relacyjny pełni funkcję argumentu w płaszczyźnie treści. Obserwujemy tę funkcję w czterech przypadkach, mimo że relacja przymiotnika relacyjnego do rzeczownika określanego jest za każdym razem inna.

1° Przymiotnik jest implikowany przed rzeczownik określanym; np. w syntagmach takich, jak *président américain* (= dosł. *prezydent amerykański*), *domination masculine* (= *dominacja męska*), *analyse stylistique de ce roman* (= *analiza stylistyczna powieści*):

(4) *président américain*, / *des Etats-Unis*, ← *x est le président de y*

(5) *domination masculine*, ← *x domine y*

(6) *analyse stylistique de ce roman*, ← *x analyse y*, tutaj : *x analyse le style de ce roman*.

2° Przymiotnik jest implikowany przez predykat implicytny *R*, który zapewnia związek semantyczny między nim a rzeczownikiem określanym tak, jak w syntagmie *parc communal* (pol. *park miejski*), którą symbolizujemy przez *R* (*parc, communal*).

3° Podobnie jak w poprzednim przypadku, nie ma bezpośredniego związku nazwanego *explicite* między przymiotnikiem określającym a rzeczownikiem określanym, ale tym razem można go wyprowadzić z analizy składnikowej obydwu członów syntagmy; np. związek ten w syntagmie *boucherie chevaline* (pol. *rzeźnia końska*) wynika ze związku inkluzji pomiędzy pojęciami 'koń' i 'mięso', przy czym to ostatnie jest zawarte w leksemie *boucherie* (= *rzeźnia, sklep mięsny*).

4° Pomimo pełnienia funkcji członu określanego przymiotnik relacyjny stanowi, semantycznie rzecz biorąc, człon podstawowy syntagmy, zaś rzeczownik określanym jest właściwie możliwy do usunięcia bez dużej szkody dla znaczenia całej syntagmy. Odnosi się

to do takich syntagm, jak: *race chevaline* (dosł. *rasa końska*; chodzi tu o konie jako gatunek), czy *genre humain* (= *rodzaj ludzki*). Konsekwencją tego stanu rzeczy jest to, że całą syntagmę reprezentuje na zewnątrz przymiotnik relacyjny, a predykat, implikujący tę syntagmę, implikuje tak naprawdę sam przymiotnik. Np. *chevalin* (*koński*) wyraża obiekt implikowany przez predykat 'examiner':

(7) *Ce livre examine la race chevaline* (= *Ta książka opisuje rasę końską*)

(7a) *Ce livre examine les chevaux (en tant que race)*, (= *Ta książka opisuje konie (jako rasę)*.)

Dwa powyższe kryteria definicyjne posłużyły autorce do odróżnienia przymiotników relacyjnych od pozostałych. Kryterium leksykalne wykluczyło z tej klasy przymiotniki, które mają następujące znaczenia:

(a) 'który ma *N* / który zawiera *N*', gdzie *N* oznacza leksem nominalny, od którego dany przymiotnik pochodzi; np. *terrain montagneux* (= *teren górski*),

(b) 'który ma cechę *N*-a / który jest jak *N*'; np. *ciel laiteux* (= *mleczne niebo*).

Zaś kryterium funkcjonalne zmusiło do wykluczenia z tej klasy jednego z użytych przymiotników *amoureux* (= *miłosny/zakochany*), pochodzącego od rzeczownika abstrakcyjnego *amour* (= *miłość*). Dokładnie mówiąc, *amoureux* w *linguiste amoureux* (= *zakochany językoznawca*) nie jest przymiotnikiem relacyjnym, a – jest w *aventure amoureuse* (= *przygoda miłosna*).

III. Przymiotniki odrzeczownikowe w funkcji orzecznika

Na wstępie autorka podjęła dyskusję na temat odróżnienia funkcji orzecznika i podmiotu w tzw. zdaniach łącznikowych, czyli zawierających łącznik i orzecznik. Jest to problem zarówno w języku francuskim, jak i w języku angielskim dlatego, że te języki nie dysponują żadnym wskaźnikiem morfologicznym dla funkcji orzecznika, co, przy pewnych formach przymiotnika, może prowadzić do pomyłki.

Najważniejszą kwestią poruszaną w tym rozdziale jest zastosowanie wstępnej definicji przymiotnika relacyjnego do przymiotników odrzeczownikowych, które występują jako orzecznik. Definicja ta wykluczyła te przymiotniki odrzeczownikowe, które podczas derywacji (rzeczownik → przymiotnik) zmieniają znaczenie (kryterium leksykalne). Nazywamy je derywatami leksykalnymi, posługując się rozróżnieniem Kuryłowicza: „derywacja leksykalna” a „derywacja syntaktyczna”. Te derywaty pokrywają się zasadniczo z przymiotnikami wymienionymi w poprzednim rozdziale, a mającymi jedno z dwóch znaczeń: znaczenie „in-grediencyjne” ('który ma *N* / który zawiera *N*') lub tzw. znaczenie 'jak' ('który ma cechę *N*-a / który jest jak *N*'). Jest rzeczą oczywistą, że pojawiają się one bez restrykcji w pozycji orzecznika.

Dokonano bardzo szczegółowej analizy tych przymiotników w funkcji orzecznika, gdyż często tylko analiza ich znaczenia pozwala je odróżnić od ich formalnych ekwiwalentów, takich jak *ludzki*₁ ('dotyczący ludzi / człowieka') i *ludzki*₂ ('taki, jak ludzie / człowiek'), *średniowieczny*₁ ('dotyczący epoki Średniowiecza') i *średniowieczny*₂ ('taki, jak w Średniowieczu'), *niemiecki*₁ ('dotyczący Niemiec / Niemców') i *niemiecki*₂ ('taki, jak Niemcy'). Jeśli chodzi o tzw. przymiotniki etniczne, tj. pochodzące od nazw własnych, to znaczenie 'jak' jest dopełniane przez znaczenie konotacyjne, wynikające ze stereotypów dotyczących różnych grup etnicznych.

IV. Zniesienie restrykcji nakładanej na przymiotnik relacyjny

W tym rozdziale autorka porusza problem restrykcji nakładanej na przymiotniki relacyjne w pozycji orzecznika. Restrykcja ta wynika z wymagań orzecznika: skoro, w przeciwieństwie do podmiotu, służy on do orzekania jakichś właściwości o wyznaczonym obiekcie, powinien odpowiadać predykatowi. Zauważmy, że jest to sprzeczne z definicją przymiotników relacyjnych, które pełnią funkcję argumentu, a nie predykatu. Zatem owa niezgodność powoduje powstanie ww. restrykcji.

Analizowane tutaj przymiotniki nie są derywatami leksykalnymi a syntaktycznymi, tj. nie następuje u nich zmiana znaczenia podstawy derywacyjnej podczas zmiany kategorii (rzeczownik → przymiotnik). Wśród tych przymiotników należy wyróżnić dwa rodzaje. Jedne nie są przymiotnikami relacyjnymi *sensu stricto*, gdyż nie spełniają kryterium „argumentowego” definicji, zaproponowanej wyżej przez autorkę. Drugie spełniają obydwa kryteria tej definicji: leksykalne i „argumentowe”.

Przymiotniki, nie będące przymiotnikami relacyjnymi *sensu stricto*, nie podlegają restrykcji nakładanej przez orzecznik. Dokładniej mówiąc, są to przymiotniki oznaczające formę geometryczną (*trójkątny*) lub zwolenników jakiejś doktryny (fr. przymiotnik *hégélien* = pol. *heglowski* lub *zwolennik doktryny Hegla*). Są to też inne przymiotniki, zawsze jednak mają znaczenie złożone, wynikające z ich historii derywacyjnej, np. *podziemny*, *międzynarodowy*, *teocentryczny*, *autobiograficzny*.

Restrykcji orzecznika podlegają niewątpliwie przymiotniki relacyjne *sensu stricto*. Jednak w pewnych warunkach następuje zniesienie tej restrykcji składniowej, co pokazano na przykładzie przymiotników etnicznych. Chodzi przede wszystkim o taką sytuację, w której relacyjny predykat implicytny *R*, łączący leksemy podmiotu i orzecznika, daje się zinterpretować przy pomocy niewyszukanych relacji pojęciowych, takich jak: przynależność do zbioru, część–całość, pochodzenie, wyrażenie (w danym języku). Różnorodność tych interpretacji wynika m.in. z wieloznaczności samych przymiotników etnicznych, np. *francuski* może odnosić się do Francji jako terytorium, do Francuzów jako grupy i wreszcie do języka, którym się posługuje ta grupa. Poza tym interpretacja relacji semantycznej między podmiotem a orzecznikiem wynika z kalkulacji znaczenia przymiotnika w połączeniu ze znaczeniem leksemu, występującego w pozycji podmiotu. Np. w zdaniu:

(8) Ce film est *français* (Ten film jest *francuski*)

chodzi prawdopodobnie o pochodzenie (miejsce produkcji lub producenta). Jednakże, zważywszy na to, że film jest obiektem semiotycznym, może też chodzić o język używany w filmie. Zaś w zdaniu:

(9) Ces territoires sont devenus *polonais* (dosł. Te tereny stały się *polskie*)

chodzi o przynależność terytorialną (cf. relacja część–całość).

Do mniej typowych interpretacji relacyjnego predykatu implicytnego *R*, łączącego leksemy podmiotu i orzecznika, należy relacja posiadania ograniczonego w czasie, jak to ma miejsce w zdaniu francuskiego komentatora sportowego:

(10) La balle était *française* (dosł. Piłka była *francuska*)

Zdarza się również, że nie jest potrzebna żadna interpretacja relacji między leksemami podmiotu i orzeczenia, ponieważ wynika ona z relacji implikacji, czyli relacji predykatu do argumentu. Tak np. w zdaniu:

(11) [...] la mise en place était *pakistanaise* [...] (= wprowadzenie w życie (projektu) było *pakistańskie*.)

syntagma *mise en place* implikuje kogoś, kto tego dokonał, tutaj Pakistańczyków, czy Pakistan. Zatem ta syntagma odpowiada predykatowi implikującemu argument *x*, a tę funkcję pełni właśnie przymiotnik *pakistanaise*.

Autorka pokazuje również, dlaczego rzeczowniki konkretne, w odróżnieniu od przymiotników relacyjnych, nie ulegają podobnej restrykcji w orzeczniku. Właściwie mogłyby jej podlegać, gdyż podobnie jak przymiotniki wchłaniają swój pierwszy argument. Na przykład, opis znaczenia rzeczowników *ours* (= niedźwiedź) i *président* (= przewodniczący / prezes) nie ogranicza się do stwierdzenia, że wyrażają odpowiednio pojęcia 'ours' i 'président', ale należy zauważyć, że rzeczowniki konkretne blokują pozycję pierwszego argumentu implikowanego przez pojęcie, jakie wyrażają. Widać to w ich parafrazie, a mianowicie zaczynają się one od zaimków *co* lub *kto*, które świadczą o wchłonięciu argumentu:

(12) *ours* = (quelque chose) **qui**, est un grand animal au corps massif couvert d'une épaisse toison, etc.

(niedźwiedź = (coś) **co**, jest wielkim zwierzęciem o masywnym ciele pokrytym grubą sierścią, itd.)

(13) *président* = (quelqu'un) **qui**, dirige, administre *y*

(przewodniczący / prezes = (ktoś) **kto**, kieruje lub administruje *y*-em)

W związku z wchłonięciem pierwszego argumentu odpowiada im formuła, w której zmienna *x*, symbolizująca ten argument, jest przekreślona:

(12a) 'ours' (*)

(13a) 'président' (*, *y*).

Pomimo wchłonięcia pierwszego argumentu rzeczowniki te pojawiają się bez przeszkód w pozycji orzecznika:

(14) Cet animal est un *ours* (To zwierzę jest *niedźwiedziem*)

(15) Marc est le *président* d'une association (Mark jest *prezesem* pewnego stowarzyszenia).

Według autorki jest to spowodowane tym, że wchłonięta pozycja może być uznana za identyczną z tą, do której odnosi się wyrażenie w podmiocie. Na przykład w pierwszym zdaniu chodzi o coś, co jest wskazane przez podmiot mówiący i wyznaczone przez podmiot *to zwierzę*, a następnie opisane za pomocą orzecznika *niedźwiedź*. Taka zgodność pozycji argumentowych nie istnieje w przypadku przymiotników relacyjnych. Np. w zdaniu:

(16) L'Alsace est *française* (Alzacja jest *francuska*),

wyrażenia w podmiocie i orzeczniku nie odnoszą się do tego samego obiektu. Innymi słowy, jeśli syntagma *l'Alsace* wchodzi w pozycję jakiegoś argumentu, np. *x*, to *française* nie blokuje tej samej pozycji argumentu, co widzimy w parafrazie *qui, est appelé « France »* (= *co nosi nazwę „Francja”*). Nawiasem mówiąc, zgodność tych pozycji argumentowych dałaby zupełnie inny komunikat, i byłby to komunikat sprzeczny, a mianowicie: *obiekt, który jest zidentyfikowany przez nazwę „Alzacja” jest opisany jako obiekt, który nosi nazwę „Francja”*. Tę niezgodność pozycji argumentowych autorka uznaje za przyczynę pojawienia się restrykcji nakładanej na przymiotniki relacyjne w pozycji orzecznika.

Dodajmy, że w zdaniu (16) restrykcja ta jest zniesiona dzięki łatwości odszyfrowania pojęcia relacyjnego, łączącego podmiot z orzecznikiem. Chodzi o – ogólnie rzecz biorąc – relację części do całości. Nie znaczy to jednak, że każda relacja nadaje się do implikacji. Np. relacja lokalizacji nie może być wyrażona przez zdanie łącznikowe. Dlatego też poinformowanie o miejscu zamieszkania kogoś nie może przybrać formy zdania łącznikowego:

(17) ? Son appartement est varsovien (? Jej/Jego mieszkanie jest warszawskie).

W kolejnych rozdziałach autorka przedstawia różne przypadki, w których przymiotnik relacyjny jest użyty w funkcji orzecznika wbrew wyżej omówionej restrykcji.

V. Przymiotniki relacyjne w kontekście kontrastowym

W rozdziale piątym opisane jest „zawieszenie” omawianej restrykcji w tzw. kontekście kontrastowym. Chodzi o konteksty ponadpropozycyjne, które są zbudowane na alternatywie logicznej. Kontekst ten przeciwstawia dwa terminy „niezgodne” semantycznie (cf. ang. *incompatibility*, Lyons 1978), czyli tworzące paradygmat leksykalny oparty na opozycji niedwuczłonowej. W takie właśnie opozycje wchodzi przymiotniki relacyjne, np. *polityczny, gospodarczy, kulturalny* lub *muzyczny, literacki, malarski, rzeźbiarski, baletowy, kinematograficzny* itd. Poniższe zdanie jest przykładem kontekstu przeciwstawiającego dwa człony podobnej opozycji:

(18) Cette critique n'est pas *musicale*, mais *littéraire* (przykład Tamba-Mecz)
(Ta recenzja nie jest *muzyczna* lecz *literacka*)

W tym zdaniu jeden z przeciwstawianych terminów odrzuca się, proponując drugi zamiast pierwszego. Taki opis wskazuje na to, że kontekst kontrastowy różni się od alternacji logicznej: tak naprawdę przeciwstawia się nie dwie propozycje *P* i *Q*, ale tylko takie ich człony, które tworzą paradygmat elementów semantycznie „niezgodnych”, jak tutaj: *musical* i *littéraire*. To przeciwstawienie symbolizujemy przez francuskie słowo '*contraste*' (pol. *opozycja niedwuczłonowa* cf. Lyons 1978), które jest ujęte w cudzysłów prosty, co oznacza, że jest to pojęcie, czyli jednostka płaszczyzny treści:

$$(19) \quad \begin{array}{l} P \rightarrow [R(\underline{\textit{cette critique}}_x), \\ Q \rightarrow [R(\underline{\textit{cette critique}}_x), \end{array} \quad \textit{'contraste'} \quad \left\{ \begin{array}{l} \textit{NEG}(\underline{\textit{musicale}}_y) \\ (\underline{\textit{littéraire}}_z) \end{array} \right.$$

Schemat pokazuje, że predykat '*contraste*' implikuje dwa argumenty i że przymiotniki relacyjne funkcjonują jako jego argumenty. Pełnienie tej funkcji jest – nawiasem mówiąc – zgodne z ich definicją, zaproponowaną przez autorkę.

Dodajmy, że symbol *NEG* oznacza zaprzeczenie, a symbol *R* – pojęcie łączące leksemy podmiotu i orzecznika, pojęcie które pozostaje w sferze *implicite*.

Jeśli uznać spójnik *lecz* za słowo znaczące opozycję, to w zdaniu (18) pojęcie '*contraste*' jest w sferze *explicite*. Jednak autorka pokazała na obszernym materiale przykładowym, że podobne propozycje nie muszą być połączone tym spójnikiem oraz że nie muszą zawierać zdania przeczącego. Kontekst kontrastowy tworzą często samodzielne zdania, nawet dość oddalone w tekście. W takich przypadkach predykat '*contraste*' pozostaje *implicytny*. Co ciekawe, drugi człon należący do paradygmatu kontrastowego nie przedstawia się w sposób

tak symetryczny, jak w przypadku zdania (18): może być wyrażony przez inną niż przymiotnik formę, może się składać z kilku elementów, a nawet być wnioskowany z tekstu, czy tzw. wiedzy o świecie.

Krótko mówiąc, predykat '*constraste*', pozwala na nieprzestrzeganie restrykcji nakładanej przez orzecznik na przymiotnik relacyjny, gdyż przymiotnik ma tu funkcję jednego z argumentów implikowanych przez ten predykat. Można dodać, że predykat '*constraste*', mimo że jest często implicytny, stanowi ważny element struktury dyskursu.

VI. Przymiotniki relacyjne w orzeczniku określane przez przysłówki

Niektóre przysłówki określające przymiotnik relacyjny pozwalają na nieprzestrzeganie restrykcji, która im zabrania pojawiać się w pozycji orzecznika. Najczęściej robią to tzw. przysłówki paradygmatyczne (*strictement, purement, uniquement, exclusivement* = *dokładnie rzecz biorąc, czysto, jedynie, wyłącznie*). Jednak najciekawszą obserwacją autorki jest to, że robią to przysłówki intensyfikacji i porównania, takie jak: *très* (*bardzo*) i *plus ... que* (*bardziej ... niż*). Jest to nieoczekiwane, gdyż przymiotniki relacyjne nie ulegają stopniowaniu i, według językoznawców, nie mogą być określane przez przysłówki, które implikują stopniowanie. Zebrany materiał zadaje kłam temu przekonaniu, jak np. zdanie wzięte z języka mówionego (radio, France-Culture, 23.05.02):

- (20) [Il est question de la Meuse.] L'économie est encore *très agricole*.
([Chodzi o departament Meuse] dosł. Gospodarka jest jeszcze *bardzo rolnicza*).

Jak można łatwo zauważyć, mimo tego, że przysłówki *bardzo* określa przymiotnik relacyjny *rolniczy*, to nie łączy się z nim semantycznie. Autorka postuluje tutaj istnienie predykatu relacyjnego implicytnego *R*, który pośredniczy w kombinacji leksemów podmiotu i orzecznika. To właśnie do tego predykatu odnosi się pojęcie zawarte w przysłówku *bardzo*. Pojęcie to oznacza intensyfikację jakościową lub ilościową, co symbolizujemy przez *quant*. Zatem zdanie (20) w płaszczyźnie treści zawiera predykat implicytny *R*, który otwiera dwie pozycje argumentowe, *x* i *y*, a treść semantycznie fakultatywna *quant* odnosi się do predykatu *R*:

- (20a) *quant* [*R* (*l'économie*), (*agricole*)]

Gdybyśmy usiłowali za wszelką cenę wyrazić ten predykat, to moglibyśmy użyć zwrotu *jest oparta*, którym ryzykujemy jednak zarzut nadinterpretacji:

- (21) Gospodarka *jest* jeszcze w *dużym stopniu oparta* na rolnictwie / roli.

Zauważmy na koniec, że w przypadku przysłówków, takich jak *exclusivement* (*jedynie, wyłącznie*), zwanych „paradygmatycznymi”, ominięcie restrykcji nakładanej przez orzecznik na przymiotniki relacyjne może być spowodowane kontekstem kontrastowym, omówionym w rozdziale piątym. Przysłówki te są używane dla wyrażenia wyboru pomiędzy dwoma kontrastującymi sytuacjami. Druga sytuacja jest często dana poza zdaniem łącznikowym, ale może być wnioskowana z dyskursu.

VII. Przymiotniki relacyjne używane cudzysłowowo i podobnie

W rozdziale siódmym omówiono kolejny przypadek nieprzestrzegania restrykcji nakładanej przez orzecznik na przymiotniki relacyjne. Chodzi o przymiotniki użyte w tzw. definicjach kontekstowych, jak np.:

- (22) Sur le plan juridique une école est *nationale* lorsqu'elle est entretenue par l'état.
(Według prawa, szkoła jest *państwowa*, jeśli jest utrzymywana przez państwo).

Istnieją trzy wy tłumaczenia zawieszenia ww. restrykcji. Po pierwsze, z założenia, że w definicjach *definiendum* musi się równać *definiens*-owi wynika, że pod względem znaczenia zdanie (22) równa się zdaniu (22a), które zawiera tzw. podpórkę ekstensjonalną:

- (22a) Sur le plan juridique une école *nationale* est une école qui est entretenue par l'état.
(Według prawa, szkoła *państwowa* to *szkoła*, która jest utrzymywana przez państwo).

Z ww. założenia wynika, że owa podpórka jest łatwo omijana. Zauważmy też, że taka definicja jest raczej definicją rzeczy, a nie – słowa.

Po drugie, jeśli traktować zdanie (22) za definicję słowa, to może być równoznaczne ze zdaniem (22b), w którym przymiotnik *national* jest poprzedzony odpowiednim wyrażeniem metajęzykowym:

- (22b) Sur le plan juridique une école est *dite nationale* lorsqu'elle est entretenue par l'état.
(Według prawa, szkoła jest *nazywana państwową*, jeśli jest utrzymywana przez państwo).

Po trzecie, zakładając, że w takich zdaniach przymiotnik relacyjny służy do klasyfikacji pewnych zjawisk, tworzy on zatem paradygmat kontrastowy z innym terminem (np. *szkoła państwowa* i *szkoła prywatna*). Już z poprzednich rozdziałów wiemy, że kontekst kontrastowy pozwala na obejście restrykcji nakładanej przez orzecznik na przymiotnik relacyjny.

W zdaniach definicyjnych, takich jak (22), wszystkie trzy wyjaśnienia użycia przymiotnika relacyjnego w funkcji orzecznika są możliwe. W tym rozdziale autorka próbuje również wyjaśnić w ten sam sposób podobne użycie przymiotnika relacyjnego, tj. w zdaniach ilustrujących definicje i w zdaniach łącznikowych z przymiotnikiem o „konotacji autonomicznej” (np. *Ta perspektywa jest « genetyczna » w znaczeniu...*). Tutaj tylko trzecie rozwiązanie jest możliwe: kontekst kontrastowy.

VIII. Przymiotniki relacyjne w orzeczniku a nacechowanie stylistyczne

Na koniec rozważań dotyczących restrykcji nakładanej przez orzecznik na przymiotniki relacyjne autorka stwierdza, że czasami podmiot mówiący obchodzi tę restrykcję, intencjonalnie lub nie, co daje w rezultacie nacechowanie stylistyczne. Autorka opisuje różne figury czy „gry językowe”, powstałe w wyniku tego działania podmiotu mówiącego, który nie przestrzega systemowych reguł języka.

Jedną z tych figur jest rodzaj suspensji, nazwany „zawieszeniem interpretacyjnym”. Chodzi o sytuację, w której trudno jest zinterpretować relację pomiędzy przymiotnikiem w orzeczniku a leksemem w podmiocie. Tę figurę spotyka się w prasie lub w poezji. Przykładowo cytujemy nagłówek z prasy szwajcarskiej:

- (23) Dans le canton de Fribourg, la prévention routière est *musicale*.
(W kantonie Fryburga, prewencja wypadków drogowych jest *muzyczna*).

Dopiero w tekście artykułu dowiadujemy się, że chodzi o akcję policji, która polega na wprowadzeniu na rynek specjalnych płyt kompaktowych: zawierają one, oprócz znanych przebojów, pouczenie, jak należy się zachowywać na drodze. Zaskoczenie wywołane przez niejasność tytułu przyciąga z pewnością uwagę czytelnika.

Inną figurą, czy „grą językową”, jest zdanie przypominające tautologię, jak np.:

(24) Certes, **la littérature** est faite pour nous embarrasser si elle est *littéraire*, **le roman** s'il est *romanesque* ou **le théâtre** *théâtral*. [...]

(Literatura jest z pewnością pisana, żeby wywołać w nas zażenowanie, jeśli jest literacka, a powieść, jeśli jest powieściowa albo teatr, jeśli jest teatralny. [...])

Tutaj jednak dokładna analiza semantyczna pozwala stwierdzić, że przymiotniki w orzeczniku nie są przymiotnikami relacyjnymi *sensu stricto*, gdyż mają znaczenie 'taki, jak'. Innymi słowy, chodzi tu o najbardziej oczywiste cechy literatury, powieści czy teatru.

Jeszcze inną grą jest dezintegracja stałego związku frazeologicznego lub związku łączliwego. Np. w zdaniu (25) dokonano dezintegracji związku łączliwego *prace ręczne*:

(25) [...] mais s'il s'agit de travaux **matériels**, alors l'esprit est parfaitement libre d'écouter attentivement, il l'est même d'autant plus que les travaux sont plus *matériels*, donc moins intéressants : tâches ménagères de la femme, petits bricolages du mari.

([...] ale chodzi o prace **ręczne**, więc umysł jest zupełnie nieobciążony i może uważnie słuchać, jest tym bardziej wolny, im bardziej prace są *ręczne*, więc mniej interesujące: domowe zajęcia kobiet, drobne naprawy mężczyzn.)

Na tym samym przykładzie można zaobserwować inną figurę: syllepsis. Powstaje ona na skutek połączenia związkiem współrzędności przymiotnika relacyjnego *ręczne* i jakościowego *interesujące*.

Konkluzja

Autorka powraca do definicji przymiotników relacyjnych, potwierdzając ich definicję przyjętą we wstępie rozprawy. Są one zatem definiowane według dwóch kryteriów: leksykalnego i „argumentowego”. Przymiotnik relacyjny jest więc derywatem czysto syntaktycznym, tj. jego podstawa derywacyjna i sam derywat oznaczają to samo pojęcie. Ponadto przymiotnik tego typu pełni funkcję argumentu. Kryterium to wyjaśnia dobitnie powstanie dla tych przymiotników restrykcji w pozycji orzecznika. Orzecznik odpowiada w płaszczyźnie treści predykatowi, a nie argumentowi. Służy do orzekania, a nie do wyznaczania obiektów. Ponadto restrykcja ta ma miejsce w sytuacji, kiedy brak jest zgodności pozycji argumentu między podmiotem a argumentem wchłoniętym przez przymiotnik relacyjny. Restrykcja ta jest zatem pojmowana przez autorkę jako niezgodność ról członów zdań łącznikowych na płaszczyznach wyrażenia i treści.

Wynikiem tej restrykcji jest rzadkie występowanie przymiotników relacyjnych w funkcji orzecznika. Obejście tej restrykcji odbywa się tylko w pewnych warunkach, które zostały wyżej opisane. Wtedy gdy przymiotnik relacyjny występuje w orzeczniku, jest on często implikowany przez relacyjny predykat implicytny *R*, podobnie jak sam, że pozwala się łatwo zinterpretować. Obejście ww. restrykcji w kontekście *contrastif* pozwala zauważyć dobitniej, że restrykcja ta ogranicza się do jednej propozycji. Dlatego też predykat 'contrastif', implikujący elementy należące do dwóch różnych propozycji, pozwala ją eliminować.



SOURCES

Liste des abréviations des sources utilisées

FRANTEXT <http://zeus.inalf.cnrs.fr/frantext.htm>

- Anouilh J., 1977, *Chers zoiseaux* (**Achz**)
Aragon L., (1917–1920)/1982, *Œuvre poétique, Livre I.* (**Aop**)
Arts et littérature dans la société contemporaine, 1935 (**als**)
Audiberti J., 1948, *Théâtre. T.1* (**At**)
Aventin C., 1988, *Le cœur en poche* (**Acp**)
Bachelard G., 1957, *La poétique de l'espace* (**Bpe**)
Bariety M. & Coury C., 1963, *Histoire de la médecine* (**BCh**)
Barnerias R., 1934, *Manuel des aciéries* (**Bma**)
Bayon, 1987, *Le lycéen* (**Bl**)
Beaumont (de) E.-L., 1847, *Note sur les émanations volcaniques et métallifères* (**Bev**)
Beauvoir (de) S., 1958, *Mémoires d'une jeune fille rangée* (**Bmj**)
Belloc D., 1989, *Kepas* (**Bk**)
Belloc D., 1987, *Néons* (**Bn**)
Benda J., 1945, *La France byzantine* (**Bfb**)
Benoist L., 1960, *Musées et muséologie* (**BLmm**)
Benoist-Pettier P., 1961, *Les transports maritimes* (**Bptm**)
Benoziglio J.-L., 1980, *Cabinet portait* (**Bcp**)
Bergson H., 1932, *Deux sources de la morale et de la religion* (**Bdm**)
Bernard C., 1850–1860, *Cahier de notes* (**Bcn**)
Bernard C., 1878, *Principes de médecine expérimentale* (**Bpm**)
Bianciotti H., 1985, *Sans la miséricorde du Christ* (**Bsm**)
Bianciotti H., 1995, *Le pas si lent de l'amour* (**Bpla**)
Bienne G., 1986, *Le silence de la ferme* (**Bsf**)
Blanc S., 1932, *Initiation à la préhistoire* (**Bip**)
Blier B., 1972, *Les valseuses* (**Bv**)
Blondin A., 1982, *Ma vie entre les lignes* (**Bmv**)
Boll M., 1941, *Quelques sciences captivantes* (**Bqs**)
Bonney Y., 1987, *Rue traversière et autres récits en rêve* (**Brtarr**)
Bory J.-L., 1979, *Un prix d'excellence* (**Bupe**)
Bosco H., 1945, *Le Mas Theotime* (**Bmt**)
Boudard A., 1982, *Les enfants de cœur* (**Bec**)
Boudard A., 1995, *Mourir d'enfance* (**Bme**)

- Bourget P., 1883, *Essais de psychologie contemporaine* (**Bepe**)
- Brassens G., 1981, *Poèmes et chansons* (**Bpc**)
- Brunerie G., 1949, *Les Industries alimentaires et leur organisation rationnelle* (**Bia**)
- Brunhes J., 1942, *La géographie humaine* (**Bgh**)
- Camefort-Gama, 1960, *Sciences naturelles* (**CGsn**)
- Camus A., 1951, *L'homme révolté* (**Chr**)
- Carrel A., 1935, *L'homme, cet inconnu* (**Chi**)
- Carrere d'Encausse H., 1978, *L'empire éclate* (**CEee**)
- Chabrol J.-P., 1977, *La folie des miens* (**CHfm**)
- Char R., 1979, *Fenêtres dormantes* (**CHfd**)
- Char R., 1981, *Recherche de la base et du sommet* (**CHrbs**)
- Char R., 1982, *Loin de nos cendres* (**Clc**)
- Chartrou J.-J., 1931, *Pétroles naturel et artificiel* (**Cpa**)
- Claudé P., 1940, *L'histoire de Tobie et de Sara* (**Cht**)
- Clavel B., 1963, *Celui qui voulait voir la mer* (**Cevvm**)
- Le Clézio J.-M.G., 1980, *Désert* (**Cd**)
- Cohen A., 1954, *Le livre de ma mère* (**Clm**)
- Comment parlent les sportifs*, 1954 (**cpis**)
- Coston G. & Coston H., 1952, *L'A.B.C. du journalisme* (**CC**)
- Cournot A., 1851, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* (**Cef**)
- Cuenot-Rostand P., 1936, *Introduction à la génétique* (**CRi**)
- Danjon A., 1948, *Cosmographie* (**Dc**)
- Daudet L., 1936, *Bréviaire du journalisme* (**Dbj**)
- David A., (1965), *La cybernétique et l'humain* (**Dth**)
- Débatisse M., 1963, *La Révolution silencieuse : le combat des paysans* (**Drsc**)
- Degaudenzi J.-L., 1987, *Zone* (**Dz**)
- Delay J., 1953, *Etudes de psychologie médicale* (**Depm**)
- Delay F., 1975, *Le aïe aïe de la corne de brume* (**Dacb**)
- Djian P., 1985, *Le matin* (**Dm**)
- Documents d'histoire contemporaine. T.2*, 1959 (**dhc**)
- Dolto F., 1985, *La cause des enfants* (**Dce**)
- Droit M., 1964, *Le retour* (**Dr**)
- Du Camp M., 1854, *Le Nil, Egypte et Nubie* (**Dne**)
- Dumesnil R., 1953, *Histoire illustrée du théâtre lyrique* (**Dht**)
- Duras M., 1984, *L'amant* (**Da**)
- Durkheim E., 1893, *Division du travail social* (**Ddts**)
- Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, 1960 (**eeef**)
- Encyclopédie médicale Quillet: nouvelle encyclopédie pratique de médecine et d'hygiène* (**emq**)
- Etcherelli Cl., 1967, *Elise ou la vraie vie* (**Eevv**)
- Fallet R., 1947, *Carnets de jeunesse* (**Fcj**)
- Febvre L., 1952, *Combats pour l'homme* (**Fcph**)

Fontaine G., 1965, *La céramique française* (Fcf)
La forêt française, 1955 (fr)
Forlani R., 1989, *Gouttière* (Fg)
Fromentin E., 1857, *Un été dans le Sahara* (Fes)
Gary R., 1975, *Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable* (Galtv)
Gauthier Th., 183, *Voyage en Espagne* (Gve)
Genet J., 1947, *Miracle de la rose* (Gmr)
Genet J., 1948, *Notre-Dame-des-Fleurs* (Gndf)
Genevoix M., 1942, *Le nid du condor* (Gnc)
Genevoix M., 1959, *Routes de l'aventure* (Gra)
Gide A., 1947, *Thésée* (Gt)
Gide A., 1928, *Le retour au Tchad* (Grt)
Gide et Valéry, 1942, *Correspondance* (GVc)
Gilson E., 1931, *Esprit et philosophie médiévale* (Gep)
Ginestet P., 1959, *Assemblée parlementaire européenne* (Gap)
Gracq J., 1948, *André Breton* (Gab)
Gracq J., 1970, *La presqu'île* (Gpi)
Gracq J., 1974, *Lettrines 2* (Gl)
Gracq J., 1980, *En lisant et en écrivant* (Gelee)
Gracq J., 1985, *La forme d'une ville* (Gfv)
Grèce (de) M., 1982, *La nuit du sérail* (Gns)
Green J., 1939, *Journal. T.2.* (Gj)
Green J., 1943, *Journal. T.3* (Gjt)
Green J., 1950, *Moïra* (Gm)
Groult B., 1968, *Il était deux fois* (Gief)
Guehenno J., 1950, *Jean-Jacques, T. 2.* (Gjj)
Guilbert H., 1990, *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* (Gasv)
Hanska E., 1981, *J'arrête pas de t'aimer* (Haa)
Hanska E., 1984, *Les amants foudroyés* (Haf)
Hermaty-Vieille C., 1983, *L'épiphanie des dieux* (HVe)
Histoire générale des sciences, t. 3 : La Science contemporaine, vol. 1 : Le XIX^e siècle,
1961, (éd.), R. Taton (hgs1)
Histoire générale des sciences, t. 3 : La Science contemporaine, vol. 2 : Le XX^e siècle,
1964, (éd.) R. Taton (hgs)
Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes, 1949 (hidp)
Hugo V., 1942, *Le Rhin. Lettres à un ami* (Hr)
Huyghe R., 1955, *Dialogue avec le visible* (Hdv)
Industrie des conserves en France, 1950 (icf)
Ionesco E., 1958, *L'imromptu* (Ji)
Ionesco E., 1963, *Rhinocéros* (Jr)
Jardin A., 1986, *Bille en tête* (Jbt)
Jocard L.-M., 1966, *Tourisme et action de l'état* (Jtae)
Joffo J., 1973, *Un sac de billes* (Jsb)
Kessel J., 1958, *Le lion* (Kl)

Kristeva J., 1990, *Les samouraïs* (Ks)
 Labro P., 1982, *Des bateaux dans la nuit* (Ldbn)
 Lacroix J., 1949, *Marxisme, existent, personnel* (Lme)
 Lamartine (de) A., 1834, *Des destinées de la poésie* (Ldp)
 Lamartine (de) A., 1835, *Souvenirs. Voyage en Orient* (Ls)
 Lambertie R.-M., 1962, *Industrie de la pierre et du marbre* (Lipm)
 Lanzmann J., 1994, *La horde d'or* (Lho)
 Lasaygues F., 1985, *Vache noire, Hanneçons* (Lvnh)
 Lefevre G., 1963, *La révolution française* (Lrf)
 Lemaître J., 1885, *Les contemporains* (Lc)
Les musées en France, 1950 (lmf)
 Levi-Strauss C., 1962, *La pensée sauvage* (LSps)
 Levi-Strauss C., 1958, *Anthropologie structurale* (LSas)
 Lhote A., 1942, *Peinture d'abord* (Lpda)
Le Livre nouveau des Saint-Simoniens, 1932 (Ins)
 Loti P., 1890, *Au Maroc* (Lm)
 Loti P., 1904, *Vers Ispahan* (Li)
 Lowie R.-H., 1936, *Anthropologie culturelle* (Lac)
 Makine A., 1995, *Le testament français* (Mtf)
 Manœuvre P., 1985, *L'enfant du rock* (Mer)
 Matzneff G., 1981, *Ivre du vin perdu* (Miv)
 Menon-Lecotte, 1954, *Au village de France, T. 1* (MLvf)
 Merleau-Ponty M., 1945, *Phénoménologie de la perception*, (MPp)
 Metta N.-A., 1960, *Les pierres précieuses* (Mpp)
 Meynier A., 1958, *Les paysages agraires* (Mpa)
 Modiano P., 1972, *Les boulevards de ceinture* (Mbc)
 Modiano P., 1975, *Villa Triste* (Mvt)
 Mordillat G., 1981, *Vive la sociale* (Mvs)
 Morieval J., 1934, *Créateurs de la grande presse* (Mcg)
 Morand P., 1933, *Londres* (MI)
 Mounier E., 1946, *Traité du caractère* (Mtc)
 Ormesson (d') J., 1984, *Au plaisir de Dieu* (Opd)
 Ormesson (d') J., 1986, *Tous les hommes sont fous* (Oth)
 Ormesson (d') J., 1985, *Le vent du soir* (Ovs)
 Ormesson (d') J., 1987, *Le bonheur à San Miniato* (Obsm)
 Ormesson (d') J., 1993, *La douane de mer* (Odm)
 Orsenna E., 1993, *Grand amour* (Oga)
 Ozanam F., 1838, *Essai sur la philosophie de Dante* (Oep)
 Pasteur L., 1884, *Correspondance*, T. 3 (Pc)
 Pasteur L., 1895, *Recueil de travaux* (Prt)
 Paulhan J., 1941, *Les fleurs de Tarbes* (Pft)
 Pennac D., 1989, *La petite marchande de prose* (Ppmp)
 Perec G., 1978, *La vie. Mode d'emploi: Romans* (Pvmer)
 Perec G., 1980, *Ellis Island* (Pei)

- Perroux F., 1964, *L'économie du XX^e siècle* (Pes)
- Poirot-Delpech B., 1984, *L'été 36* (PDe)
- Ponge F., 1942, *Le parti pris des choses* (Pppc)
- Potiron H., 1945, *La musique d'église* (Pme)
- Prouhon P.-J., 1846, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère : t. 1* (Psc)
- Queffelec Y., 1985, *Les noces barbares* (Qnb)
- Queneau R., 1942, *Pierrot mon ami* (Qpma)
- Quinet E., 1836, *Allemagne et Italie* (Qai)
- Quelques aspects de l'équipement agricole en France. 2. L'Amélioration de la production animale*, 1951 (qaeaf)
- Renaud D., 1988, *Le temps des noyaux* (Rtn)
- Reverdy P., 1956, *Cette émotion appelée poésie* (Reap)
- Reynaud J.-D., 1963, *Les syndicats en France* (Rsf)
- Rheims M., 1987, *Les greniers de Sienna* (Rgs)
- Ricoeur P., 1949, *Philosophie de la volonté*, T. 1 (Rpv)
- Rochant E., 1990, *Un monde sans pitié* (Rmp)
- Rocheftort C., 1961, *Les petits enfants du siècle* (Rpes)
- Romanovsky V., 1950, *La mer source d'énergie* (Rms)
- Roy C., 1979, *La traversée du Pont des Arts* (Rtpa)
- Sabatier R., 1969, *Les allumettes suédoises* (Sas)
- Sabatier R., 1972, *Trois sucettes à la menthe* (Stsm)
- Sabatier R., 1980, *Les fillettes chantantes* (Sfc)
- Sabatier R., 1985, *David et Olivier* (Sdo)
- Sagan F., 1954, *Bonjour Tristesse* (Sbt)
- Saint-Beuve Ch., 1859, *Port-Royal*, T. 5 (SBp)
- Saint-John Perse, 1971, *Hommages* (SPh)
- Saint-Exupéry A., 1944, *Citadelle* (SEc)
- Salvayre L., 1995, *La puissance des mouches* (Spm)
- Sarraute N., 1982, *Pour un oui ou pour un non* (Spo)
- Sartre J.-P., 1949, *La mort dans l'âme* (Sma)
- Serrière M.-T., 1959, *Le T.N.P. et nous* (Stn)
- Schaeffer P., 1952, *A la recherche d'une musique concrète* (Srm)
- Schneider E., 1945, *Le charbon* (Sch)
- Seguin F., 1990, *L'arme à gauche* (Sag)
- Simon C., 1989, *L'acacia* (Sa)
- Simonin A., 1953, *Touchez pas au grisbi!* (Stpg)
- Simonin A., 1977, *Confessions d'un enfant de la chapelle* (Sce)
- Sollers P., 1993, *Le secret* (Ss)
- Sollers P., 1987, *Le cœur absolu* (Sca)
- Thierry A., 1840, *Considérations historiques de France* (Tch)
- Thorez P., 1982, *Les enfants modèles* (Tem)
- Tournier M., 1970, *Le roi des Aulnes* (Tra)
- Tournier M., 1967, *Vendredi ou les limbes du Pacifique* (Tvlp)

Tournier M., 1975, *Les météores* (**Tm**)
 Tournier M., 1977, *Le vent paraquet* (**Tvp**)
 Tournier M., 1989, *Le Médianoche amoureux* (**Tma**)
 T'Serstevens A., 1963, *L'itinéraire espagnol* (**Tie**)
L'univers économique et social, 1960 (**ues**)
 Vedel G., 1949, *Manuel élémentaire de droit constitutionnel* (**Vme**)
 Vergne A., 1984, *L'innocence du boucher* (**Vib**)
 Vian B., 1950, *L'herbe rouge* (**Vhr**)
 Viaux J., 1962, *Le meuble en France* (**Vmf**)
 Vuillemin J., 1949, *L'être et le travail* (**Vet**)
 Weinand M., 1964, *Publicité radiophonique* (**Wpr**)
 Weyergans F., 1981, *Macaire le copte* (**Wme**)
 Wilbois J., 1941, *Comment fonctionne une entreprise* (**Wcf**)
 Yourcenar M., 1982, *Un homme obscur* (**Yho**)

Autres sources

Barjavel R., 1980, *La charrette bleue*, Editions Denoël (**Bchb**)
 de Beauvoir S., 1967, *La femme rompue*, Paris : Éditions Gallimard (**Bfr**)
 Blanché R., 1996, *Introduction à la logique contemporaine*, Paris : Armand Colin (**Bil**)
 Boule P., 1963, *La planète des singes*, Juillard, Presse Pochet (**Bps**)
 Dézert B. & Torrès G., 1972, *Découverte de la France*, Paris : Hatier (**dtdf**)
 Ducrot O. & Todorov T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Editions du Seuil (**DTd**)
 Fuchs C. & Le Goffic P., 1985, *Initiations aux problèmes des linguistiques contemporaines*, Paris : Hachette (**FGi**)
 Furukawa N., 1998, Cet objet curieux qu'on « appelle » l'article. Emploi de l'article défini dans des environnements métalinguistiques, [in :] A. Englebert, M. Pierrard & D. van Raemdonck (éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Willmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Paris – Bruxelles : Duculot, 47–54 (**Fc**)
 Goes J., 1993, A la recherche d'une définition de l'adjectif, *L'Information grammaticale*, 58, 11–14 (**Grd**)
 Goes J., 1999, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris – Bruxelles : Duculot (**Ga**)
 Greimas A. J., 1986, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris : PUF (**Gss**)
 Grillo E., 1999, *Les grandes œuvres de la philosophie analytique*, Paris : Seuil (**Ggo**)
 Lapiere A., 1998, *Artemisia. Un duel pour l'immortalité*, Paris : Robert Laffont (**Lad**)
 Moeschler J., 1996, *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris : Armand Collin (**Mtp**)
 Noailly M., 1999, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys (**Naf**)
Le nouveau petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 1993 (**PR**)
 Le Querler N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen : Presses Universitaires de Caen (**Qtta**)

- Quincey (de) T., 1985, *Les derniers jours d'Emmanuel Kant*, Toulouse : Ombres **(Qdj)**
- Riegel M., 1987, Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : Les énoncés définitoires copulatifs, *Langue Française*, 73, 29–53 **(Rd)**
- Riegel M., Pellat J.C. & Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF **(RPRg)**
- Sechehaye A., 1950, *Essai sur la structure de la phrase*, Paris : Champion **(Sesp)**
- Stati S., 1990, *Le transphrastique*, Paris : PUF **(st)**
- Ville de Mirmont (de la) J., 1998, *Les dimanches de Jean Dézert*, Paris : Éditions de la Table Ronde **(Vdd)**
- Yaguello M., 1988, *Catalogue des idées reçues*, Paris : Seuil **(Yci)**
- Yaguello M., 1998, *Petits faits de langue*, Seuil : Paris **(Ypf)**
- Yaguello M., 1990, *Histoires de Lettres*, Paris : Seuil **(Yhl)**

BIBLIOGRAPHIE

- Addio (d') W., 1970, Per una sintassi della derivazione in italiano, [in :] *La sintassi. Atti del III Convegno Internazionale di Studi. Roma, 17–18 maggio 1969*, SLI, 2, Roma : Mario Bulzoni Editore, 261–292
- 1971, Suffissi derivati aggettivali dell'italiano : analisi semantica, [in :] M. Medici, R. Simone (éds), *La grammatica trasformazionale italiana*, SLI, 3, Roma : Mario Bulzoni Editore, 165–175
- Ajdukiewicz K., 1975, *Logika pragmatyczna*, Warszawa : PWN
- 1985, O spójności syntaktycznej, [in :] Ajdukiewicz K., *Język i poznanie*, tom I, Warszawa : PWN, 222–242
- Anscombre J.-C., Ducrot O., 1977, Deux *mais* en français ?, *Lingua*, 43, 23–40
- 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Editeur Pierre Mardaga
- Apothélos D., 2002, *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*, Paris : Ophrys
- Apothélos D., Brandt P.-Y., Quiroz G., 1989, De la logique à la contre-argumentation, *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, 57, 1–42
- Arnault A., Lancelot C., 1997, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris : Editions Allia
- Arystoteles, 1975, *Kategorie i hermeneutyka*, Warszawa : PWN
- Auroux S., 1992, La catégorie de l'adjectif et les déterminants : l'apport de Beauzée, *Histoire, Epistémologie, Langage*, 14 : 1, Paris : PUV (Publications de l'Université Paris 8), 159–179
- Authier-Revuz J., 1995, Méta-énonciation et comparaison : remarques syntaxiques et sémantiques sur les subordonnées comparatives de modalisation autonymique, *Faits de langues*, 5, 183–192
- 2002, Le fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères, [in :] J. Authier-Revuz, S. Branca-Rosoff, M. Doury, G. Petiot, S. Reboul-Touré (éds), *Actes du colloque « Le fait autonymique dans les langues et les discours », 5–7 octobre 2000*, <<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>>
- Backhouse A. E., 1984, Have all the adjectives gone ?, *Lingua*, 62, 169–186
- Baandewijk Résséguier (van) J., 1983, La non-alternance entre syntagme prépositionnel et adjectif de relation, *Cahiers de lexicologie*, 43, 2, 73–84
- Bally Ch., 1909, *Traité de stylistique française*, I vol., Heidelberg : Carl Winter's Universitätsbuchhandlung
- 1928, *Traité de stylistique française*, II vol., Heidelberg : Carl Winter's Universitätsbuchhandlung & Paris : Klincksieck
- 1945, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Editions Francke
- 1966, *Stylistyka Bally'ego. Wybór tekstów*, Warszawa : PWN
- Banyś W., 1993, Actualisation sémantique, cumulation et structure theme-rhème, *Neophilologica*, 9, 7–26
- Bartmiński J., Tokarski R. (éds), 1993, *O definicjach i definiowaniu*, Lublin : Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej

- Bartning I., 1976, *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Thèse, Stockholm : Göteborgs Offsettryckeri AB (réédité, 1980, [in :] *Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stockholmiensa n°10*, Stockholm : Almqvist & Wiksell)
- 1984, Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques en français, *Revue Romane*, 19.2, 177–218
- 1986, Le parallélisme entre les syntagmes *Nom + adjectif ethnique* et les syntagmes prépositionnels correspondant en *Nom + de + (Déf) + Nom géographique*, *Revue Romane*, 21.1, 4–52
- 1987, Interprétation des SN binominaux en 'de' en français contemporain, *Cahiers de grammaire*, 12, 1–64
- Bartning I., Noailly M., 1993, Du relationnel au qualificatif : flux et reflux, *L'Information grammaticale*, 58, 27–32
- 1995, Pourquoi *-esque* ?, *Cahiers de grammaire*, 20, 87–100
- Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris : Gallimard
- Berrendonner A., 1995, Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux, *TRANEL*, 23, 9–39
- Bierwisch M., 1967, Some semantic universals of German adjectives, *Foundations of Language*, 31–36
- Bierwisch M., Lang E. (eds), 1989, *Dimensional Adjectives*, Berlin–Heidelberg : Springer
- Blanché R., 1970, *La logique et son histoire d'Aristote à Russell*, Paris : Colin
- 1996, *Introduction à la logique contemporaine*, Paris : Armand Colin
- Blanche-Benveniste C., 1991, Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut, [in :] de Gaulmyn M. M. & Rémi-Giraud S. (éds), *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon (coll. "Linguistique et Sémiologie"), 83–97
- Blanche-Benveniste C., Chervel A., 1966, Recherches sur le syntagme substantif, *Cahiers de lexicologie*, IX, 2, 3–37
- Bloomfield L., 1970, *Le Langage*, Paris : Payot (ver. ang. 1933, *Language*, Holt, Rinehart and Winston, New York. Chicago. San Francisco. Toronto)
- Bochnakowa A., 1995, Remarques sur l'ethnique, attribut français, *Revue roumaine de Linguistique*, tome XL, 4, 191–199
- Bogacki K., 1990, *Représentations sémantiques et contraintes de surface en français*, Warszawa : PWN
- Bogacki K., Karolak S., 1991, Fondements d'une grammaire à base sémantique, *Lingua e Stile*, XXV, 3, 309–345. (réimprimé [in :] Karolak S., 1995, *Etudes sur l'article et la détermination*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP)
- Bogusławski A., 1974, Preliminaries for semantic-syntactic description of basic predicative expressions with special reference to Polish verbs, *O predykcji. Materiały Konferencji w Zawoi*, Wrocław, 39–57
- Bolinger D., 1967, Adjectives in English : attribution and predication, *Lingua*, 18, 1–34
- Bolinger D., Sears D. A., 1981, *Aspects of Language*, Fort Worth : Harcourt Brace Jovanovich College Publishers
- Bonnard H., 1971, L'adjectif, *Grand Larousse de la langue française*, vol. 1, 56–57
- 1993, Identité et propriété, *L'Information grammaticale*, 58 : 3–6
- Boone A., 1987, Les constructions « Il est linguiste » / « C'est un linguiste », *Langue française*, 75, 94–106

- 1991, Remarques sur les phrases copulatives, [in :] *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie romanes, Université de Trêve 1986*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, tome II, 127–141
- 1997, Sur quelques propriétés du syntagme nominal attribut, [in :] *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas, Universidade de Santiago de Compostela 1989*, A Coruña, Fundación « Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa », vol. 1, 615–623
- 1998, Essai de typologie des phrases copulatives, [in :] M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kroning (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6–9 juin 1996*. Uppsala : Uppsala University, 67–80
- Bosredon B., 1988, Un adjectif de trop : l'adjectif de relation, *L'Information grammaticale*, 37, 3–7
- 1991, Prédicativité et lexicalisation, *Studia Romanica Posnaniensia*, 16, 85–100
- Bosredon B., Tamba I., 1998, L'autonymie linguistique. Un exemple de transfert théorique, *Sémiotiques*, 14, 171–185
- Brinker J. H., 1974, L'aggettivo di relazione nell'italiano moderno, [in :] M. Medici, A. Sangregorio (éds), *Fenomeni morfologici e sintattici, Atti SLI*, 7, vol. I, t. I., 5–19.
- Buttler D., 1980, Typy polisemii przymiotników polskich, *Slavia*, 49
- 2001, *Polski dowcip językowy*, Warszawa : PWN
- Carlsson L., 1966, *Le degré de cohésion des groupes subst.+de+subst. en français contemporain étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète. Avec l'examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*, Uppsala (Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, 3)
- Cervoni J., 1987, Les modalités, [in :] *L'énonciation*, Paris : PUF, (coll. « Linguistique Nouvelle »), 65–102
- Charaudeau P., Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil
- Coates J., 1971, Denominal Adjectives : A Study in Syntactic Relationship between Modifier and Head, *Lingua*, 27, 160–169
- Corbin D., 1991, Introduction. La formation des mots: structures et interprétations, *Lexique*, 10, 9–30
- Creissels D., 1979, *Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Grenoble : Publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble
- Czapiga Z., 1993, *Z badań nad predykatywnością określeń w języku polskim i rosyjskim*, Rzeszów : Wydawnictwo Wyższej Szkoły Pedagogicznej w Rzeszowie
- Dąbmska I., 1991, Z semantyki przymiotników, *Prace z pragmatyki, semantyki i metodologii semiotyki*, Wrocław : Ossolineum, 1–9
- Damereau F., 1977, On «fuzzy» Adjectives, *Linguistics*, 196, 57–64
- Damourette J., Pichon E., 1911–1940, *Des mots à la pensée : Essai de grammaire et de la langue française*, t. 2, Paris : d'Autrey
- Daille B., 1999, Identification des adjectifs relationnels en corpus, [in :] <http://www.sciences.univ-nantes.fr/irin>, Conférence TALN 1999, Cortège, 12–17 juillet 1999
- Daneš F., 1974, Semantyczna i tematyczna struktura zdania i tekstu, [in :] M. R. Mayenowa, *Tekst i język. Problemy semantyczne*, Wrocław : Ossolineum, 23–40 (trad. ang. : Functional sentence perspective and organisation of the text. [in :] F. Daneš (éd.), 1974, *Papers on functional sentence perspective*, The Hague : Mouton)

- Dardano M., 1981, Preliminari per lo studio della formazione delle parole nell'italiano di oggi. Aspetti lessicologici e semantici. [in :] F. Albano Leoni, N. de Blasi (éds), *Lessico e semantica. Atti del XII Congresso Internazionale di Studi. Sorrento 19–21 maggio 1978*, *SLI*, 17/II, Roma : Mario Bulzoni Editore, 275–291
- Declés J.-P., 1996, Appartenance / inclusion, localisation, ingrédience et possession, *Faits de langue* 7, 91–100
- 1998, Langage et perception, *Neophilologica*, 13, 38–66
- Derrida J., 1971, Le supplément de copule. La philosophie devant la linguistique, *Langages*, 24, 14–39
- Dings J., 1986, Antonimia lessicale, *Quaderni di semantica*, 14, vol. VII, n° 2, 333–380
- Dixon R. M. W., 1982, *Where have all the adjectives gone? And other essays in Semantics and Syntax*, Berlin – New York – Amsterdam : Mouton
- 1999, Adjectives. [in :] Brown K., Miller J. (éds), *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*, Amsterdam – Lausanne – New York – Oxford – Shannon – Singapore – Tokyo : Elsevier, 1–8
- Ducrot O., 1973, Le rôle de la négation dans le langage ordinaire. [in :] Ducrot O., *La preuve et le dire*, Paris : Mame, 117–131
- 1975, Je trouve que, *Semantikos*, Vol.1, n°1, 63–88
- 1980, (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann
- 1980, *Les échelles argumentatives*, Paris : Minuit
- 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit
- 1995, Les modificateurs déréalisants, *Journal of Pragmatics*, 24, 145–165
- 2002, Le sens, [in :] I. Michaux (éd.), *Université de tous les savoirs. Le cerveau, le Langage, le Sens*, vol. 5, Paris : Editions Odile Jacob, 271–286
- Ducrot O., et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris : Minuit
- Ducrot O., Todorov T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil
- Dupont N., Ilinski K., 1991, L'attribut en russe, [in :] M. M. de Gaulmyn & S. Rémi-Giraud (éds), *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, (coll. « Linguistique et Sémiologie »), 263–280
- Dupriez B., 1984, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris : Union Générale d'Éditions
- Fontanier P., 1977, *Les figures du discours*, Paris : Flammarion
- Forsgren M., 1993, L'adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, *L'Information grammaticale*, 58, 15–22
- Frei H., 1929, *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle. Assimilation et différenciation. Brièveté et invariabilité. Expressivité*, Paris–Genève : Slatkine Reprints
- Fuchs C., 1996, *Les ambiguïtés du français*, Paris-Gap: Ophrys
- Furukawa N., 1996, *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve : Duculot, (coll. « Champs linguistiques »)
- 1998, Cet objet curieux qu'on « appelle » l'article. Emploi de l'article défini dans des environnements métalinguistiques, [in :] A. Englebert, M. Pierrard, D. van Raemdonck (éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Duculot (coll. «Champs linguistiques»), 47–54

- Gaetone D., 1971, *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève : Droz
- Garde P., 1993, Ellipse du verbe, verbe zéro et phrase non-verbale en russe et en français, [in :] S. Karolak, T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du VI colloque international de linguistique romane et slave. Cracovie 29 septembre – 3 octobre 1991*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP, 113–133
- 1996, Nom et adjectif dans la désignation des peuples, *Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata (SILTA)*, 1996, 3, 623–628
- Gardies J.-L. 1975, *Esquisse d'une grammaire pure*, Paris : J. Vrin
- Gary-Prieur M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : PUF (coll. « Linguistique nouvelle »)
- Gaulmyn (de) M.-M., 1991, Grandeur et décadence de l'attribut dans les grammaires scolaires du français. « Dieu est juste et la terre est ronde, mais le vrai mérite est modeste », [in :] M. M. de Gaulmyn, S. Rémi-Giraud (éds), *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon (coll. « Linguistique et Sémiologie »), 13–46
- Gawelko M., 1975, Sur la classification des adjectifs de relation tirés de noms concrets inanimés (à base de l'italien), *SILTA (Studi italiani di linguistica teorica ed applicata)*, IV, n°2–3, 305–312
- 1977a, *Evolution des suffixes adjectivaux en français*, Wrocław – Warszawa – Kraków – Gdańsk : Ossolineum
- 1977b, Sur la concurrence des types de *Pascal / pascalien*, *Revue Romane*, XII, fasc. 1, 123–126
- 1979, *Analiza typologiczna i kontrastywna romańskich przymiotników odrzeczownikowych (przedstawionych w zestawieniu z przymiotnikami angielskimi, niemieckimi i polskimi)*, Kraków : Wydawnictwo UJ (coll. Rozprawy habilitacyjne UJ, n° 28)
- Geckerel H. 1983, Observations sur l'absence de l'antonymie dans certaines sections du lexique, *Quaderni di semantica*, 7, vol. IV, 1, 98–106
- Geier M., 2000, *Gra językowa filozofów. Od Parmenidesa do Wittgensteina*, Warszawa : Aletheia
- Gezundhajt H., 2000, *Adverbes en -ment et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive*, Berne – Francfort/M. : Peter Lang
- Giermak-Zielińska T., 1987, *Etude sur l'antonymie en français*, Warszawa : Uniwersytet Warszawski, Wydział Neofilologii
- Giry-Schneider J., 1997, Sur quoi peut porter un adjectif épithète ? L'expression du temps et de l'aspect dans les groupes nominaux, *Langages*, 126, 11–38
- Givón T., 1970, Notes on the semantic structure of English adjectives, *Language*, 46, 816–837
- Godel R., 1970, Théorie de la phrase, *La sintassi. Atti del III Convegno Internazionale di Studi. Roma, 17–18 maggio 1968, Atti SLI*, 2, Roma : Mario Bulzoni Editore, 13–41
- Goes J., 1993, A la recherche d'une définition de l'adjectif, *L'Information grammaticale*, 58, 11–14
- 1995, De la linguistique à la grammaire (scolaire) : l'adjectif de relation, *Travaux de linguistique*, 31, 63–78
- 1999, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris – Bruxelles: Duculot (coll. « Champs linguistiques »)

- 2000, Genèse d'une partie du discours : l'adjectif, *Le français moderne*, 68, 2, 202–223
- Goy A., 1996, Semantica degli aggettivi : lo status quaestionis, *Lingua e stile*, XXXI, 2, 176–214
- Graffi G., 1985, Hjelmstev e le frasi nominali, [in :] C. Caputo, R. Galassi (éds), *Louis Hjelmstev. Linguistica, semiotica, epistemologia*, anno XXV, IV serie, nn. 7/8, gennaio-dicembre 1985, 65–89 (coll. « Il Protagora »)
- 1994, *Sintassi*, Bologna : il Mulino (coll. « Le strutture del linguaggio »)
- Greimas A. J., 1986, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris : PUF
- Grevisse M., 1980, *Le bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Paris-Gembloux : Duculot
- Grice P., 1979, Logique et conversation, trad. fr. *Communications*, 30, Paris : Ed. du Seuil, 57–72 (*Logic and Conversation* [in :] P. Cole, J.-L. Morgan (éds), *Syntax and Semantics*, III vol. *speech Acts*, 1975, New York : Academic Press, 41–58)
- Grochowski M., 1984, Składnia wyrażen polipredykatywnych, [in :] Z. Topolińska (éd.), *Składnia*, Warszawa : PWN, 213–299
- Gross G., 1996, *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys
- Gross G., Lerat P., Molinier Ch., 1996, (éds) *Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata (SILTA)*, 1996, 3, (« L'adjectif : une catégorie hétérogène »)
- Gross M., 1981, Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages*, 63, 7–52
- Grzegorzczkowska R., 1982, Miejsce derywacji przymiotnikowej w semantycznym opisie języka, *Polonica*, VIII, 49–55
- 1990, *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*, Warszawa : PWN
- 1999, Problemy dyskusyjne w interpretacji tzw. orzecznika imiennego, [in:] W. Banyś, L. Bednarczuk, S. Karolak (éds), *Studia lingwistyczne ofiarowane Profesorowi Kazimierzowi Polańskiemu na 70-lecie Jego urodzin*, Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 118–124
- Grzegorzczkowska R., Laskowski R., Wróbel H. (éds), 1984, *Morfologia*, Warszawa : PWN
- Guasti M. T., 1991, La struttura interna del sintagma aggettivale, [in :] L. Renzi, G. Salvi (éds), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. II, Bologna : il Mulino, 321–337
- Guern (Le) M., 1991, Pour une approche logique de l'attribut grammatical, [in :] M. M. de Gaulmyn, S. Rémi-Giraud (éds), *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon (coll. « Linguistique et Sémiologie »), 71–81
- Guillaume G., 1975, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris : A.-G. Nizet & Québec : Les Presses de l'Université Laval
- Guimier C., 1991, Sur la fonction « attribut du sujet » : approche psychosémantique, [in :] M. M. de Gaulmyn, S. Rémi-Giraud (éds), *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaire de Lyon (coll. « Linguistique et Sémiologie »), 209–233
- 1996, *Les adverbess du français : le cas des adverbess en -ment*, Paris : Ophrys
- Guiraud-Weber M., 1996, L'appartenance : le cas du russe, *Faits de langue*, 7, 137–148
- Hagège C., 1990, *La structure des langues*, Paris : PUF (coll. “Que sais-je?”)
- Heinz A., 1956, Uwagi nad funkcją znaczeniową przymiotnika odrzeczownikowego, *Język Polski*, 36, 257–274 (réimpr., [in :] A. Heinz, 1988, *Język i językoznawstwo*, Warszawa : PWN, 206–222)

- 1957, *Funkcja egzocentryczna rzeczownika*, Wrocław : Ossolineum
- Hietbrink M., 1985, A propos du statut exceptionnel des adjectifs dénominaux, *Langue française*, 66, 41–53
- Higgins F. R., 1973, *The pseudo-clef construction in English*, MIT (réimpr. 1979, New York–London : Garland Publishing)
- Hjelmslev L., 1948, Le verbe et la phrase nominale, *Mélanges Marouzeau*, Paris, 253–281
- Horn L. R., 1985, Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity, *Language*, vol. 61, n°1, 121–174
- L'Information grammaticale*, 1993, 58, juin 1993, « L'adjectif »
- Jakobson R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris : Edition de Minuit
- 1989, Metajęzyk jako problem językoznawczy, [in :] R. Jakobson, *W poszukiwaniu istoty języka*, vol. 1, Warszawa : Państwowy Instytut Wydawniczy, 382–388
- Jespersen O., 1924, *The Philosophy of Grammar*, London : George Allen & Unwin (trad. fr. *La philosophie de la grammaire*, 1971, Paris : Edition Minuit)
- 1969, *Analytic Syntax*, New York. Chicago. San Francisco. Atlanta. Dallas. Montreal. Toronto. London : Holt, Rinehart and Winston, Inc. (trad. fr., 1971, *La syntaxe analytique*, Paris : Minuit)
- Kahn C. H., 1973, *The Verbe 'be' in Ancient Greek*, Dordrecht : Reidel
- Kalik A. 1967, L'expression des rapports de déterminé à déterminant (adjectifs de relation), *Le français moderne*, 35, 270–285
- Kalinowski G., 1982, Vérité analytique et vérité logique, *Actes sémiotiques*, IV, 40, 5–27
- Kallas K., 1984, Słowotwórstwo przymiotników, [in :] R. Grzegorzczkova, R. Laskowski, H. Wróbel (éds), *Morfologia*, Warszawa : PWN, 408–455
- Kamp J. A. W., 1975, Two theories about adjectives, [in :] E. L. Keenan (éd.), *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge – New York – Melbourne : Cambridge University Press, 123–155
- Karolak S., 1975, Syntaktyczne a semantyczne funkcje przypadków, *Biuletyn PTJ (Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique)*, 33, 85–93
- 1984a, O adiektywizacji, *Polonica*, X, 35–48
- 1984b, Składnia wyrażen predykatywnych, [in:] Z. Topolińska (éd.), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*, Warszawa : PWN
- 1986, Dérivation syntaxique et adjectivation en russe, *IVe Colloque de linguistique russe. Toulouse 18–20 mai 1984*, Toulouse, 235–245
- 1988, Un type d'asymétrie en dérivation, *Cahiers de lexicologie*, 53, 75–89
- 1989, *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris : PUF
- 1990, *Kwantyfikacja i determinacja w językach naturalnych*, Warszawa : PWN
- 1993, Czy istnieją przypadki głębokie w semantycznym systemie języka ? (wokół The Case for Case Fillmore'a), *Studia gramatyczne bułgarsko-polskie*, t. V–VI, 81–120
- 1995a, *Etudes sur l'article et la détermination*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP
- 1995b, Les noms propres sont-ils des noms individuels ? Un aperçu des approches logiques, [in :] M. Noailly (éd.), *Nom propre et nomination. Actes du colloque de Brest, 21–24 avril 1994*, Paris : Klincksieck, 37–54
- 1996a, Sullo status dell'aggettivo nel sistema della lingua, *SILTA (Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata)*, XXV, 3, 653–665
- 1996b, Considérations sur le concept d'appartenance, *Faits de langue*, 7, 101–110

- 2000, L'aspect des syntagmes: substantif + verbe aspectuel, [in :] *Bulag (Bulletin de Linguistique Générale et Appliquée), Lexique, Syntaxe et Sémantique, Mélanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son 60^e anniversaire, Numéro Hors Série*, Paris, 365–378
- 2001, *Od semantyki do gramatyki. Wybór rozpraw*, Warszawa : Instytut Slawistyki PAN
- 2002, *Podstawowe struktury składniowe języka polskiego*, Warszawa : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy PAN
- Karolak S., Nowakowska M., 1999, *Jak stosować rodzajnik francuski. Część 1*, Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN
- Kiefer F., 1974, *Essais de sémantique générale*, Maison Mame
- Kleiber G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck
- 1990, *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris : PUF (coll. « Linguistique nouvelle »)
- 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion (coll. « Sens et structures »)
- Kupferman L., 1991, Structure événementielle de l'alternance un / ø devant les noms humains attributs, *Langages*, 102, 52–75
- Kuryłowicz J., 1936, Dérivation syntaxique et dérivation lexicale. Contribution à la théorie des parties du discours, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XXXVIII, 79–92 (réimpr. [in :] *Esquisses linguistiques*, 1960, Wrocław : Ossolineum, 41–50)
- 1968, O rozwoju kategorii gramatycznych, Kraków (réimpr. [in :] J. Kuryłowicz, 1987, *Studia językoznawcze. Wybór prac opublikowanych w języku polskim*, Warszawa : PWN, 116–144)
- 1948, Les structures fondamentales de la langue : groupe et proposition, *Studia Philosophica*, III, 203–209. (réimpr. [in :] *Esquisses linguistiques*, Wrocław–Kraków, 1960, 35–41 ; trad. pol. : Podstawowe struktury języka : grupa i zdanie, [in :] Kuryłowicz J., 1987, *Studia językoznawcze. Wybór prac opublikowanych w języku polskim*, Warszawa : PWN, 191–198)
- 1949, Proposition et verbe, *Bulletin de la Société de Linguistique Polonaise (Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego)*, IX, 76–79 (trad. pol., Zdanie a czasownik, [in :] Kuryłowicz J., 1987, *Studia językoznawcze. Wybór prac opublikowanych w języku polskim*, Warszawa : PWN, 199–202)
- Lalande A., 1980, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : PUF
- Leech G., 1974, *Semantics*, Penguin Books
- Le Goffic P., 1994, *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette
- Lehmann A., Martin-Berthet F., 1998, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris : Dunod
- Levi J. N., 1973, Where do all those other adjectives come from?, [in :] R. I. Binnick & al. (éds), *Papers from the ninth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, 332–345
- 1978, *The Syntax and Semantics of Complex Nominals*, New York – San Francisco – London : Academic Press
- Ljung M., 1970, *English denominal adjectives. A generative study of the semantics of a group of high-frequency denominal adjectives in English*, Lund: Alvar Ellegård (coll. « Acta Universitatis Gothoburgensis »)

- Ludwig P., 1997, *Le langage*, Paris : Flammarion (coll. « Corpus »)
- Lyons J., 1970, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris : Larousse
- 1978, *Éléments de sémantique*, Paris : Larousse, (1977, *Semantics I*, Cambridge University Press)
- 1980, *Sémantique linguistique*, Paris : Larousse, (1977, *Semantics II*, Cambridge University Press)
- Łęka W., 1983, Sur les propriétés constructives N+Adj dénominal en français, *Neophilologica*, 2, 156–169
- 1986, Dérivation des adjectifs dénominaux en français – état de recherche, *Neophilologica*, 6, 20–33
- Marciszewski W. (éd.), 1988, *Mała encyklopedia logiki*, Wrocław – Warszawa – Kraków – Gdańsk : Ossolineum
- Marouzeau J., 1954, Entre adjectif et substantif, *Le français moderne*, 22, 161–171
- Martin R., 1976, *Inférence, antonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*, Paris : Klincksieck
- 1986, Le vague et la sémantique de l'adjectif. Réflexions sur l'adjectif antéposé en français, *Quaderni di semantica*, VII, 2, 246–263
- Martinet A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Crédif-Didier
- Maurel J. P., 1993, Des adjectifs de relation en latin, *L'Information grammaticale*, 58, 23–26
- Mauro (de) T., 1974, Premesse a una raccolta di tipi sintattici, [in :] M. Medici, A. Sangregorio (éds), *Fenomeni morfologici e sintattici dell'italiano contemporaneo. Atti del VI Congresso Internazionale di Studi, Roma 4–6 settembre 1972*, SLI, 7, Roma : Bulzoni, 551–574
- Mauro (de) T., Thorton A. M., 1985, La predicazione : teoria e applicazione all'italiano, [in :] A. F. de Bellis, L. M. Savoia (éds), *Sintassi e morfologia della lingua italiana d'uso. Teorie e applicazioni descrittive. Atti del XVII Congresso Internazionale di Studi. Urbino 11–13 settembre 1983*, Atti SLI, 24, Roma : Mario Bulzoni Editore, 407–419
- Mélis-Puchulu A., 1991, Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de « relation », *Lexique* 10, 33–60
- 1993, Les adjectifs en *-esque*: d'abord des adjectifs construits, *L'Information grammaticale*, 58, 33–39
- Meunier A., 1984, La sémantique locative de certaines structures N_0 être adj., *Revue québécoise de linguistique*, vol. 13, n° 2, 95–121
- Meydan M., 1999, La restructuration du sujet dans les phrases adjectivales à substantif approprié, *Langages*, 133, 59–80
- 1999, Bibliographie sur les adjectifs, *Langages*, 133, 98–123
- Milner J. C., 1967, Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne, R.L.E, *M.I.T. Quaterly progress report*, vol. 84, 275–285
- Moeschler J., 1982, *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne – Francfort/M. : Peter Lang
- 1992, Une, deux ou trois négations ?, *Langue française* 94, 8–25
- 1996, *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris : Armand Collin
- Monceaux A., 1997, Adjectifs de relation, complémentation et sous-classification, *Langages*, 126, 39–59
- Muller C., 1992, La négation comme jugement, *Langue française*, 94, 26–34

- Muryn T., 1999, *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP
- Nagórko A., 1987, O podstawach semantycznego podziału przymiotników, *Studia semiotyczne XIII*, 143–150
- Nef F., 1991, *Logique, Langage et Réalité*, Paris : Editions Universitaires
- 1993, *Le langage. Une approche philosophique*, Paris : Bordas (coll. « Philosophie présente »)
- Nespor M., 1988, Il sintagma aggettivale, [in :] L. Renzi (éd.), *Grande grammatica italiana di consultazione. vol. I. La frase. I sintagmi nominale e preposizionale*, Bologna : il Mulino, 425–442
- Noailly M., 1990, *Le substantif épithète*, Paris : PUF
- 1993, Sur un étrange privilège des adjectifs au comparatif, *L'Information grammaticale*, 58, 47–51
- 1999, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys
- Nølke H., 1983, Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse, *Revue Romane*, n° spécial, 23
- 1990, (éd.) *Langue Française*, 88, décembre 1990 (« Classification des adverbes »)
- 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Kimé
- 1996, Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité, *Langue Française*, 111, 38–58
- Nowakowska M., 1992, Interprétation de la manière dans les noms abstraits, [in :] W. Banyś, L. Bednarczuk, K. Bogacki (éds), *Etudes de linguistique romane et slave*, Kraków : Universitas, 437–448
- 1993, *Les problèmes de structure immanente dans le syntagme nominal abstrait complexe en français et en italien*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP (coll. Prace Monograficzne Nr 174)
- 1995, Restrizioni nell'uso dell'aggettivo di relazione in italiano, *Quaderni del Dipartimento di Linguistica*, 6, Università di Firenze, Firenze : Unipress, 35–53
- 1996, Pourquoi l'adjectif de relation en français et en italien est-il exclu de la position d'attribut ?, *Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata (SILTA)*, XXV, 3, 547–560
- 1998a, Le fonctionnement de l'adjectif de relation – une illustration de l'opposition entre la prédication et l'attribution, [in :] M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kroning (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6–9 juin 1996*, Uppsala : Uppsala University, 395–403
- 1998b, Przymiotnik relacyjny czy jakościowy ?, *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego (Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique)*, fasc. LIV, 81–94
- 2000, Un faux déblocage de certains adjectifs de relation, [in :] A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck (éds), *Actes du XXII^e Congrès international de Linguistique et de Philologie romanes, Bruxelles, 23–29 juillet 1998, Tome VI : De la grammaire des formes à la grammaire du sens*, Tübingen : Niemeyer, 379–390
- 2001, L'emploi des adjectifs de relation – signe d'une anomalie ?, *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 34/35, 171–183
- 2002, L'adjectif de relation employé autonymiquement, [in :] J. Authier-Revuz, S. Branca-Rosoff, M. Doury, G. Petiot, S. Reboul-Touré (éds), *Actes du colloque « Le fait autonymique dans les langues et les discours », 5–7 octobre 2000*, <<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>>

- 2003, L'adjectif de relation en contexte contrastif, [in :] F. S. Miret (éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica, Salamanca 24–30 septiembre 2001*, vol. II/2, Tübingen : Niemeyer
- (à paraître a), L'adjectif de relation est-il modalisable ? [in :] *Actes du colloque international « L'adjectif en français et à travers les langues »*, Caen 28–30 juin 2001, Caen : Presses Universitaires de Caen
- (à paraître b), Les adjectifs ethniques sont-ils des adjectifs de relation, [in :] *Actes du colloque international « Les images du monde dans les langues romanes »*, Katowice 25–27 septembre 2003, Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
- (à paraître c), Les adjectifs dits « ethniques » dans les énoncés à valeur d'appartenance [in :] *Actes du colloque international « La partition en langue et en discours »*, Strasbourg 6–8 novembre 2003, Strasbourg : Université Marc Bloch
- (à paraître d), *Rodzajnik francuski w użyciu funkcjonalnym. Tom 2*, Kraków : Collegium Columbinum
- Nowakowska M., Apothéloz D., 2003, Affaire de l'Etat, affaire d'Etat : Article défini et article zéro dans les compléments adnominaux, [in :] W. Banyś, L. Bednarczuk, K. Polański (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*, Kraków : Oficyna Wydawnicza « Edukacja », 357–377
- Nowakowska M., Kossakowska E., 1995, La complétude et l'incomplétude des syntagmes nominaux abstraits en français et en russe, *Neophilologica*, 11, 90–102
- Partee B. H., 1998, Some continuing puzzles about the valency of « be », [in :] E. Hajičová (éd.), *Issues of valency and meaning. Studies in honour of Jarmila Panevová*, Prague : Charles University Press
- Pazienti A. M., 1981, Problemi semantici negli aggettivi polari, [in :] F. A. Leoni, N. de Blasi (éds), *Atti del XII Congresso Internazionale di Studi. Sorrento 19–21 maggio 1978. Lessico e semantica, SLI*, 17/II, Roma : Mario Bulzoni Editore, 397–414
- Peteghem (van) M., 1991, *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld : Egert
- 1993, *La détermination de l'attribut nominal. Etude comparative de quatre langues romanes (français, espagnol, italien, roumain)*, Brussel : Paleis der Academiën
- Picabia L., 1978, *Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle*, Genève : Droz
- Pinchon J., 1969, Les adjectifs de relation : formation et emploi, *Le Français dans le Monde*, 68, 43–44
- 1980, Syntagme prépositionnel et adjectif de relation, *Cahiers de Lexicologie*, 37, 91–100
- 1986, *Morphosyntaxe du français. Etude des cas*, Paris : Hachette
- Polański K., (éd.), 1993, *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*, Wrocław–Warszawa–Kraków : Ossolineum
- Pollock J.-Y., 1983, Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français, *Langue française*, 58, 89–125
- Postal P. M., 1969, Anaphoric islands, [in :] R. J. Binnick *et al.* (éds), *Papers from the fifth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, 1969, 205–239
- Querler (Le) N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen : Presses Universitaires de Caen
- Quine (van) W. O., 1960, *Word and Object*, Massachusetts : Massachusetts Institute of Technology Cambridge, (trad. fr. : 1977, *Le mot et la chose*, Paris : Flammarion ; trad. pol., 1999, *Słowo i przedmiot*, Warszawa : Fundacja Aletheia)

- Reboul A., Moeschler J., 1994, Les phrases copulatives avec sujet pronominal en français et en anglais, *Cahiers de Linguistique Française*, 15, 131–156
- Renzi L., 1972, « Di » e altre preposizioni, *Archivio Glottologico Italiano*, LVII, 1, 53–64
- Renzi L., Salvi G. (éds), 1991, *Grande grammatica italiana di consultazione. vol. II. I sintagmi verbale, aggettivale, avverbiale. La subordinazione*, Bologna : il Mulino
- Retman R., (1980), Inventaire des suffixes adjectivaux du français contemporain, *Le français moderne*, 48, 6–15
- Rey-Debove J., 1997 (1978), *Le Métalangage. Etudes linguistiques du discours sur le langage*, Paris : Armand Colin
- Riegel M., 1981, Verbes essentiellement et occasionnellement attributifs, *L'Information grammaticale*, 10, 23–27
- 1984, Pour une redéfinition linguistique des relations dites de possession et d'appartenance, *L'Information grammaticale*, 23, 3–7
- 1985, *L'adjectif attribut*, Paris : PUF (coll. "Linguistique Nouvelle")
- 1987, Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs, *Langue Française*, 73, 29–53
- 1991, Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments, [in :] M. M. de Gaulmyn, S. Rémi-Giraud (éds), *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon (coll. "Linguistique et Sémiologie"), 99–118
- 1993, Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif, *L'Information grammaticale*, 58, 5–10
- 1995, La notion de variable en sémantique : le cas de l'adjectif *tel*, *Scolia*, 5, 143–175
- 1996, Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes, [in :] C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 189–197
- 1997a, *Tel* adjectif anaphorique : variable de caractérisation et opérateur d'abstraction, [in :] W. De Mulder et al. (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam – Atlanta : Rodopi, 221–240
- 1997b, *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation, *Langue française*, 116, 81–99
- 2001, Quelques remarques sur les constructions à attribut de l'objet issues d'une complétive attributive, [in :] H. Kronning et alli (éds), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 543–553
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF (coll. "Linguistique nouvelle")
- Ritz M.-E., 1993, La sémantique de la négation en français, *Langue Française*, 98, 67–78
- Rodríguez Pedreira N., 2000, *Adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels : étude sémantique et approche pragmatique*, Santiago de Compostela : Presses de l'Université de Santiago de Compostela (CD)
- Rothenberg M., 1970, Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain, *Folia linguistica*, 4, 229–268
- Rothstein S. D., 1985, *The syntactic Form of Predication*, Bloomington : Indiana University Linguistic Club
- Ruwet N., 1975, Les phrases copulatives en français, *Recherches Linguistiques*, 3, 143–191, (réimp. [in :] Ruwet N., 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris : Seuil, 207–238)

- Sapir E., 1968, *Linguistique*, Paris : Gallimard
- Sauvageot A., 1969, De l'adjectivité, *Vie et Langage*, 21, 482–487
- 1974, Le problème de l'adjectif français, *Le Français dans le Monde*, 103, 32–33
- Schapira Ch., 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Paris : Ophrys
- 2000, La phrase tautologique, *Linguisticae Investigationes*, tome XXIII, fasc. 2, 269–286
- Schnedecker C., 2002, Présentation : les adjectifs « inclassables », des adjectifs du troisième type ?, *Langue Française*, 136, 3–19
- Searle J. R., 1972, La prédication, [in :] Searle J. R., *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann, 143–177, (*Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, 1969, London : Cambridge Press)
- 1982, Le référentiel et l'attributif. [in :] Searle J. R., *Sens et expression. Etudes de théorie des actes de langage*, Paris : Minuit, 189–216
- Secheyne A., 1920, Les deux types de la phrase, *Mélanges offerts à M. Bernard Bouvier*, Genève, (rééd. [in :] *Cahiers F. de Saussure*, 4, 1944, 7–22)
- 1926, *Essais sur la structure logique de la phrase*, Paris : Editeur Edouard Champion, (rééd. 1950)
- Serbat G., 1989, La création lexicale, *L'Information grammaticale*, 42, 3–6
- Sériot P., 1987, Y avait-il un sujet au départ, *Revue des études slaves*, LIX, 3, 663–672
- Skibińska E., 1999, L'image de Paris figée en français et en polonais, [in :] S. Karolak (éd.), *La pensée et la langue*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe AP, 127–136
- Stati S., 1979, *La sémantique des adjectifs. Essai d'analyse componentielle appliquée aux langues romanes*, Paris : Editions Jean-Favard, Saint-Sulpice de Favières
- Strawson P. F., 1973, *Les individus : Essai de métaphysique descriptive*, Paris : Seuil (trad. pol. 1980, *Indywidualność. Próba metafizyki ogólnej*, Warszawa : Instytut Wydawniczy Pax)
- 1977a, Termes singuliers et prédication, [in :] Strawson P. F., *Etudes de logique et de linguistique*, Paris : Seuil
- 1977b, L'asymétrie entre sujet et prédicat, [in :] Strawson P. F., *Etudes de logique et de linguistique*, Paris : Seuil
- 1985, *Analyse et métaphysique*, Paris : Vrin
- Sweet H., 1968, Assumption, [in :] Sweet H., *A new English grammar logical and historical*, London : Oxford University Press, Ely House, § 44, 17–18 (1^{ère} éd. 1891)
- Szumka D., 1997, O przymiotach przymiotnika, [in :] A. Bolek, A. Falowski, B. Zinkiewicz-Tomanek (éds), *Słowianie Wschodni. Między językiem a kulturą*, Kraków : Grell, 271–277
- 1998, Predykcja a atrybucja, [in :] J. Bartmiński & B. Boniecka, (éds) *Tekst. Problemy teoretyczne*, Lublin, 99–108
- 1999, Niebezpieczne związki, czyli meandry adiektywizacji, *Паланістыка* 142, 4–28
- Szupryczyńska M., 1980, *Opis składniowy polskiego przymiotnika*, Toruń : Uniwersytet Mikołaja Kopernika w Toruniu
- Tamba-Mecz I., 1980, Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation, *Tralili (Travaux de Linguistique et de Littérature)*, 18/1, 119–132
- Tesnière L., 1976, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck
- Topolińska Z., 1979, O rzeczownikach jako wykładnikach predykcji, [in :] J. Safarewicz et al. (éds), *Opuscula polono-slavica*, Wrocław : Ossolineum, 383–390
- 1981, *Remarks on the Slavic noun phrase*, Wrocław : Ossolineum

- 1984, Składnia grupy imiennej, [in :] Z. Topolińska (éd.), *Składnia*, Warszawa : PWN, 301–389
- Topolińska Z. (éd.), 1984, *Składnia*, Warszawa : PWN
- Trybisz M., 1998, Quelques remarques sur les propriétés des verbes-supports en français, *Neophilologica*, 13, 94–104
- Twardowski K., 1927, Z logiki przymiotników, *Przegląd Filozoficzny*, XXX, 4, 292–294
- Vandeloise C., 1996, La méronymie, l'inclusion topologique et la préposition, *Faits de langue*, 7, 81–90
- Vax L., 1982, *Lexique. Logique*, Paris : PUF
- Vendler Z., 1968, *Adjectives and nominalizations*, The Hague – Paris : Mouton
- Verheugd-Daatzlaar E., 1990, *Subject Arguments and Predicate Nominals. A Study of French Copular Sentences with two Nps*, Amsterdam : Rodopi
- Veyrenc J., 1972, Existe-t-il un génitif de l'objet? (Discussion à partir du russe contemporain), *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, t. LXVII, fasc. 1, 215–238
- Warren B., 1984, *Classifying Adjectives*, Gothenburg : Acta Universitatis Gothoburgensis
- Wierzbicka A., 1988, What's in a noun? (Or : how do nouns differ in meaning from adjectives), [in :] A. Wierzbicka, *The Semantics of Grammar*, Amsterdam : J. Benjamins, 463–496
- 1993a, La quête des primitifs sémantiques : 1965–1992, *Langue Française*, 98, 9–23
- 1993b, Les universaux de la grammaire, *Langue Française*, 98, 107–120
- Williams E., 1980, Predication, *Linguistic Inquiry*, 11, 203–238
- Wittgenstein L., 2000, *Tractatus logico-philosophicus*, Warszawa : PWN
- 2000, *Dociekania filozoficzne*, Warszawa : PWN
- Wojtasiewicz O. A., 1972, O polskich przymiotnikach niepredykatywnych, *Poradnik Językowy*, 7, 394–398
- Wydro B., 1999, *L'article partitif et le syntagme nominal abstrait. Distribution et fonctionnement dans le système des articles français*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP
- Zaslavsky D., 1982, *Analyse de l'être. (Essai de philosophie analytique)*, Paris : Minuit
- Zribi-Hertz A., 1972, Sur un cas de construction pseudo-prédicative, *Recherches Linguistiques Paris-Vincennes*, 1, 159–168
- Zuber R., 1973, La catégorémacité et les adjectifs en polonais, *Langages*, 30, 125–131
- 1992, *To be, to be called and generics*. [in :] W. Banyś, L. Bednarczuk, K. Bogacki (éds), *Etudes de linguistique romane et slave*, Kraków : Universitas, 703–716
- Żmigrodzki, 1991, Semantyczno-składniowy opis czasownika *być* we współczesnej polszczyźnie, *Polonica*, XV, 23–37



Praca Małgorzaty Nowakowskiej podejmuje ważne wyzwanie, jakim jest złożone zachowanie przymiotników relacyjnych w pozycji atrybutu, świetnie prezentuje wszystkie meandry ich funkcjonowania, proponuje oryginalne, eleganckie i proste wyjaśnienia będące funkcją zastosowanego aparatu składni semantycznej i czyni to, mimo tej olbrzymiej złożoności, także i opisowej, w sposób stosunkowo prosty. Moje *chapeau bas* dla Autorki za tak niezwykle skrupulatną, wręcz modelową analizę zagadnienia.

Wiesław Banyś

Rozprawa zawiera cały bagaż wiedzy dotyczącej przymiotników relacyjnych: krytyczny przegląd dotychczasowych prac z tego zakresu, różne próby zdefiniowania i nazwania tej podklasy oraz określenia kryteriów pozwalających na jej wyodrębnienie. Autorka prowadzi szeroką i uargumentowaną dyskusję ze swoimi poprzednikami, nie bojąc się przeciwstawić opiniom uznanych autorytetów językoznawczych.

Marcela Świątkowska

Akademia Pedagogiczna
im. Komisji Edukacji Narodowej
w Krakowie
Prace Monograficzne nr 388

ISSN 0239-0175

ISBN 83-7271-278-1